REVUE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Organe de la Société d'histoire ecclésiastique de la France

Directeur : Victor CARRIÈRE

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

TOME XXXI

Property of
CSaT
Please return to
Graduate Theological
Union Library

AMSTERDAM / JOHN BENJAMINS N.V.

1968

CSaT

BR
840
R46
v. 31
1945

Reprint from the original with permission of

"Société d'Histoire ecclésiastique de la France".

LISTE CHRONOLOGIQUE DES SAINTS DE FRANCE

DES ORIGINES A L'AVÈNEMENT DES CAROLINGIENS

(Essai critique)[1]

NOTE INTRODUCTIVE

Si jamais le mot Essai a été employé à propos, ce doit être en tête de cette Liste chronologique et critique des Saints de France qui va des origines de l'évangélisation à l'année 752. Nul n'ignore combien une telle liste est malaisée à dresser. Nous nous trouvons en face de traditions nombreuses, éminemment vénérables, pour la plupart, enracinées du reste dans l'usage liturgique des Églises particulières, parfois cependant divergentes ou contradictoires entre elles, ou bien en opposition avec les données de la saine critique, parce que insuffisamment attestées et impossibles à concilier avec les faits les mieux établis de l'histoire ecclésiastique générale.

Il est bien entendu que nous ne voulons, pour rien au monde, jeter le discrédit sur celles de ces traditions qui méritent notre créance. Mais tout le monde sera d'accord avec nous pour affirmer hautement que l'honneur de notre foi exige le culte le plus chatouilleux et le plus vivant de la vérité. *Mirabilis Deus in sanctis suis !* Tous nos saints authentiques nous sont chers, parce qu'ils ont été des images de Dieu, des imitations du Christ notre Sauveur, des pionniers de la civilisation chrétienne, dans notre chère patrie, et parce qu'ils demeurent, nous en sommes certains, les protecteurs de l'œuvre si haute et unique qu'ils ont accomplie ici-bas, de leur vivant:

1. Cette nomenclature est accompagnée d'une table des noms de saints.

59278

la conquête des âmes de chez nous au service de Dieu et l'obtention de la protection divine pour la marche de notre patrie vers ses destinées les plus nobles. Mais justement parce que Dieu est admirable en ses saints, nous devons à tout prix éviter de glisser ou de maintenir dans la magnifique cohorte des saints nationaux des noms subreptices ou suspects.

C'est pour obéir à ce double sentiment, de profonde vénération d'une part et de nécessaire défiance d'autre part, que nous avons entrepris le présent catalogue. Nous sommes trop certain, hélas ! que cet essai contiendra de nombreuses imperfections, de regrettables lacunes ou des insertions illégitimes. Nous faisons donc appel aux érudits de chaque région pour contrôler ce modeste travail. Nous osons compter à la fois sur la bienveillance et sur la sévérité de nos lecteurs bien informés. Sur leur bienveillance, en considération de notre bonne volonté, et sur la sévérité de leurs critiques, en raison de la gravité du sujet et de la grande utilité que nous aurions tous à posséder une sorte de Martyrologe national, bien à jour, très complet, et dont toutes les données seraient parfaitement sûres ou du moins inattaquables dans l'état actuel de nos connaissances. Que les érudits diocésains, appuyés sur les traditions de leurs Églises, veuillent donc bien nous faire part de leurs observations. Ils savent, aussi bien que nous, que les traditions dont nous parlons exigent un « filtrage » très serré. Il nous serait bien agréable de le faire avec leur concours bénévole et dans la plus parfaite harmonie de sentiments et de conclusions.

*
* *

Mais venons-en à notre liste. On remarquera qu'elle ne porte aucun nom pour le premier siècle. Ce n'est pas qu'il ne soit possible, probable même qu'il y ait eu, avant l'an 100, des chrétiens sur notre sol, et parmi ces chrétiens, des martyrs et des saints. Mais les documents les plus sûrs ne nous fournissent aucun indice probant à leur sujet. Et les traditions tardives qui ont tenté de combler cette lacune, ne nous paraissent pas mériter plus de confiance — au mieux aller — que les très nombreux apocryphes (Évangiles ou Actes d'apôtres), qui ont essayé de suppléer au silence des Saintes Écritures, sur tant de points qui sollicitaient la pieuse curiosité des fidèles.

L'hagiographie, au cours de la période envisagée, reste la plus encombrée de légendes difficiles à interpréter. A en

juger par l'exemple de Grégoire de Tours, on s'intéressait plus alors aux miracles accomplis aux tombeaux des saints qu'aux détails de leurs biographies. Plus tard, la légende essaya de suppléer au silence de l'histoire. Il s'ensuit que nous ne savons souvent avec certitude que le nom et le genre de mort du saint que nous étudions. Mais tout peut tenir pour nous en des mots très brefs comme ceux-ci : martyr, évêque, moine, vierge, recluse, ermite, etc. Nous devinons par là toute la flamme d'amour du Christ qui anima ces ancêtres de notre foi.

Une autre observation concerne les dates mêmes que nous avons apportées et qui s'appliquent à la mort de chaque saint. Celles-ci, comment pourrait-il en être autrement ? ne sont qu'approximatives, à l'exception près.

Enfin, l'une de nos sources serait dans bien des cas la toponymie, car il existe en France plus de 5 400 communes qui portent le nom d'un saint. Si l'on défalque de ce nombre les noms plusieurs fois répétés, il resterait environ 2 800 saints « toponymes », c'est-à-dire ayant donné leur nom à une commune. Mais il est souvent difficile de savoir le nom exact du saint en question, car la langue commune a fait subir aux noms d'étranges altérations : *Hilarum* est devenu Chély ; *Deodatum,* Dyé; *Annemundum,* Chamond; *Baldomerum,* Galmier, etc. Aussi donnerons- nous, pour chaque vocable onomastique, le nom français du saint, accompagné de sa forme latine (entre parenthèses), lorsqu'il sera nécessaire, ou, à défaut de la forme française, le nom latin usuel.

DEUXIÈME SIÈCLE

177. — Martyre, à Lyon, en divers groupes successifs, des saints dont les noms suivent :

Premier groupe : Pothin, premier évêque de Lyon, venu de Smyrne, entre 125 et 150, étouffé dans sa prison de Fourvière; Arescius; Corneille; Zosime; Titus; Zoticus; Jules ; Apollonius ; Géminien ; Gamnita ; Julia ; Aemilia ; Pompeia; Mamilla; Alumna; Justa; Trophima; Antonia : soit neuf hommes et neuf femmes. Total dix-huit. Fête commune à tous les martyrs de 177, le 2 juin.

Deuxième groupe : Vettius Epagathus; Maturus; Sanctus; Macaire; Alcibiade; Silvius; Primus; Ulpius; Vitalis; Cominius; October; Philomenus; Geminus; Julia; Albina; Grata; Rogata; Aemilia; Potamia ou Posthumiana; Rhodiana; Biblias; Quinta; Materna; Helpis ou Amnos;

Pontica : soit treize hommes et douze femmes. Total vingt-cinq, les uns décapités, les autres livrés aux bêtes.

Troisième groupe : Alexandre, médecin; Attale, riche Phrygien; Blandine, esclave, qui montra un courage héroïque et surnaturel; Ponticus, jeune garçon qu'elle exhorta « comme une mère » : soit trois hommes et une femme. Total quatre. Fête particulière à Blandine et à ses compagnons, le 8 août.

On notera que le nombre global des trois groupes s'élève à quarante-sept noms. Il est étrange que Grégoire de Tours[2] annonce, dans sa liste, quarante-huit martyrs et n'en nomme que quarante-six, et encore il dédouble Vettius Epagathus, alors que nous sommes sûrs que ces deux noms appartiennent au même personnage; de plus il introduit un Zacharie, qui est, de sa part, une confusion presque certaine. Il omet Attale, dont le nom est attesté avec certitude par la lettre de l'Église de Lyon, dans Eusèbe. Il nomme deux fois Pothin, qu'il appelle Fotin. On ne saurait donc tenir grand compte du chiffre de quarante-huit, fourni par lui. Dom Ruinart ajoutait, d'après d'anciens martyrologes ou la vie de S. Barnard, évêque de Vienne : Julien, Severin, Exupère, Félicien, Ausonia, Domna, soit quatre hommes et deux femmes. On aurait donc, au total, vingt-neuf hommes et vingt-quatre femmes, en tout : cinquante-trois.

178. — S. Épipode, pourrait être rattaché à la liste précédente, car il fut caché, selon la tradition, par la veuve Lucie, vers Pierre-Scize, dénoncé par un esclave et décapité. Selon Grégoire de Tours[3], son corps reposait, dans la crypte de Saint-Jean, auprès des reliques de S. Irénée et de S. Alexandre. Fête le 22 avril.

178. — S. Marcel et S. Valérien, se seraient enfuis de Lyon, lors de la même persécution, puis se seraient séparés et Marcel aurait été enterré vivant à Chalon-sur-Saône, tandis que Valérien, presque le même jour, trouvait la mort à Tournus[4]. Fête de S. Marcel, le 4 septembre; de S. Valérien, le 15 septembre.

178 ? — S. Bénigne, — beaucoup moins assuré que les deux précédents, car la légende en fait un disciple de S. Polycarpe, comme Pothin et Irénée, mais le fait souffrir « sous Aurélien », ce qui le recule de cent ans ! L'abbaye de Saint-Bénigne, élevée sur son tombeau présumé à Dijon, fut inaugurée

2. *De Gloria martyrum*, 49.
3. *De Gloria martyrum*, 50.
4. *De Gloria martyrum*, 53 et 54.

vers 535. — Le nom et la réalité du martyre du saint doivent donc être retenus, si la date demeure incertaine[5]. Fête le 1er novembre.

179 ? — SS. ANDOCHE et THYRSE, martyrs à Saulieu (Côte-d'Or). Fête le 24 septembre.

180 ? — S. SYMPHORIEN, martyr à Autun. Le bréviaire romain le donne, probablement à tort, comme ayant souffert sous Aurélien, vers 275[6]. Fête le 22 août.

TROISIÈME SIÈCLE

202 ? — S. IRÉNÉE, deuxième évêque de Lyon, témoin de tout premier ordre de la tradition primitive de l'Église, martyrisé sous Septime Sévère, fête le 28 juin. On associe à son nom celui du prêtre CLÉMENT, son auxiliaire. Cependant sa fête, célébrée autrefois le 20 janvier, n'existe plus au propre de Lyon. Par contre, ce propre contient, au 23 août, l'office de S. MINERVE et de S. ÉLÉAZAR avec ses huit fils, et les donne comme compagnons du martyre de S. Irénée. — Au même propre on rencontre, le 28 juillet, S. PÉLERIN, prêtre lyonnais, qui se serait caché à l'Ile-Barbe, lors de la persécution de 202, et serait mort non-martyr, dans la suite, probablement vers 220.

207-208 ? — S. ANDÉOL, martyr en Vivarais, aurait été envoyé de Smyrne, à la suite d'une apparition de S. Irénée; était simple sous-diacre, a donné son nom à Saint-Andéol (Ardèche). Fête le 1er mai.

212 ? — SS. FÉLIX, prêtre, FORTUNAT, ACHILLÉE, diacres, martyrs à Valence. Une ancienne chronique les dit envoyés à Valence par S. Irénée, mais ne les fait mourir martyrs qu'en 278, soit 76 ans après la mort de S. Irénée[7] ! Fête le 23 avril.

212 ? — SS. FERRÉOL et FERJEUX (*Ferrucius*), martyrs à Besançon. Il est difficile d'accepter que S. Ferréol, disciple de S. Irénée, ait été le premier évêque de Besançon. Jusqu'au déclin du XIe siècle, il était admis, dans cette ville, que le siège n'avait été fondé qu'à la fin du IIIe siècle, ce qui exclut l'épiscopat de Ferréol[8]. Fête le 16 juin.

220 ? — S. ZACHARIE, 3e évêque de Lyon, mentionné au martyrologe d'Adon, comme ayant donné sépulture à Irénée. Fête le 28 juin.

5. *De Gloria martyrum*, 51.
6. *De Gloria martyrum*, 52.
7. Voir DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, 2e éd., t. I, p. 216 et ss.
8. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 416.

248 ? — S. HÉLIUS, 4e évêque de Lyon, dont Grégoire de Tours rapporte un fait curieux et miraculeux, en attestant le culte dont il était l'objet, de son temps, à Lyon[9].

230-250 ? — S. CRESCENT, fondateur du siège épiscopal de Vienne, qui paraît avoir été antérieurement uni à Lyon, fête 27 juin. La liste officielle des évêques de Vienne comprend, au début, les noms suivants : 1 Crescent; 2 Zacharie; 3 Martin (inscrit au martyrologe hiéronymien, au 11 mai); 4 Vère. Comme celui-ci a signé au concile d'Arles en 314, nous avons un point de repère très solide pour la chronologie approximative de ses prédécesseurs.

Avant 254. — S. TROPHIME, premier évêque d'Arles. Grégoire de Tours le compte parmi les sept venus en Gaule en 250. — Cependant, dès 450, dans une lettre adressée au pape S. Léon, il était donné comme envoyé par S. Pierre en personne. Mais c'était là une affirmation intéressée pour obtenir la primauté sur Vienne. — Adon, au IXe siècle, l'identifia à Trophime, disciple de S. Paul. Ce qui permet de situer sa mort, dont on ignore les circonstances, peu après 250, c'est que son successeur, Marcianus, est mentionné, vers 254, dans la querelle entre S. Cyprien et Novatien[10]. Fête le 29 décembre.

253-260 ? — Ste REINE (*Regina*), vierge-martyre à Alésia, localité qui a pris son nom : Alise-Sainte-Reine. Fête le 7 septembre.

Vers 257. — S. PONTIUS, martyr à Cimiez, sous Valérien. Fête le 14 mai.

Vers 257. — S. FLOCEL (*Floscellus*), martyr à Autun. Fête le 17 septembre.

257 ? — S. SATURNIN, premier évêque de Toulouse, envoyé en Gaule, sous Dèce, vers 250, ce qui a fait affirmer à Grégoire de Tours, sans preuve bien précise, que sept évêques, dont Saturnin, avaient été envoyés de Rome, à la même date. Les six autres, selon lui[11], étaient : Gatien à Tours; Trophime à Arles; Paul à Narbonne; Denis à Paris; Austremoine à Clermont; Martial à Limoges. Sur ces sept, Grégoire ne donne comme martyrs que Saturnin et Denis, il dit formellement des cinq autres qu'ils sortirent paisiblement de cette vie, après avoir répandu et heureusement confessé leur foi. — Le martyre de S. Saturnin est attesté par Sidoine Apollinaire[12].

9. *De Gloria confessorum*, 62.
10. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. I, 79, 122 et ss.
11. *Historia Francorum*, I, 28.
12. *Epistolae*, lib. XI, 16, et par Venantius FORTUNATUS, *Carmina*, lib. II, 8.

Vers 261. — S. Florent, donné comme disciple de S. Didier, évêque de Limoges. Fête le 12 octobre.

Vers 273. — S. Patrocle, martyr à Troyes[13], fête 21 janvier; — S. Augustin, S. Sanctien et sa sœur, Ste Béate, martyrs, à Sanceia, près Sens, fête le 6 septembre; S. Agoard et S. Aglibert, martyrs à Créteil, fête le 24 juin.

Vers 275. — Ste Julie, S. Claude, S. Juste, S. Jucundin et cinq autres, martyrs à Troyes (21 juillet); — au même lieu, S. Vénérand (14 novembre) et S. Sabinien (24 janvier); — S. Prisque (*Priscus*) et S. Cot (*Cottus*), martyrs à Saint-Bris (Bris = *Priscus*), dans l'Yonne (26 mai); — S. Révérien, martyr à Autun, et qui fut peut-être le premier évêque de cette cité, alors toutefois que le premier évêque attesté est S. Rhétice, nommé plus loin. — On donne aussi parfois comme premiers évêques du siège S. Amatre, puis S. Martin, ce qui prouve l'incertitude des données à ce sujet. — Fête le 26 novembre.

285 ? au plus tard. — S. Denis, premier évêque de Paris. Fête le 9 octobre. La plus ancienne mention de son culte est dans la vie de Ste Geneviève. L'identification fantaisiste avec Denis l'Aréopagite est due à l'abbé Hilduin[14], peu après l'an 836. Ce qui rend la date de Denis de Paris, milieu du IIIe siècle, vraisemblable, c'est que son cinquième successeur, Victurinus, est attesté en 346. Ce qui est moins sûr, c'est la liste des compagnons de son martyre : Rustique, Éleuthère, Lisbe et Larcia. — On doit regarder comme légendaire Sanctinus, qui aurait été son disciple et premier évêque de Meaux. Le siège de Meaux n'est attesté, avec certitude, qu'avec Medovechus, qui assistait au concile d'Orléans en 549, et à celui de Paris en 552. — Il y a un Sanctinus, premier évêque de Verdun, mais un siècle plus tard (milieu du IVe).

Fin IIIe siècle. — S. Gatien (*Gatianus*), premier évêque de Tours. Grégoire, qui fut son vingt-et-unième successeur, affirme que Gatien occupa le siège durant cinquante ans[15], c'est-à-dire jusqu'à la fin du troisième siècle. Fête le 18 décembre.

Fin IIIe siècle. — S. Paul, évêque de Narbonne, fut transformé, déjà dans le martyrologe d'Adon, au IXe siècle, en dis-

13. La façon dont Grégoire de Tours parle de lui (*De Gloria mart.*, 64), laisse entendre que si l'on honorait ce saint à Troyes, où l'on croyait posséder ses reliques, il avait en réalité souffert le martyre en Italie.

14. Migne, *Patrologie latine*, t. CVI, col. 14.

15. *Historia Francorum*, X, 31.

ciple des apôtres, puis par l'abbé Hilduin, audacieux faussaire, identifié à Sergius Paulus, proconsul de Chypre, converti par S. Paul. Inscrit au martyrologe hiéronymien au 22 mars.

Fin IIIe siècle. — S. AUSTREMOINE (*Austremonius*), premier évêque de Clermont, fête le 1er novembre. Sa mort semble avoir été de peu antérieure au concile d'Arles en 314. Tombeau à Issoire, à l'époque mérovingienne. — Parmi les saints de la région auvergnate, Grégoire de Tours, qui était du pays, nomme les martyrs LIMINIUS et ANTOLIEN, qui pourraient avoir été immolés vers 258, et les martyrs VICTORIN et CASSIUS : le premier, esclave du prêtre païen du dieu Vasso, honoré au sommet du Puy de Dôme (Mars), et converti par le second, tous deux sacrifiés, semble-t-il, lors de l'invasion de Chrocus, que Grégoire situe vers 260, alors que Duchesne est enclin à la retarder jusqu'à 305-310. Fête de S. Antolien, le 6 février; des SS. Cassius et Victorin, le 15 mai.

Fin IIIe siècle. — S. MARTIAL, premier évêque de Limoges, fête le 30 juin, — auquel on associe S. ALPINIEN et S. AUSTRICLINIEN, fête commune le 27 avril, S. AMASIUS et Ste VALÉRIE, — dont les reliques sont conservées à Chambon (Creuse) et qui fut ,selon la légende, une céphalophore. Fête de S. Amasius, le 2 juillet; de Ste Valérie, le 9 décembre.

L'avènement du farouche persécuteur Maximien Hercule en 286, rend vraisemblables les dates suivantes :

Vers 286. — Ste PROTASIE, vierge-martyre à Senlis, fête le 19 décembre. — S. CRÉPIN et S. CRÉPINIEN, réfugiés de Rome à Soissons, cordonniers et patrons de cette corporation, martyrs à Soissons, fête le 25 octobre. — S. LUCIEN, donné parfois comme premier évêque de Beauvais, alors que la liste officielle contient comme premiers noms : Thalassius, Victor, Chanao ou Chanarius, Numidius, etc. — Lucien fut probablement un martyr avec ses compagnons, à Beauvais. Fête le 8 janvier.

Vers 287. — S. PIAT ou PIATON, originaire de Bénévent (?), apôtre et martyr à Tournai. Fête le 1er octobre.

Vers 290. — SS. ADRIEN, HERMÈS, puis SS. VICTOR, ALEXANDRE, FÉLICIEN, LONGIN, — enfin, à une autre date de la même année, S. DÉFENDANT, tous martyrs à Marseille. Fêtes : le 1er mars, le 21 juillet, le 25 septembre.

Vers 291. — S. VINCENT, martyr à Collioure. Fête le 19 avril.

Fin IIIe siècle. — S. URSIN (*Ursinus*), premier évêque de Bourges, disciple de S. Austremoine et de S. Martial, fête le 9

novembre. — Selon Grégoire de Tours[16] il aurait obtenu l'appui d'un « sénateur des Gaules », nommé *Leocadius Epagathus*, de la famille de Vettius Epagathus, martyr lyonnais de 177. La maison de LEOCADIUS, à Bourges, devint la première église de cette ville. Leocadius se fit chrétien. Il est honoré comme saint. Fête aussi le 9 novembre.

Fin III^e^ siècle ou début du IV^e^. — S. PRIVAT, évêque des Gabales (Mende), découvert dans une caverne de la région qu'il évangélisait, au temps de l'invasion de Chrocus, mentionnée ci-dessus, et dont la date oscille entre 260 et 310, et martyrisé[17]. Fête le 21 août.

Fin III^e^ siècle. — S. SIXTE, premier évêque de Reims et Soissons, ces deux cités ne formant d'abord qu'un seul siège. — Après Sixte, S. SINICE, et S. AMAUSIUS, occupèrent ce siège. Le quatrième évêque, Imbetausius, assistait au concile d'Arles, en 314, ce qui permet de faire remonter la fondation du siège vers le milieu du III^e^ siècle. — Fête des SS. Sixte et Sinice, le 1^er^ septembre; de S. Amausius, le 4 novembre.

Fin III^e^ siècle. — Fondation du siège épiscopal de Metz, avec S. CLÉMENT, auquel succédèrent S. CÉLESTE, S. FÉLIX et S. PATIENT. — Le sixième évêque du siège, Victor II, étant attesté en 346 (document dit athanasien), on voit que la fondation de Metz peut remonter à la seconde moitié du III^e^ siècle[18]. — Fêtes : S. Clément, le 23 novembre; S. Céleste, le 14 octobre; S. Félix, le 21 février; S. Patient, le 8 janvier.

Fin III^e^ siècle. — On placera aussi avec hésitation, à cette époque, S. FRONT, premier évêque de Périgueux. — On sait avec certitude que le troisième évêque du siège, Paterne, fut déposé comme arien, en 360. Cela permet de supposer, à la rigueur, que le siège remontait à la fin du III^e^ siècle. — Mais la première mention de S. Front est dans le martyrologe d'Adon, œuvre assez fantaisiste. Il dit que Front, envoyé par S. Pierre, était accompagné du prêtre Georges, qui mourut en route, mais fut ressuscité au contact du bâton de S. Pierre. — Le martyrologe de Raban Maur, contemporain de celui d'Adon, fait de S. Front un pieux moine, alors que le monachisme n'a pénétré en Occident qu'avec S. Martin, au IV^e^ siècle. — Plus tard, on lui attribua la légende de S. Front de Nitrie, affamé dans le désert de ce nom, en Égypte, et ravitaillé miraculeusement par une caravane de soixante-dix cha-

16. *Historia Francorum*, I, 29.
17. GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, I, 32; DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 54.
18. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 54.

meaux ! — La légende du prêtre Georges fut parfois associée, non à la mission de S. Front, mais à celle de S. Martial de Limoges. On fit de lui le fondateur du siège du Puy et on lui prêta une apparition de la Vierge sur le mont Anis. — Tout cela, évidemment légendaire. C'est le moment de se rappeler que les plus anciens historiens de l'Église des Gaules, Eusèbe, Sulpice Sévère, Grégoire de Tours sont formels sur un point : à savoir que les martyrs de Lyon, en 177, furent les premiers sur notre sol. — Fête de S. Front, le 25 octobre.

Fin IIIe siècle. — C'est aussi avec hésitation que l'on mettra, vers ce temps, la fondation du siège de Saintes par S. Eutrope. Grégoire de Tours[19], oubliant qu'il a dit que les martyrs lyonnais furent les premiers de la Gaule, rapporte qu'on prétend (*fertur*) qu'Eutrope fut envoyé en Gaule par S. Clément, pape, qu'il convertit une multitude de païens, mais périt victime d'une réaction des idolâtres. Ce qui est sûr, c'est qu'une église consacrée à S. Eutrope, fut réparée, vers 550, par Léonce II, évêque de Bordeaux, et que Fortunat fit, à cette occasion, un poème, où il affirme nettement qu'Eutrope fut le premier évêque de Saintes. En plaçant ce saint dans la seconde moitié du IIIe siècle, on ne risque pas de se tromper de beaucoup. Fête le 30 avril.

Fin IIIe siècle. — Bien plus incertaine encore est la date de la fondation du siège d'Angoulême par S. Ausone. Le culte de ce saint n'apparaît qu'au Xe siècle. La légende en fait un disciple de S. Pierre et de S. Martial ! On lui donne comme compagnons deux jumeaux, SS. Césaire et Aptone. — Mais, d'une part, le second évêque du siège, Dynamius, est, dans Grégoire de Tours[20], célébré par Paulin de Nole, comme l'un des plus dignes prélats de son temps (début du Ve s.); d'autre part, Aptone est attesté comme le quatrième évêque du siège, et comme ayant assisté au concile d'Orléans, en 549. La vie de S. Eparchius le signale aussi à l'année 542. — Il résulte de tout cela qu'on ne peut guère situer S. Ausone que tout à la fin du IIIe siècle, ou mieux au IVe, et encore en supposant une interruption — ou une lacune dans nos listes — entre lui et Dynamius. — Fête le 22 mai.

Fin IIIe siècle. — S. Memmie (*Memmius*), premier évêque de Châlons-sur-Marne, inscrit au martyrologe hiéronymien au 5 août. Sa sœur, Ste Pome, est honorée au 8 août. — Grégoire

19. *De Gloria martyrum*, 56.
20. *Historia Francorum*, II, 13.

de Tours[21] raconte qu'on lui attribuait la résurrection d'un mort. Ses successeurs immédiats furent S. Donatien, fête le 7 août, et S. Domitien, fête le 9 août, qu'on peut situer fin du IIIe siècle ou début du IVe.

Fin IIIe siècle. — S. Aphrodise, vénéré comme premier évêque de Béziers, et donné comme disciple de S. Paul de Narbonne. Fête au martyrologe d'Usuard, étroitement lié à celui d'Adon, mais avec emprunts aux martyrologes de Bède et hiéronymien, seconde moitié du IXe siècle, au 22 mars.

Fin IIIe siècle. — S. Clair (*Clarus*), premier évêque de Nantes, signalé dans la *Passio* des SS. Donatien et Rogatien, frères martyrs à Nantes, dont le martyre peut se placer soit vers 287, soit de 299 à 304.

Fin IIIe siècle. — SS. Remède et Terride ou Tégide (*Teridius*), indiqués au martyrologe hiéronymien au 3 février, nulle part mentionnés ailleurs, mais qui ont pu être les deux premiers évêques de Gap. Duchesne, qui ne le nie pas, ne les place pourtant pas dans sa liste[22].

Fin IIIe siècle. — S. Vincent, donné comme évêque de Dax, par un manuscrit du martyrologe hiéronymien, mais les anciens bréviaires de Dax sont très vagues à son sujet[22*] ! Fête le 1er septembre ou le 22 décembre.

Fin du IIIe siècle. — S. Savinien, premier évêque de Sens et son successeur S. Potentien, dont la mort peut se placer dans la seconde moitié du IIIe siècle, car le quatrième évêque du siège est attesté en 346 (Séverin). — A noter toutefois que les Actes authentiques de Ste Colombe, vierge et martyre à Sens, semblent faire remonter l'apparition du christianisme à Sens au début du IIIe siècle, peut-être même à la fin du IIe. — Fête le 31 décembre.

Fin IIIe siècle ou vers 311. — S. Mélaine (*Melanius* ou *Mallonus*), premier évêque de Rouen. Fête le 22 octobre. Sa vie, de très basse époque[23], le fait venir d'Angleterre, ordonner à Rome, puis envoyer par le pape Étienne Ier, vers 256, à Rouen. Mais la même vie donne la date de 311, pour sa mort, ce qui rend peu vraisemblable, quoique non impossible, son arrivée à Rouen, en 256. Son successeur, Avitien, assistait au concile d'Arles, en 314. — Quant à S. Nicaise, donné parfois comme fondateur du siège de Rouen, il ne fut probablement

21. *De Gloria confessorum*, 66.
22. *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 286.
22*. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 97 et 103.
23. *Acta Sanctorum, Oct.*, t. IX, p. 570.

qu'un évêque missionnaire, massacré, avec S. Quirin, prêtre, S. Scubicule, diacre, et Ste Pience, vierge, entre Paris et Rouen, vers le milieu du IIIe siècle. Mais la Passion de S. Nicaise est tardive et peu sûre. Fête le 11 octobre.

Fin du IIIe siècle. — S. Antonin, martyr à Pamiers, fête le 2 septembre. — S. Auspice, donné à tort comme premier évêque d'Apt, car ce premier évêque non nommé fut celui qui signa au concile d'Arles, et ne put être martyr au IIIe siècle; il est honoré le 2 août au diocèse d'Avignon. — S. Baudile (*Baudilus*), martyr à Nîmes, fête le 20 mai. — S. Cérase (*Cerasius*), figure à tort comme premier évêque d'Eauze (Auch), car le premier évêque de cette cité fut Mamertinus, qui assista au concile d'Arles en 314, fête le 24 avril[23*]. — S. Chéron (*Caraunus* ou *Ceraunius*), martyr en pays chartrain, fête le 28 mai. — S. Chrysolius, martyr à Comines. — S. Jucundus, martyr à Bordeaux. — S. Laetus, martyr à Dax. — S. Maur, martyr à Reims avec cinquante compagnons, fête le 27 août. — Ste Restitute, vierge-martyre à Soissons, fête le 29 mai. — S. Restitut, identifié par la légende à l'aveugle-né de l'Évangile et donné comme premier évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, fête le 7 novembre. — S. Révérent, prêtre de Bayeux. — S. Simplicien, martyr en Poitou. — Ste Soline, vierge-martyre en Poitou, fête le 17 octobre. — S. Sylvinus, apôtre de la région de Levroux (Indre). — S. Torquat (*Torquatus*), évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, fête le 31 janvier. Il semble avoir été avec S. Eusèbe et S. Restitut, des saints honorés dans le diocèse, sans que l'on puisse dire qu'ils étaient du pays[24].

*
* *

En somme nous croyons pouvoir reconnaître, à la fin du IIIe siècle, l'existence de vingt-deux sièges épiscopaux en Gaule, dont celui de Lyon fondé sûrement au IIe siècle et les vingt et un autres au IIIe : Vienne, Arles, Narbonne, Toulouse, Béziers, Bourges, Clermont, Limoges, Angoulême, Saintes, Rouen, Tours, Nantes, Sens, Paris, Metz, Reims, Soissons, Besançon, Châlons-sur-Marne, Périgueux.

23* Voir plus loin, p. 30, au mot Cérase.

24. Nous omettons S. Speusippe et ses compagnons, donnés comme martyrs à Langres, mais qui le furent en réalité en Cappadoce.

QUATRIÈME SIÈCLE

Nous rapportons à la terrible persécution de Dioclétien, toute la liste suivante :

303-304. — S. Caprais, Ste Foi et sa sœur Alberte et leurs compagnons (500, d'après une légende) massacrés par la foule païenne, à Agen, fête le 9 juin. On ne sait comment on leur adjoignit S. Primus et S. Felicianus, qui sont des martyrs romains. Tout cela bien enveloppé de légendes ! — S. Ferréol, tribun militaire, ami de S. Julien, martyrisé peu après lui, à Vienne, fête le 18 septembre. — SS. Florentin, Hilier (*Hilarius*), Aphrodise et environ cinquante compagnons, martyrs à Demond et Brémur, près de Châtillon-sur-Seine, fête le 27 septembre. — SS. Fuscien, Victoric et Gentien, martyrs à Amiens, apôtres de la Picardie et de la Morinie, martyrisés à St-Fuscien-au-Bois. Leurs reliques furent retrouvées au VI^e^ s. par S. Lupicin, prêtre d'Amiens. On bâtit en leur honneur l'abbaye de Saint-Fuscien. Fête le 11 décembre. — S. Gratien, martyr en Picardie, fête le 23 octobre. — Ste Honorine, vierge-martyre à Coulonces, près Bayeux, fête le 27 février. — S. Julien, très illustre martyr, soldat romain, tué pour la foi à Brioude. Grégoire de Tours a parlé de lui en de nombreux passages de ses écrits et lui a consacré un ouvrage entier. Sa popularité peut se mesurer au nombre des paroisses qui portent son nom : quatre-vingt onze communes françaises et de bien plus nombreuses églises. Fête le 28 août. On rattache à sa mémoire celle de deux bergers qui l'ensevelirent: SS. Elpide et Arconce, tous deux honorés le 18 juin. — S. Just, martyr à l'âge de neuf ans (?), à Beauvais, fête le 18 octobre. — S. Mitre (*Mitrias*), martyr à Aix, fête le 13 novembre[25]. — S. Papoul (*Papulus*), auxiliaire de S. Saturnin de Toulouse (?), apôtre du Lauraguais, fête le 3 novembre. — S. Pélerin, premier évêque d'Auxerre, martyrisé avec ses compagnons : Marsus, prêtre ; Corcodome, diacre; Jovinien et Alexandre, sous-diacres; un second Jovinien, lecteur. Tous ces saints sont inscrits au martyrologe hiéronymien aux 16 mai, 4 octobre, 5 mai et 18 mai. — S. Quentin, apôtre-martyr de la région d'Amiens; S. Éloi reconnut ses reliques en 641; elles furent transportées à Laon, en 881, à cause des Normands. Le martyre de S. Quentin est parfois avancé à l'an

25. G. de Manteyer (*les Origines chrétiennes de la II^e^ Narbonnaise*, 1924) estime que S. Mitre et S. Genès, indiqué ci-après à l'année 308, ne sont que les martyrs *Demetrios* et *Genesios*, dont les reliques furent rapportées à Arles, vers 360, venant de Périnthe (Thrace).

287. Fête le 31 octobre. — Ste Romaine, vierge-martyre à Beauvais, fête le 3 octobre. — SS. Rufin et Valère, martyrs en Soissonnais, fête le 14 juin. — SS. Timothée et Apollinaire, martyrs près de Reims, fête le 23 août. — SS. Vincent, Orontius et Victor, martyrs honorés à Gap et Embrun et peut-être immolés en l'un de ces lieux (?), fête le 22 janvier.

Vers 305. — Ste Dévote, martyre à Mariana (Corse), patronne de la Corse et de Monaco. Fête le 27 janvier.

Vers 308. — S. Genès, greffier à Arles, refusa d'enregistrer les édits contre les chrétiens, décapité et baptisé dans son sang[26]. Selon Manteyer, martyrisé à Périnthe (Thrace). Fête le 25 août.

Vers 313. — Ste Sabine dont la légende, peu sûre, fait une sœur de S. Sabinien, vierge à Troyes. Fête le 29 janvier.

Vers 314. — S. Marcellien, deuxième évêque d'Auxerre, inscrit au martyrologe hiéronymien au 12 mai.

Après 314. — S. Vère, quatrième évêque de Vienne, assistait au concile d'Arles (314). Fête le 13 janvier.

Après 314. — S. Rhétice, premier évêque attesté d'Autun[26*], assista aux conciles de Rome (313) et d'Arles (314). Il est mentionné par S. Jérôme et par Grégoire de Tours. Sa fête, dans le nouveau propre d'Autun, est au 20 juillet.

Vers 320. — S. Divitien, premier évêque distinct de Soissons[27]. Fête le 5 octobre.

Vers 330. — S. Maxime, dixième évêque de Lyon[28].

Vers 330. — S. Avitien, successeur de S. Mallon et deuxième évêque de Rouen, assista au concile d'Arles (314). Fête le 2 décembre.

Vers 330. — S. Cassien, donné par Grégoire de Tours comme successeur de S. Rhétice[29]. Fête le 5 août.

Vers 330. — S. Urbice, deuxième évêque de Clermont, dont Grégoire de Tours nous raconte la faiblesse, suivie d'une longue pénitence[30]. Fête le 30 avril.

Vers 340. — S. Hégémonius, troisième évêque d'Autun, dans

26. Grégoire de Tours, *De Gloria martyrum*, 68, 70.

26* Une fois pour toutes, nous rappelons que le rang donné ici aux évêques est celui que les documents connus de nous leur confèrent. Ces documents peuvent être et, dans certains cas, sont sûrement incomplets.

27. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 89.

28. S. Maxime est appelé saint dans la liste officielle des évêques de Lyon. Il n'est cependant pas au Propre de Lyon. Il est à noter que les propres diocésains ont été révisés et *allégés* depuis l'introduction de la liturgie romaine.

29. *De Gloria confessorum*, 75.

30. *Historia Francorum*, I, 39.

Grégoire de Tours[31], inscrit au martyrologe hiéronymien au 1er mai et au 7 juillet.

Vers 340. — S. Amator ou Amadour, premier évêque de Troyes. Fête le 8 janvier.

Vers 356. — S. Pancaire (*Pancharius*), premier évêque de Besançon, attesté au document dit athanasien de 346. Fête le 22 juillet.

Vers 356. — S. Simplice, quatrième évêque d'Autun[32] au martyrologe hiéronymien.

Vers 356. — S. Valérien, troisième évêque d'Auxerre, attesté en 346; au martyrologe hiéronymien au 6 mai.

Vers 356. — S. Donatien, premier évêque de Chalon-sur-Saône, attesté en 346.

Vers 360. — Ste Abra, fille de S. Hilaire, vierge à Poitiers, fête le 12 décembre.

Vers 362. — S. Élophius, martyr à Soulosse (diocèse actuel de Saint-Dié), peut-être par ordre de Julien l'Apostat. Fête le 16 octobre.

Vers 362. — S. Maternien, sixième évêque de Reims. Fête le 30 avril.

Vers 362. — Ste Bénédicte et sa compagne Ste Léobarie, vierges-martyres à Origny, près Soissons. Fête le 8 octobre.

367. — S. Hilaire, l'Athanase de l'Occident, docteur de l'Église, une des grandes figures de notre histoire nationale et dont quatre-vingt communes portent le nom. La légende en a fait le neuvième évêque de Poitiers. En réalité, il est le premier évêque attesté au siège. Fête le 14 janvier. — On lui a rattaché, non sans quelque fantaisie, les noms suivants : S. Francaire, son père; S. Lupien, disciple baptisé, dit-on (dans Grégoire)[33], par lui; S. Juventius, autre disciple, mort vers 400 ; S. Hilaire le Jeune, son filleul ; Ste Florence, vierge à Poitiers, dirigée par lui ; S. Just, autre disciple, mort vers 372.

371. — S. Litoire, deuxième évêque de Tours, après une vacance du siège de trente-sept ans. « C'était un citoyen de Tours, dit Grégoire, d'une grande piété. Il bâtit la première église de la ville, où l'on comptait déjà beaucoup de chrétiens[34]. » Fête le 13 septembre.

Vers 374. — S. Marcellin, premier évêque d'Embrun, ordonné par S. Eusèbe de Verceil, en présence de S. Émilien de Valence, vers 362. Fête le 20 avril.

31. *De Gloria confessorum*, 75-6.
32. *De Gloria confessorum*, 54.
33. *Historia Francorum*, I, 43 et X, 31.
34. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 69.

Après 374-376. — S. Euverte (*Evurtius*), quatrième évêque d'Orléans, le premier attesté étant Diclopitus, au concile de Sardique, en 346. Euverte assistait au concile de Valence en 374 ou 376. Fête le 7 septembre.

Vers 375 ou 376. — S. Émilien, premier évêque de Valence. Assista au sacre de S. Marcellin d'Embrun, vers 362, puis au concile de Valence, en 374-6. Fête le 12 septembre.

Vers 375. — Ste Triaise (*Trojocia* ou *Troecia*), vierge, recluse à Poitiers. Fête le 16 août.

Vers 375. — S. Ursion, prêtre, puis moine à l'Isle-Aumont, près Troyes. Fête le 29 septembre.

Vers 376. — S. Florent, huitième évêque de Vienne, assista au concile de Valence, de 374-6. — Au martyrologe hiéronymien au 3 janvier.

382. — S. Romain, prêtre de Blaye, dont Grégoire de Tours raconte qu'il fut enseveli par « notre Martin », c'est-à-dire par S. Martin, et qu'on l'invoquait à Blaye, dans les dangers de naufrage[36]. Fête le 24 novembre.

Vers 382. — Ste Exupérance, vierge, diocèse de Troyes. Fête le 26 avril.

Vers 385. — S. Pallais (*Palladius*), neuvième évêque de Bourges. Fête le 10 mai.

Vers 385. — SS. Félix et Moderatus, martyrs auxerrois. Fête le 5 septembre.

Vers 385. — S. Domnin, premier évêque de Grenoble, assista au concile d'Aquilée, en 381. Fête le 5 novembre.

Vers 385. — S. Allyre (*Illidius*), quatrième évêque de Clermont, dont Grégoire de Tours a célébré les vertus et les miracles posthumes, en termes enthousiastes[37]. Fête 5 juin. — Il lui associe son archidiacre, S. Just, dont on fit dans la suite, à tort, un évêque. Fête le 2 septembre.

Vers 387. — S. Éladius ou Hellade, quatrième évêque d'Auxerre. Fête le 8 mai.

Vers 388. — S. Népotien, cinquième évêque de Clermont (Grégoire de Tours le compte comme quatrième, mais c'est qu'il prend rang après Austremoine, en ne comptant pas ce dernier)[38]. Fête le 22 octobre.

Vers 388. — S. Tigrides ou Tigridius, frère de S. Allyre et prêtre de Clermont. Fête le 16 février.

Vers 390. — S. Just, treizième évêque de Lyon, assista au

36. *De Gloria confessorum*, 46.
37. *Historia Francorum*, I, 30, *De Gloria confessorum*, 20, *Vitae Patrum*, 2.
38. *Historia Francorum*, I, 41 et *Gloria confessorum*, 37.

concile d'Aquilée en 381, puis s'enfuit en Égypte, d'où son corps fut ramené à Lyon. — Il avait emmené avec lui son lecteur, S. VIATOR ou VICTOR, qui mourut huit jours après lui. — Fête le 2 septembre.

Vers 390. — S. INJURIEUX et Ste SCOLASTIQUE, époux qui, ayant, d'un commun accord, gardé la continence dans le mariage, se trouvèrent miraculeusement réunis dans le même tombeau, après leur mort, ce qui leur fit donner le nom des « deux-amants »[39]. Fête le 25 mai.

Vers 390. — S. MATHURIN, prêtre à Larchant (Seine-et-Marne), en Gâtinais. Fête le 9 novembre.

Vers 390. — S. DONATIEN, septième évêque de Reims. Fête le 14 octobre.

Vers 390. — S. JULIEN, premier évêque du Mans, donné à tort comme disciple de S. Pierre. Ses restes furent retrouvés, en 836, avec ceux de ses successeurs immédiats : S. LIBOIRE, † 397 au plus tard, et S. PAVACE, † vers 450. — Une tradition rapporte que S. Liboire fut assisté à ses derniers moments par S. Martin de Tours, son ami, ce qui ne permet pas de reculer sa mort après 397. — Le successeur de Pavatius, Victurius, étant attesté de 450 à 490, on doit rapprocher la mort de Pavatius de l'année 450. — Fête de S. Julien, le 27 janvier. Le nouveau propre de Tours fixe la fête de S. Liboire au 13 septembre.

Vers 390. — S. MÉLAINE, cinquième évêque de Troyes. Fête le 13 mars.

Vers 390. — S. FLOUR (*Florus*), apôtre de la Haute-Auvergne, que la légende donna comme disciple de S. Pierre et l'un des soixante-douze disciples. A donné son nom à Saint-Flour. Fête le 4 novembre.

Vers 390. — Ste VITALINE, vierge à Artonne (Auvergne)[40]. Fête le 13 décembre. S. Martin de Tours visita son tombeau

Vers 394. — S. ARTÈME, sixième évêque de Clermont[41]. Fête le 24 janvier.

Vers 395. — S. VIVIN ou VIVENCE (*Viventius*), huitième évêque de Reims. Fête le 7 septembre.

Vers 395. — Ste SUPPORINE, honorée jadis à Clermont au 24 août.

397. — S. MARTIN, troisième évêque de Tours, le plus populaire des anciens saints de France, sacré le 4 juillet 372, mort le 8 novembre, inhumé le 11. — Vie célèbre par Sulpice-

39. GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, I, 42.
40. GRÉGOIRE DE TOURS, *De Gloria confessorum*, 5.
41. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t II, p. 63.

Sévère. Très souvent cité rans les œuvres de Grégoire de Tours, qui l'appelle soit « notre Martin », soit « notre lumière ». On peut lui rattacher S. Démétrius, son disciple. Plus de 230 communes portent son nom.

Fin IV^e^ siècle. — S. Domnin et Vincent, apôtres de la région de Digne, mentionnés dans la vie de S. Marcellin d'Embrun, document digne de foi, mais nullement comme évêques[41*]. Fête les 13 février et 22 janvier.

Seconde moitié du IV^e^ siècle. — On peut situer à cette époque l'organisation du siège de Strasbourg. — La région avait été évangélisée par S. Materne, troisième évêque de Trêves après S. Euchaire et S. Valère. Materne avait fondé un nouveau siège à Cologne où il s'était installé. — Les premiers évêques de Strasbourg furent S. Amand, signataire du faux concile athanasien de Cologne, en 346, — puis S. Just, S. Maximin, S. Valentin, S. Solaire, tous commémorés le 2 septembre.

Seconde moitié du IV^e^ siècle. — On situe aussi à cette date, les premiers évêques de Toul, dont on ne connaît que les noms : S. Mansuy (*Mansuetus*), S. Amon, S. Alchas et S. Celsin. Fête les 3 septembre, 23 octobre, 30 octobre.

Seconde moitié du IV^e^ siècle. — S. Didier (*Desiderius*), troisième évêque de Langres (après Senator et Justus). — Une vie de ce saint le fait mourir en 407, mais comme son nom est attesté au document athanasien de 346, cette date paraît peu vraisemblable. — Fête le 23 mai.

Seconde moitié du IV^e^ siècle. — S. Paul, premier évêque certain d'*Augusta Tricastinorum*, qui s'appela dans la suite : Saint-Paul-Trois-Châteaux. — Il figure au concile de Valence de 374-6, ce qui ne permet guère de retarder sa mort au delà de 400, alors que certain détail de sa légende (sa femme retirée, après son élection, au monastère d'Arles), ne le ferait mourir qu'après 500 ! Fête le 1^er^ février.

Seconde moitié du IV^e^ siècle. — S. Ursin ou Urcisin, neuvième évêque de Sens, fête le 24 juillet, et S. Théodore, son successeur, fête le 13 janvier.

Seconde moitié du IV^e^ siècle. — S. Supérior, premier évêque connu de Cambrai-Arras, probablement évêque missionnaire chez les Nerviens, donné comme signataire du faux concile athanasien de Cologne, en 346. Fête le 23 septembre.

Seconde moitié du IV^e^ siècle. — S. Siméon, septième évêque de Metz, honoré le 16 février; — S. Ruf, le neuvième du

41*. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 375.

même siège, fête le 27 août; — peut-être aussi S. Adelphe, dixième, et S. Firmin, onzième, qui figurent dans le nouveau propre diocésain, celui-ci le 18 août, celui-là le 1er septembre.

Fin IVe siècle. — S. Phoebade, premier évêque d'Agen, attesté dès 357, écrivit contre les Ariens, joua un rôle important au concile de Rimini en 359, puis au concile de Valence en 374-6, et à celui de Saragosse en 380. Mentionné par S. Jérôme, dans *De Viris illustribus*, en 392. Vivait encore à cette date, mais *décrepita senectute*. Probablement le même que Segatius, à qui écrivit S. Ambroise[42]. Nom vulgaire S. Fiari. Fête le 25 avril.

Fin IVe siècle. — S. Apothème, deuxième évêque d'Angers, assista au concile de Nîmes en 396. Fête le 20 novembre.

Fin IVe siècle. — S. Alpin ou Aubin, quatorzième évêque de Lyon, inscrit au martyrologie hiéronymien le 15 septembre, ainsi que S. Martin, son successeur, mort vers 400.

Fin IVe siècle. — S. Silvius, quatrième évêque connu de Toulouse, commença la construction de la basilique de S. Saturnin ou Sernin. Fête le 31 mai.

Saints qui semblent appartenir au IVe siècle, sans que l'on puisse leur assigner une date même approchée :

S. Adorator, martyr à Tours, fête le 22 octobre. — SS. Amance, Alexandre, Luce, Audalde, martyrs au diocèse de Carcassonne, 5 juin. — S. Anatoile (*Anatolius*), évêque d'Adana, en Cilicie, ami de S. Jean Chrysostome, relégué en Gaule, ermite à Salins (Jura), fête le 3 février. — S. Benoît, évêque de Sébaste en Palestine, exilé en Gaule, et qui devint ermite en Poitou; peut-être son tombeau fut-il à l'origine de la fondation de l'abbaye de Saint-Benoît-de-Quincey, en 654. Fête le 23 octobre. — Ste Bologne (*Bolona*), vierge-martyre au diocèse de Langres, 16 octobre. — S. Clair, moine à Marmoutiers, et dont Paulin de Nole écrivit l'épitaphe, fête le 23 novembre. — Stes Einbert, Vorbert, Vilbert, vierges à Strasbourg, fête le 17 septembre. — S. Espain (*Spanus*) et ses huit frères, Loup, Bénigne, Beatus, Marcellien, Messapius, Genitor, Principinus, Tridohe, honorés en Touraine au 25 octobre. — S. Flamidien, martyr à Elne, au diocèse de Perpignan, fête le 25 décembre. — S. Gène (*Hyginus*), que sa légende fait mourir avec trente soldats convertis par lui, région de Lectoure, fête le 12 mai. — Ste Grimonie ou Germaine.

42. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 63.

dont sa légende fait la fille d'un roi d'Irlande, réfugié en Thiérache, vierge-martyre à La Capelle, diocèse de Soissons, fête le 7 septembre. — Ste Iolana ou Aeolana, vierge-martyre au diocèse de Soissons, fête 17 janvier. — S. Lienne ou Léone (*Leonius*), prêtre à Poitiers, fête le 1er ou 13 février. — S. Martin, moine à Marmoutiers, puis fondateur du monastère de Saujon, près de Saintes, fête le 7 décembre. — S. Maxenciole ou Mézenceul, disciple aussi de S. Martin à Marmoutiers, qui fonda l'abbaye de Notre-Dame de Cunault, fête le 17 décembre. — SS. Maxime, Vénérand et leurs compagnons, martyrs à Acquigny (Normandie), fête le 25 mai. — S. Montan, d'origine lorraine, ermite à Val-Chaud, près de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), actuellement Saint-Montant, fête le 9 novembre, et, dans le propre de Viviers, le 14 novembre. — Ste Natalène ou Lène, vierge-martyre à Pamiers, fête le 12 novembre. — Ste Proba ou Preuve, vierge-martyre à Laon, fête le 30 avril ou le 5 septembre. — S. Probace ou Probat, prêtre à Saint-Cloud, 1er juin. — S. Taurin, martyr à Eauze, faussement donné comme évêque, fête le 5 septembre[43]. — S. Valez, confesseur honoré à Sens et à Auxerre le 21 mai. — S. Vétérin, disciple de S. Martin, apôtre de l'Anjou, fête le 23 février.

*
* *

Au cours du IVe siècle, trente-six nouveaux sièges se sont ajoutés aux vingt-deux sièges existant à la fin du IIIe siècle : Marseille, Nice, Die, Valence, Grenoble, Vaison, Orange, Nîmes, Apt, Embrun, Digne, Bordeaux, Agen, Eauze, Autun, Langres, Chalon-sur-Saône, Angers, le Mans, Auxerre, Chartres, Orléans, Troyes, Verdun, Toul, Cambrai-Arras, Strasbourg, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Viviers, Cavaillon, Cahors, Mende, le Puy, Poitiers, Bayeux, Amiens.

CINQUIÈME SIÈCLE

Après 400. — S. Simplice, dixième évêque de Vienne. éloge par Paulin de Nole, dans Grégoire de Tours[44]. Fête le 3 février.

Avant 404. — S. Delphin, deuxième évêque de Bordeaux,

43. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 94.
44. *Historia Francorum*, II, 13.

assista au concile de Saragosse en 380, ami de S. Ambroise de Milan et de S. Paulin de Nole. Adversaire des priscillianistes. Fête le 24 décembre.

Début du v[e] siècle. — S. Florent et S. Alithe, deux premiers évêques connus de Cahors, car il convient d'écarter la légende de S. Genou (*Genulphus*), nom germanique, qui ne peut convenir à la date où on le place. — Florent et Alithe sont vantés par Paulin de Nole et ses contemporains. (Paulin mourut seulement en 431, mais il quitta la Gaule avant 400). — Fête le 4 juillet.

Début du v[e] siècle. — S. Urbain, sixième évêque de Langres. Fête le 2 avril.

Début du v[e] siècle. — S. Pégase, quatrième évêque de Périgueux, éloge par Paulin de Nole, dans Grégoire de Tours[45]. Dans le même texte, avec Simplice de Vienne, Diogénien d'Albi, Alithe de Cahors, Pégase de Périgueux, sont célébrés encore : S. Dynamius, deuxième évêque d'Angoulême, dont nous ignorons la date mortuaire, — S. Exupère d'Arreau, cinquième évêque de Toulouse, dont l'éloge se trouve aussi dans S. Jérôme[46], et dont la mort doit se situer vers 411. — Nous trouverons plus loin, cités dans le texte de Paulin rapporté par Grégoire, S. Vénérand de Clermont et S. Amand de Bordeaux.

Début v[e] siècle. — S. Taurin, premier évêque d'Évreux, qui serait venu de Rome, selon sa vie malheureusement très légendaire. Fête le 11 août.

Vers 405. — S. Spire (*Exuperius* ou *Suspirius* ou *Spirius*), premier évêque de Bayeux, situé sans preuve vers 140. Devint évêque de Bayeux vers 390. — La série des évêques se poursuit par S. Rufinien, puis S. Loup. Tous honorés ensemble le 25 octobre.

Vers 405. — S. Diogénien, premier évêque connu d'Albi, éloge par Paulin de Nole, dans Grégoire de Tours[45].

Vers 405. — S. Florent, ermite, disciple de S. Martin, retiré sur le mont Glonne, en Bretagne. Fête le 22 septembre.

Vers 406-407. — Au cours de la terrible invasion des Vandales, on signale les martyrs suivants : S. Nicaise (*Nicasius*), dixième évêque de Reims, massacré avec sa sœur, Ste Eutropie ; le diacre S. Florent ; le lecteur S. Jucundus. — De plus, ses disciples, S. Oriculus, avec ses sœurs, Ste Oricula et Ste Basilissa, furent mis à mort à Senuc, près de Grandpré, dans les Ardennes. — S. Diogène, d'origine grecque,

45. *Historia Francorum*, II, 13.
46. *Lettres* 47, 91, 95.

massacré par les Vandales, dans la région d'Arras. — On signale, en Gâtinais, un massacre de chrétiens, dont les noms sont inconnus et qui auraient été au nombre de 366. — S. Baussenge (*Balsemius*), sous-diacre, martyr à Arcis-sur-Aube. — S. Martin, martyr à Brive-la-Gaillarde. — S. Salvan ou Sauvan (*Silvanus*), martyr à Ahun (Creuse). — Remarquons que ces martyrs sont parfois attribués à l'invasion des Huns et d'Attila, en 451. La date de 406-407 semble mieux convenir.

Vers 407-409. — S. Victrice, septième évêque de Rouen. Avait été soldat romain. Il est connu par deux lettres de Paulin de Nole, racontant sa vie. Il fut l'une des grandes figures de son temps. Innocent I^er^ lui écrivit une lettre importante, pour détourner les Gaules de s'attacher à Milan, comme centre patriarcal. Fête le 7 août.

Vers 410. — S. Antioche, seizième évêque de Lyon, inscrit au martyrologe hiéronymien au 13 août.

Entre 400 et 410. — S. Venance, frère aîné de S. Honorat d'Arles. Fête le 30 mai. — Les deux frères pratiquèrent ensemble la vie érémitique, dans une île près de Cannes. Ils se rendirent ensuite, avec Caprais, en Orient, pour étudier la vie monastique. Mais Venance mourut en cours de route. Les Bollandistes ont placé sa mort vers 374, sûrement beaucoup trop tôt. Honorat et Caprais, de retour en Gaule, fondèrent le célèbre monastère de Lérins, qui devint une sorte de séminaire d'évêques et de saints. Il compta de très nombreux moines, vivant, un peu à leur gré, avec des règles très générales, les uns menant la vie érémitique, les autres livrés à la vie commune, tous cependant selon des principes d'ascétisme qui doivent être assez bien représentés par les célèbres *Collationes* de Jean Cassien. — La règle bénédictine y sera introduite, avant 675, par S. Aigulphe, venu de Saint-Benoît-sur-Loire, mais elle y provoquera de tels remous que S. Aigulphe sera assassiné par les mécontents.

Après 412. — S. Héros, huitième évêque d'Arles, chassé par l'usurpateur Patrocle, et dont S. Prosper d'Aquitaine, dans sa *Chronique*[47] dit qu'il était « disciple de S. Martin et saint homme » (*vir sanctus*).

Vers 418. — S. Amatre et son épouse Ste Marthe, qui gardèrent la continence d'un commun accord. Amatre devint le cinquième évêque d'Auxerre. Les époux sont honorés ensemble au 1^er^ mai. Leur vie, écrite au VI^e^ siècle, inspire confiance.

47. Migne, *Patr. lat.*, t. LI, col. 590.

Après 418. — S. Procule, deuxième évêque de Marseille[48].

Après 418. — S. Simplice II, cinquième évêque d'Autun, inscrit au martyrologe hiéronymien le 19 novembre.

420. — S. Sulpice Sévère, célèbre biographe de S. Martin, qui l'avait ordonné. Fête le 29 janvier.

Vers 420. — S. Salvin, troisième évêque de Verdun. Fête le 4 septembre.

Vers 422. — S. Elpide, dix-septième évêque de Lyon. Inscrit au martyrologe d'Adon au 2 septembre.

Avant 423. — S. Vénérand, septième évêque de Clermont, célébré par Paulin de Nole, et plusieurs fois par Grégoire de Tours[49]. Fête le 24 décembre.

Avant 426. — S. Castor, premier évêque connu d'Apt, dont cependant un évêque non-nommé fut présent à Arles, en 314, ce qui prouve que nos listes épiscopales offrent parfois de sérieuses lacunes. S. Castor avait été moine, c'est lui qui invita Cassien à rédiger le *De Institutis coenobiorum*. Fête le 20 septembre.

Vers 426. — S. Ours (*Ursus*), septième évêque de Troyes. Fête le 26 juillet.

429. — S. Honorat d'Arles, fondateur, avec S. Caprais, du monastère de Lérins, devenu dixième évêque d'Arles en 426, après l'usurpateur Patrocle. Sa vie a été écrite par S. Hilaire d'Arles, son disciple, cousin et successeur. Fête le 16 janvier.

Vers 429. — S. Jacques, premier évêque de Tarentaise (Moutiers), aurait été, selon sa légende peu sûre, moine à Lérins[50]. Fête le 16 janvier.

Avant 430. — S. Mion (*Medulfus*), ermite en Auvergne, Fête le 1er juin.

430. — S. Caprais, co-fondateur du monastère de Lérins, qu'il gouverna, après S. Honorat, de 426 à 430. Fête le 1er juin.

Vers 430. — S. Aignan (*Anianus*), cinquième évêque de Chartres. — Ce siège, fondé vers le milieu du IVe siècle, avait eu comme premiers titulaires : Advent, Optat, Valentin (attesté en 395, en compagnie de S. Martin de Tours), Martin. — Aignan fut vénéré après sa mort. Une église qui lui était dédiée fut détruite par un incendie en 1134[51]. Fête le 10 juin et le 7 décembre.

48. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 274.
49. *Historia Francorum*, II, 13; *De Gloria confessorum*, 35-37.
50. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 244.
51. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 419.

Vers 431-432. — S. Amand, troisième évêque de Bordeaux. Fête 8 juin. — Grégoire de Tours raconte à son sujet une curieuse histoire. Informé par une vision de la visite de S. Seurin (*Severinus*), venu d'Orient, il alla au-devant de lui, le salua par son nom, sans l'avoir jamais vu, lui céda son siège épiscopal, si bien que S. Seurin devint le quatrième évêque de Bordeaux, mais après sa mort, Amand reprit son siège[52]. Fête de S. Seurin, le 21 octobre.

Vers 432. — S. Léonce, premier évêque connu de Fréjus. Cassien lui dédia ses *Collationes*.

Après 432-avant 435. — S. Jean Cassien, peut-être scythe, plus probablement provençal d'origine, disciple de S. Jean Chrysostome. Venu à Marseille vers 415. Écrivit, à la demande de S. Castor d'Apt, les deux ouvrages mentionnés ci-dessus. Fonda le couvent double de Saint-Victor de Marseille. Père, sans s'en douter, d'une hérésie : le semipélagianisme, vivement combattue et condamnée sous le nom de « erreur des Marseillais ».

Vers 433. — S. Rufinien, deuxième évêque de Bayeux. Fête le 25 octobre.

Vers 436. — S. Marcel, neuvième évêque de Paris, plein de zèle, défenseur de son peuple, thaumaturge célèbre. Grégoire de Tours[52*] rapporte qu'il avait chassé de la ville de Paris un « serpent immense ». Fortunat avait écrit sa vie, en termes assez vagues du reste. Fête le 1er novembre.

Vers 437. — Ste Camille, disciple de S. Germain d'Auxerre, vierge à Escolives, près d'Auxerre. Fête le 3 mars.

Après 439. — S. Orientius, premier évêque connu d'Auch, qui devait dans la suite absorber le siège plus ancien d'Eauze. Orientius était inscrit au martyrologe hiéronymien au 1er mai.

Vers 440. — S. Domitien, ermite au diocèse de Lyon, fonda l'abbaye de Saint-Rambert-de-Joux, au diocèse actuel de Belley. Fête le 1er juillet.

Vers 441. — S. Michomère, disciple de S. Germain d'Auxerre. Fête le 30 avril.

Vers 440-441. — S. Amans (*Amantius*), premier évêque connu de Rodez. Fête le 4 novembre.

444. — S. Brice (*Brictius*), quatrième évêque de Tours. Il avait été moine sous S. Martin, qu'il n'avait pas toujours traité avec le respect désirable. Il fut persécuté à son tour et chassé de son siège, réhabilité au concile de Turin. Sulpice

52. Duchesne, *Fastes*, t. II, p. 60.
52*. *De Gloria confessorum*, 89.

Sévère parle de lui dans ses *Dialogues* II, ainsi que Grégoire de Tours[53]. Fête le 13 novembre.

Entre 445 et 460. — S. Vivien (*Bibianus* ou *Vivianus*), troisième évêque de Saintes, inscrit au martyrologe hiéronymien au 28 août. Dans sa vie, on mentionne avec grand éloge son prédécesseur, S. Ambroise, honoré lui aussi comme saint, le même jour[53*].

446. — S. Rotiri (*Rusticus*), prêtre à Aulnat, puis huitième évêque de Clermont[54]. Fête le 24 septembre.

448. — Ste Palladie, vierge, disciple de S. Germain d'Auxerre. Fête le 8 octobre.

Vers 448-450. — S. Germain d'Auxerre, sixième évêque du siège, d'abord moine à Lérins, où il fut le maître de S. Patrick, apôtre de l'Irlande. Germain mourut à Ravenne, probablement le 31 juillet 448. C'est à tort que Grégoire de Tours[55] le fait mourir à Rome, ce qui doit être interprété « sur la route de Rome ». Son corps fut ramené à Auxerre, par ses disciples, cinq vierges dont l'une, Ste Magnance, mourut peu après. La vie de S. Germain fut écrite, environ trente ans plus tard, par le prêtre Constance, de Lyon. Ce grand saint avait exercé une influence considérable. Fête le 31 juillet. Le propre de Sens fixe la fête de Ste Magnence au 26 novembre.

449. — S. Hilaire, onzième évêque d'Arles, successeur et biographe de S. Honorat, tint les conciles de Riez (439), Orange (441), Vaison (442). Fête le 5 mai.

Avant 450. — S. Claude, douzième évêque de Vienne, inscrit au martyrologe hiéronymien au 1er mai. Peut-être mort avant 443. Assista aux conciles d'Orange (441) et de Vaison (442).

449 ou 450. — S. Eucher, dix-neuvième évêque de Lyon, ancien moine de Lérins. Il eut une véritable famille de saints, ses deux fils : S. Véran, évêque de Vence, et S. Salonius, évêque de Genève, — et ses deux filles, Ste Tullie et Ste Consorce. Eucher fut d'autre part un écrivain remarquable, une des lumières de son temps. Fête le 16 novembre.

450. — S. Vincent de Lérins, frère (spirituel ?) de S. Loup de Troyes, l'un des plus illustres écrivains du monastère de Lérins. Fête le 24 mai.

Vers 450. — S. Chélidoine, deuxième évêque de Besançon. Il fut déposé par S. Hilaire d'Arles, pour avoir, étant

53. *Historia Francorum*, II, 1 et X, 31.
53*. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 72.
54. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 13.
55. *De Gloria confessorum*, 41.

encore laïc, épousé une veuve. Il en appela au pape S. Léon le Grand, qui lui donna raison et blâma S. Hilaire. Fête le 23 août.

Vers 450. — S. NECTAIRE, treizième évêque de Vienne, inscrit au martyrologe hiéronymien au 5 mai.

Vers 450. — S. MESME ou MEISME (*Maximus*), d'origine bretonne, disciple de S. Martin, d'abord moine à l'Ile-Barbe, près de Lyon, puis ermite près de Chinon, et fondateur du monastère de Saint-Mesme, qui fut détruit à la Révolution, mentionné dans Grégoire de Tours[56] comme « très grand par ses vertus comme par son nom ». Fête le 20 août.

Vers 450. — S. PAVACE, troisième évêque du Mans[57]. Fête le 24 juillet.

Vers 450. — S. NAZAIRE, abbé de Saint-Honorat-de-Lérins. Fête le 18 novembre.

Vers 450. — S. ÉVODE, neuvième évêque de Rouen. Fête le 10 octobre.

Vers 450. — S. AUGUSTALIS, premier évêque connu de Toulon, décédé à Arles, inscrit au martyrologe hiéronymien le 7 septembre.

451. — Année marquée par la terrible invasion d'Attila et des Huns. On peut rattacher à cet événement les martyrs suivants :

Ste OLIVARIA et Ste ARADEGUNDIS, martyres dans le Bassigny (Hte-Marne). — Ste GERMAINE et Ste HONORÉE, à Bar-sur-Aube. — S. MEMORIUS, diacre et ses compagnons, à Brolium, près Troyes, au lieu appelé aujourd'hui Saint-Mesmin (Aube), par corruption du nom *Memorius*. — Ste PORCAIRE, amie de Ste Palladie et disciple, comme elle, de S. Germain d'Auxerre, vierge et martyre de Sens. Fête le 8 octobre.

Vers 451. — S. CÉRASE (*Ceretius*), sixième évêque de Grenoble, assista aux conciles d'Orange en 441 et de Vaison en 442. Inscrit au martyrologe hiéronymien au 6 juin. — Selon une tradition, il aurait été chassé de son siège par les Burgondes et se serait réfugié à Eauze, où il mourut, ce qui explique sa présence sur la liste des évêques d'Eauze, d'où naturellement il faut le retrancher.

Après 451. — S. ARMENTAIRE, premier évêque connu d'Antibes. Fête le 16 février.

453. — S. AIGNAN (*Anianus*), originaire de Vienne, cinquième évêque d'Orléans, il organisa la lutte contre les Huns et délivra Orléans. Fête le 17 novembre.

56. *De Gloria confessorum*, 22.
57. Voir ci-dessus à l'an 390.

Vers 453. — S. Maurille, quatrième évêque d'Angers, fut trente ans évêque. Sa vie fut écrite, vers 620, par S. Maimbœuf, son onzième successeur. Fête le 13 septembre.

454. — S. Arateur, quatrième évêque de Verdun, de 421 à 454. Fête le 5 septembre.

Vers 455. — S. Ambroise, douzième évêque de Sens. Fête le 3 septembre.

Vers 460. — S. Valérien, premier évêque de Cimiez, près Nice. Assista aux conciles de Riez (439) et de Vaison (442); encore attesté en 455. On a de lui des homélies et des lettres[58]. Fête le 24 juillet.

Entre 450 et 490. — Plusieurs évêques de Metz : S. Urbice (15e). Fête le 20 mars. — S. Térence (17e). Fête le 29 octobre. — S. Gosselin (*Gunsolonius*) (18e). Fête le 31 juillet. — S. Romain (19e évêque du siège). Fête le 13 avril.

Vers 460. — S. Onésime, cinquième évêque connu de Soissons. Fête le 13 mai.

Vers 460. — S. Pallais II, treizième évêque de Bourges, beau-père de S. Simplice, qui en fut le quinzième. Fête le 8 mai.

Vers 460. — S. Maxime, ancien abbé de Lérins, premier évêque connu de Riez, en 433. Il assistait aux conciles de Riez (449), Orange (441), Vaison (442). Grégoire de Tours parle des miracles accomplis à son tombeau[59]. Sa vie fut écrite, au VIe siècle, par Dynamius et dédiée à Urbicus, septième évêque du siège[60]. Fête le 27 novembre.

461. — S. Eustoche, septième évêque de Tours, dont parle Grégoire, son quinzième successeur[61]. Siégea dix-sept ans. Fête le 19 septembre.

461. — S. Rustique, troisième évêque connu de Narbonne (un cas où nos listes semblent sûrement très incomplètes). Il avait été moine à Saint-Victor de Marseille. Il était le fils de l'évêque Bonose et neveu de S. Arator, évêque de Verdun. Élu à Narbonne, en 427. Fête le 26 octobre.

Avant 463. — S. Nizier (*Nicetas*), quatorzième évêque de Vienne, inscrit au martyrologe hiéronymien au 5 mai.

Vers 462. — S. Namace, neuvième évêque de Clermont, fonda la cathédrale[61*]. Fête le 27 octobre.

Vers 462. — S. Mamertin, abbé à Auxerre. Fête le 30 mars.

58. Migne, *Patr. lat.*, t. LII, col. 691.
59. *De Gloria confessorum*, 83.
60. Migne, *Patr. lat.*, t. LXXX, col. 31-40.
61. *Historia Francorum*, II, 1 et 14; X, 31.
61*. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 16-17.

463. — S. Romain, qui, avec S. Lupicin († 480), son frère, après avoir été moine à l'Ile-Barbe à Lyon, fonda le monastère de Condat (mot gaulois qui signifie confluent). Dans la suite, le couvent prit le nom de Saint-Oyend, du troisième abbé (*Eugendus*), et au XII^e^ siècle, celui de Saint-Claude, quatrième archevêque de Besançon, qui vint y finir ses jours. Cette abbaye célèbre fournit de nombreux saints et posséda d'immenses territoires[62]. Fête de S. Romain, le 28 février et de S. Lupicin, le 21 mars. On leur associe S. Palladius, dont la fête tombe le 13 janvier.

Vers 463. — S. Prosper d'Aquitaine, historien et théologien illustre, grand champion des idées augustiniennes, contre « les Marseillais » ou semipélagiens. Fête le 25 juin.

Vers 463. — S. Pétrone, treizième évêque de Die, de famille sénatoriale. Fête le 10 janvier.

Vers 465. — S. Loup (*Lupus*), troisième évêque de Bayeux, auquel on associe S. Ausiaque, un de ses prêtres. Fête le 25 octobre.

Après 465. — S. Véran, deuxième évêque de Vence, fils de S. Eucher (voir à 450), et élève de Salvien à Lérins. Fête le 9 septembre.

470. — S. Polichrone, cinquième évêque de Verdun, disciple de S. Loup de Troyes, grand thaumaturge. Fête le 30 avril.

470. — SS. Ravenne et Rasyphe, le premier prêtre, le second diacre, martyrs à Sées. Selon leur légende, ils auraient été missionnaires en Bretagne, puis réfugiés près de Sées, où ils auraient subi le martyre. Fête le 23 juillet.

470. — S. Éparque, dixième évêque de Clermont, dont Grégoire de Tours fait un grand éloge[63]. Fonda le monastère de Chanturgue.

Vers 470. — S. Salonius, frère de S. Véran, et deuxième évêque connu de Genève. On possède une lettre au pape Léon le Grand, signée des deux frères et de S. Cérase de Grenoble. Fête le 28 septembre.

Vers 470. — S. Montan, ermite à La Fère et à Iré-les-Prés, près de Montmédy. Fête le 20 septembre.

Vers 472. — S. Elladius ou Alodius, septième évêque d'Auxerre, inscrit au martyrologe hiéronymien au 28 septembre.

Entre 470 et 485. — S. Abraham, originaire des bords de l'Euphrate, alla étudier la vie monastique en Égypte, fut

62. Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, 1.
63. *Historia Francorum*, II, 21.

enlevé comme esclave, mais, au bout de cinq ans, put s'échapper et vint en Gaule, où il fonda un monastère dédié à S. Cyricus, et qui s'appela, pour cette raison : Saint-Cirgues, plus tard, une paroisse de Clermont. Sidoine Apollinaire composa l'épitaphe du saint. Grégoire de Tours fit son éloge[63*]. Fête le 15 juin.

Vers 473. — S. Jean, troisième évêque connu de Chalon-sur-Saône. Fête le 15 mai.

Entre 466 et 484. — S. Gaudens et Ste Livrade (*Liberata*), S. Gérin (*Girinus*), martyrs des Wisigoths ariens. Fêtes respectives les 30 août, 28 janvier et 12 octobre.

Avant 475. — S. Fraterne, huitième évêque d'Auxerre. Fête le 29 septembre.

Vers 475. — S. Amable, prêtre de Riom, patron de cette ville[64]. Fête les 11 juin et 3 juillet.

Vers 475. — S. Dulcidius, deuxième évêque d'Agen, éleva une basilique à S. Caprais et Ste Foy. Fête le 16 octobre.

Vers 475. — S. Eutrope, troisième évêque d'Orange. Ami de Fauste de Riez. Reçut une lettre de Sidoine Apollinaire. Sa vie fut écrite par Verus, son successeur, qui dit de lui que « profondément pénétré de l'Esprit-Saint, il avait un don admirable pour l'éveiller dans les âmes ». Fête le 27 mai.

Vers 475. — S. Mamert, quinzième évêque de Vienne, frère du poète chrétien Claudien Mamert, institua les Rogations. Sur l'occasion de cette institution, voir un curieux récit de Grégoire de Tours[64*]. Fête le 11 mai.

477. — S. Simplice, quinzième évêque de Bourges, sacré par Sidoine Apollinaire, dont nous possédons le discours. Fête le 1er mars.

479. — S. Sidoine Apollinaire, onzième évêque de Clermont, écrivain célèbre en son temps. La date de sa mort a été parfois retardée jusqu'à 488 ou 489. Fête le 21 août.

Vers 479. — S. Loup de Troyes, huitième évêque du siège, né à Toul, en 383, marié durant sept ans, moine à Lérins, évêque en 427. Homme éminent, qui forma S. Sévère de Trèves, S. Polichrone de Verdun, S. Camélien de Troyes, S. Alpin de Châlons-sur-Marne[65]. Fête le 29 juillet.

Vers 480. — S. Sévère, prêtre à Vienne. Fête le 8 août.

Vers 480. — S. Manvieu (*Magnoveus*), donné à tort comme évêque de Bayeux, mais inscrit au martyrologe hiéronymien comme abbé, au 25 mai.

63*. *Vitae Patrum*, 3.
64. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 33.
64*. *Historia Francorum*, II, 34 fin.
65. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 67.

Vers 480. — S. Maimbœuf (*Maimbodus*), Irlandais, massacré par des brigands à Dampierre, au diocèse de Besançon. Fête le 23 janvier.

Vers 480. — S. Possessor, sixième évêque de Verdun. Fête le 11 mai.

Vers 480. — S. Point (*Pontius*), moine de Condat, défricha la région du lac de Joux, qui prit son nom : lac de Saint-Point. Fête 23 mai.

Vers 480. — S. Sabinien, diacre, disciple de S. Romain de Condat. Fête le 23 décembre.

Entre 480 et 490. — S. Hésychius, seizième évêque de Vienne, père de S. Avit qui lui succéda et de S. Apollinaire, évêque de Valence. Fête le 16 mars.

Entre 480 et 500. — S. Corentin, donné à tort comme premier évêque de Quimper, car il en est le troisième connu. Ne put être évêque avant 461 et fut contemporain de S. Guénolé, mort vers 500. — Sa légende, de basse époque, lui rattache un auxiliaire, S. Tudy (*Tudinus*). Fête de S. Corentin, le 12 décembre; de S. Tudy, le 9 mai.

Vers 484. — S. Léonce, treizième évêque d'Arles, fut en correspondance étroite avec le pape Hilaire, en qualité de métropolitain du sud des Gaules.

Entre 486 et 502. — S. Firmin, septième évêque de Verdun. Fête le 4 mai.

487. — S. Auspice, cinquième évêque de Toul, cité avec éloge par Sidoine, son correspondant. Fête le 8 juillet.

Vers 487. — S. Agraecius, treizième évêque de Sens, glorifié dans Sidoine. Fête le 13 juin.

490. — S. Apronçule, d'abord dixième évêque de Langres, chassé de son siège par les Burgondes, réfugié à Clermont, où il succéda à S. Sidoine, comme douzième évêque du siège, en 479[66]. Fête le 14 mai.

Vers 490. — S. Minase (*Minausius*), deuxième abbé de Condat. Fête le 20 janvier.

Vers 490. — S. Vaise (*Vasius*), massacré par ses héritiers inquiets de ses trop grandes aumônes, honoré comme martyr à Saintes. Fête le 16 avril.

Entre 485 et 490. — S. Euphrone, sixième évêque d'Autun, attesté dès 452, reçut une lettre de Sidoine, vers 475. — Selon Grégoire de Tours[67], il éleva, étant encore prêtre à Autun, une basilique à S. Symphorien, et envoya, « dans un

66. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 36 et III, 2.
67. *Historia Francorum*, II, 15.

esprit de grande dévotion », le marbre qui recouvrait le tombeau de S. Martin à Tours. Fête le 3 août.

Vers 490. — S. Victeur (*Victurius*), le quatrième et le plus célèbre des évêques du Mans aux temps mérovingiens, attesté dès 453, siégea quarante ans. Fête le 1er septembre.

Vers 490-500. — Sept filles du comte de Perthes, Sigmarus, Stes Lintrude, Hoïlde, Amata, Pusina, Menehould (*Manechildis*), Francula et Liberia reçurent le voile des vierges des mains de S. Alpin, évêque de Châlons-sur-Marne, et vécurent dans la maison paternelle, d'une vie laborieuse et mortifiée. Bel exemple de toute une famille de saints ! Fête commune, le 24 septembre.

Vers 490. — Ste Céronne, vierge au diocèse de Sées. Fête le 16 novembre.

491. — S. Perpetuus, huitième évêque de Tours, siégea trente ans, agrandit la basilique de Saint-Martin[68]. Cité dans Sidoine et Grégoire de Tours. Fête le 30 décembre.

491. — S. Patient, vingtième évêque de Lyon, inscrit au martyrologe hiéronymien au 11 septembre. Vanté par Grégoire de Tours pour sa charité au cours d'une famine[68*] et par Sidoine[69].

Après 492. — S. Honorat, sixième évêque de Marseille, auteur de la vie de S. Hilaire d'Arles[69*]. Fête le 31 août.

493. — S. Lupicin, vingt et unième évêque de Lyon, inscrit au martyrologe hiéronymien au 3 février.

493. — S. Fauste, deuxième évêque de Riez, depuis 462, exilé par Euric, roi des Wisigoths, de 477 à 485, abjura le semipélagianisme et convertit le prêtre Lucidus, prédestinatien. Loué par Sidoine Apollinaire. Fête le 28 septembre.

Vers 495. — S. Kenan ou Kaledoc, Irlandais, ermite au diocèse de Léon (Bretagne). Fête le 12 septembre.

Vers 496. — S. Turibe, cinquième évêque du Mans. Fête le 16 avril.

498. — S. Volusien, neuvième évêque de Tours, chassé par les Wisigoths, à cause de ses sympathies franques, mort à Toulouse en exil. Fête le 18 janvier.

Vers 500. — S. Sever, venu de Syrie, maître de S. Maixent, abbé à Agde, célébré par Grégoire de Tours. Fête le 25 août.

Fin du Ve siècle. — S. Cannat, donné comme septième évêque de Marseille, mais son épiscopat reste discuté et douteux, fête le 15 octobre. — S. Censurius, neuvième évêque d'Auxerre, fête le 10 juin. — S. Flavien, septième évêque

68. *Historia Francorum*, II, 14 et 26; X, 31; et *Mirac. Mart.*, I, 6.
68*. *Historia Francorum*, II, 24 fin.
69. *Epistolae*, VI, 12. — 69*. Migne, *Patr. lat.*, t. L, col. 1219.

d'Autun, inscrit au martyrologe hiéronymien au 22 août et dans le propre d'Autun au 23. — S. Flou (*Flosculus*), onzième évêque d'Orléans, au martyrologe hiéronymien le 2 février. — Ste Géorgie[70], vierge à Riom, fête le 15 février. — S. Lupicin, ermite près d'Eygurande, puis à Trésel (Allier)[71], fête le 27 juin. — S. Moniteur, neuvième évêque d'Orléans et son successeur S. Prosper, inscrit au martyrologe hiéronymien au 26 juillet, gratifié d'une lettre de Sidoine Apollinaire (VIII, 15). — Ste Pappola, dont Grégoire de Tours raconte qu'elle vécut trente ans dans un monastère d'hommes, sans se faire connaître, afin d'échapper aux recherches de ses parents opposés à sa vocation, fête le 31 janvier[72]. — S. Paterne l'Ancien, deuxième évêque connu de Vannes (461-490 ?), fête le 15 avril. — S. Salvien, prêtre et écrivain ecclésiastique, à Marseille, fête le 22 juillet. — Ste Sicaire, vierge à Orléans, fête le 2 février.

Enfin, on peut rattacher, semble-t-il, au V^e^ siècle, les saints suivants, aux légendes par ailleurs peu sûres :

Ste Carissime, vierge-recluse, puis religieuse à Vioux, près Gaillac. — S. Eutrope, disciple de S. Martin de Saujon, au diocèse de Saintes, fête le 7 décembre. — Ste Eutropie, veuve en Auvergne, fête le 15 septembre. — S. Flovié (*Flodoveus*), martyr honoré en Touraine, fête le 3 mai. — Ste Hélène, vierge à Auxerre, fête le 22 mai. — S. Justin et S. Mesclin (*Misilinus*), au territoire de Béziers, signalés par Grégoire de Tours[72*]. — S. Gaud (*Waldus*), dont les reliques furent retrouvées en 1131, à Saint-Pair, au diocèse d'Avranches, et que la tradition, très incertaine, donnait comme un évêque d'Évreux, fête le 31 janvier. — Ste Gertrude, vierge-martyre à Vaux-en-Dieulet (Ardennes), fête le 1^er^ mai. — S. Jacut (*Jacutus* ou *Jacobus*), frère de S. Guénolé, en Bretagne, fête le 6 février. — S. Junien de « Commodoliacum », aujourd'hui Saint-Junien[-sur-Vienne] (Haute-Vienne), disciple de S. Amand, dont il habita quarante ans la cellule après la mort de son maître. La date approchée de sa mort peut être insinuée par le fait que l'évêque de Limoges, Rorice, qui mourut en 507, fut guéri à son tombeau et lui éleva une basilique. Fête le 16 octobre. — S. Livier ou Livaire (*Libarius*), martyr à Marsal, diocèse de Metz, fête le 16 juillet. — S. Louans ou Lupance (*Lupantius*), ermite près de Chinon, fête le 6 novem-

70. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 70.
71. Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, 13.
72. *De Gloria confessorum*, 16.
72*. *De Gloria confessorum*, 49.

bre. — S. Lucain d'Aquitaine, martyr à Lagny près Paris, fête le 30 octobre. — S. Macaire, apôtre des Mauges et du Bocage angevin. — Ste Maure et Ste Brigitte, avec leur frère S. Hypsadus, et deux compagnes, martyrs à Balagny, près de Creil, fête le 11 mai. — S. Naamas ou Namace, diacre au diocèse de Rodez, fête le 4 novembre. — Ste Néomadie ou Néomaie, vierge à Monterre-Silly, en Poitou, fête le 14 janvier. — S. Romble ou Romule (*Romulus*), abbé de Saint-Pierre-de-Subligny (Cher). — SS. Thalaz, évêque missionnaire, et Baye, prêtre, honorés à Issoudun, fête le 30 octobre. — S. Vèle (*Basilius*), ermite à Quimper. — S. Venance, abbé à Saint-Martin-de-Tours, que Grégoire présente comme *vir magnificae sanctitatis*[73].

*
* *

Pour terminer ce tableau du v[e] siècle, disons qu'aux cinquante-huit sièges épiscopaux existant vers 400, s'ajoutèrent, avant 500, vingt-neuf sièges nouveaux : Tarantaise, Avignon, Carpentras, Toulon, Aix, Riez, Fréjus, Gap (?), Antibes, Vence, Cimiez, Thorame, Castellane, Lodève, Uzès, Rodez (?), Albi, Auch, Lectoure (?), Comminges (?), Couserans (?), Bazas, Évreux (?), Rennes, Quimper, Vannes, Saint-Pol-de-Léon, Senlis (?), Beauvais (?).

SIXIÈME SIÈCLE

501. — S. Rustique, vingt-deuxième évêque de Lyon, épitaphe retrouvée à Saint-Nizier (1308). Fête le 25 avril.

Début du vi[e] siècle. — S. Grat, de Lichos, premier évêque d'Oloron, assistait au concile d'Agde en 506. Fête le 11 octobre.

Vers 502. — S. Éone (*Aeonius*), quatorzième évêque d'Arles, né à Chalon-sur-Saône, reconnu comme métropolitain, contre l'évêque de Vienne, par le pape Symmaque, en 500. Fête le 30 août.

Vers 504. — S. Vallier (*Valerius* ou *Valerianus*), huitième évêque de Poitiers. Fête le 22 janvier.

Vers 504. — S. Guénolé (*Guingagoleus*), fondateur de l'abbaye de Landevennec, vers l'an 485, près de Brest. Fête le 3 mars.

Vers 505. — S. Athenius, deuxième évêque connu de Rennes.

73. *De Gloria confessorum*, 15.

Vers 505. — S. Principe, sixième évêque de Soissons. Selon Hincmar, il était le frère de S. Remi de Reims. Fête le 25 septembre.

Vers 507. — S. Rorice ou Rurice Ier, deuxième évêque connu de Limoges — séparé par un immense intervalle de S. Martial, ce qui suggère une fois encore que nos listes ont de graves lacunes, parfois. Promu après 485, guéri au tombeau de S. Junien à qui il éleva une basilique. Il fut ami de S. Sidoine et de S. Fauste de Riez. Ce dernier lui conseilla d'embrasser la continence avec sa femme Iberia. Fête le 20 juillet.

Vers 507. — S. Galactoire, assista au concile d'Agde, sous le titre *episcopus de Bearno*, martyrisé par les Wisigoths. Fête le 27 juillet.

Vers 508. — S. Ours, dont Grégoire de Tours raconte l'histoire[74]. Venant de Cahors, il fonda, en Berry, deux monastères : Toiselay et Heugues; puis un autre dans l'Yonne, à Pontigny; enfin à Sennevières, en Touraine. — Une autre légende, dont Grégoire ne sait rien, le fait élire comme dixième évêque d'Auxerre, pour avoir préservé cette cité, par ses prières, d'un terrible incendie. Fête le 29 juillet.

Vers 509. — S. Solenne (*Solemnis*), treizième évêque de Chartres, originaire de Châteaudun[75]. Fête le 22 janvier.

Vers 510. — S. Oyend (*Eugendus*), troisième abbé de Condat, qui prit son nom, jusqu'au XIIe siècle. Fête le 1er janvier.

Vers 510. — S. Alpin, huitième évêque de Châlons-sur-Marne, disciple de S. Loup de Troyes, aurait été quarante-sept ans évêque. Fête le 7 septembre.

510. — S. Marcel, quatrième évêque connu de Die, sa vie fut écrite en vers par Vulfinus, au IXe siècle. Fête le 9 avril.

Entre 510 et 520. — S. Léonien, ermite à Saint-Pierre-de-Vienne, puis fondateur du monastère de Saint-André-le-Haut. Fête le 16 novembre.

Après 511. — S. Tétrade, seizième évêque de Bourges. Au martyrologe hiéronymien au 16 février.

Après 511. — S. Principe, sixième évêque connu du Mans. grand bienfaiteur des pauvres et des malades. Fête le 16 septembre.

Après 511. — S. Libanius, neuvième évêque de Senlis. Fête le 7 février.

Après 511. — S. Théodose, onzième évêque d'Auxerre, inscrit au martyrologe hiéronymien au 17 juillet. Ces quatre der-

74. *Vitae Patrum*, 18.
75. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 21.

niers évêques ont signé au concile d'Orléans de 511, et donc sont morts après cette date.

512. — Ste Geneviève, célèbre vierge de Paris, sauva la cité des Huns. Du temps de Grégoire de Tours on lui attribuait la résurrection d'un mort, opérée de son vivant[1]. Fête le 3 janvier. On lui associe Ste Ante (*Alda*), sa compagne. Fête le 18 novembre.

513. — S. Marien, ermite au confluent du Cher et de la Tarde, près d'Évaux (Creuse)[2]. Fête le 19 août.

Vers 514. — S. Étienne, vingt-troisième évêque de Lyon, au martyrologe hiéronymien le 13 février.

Vers 515. — S. Amance, troisième évêque connu de Besançon, ordonna prêtre S. Lautein, fondateur des monastères de Saint-Lautein et de Mesnay, fin du v^e^ siècle. — Lautein mourut vers 518. Fête de S. Amance le 6 juillet; de S. Lautein le 1^er^ novembre.

515. — S. Maixent (*Maxentius*), né vers 448, formé par S. Sever d'Agde († vers 500), s'enfuit, pour échapper à sa popularité, au diocèse de Poitiers, où il fonda une abbaye qui porta son nom. Résista courageusement aux Wisigoths ariens et fut très aimé de Clovis. Grégoire de Tours raconte des miracles accomplis par lui, lors de la campagne contre les Wisigoths, en 507[3]. Fête le 26 juin.

515. — S. Euphraise, treizième évêque de Clermont[4]. Fête le 15 mai.

516. — S. Apollinaire, quatorzième évêque de Clermont, fils de Sidoine Apollinaire, inscrit au martyrologe hiéronymien au 26 septembre. Il est curieux toutefois d'observer que Grégoire de Tours, après avoir raconté son élévation à l'épiscopat, dit qu'il en jouit « injustement », durant quatre mois, après quoi il mourut[5].

518. — S. Avit, dix-septième évêque de Vienne, fils de S. Hesychius et frère de S. Apollinaire de Valence. Fut le chef de l'épiscopat catholique sous les Burgondes ariens. Grégoire de Tours parle avec admiration de ses œuvres et de son éloquence[6]. Fête le 5 février.

Vers 520. — S. Mesmin ou Mémin (*Maximinus*), dont la vie ne nous est connue que par des légendes peu dignes de foi.

1. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 91.
2. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 81.
3. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 37.
4. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, III, 2.
5. *Historia Francorum*, III, 2.
6. *Historia Francorum*, II, 34.

du IXe siècle, et par les *Miracles de saint Maximin* de l'hagiographe Létald, du Xe siècle. Il faut retenir toutefois qu'il avait donné son nom à l'abbaye de Micy, située à deux lieues au sud-ouest d'Orléans, qui joua un grand rôle au VIe siècle. Cette abbaye ne portait pas encore son nom au temps où écrivait Grégoire de Tours[7]. La fondation serait datée de 502, mais cette date n'est attestée que par un diplôme dont la fausseté a été reconnue. Mesmin aurait été neveu de S. Euspice. Ce qui est sûr, c'est que l'abbaye devint une sorte d'école de vie ascétique d'où l'on sortait pour mener la vie érémitique. La *Vita sancti Carilefi*, attribuée faussement à S. Siviardus, affirme que Mesmin avait fondé le monastère de Micy (*Miciacum*), grâce aux libéralités de Clovis et de Clotilde[8]. Fête le 11 décembre.

Vers 520. S. Apollinaire, quatrième évêque de Valence, frère de S. Avit. Fête le 5 octobre.

Vers 520. — S. Pragmace, huitième évêque connu d'Autun. Fête le 22 novembre.

Vers 521. — S. Basile, deuxième évêque connu d'Aix-en-Provence, depuis 472. Fête le 1er janvier.

521. — S. Lézin (*Licinius*), onzième évêque de Tours, né à Angers, visita les lieux saints et fonda un monastère sur sa propriété à Angers, puis fut élu évêque de Tours[9]. Fête le 1er novembre.

522. — S. Donat, prêtre d'Orléans, devint ermite à Sisteron. Fête le 19 août.

524. — S. Sigismond, successeur de Gondebaud, roi des Burgondes, converti par S. Avit de Vienne, mis à mort par ordre de Clodomir, fils de Clovis. Fête le 30 avril.

524. — S. Viventiol, vingt-quatrième évêque de Lyon, peut-être frère de S. Étienne († vers 514), à qui il succéda. Avait été moine à Saint-Oyend et fut ami de S. Avit. Fête le 12 juillet.

Vers 525. — S. Eptade d'Autun, ermite à Cervon, diocèse de Nevers, près de Corbigny. Fête le 24 août.

Vers 525. — S. Phalier (*Phalerius* ou *Phahletrius*), ermite à Chabrie (Indre). Fête le 23 novembre.

Vers 525. — S. Gildard (*Gildaredus*), quatorzième évêque de Rouen, assistait au concile d'Orléans de 511. Sa vie a été très embellie par la légende : on en fit un frère jumeau de S. Médard, né, sacré et mort le même jour que lui ! Fête le 8 juin

7. *Historia Francorum*, III, 6.
8. Migne, *Patrologie latine*, t. LXXIX, col. 1250.
9. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 39 et 43; X, 31.

Vers 525. — S. SILVESTRE, quatrième évêque de Chalon-sur-Saône, dont Grégoire de Tours dit qu'il siégea quarante-deux ans[10]. C'est lui qui tonsura S. Césaire d'Arles en 486. Fête le 20 novembre.

Vers 525. — S. ANTOINE, moine à Lérins. Fête le 28 décembre.

Vers 525. — S. PAUL, quinzième évêque de Sens, frère et successeur de S. Heraclius. Fête le 5 juillet.

525-526. — S. QUINTIEN, deuxième évêque de Rodez, chassé par les Wisigoths en 511; devint, en 515, le quinzième évêque de Clermont[11]. Fête le 13 novembre.

Vers 527. — S. POURÇAIN (*Portianus*), d'abord esclave, puis moine et abbé du monastère qui prit ensuite son nom : Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier). Grégoire de Tours lui consacre une assez longue notice[12]. Il associe à sa mémoire celle de son ami, S. PROTAIS, moine à Combronde (Puy-de-Dôme). Fête de l'un et de l'autre le 24 novembre.

Vers 527. — S. MARS, abbé à Clermont, très vénéré de son vivant et après sa mort survenue à l'âge de quatre-vingt-dix ans[13]. Fête le 15 avril.

Vers 527. — S. FLORENT, cinquième évêque d'Orange. Fête le 17 octobre.

Vers 528. — S. AVENTIN, quatorzième évêque de Chartres. Fête le 4 février.

Vers 529. — Ste CÉSARIE, sœur de S. Césaire d'Arles, première abbesse du monastère fondé par son frère à Arles. Elle eut pour lui succéder Ste Césarie la Jeune, dont on ignore si elle lui était parente. Fête le 12 janvier.

Vers 529. — S. VANNE ou VENNE (*Vito*), huitième évêque de Verdun qui a donné son nom à la congrégation de Saint-Vanne. Fête le 14 novembre.

Après 529. — S. CONSTANT ou CONSTANTIN, premier évêque certain de Gap, inscrit au martyrologe hiéronymien au 12 avril.

Vers 530. — S. GRÉGOIRE, douzième évêque d'Auxerre, mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, inscrit au martyrologe hiéronymien au 19 décembre.

Vers 530. — S. SENOUX, SÉNY ou SERNIS (*Isserninus*), évêque irlandais, devenu ermite en Basse-Bretagne. Fête le 19 septembre.

10. *De Gloria confessorum*, 35.
11. GRÉGOIRE DE TOURS, *Vitae Patrum*, 4.
12. *Vitae Patrum*, 5.
13. GRÉGOIRE DE TOURS, *Vitae Patrum*, 14.

Vers 530. — S. Mars, prêtre, ermite en Bretagne, a donné son nom à treize communes de Loire-Inférieure, Sarthe, Mayenne, Vendée, Orne. Fête le 21 juin.

Vers 530. — Ste Céline (*Coelinia*), vierge, disciple et amie de Ste Geneviève. Obtint la conversion de son fiancé qui lui rendit sa parole et lui permit de se consacrer à Dieu, à Meaux. Fête le 21 octobre.

530. — S. Mélaine (*Melanius*), troisième évêque connu de Rennes[14]. Fête le 6 janvier et le 6 novembre.

Vers Vers 530. — S. Avy (*Avitus*), successeur de S. Mesmin, abbé de Micy. Il avait été ermite à Menat (Auvergne), fonda un monastère à Châteaudun. Fut grand ami de S. Calais (*Carilefus*)[15]. Fête le 17 juin.

Entre 530 et 550. — S. Wulgis ou Vulgis, ermite à Troësnes (Aisne), diocèse de Soissons. Fête le 24 septembre.

Après 531. — S. Dyé (*Deodatus*), ermite en Blésois, fonda une abbaye à Blois, avec son disciple Bauderimus. (Il y a un Saint-Dyé en Loir-et-Cher). Fête le 24 avril.

Vers 532. — S. Fraimbault (*Frambaldus*), originaire d'Auvergne, moine à Micy, puis ermite en Passais (Maine), où il fonda un monastère. Deux communes portent son nom, l'une dans la Mayenne, l'autre dans l'Orne. Fête le 16 août.

532. — S. Trojan, cinquième évêque connu de Saintes, enseveli près de S. Vivien, selon Grégoire de Tours[16]. Fête le 30 novembre.

Vers 533. — S. Thierry (*Theodoricus*), disciple de S. Remi, abbé du Mont-d'Or, à Reims. Fête le 1er juillet.

Vers 533. — S. Drouaud (*Droctoaldus*), quatorzième évêque d'Auxerre. Il est à noter que, de tous les évêques d'Auxerre, jusqu'au VIIe siècle, Drouaud est le seul qui ne soit pas inscrit au martyrologe hiéronymien[16*]. Fête le 8 novembre.

Vers 533. — S. Celsin ou Soussin (*Celsinus*), prêtre et confesseur à Reims, disciple de S. Remi, était fils de Ste Balsamie. Fête le 25 octobre.

Après 533. — S. Julien, dix-huitième évêque de Vienne. fête le 22 avril.

14. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 55.

15. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, III, 6 et *De Gloria confessorum*, 99. — Voir aussi *Vita sancti Carilefi*, faussement attribuée à Siviardus, dans Migne, *Patr. lat.*, t. LXXIV, col. 1249 et suiv.

16. *De Gloria confessorum*, 59.

16* Ne pas oublier que, selon Duchesne, le martyrologe hiéronymien, dans sa forme actuelle, aurait été rédigé à Auxerre, vers 592-600.

Vers 535. — S. Lyé (*Laetus*), né en Berry, moine à Micy, puis ermite en Sologne et en Beauce (Saint-Lyé, commune du Loiret). Fête le 5 novembre.

Vers 535. — S. Florentin, abbé des Saints-Apôtres, à Arles. Fête le 12 avril.

Vers 535. — S. Hilaire d'Oisé, confesseur au Mans. Fête le 1er juillet.

535. — S. Remi, quinzième évêque de Reims, né vers 440, de noble famille gallo-romaine, évêque à vingt-deux ans. Il siégea soixante-treize ans ! On sait le rôle capital qu'il joua dans la conversion et le baptême de Clovis. Grégoire de Tours, qui parle souvent de lui dans son *Histoire des Francs*, lui attribue la résurrection d'une jeune fille et de nombreux autres miracles[17]. Fête le 1er octobre.

535. — S. Romain, successeur très éphémère de S. Remi, à Reims. Avait été moine à Saint-Oyend et abbé de Mantenay. Fête le 23 octobre.

535. — S. Loup (*Lupus*), septième évêque de Soissons, neveu et successeur de S. Principius. Fête le 19 octobre.

Vers 536. — S. Vigor, quatrième évêque de Bayeux, disciple de S. Vaast, fonda l'abbaye de Saint-Vigor-le-Grand, près Bayeux. Fête le 1er novembre.

536. — S. Camilien, neuvième évêque de Troyes, disciple de S. Loup. Fête le 28 juillet.

Vers 538. — S. Aventin, avait été serviteur de S. Loup à Troyes et devint ermite près de cette ville[18]. Fête le 4 février.

Vers 538. — S. Aaron, abbé d'Aleth, au diocèse de Saint-Malo. Fête le 22 juin.

Après 538. — S. Vincent, dixième évêque de Troyes, éleva une basilique sur la tombe de S. Aventin, dont on vient de parler. Mort avant 549. Fête le 4 février aussi.

539-540. — S. Grégoire, comte d'Autun, puis seizième évêque de Langres. Fête le 6 novembre. Fait curieux, il siégea trente-trois ans et eut pour successeur son fils S. Tétrice, qui siégea aussi trente-trois ans. Grégoire de Tours était, par sa mère, petit-fils de S. Tétrice. Il parle à maintes reprises de ces nobles ancêtres.

Vers 540. — S. Leubasse ou Leubais (*Leobatius*), abbé de Sennevières, monastère fondé par S. Ours († 508)[19]. Fête le 13 février.

17. *De Gloria confessorum*, 79.
18. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 68.
19. Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, 18.

Vers 540. — S. Vaast ou Gaston (*Vedastus*), deuxième évêque connu de Cambrai-Arras, installé par S. Remi. Siégea quarante ans. Fête le 6 février.

Vers 540. — S. Bômer (*Baudemirus*), compagnon de S. Dyé († après 531), né en Auvergne, moine à Micy, ermite dans le Maine après la mort de son maître. Lors des invasions normandes, son corps fut transféré à Tulle. Il y a un Saint-Bômer en Eure-et-Loir, un autre dans l'Orne. Fête le 4 août.

Vers 540. — S. Hernin, venu de Grande-Bretagne en Armorique, ermite à Duault (Côtes-du-Nord). Fête le 2 novembre.

Vers 540. — S. Mieux (*Miocus*), ermite qui donna son nom à Coëtmieux (Côtes-du-Nord). Fête le 2 novembre.

Vers 540. — S. Tranquille, abbé de Saint-Bénigne-de-Dijon. Fête le 15 mars.

Vers 540. — S. Pantagathe, vingtième évêque de Vienne. Fête le 17 avril.

Vers 540. — S. Antoine de Liaroles, ermite, martyr des Wisigoths, près d'Agen. Fête le 2 septembre.

Vers 540. — S. Séverin, ermite à Celles, en Berry, puis, semble-t-il, près de Paris, o ùil fut le maître de S. Cloud, petit-fils de Clovis. Fêtes le 10 juin et le 24 novembre.

Vers 540. — S. Hilaire, troisième évêque de Mende. Son nom défiguré en Ilier ou Chély se retrouve à Saint-Chély (Aveyron), Saint-Chély d'Apcher (Lozère) et Saint-Chély-du-Tarn (Lozère). Fête le 25 octobre.

Vers 540. — S. Bertaud (*Bertaldus*) et S. Amand, prêtres et ermites à Château-Porcien, au diocèse de Reims. Fête le 16 juin.

Vers 540-541. — S. Agrippin, neuvième évêque connu d'Autun, qui ordonna diacre et prêtre S. Germain, évêque de Paris. Fête le 1er janvier.

Entre 540 et 549. — S. Fal ou Phal (*Fidolus*), abbé qui donna son nom à Saint-Phal (Aube). Fête le 16 mai.

Vers 541. — S. Léon, seizième évêque de Sens, inscrit au martyrologe hiéronymien au 22 avril.

Vers 542. — S. Loup, vingt-cinquième évêque de Lyon, cité dans la vie de S. Lubin de Chartres, comme un célèbre anachorète. Fête le 25 septembre. Il avait été d'abord abbé de l'Ile-Barbe. — On notera que s'il existe en France métropolitaine trente et une communes portant le nom de saint Loup et deux, celui de saint Leu, elles n'ont pas toutes le même patron, car il y a eu plusieurs S. Loup.

Vers 542. — S. Léonce, huitième évêque connu de Bordeaux, dont l'épitaphe est de Fortunat. Fête le 21 août.

Vers 540-542. — S. Claude, qui donna au XII^e siècle son nom à l'abbaye de Saint-Oyend (Jura). — Si le catalogue des abbés de Saint-Oyend (Condat) était exact, comme il en fut le douzième abbé, il faudrait placer sa mort, comme on le fait souvent, entre 693 et 696. Mais s'il fut réellement évêque de Besançon, comme il figure au quatrième rang de la liste épiscopale et qu'il signa au concile d'Epaone, en 517, et comme son successeur assistait au concile d'Orléans, en 549, il faut bien placer sa mort vers 540-542. Fête le 6 juin.

Vers 542. — S. Eusice ou Ysis (*Eusicius*), né à Périgueux, ermite en Berry, puis fonda l'abbaye de Selles-sur-Cher, au diocèse de Blois. Appelé aussi Eusice de Chalusset[20]. Fête le 27 novembre.

542-543. — S. Césaire, quinzième évêque d'Arles, l'un des plus grands évêques du temps, prédicateur célèbre, organisateur de couvents, réformateur du clergé, collectionneur des canons ecclésiastiques, fondateur d'une règle monastique. Né à Chalon-sur-Saône, moine à Lérins, puis, durant quarante ans, évêque d'Arles. L'un des promoteurs de la dévotion à la Vierge, auteur de la prière *Sancta Maria, succurre miseris...* Fête le 27 août.

Vers 544. — S. Venance, neuvième évêque de Viviers, fils du roi burgonde S. Sigismond (?). Fête le 5 août.

544 ou 545. — Ste Clotilde, reine de France, épouse de Clovis qu'elle convertit à la foi chrétienne. Fête le 3 juin.

Vers 545. — S. Jean, abbé fondateur de l'abbaye de Réôme, en Auxois. Formé à Lérins, introduisit dans son monastère la règle de S. Macaire d'Égypte († 390). Il fut l'un des patriarches de la vie monastique en France. On lui associe son père, S. Hilaire, et sa mère, Ste Quieta, qui ont une fête commune au 28 novembre. Selon Grégoire de Tours, il serait mort à l'âge de cent vingt ans « sans que sa vue s'affaiblît ni qu'il lui tombât une dent ». Il eut pour auxiliaire S. Philomère. Fête commune le 28 janvier.

Vers 545. — S. Arcade, vingt-deuxième évêque de Bourges. Fête le 1^er août.

Vers 545. — S. Maurèle, premier abbé de l'Isle-Aumont (Troyes). Fête le 29 avril.

Vers 545. — S. Calais (*Carilefus*), né en Auvergne, élevé à l'abbaye de Menat. Fonda un monastère à Anisole, qui prit son

20. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 82.
21. *De Gloria confessorum*, 87.

nom et fut le noyau de la ville de Saint-Calais. Il avait achevé sa formation à Micy[22]. Fête le 1er juillet.

Vers 546. — S. Cyprien, de Marseille, deuxième évêque de Toulon, disciple favori de S. Césaire, qui l'ordonna diacre à trente ans et dont il écrivit la vie. Fête le 3 octobre.

Vers 547. — S. Valentin, prêtre de Griselles, au diocèse de Dijon. Fête le 4 juillet.

Vers 547. — S. Vérédème, ermite dans la région d'Uzès. Fête le 21 août.

Vers 548. — S. Flavius, quinzième évêque de Rouen. Fête le 23 août.

Vers 548. — S. Lizier (*Licerius* ou *Glycerius*), deuxième évêque connu de Couserans (Ariège). Deux communes portent son nom, l'une dans l'Ariège, l'autre dans le Gers. Fête le 26 août.

Avant 549. — S. Epvre (*Aper*), septième évêque de Toul. Fête le 15 septembre. On lui associe sa sœur, Ste Apronie, fête le 15 juillet.

Vers 550. — S. Jean, deuxième évêque connu de Nîmes. Fête le 1er mars.

Vers 550. — S. Albaud (*Alodius*), huitième évêque de Toul. Fête le 1er octobre.

Vers 550. — S. Mélan (*Melarius*), onzième évêque de Viviers. Fête le 15 juin.

Vers 550. — S. Aubin (*Albinus*), neuvième évêque d'Angers, dont la vie fut écrite par Fortunat. Grégoire de Tours rapporte plusieurs miracles accomplis à son tombeau et dit qu'il siégea vingt ans et six mois. Fête le 1er mars.

Vers 550. — S. Désiré, vingt-troisième évêque de Bourges, frère de S. Déodat, moine et martyr[24]. Fête le 8 mai.

Vers 550. — S. Léon, abbé de Mantenay, au diocèse de Troyes. Fête le 26 mai.

Vers 550. — SS. Pient, Agent et Ste Colombe, martyrs à Moyenvic, au diocèse de Nancy. Fête le 30 octobre.

Vers 550. — S. Nectaire, dixième évêque d'Autun. Fête le 13 septembre.

Vers 550. — S. Gombault (*Genebaldus*), premier évêque institué à Laon, par S. Remi de Reims. Fête le 4 septembre.

Entre 549 et 573, il faut placer trois évêques d'Auxerre :

22. Vie faussement attribuée à Siviardus, cinquième abbé d'Anisole, dans Migne, *Patr. lat.*, t. LXXIX, col. 1247 et suiv. — Meilleure vie dans *Acta sanctorum*, Iul., t. I, p. 102, publiée avec appareil critique dans Krusch, *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. III, p. 386.

23. *De Gloria confessorum*, 96.

24. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 80.

S. Éleuthère, quinzième, — S. Romain, seizième, — S. Éthère, dix-septième évêque du siège. Inscrits au martyrologe hiéronymien respectivement aux 26 août, 6 octobre et 27 juillet.

551. — S. Aurélien, dix-septième évêque d'Arles, vicaire pontifical pour la Gaule sous le pape Vigile. Mort à Lyon le 16 juin 551. Inscrit au martyrologe d'Usuard au 16 juin[25].

551. — S. Gall, seizième évêque de Clermont, né à Clermont vers 489, éducateur de Grégoire de Tours[26], évêque depuis 526. Mort à Cournon (Puy-de-Dôme). Fête le 1er juillet.

552. — S. Sacerdos, vingt-septième évêque de Lyon. Son épitaphe fut retrouvée à Saint-Nizier en 1308. Était l'oncle de S. Nizier.[27] Fête le 11 septembre.

Vers 552. — S. Armel (*Armagildus*), abbé au diocèse de Léon (Bretagne). Fête le 16 août.

Vers 553. — S. Rorice II, petit-fils de Rorice Ier et troisième évêque connu de Limoges, converti, dit-on, lui aussi, par S. Junien de Commodoliacum. Fut quarante-six ans évêque. Fête le 17 octobre.

553. — S. Firmin, troisième évêque connu d'Uzès. Fête le 11 octobre.

Après 554. — S. Théodose, sixième évêque connu de Vaison. Fête le 25 octobre.

Vers 555. — S. Mairé (*Marius* ou *Mairus*), d'Orléans, abbé de Valbenois, près de Sisteron. Fête le 27 janvier.

Vers 557. — S. Lubin (*Leobinus*), seizième évêque connu de Chartres. Inscrit au martyrologe d'Usuard au 15 septembre.

Vers 557. — S. Friard (*Friarius*), ermite près de Nantes, patron des laboureurs. On lui associe S. Secondel, diacre[28]. Fête commune le 1er août.

Vers 558. — S. Marcoul (*Marculfus*), né vers 490, à Bayeux, prêtre séculier puis ermite et abbé de Nanteuil, dans la région de Coutances. Ses reliques furent transportées lors des invasions normandes à Corbeny (Aisne), où elles devinrent le centre d'un grand pèlerinage contre les écrouelles. On lui associe deux de ses disciples, S. Criou (*Cariulfus*) et S. Domard. Fête commune le 1er mai.

25. Le martyrologe d'Usuard, composé entre 863 et 869, se rattache étroitement au martyrologe incomplet d'Adon de Vienne, au martyrologe hiéronymien et à celui de Bède. Il éclipsa les martyrologes antérieurs et forma la base du martyrologe romain actuel.

26. Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, 6.

27. Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, 8 et *Historia Francorum*, IV, 36.

28. Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, 10.

Vers 558. — S. Aré, Arège ou Arey, troisième évêque connu de Nevers. Fête le 16 août.

Vers 559. — S. Innocent, septième évêque du Mans. Bâtit des églises et des couvents, autorisa S. Calais à créer l'abbaye d'Anisole. Fête le 19 juin.

559. — S. Namace, vingt-deuxième évêque de Vienne. Fête le 17 novembre.

Vers 560. — SS. Éman, Mauril et Almaire, martyrs en pays chartrain. Fête le 16 mai.

Vers 560. — S. Salve ou Sauve, troisième évêque connu de Mâcon. Fête le 10 septembre.

Vers 560. — S. Médard, troisième évêque connu de Noyon-Saint-Quentin. Consacra Ste Radegonde. Son corps fut transféré à Soissons, par le roi Clotaire I[er]. Entouré immédiatement d'une grande vénération[29]. Fête le 8 juin.

Vers 560. — S. Lunaire (*Leonorius*), abbé-évêque en Bretagne, fonda l'abbaye de Pontual. Patron de Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine). Fête le 1[er] juillet.

Vers 560. — S. Florus, moine bénédictin à Glanfeuil ou Saint-Maur-sur-Loire. Fête le 21 août.

Vers 560. — S. Cloud (*Clodoaldus*), troisième fils de Clodomir, échappa au massacre de ses frères. Moine à Nogent près de Paris où s'éleva l'abbaye de Saint-Cloud. Fête le 7 septembre. Inscrit au martyrologe d'Usuard.

Vers 560. — S. Août (*Augustus*), abbé de Saint-Symphorien au diocèse de Bourges. Fête le 7 octobre.

Vers 560. — S. Almer ou Almire, ermite au diocèse du Mans, successeur de S. Avitus à Micy vers 530. Fête le 11 septembre.

Vers 564. — S. Pient, cinquième évêque connu de Poitiers, aida Ste Radegonde à construire son abbaye vers 544[30]. Fête le 13 mars.

Vers 565. — S. Tugdual, Tudual ou Tutwal, aurait été, selon sa légende écrite après le milieu du IX[e] siècle, un évêque venu de Grande-Bretagne, il aurait débarqué au pays d'Achma, d'où il serait venu à Tréguier (*Trecher*), où il aurait fondé un vaste monastère-évêché. Fête le 30 novembre.

Vers 565. — S. Samson, lui aussi, comme le précédent, évêque transmarin, qui aurait fondé le monastère de Dol (Bretagne). Vie ancienne du VII[e] siècle. Inscrit au martyrologe d'Usuard au 28 juillet.

29. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 95.
30. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, IV, 18.

Vers 566. — S. Bandaride, huitième évêque de Soissons. Fête le 1er août.

Vers 566. — S. Abthonius, quatrième évêque connu d'Angoulême. Fête le 26 octobre.

Après 567. — S. Caltry (*Chaletricus*), dix-septième évêque de Chartres. Fête le 7 octobre.

Vers 568. — S. Hervé, ermite au diocèse de Léon (Bretagne). Selon sa légende, était fils du maître de chapelle du roi Childebert († 558), qui s'appelait Huvarnion. Il apprit le latin, bien qu'aveugle, et devint prêtre à Saint-Pol-de-Léon. Fête le 17 juin.

Vers 570. — S. Léonce II, neuvième évêque de Bordeaux, marié à Placidina, tous deux célébrés par Fortunat qui les connut après 565. Fête le 11 juillet.

Vers 570. — Ste Monégonde, recluse à Chartres, son pays natal, puis vint fonder un couvent à Tours. Grégoire de Tours en fait un grand éloge[31]. Fête le 2 juillet.

Vers 570. — Ste Pélagie, mère de S. Yrieix. Éloge dans Grégoire de Tours. Elle fonda deux monastères à Limoges, son pays natal[32]. Fête le 26 août.

Vers 570. — S. Gildas le Sage, abbé de Rhuys qui devint Saint-Gildas-de-Rhuys (Bretagne). Il était né à Dumbarton (Écosse) avant 504. Disciple de S. Iltut. S'établit en Bretagne au retour d'un voyage à Rome. Ami de S. Samson. Fut le premier historien des origines anglaises. De là son nom de sage c'est-à-dire « savant ». Fête le 29 janvier.

Vers 570. — S. Sénateur ou Sénier (*Senator*), donné à tort comme successeur de S. Paterne et comme évêque d'Avranches. Duchesne croit qu'il a sûrement existé, mais doute de son caractère épiscopal[33].

Vers 570. — S. Bouin (*Boemius*), ermite à Saint-Mards-en-Othe (Aube). Fête le 29 septembre.

Vers 570. — Ste Austregilde, mère de S. Loup, dix-neuvième évêque de Sens et sœur de S. Aunachaire, dix-huitième évêque d'Auxerre. Fête le 25 septembre.

Vers 570, mais peut-être dès 559. — S. Léonard ou Liénard de Noblac. Selon sa légende du xie siècle, mais reposant sur des documents anciens, il était de famille franque noble, fut moine à Micy, prédicateur en Aquitaine, puis il fonda l'abbaye de Noblac, près de Limoges, devint après sa mort un

31. *Vitae Patrum*, 19 et *De Gloria confessorum*, 24.
32. *De Gloria confessorum*, 104.
33. *Fastes épiscopaux*, 2e édit., t. II, p. 223.

saint très populaire, patron des prisonniers, malades, journaliers, fous, animaux domestiques, en un mot de tous ceux qui avaient un « lien » (Liénard). Fête le 6 novembre.

Vers 570. — S. Exoce (*Exocius*), quatrième évêque de Limoges. Éloge dans Fortunat. Fête le 6 août.

Vers 570. — S. Léonard de Vendeuvre, contemporain de Léonard de Noblac. Fut ermite, puis il bâtit l'abbaye de Vendeuvre (Vienne). Son corps fut transféré, vers 877, à Corbigny (Nièvre). Fête de la translation le 26 novembre.

Vers 570. — S. Constantien, abbé de Javron, diocèse du Mans. Fête le 2 décembre.

Après 570. — S. Éolade (*Aeoladius, Euladius*), quatrième évêque de Nevers. Fête le 26 février et le 28 août.

Vers 572. — S. Sevêtre (*Silvester*), abbé de Saint-Jean-de-Réôme, au diocèse de Dijon. Fête le 25 avril.

572. — S. Tétrice ou Tétrique, dix-septième évêque de Langres, succéda à son père S. Grégoire de Langres et fut le grand-père maternel de S. Grégoire de Tours. Gravement blessé par son diacre Lampadius, qu'il avait déposé pour avoir dissipé les biens de l'Église. Fête le 18 mars.

Avant 573. — S. Aspais (*Aspasius*), quatrième évêque d'Eauze. Fête le 2 janvier.

Vers 573. — S. Pair (*Paternus*), quatrième évêque connu d'Avranches. Fête le 15 avril. On honore avec lui son auxiliaire, S. Scubilion, qui avait fondé l'abbaye de Scicy, actuellement Saint-Pair près de Granville. S. Pair, qui vécut très vieux, fut évêque de 560 à 573 environ. S. Scubilion serait mort vers 575. Vie de S. Pair par Fortunat.

Vers 573. — S. Lô (*Laudo*), troisième évêque connu de Coutances. Ensevelit S. Pair et S. Marcou. Fête le 22 septembre.

Vers 573. — S. Paul-Aurélien, moine du pays de Galles, qui vint fonder deux monastères au pays de Léon et fut le premier évêque de Saint-Pol-de-Léon. D'après sa légende, il aurait vécu cent quarante ans et aurait eu successivement trois auxiliaires. L'un de ceux-ci, S. Joavan (*Joava* ou *Jovinus*) est honoré le 2 mars[34]

Vers 573. — S. Nizier, vingt-huitième évêque de Lyon. Grégoire de Tours lui donne le nom de patriarche, équivalent à celui de primat[35]. Fête le 2 avril.

34. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 380.

35. *Historia Francorum*, V, 20, — *Vitae Patrum*, 8, — *De Gloria confessorum*, 61.

Vers 573. — S. Euphrone, vingt-et-unième évêque de Tours, neveu de S. Grégoire de Langres, cousin de S. Tétrice, siégea dix-sept ans[36]. Fête le 4 août.

Vers 573-580. — S. Sanctinus, treizième évêque connu de Senlis. Fête le 7 janvier.

575. — S. Theudère ou Theudier (*Theudarius*), né à Arcisse près de Saint-Chef (Isère), moine à Lérins, puis fonda quatre monastères au diocèse de Vienne, enfin reclus dans cette ville, fut enseveli à Saint-Chef. Il avait été ordonné diacre et prêtre par S. Césaire d'Arles. Fête le 29 octobre.

Vers 576. — S. Braque (*Brachio*), ermite à Menat (Auvergne). Grégoire de Tours raconte sa vie et celle de son maître, S. Émilien, ermite au même lieu. Fête le 9 février[37].

576. — S. Félix, vingt-cinquième évêque de Bourges. Grégoire de Tours parle des miracles accomplis à son tombeau, douze ans après sa mort[38].

576. — S. Calupan, ermite en Auvergne[39], ordonné prêtre par S. Avit de Clermont. Fête le 3 mars.

576. — S. Germain, vingtième évêque de Paris, né vers 496 près d'Autun; prêtre en 530; abbé de Saint-Symphorien d'Autun; évêque de Paris en 555, aumônier du roi Childebert Ier. Magnifique tombeau à Saint-Germain-des-Prés, élevé par S. Éloi. Vie écrite par Fortunat. Vingt ans après sa mort il était déjà inscrit au martyrologe hiéronymien[40]. Fête le 28 mai. On lui rattache son disciple, S. Droctovée, fête le 10 mars.

Après 576. — S. Léodevald, cinquième évêque d'Avranches, mentionné par Grégoire de Tours. Fête le 4 mars.

577. — S. Patrocle ou Parre, ermite à Néris, puis à Colombier (Allier), ordonné diacre par son évêque S. Arcadius, de Bourges[41]. Fête le 19 novembre.

578. — S. Quinide ou Quinin (*Quinidius*), septième évêque connu de Vaison. S'était distingué comme diacre de S. Théodose, évêque de Vaison, à qui il succéda. Fête le 15 février au martyrologe d'Usuard.

36. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 18.
37. *De Gloria confessorum*, 102.
38. *Vitae Patrum*, 12.
39. Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, 11.
40. On a vu que selon Duchesne, le prototype des éditions connues de ce martyrologe, dont la première compilation pouvait remonter vers 520, peut être daté d'Auxerre, entre 592 et 600. Cependant Krusch, qui le date de Luxeuil, le retarde jusqu'à 627-628.
41. Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, 9.

579. — S. Senoch ou Senou (*Sinocus*), abbé de Tiffauges (Vendée)[42]. Fête le 24 octobre.

579-580. — S. Désiré (*Desideratus*), prêtre de Chalon-sur-Saône, abbé de Gourdon (Saône-et-Loire)[43]. Fête le 27 juin.

Vers 580. — S. Cyprien ou Cibran, Subran, ermite près de Sarlat[44]. Fête le 9 décembre.

Vers 580. — S. Ortaire (*Ortarius*), abbé de Landelle, au diocèse de Bayeux. Fêtes le 29 mai et le 15 avril.

Vers 580. — S. Élaphe (*Elafius*), dix-septième évêque de Châlons-sur-Marne, mort au cours d'une légation en Espagne[45]. Fête le 19 août.

Vers 580. — S. Felmasius, premier évêque de Maurienne, établi par le roi Gontran[46].

Vers 580. — S. Philippe, vingt-troisième évêque de Vienne. Fête le 28 novembre.

Vers 580. — S. Cistron (*Citronius*), confesseur à Loudun. Fête le 19 janvier.

Vers 580. — S. Arègle (*Agricola*), sixième évêque de Chalon-sur-Saône. Grégoire de Tours, qui en parle souvent, lui attribue quarante-huit ans d'épiscopat et quatre-vingt-trois ans d'âge[47]. Fête le 17 mars.

Vers 580. — S. Maurillon, sixième évêque connu de Cahors. Comme les plus illustres Pères du désert, il savait toute la Bible par cœur[48]. Fêtes le 10 janvier et le 3 septembre.

Vers 580. — S. Seine (*Sequanus*), abbé bénédictin de Saint-Seine, au diocèse actuel de Dijon[49]. Fête le 19 septembre.

Vers 580. — S. Dalmas, deuxième évêque connu de Rodez. Siégea de 524 à 580. Fête le 13 novembre.

580. — S. Sur (*Sorus*), ermite à Terrasson (Dordogne), aux limites du Limousin et du Périgord. Fête le 1er février.

Vers 581. — S. Ferréol, quatrième évêque connu d'Uzès, neveu de S. Firmin, à qui il succéda[50]. Fête le 4 janvier.

Vers 581. — S. Hospice, de Villefranche-sur-Mer, ermite près de Nice. Célèbre par son austérité et ses miracles, il prédit l'invasion des Lombards[51]. Fête le 21 mai.

42. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 25.
43. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 86.
44. Grégoie de Tours, *De Gloria confessorum*, 100.
45. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, V, 41.
46. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 240.
47. *Historia Francorum*, V, 45; VII, 5. — *De Gloria confessorum*, 85.
48. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, V, 42.
49. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 88.
50. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VI, 7.
51. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 95-97.

581. — S. Dumnole, huitième évêque du Mans[52]. Fête le 16 mai.

581. — S. Éparque, ermite au diocèse d'Angoulême[53]. Fête le 1er juillet.

582. — S. Félix, seizième évêque de Nantes, célébré par Fortunat, mais en mauvais termes avec Grégoire de Tours[54]. Fête le 7 juillet.

584. — S. Douchard, Ouchard (*Dulcardus*), moine à Micy, puis ermite à Victoria, actuellement Saint-Doulchard, près Bourges. Fête le 25 octobre.

584. — S. Maur, disciple de S. Benoît, venu fonder, en 543, l'abbaye de Glanfeuil, qui prit le nom de Saint-Maur-sur-Loire, au diocèse d'Angers. Fête le 15 janvier.

584. — S. Lupien ou Louvent (*Lupentius*), abbé de Saint-Privat au diocèse de Mende, assassiné à Ponthion, près de Châlons-sur-Marne. Fête le 22 octobre.

584. — S. Salvi ou Sauvé (*Salvius*), quatrième évêque connu d'Albi, d'abord avocat, puis moine, abbé, ermite, enfin évêque durant dix ans[55]. Fête le 10 septembre.

Vers 585. — S. Guévroc ou Kirec, disciple de S. Tugduald, en Bretagne. Fête le 17 février.

585. — S. Théodemir, abbé de Micy. Fête le 19 novembre.

586. — S. Magloire (*Maglorius*), apôtre des îles anglo-normandes, indûment incorporé à la liste des évêques de Dol[56]. Fête le 23 octobre.

Vers 586. — S. Prisque, vingt-neuvième évêque de Lyon, honoré à Lyon le 13 juin. A noter toutefois que Grégoire de Tours en dit beaucoup de mal[57].

586. — Ste Cazarie, épouse de S. Valens (mariage virginal), qui fut ensuite septième évêque d'Avignon et mourut en 591. Honorés ensemble le 8 décembre.

586. — S. Prétextat, seizième évêque de Rouen, attesté comme tel dès 567. Accusé de trahison contre Chilpéric, en 577, au concile de Paris, interné dans une île, rétabli à la mort de Chilpéric, en 584, assassiné le jour de Pâques, 14 avril 586, par ordre de Frédégonde[58]. Fête le 14 avril.

52. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, IX, 36.
53. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 101.
54. *Historia Francorum*, V, 5, 49.
55. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, V, 44, 50; VI, 29; VII, 1; VIII, 22.
56. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, II, 386-387.
57. *Vitae Patrum*, 8 et *Historia Francorum*, passim.
58. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, V, 18; VII, 16; VIII, 20, 31, 41; IX, 20, 39.

Après 586. — S. Romachaire, quatrième évêque de Coutances. Selon Fortunat, il assistait aux funérailles de S. Praetextat[59]. Fête le 18 novembre.

Après 586. — S. Palais ou Pallade (*Palladius*), huitième évêque de Saintes[60]. Fête le 7 octobre.

587. — Ste Radegonde, reine de France, fondatrice de l'abbaye de Sainte-Croix à Poitiers. Fête le 13 août[61]. A son nom se rattachent Ste Agnès, qui fut abbesse de Sainte-Croix, du vivant de Radegonde, à partir de 560, et qui mourut en 588, et Ste Disciole, nonne au même lieu[62]. Radegonde et Agnès s'étaient formées à la vie religieuse auprès de Ste Liliola, à Arles. Fête de Ste Disciole, le 10 mars. Douze communes portent le nom de Ste Radegonde.

587. — S. Junien, fondateur de l'abbaye de Mairé, au diocèse de Poitiers. Mort et honoré le même jour que Ste Radegonde, dont il fut le directeur spirituel et l'ami.

589. — S. Saumay (*Psalmodius*), ermite en Limousin, disciple de S. Brandan. Fête le 8 mars.

Vers 590. — S. Malulfe, quatorzième évêque de Senlis. Ensevelit le roi Chilpéric, en 584[63]. Fête le 4 mai.

590. — S. Thiou (*Theodulfus*), troisième abbé de Saint-Thierry-Mont-d'Or, au diocèse de Reims. Travailla au défrichement de la région. Invoqué contre les fièvres. Nombreux miracles à son tombeau. Fête le 1er mai.

590. — S. Urcisin, septième évêque de Cahors[64]. Fête le 13 décembre.

590. — S. Vrain ou Vérain (*Veranus*), cinquième évêque de Cavaillon et patron de la ville[65]. Fête le 19 octobre.

Entre 588 et 591. — S. Agry ou Arry (*Agericus*), dixième évêque de Verdun. Grégoire de Tours le mentionne comme étant de Verdun et parrain du roi Childebert. Fortunat l'a célébré. Fête le 1er décembre.

591. — S. Sulpice, vingt-septième évêque de Bourges. Selon Grégoire de Tours, il siégea de 584 à 591. Fête le 29 janvier.

591. — S. Yrieix (*Aredius*), abbé d'Atane qui prit son nom. Actuellement, six communes portent son nom. Grégoire de

59. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VIII, 31.
60. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 57.
61. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 106 et *Historia Francorum*, passim.
62. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VI, 29.
63. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VI, 46.
64. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VI, 38; VIII, 30.
65. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VIII, 31; IX, 4, 41 et *Miracula S. Martini*, III, 60.

Tours a écrit sa vie[66]. Il était né à Limoges, de noble famille et fut le disciple de S. Nicetius de Trèves. Il revint ensuite à Limoges. Grégoire de Tours note expressément qu'il s'inspirait de la règle de Jean Cassien[67], ce qui dut être le cas de la plupart des couvents en France, avant l'introduction de la règle bénédictine. Fête le 26 août.

591. — S. Veroul ou Vorles (*Verolus*), curé de Marcenay, au diocèse de Langres, patron de Châtillon-sur-Seine. Fête le 17 juin.

Après 591. — S. Ferréol, ami de S. Yrieix qu'il ensevelit, et cinquième évêque de Limoges[68]. Fête le 18 septembre.

Après 591. — S. Théodore, huitième évêque connu de Marseille[69]. Fête le 2 janvier.

Vers 593. — S. Libard ou Liphard (*Leobardus*), ermite dans une grotte de Touraine, près Marmoutiers. Grégoire de Tours lui consacre une notice des *Vitae Patrum* (20) et fut son directeur spirituel. Peut-être était-il décédé dès 588. Fête le 18 janvier.

593. — S. Gontran, fils de Clotaire Ier et roi de Bourgogne, résida à Orléans, puis à Chalon-sur-Saône, où il mourut. Très aimé du peuple et du clergé, en raison de sa piété et de ses largesses. Fête le 28 mars.

593. — S. Agile ou Ay de Voisinat (*Agilus*), diocèse d'Orléans. Il y a un Saint-Agil en Loir-et-Cher. Fête le 31 août.

594. — S. Arigle ou Arille (*Agricola*), cinquième évêque de Nevers. Fête le 26 février.

594. — S. Avit, dix-huitième évêque de Clermont, souvent mentionné par Grégoire de Tours. Inscrit au martyrologe hiéronymien au 21 janvier, actuellement fête le 21 août.

594. — S. Grégoire de Tours, vingt-deuxième évêque de Tours, l'une de nos principales sources pour l'histoire politique et religieuse de ce temps. Siégea vingt et un ans. Décédé le 17 novembre, date où il est honoré.

595. — S. Flavius, septième évêque de Chalon-sur-Saône. Fête le 13 mai.

595. — S. Walfroy, diacre, unique stylite d'Occident, disciple de S. Yrieix. Il avait fondé le monastère d'Ivois et fut stylite près de Carignan (Ardennes). Fête le 21 octobre.

Vers 596. — S. Évroult (*Ebrulfus*), né à Bayeux vers 517,

66. C'est plutôt une courte notice : *De Gloria confessorum*, 9.
67. *Historia Francorum*, X, 29.
68. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, V, 28; VII, 10.
69. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VI, 11 et 24; VII, 36, etc.
70. *Historia Francorum*, IV, 7; 11-13; et *De Gloria confessorum*, 29.

fondateur et abbé de Saint-Évroult-en-Ouche, vers 560. Fête le 29 décembre.

596. — S. Liétard (*Letardus*), chapelain de la reine Berthe, princesse mérovingienne, quand elle se rendit auprès d'Ethelbert, son époux, roi de Kent. Il est donné comme évêque de Senlis, mais on ne le trouve pas dans la liste des évêques de ce siège. Il aurait été remplacé à Senlis par S. Saintin, mentionné ci-dessus. Fête le 24 février.

599 ou 600. — S. Syagrius, onzième évêque connu d'Autun, sacré vers 561. Souvent mentionné par Fortunat et Grégoire de Tours. Fête le 27 août.

Vers 600. — S. Fortunat, neuvième évêque connu de Poitiers, le plus grand poète du temps, auteur de plusieurs hymnes liturgiques, notamment du *Vexilla regis*. Se fixa auprès de Ste Radegonde. Sa carrière épiscopale commença quand sa carrière poétique fut terminée. Fête le 14 décembre.

Vers 600. — S. Florent, septième évêque de Strasbourg. Fonda l'abbaye de Haslach. Fête le 7 novembre.

Vers 600. — S. Budoc, ermite, vécut sur la côte sud-ouest de la baie de Saint-Brieuc. Faussement incorporé à la liste des évêques de Dol, à la suite de S. Magloire. Fête le 19 novembre.

Fin du VI[e] siècle. — S. Honoré, évêque signalé dans la légende des SS. Fuscien et Victoric, comme ayant découvert leurs corps à la fin du VI[e] siècle. On en fait un évêque d'Amiens, mais il est difficile de lui trouver place dans la liste des évêques de ce siège[72]. Fête le 16 mai. Il est le patron des pâtissiers et boulangers.

Fin du VI[e] siècle. — S. Tanneguy, abbé de Saint-Mahé (Finistère), fête le 12 mars. — S. Sendou (*Sindulfus*), Aquitain, ermite au diocèse de Reims, fête le 20 octobre. — S. Eusèbe, cinquième évêque connu de Saint-Paul-Trois-Châteaux, fête le 23 mars. — Ste Tarcise (*Tarcitia*), vierge-recluse à Rodelle, au diocèse de Rodez, fête le 15 janvier. — S. Urbice, abbé de Meung-sur-Loire, fête le 30 mai. — S. Ébrulf, abbé de Saint-Fuscien-au-Bois, au diocèse d'Amiens, fête le 26 juillet. — S. Annemond (*Auremundus* ou *Annemundus*), successeur de S. Junien à Mairé, fête le 9 juillet.

71. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 387. — S. Budocus est mentionné au 5 mai dans les *Auctaria* du martyrologe d'Usuard, avec le titre d'évêque, mais sans indication de siège.

72. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 125.

Et voici une longue liste de saints qui ont probablement vécu au VI^e siècle, sans qu'on puisse leur attribuer une date certaine.

S. AFFRIQUE (*Africanus*), bourguignon, qui aurait été évêque de Comminges, ce qui paraît peu probable à Duchesne. Légende de basse époque. A donné son nom à Saint-Affrique. Fête le 28 avril. — S. AGRICOLE, prêtre, neveu de S. Remi de Reims, fête le 20 octobre. — S. ALEXANDRE et Ste GALLE, dont parle Grégoire de Tours[73], fête le 31 mai. — S. AMBROISE, abbé de l'Ile-Barbe, à Lyon, fête le 2 novembre, quand le 2 est un dimanche, ce qui renvoie la Commémoraison des défunts au lundi. — S. ANTIMUNDUS, apôtre des Morins et premier évêque de Thérouanne, fête le 21 juillet. — S. ANTOINE du Rocher, ermite au diocèse de Tours, fête le 4 mai. — S. ARBOGAST, sixième évêque connu de Strasbourg, attesté par des briques estampillées à son nom, doit avoir siégé vers le milieu du VI^e siècle, fête le 21 juillet. — S. BALDOMIR, cité plus haut comme compagnon de S. Dyé. Tous deux furent ermites à Saint-Dyé-sur-Loire, au diocèse de Blois, fête le 13 novembre. — S. BALLEY (*Biabailus*), moine à Landevennec, fête le 12 juillet. — S. BIEUZI, disciple de S. Gildas de Rhuys, tué par un seigneur breton, fête le 24 novembre. — S. BRICTIUS, fête le 9 juillet; SS. ERNÉE ou ERINÉE, BOHAMAD, ALNÉ, FRONTON, GALL, fête commune le 9 août ; S. ULFACE, fête le 9 septembre, tous d'abord moines à Micy, puis ermites en Passais, au diocèse de Sées. — S. BRIEUC, que sa légende fait venir de Grande Bretagne et qui aurait fondé un monastère à Tréguier. Il paraît pourtant plus probable que ce monastère fut fondé par S. Tugdual. Brieuc aurait ensuite organisé un couvent dans la ville qui porte aujourd'hui son nom. Il est possible qu'il ait été, à la mode de ce temps en Bretagne, un évêque-abbé, fête le 1^er mai[74]. — Ste CÉSARIE la jeune, qui succéda à Ste Césarie, comme abbesse à Arles et adressa à Ste Richilde et à Ste Radegonde un long document sur la vie religieuse et poussa S. Cyprien de Toulon à écrire la vie de S. Césaire. — S. CHAMASSY (*Eumachius*) ou YMAS, ermite au confluent de la Vézère et de la Dordogne, patron de Saint-Chamassy près le Bugue (Dordogne), fête le 3 janvier, d'après le nouveau propre de Périgueux. — S. CHARTIER (*Carterius*), prêtre de Bourges, patron de Saint-Chartier dans l'Indre, fête le 1^er février. — SS. DIGNE, BODAGISILE, ULTON, confesseurs

73. *De Gloria confessorum*, 36.
74. Voir DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 390.

à Metz, fête le 18 décembre. — S. Domaine ou Duminy (*Dominius*), ermite à Gimel (Corrèze), fête le 13 novembre. — S. Dominique, troisième évêque d'Arras-Cambrai, successeur de S. Vaast, fête le 22 mars. — S. Efflam et sa femme, venus en Bretagne pour y vivre en un mariage virginal; S. Gestin se serait joint à eux; c'est de celui-ci que Plestin (contraction de Ple-Gestin) aurait tiré son nom (Finistère), fête le 6 novembre. — S. Éloi (*Eligius*), moine à Lérins, fête le 15 janvier. — S. Eustade, premier abbé de Saint-Bénigne de Dijon, grand-oncle de Grégoire de Tours, fête le 3 janvier. — S. Fermère, à Bazas, au diocèse d'Angoulême, fête le 30 août. — Plusieurs évêques de Viviers qui doivent s'échelonner du VI^e^ au VII^e^ siècle et ont une fête commune le 9 octobre : S. Firmin (douzième), S. Aule (quatorzième), S. Eumaque (quinzième) et S. Longin (seizième)[75], — S. Fridolin, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, fête le 6 mars. — S. Gervais, né à Chalon-sur-Saône, tué par des brigands au retour d'un pèlerinage à Rome, date incertaine entre le IV^e^ et le VI^e^ siècle, fête le 6 juillet. — SS. Gibrien, Pétran, Hélan, Trésan, Véran, Abran et Stes Franche, Promptie et Possenne, en tout neuf frères et sœurs venus d'Irlande, selon leur légende, pour vivre en ermites, à proximité les uns des autres, au diocèse de Châlons-sur-Marne, fête le 8 mai. — S. Gondulfe, qui aurait été évêque de Milan, puis ermite en Berry, fête le 17 juin. — S. Gonéry, ermite près de Rohan, puis à Plougrescant près de Tréguier, fête le 18 juillet. — S. Guénaël, disciple et successeur de S. Guénolé à Landevennec. Il aurait dirigé ce monastère de 532 à 539, puis passé les trente-quatre dernières années de sa vie à fonder d'autres monastères dans la région du Blavet, ce qui porte sa mort vers 585-590. Fête le 3 novembre. — S. Gunthiern, ancien roi de Cambrie, devenu ermite dans l'île de Groix (Bretagne), fête le 3 juillet. — S. Hymetier (*Imeterius*), moine à Condat, fête le 30 juillet. — S. Ingénu, ermite dans la région d'Autun[76]. — S. Jean, ermite à Chinon, visité par Ste Radegonde, fête le 5 mai. — Ste Julie, patronne de la Corse, placée parfois en 305, mais plus probablement du VI^e^ au VII^e^ siècle, née à Carthage. Après la prise de l'Afrique par les Arabes, elle tomba aux mains d'un païen qui, venu avec elle en France, fit escale à Nonza. Là, Ste Julie fut crucifiée par des païens corses. Fête le 22 mai. — S. Léger (*Leodegarius*), prêtre d'une communauté

75. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 238.
76. Grégoire de Tours, *De Gloria confessorum*, 98.

de moines ou de clercs à Perthes en Champagne, au Vᵉ ou VIᵉ siècle, fête le 24 avril. — S. Léobon, né à Saint-Étienne-de-Fursac (Creuse), ermite en Limousin, fête le 13 octobre. — S. Léone, prêtre à Meaux, fête le 12 novembre. — S. Léopardin, ermite dans la région bourbonnaise, au lieu appelé actuellement Saint-Léopardin-d'Augy, mis à mort par la propriétaire du terrain qu'on lui avait concédé, fête le 8 octobre. — Ste Liliola, qui succéda à Ste Césarie la jeune et forma Ste Radegonde et Ste Agnès de Sainte-Croix de Poitiers. — SS. Limin et Burgin, moines à Thouarcé (Anjou), fête le 17 novembre. — S. Limentius, moine à Micy, mort à Tours, fête le 25 janvier. — S. Lupicin, prêtre d'Amiens, qui découvrit les reliques des SS. Fuscien et Victoric, ce qui donna occasion au roi Childebert († 558) de construire une basilique en leur honneur, puis à l'abbé Ébrulf de Beauvais de créer, avec l'aide de Frédégonde, l'abbaye de Saint-Fuscien-au-Bois. — SS. Mandrier et Flavien, martyrs à Toulon, fête le 19 août. — S. Martin, abbé de Lérins, fête le 1ᵉʳ janvier. — S. Maurin, diacre du diocèse d'Agen, tué par les Wisigoths à Lectoure, fête le 25 novembre. — S. Mondry (*Mundericus*), vie légendaire, fête le 18 mars ou le 12 mai. — S. Ours, archidiacre d'Aoste, apôtre de Barcelonnette, fête le 17 juin. — SS. Ours et Leubace (*Leobatius*), abbés à Tours, fête le 18 juillet. — S. Paulien, qui aurait été évêque de Vetula, aujourd'hui Saint-Paulien, siège transféré plus tard au Puy, fête le 14 février. — S. Pétrock, ermite à Saint-Méen (Bretagne), fête le 4 juin. — Ste Popeia et sa fille Ste Saeva, religieuses à Langoat, diocèse de Saint-Brieuc, fête le 26 juillet. — S. Porchaire, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, fête le 5 juin. — S. Pouange (*Potamius*), ermite dans la région de Troyes, fête le 31 janvier. — S. Précord, ermite à Vailly en Soissonnais, fête le 1ᵉʳ février. — Ste Proba, vierge et martyre, mise à mort par des impies près de Guise (Aisne), fête le 5 septembre. — S. Quintin (*Quinctinus*), né à Villeparisis (Seine-et-Marne), mis à mort par les ordres d'une femme qu'il avait repoussée, fête le 4 octobre. — Ste Richilde, de noble famille franque, mena une vie très ascétique et reçut avec Ste Radegonde une lettre exhortatoire de Ste Césarie la jeune, vers 557. — S. Rigomer et Ste Ténestine, ermites au diocèse du Mans, fête le 24 août et le 17 janvier. — S. Rioc, disciple de S. Guénolé à Landevennec, fête le 12 février. — S. Romain, disciple de S. Maur à Glanfeuil, fête le 3 avril. — S. Ronan, ermite breton, fête le 1ᵉʳ juin. — SS. Sabin et Cyprien, Bressans, martyrs en Poitou, fête le 11 juillet. — S. Salvius, qui donna son nom à Saint-Saire (Seine-Inférieure), fête le 28

octobre. — S. Sévère, curé en Bigorre, éloge dans Grégoire de Tours, fête le 1er août. — S. Sezni ou Sezin, abbé du Guic-Sezni (Bretagne), fête le 6 mars. — S. Suliau ou Suliac (*Sulivus*), originaire du Pays de Galles, ermite près de Saint-Malo, fête le 29 juillet. — S. Sylvain, Aquitain, ermite à Saint-Pierre-sur-Erve près de Laval, fête le 30 juillet. — Ste Théodechilde, vierge à Saint-Flour, fête le 7 juin. — Ste Théodechilde ou Tendechilde, peut-être fille du roi Thierry Ier; elle fonda Saint-Pierre-le-Vif à Sens. Les documents de la fondation ne sont toutefois pas authentiques, et la mort de la sainte peut se situer vers 563. Fête le 26 juin. — S. Trajan ou Tujan, abbé de Braspart, au diocèse de Quimper, fête le 1er février. — S. Trivier, religieux de Thérouanne, devenu ermite en Dombes et qui a donné son nom à deux paroisses du diocèse de Belley, fête le 16 janvier. — Ste Tygris, dont Grégoire de Tours nous apprend qu'elle avait rapporté d'Orient un doigt de S. Jean, relique qui devint le centre d'un pèlerinage célèbre et donna lieu à la fondation de Saint-Jean-de-Maurienne, fête le 25 juin[77]. — S. Védulfe, quatrième évêque de Cambrai-Arras et successeur de S. Dominique, fête le 27 mars lui aussi. — S. Viâtre, de Tremble-Vif, moine à Micy, puis ermite en Sologne, fête le 5 août et le 29 mai. — S. Victor de Cambon, ermite près de Nantes, fête le 31 août. — S. Victor de Plancy, ermite dans le département de l'Aube, prêtre, fête le 26 février.

*
* *

D'après nos relevés antérieurs, il y avait quatre-vingt-sept sièges épiscopaux en France à la fin du Ve siècle. Il s'en ajouta vingt-huit autres au cours du VIe siècle, surtout dans les premières années du siècle. Ce sont Maurienne, Sisteron, Digne, Sénez, Glandève, Agde, Maguelonne, Carcassonne, Elne, Dax, Lescar, Aire, Tarbes, Oloron, Mâcon, Avranches, Sées, Lisieux, Coutances, Saint-Malo, Dol, Saint-Brieuc (?), Meaux, Nevers, Noyon (?), Saint-Omer (?), Laon, Belley (?).

SEPTIÈME SIÈCLE

601. — S. Martin de Nantes, abbé de Vertou et de Saint-Join-de-Marnes (Deux-Sèvres). Né vers 527. Fête le 24 octobre.

Après 601. — S. Serenus, neuvième évêque de Marseille. D'après une légende, il serait mort à Biandrati, près de Ver-

77. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, IV, 44.

ceil, où on le fêtait le 2 août. Il fut deux fois blâmé par le pape Grégoire le Grand, pour certaines tendances iconoclastes[73]. Fête le 9 août.

602. — S. Éthère, trentième évêque de Lyon, souvent signalé dans Grégoire de Tours, reçut des lettres de saint Grégoire le Grand. Fête le 7 octobre.

604. — S. Arey ou Arige (*Aredius*), quatrième évêque connu de Gap. Vie écrite par un contemporain[74]. Fête le 1er mai.

605. — S. Aunachaire ou Aunaire, dix-huitième évêque d'Auxerre, frère de Ste Austregilde. Fête le 25 septembre.

606. — S. Lézin (*Licinius*), treizième évêque d'Angers. Nommé dans le testament de S. Bertrand, évêque du Mans. Il reçut une lettre du pape S. Grégoire le Grand. Inscrit au martyrologe d'Usuard au 13 février, sous le nom de Lisinus. Fête actuellement le 1er novembre.

608. — Ste Clotsende ou Glossinde, abbesse à Metz. Fête le 25 juillet.

Vers 609. — S. Arthème (*Arthemius*), dix-huitième évêque de Sens. Fête le 27 avril.

Avant 610. — S. Boétharius, dix-neuvième évêque connu de Chartres, chapelain de Clotaire II, promu en 595, eut beaucoup à souffrir après la mort de ce roi. Chassé par Thierry, puis rétabli. Fête le 1er août.

610. — S. Loup, huitième évêque de Châlons-sur-Marne. Fête le 27 janvier.

610. — S. Virgile, moine à Lérins, puis abbé à Autun, enfin, en 588, vingtième évêque d'Arles. Fête le 5 mars.

611. — S. Didier, vingt-sixième évêque de Vienne, en relations fréquentes avec le pape S. Grégoire le Grand. Eut de nombreux démêlés avec la reine Brunehaut, qui le fit lapider à Saint-Didier-sur-Chalaronne, vers 606-607, selon Frédégaire, ou vers 611, selon certains modernes. Fête le 23 mai.

Vers 611. — S. Apollinaire, vingt-neuvième évêque de Bourges. Fête le 6 octobre.

Avant 614. — S. Papoul, vingt-huitième évêque connu de Metz. Fête le 21 novembre.

Après 614. — S. Arège, trente-deuxième évêque de Lyon. Fut l'un des principaux conseillers de la cour de Bourgogne et de Brunehaut. Frédégaire le nomme parmi les ennemis de S. Didier, évêque de Vienne. Fête le 10 août.

Après 614. — S. Domnole, vingt-septième évêque de Vienne. Assistait au concile de Paris de 614. Fête le 16 juin.

73. Migne, *Patrologie latine*, t. LXXVII, col. 1027 et 1128.
74. *Acta Sanctorum*, mai, t. I, p. 109 et suiv.

Vers 615. — S. Béréhond (*Berachundus*), quatrième évêque connu d'Amiens. Assistait au concile de Paris de 614. Fête le 1er avril.

615. — S. Rocco, treizième évêque connu d'Autun. Assistait au concile de Paris de 614. Fête le 28 janvier et le 5 décembre.

615. — S. Colomban, Irlandais, fonda le célèbre monastère de Luxeuil, vers 590, en fut chassé par Brunehaut et alla mourir à Bobbio, en Italie. Le monastère de Luxeuil, avec sa filiale d'Annegray, fondée par le roi Gontran, devait jouer un rôle immense dans la vie religieuse du temps. Fête le 21 novembre.

Vers 617. — S. Éthère, vingt-huitième évêque de Vienne. Fête le 14 juin.

617. — S. Méen ou Mévenne, abbé de Saint-Jean-de-Gaël (Bretagne). Fête le 21 juin.

617. — S. Austole, prêtre breton qui mourut de douleur en apprenant la mort de S. Méen ci-dessus. Fête le 28 juin.

618. — S. Léobard, fonda une abbaye qui porta son nom *Leobardi cella*, mais qui fut appelée ensuite Marmoutiers d'Alsace, au diocèse de Strasbourg. Il avait été disciple de S. Colomban, puis ermite. Fête le 25 février et le 31 décembre.

619-622. — S. Walarich ou Valéry (*Walericus*), fondateur du monastère de « Leuconaus », au diocèse d'Amiens, qui prit le nom de Saint-Valéry-sur-Somme. Inscrit au martyrologe d'Usuard au 12 décembre. Il est peut-être différent du S. Vaulry (*Valericus*), honoré en Limousin au 8 juillet. Il se pourrait cependant que le même personnage ait été ermite en Limousin, moine à Luxeuil, puis fondateur à Leuconaus. Le martyrologe d'Adon l'avait inscrit au 1er avril.

Vers 620. — S. Clarence, vingt-neuvième évêque de Vienne. Fête le 26 avril.

Vers 620. — S. Basle (*Basolus*), né à Limoges vers 555, ermite au diocèse de Reims. Fête le 26 novembre.

621. — S. Ceraunus ou Cerannus, vingt-cinquième évêque de Paris, plein de zèle pour recueillir les Actes des martyrs. Un clerc de Langres, Warnachaire, lui en envoya plusieurs. Fête le 27 septembre.

621. — S. Didier, dix-neuvième évêque d'Auxerre. La chronique de Frédégaire laisse entendre que c'était un pauvre homme qui secourut Brunehaut, chassée d'Austrasie, et qu'elle récompensa par l'évêché d'Auxerre. Fête le 26 octobre.

623. — S. Vinebaud, abbé de Saint-Loup-de-Troyes. Fête le 1er ou 6 avril.

Vers 623. — S. Bertrand (*Bertrechramnus*), dixième évêque connu du Mans. Avait été archidiacre de Paris. Il est

souvent mentionné par Grégoire de Tours. On a son testament en date du 27 mars 616. Disciple de S. Germain de Paris, il fut un grand constructeur d'églises, couvents et hospices. Fête le 6 et 30 juin.

623. — S. Loup ou Leu, dix-neuvième évêque de Sens, fils de Ste Austrégisile († 570) et neveu de S. Aunachaire, évêque d'Auxerre. Fête le 1er septembre.

624. — S. Géry (*Gaugericus*), cinquième évêque connu de Cambrai-Arras, siégea trente-neuf ans. Fête le 11 août.

624. — Ste Eustadiole, fondatrice et première abbesse de Moyen-Moutier au diocèse de Bourges. Fête le 10 mai et le 10 juin.

624. — S. Austrégisile ou Outrille, trentième évêque de Bourges. Palatin du roi Gontran, puis prêtre et abbé à Lyon, enfin archevêque de sa ville natale. Fête le 20 mai.

Vers 624 et avant 627. — S. Prothade (*Protagius* ou *Prothadius*), huitième évêque connu de Besançon. Fête le 10 février.

Vers 625. — S. Deicole ou Diel, Desle (*Deicolus*), Irlandais, disciple de S. Colomban, fonda un monastère à Lure, démissionna en faveur de son disciple Colombin et vécut en ermite. Fête le 18 janvier.

Vers 625. — S. Mesme (*Maximus*), abbé de Limours (Seine-et-Oise). Fête le 2 janvier.

625. — S. Eustase, disciple de S. Colomban, abbé de Luxeuil, depuis 610. Il eut, dit-on, six cents moines sous ses ordres. Fête le 29 mars.

626. — S. Lumier (*Leudomeris*), frère et successeur de S. Elaphius († 580), dix-huitième évêque de Châlons-sur-Marne. Les deux frères étaient originaires de Limoges où on les honore le 19 août. A Châlons on honorait S. Lumier au 30 septembre.

Après 627. — S. Césaire, dix-neuvième évêque de Clermont, qui assista au concile de Clichy en 627, et successeur de S. Avit Ier. Fête le 1er novembre.

627. — S. Aimé, né à Grenoble, fonda avec S. Romarich, un monastère sur le mont Habend. Fête le 13 septembre. Il y eut, au mont Habend, deux couvents, l'un d'hommes et l'autre de femmes. Ce dernier descendit dans la plaine, à la suite d'une invasion hongroise, en 910, près d'une villa fortifiée carolingienne. Il devint célèbre sous le nom d'abbaye de Remiremont, qui veut dire Mont-de-Romarich.

Après 627. — S. Bertoald, sixième évêque de Cambrai-Arras. Fête le 13 octobre.

Après 627. — S. Regnobert, huitième évêque de Bayeux. Assistait au concile de Clichy en 627. On lui associe son diacre S. Zénon. Fête le 16 mai.

Vers 630. — S. Wulphac ou Wulphy, prêtre et patron de Rue (Somme). Fête le 7 juin.

Vers 630. — S. Flavit ou Flaive, ermite en Champagne après avoir été à Sainte-Colombe-lés-Sens. Fête le 18 décembre.

Vers 630. — S. Sonnace, vingt-et-unième évêque de Reims. Fête le 20 octobre.

Après 630. — S. Aigomar, quinzième évêque de Senlis. Fête le 7 novembre.

Vers 632. — Ste Rusticule, née à Vaison, disciple dès l'âge de cinq ans de Ste Liliola, à qui elle succéda, à l'âge de dix-huit ans, comme abbesse de Saint-Césaire-d'Arles. Fête le 10 août.

Après 633. — S. Chanoald ou Chagnon, disciple de S. Colomban, frère de Ste Fara et de S. Faron. Il fut le sixième évêque connu de Laon. Fête le 6 septembre.

Après 633. — S. Remessaire, quatrième évêque de Nîmes. Fête le 1er mars.

Vers 635. — Ste Hildomarge ou Hildemarque, vierge et abbesse de Fécamp, née à Bordeaux. Fête le 25 octobre.

Vers 637. — Ste Tanche (*Tanca*), de Saint-Ouen, vierge et martyre. Fête le 10 octobre.

637. — S. Hermenfrid ou Hermenfroy, douzième évêque de Verdun. Semble s'être appelé aussi Godo ou Guido[75]. Fête le 8 février.

638. — S. Adon, frère de S. Ouen, fonda en 628, venant de Luxeuil, la double abbaye de Jouarre[76]. Fête le 31 janvier.

Après 638. — S. Ansséric, dixième évêque de Soissons. Fête le 5 septembre.

Vers 639. — S. Romain, dix-neuvième évêque de Rouen, de famille franque, élevé à la cour de Clotaire II, sacré vers 630. Acheva de détruire le paganisme dans son diocèse. Autour de son nom, se développèrent tardivement des légendes de peu de valeur[77]. Fête le 24 octobre.

Vers 639. — S. Geneveus, incorporé sans raison à la liste des évêques de Dol. On ne sait guère de lui que le nom[78]. Fête le 29 juillet.

75. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 71.
76. Ulysse Chevalier, *Topo-bibliographie*, p. 1577.
77. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 207.
78. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 387.

Vers 640. — S. Maclou ou Malo (*Maclovius*), plus exactement Mac-Low, disciple de S. Brandan, Irlandais, aurait fondé le siège d'Aleth, en Bretagne, qui prit son nom : Saint-Malo. Fête le 15 novembre. On lui donne pour successeur S. Maelmon, fête le 28 juin. Malheureusement tout ce passé des premiers évêques bretons reste enveloppé de légendes et de données incertaines[79].

Vers 640. — S. Léonce, dixième évêque de Saintes, accueillit en 637 S. Malo, exilé, qui vécut en ermite dans la région. Fête le 19 mars.

Vers 640. — S. Loup, sixième évêque de Limoges. Fête le 22 mai.

Vers 640. — S. Astier, ermite en Périgord. Fête le 20 avril et le 21 octobre.

Vers 640. — Ste Valérie et Ste Pollène, sœurs, religieuses bénédictines à l'abbaye de Honnecourt, au diocèse de Cambrai. Fête le 8 octobre.

640. — S. Achaire (*Acharius*), huitième évêque de Noyon, ancien disciple de S. Eustase à Luxeuil. Sacré en 627. Fête le 27 novembre.

640. — S. Pépin de Landen, ancêtre des Pépinides ou Carolingiens, duc de Brabant. Fête dans les *Auctaria* du martyrologe d'Usuard, le 21 février. Il faut lui associer la bienheureuse Ida, son épouse, fête le 5 mai, morte en 652; le frère de celle-ci, S. Modoald, vingt-huitième évêque de Trèves, fête le 12 mai, mort vers 640; leur parente Ste Amalberge († 690), et S. Witger, époux d'Amalberge, ainsi que les trois enfants de ceux-ci : Ste Reinelde, Ste Gudule († 712) et S. Émébert ou Hildebert, évêque de Cambrai-Arras († 715). D'autre part, une fille de Pépin de Landen et de Ida, Ste Gertrude de Nivelle († 659); — une seconde fille, Ste Begga, épousa le fils de S. Arnoul, vingt-neuvième évêque de Metz († 693). Enfin une nièce ou petite-fille de Pépin de Landen, Ste Landrade († v. 690-700). Il était juste, semble-t-il, de grouper ici tous les membres de cette famille de saints. La race carolingienne débutait bien !

640. — S. Bertoul (*Bertulfus*), moine à Luxeuil, puis troisième abbé de Bobbio. Fête le 19 août.

640. — Ste Syra, vierge, religieuse à Jouarre, récemment fondée. Sœur de S. Fiacre. Fête le 8 juin.

641. — S. Arnoul, déjà nommé ci-dessus à propos de Pépin de Landen. Beau-père de Ste Begga, puis évêque de

79. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 383.

Metz. Il démissionna, pour se livrer à la pénitence la plus austère, près de Remiremont. Ce fut un géant de mortification chrétienne. Fête le 18 juillet.

Vers 643. — S. Goéric, aussi appelé Abbon, successeur de son parent, S. Arnoul, dont il ramena le corps à Metz. Grand ami de S. Didier de Cahors, très estimé de Dagobert. Il fit bâtir à Épinal une abbaye bénédictine pour ses deux filles Précie et Victorine. Fête le 19 septembre.

Vers 643. — S. Aubert (*Aumbertus*), vingt-deuxième évêque de Sens. Fête le 5 janvier.

Vers 644. — S. Authaire, père de S. Ouen. Fête le 26 avril.

Vers 645. — S. Riquier (*Richarius*), converti par SS. Caïdoc et Adrien, apôtres du Ponthieu, se fit ermite près de Crécy et fonda à Centule l'abbaye de Foresmoutiers. Plus tard cette abbaye prit son nom : Saint-Riquier. Fête le 26 avril.

647. — S. Sulpice II, trente-et-unième évêque de Bourges, en relations avec le roi Dagobert, consacra S. Didier de Cahors. Fête le 17 janvier.

Avant 648 et après 636. — S. Paul, treizième évêque de Verdun, depuis 629. Élevé à la cour de Clotaire II, compagnon d'Arnoul, Éloi, Ouen, Didier, qui tous devinrent des évêques et des saints, il vécut ensuite au monastère de Tholey d'où Dagobert le tira pour le siège de Verdun. Fête le 8 février.

649. — Ste Gertrude, fondatrice de l'abbaye de Hamay, au diocèse de Cambrai. Fête le 6 décembre.

Vers 650. — S. Vivence, abbé de Saint-Just, puis trente-cinquième évêque de Lyon.

Vers 650. — Ste Sigolène, née à Albi, consacrée diaconesse après la mort de son mari, se retira à l'abbaye de Troclar sur le Tarn, fondée par son père et en fut l'abbesse. Sa vie fut écrite par un contemporain. Fête le 24 juillet.

Vers 650. — Ste Adalsinde, sœur de S. Waldalène († 680), lequel fut le premier abbé de Bèze en Bourgogne. Fête commune le 15 mai.

Vers 650. — S. Ruellin, disciple de S. Tugdual, au diocèse de Quimper. Fête le 28 janvier.

650. — S. Fursy, Irlandais, abbé de Lagny, patron de Péronne, frère de S. Foillan († 655) et de S. Outain. Fête le 15 janvier.

Vers 650. — S. Blimond, restaurateur de l'abbaye de Saint-Valéry-en-Vimeux, patron de Saint-Blimond (Somme). Fête le 3 janvier.

Vers 650. — S. Liébault (*Leobaldus*), abbé de Saint-Aniane, qui vint fonder une abbaye bénédictine à Floriacum (Fleury-

sur-Loire), sous Clovis II. Le premier abbé en fut S. Mummolus († 677), qui fit apporter vers 653 les reliques de S. Benoît et de Ste Scolastique, par S. Ayoul († vers 676), ce qui donna à l'abbaye de Fleury un immense prestige et la fit appeler Saint-Benoît-sur-Loire. Fête commune de S. Liébault et de S. Mummolus, le 8 août.

Vers 650. — S. Sindulphe ou Landolène, trentième évêque de Vienne. Fête le 10 décembre.

Après 650. — S. Hecdicus, successeur du précédent. Fête le 23 octobre.

Vers 650. — S. Agil, premier abbé de Rebais, abbaye bénédictine fondée par S. Ouen vers 637. Fête le 31 août.

Vers 650. — S. Serein, né à Chantemerle près de Metz, d'abord berger puis ermite près de Metz, inhumé à Celle-en-Brie. Fête le 2 octobre.

Avant 652. — S. Judicaël, roi breton. D'après sa légende, il serait le frère des SS. Salomon, Judoc, Eurielle et Osenne. Déposé par son frère Haïlos, il fut d'abord moine à Saint-Méen, redevint roi, et de nouveau moine en 640. Fête le 16 décembre.

652. — S. Grat, onzième évêque de Chalon-sur-Saône. Fête le 8 octobre.

652. — S. Adalbaud, duc d'Ostrevant en Flandre, fils de Ste Gertrude d'Hamay, ami de S. Amand, apôtre des Flandres, périt en Périgord, victime de l'aversion des méridionaux pour les hommes du nord. Il avait épousé Ste Rictrude, fille d'un seigneur basque, et fut assassiné par des rivaux. Ils eurent quatre enfants honorés comme saints : Eusébie († 680), Mauront († 702), Clotsinde et Adalsinde († 714). Fête le 2 février.

652. — S. Emmeran, né à Poitiers, chorévêque puis missionnaire en Bavière, tué à Heldendorf. Fête le 22 septembre.

653. — S. Longis (*Lenogidsilus*), abbé de Boisselière, au diocèse du Mans. On lui associe Ste Agnoflède (*alias* Noflette ou Onoflète), vierge, dont il fut le père spirituel, fête commune le 2 avril.

653. — S. Romarich, leude du roi Théodebert II, puis moine à Luxeuil. Fonda sur sa propriété du mont Habendum, une abbaye d'abord dirigée par S. Aimé (voir à l'an 627), auquel il succéda. Une légende postérieure prétendit qu'il avait fondé cette abbaye, plus tard appelée de Remiremont (Mont-de-Romarich), pour ses deux filles, Ste Adaltrude et Ste Cécile. Mais ces détails sont de pure invention[80]. Fête le 8 décembre.

80. *Bull. de la Soc. phil. des Vosges,* ann. 1902, p. 159-266 et 359-361.

652-654. — S. Hadoind ou Haduind, onzième évêque du Mans. On a son testament daté de 643[81]. Fête le 20 janvier et le 20 août.

Vers 654. — S. Magnobod ou Maimbœuf, quinzième évêque d'Angers, sacré vers 610. Vie écrite par Marbode qui devint évêque de Rennes, mais défectueuse comme chronologie. Il avait lui-même écrit la vie de S. Maurille d'Angers. Fête le 16 octobre. Comme on ne trouve plus mention de lui après le concile de Clichy de 627, il se pourrait qu'il soit mort longtemps avant 654.

Vers 655. — Ste Fare, fondatrice de Faremoutiers, sœur des SS. Faron et Cagnoald. Fête le 7 décembre.

Vers 655. — S. Foillan, Irlandais, frère de S. Fursy, abbé de Lagny et de S. Outain, abbé du Mont-Saint-Quentin. Foillan fut assassiné avec des compagnons dans la forêt de Soignies. Fête le 30 octobre.

655. — S. Didier ou Géry (*Desiderius*), dixième évêque de Cahors. Élevé à la cour de Clotaire II, trésorier de Dagobert. Succéda en 630 à son frère, Rusticus, assassiné. Grande activité et zèle. Fête le 15 novembre.

656. — S. Sigebert, roi d'Austrasie, fils de Dagobert I[er] et frère de Clovis II. Il eut comme maire du palais le pieux Pépin dit de Landen. Fête le 1[er] février.

656. — S. Leucone, dix-huitième évêque de Troyes. Fête le 1[er] avril.

656. — S. Landry, vingt-huitième évêque de Paris. Fête le 10 juin.

Vers 657. — S. Arnulph, vingt-quatrième évêque de Sens et fils de S. Aubert, qui avait été le vingt-deuxième évêque du même siège. Fête le 5 janvier.

657. — S. Cyran (*Sigirannus*), fondateur des abbayes de Méobecq et de Lonrey, au diocèse de Bourges. Il était fils de S. Sigelaïc († vers 620). Appelé aussi S. Cyran de Brenne. Fête le 4 décembre au martyrologe d'Usuard.

Vers 658-660. — S. Pallais (*Palladius*), abbé de Saint-Germain-d'Auxerre, puis vingtième évêque de cette ville. Fête le 10 avril.

Vers 658. — S. Germer, de Vardes, leude de Dagobert, époux de Ste Domaine de La Roche-Guyon. Il devint ensuite le premier abbé de Flay-en-Beauvaisis et sa femme recluse à Évreux. Il est honoré le 24 septembre, elle le 1[er] octobre, et leur fils, S. Amalbert, jeune guerrier, le 20 mai.

81. *Testamentum Domini Hadoindi*, dans Migne, *Patr. lat.*, t. LXXX, col. 567.

659. — S. Blanchard, confesseur à Nesle-la-Reposte (Brie). Fête le 10 mars.

659. — Ste Gertrude de Nivelles, fille de Pépin de Landen, fut seconde abbesse du couvent de Nivelles (Belgique), fondée par sa mère, la bienheureuse Ida. Elle avait une grande connaissance des Écritures. Fête le 17 mars.

Avant 660. — S. Malard, vingt-cinquième évêque de Chartres. Fête le 19 janvier.

660. — S. Éloi, le populaire ministre de Dagobert, patron des orfèvres, né à Chaptelac près de Limoges, devint en 641 le neuvième évêque de Noyon, fonda l'abbaye de Solignac, sous l'autorité de Luxeuil. Grand ami de S. Ouen. Fête le 1er décembre.

660. — S. Clair, abbé de Saint-Marcel-de-Vienne. Fête le 1er janvier.

Entre 660 et 675. — S. Émilien, Irlandais, disciple et successeur de S. Fursy à Lagny-sur-Marne. Fête le 10 mars.

660. — S. Vulbas ou Vibald, martyr, a donné son nom à Saint-Vulbas au diocèse de Belley. Fête le 10 mai.

Vers 660. — S. Galmier (*Baldomerus*), serrurier, puis sous-diacre à Lyon. Fête le 27 février.

Vers 660. — S. Magne, père de S. Agricol, évêque d'Avignon. Duchesne l'avait d'abord admis lui-même dans la liste des évêques d'Avignon, mais il le supprima ensuite sur les démonstrations de M. Duprat[82]. Fête le 19 août.

Vers 660. — S. Donat, moine à Luxeuil, puis neuvième évêque de Besançon. Sa naissance aurait été obtenue par les prières de S. Colomban. Il bâtit avec sa mère l'abbaye de Joussan, dédiée à sainte Marie, selon la règle de S. Césaire et écrivit pour les religieuses sa *Regula ad virgines*. Fonda aussi le monastère d'hommes de Saint-Paul. Fête le 7 août.

Vers 660. — Ste Thelchilde (*Theodechildis*), première abbesse de Jouarre, fondée par S. Adon. Fête le 10 octobre.

Vers 660. — S. Leudin *alias* Bodo, d'abord moine, puis quinzième évêque de Toul, frère de Ste Salaberge. Fête le 11 septembre.

Vers 660. — S. Genès, vingt-et-unième évêque de Clermont. Fête le 3 juin.

Après 660. — S. Ragnobert, seizième évêque d'Autun. Fête le 14 février.

Vers 661. — S. Gombert, fondateur de l'abbaye de Senones (Vosges), ce qui lui a fait attribuer par erreur le titre d'évê-

82. *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 228, aux rectifications.

que de Sens. Il était l'époux de Ste Berthe. Fête le 21 février.

663. — S. ENNEMOND ou CHAMOND (*Annemundus*), trente-sixième évêque de Lyon, fils de Sigo, préfet à la cour de Dagobert, fut mis à mort par ordre de Ebroïn. Fête le 28 septembre.

Vers 664. — S. VULFOLED, coadjuteur puis successeur de S. Sulpice II, évêque de Bourges. Fête le 9 décembre.

Vers 665. — Ste SALABERGE, épouse de S. BLANDIN-BASO et mère de Ste Anstrude, abbesse du monastère de Saint-Jean-Baptiste à Laon, qui compta sous elle plus de trois cents religieuses. Fête le 22 septembre.

Entre 665 et 670. — S. WALBERT, troisième abbé de Luxeuil. Contribua puissamment au développement de l'abbaye et y introduisit la règle bénédictine. Fête le 2 mai.

Vers 666. — Ste AURÉE, vierge, abbesse de Saint-Martial, fondé à Paris par S. Éloi. Fête le 4 octobre.

Avant 667. — S. CHLODULF, fils de S. Arnoul, maire du palais, puis trente-deuxième évêque de Metz vers 652. Fête le 8 juin.

667. — S. OMER (*Audomarus*), né à Coutances, entra avec son père Friulf, après la mort de sa mère Domica, à Luxeuil, sous S. Eustase. Devint le troisième évêque connu de Thérouanne. Ses auxiliaires Mummolin, Ebertramn et Bertin fondèrent avec son aide l'abbaye de Sithiu, qui fut appelée ensuite Saint-Bertin et où le dernier des rois mérovingiens, Childéric III vint finir ses jours, au siècle suivant. Fête le 9 septembre.

668. — S. WANDRILLE (*Wandregisilus*), né vers 600 près de Verdun, de noble famille, fut comte palatin auprès de Dagobert I^er^, se maria, puis, de concert avec sa femme, se retira à l'abbaye de Montfaucon près de Verdun, plus tard ermite et adonné à un ascétisme intense, passa à Bobbio, puis à Romainmoutier, enfin se rendit auprès de S. Ouen à Rouen et fut ordonné diacre. Plus tard, ordonné prêtre par S. Omer. Il fonda, le 1^er^ mars 649, l'abbaye de Fontenelle, en fut le premier abbé et y mourut. Ce monastère prit plus tard le nom de Saint-Wandrille. Fête le 22 juillet.

668. — S. BOÉTIAN, ermite à Pierrepont au diocèse de Soissons. Fête le 22 mai.

669. — S. GUÉRIN, frère de S. Léger, lapidé en 669, honoré le même jour que son frère, le 2 octobre.

669. — SS. SÉRÉNIC et SÉRÉNED, originaires de Spolète (Italie), puis ermites au diocèse de Sées, enfin du Mans. Fête le 7 mai.

669. — S. Quintilien, abbé à Paris. Fête le 12 février.

Après 667. — S. Aubert, huitième évêque de Cambrai-Arras. Fête le 13 décembre.

Après 667. — S. Audebert, seizième évêque de Senlis. Fête le 9 février.

Vers 669. — S. Josse (*Judocius*), aurait été parent du roi breton, S. Judicaël, devint ermite en Ponthieu. Plus tard, au lieu de son ermitage s'éleva l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer. Fête le 13 décembre.

Vers 670. — SS. Germain et Randoald, massacrés par des impies à Granfeld, au diocèse de Strasbourg. Fête le 21 février.

Vers 670. — S. Algis ou Adalgis, apôtre de la Thiérache. Fête le 5 juin.

Vers 670. — S. Kilien (*Chilianus*), apôtre de l'Artois, d'origine irlandaise. Fête le 13 novembre.

Vers 670. — S. Etton ou Zé, missionnaire (chorévêque ?) dans la région d'Avesnes-Cambrai. Fête le 10 juillet.

Vers 670. — S. Fiacre, Irlandais, ermite près de Meaux, patron des jardiniers, très populaire, fut de son vivant un thaumaturge célèbre. Fonda un monastère au lieu de son ermitage. Frère de Ste Syra († 640). Fête le 30 août.

Vers 670. — S. Amlacaire, quatrième évêque de Sées. Fête le 7 mai.

Vers 670. — S. Ermenfrid ou Ermenfroy, moine à Luxeuil, envoyé par S. Eustase pour fonder l'abbaye de Cusance (Doubs). Fête le 25 septembre.

Vers 670. — S. Dodolène, trente-troisième évêque de Vienne. Fête le 1er avril.

Vers 670. — S. Adelphe, que sa légende donne comme le petit-fils de S. Romarich à qui il succéda comme abbé de Remiremont. On lui associe S. Emmon, qui le soigna. Fête le 28 août.

Vers 670. — Ste Wilfétrude, abbesse de Nivelles après sa tante, Ste Gertrude. Fête le 23 novembre.

Vers 670. — Ste Maxellende, vierge tuée par son fiancé à Caudry au diocèse de Cambrai. Fête le 13 novembre.

Après 670. — S. Nizier, dixième évêque de Besançon, ami de S. Waldebert qu'il ensevelit autour de 670. Fête le 8 février et le 31 janvier.

Vers 671. — S. Babolein (*Babolenus*), premier abbé de Saint-Maur-des-Fossés, près de Paris. Fête le 26 juin.

Vers 672. — S. Burgundofaro, couramment appelé S. Faron, frère de Ste Fare et de S. Cagnoald, né vers 592, palatin référendaire (ou chancelier) de Dagobert Ier, marié, puis moine bénédictin, enfin troisième évêque de Meaux, très charitable

et très populaire. Il fonda l'abbaye de Saint-Faron, sous le titre de Sainte-Croix et de Saint-Jean-Baptiste de Meaux. Fête le 28 octobre.

Vers 672. — S. Érembert du Pecq, neuvième évêque connu de Toulouse en 656. Il avait été moine à Fontenelle et revint y mourir. Fête le 14 mai.

673. — S. Nivard ou Nivon, vingt-cinquième évêque de Reims avant 657. D'une grande bienfaisance. Fête le 1er septembre.

Vers 673. — S. Frobert (*Frodobertus*), moine à Luxeuil, puis abbé de Moutier-la-Celle. Fête le 8 janvier.

673. — Ste Beuve et Ste Dode, premières abbesses de Saint-Pierre-de-Reims. Fête le 24 avril.

674. — S. Viance (*Vincentianus*), palefrenier, au diocèse de Tulle. Il donna son nom à Saint-Viance (Corrèze), qui se nommait auparavant *Avelta-Curtis*. Fête le 2 janvier.

674. — S. Drausin (*Drausius*), douzième évêque de Soissons, fonda l'abbaye de Rethondes. Fête le 5 mars.

676. — S. Priest, Prix ou Projet (*Praejectus*), vingt-cinquième évêque de Clermont, massacré à Volvic, avec SS. Marin, Élide, Donat, Sabin et Agape. Ce saint fut si populaire que trente-cinq communes portent encore son nom. Fête le 25 janvier.

Entre 675 et 680. — S. Rambert (*Ragnebertus*), massacré en Bugey, par ordre d'Ebroïn. Il avait été un conseiller influent de Thierry III, d'où la haine d'Ebroïn. Fête le 13 juin. Quatre communes portent son nom.

Vers 676. — S. Aigulphe ou Ayoul, né à Blois vers 630, moine à Fleury-sur-Loire, sous l'abbé S. Mummolus († 677) qui l'envoya, vers 653, en Italie, sauver les reliques de S. Benoît et de Ste Scolastique. Il les apporta à Fleury, qui devint, on l'a vu, Saint-Benoît-sur-Loire. Aigulphe devint ensuite abbé de Saint-Honorat-de-Lérins et fut assassiné, avec plusieurs de ses moines, par un groupe mécontent de ses réformes. Parmi ses compagnons, on honorait avec lui, à Saint-Benoît-sur-Loire : S. Frugent. Fête commune le 3 septembre.

Vers 677. — S. Germain, abbé de Granval au diocèse de Besançon, compté ensuite à tort parmi les évêques de Besançon[83].

Entre 678-680. — S. Léger, né vers 616, abbé de Saint-Maixent, puis dix-septième évêque d'Autun, en 663. Jeté en prison par ordre d'Ebroïn, maltraité, décapité. Fête le 2 octo-

83. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 208.

bre. Cinquante-cinq communes portent son nom. On honore aussi sa mère, Ste Sigrade, le 4 août.

Entre 677 et 680. — S. Baudoin, chanoine de Laon, fils de Ste Salaberge et frère de Ste Anstrude. Assassiné. Fête le 8 janvier.

Avant 680. — S. Emmon, vingt-cinquième évêque de Sens. Fête le 26 avril.

678. — S. Genès, trente-septième évêque de Lyon, avait été prieur de Fontenelle, dirigea Ste Bathilde dans ses bonnes œuvres et lutta contre Ebroïn pour Clotaire III. Fête actuellement le 3 novembre.

Vers 679. — S. Amand, de noble famille aquitaine, moine dans l'île d'Oye près de La Rochelle, puis ermite près de Bourges, se sentit la vocation de missionnaire à la suite d'un voyage à Rome, alla évangéliser la Frise, puis la Carinthie et le Tyrol, enfin la Flandre. Il aurait été évêque de Maëstricht (?) vers 649. Il vint mourir à Elno, près de Tournay, après un séjour en pays basque. Fête le 6 février.

Vers 679. — S. Dié (*Deodatus*), évêque de Nevers que Duchesne renonce à situer. Il aurait été ermite dans les Vosges et aurait donné son nom à Saint-Dié, en fondant l'abbaye de Junctura qui prit son nom et fut le noyau de la ville de Saint-Dié. Fête le 19 juin.

Vers 680. — S. Gérémar, honoré comme évêque de Toulouse, bien qu'il soit difficile de le loger dans la liste épiscopale de cette ville (peut-être après S. Érembert du Pecq). Vie écrite par Bernard Gui. On lui associe ses clercs S. Dulcidius et S. Pretiosus[84]. Fête commune le 16 mai.

679-680. — S. Dagobert II, né vers 652, jeté au couvent à la mort de son père Sigebert († 656). Il devint roi d'Austrasie en 675 et fut assassiné à Stenay, le 23 décembre 679-680. On honore aussi ses deux filles : Ste Irmina et Ste Adèle, toutes deux abbesses. Fête commune le 24 décembre.

Vers 680. — S. Ferréol, quatorzième évêque de Grenoble, massacré au cours d'une cérémonie religieuse, dans un faubourg de Grenoble, par ordre d'Ebroïn. Fête le 12 janvier.

Vers 680. — S. Cunibert, abbé de Maroilles (*Maricolae*), au diocèse de Cambrai. Fête le 16 septembre.

Vers 680. — S. Ghislain (*Gislenus*). Selon sa légende, il avait été évêque d'Athènes ! Il fonda le monastère de La Celle, au diocèse de Cambrai, mais actuellement en territoire belge. Fête le 9 octobre.

84. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 307-8.

Vers 680. — S. HILDEVERT, quatrième évêque de Meaux. Fête le 27 mai.

Vers 680. — S. PLACIDE, abbé de Saint-Symphorien d'Autun. Fête le 7 mai.

Vers 680. — S. WALDALÈNE, abbé de Bèze (Bourgogne), frère de Ste Adalsinde. Fête le 15 mai.

Vers 680. — S. TERNAT (*Terniscus*), onzième évêque de Besançon. Fête le 8 août.

Vers 680. — S. RODING, CHRODING ou ROUIN, fonda l'abbaye de Beaulieu en Argonne. Fête le 17 septembre.

Vers 680. — Ste EUSÉBIE, abbesse de Hamay. Fête le 16 mars.

680. — S. AUSBERT ou AMBERT, chorévêque de l'abbaye de Saint-Pierre-de-Moissac. Fête le 30 septembre.

680. — Ste BATHILDE, esclave anglo-saxonne, dans la maison du maire du palais Erchinoald, puis femme du roi Clovis II, régente sous son fils Clotaire III, en 657. Fonda l'abbaye de Corbie, puis celle de Chelles près de Paris, et mourut dans cette dernière. Modèle de piété, de pureté, de charité, puis de patience dans les malheurs dont fut marquée la fin de sa vie. Fête le 26 janvier.

682. — S. GÉNÉROUX (*Generosus*), abbé de Saint-Jouin (Deux-Sèvres). Fête le 10 juillet.

Vers 682. — S. HUMBERT, né à Maizières-sur-Oise, ami de Ste Aldegonde, pèlerin de Rome avec S. Amand et S. Nicaise, fonda l'abbaye de Maroilles au diocèse de Cambrai où il mourut. Fête le 25 mars.

Vers 682. — S. RAVÉRIEN, moine à Saint-Wandrille. Fête le 3 février.

684. — S. OUEN (*Audoenus* ou *Dado*), né vers 610, à Sancy près de Soissons, référendaire sous Dagobert I^er^, fonda l'abbaye de Rebais, puis devint, en 641, le vingtième évêque de Rouen. Fonda de nombreuses abbayes, notamment celle de Fontenelle (Saint-Wandrille). Très influent sur son siècle. Mort à Clichy-la-Garenne[85]. Trente-neuf communes portent son nom. Fête le 24 août.

684. — S. VIGILE, vingt-et-unième évêque d'Auxerre, tué le 11 mars 684, par ordre de Varaton, successeur d'Ebroïn. Fête le 11 mars.

Vers 685. — Ste RADEGONDE la Jeune, fille adoptive de Ste Bathilde, nonne à Chelles. Fête le 29 janvier.

Vers 685. — S. BERCHAIRE, fondateur de l'abbaye de Montier-en-Der (Champagne), tué en 685. Fête le 26 mars.

85. Vie dans *Acta Sanctorum*, Aug., t. IV, p. 714.

Vers 685. — S. Pasquier (*Pascharius*), vingt-et-unième évêque de Nantes, cité dans la vie de S. Hermeland. Fête le 10 juillet.

Vers 685. — S. Mauguille (*Maudegisilus*), ermite à Monstrelet (Ponthieu), disciple de S. Fursy († 650), avait été moine à Saint-Riquier. Il eut pour compagnon de solitude S. Vulger, Anglais. Ils furent tous deux des héros de la pénitence. Fête le 30 mai.

Vers 685. — Ste Frameuze (*Framechildis*), mère de Ste Austreberte. Fête le 17 mai.

Vers 685. — Ste Aldegonde, sœur de Ste Waltrude ou Vaudru, née en Hainaut vers 630, de race royale mérovingienne. Pour éviter le mariage s'enfuit auprès de S. Amand, qui lui donna le voile. Elle fonda l'abbaye de Maubeuge. Célèbre par sa charité et ses miracles. Vie par le moine Hucbald[86]. Fête le 30 janvier.

Vers 685. — S. Mommolène, dixième évêque de Noyon-Tournai, successeur de S. Éloi en 661. Il avait été abbé de Sithiu (Saint-Bertin). Fête le 16 octobre.

Vers 685. — S. Conded, Anglais, moine à Saint-Wandrille sous S. Lambert. Finit comme ermite dans l'île de Balcinac où Thierry III lui concéda un enclos. Fête le 21 octobre.

685-686. — S. Philibert, premier abbé de Jumièges, puis abbé de Noirmoutiers. Élevé à la cour de Dagobert I[er], moine à Rebais, sous S. Agile, dont il fut le successeur. Il démissionna et vint fonder Jumièges, en fut chassé par Ebroïn et alla fonder Noirmoutiers. Reliques transportées à Toulouse, lors des invasions normandes. Fête le 20 août.

Vers 686-688. — Ste Waltrude ou Vaudru, d'une famille de saints, car elle fut la sœur de Ste Aldegonde, la femme de S. Waldegar, la mère de S. Landry, donné comme évêque de Meaux ou de Metz (?), que nous retrouverons à l'an 700, et des saintes Madelberte et Aldetrude. Ste Vaudru fut abbesse de Mons. Fête le 9 avril.

Vers 686. — S. Landelin, mena d'abord une vie agitée, puis se convertit et fonda l'abbaye de Crespin près Valenciennes. On lui associe dans la fondation de Crespin S. Domitien (fête le 22 juin) et S. Adelin (fête le 27 juin). Fête le 15 juin.

Vers 686. — S. Waning ou Waneng, comte de Calais, palatin de Clotaire III, aida S. Wandrille à fonder Fontenelle, puis fonda l'abbaye de Fécamp. Fête le 9 janvier.

86. Migne, *Patr. lat.*, t. CXXXII, p. 829 et ss.

Entre 683-687. — S. Siviard ou Sévère, cinquième abbé de Saint-Calais, à qui on a faussement attribué une vie de S. Calais. Fête le 1er mars.

687. — S. Achard (*Aicardus*), abbé de Quinçay, puis de Jumièges, après S. Philibert. Fête le 15 septembre.

687. — Ste Bertille, veuve, recluse à Mareuil près du Mont-Saint-Éloi. Fête le 3 janvier et le 11 octobre.

688. — S. Lambert ou Landebert, trente-huitième évêque de Lyon, après avoir été abbé de Fontenelle. Il sacra S. Ansbert, évêque de Rouen, en 684. Fête au martyrologe hiéronymien au 16 mai, plus tard et actuellement au 14 avril.

688. — Ste Rictrude, épouse de S. Adalbaud, signalé à l'an 652. Après la mort de son époux, en 652, elle vint diriger le monastère de Marchiennes fondé en 643 par son mari, sur les conseils de S. Amand. Fête le 12 mai.

688. — Ste Anstrude, vierge, abbesse de Saint-Jean-Baptiste-de-Laon, fille de Ste Salaberge. Sa mort serait peut-être à situer seulement en 707. Fête le 17 octobre.

688. — Ste Adalberge, troisième abbesse de Faremoutiers. Fête le 7 juillet.

Vers 689. — Ste Adnette, Adna ou Adrechilde, abbesse des Saints-Apôtres-du-Mans. Fête le 4 décembre.

Vers 689. — Ste Bertoare, fondatrice de l'abbaye de Notre-Dame de Sales à Bourges. Fête le 4 décembre.

689. — S. Thetwin, moine à Redon. Fête le 11 janvier.

Vers 689. — S. Wulmer ou Wilmer, fonda l'abbaye de Samer près de Boulogne-sur-Mer. Il avait été moine à Hautmont, puis ermite. Fête le 20 juillet.

Vers 690. — S. Aimé, évêque de Sion, donné à tort comme évêque de Sens. Il avait été moine bénédictin. Fut exilé sous Thierry III[87]. Fête le 29 avril.

Vers 690. — S. Gond (*Godo*), neveu, dit-on, et auxiliaire de S. Wandrille, puis ermite et abbé de Saint-Pierre-d'Oye en Champagne. Fête le 26 mai.

Vers 690. — Ste Amalberge, parente de Pépin de Landen. Fête le 10 juillet.

Vers 690. — S. Autbod, apôtre irlandais de l'Artois et de la Picardie. Fête le 20 novembre.

Vers 690. — S. Théofroy (*Theodefridus*), moine à Luxeuil, abbé de Corbie, mais donné à tort comme évêque d'Albi ! Fête le 26 janvier et le 9 octobre.

Vers 690. — Ste Hunégonde, fit le voyage de Rome avec son fiancé S. Eudald, reçut le voile des mains du pape et

87. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 239.

revint fonder le monastère d'Homblières, au diocèse de Soissons, avec l'aide de S. Éloi. Son fiancé en devint l'économe. Fête commune le 25 août.

Entre 690 et 700. — Ste Landrade, petite-fille ou nièce de Pépin de Landen, recluse, puis abbesse de Munster-Bilsen, au Limbourg belge. Fête le 8 juillet.

Vers 691. — S. Gerbold, neuvième évêque de Bayeux. Fête le 7 décembre.

691. — S. Avit II, vingt-sixième évêque de Clermont (676 à 691), fonda un monastère à Volvic. Fête le 21 janvier.

Vers 693. — Ste Begga, fille de Pépin de Landen, épouse d'Anségisile, fils de S. Arnoul, mère de Pépin d'Héristal. Elle fonda le monastère d'Andennes-sur-Meuse. Fête le 17 décembre.

Vers 692. — Ste Bertille, première abbesse de Chelles. Fête le 5 novembre.

Après 690. — S. Saëns (*Sidonius*), disciple de S. Philibert de Jumièges, fonda l'abbaye de Saint-Saëns près de Rouen, ruinée par les Normands au IX^e^ siècle. Il était Irlandais. Fête le 14 novembre.

Entre 691 et 695. — S. Jonat, abbé de Marchiennes. Fête le 1^er^ août.

Vers 695. — S. Ansbert, né en Vexin de noble famille, chancelier de Clotaire III, moine à Fontenelle sous S. Wandrille, abbé de ce monastère depuis 678, sacré par S. Lambert et fut le vingt-et-unième évêque de Rouen. Relégué par Pépin d'Héristal à l'abbaye de Hautmont, où il mourut. Fête le 9 février.

Vers 695. — S. Aquilin, né à Bayeux vers 620, dixième évêque d'Évreux, fête le 19 octobre.

Vers 695. — Ste Angadrême (*Angadrisma*), vierge, abbesse de l'Oroër à Beauvais et patronne de cette ville. Fête le 14 octobre.

Entre 695 et 700. — Ste Godeberte, abbesse de Noyon. Fête le 11 avril.

Vers 696. — S. Lugle et S. Luglien ou Lilliers, frères Irlandais, apôtres de la région d'Arras et martyrs. Fête le 23 octobre.

Vers 696. — Ste Aldetrude, fille des SS. Waldegar et Waltrude. Succéda à sa tante, Ste Aldegonde, en 685, comme abbesse de Maubeuge. Fête le 25 février.

Vers 696-697. — S. Wulfran (*Wulframnus*), clerc au palais sous Thierry III, puis vingt-septième évêque de Sens, prêcha en Frise et mourut à Fontenelle, où il avait été moine. Mort

sûrement avant 704, date d'une translation de son corps. Fête le 20 mars.

Vers 698. — S. Réol ou Rieul, vingt-sixième évêque de Reims, ancien comte de Champagne. Il avait été moine puis deuxième abbé de Hautvilliers et fonda l'abbaye d'Orbais avec des moines de Rebais. Fête le 25 novembre et le 3 septembre.

Vers 699. — S. Hatton, premier abbé de Saint-Vaast à Arras. Fête le 6 mai.

Vers 700. — S. Parrize (*Patritius*), moine à Saint-Pourçain, puis apôtre du pays entre Loire et Allier. Fête le 24 août.

Vers 700. — S. Voué (*Wodoaldus*), ermite au diocèse de Soissons. Venait d'Irlande. Fête le 5 février.

Vers 700. — S. Amand, abbé de Saint-Honorat-de-Lérins. Fête le 18 novembre.

Vers 700. — S. Baronce et S. Dizier (*Desiderius*), originaires du Berry. Fête le 25 mars.

Vers 700. — S. Calmin (*Calminius*), duc d'Aquitaine, puis ermite, fonda l'abbaye de Calminiacum, qui fut Saint-Chaffre, au diocèse du Puy. Il aurait également fondé l'abbaye de Mozac près de Riom et une autre. Fête le 19 août et le 22 novembre.

Vers 700. — S. Odon ou Eudes, premier abbé de Saint-Chaffre ou Calminiacum. Fête le 19 novembre.

Vers 700. — S. Landry, qu'il ne faut pas confondre avec S. Landry évêque de Paris († 656). Celui-là, dont on a fait, sans preuve, un évêque de Meaux ou de Metz, était le fils de S. Waldegar ou Maldegar (Mauger) et de Ste Waltrude (voir à l'an 686). Fête le 17 avril.

Vers 700. — S. Ménélée, restaurateur de l'abbaye de Menat en Auvergne. Fête le 22 juillet.

Vers 700. — S. Agricol, fils de S. Magne. Comme son père ne fut pas, ainsi qu'on le pensait, évêque d'Avignon, Agricol en fut le neuvième, entre 650 et 700. Patron de la ville d'Avignon. Fête le 2 septembre.

Vers 700. — S. Merry, abbé de Saint-Martin-d'Autun. Fête le 29 août.

Vers 700. — S. Georges, trente-cinquième évêque de Vienne. Fête le 2 novembre.

Et voici une liste de saints à placer selon toute vraisemblance au VII^e^ siècle, sans date précise :

S. Agrève (*Agripanus*), donné comme évêque du Puy, mais difficile à situer dans la liste épiscopale du siège, aurait été martyrisé avec son serviteur, S. Urcisin, à Chimac, au-

jourd'hui Saint-Agrève (Ardèche), fête le 1er février. — S. Airy (*Agericus*), abbé de Saint-Martin de Tours, fête le 11 avril. — S. Albert, né près de Sées, abbé de Cambron, fête le 29 décembre. — S. Andelain ou Dumnole, prêtre du diocèse d'Auxerre, qui a donné son nom à Saint-Andelain (Nièvre), fête le 21 octobre. — S. Ansilion, moine de Saint-Pierre de Lagny, fête le 11 octobre. — S. Aptat, trente-quatrième évêque de Metz, fête le 21 janvier. — Ste Arthongate (*Eorcungatha*), nonne à Faremoutiers, fête le 23 février. — S. Avre ou Auvre (*Aper*), de Sens, ermite en Savoie et curé de La Terrasse en Graisivaudan, fête le 11 décembre. — S. Baud ou Bond (*Baldus*), pénitent au diocèse de Sens, fête le 29 octobre. — S. Baudry (*Baldericus*), frère de Ste Beuve, fondateur des abbayes bénédictines de Montfaucon et de Saint-Pierre de Reims, fête le 16 octobre. — Ste Berthe, épouse de S. Gombert (voir ci-dessus à l'an 661). D'accord avec lui, elle renonça à la vie conjugale et fonda le monastère d'Avenay, assassinée par ses beaux-fils et honorée comme martyre le 1er mai. — S. Blitaire, confesseur à Verdey près de Sézanne (Brie), fête le 11 juin. — Ste Carissime, veuve, fondatrice de l'abbaye de Rauzeille près d'Aubusson, fête le 7 juillet. — Ste Cérotte ou Sicilde, vierge honorée au Mans, le 22 juin. — S. Clotaire, confesseur à Vitry (Champagne), fête le 7 avril. — S. Colombin, filleul de S. Déicole (voir à l'an 625) et son successeur comme abbé bénédictin de Lure, fête le 13 septembre. — S. Ébrigisile ou Évrèle, donné sans preuve comme évêque de Meaux. Bossuet en parle dans une lettre à Mme d'Albert, en date du 18 juin 1691, comme d'un « pasteur vénéré à Jouarre ». Sa sœur, Ste Agilberte, fut abbesse de Jouarre, fête le 10 août. — S. Élogue (*Eloquius*), deuxième abbé de Lagny, fête le 3 décembre. — Ste Énimie, sœur du roi Dagobert et abbesse au diocèse de Mende, fête le 5 octobre. — Ste Eurielle ou Urielle et Ste Osenne, sœurs du roi breton Judicaël, fête le 1er octobre. — SS. Félix et Augilbert, martyrs au diocèse de Langres, près de Chaumont, fête le 6 septembre. — S. Florentin, confesseur à Amboise, fête le 1er décembre. — S. Florège, Florez ou Fleuret, chorévêque dans la région de Rodez, fête le 1er juillet. — S. Franchy (*Francoveus*), ermite en Nivernais, a donné son nom à Saint-Franchy (Nièvre), fête le 15 mai. — S. Fromont ou Frodomond, sixième évêque de Coutances, fête le 24 octobre. — S. Frou ou Frodulphe, ermite près de Dijon, filleul de

88. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 478.

S. Merry, abbé de Saint-Martin d'Autun, fête le 16 septembre. — S. Géroche ou Géronde, curé de Gilmontiers en Brie, fête le 2 juillet. — Ste Gibitrude, l'une des premières nonnes de Faremoutiers, fête le 26 octobre. — S. Gildard, prêtre à Lurcy-le-Bourg (Nièvre), fête le 31 août. — S. Gobain, martyr à Soissons, fête le 21 juin. — SS. Godobert et Aglibert, celui-ci dix-huitième évêque d'Angers, et celui-là son successeur, vers la fin du siècle, fête le 4 mai. — S. Gonon ou Chonon, abbé de Lérins, fête le 29 mai. — S. Goussaud (*Gonsaldus*), ermite au lieu qui porte son nom (Creuse), fête le 5 novembre. — Ste Hunna, veuve, patronne d'Hunnawir près de Colmar, fête le 3 juin. — S. Joudry ou Gildéric, ermite honoré à Sées, le 14 mai. — S. Léry ou Laure, prêtre et abbé à Saint-Malo, fête le 30 septembre. — Ste Mafflée ou Mactaflède, première abbesse de Remiremont, fête le 13 mars. — S. Mandé, ermite en Bretagne, fête le 18 novembre. — S. Menoux (*Menulphus*), donné comme évêque de Quimper, mais ne figurant pas sur la liste des évêques de ce siège (chorévêque peut-être), a donné son nom à Saint-Menoux (Allier), lieu de sa sépulture et centre de pèlerinage contre la débilité mentale (*débredinoire*), fête le 12 juillet. — S. Momble, Mombolène ou Mommolène, Irlandais, disciple de S. Fursy († 650) et abbé de Lagny, fête le 18 novembre. — Ste Osmanne, vierge, venue d'Irlande, recluse en Bretagne, fut honorée à Saint-Denis de Paris et à Féricy-en-Brie, fête le 9 septembre. — Ste Perpétue, abbesse de Remiremont, fête le 12 septembre. — S. Ribert (*Ricbertus* ou *Rithbertus*), abbé de Saint-Valéry-sur-Somme, fête le 15 septembre. — S. Salomon II, ermite, frère de S. Judicaël et de S. Judoc, fête le 28 septembre. S. Sarrius de Lambres, prêtre au diocèse de Cambrai, fête le 24 novembre. — Ste Sessétrude, nonne à Faremoutiers, fête le 7 mai. — S. Simplice (*Simplicius*), confesseur honoré à Tours le 1er mars. — S. Spinule, moine à Moyenmoutier, abbé de Bégon-la-Celle, diocèse de Toul, fête le 5 novembre. — S. Ursanne (*Urcisinus*), moine à Luxeuil, disciple de S. Colomban, fête le 20 décembre. — S. Victurnien, Écossais, ermite au lieu qui porte son nom (Haute-Vienne), fête le 30 septembre. — S. Vincent, de Magny (Nièvre), prêtre, fête le 13 mars. — Ste Virginie ou Viergue (*Virgana*), patronne de Sainte-Verge (Deux-Sèvres), aurait été bergère en Poitou, fête le 31 janvier. — S. Vulgan ou Vulgain, alias Vulger, venu d'Angleterre, compagnon de S. Mauguille, fête le 2 novembre.

*
* *

Terminons ce tableau du VII^e^ siècle en disant qu'aux nombreux évêchés existant déjà s'ajouta celui de Tréguier. Le total des sièges épiscopaux en France fut alors de cent-seize.

HUITIÈME SIÈCLE (de 701 à 752)

702. — S. TILLON, TILMANN ou THÉAU, abbé de Solignac en Limousin. Fête le 7 janvier.

702. — S. MAURONT, fils de S. Adalbaud et de Ste Rictrude, abbé de Breuil près de Douai. Fête au 5 mai.

704. — Ste AUSTREBERTE, fille du comte palatin Badefried et de Ste Frameuze († 685), abbesse de Pavilly (Normandie). Fête le 10 février.

705. — S. DIDIER, né à Blaye, prêtre puis ermite et moine à Lonrey-en-Brenne. Fête le 19 octobre.

705. — S. BERTULPHE, abbé de Renty. Fête le 5 février.

705. — Ste MADELBERTE, sœur de Ste Waltrude (voir à 686-688). Fête le 7 septembre.

706. — S. BAIN ou BAGNE, abbé de Fontenelle puis cinquième évêque de Thérouanne. Selon d'autres d'abord évêque puis abbé. Fête le 20 juin.

706. — S. ANNOBERT, cinquième évêque de Sées. Fête le 16 mai.

Après 706. — S. CONSTANTIN, seizième évêque de Beauvais. Fête le 15 juin.

Vers 707. — S. HIDULPHE, archevêque de Trèves, puis ermite dans les Vosges, fonda Moyen-Moutier en 671. Fête le 11 juillet.

707. — S. HIDULPHE, duc de Lobbes, parent de Pépin d'Héristal, époux de Ste AYA, contribua à la restauration de l'abbaye de Lobbes par S. Ursmar († 713). Fête le 23 juin.

709. — S. BERTIN, né vers 615, près de Constance, moine à Luxeuil, puis fondateur de l'abbaye de Sithiu, qui prit son nom, et dont il fut abbé de 659 à 700. Fête le 5 septembre.

709. — S. BONNET, vingt-septième évêque de Clermont, succéda à S. Avit II, son frère aîné, en 691, démissionna vers 700, pour se faire moine à Manlieu. Mourut à Lyon, au retour d'un pèlerinage à Rome. Fête le 15 janvier. Trente-neuf communes portent le nom de S. Bonnet.

Vers 710. — S. MAURONT, abbé de Saint-Florent-le-Vieil près Saumur. Fête le 8 janvier.

Vers 710. — S. Richmir, originaire du territoire de Tours, ermite, vint auprès de l'évêque du Mans Aiglibert et fonda une abbaye qui groupa quarante moines. Fête le 17 janvier.

711. — S. Goéric, Gericus ou Géry, qui prit le premier le titre d'archevêque de Sens. Duchesne l'appelle Giricus et le place au vingt-huitième rang de la liste épiscopale. Fête le 20-29 mars.

Avant 712 et peut-être avant 700. — S. Vindilien, neuvième évêque d'Arras-Cambrai. Fête le 11 mars.

713. — S. Ursmar, né à Floyon près d'Avesnes, moine, puis chorévêque en Flandre, nommé abbé de Lobbes par Pépin d'Héristal, en 689, restaura cette abbaye et en fonda plusieurs autres. Démissionnaire en 711. Vie par l'abbé Anso, avant 776. Fête le 18 avril.

714. — S. Hubert, moine à Brétigny, diocèse de Beauvais. Fête le 30 mai.

714. — Stes Clotsende ou Glossinde et Adalsinde, sœurs de S. Mauront, abbé du Breuil († 702). La première fut abbesse de Marchiennes (fête 30 juin), la seconde nonne à Hamay-lés-Marchiennes (fête 25 décembre).

715. — S. Hildebert ou Émébert, dixième évêque de Cambrai-Arras. Il était fils de S. Witger et de Ste Amalberge († 690), et avait deux sœurs, Ste Gudule, patronne de Bruxelles († 712) et Ste Reinelde, nonne à Saintes en Brabant. Fête le 21 février.

718. — S. Winnoc, venu d'Angleterre avec trois compagnons, auprès de S. Bertin à Sithiu, fonda Wormhout en Flandre. Ses reliques sont à Bergues-Saint-Winnoc. Fête le 6 novembre.

718. — S. Silvin, de Toulouse, chorévêque de Thérouanne. Fête le 17 février.

718. — S. Hermeland ou Ermeland, page à la cour du roi Clotaire III, puis moine à Fontenelle d'où il fut envoyé fonder le monastère d'Aindre, près de Nantes, dans une île submergée depuis par la Loire. Fête le 25 mars.

718. — S. Lieutade ou Léothade, huitième évêque d'Auch. Fête le 23 octobre.

719. — S. Blidramn ou Blidran, trente-septième évêque de Vienne. Fête le 22 janvier et le 22 décembre.

Vers 720. — S. Vérédime ou Vrime, dixième évêque connu d'Avignon, successeur de S. Agricol. Fête le 17 juin.

Vers 720. — S. Sacerdos ou Serdot, treizième évêque connu de Limoges. Selon Hugues de Fleury qui a écrit sa vie

au XII[e] siècle, il aurait vécu au temps de Clovis ! Mais il peut s'agir de Clovis III († 695)[88]. Fête le 4-5 mai. On lui associe sa mère Ste MONDAINE.

Vers 720. — S. GODEGRAND ou CHRODEGANG, septième évêque de Sées, frère de Ste Opportune. Il est honoré comme martyr. Fête le 3 septembre.

720. — S. GENNARD, abbé de Flay au diocèse de Beauvais. Fête le 6 avril.

720. — S. ÉVERMOND ou ÉVREMOND, abbé de Fontenay et Montmaire au diocèse de Sées. Fête le 10 juin.

Vers 720-723. — SS. JEAN et BÉNIGNE, frères jumeaux, disciples de S. Hildulphe, archevêque de Trèves. Le premier devint ermite dans les Vosges et aida à fonder l'abbaye de Moyen-Moutier, en 671. Le second pourrait avoir été abbé de Flay. Fête le 21 juillet.

723-725. — Ste BERTHE de Blangy (Artois), fille du comte Rigobert. Fonda avec ses deux filles le monastère de Blangy dont elle fut abbesse. Fête le 4 juillet.

724. — S. BERGIS, fonda l'abbaye de Saint-Hubert-des-Ardennes, avec le concours de Pépin d'Héristal. Fête le 2 octobre.

Après 724. — S. BÉRÉCHAIRE ou BÉRARD, donné à tort comme évêque de Laval, siège qui n'existait pas alors. Il serait plutôt le seizième évêque du Mans. Fête le 16 octobre.

725. — Ste PLECTRUDE, épouse de Pépin d'Héristal, très charitable pour les églises et monastères, fut éprouvée par la liaison de son mari avec Alpaïs, dont naquit Charles Martel. Se réconcilia avec lui en 702. Après sa mort en 714, elle se retira avec sa fille Ste NOTBURGE, à Sainte-Marie-de-Cologne. Fête le 10 août.

726. — S. PATERNE, moine à Saint-Pair, lequel exerça une grande influence comme prédicateur de la pénitence, ce qui le fit tuer par des brigands, en haine de la foi, dans la forêt de Sergines (Yonne). Fête le 12 novembre.

726. — S. MARTIN DES ARADES, moine de Corbie, chapelain de Charles Martel. Fête le 26 novembre.

Entre 726 et 740. — SS. ÉOLDUS et ÉOBOLIN, trente-huitième et trente-neuvième évêques de Vienne. Le premier aurait fondé l'église de Saint-Maurice. Fête le 7 juillet. Fête du second, le 26 mai ou 14 juin.

727. — S. HUBERT, patron des chasseurs, grand chasseur

88. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 52.

lui-même, puis converti, il devint onzième évêque de Maëstricht. Fête le 3 novembre.

728. — S. HADULPHE, premier abbé de Saint-Vaast, puis douzième évêque d'Arras. Fête le 19 mai.

728-732. — S. THÉOFROY ou CHAFFRE, originaire d'Orange, deuvième abbé de Calminiacum qui prit son nom : Saint-Chaffre, au diocèse du Puy, quand il eut été massacré par les Sarrasins. Il a donné son nom à Monastier-Saint-Chaffre (Haute-Loire). Fête le 19 octobre.

Vers 730. — Stes EUSÉBIE et ses quarante compagnes, vierges et martyres, massacrées au monastère de Saint-Cyr à Marseille par les Sarrasins. Date incertaine, même quant au siècle. Fête le 11 octobre.

Vers 730. — S. RIGOBERT ou ROBERT, abbé de Rebais, puis vingt-septième évêque de Reims, chassé de son siège par Charles Martel, exilé en Gascogne, puis près de Reims. Fête le 4 janvier.

730. — S. MILON, fils de Ste WISLE ou WISSE, moine à Fontenelle, puis ermite à Caudebecquet, hameau voisin du couvent. Fête le 18 août.

730. — S. HUGUES, petit-fils de Pépin d'Héristal, vingt-quatrième évêque de Rouen, puis cumula les titres d'abbé de Fontenelle, archevêque de Rouen, évêque de Paris et Bayeux, voire même abbé de Jumièges[89] ! Fête le 8 avril.

730. — S. MODERAMN ou MORAN, huitième évêque connu de Rennes, mort dans un monastère de Lucques (Italie). Fête le 22 octobre.

731. — S. FÉLIX, trente-cinquième évêque de Metz. Fête le 22 décembre.

731. — S. HAINMAR, vingt-sixième évêque d'Auxerre, entra en conflit avec Charles Martel, fut jeté en prison à Bastogne (Ardennes), s'échappa et fut percé d'un coup de lance dans la poursuite. On s'étonne toutefois de le voir appelé évêque. Les documents du temps le qualifient de *vocatus episcopus*, ce qui veut dire : laïque, appelé évêque par Charles Martel, qui distribuait les évêchés à sa fantaisie à des laïques[90]. Fête en octobre.

731. — S. MARIN, ermite et martyr en Maurienne. Fête le 24 novembre.

731. — SS. ALTIGINIEN et HILARIN, moines massacrés par les Sarrasins, à Saint-Seine (Côte-d'Or). Fête le 26 août.

89. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 209 et 473.
90. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 448.

731 ou 732. — S. Porchaire II, massacré à Lérins avec cinq cents moines par les Sarrasins. Fête le 12 août.

732. — S. Cessator ou Cézadre, saint régional dont on a fait à tort un évêque de Limoges. Honoré dans ce diocèse à la date du 23 mars. Fête le 15 novembre.

Avant 735. — Ste Odile, patronne de l'Alsace, fille du duc Athich et fondatrice du monastère de Hohenbourg, qui prit son nom. Vie écrite au x^e^ siècle, mais peu sûre. On lui associe sa sœur, Ste Roswinde, nonne auprès d'elle, sa nièce Ste Eugénie, qui lui succéda et mourut en 735, fête le 26 septembre, — une autre nièce, sœur d'Eugénie, Ste Gondelinde, abbesse de Niedermünster, — Ste Eimhilde, abbesse du même lieu. La mort d'Odile peut se placer vers 720. Sa fête est au 13 décembre.

735. — S. Gobrien ou Comméan, né près de Vannes en 670, moine à Saint-Gildas-de-Rhuys, enfin ermite à deux lieues de Josselin (Morbihan). On en fit sans preuve un évêque de Vannes. Fête le 10 novembre.

737. — S. Erkembode, cinquième abbé de Saint-Bertin, depuis 723, et septième évêque de Thérouanne. Fête le 12 avril.

737. — S. Ermin, de famille franque, ordonné par Madelgar, évêque de Laon, moine à Lobbes, successeur de S. Ursmar et chorévêque. Fête le 25 avril.

737. — S. Pardulphe ou Pardoux, né vers 657, ermite puis abbé de Saint-Pierre-de-Guéret, zélé pénitent, thaumaturge réputé. Fête le 7 octobre.

738. — S. Eucher, moine bénédictin, puis trente-et-unième évêque d'Orléans. Il fit opposition à Charles Martel qui prenait les biens des églises pour la guerre contre les Sarrasins. Il fut exilé à Cologne, puis à Hasbaine près de Liége. Fête le 20 février.

738. — S. Leutfred ou Leufroi, fondateur de l'abbaye de Croix-Saint-Leufroy au diocèse d'Évreux. Fête le 21 juin.

740. — S. Vital, Vial ou Viau, moine à Noirmoutiers, puis ermite au mont Scobrit près de la Loire, au pays de Retz. Fête le 16 octobre.

740. — S. Domitius, chanoine d'Amiens. Fête le 23 octobre.

Avant 741. — S. Austrebert, quarantième évêque de Vienne. Fête le 5 juin.

741. — S. Sigebaud, trente-sixième évêque de Metz, fonda les monastères de Saint-Avold et Neuviller. Signalé par Paul Diacre. Fête le 26 octobre.

741. — Ste Attale, première abbesse de Saint-Étienne-de-Strasbourg. Fête le 3 décembre.

Vers 749. — S. Thurian, évêque de Dol, inscrit au martyrologe d'Usuard, avant 870, au 13 juillet, avec cette mention: « *mirae simplicitatis et innocentiae viri* ».

750. — S. Ebbon, né à Tonnerre, moine puis abbé de Saint-Pierre-le-Vif, sauva Sens des Arabes en 725, ermite à Arces, près de Sens, fut le vingt-neuvième évêque de Sens. Neveu et successeur de S. Goëric († 711). Fête le 27 août.

750-760. — S. Abel, vingt-huitième évêque de Reims, avait été moine à Laubach, nommé à Reims sur l'avis de S. Boniface, en 743, par Pépin le Bref, mais il ne put vaincre la résistance de Milon, qui s'était emparé du siège, lors de l'exil de S. Rigobert. Fut co-abbé de Lobbes. Fête le 5 août.

752. — S. Capuan, douzième évêque de Cahors. Fête le 25 octobre.

CONCLUSION

Nous arrêtons à l'aube des temps carolingiens cette liste nécessairement fort sèche. Elle compte tout juste, sauf erreur, treize cents noms de personnages. Et cette jonchée de noms jadis célèbres, aujourd'hui encore vénérés, nous autorise à formuler les simples constatations que voici :

1° La terre de France a droit au titre glorieux de « terre des saints ». Il en est peu au monde qui ait été aussi fertile en fruits de sainteté.

2° Les époques les plus pauvres d'intérêt dans le domaine de la politique profane, celles qui apparaissent comme les plus chaotiques et les plus agitées, pourraient bien être, en vertu d'une sorte de loi de compensation mystique dont Dieu a le secret, les plus riches et les plus fécondes en fleurs d'éternité.

3° C'est bien en toute justice que l'on a pu appeler les siècles des « rois fainéants », « siècles des évêques », car jamais l'on n'a vu un si grand nombre d'évêques obtenir de l'admiration et de la reconnaissance des peuples le culte qui est dû à la sainteté véritable. Assurément, si tous ces prélats avaient été soumis aux règles actuelles de la canonisation, il en est beaucoup qui n'en auraient pas conquis les honneurs. Il n'en reste pas moins qu'ils apparurent à leurs contemporains comme des modèles de foi, de courage, de charité, de prière assidue, de pénitence souvent héroïque et presque surhumaine, et enfin comme des protecteurs dont Dieu couronnait par le miracle l'intercession bienfaisante.

4° Et pour bien montrer que le culte populaire n'allait pas simplement et naïvement à l'éclat de la dignité, il y a eu, auprès des saints évêques, un nombre encore plus grand d'ermites, de moines et même de laïques passant dans le monde une grande partie de leur existence et la finissant dans le cloître. On a vu, dans notre liste, des exemples mémorables de familles entières, où le père, la mère, les enfants et parfois les petits-enfants, avaient tous mérité l'auréole de la sainteté. Il y a bien des chances que l'immense majorité des saints dont nous ne savons rien — que le nom — aient appartenu au monde laïque, seigneurs fondateurs de paroisses rurales, ermites, recluses à miracles, bienfaiteurs des campagnes. Tels furent les profonds et robustes soubassements de l'histoire religieuse française.

L. CRISTIANI,
Doyen des Facultés catholiques de Lyon.

TABLE DES NOMS DE SAINTS

A

Aaron, 43.
Abbon, 66.
Abel, 86.
Abraham, 32.
Abran, 58.
Abra (Ste), 19.
Abthonius, 49.
Achaire, 65
Achard, 76.
Achillée, 9.
Adalbaud, 67.
Adalberge (Ste), 76.
Adalgis, 71.
Adalsinde (Ste, Bourgogne), 66.
Adalsinde (Ste, Flandre), 82.
Adèle (Ste), 73.
Adelin, 75.
Adelphe (Metz), 23.
Adelphe (Remiremont), 71.
Adnaï, Adnette (Ste), 76.
Adon, 64.
Adorator, 23.
Adréchilde (Ste), 76.
Adrien, 12.
Aemilia (Stes), 7.
Aeolana, 24.
Affrique, 57.
Agape, 72.
Agent, 46.
Agil, 67.
Agilberte (Ste), 79.
Agile de Voisinat, 55.
Aglibert (Angers), 80.
Aglibert (Créteil), 11.
Agnès (Ste), 54.
Agnoflède (Ste), 67.
Agoard, 11.
Agraecius, 34.
Agrève, 78.
Agricol, 78.
Agricole, 57.
Agrippin, 44.
Agry, 54.
Aignan (Chartres), 27.
Aignan (Orléans), 30.
Aigomar, 64.
Aigulphe, 72.
Aimé (Remiremont), 63.
Aimé (Sens), 76.
Airy, 79.
Albaud, 46.
Albert, 79.
Alberte (Ste), 17.
Albina (Ste), 7.
Alchas, 22.
Alcibiade, 7.
Aldegonde (Ste), 75.
Aldetrude (Ste), 77.
Alexandre (Auxerre), 17.
Alexandre (Carcassonne), 23.
Alexandre (Clermont), 57.
Alexandre (Lyon), 8.
Alexandre (Marseille) 12.
Algis, 71.
Alithe, 25.
Allyre, 20.
Almaire, 48.
Almer, Almire, 48.
Alné, 57.
Alodius, 32.
Alpin (Châlons-sur-Marne, 38.
Alpin (Lyon), 23.
Alpinien, 12.
Altiginien, 84.
Alumna (Ste), 7.

Amable, 33.
Amadour, 19.
Amalberge (Ste), 76.
Amalbert, 68.
Amance (Besançon), 39.
Amance (Carcassonne), 23.
Amand d'Aquitaine, 73.
Amand (Bordeaux), 28.
Amand (Lérins), 78.
Amand (Reims), 44.
Amand (Strasbourg), 22.
Amans, 28.
Amasius, 12.
Amata (Ste), 35.
Amator (Troyes), 19.
Amatre (Autun), 11.
Amatre (Auxerre), 26.
Amausius, 13.
Ambert, 74.
Ambroise (Lyon), 57.
Ambroise (Saintes), 29.
Ambroise (Sens), 31.
Amlacaire, 71.
Amon, 22.
Anatoile, 23.
Andelain, 79.
Andéol, 9.
Andoche, 9.
Angadrème (Ste), 77.
Annemond, 56.
Annobert, 81.
Ansbert, 77.
Anseric, 64.
Ansilion, 79.
Anstrude (Ste), 76.
Ante (Ste), 39.
Antimundus, 57.
Antioche, 26.
Antoine de Liarolles, 44.
Antoine de Lérins, 41.
Antoine du Rocher, 57.
Antolien, 12.
Antonia (Ste), 7.
Antonin, 16.
Août, 48.
Aphrodise (Béziers), 15.
Aphrodise (Dijon), 17.
Apollinaire (Bourges), 61.
Apollinaire (Clermont) 39.
Apollinaire (Reims), 18.
Apollinaire (Valence), 40.
Apollonius, 7.
Apothème, 23.
Aproncule, 34.
Apronie (Ste), 46.
Aptat, 79.
Aquilin, 77.
Aradegundis (Ste), 30.
Arateur, 31.
Arbogast, 57.
Arcade, 45.
Arconce, 17.
Aré, Arège (Nevers), 48.
Arège (Lyon), 61.
Arègle, 52.
Arescius, 7.
Arey, Arige (Gap), 61.
Arey (Nevers), 48.
Arigle, Arille, 55.
Armel, 47.
Armentaire, 30.
Arnoul, 65.
Arnulph, 68.
Arry, 54.
Artème, 21.
Arthème, 61.
Arthongate (Ste), 79.
Aspais, 50.
Astier, 65.
Athenius, 37.
Attale (Lyon), 8.
Attale (Ste, Strasbourg), 85.
Aubert (Cambrai), 71.
Aubert (Sens), 66.
Aubin (Angers), 46.
Aubin (Lyon), 23.
Audalde, 23.
Audebert, 71.
Augilbert, 79.
Augustalis, 30.
Auguste, 48.
Augustin, 11.
Aule, 58.
Aunachaire, Aunaire, 61.
Aurée (Ste), 70.
Aurélien, 47.
Ausbert, 74.
Ausiaque, 32.
Ausonia (Ste), 8.
Ausone, 14.
Auspice (Apt), 16.
Auspice (Toul), 34.
Austole, 62.
Austrebert, 85.
Austreberte (Ste), 81.
Austregilde (Ste), 49.
Austregisile, 63.
Austremoine, 12.
Austriclinien, 12.
Autbod, 76.
Authaire, 70.
Auvre, 79.
Aventin (Chartres), 41.
Aventin (Troyes), 43.
Avit I (Clermont), 55.
Avit II (Clermont), 77.
Avit (Vienne), 39.
Avitien, 18.
Avre, 79.
Avy, 42.
Ay de Voisinat, 55.
Aya (Ste), 81.
Ayoul. 72.

B

Babolein, 71.
Bagne, Bain, 81.
Baldomir, 57.
Balley, 57.
Bandaride, 49.
Baronce, 78.
Basile, 40.
Basilissa (Ste), 25.
Basle, 62.
Bathilde (Ste), 74.
Baud, 79.
Baudile, 16.
Baudoin, 73.
Baudry, 79.
Baussenge, 26.
Baye, 37.
Béate (Ste), 11.
Beatus, 23.
Begga, 77.
Bénédicte (Ste), 19.
Bénigne (Dijon), 8.
Bénigne (Flay), 83.
Bénigne (Tours), 23.
Benoît, 23.
Bérard ou Béréchaire, 83.
Berchaire, 74.

Béréhond, 62.
Bergis, 83.
Bertaud, 44.
Berthe (Ste, Avenay), 79.
Berthe (Ste, Blangy), 83.
Bertille (Ste, Chelles), 77.
Bertille (Ste, Mareuil), 76.
Bertin, 81.
Bertoald, 63.
Bertoare (Ste), 76.
Bertoul, 65.
Bertrand, 62.
Bertulphe, 71.
Beuve (Ste), 72.
Biblias (Ste), 7.
Bieuzy, 57.
Blanchard, 69.
Blandin-Baso, 70.
Blandine (Ste), 8.
Blidramn, Blidran, 82.
Blimond, 66.
Blitaire, 79.
Bodagisile, 57.
Bodo, 69.
Boétharius, 61.
Boétian, 70.
Bohamad, 57.
Bologne (Ste), 23.
Bômer, 44.
Bond, 79.
Bonnet, 81.
Bouin, 49.
Braque, 51.
Brice, 28.
Brictius, 57.
Brieuc, 57.
Brigitte (Ste), 37.
Budoc, 56.
Burgin, 59.
Burgundofaro, 71.

C

Calais, 45.
Calmin, 78.
Caltry, 49.
Calupan, 51.
Camilien, 43.
Camille (Ste), 28.
Cannat, 35.
Caprais (Agen), 17.
Caprais (Lérins), 27.
Capuan, 86.
Carissime (Ste, Albi), 36.
Carissime (Ste, Rauzeille), 79.
Cassien (Autun), 18.
Cassien (Jean-), 28.
Cassius, 12.
Castor, 27.
Cazarie (Ste), 53.
Céleste, 13.
Céline (Ste), 42.
Celsin (Reims), 42.
Celsin (Toul), 22.
Censoire, 35.
Cérase (Eauze), 16.
Cérase (Grenoble), 30.
Ceraunus, Cerannus, 62.
Céronne, 35.
Cérotte, 79.
Césaire (Arles), 45.
Césaire (Clermont), 63.
Césarie (Ste), 41.
Césarie la Jeune (Ste), 57.
Cessator, Cézadre, 85.
Chaffre, 84.
Chagnon, 64.
Chamassy, 57.
Chamond, 70.
Chanoald, 64.
Chartier, 57.
Chélidoine, 29.
Chéron, 16.
Chlodulf, 70.
Chonon, 80.
Chrodegand, 83.
Chroding, 74.
Chrysolius, 16.
Cibran, 52.
Cistron, 52.
Clair (Marmoutiers), 23.
Clair (Nantes), 15.
Clair (Vienne), 69.
Clarence, 62.
Claude (Besançon), 45.
Claude (Troyes), 11.
Claude (Vienne), 29.
Clément (Lyon), 9.
Clément (Metz), 13.
Clotaire, 79.
Clotilde (Ste), 45.
Clotsende. Voir Glossinde.
Cloud, 48.
Colomban, 62.
Colombe (Ste, Moyenvic), 46.
Colombe (Ste, Sens), 15.
Colombin, 79.
Combéan, 85.
Cominius, 7.
Conded, 75.
Consorce (Ste), 29.
Constant, 41.
Constantien, 50.
Constantin (Beauvais), 81.
Constantin (Gap), 41.
Corcodome, 17.
Corentin, 34.
Corneille, 7.
Cot, 11.
Crépin, 12.
Crépinien, 12.
Crescent, 10.
Criou, 47.
Cunibert, 73.
Cyprien (Périgueux), 52.
Cyprien (Poitou), 59.
Cyprien (Toulon), 46.
Cyran, 68.

D

Dagobert II, 73.
Dalmas, 52.
Défendant, 12.
Déicole, 63.
Delphin, 24.
Démétrius, 22.
Denis, 11.
Déodat, 46.
Désiré (Bourges), 46.
Désiré (Chalon-sur-Saône), 52.
Desle, 63.
Dévote (Ste), 18.
Didier (Auxerre), 62.
Didier (Cahors), 68.
Didier (Langres), 22.
Didier (Lonrey), 81.
Didier (Vienne), 61.
Dié, 73.
Diel, 63.
Digne, 57.
Diogène, 25.

Diogénien, 25.
Disciole (Ste), 54.
Divitien, 18.
Dizier, 78.
Dode (Ste), 72.
Dodolène, 71.
Domaine (Gimel), 58.
Domaine (Ste, La Roche-Guyon), 68.
Domard, 47.
Dominique, 58.
Domitien (Châlons), 15.
Domitien (Crespin), 75
Domitien (Saint-Rambert), 28.
Domitius, 85.
Domna (Ste), 8.
Domnin (Digne), 22.
Domnin (Grenoble), 20.
Domnole, 61.
Donat (Besançon), 69.
Donat (Sisteron), 40.
Donat (Volvic), 72.
Donatien (Châlons-sr-Marne), 15.
Donatien (Chalon-sur-Saône), 19.
Donatien (Nantes), 15.
Donatien (Reims), 21.
Douchard, 53.
Drausin, 72.
Droctovée, 51.
Drouaud, 42.
Dulcidius (Agen), 33.
Dulcidius (Toulouse), 73.
Duminy, 58.
Dumnole (Auxerre), 79.
Dumnole (le Mans), 53.
Dyé, 42.
Dynamius, 25.

E

Ebbon, 86.
Ébrigisile, 79.
Ébrulf, 56.
Efflam, 58.
Eimbetha (Ste), 23.
Eimhilde (Ste), 85.
Einbert (Ste), 23.
Éladius, 20.
Élaphe, 52.
Éléazar, 9.
Éleuthère (Auxerre), 47.
Éleuthère (Paris), 11.
Élide, 72.
Elladius, 32.
Élogue, 79.
Éloi (Lérins), 58.
Éloi (Noyon), 69.
Élophius, 19.
Elpide (Brioude), 17.
Elpide (Lyon), 27.
Éman, 48.
Émébert, 82.
Émilien (Lagny), 69.
Émilien (Menat), 51.
Émilien (Valence), 20.
Emmeran, 67.
Emmon (Luxeuil), 71.
Emmon (Sens), 73.
Énimie (Ste), 79.
Ennemond, 70.
Éobolin, 83.
Éolade, 50.
Éoldus, 83.
Éone, 37.
Éparque (Angoulême), 53.
Éparque (Clermont), 32.
Épipode, 8.
Eptade, 40.
Epvre, 46.
Érembert du Pecq, 72.
Érinée, 57.
Erkembode, 85.
Ermeland, 82.
Ermenfrid, Ermenfroy, 71.
Ermin, 85.
Ernée, 57.
Espain, 23.
Éthère (Auxerre), 47.
Éthère (Lyon), 61.
Éthère (Vienne), 62.
Étienne, 39.
Etton, 71.
Eucher (Lyon), 29.
Eucher (Orléans), 85.
Eudald, 76.
Eudes, 78.
Eugénie (Ste), 85.
Eumaque, 58.
Euphraise, 39.
Euphrone (Autun), 34.
Euphrone (Tours), 51.
Eurielle (Ste), 67, 79.
Eusèbe, 56.
Eusébie (Ste, Hamay), 74.
Eusébie (Ste, Marseille), 84.
Eusice, 45.
Eustade, 58.
Eustase, 63.
Eustadiole, 63.
Eustoche, 31.
Eutrope (Orange), 33.
Eutrope (Saintes), 14.
Eutrope (Saujon), 36.
Eutropie (Ste, Clermont), 36.
Eutropie (Ste, Reims), 25.
Euverte, 20.
Évermond, 83.
Évode, 30.
Évrèle, 79.
Évremond, 83.
Évroult, 55.
Exoce, 50.
Exupérance (Ste), 20.
Exupère (Toulouse), 25.
Exupère (Vienne), 8.

F

Fal, 44.
Fare (Ste), 68.
Faron, 71.
Fauste, 35.
Félicien (Marseille), 12.
Félicien (Vienne), 8.
Félix (Auxerre), 20.
Félix (Bourges), 51.
Félix (Langres), 79.
Félix I (Metz), 13.
Félix II (Metz), 84.
Félix (Nantes), 53.
Félix (Valence), 9.
Felmasius, 52.
Ferjeux, 9.
Fermère, 58.
Ferréol (Besançon), 9.
Ferréol (Grenoble), 73.
Ferréol (Limoges), 55.
Ferréol (Uzès), 52.
Ferréol (Vienne), 17.
Fiacre, 71.

Firmin (Metz), 23.
Firmin (Uzès), 47.
Firmin (Verdun), 34.
Firmin (Viviers), 58.
Flaive, 64.
Flamidien, 23.
Flavien (Autun), 36.
Flavien (Toulon), 59.
Flavit, 64.
Flavius (Chalon-sur-Saône), 55.
Flavius (Rouen), 46.
Fleuret, 79.
Flocel, 10.
Florège, 79.
Florence (Ste), 19.
Florent (Bretagne), 25.
Florent (Cahors), 25.
Florent (Limoges), 11.
Florent (Orange), 41.
Florent (Reims), 25.
Florent (Strasbourg), 56.
Florent (Vienne), 20.
Florentin (Amboise), 79.
Florentin (Arles), 43.
Florentin (Dijon), 17.
Florez, 79.
Florus, 48.
Flou, 36.
Flour, 21.
Flovié, 36.
Foi (Ste), 17.
Foillan, 68.
Fortunat (Poitiers), 56.
Fortunat (Valence), 9.
Fraimbauld, 42.
Frameuze, 75.
Francaire, 19.
Franche (Ste), 58.
Franchy, 79.
Francula (Ste), 35.
Fraterne, 33.
Friard, 47.
Fridolin, 58.
Frobert, 72.
Frodomont ou Fromont, 79.
Fronton, 57.
Front, 13.
Frou ou Frodulphe, 79.
Frugent, 72.
Fursy, 66.
Fuscien, 17.

G

Galactoire, 38.
Gall (Clermont), 47.
Gall (Micy), 57.
Galle (Ste), 57.
Galmier, 69.
Gamnita (Ste), 7.
Gaston, 44.
Gatien, 11.
Gaud, 36.
Gaudens, 33.
Géminien, 7.
Geminus, 7.
Gène, 23.
Généroux, 74.
Genès (Arles), 18.
Genès (Clermont), 69.
Genès (Lyon), 73.
Geneveus, 64.
Geneviève (Ste), 39.
Genitor, 23.
Gennard, 83.
Gentien, 17.
Georges, 78.
Géorgie (Ste), 36.
Gerbold, 77.
Gérémar, 73.
Gericus, 82.
Gérin, 33.
Germain (Auxerre), 29.
Germain (Besançon), 72.
Germain (Paris), 51.
Germain (Strasbourg), 71.
Germaine (Ste, Bar-sur-Aube), 30.
Germaine (Ste, Soissons), 23.
Germer, 68.
Géroche, Géronde, 80.
Gertrude (Ste, Hamay), 66.
Gertrude (Ste, Nivelles), 69.
Gertrude (Ste, Vaux-en-Dieulet), 36.
Gervais, 58.
Géry (Cambrai), 63.
Géry (Sens), 82.
Gestin, 58.
Ghislain, 73.
Gibitrude, 80.
Gibrien, 58.
Gildard (Lurcy), 80.
Gildard (Rouen), 40.
Gildas, 49.
Gildéric, 80.
Glossinde (Ste, Metz), 61.
Glossinde (Ste, Marchiennes), 82.
Gobain, 80.
Gobrien, 85.
Godeberte (Ste), 77.
Godegrand, 83.
Godobert, 80.
Goéric-Abbon, 66.
Goéric-Géry, 82.
Gombault, 16.
Gombert, 69.
Gond, 76.
Gondelinde (Ste), 85.
Gondulfe, 58.
Gonéry, 58.
Gonon, 80.
Gontran, 55.
Gosselin, 31.
Goussaud, 80.
Grat (Chalon-sur-Saône), 67.
Grat (Oloron), 37.
Grata (Ste), 7.
Gratien, 17.
Grégoire (Auxerre), 41.
Grégoire (Langres), 43.
Grégoire (Tours), 55.
Grimonie (Ste), 23.
Gudule (Ste), 82.
Guenaël, 58.
Guénolé, 37.
Guérin, 70.
Guévroc, 53.
Gunthiern, 58.

H

Hadoind, Haduind, 68.
Hainmar, 84.
Hatton, 78.
Hecdicus, 67.
Hegemonius, 18.
Hélan, 58.
Hélène, 36.
Hélius, 10.
Hellade, 20.
Helpis (Ste), 7.
Hermeland, 82.
Hermenfrid, Hermenfroy, 64.
Hermès, 12.
Hernin, 44.
Héros, 26.

Hervé, 49.
Hésychius, 34.
Hidulphe (Lobbes), 81.
Hidulphe (Trèves), 81.
Hilaire (Arles), 29.
Hilaire (Mende), 44.
Hilaire d'Oisé, 43.
Hilaire (Poitiers), 19.
Hilaire le Jeune, 19.
Hilaire (Réôme), 45.
Hilarin, 84.
Hildebert, 82.
Hildemarque (Ste), 64.
Hildevert, 74.
Hildomarge, 64.
Hilier, 17.
Hoïlde (Ste), 35.
Honorat (Arles), 27.
Honorat (Marseille), 35.
Honoré, 56.
Honorée (Ste), 30.
Honorine (Ste), 17.
Hospice, 52.
Hubert (Brétigny), 82.
Hubert (Maëstricht), 83.
Hugues, 84.
Humbert, 74.
Hunégonde (Ste), 76.
Hunna (Ste), 80.
Hymetier, 58.
Hypsadus, 37.

I

Ida (Ste), 65.
Ingénu, 58.
Injurieux, 21.
Innocent, 48.
Iolana, 24.
Irénée, 9.
Irmina (Ste), 73.

J

Jacques, 27.
Jacut, 36.
Jean (Chalon-sur Saône), 33.
Jean (Chinon), 58.
Jean (Moyen-Moutier), 83.
Jean (Nîmes), 46.
Jean-Cassien, 28.
Jean de Réôme, 45.
Joavan, 50.
Jonat, 77.
Josse, 71.
Joudry, 80.
Jovinien, 17.
Jucondin, 11.
Jucundus (Bordeaux), 16.
Jucundus (Reims), 25.
Judicaël, 67.
Judoc, 80.
Julia (Stes), 7.
Julianus, 8.
Julie (Ste, Corse), 58
Julie (Ste, Troyes), 11.
Julien (Brioude), 17.
Julien (le Mans), 21.
Julien (Vienne), 42.
Julius, 7.
Junien (Commodoliacum), 36.
Junien (Mairé), 54.
Justa (Ste), 7.
Just (Beauvais), 17.
Just (Clermont), 20.
Just (Lyon), 20.
Just (Poitiers), 19.
Just (Strasbourg), 22.
Just (Troyes), 11.
Justin, 36.
Juventius, 19.

K

Kenan, 16.
Kilien, 71.
Kirec, 53.

L

Laetus, 16.
Lambert, Landebert, 76.
Landelin, 75.
Landolène, 67.
Landrade (Ste), 77.
Landry (Meaux ?), 78.
Landry (Paris), 68.
Larcia (Ste), 11.
Laure, 80.
Lautein, 39.
Léger (Autun), 72.
Léger (Perthes), 58.
Léger (Conserans), 46.
Lène (Ste), 24.
Léobard, 62.
Léobarie, 19.
Léobon, 59.
Léocadius, 13.
Léodevald, 51.
Léon (Mantenay), 46.
Léon (Sens), 44.
Léonard de Noblac, 49.
Léonard de Vandœuvre, 50.
Léonce (Arles), 34.
Léonce I (Bordeaux), 44.
Léonce II (Bordeaux), 49.
Léonce (Fréjus), 28.
Léonce (Saintes), 65.
Léone (Meaux), 59.
Léone (Poitiers), 24.
Léonien, 38.
Léopardin, 59.
Léothade, 82.
Léry, 80.
Leu, 63.
Leubace, 59.
Leubais, 43.
Leubasse, 43.
Leucone, 68.
Leudin-Bodo, 69.
Leufroi, Leutfred, 85.
Lézin (Angers), 61.
Lézin (Tours), 40.
Libanius, 38.
Libard ou Liphard, 55.
Liberia (Ste, 35).
Liboire, 21.
Liébault, 66.
Lienne, 24.
Liétard, 56.
Lieutade, 82.
Liliola (Ste), 59.
Lilliers, 77.
Limentius, 59.
Limin, 59.
Liminius, 12.
Lintrude (Ste), 35.
Lisbe, 11.
Litoire, 19.
Livaire ou Livier, 36.
Livrade (Ste), 33.
Lizier, 46.
Lô, 50.
Longin (Viviers), 58.
Longin (Marseille), 12.
Longis, 67.
Louans, 36.
Loup (Bayeux), 32.
Loup (Châlons-sur-Marne), 61.
Loup (Limoges), 65.
Loup (Lyon), 44.
Loup (Sens), 63.
Loup (Soissons), 43.
Loup (Tours), 23.

Loup (Troyes), 33.
Louvent, 53.
Lubin, 47.
Lucain, 37.
Luce (Ste), 23.
Lucien, 12.
Lugle, 77.
Luglien, 77.
Lumier, 63.
Lunaire, 48.
Lupance, 36.
Lupicin (Amiens), 59.
Lupicin (Condat), 32.
Lupicin (Lyon), 35.
Lupicin (Trésel), 36.
Lupien (Poitiers), 19.
Lupien (Saint-Privat), 53.
Lyé, 43.

M

Macaire (Angers), 37.
Macaire (Lyon), 7.
Maclou, 65.
Mactaflède (Ste), 80.
Madelberte (Ste), 81.
Maelmon, 65.
Mafflée (Ste), 80.
Magloire, 53.
Magnance (Ste), 29.
Magne, 69.
Magnobod, Maimbœuf (Angers), 68.
Maimbœuf (Dampierre), 34.
Mairé, 47.
Maixent, 39.
Malard, 69.
Malo, 65.
Malulfe, 54.
Mamert, 33.
Mamertin, 31.
Mamilla (Ste), 7.
Mandé, 80.
Mandrier, 59.
Mansuy, 22.
Manvieu, 33.
Marc, 17.
Marcel (Chalon-sur-Saône), 8.
Marcel (Die), 38.
Marcel (Paris), 28.
Marcellien (Auxerre), 18.
Marcellien (Tours), 23.
Marcellin, 19.
Marcoul, 47.
Marien, 39.
Marin (Volvic), 72.
Marin (Maurienne), 84.
Mars (Clermont), 41.
Mars (Bretagne), 42.
Marthe, 26.
Martial, 12.
Martin des Arades, 83.
Martin (Autun), 11.
Martin (Brive), 26.
Martin (Lérins), 59.
Martin (Lyon), 23.
Martin (Nantes), 60.
Martin (Saujon), 24.
Martin (Tours), 21.
Materna (Ste), 7.
Maternien, 19.
Mathurin, 21.
Maturus, 7.
Mauguille, 75.
Maur (Glanfeuil), 53.
Maur (Reims), 16.
Maure (Ste), 37.
Maurèle, 45.
Mauril, 48.
Maurillon (Angers), 31.
Maurillon (Cahors), 52.
Maurin, 59.
Mauront (Breuil), 81.
Mauront (Saint-Florent), 81.
Maxellende (Ste), 71.
Maxenciole, 24.
Maxime (Acquigny), 24.
Maxime (Lyon), 18.
Maxime de Riez, 31.
Maximin, 22.
Médard, 48.
Méen, 62.
Meisme, 30.
Mélaine (Rennes), 42.
Mélaine (Rouen), 15.
Mélaine (Troyes), 21.
Mélan, 46.
Mémin, 39.
Memmie, 14.
Memorius, 30.
Menehould (Ste), 35.
Ménélée, 78.
Menoux, 80.
Merry, 78.
Mesclin, 36.
Mesme (Chinon), 30.
Mesme (Limours), 63.
Mesmin, 39.
Messapius, 23.
Mézenceul, 24.
Michomère, 28.
Mieux, 44.
Milon, 84.
Minase, 34.
Minerve, 9.
Mion, 27.
Mitre, 17.
Modéramn, 84.
Moderatus, 20.
Modoald, 65.
Momble, Mombolène,
Mommolène (Lagny), 80.
Mommolène (Noyon), 75.
Mondaine (Ste), 83.
Mondry, 59.
Monégonde (Ste), 49.
Moniteur, 36.
Montan (La Fère), 32.
Montan (Vivarais), 24.
Moran, 84.
Mummolus, 72.

N

Naamas, 37.
Namace (Clermont), 31.
Namace (Rodez), 37.
Namace (Vienne), 48.
Natalène (Ste), 24.
Nazaire, 30.
Nectaire (Autun), 46.
Nectaire (Vienne), 30.
Néomadie (Ste), 37.
Népotien, 20.
Nicaise (Reims), 25.
Nicaise (Rouen), 15.
Nizier (Besançon), 71.
Nizier (Lyon), 50.
Nizier (Vienne), 31.
Nivard, Nivon, 72.
Noflette (Ste), 67.
Notburge (Ste), 83.

O

October, 7.
Odile (Ste), 85.
Odon, 78.
Olivaria (Ste), 30.
Omer, 70.
Onésime, 31.
Onoflette (Ste), 67.
Oricula (Ste), 25.
Oriculus, 25.

Orientius, 28.
Orontius, 18.
Ortaire, 52.
Osenne (Ste), 79.
Osmanne (Ste), 80.
Ouchard, 53.
Ouen, 74.
Ours (Auxerre), 38.
Ours (Barcelonnette), 59.
Ours (Tours), 59.
Ours (Troyes), 27.
Outain, 66.
Outrille, 63.
Oyend, 38.

P

Pair, 50.
Palais ou Pallade, 54.
Palladie (Ste), 29.
Palladie (Condat), 32.
Pallais (Auxerre), 68.
Pallais I (Bourges), 20.
Pallais II (Bourges), 31.
Pancaire, 19.
Pantagathe, 44.
Papoul (Lauraguais), 17.
Papoul (Metz), 61.
Pappola (Ste), 36.
Pardoux, Pardulphe, 85.
Parre, 51.
Parrize, 78.
Pasquier, 75.
Paterne (Avranches), 50.
Paterne (Saint-Pair), 83.
Paterne (Vannes), 36.
Patient (Lyon), 35.
Patient (Metz), 13.
Patrocle (Berry), 51.
Patrocle (Troyes), 11
Paul Aurélien, 50.
Paul[1] (Narbonne), 11.
Paul (Sens), 41.
Paul (Trois-Châteaux), 22.
Paul (Verdun), 66.
Paulien, 59.
Pavace, 30.
Pégase, 25
Pélagie (Ste), 49.
Pépin de Landen, 65.
Pélegrin (Auxerre), 17.
Pélegrin (Lyon), 9.
Perpétue (Ste), 80.
Perpetuus, 35.
Pétran, 58.
Pétrock, 59.
Pétrone, 32.
Phal, 44.
Phalier, 40.
Phébade, 22.
Philibert, 75.
Philippe, 52.
Philomenus, 7.
Philomère, 45
Piat ou Piaton, 12.
Pience (Ste), 16.
Pient (Moyenvic), 46.
Pient (Poitiers), 48.
Placide, 74.
Plectrude (Ste), 83.
Point, 34.
Polichrone, 32.
Pollène (Ste), 65.
Pome (Ste), 14.
Pompeia (Ste), 7.
Pontica (Ste), 8.
Ponticus, 8.
Pontius, 10.
Popeia (Ste), 59.
Porcaire (Poitiers), 59.
Porcaire (Ste, Sens), 30.
Porchaire (Lérins), 85.
Possenne (Ste), 58.
Possessor, 34.
Posthumiana ou Potamia (Ste), 7.
Potentien, 15.
Pothin, 7
Pouange, 59.
Pourçain, 41.
Pragmace, 40.
Précord, 59.
Prétextat, 53.
Pretiosus, 73.
Priest ou Projet, 72.
Primus, 7.
Principe (le Mans), 38.
Principe (Soissons), 38.
Principin, 23.
Prisque (Lyon), 53.
Prisque (Yonne), 11.
Privat, 13.
Procule, 27.
Probace, 24.
Procule, 27.
Promptie (Ste), 58.
Prosper d'Aquitaine, 32.
Prosper (Orléans), 36.
Protais, 41.
Protasie (Ste), 12.
Prothade, 63.
Pusina (Ste), 35.

Q

Quentin, 17.
Quieta (Ste), 45.
Quinide ou Quinin, 51.
Quinta (Ste), 7.
Quintien, 41.
Quintilien, 71.
Quintin, 59.
Quirin, 16.

R

Radegonde (Ste), 54.
Radegonde la Jeune, (Ste), 74.
Ragnobert, 69.
Rambert, 72.
Randoald, 71.
Rasyphe, 32.
Ravenne, 32.
Ravérien, 74.
Regnobert, 64.
Reine (Ste), 10.
Reinelde (Ste), 82.
Remède, 15.
Remessaire, 64.
Remi, 43.
Réol, 78.
Restitut, 16.
Restitute (Ste), 16.
Révérien, 11.
Reverentius, 16.
Rhétice, 18.
Rhodania (Ste), 7.
Ribert, 80.
Richilde (Ste), 59.
Richmir, 82.
Rictrude (Ste), 76.
Rieul, 78.
Rigobert, 84.
Rigomer, 59.
Rioc, 59.
Riquier, 66.
Robert, 84.
Rocco, 62.
Roding, 74.
Rogata (Ste), 7.
Rogatien, 15.
Romachaire, 54.
Romain (Auxerre), 47.
Romain (Blaye), 20.

Romain (Condat), 32.
Romain (Glanfeuil), 59.
Romain (Metz), 31.
Romain (Reims), 43.
Romain (Rouen), 64.
Romaine (Ste), 18.
Romarich, 67.
Romble ou Romule 37.
Ronan, 59.
Rorice I, 38.
Rorice II, 47.
Roswinde (Ste), 85.
Rotiri, 29.
Rouin, 74.
Ruellin, 66.
Ruf, 23.
Rufin, 18.
Rufinien, 25, 28.
Rurice. Voir Rorice.
Rusticule (Ste), 64.
Rustique (Lyon), 37.
Rustique (Narbonne), 31.
Rustique (Paris), 11.

S

Sabin (Poitou), 59.
Sabin (Volvic), 72.
Sabine (Ste), 18.
Sabinien (Condat), 34.
Savinien (Sens), 15.
Sabinien (Troyes), 11.
Sacerdos (Limoges), 82.
Sacerdos (Lyon), 47.
Saëns, 77.
Saeva (Ste), 59.
Salaberge (Ste), 70.
Salomon, 80.
Salonius, 32.
Salvan, 26.
Salve, 48.
Salvi, 53.
Salvien, 36.
Salvin, 27.
Salvius, 59.
Samson, 48.
Sanctien, 11.
Sanctinus, 51.
Sanctus, 7.
Sarrius, 80.
Saturnin, 10.
Saumay, 54.
Sauvan, 26.
Sauve (Mâcon), 48.
Sauvé (Albi), 53.
Scolastique (Ste), 21.
Scubicule, 16.
Scubilion, 50.
Secondel, 47.
Seine, 52.
Sénateur, Sénier, 49.
Sendou, 56.
Senoch, Senou, 52.
Senoux, Sény, Serdis, 41.
Serdot, 82.
Serein, 67.
Séréned, 70.
Sérénic, 70.
Serenus, 60.
Sessétrude (Ste), 80.
Seurin ou Séverin, 28.
Sever (Agde), 35.
Sévère (Saint-Calais), 76.
Sévère (Tarbes), 60.
Sévère (Vienne), 33.
Séverin (Berry), 44.
Séverin (Vienne), 8.
Sevêtre, 50.
Sezin ou Sezni, 60.
Sicaire (Ste), 36.
Sicilde (Ste), 79.
Sidoine Apollinaire, 33.
Sigebaud, 85.
Sigebert, 68.
Sigélaïc, 68.
Sigismond, 40.
Sigolène (Ste). 66.
Sigrade (Ste), 73.
Silvestre, 41.
Silvin, 82.
Silvius (Lyon), 7.
Silvius (Toulouse), 23.
Siméon, 22.
Simplice I (Autun), 19.
Simplice II (Autun), 27.
Simplice (Bourges), 33.
Simplice (Tours), 80.
Simplice (Vienne), 24.
Simplicien, 16.
Sindulphe, 67.
Sinice, 13.
Siviard, 76.
Sixte, 13.
Solaire, 22.
Solenne, 38.
Soline (Ste), 16.
Sonnace, 64.
Soussin, 42.
Spinule, 80.
Spire, 25.
Subran, 52.
Suliac ou Suliau, 60.
Sulpice I (Bourges), 54.
Sulpice II (Bourges), 66.
Sulpice Sévère, 27.
Supérior, 22.
Supporine (Ste), 21.
Sur, 52.
Syagrius, 56.
Sylvain, 60.
Sylvinus, 16.
Symphorien, 9.
Syra (Ste), 65.

T

Tanche (Ste), 64.
Tanneguy, 56.
Tarcise (Ste), 56.
Taurin (Eauze), 24.
Taurin (Évreux), 25.
Tendechilde (Ste), 60.
Ténestine (Ste), 59.
Térence, 31.
Ternat, 74.
Terride, 15.
Tétrade, 38.
Tétrice, 43.
Tétrique, 50.
Thalaz, 37.
Théau, 81.
Thelchilde (Ste), 69
Théodechilde (Ste), 60.
Théodemir, 53.
Théodore (Marseille), 55.
Théodore (Sens), 22.
Théodose (Auxerre), 38.
Théodose (Vaison), 47.
Théofroy (Corbie), 76.
Théofroy (Saint-Chaffre), 84.
Thetwin, 76.
Theudère ou Theudier, 51.
Thierry, 42.
Thiou, 54.
Thurian, 86.
Thyrse, 9.
Tigride, 20.
Tillon, Tilmann, 81.
Timothée, 18.
Titus, 7.
Torquat, 16.

Trajan ou Tujan, 60.
Tranquille, 44.
Trésan, 58.
Triaise (Ste), 20.
Tridoire, 23.
Trivier, 60.
Trojan, 42.
Trophima (Ste), 7.
Trophime, 10.
Tudual, Tugdual, Tutwal, 48.
Tudy, 34.
Tullie (Ste), 29.
Turibe, 35.
Tygris (Ste), 60.

U

Ulface, 57.
Ulpius, 7.
Ulton, 57.
Urbain, 25.
Urbice (Clermont), 18.
Urbice (Metz), 31.
Urbice (Meung-sur-Loire), 56.
Urielle (Ste), 79.
Ursanne, 80.
Urcisin (Cahors), 54.
Urcisin (Saint-Agrève), 78.
Ursin ou Urcisin (Sens), 22.
Ursin (Bourges), 12.
Ursion, 20.
Ursmar, 82.

V

Vaast, 44.
Vaise, 34.
Valens, 53.
Valentin (Griselles), 46.
Valentin (Strasbourg), 22.
Valère, 18.
Valérie (Ste, Honnecourt), 65.
Valérie (Ste, Limoges), 12.
Valérien (Auxerre), 19.
Valérien (Cimiez), 31.
Valérien (Tournus), 8.
Valéry, 62.
Valez, 24.
Vallier, 37.
Vanne, 41.
Vaudru (Ste), 75.
Vaulry, 62.
Védulfe, 60.
Vèle, 37.
Venance (Lérins), 26
Venance (Tours), 37.
Venance (Viviers), 45.
Vénérand (Acquigny), 24.
Vénérand (Clermont), 27.
Vénérand (Troyes), 11.
Venne. Voir Vanne.
Vérain, 54.
Véran (Châlons-sur-(Marne), 58.
Véran (Vence), 32.
Vère, 18.
Vérédème, 46.
Vérédime, 82.
Véroul, 55.
Vétérin, 24.
Vettius-Epagathus, 7.
Vial, Viau, 85.
Viance, 72.
Viator, 21.
Viâtre, 60.
Vibald, 69.
Victeur, 35.
Victor (Gap), 18.
Victor (Marseille), 12.
Victor de Cambon, 60.
Victor de Plancy, 60.
Victoric, 17.
Victorin, 12.
Victrice, 26.
Victurnien, 80.
Viergue (Ste), 80.
Vigile, 74.
Vigor, 43.
Vilbert (Ste), 23.
Vincent (Collioure), 12.
Vincent (Dax), 15.
Vincent (Digne), 22.
Vincent (Gap), 18.
Vincent (Troyes), 43.
Vincent de Lérins, 29.
Vincent de Magny, 80.
Vindilien, 82.
Vinebaud, 62.
Virgile, 61.
Virginie (Ste), 80.
Vital, 85.
Vitaline (Ste), 21.
Vitalis, 7.
Vivence (Lyon), 66.
Vivence ou Vivin (Reims), 21.
Viventiol, 40.
Vivien, 29.
Volusien, 35.
Vorbert (Ste), 23.
Vorles, 55.
Voué, 78.
Vrain, 54.
Vrime, 82.
Vulbas, 69.
Vulfoled, 70.
Vulgan, Vulgain, Vulger, 80.
Vulger, 75.
Vulgis, 42.

W

Walarich, 62.
Walbert, 70.
Waldalène, 74.
Waldegar, 75.
Walfroy, 55.
Waltrude (Ste), 75.
Wandrille, 70.
Waneng, Waning, 75.
Wilfétrude (Ste), 71.
Wilmer, 76.
Winnoc, 82.
Wisle ou Wisse, 84.
Witger, 65.
Wulfran, 77.
Wulgis, 42.
Wulmer, 76.
Wulphac, Wulphy, 64.

Y

Yrieix, 54.
Ysis, 45.

Z

Zacharie, 9.
Zé, 71.
Zénon, 64.
Zoticus, 7.
Zosime, 7.

LE CLERGÉ DE SECOND ORDRE SOUS LE CONSULAT ET LE PREMIER EMPIRE

I. — *Origines du clergé des nouveaux diocèses.* — C'est un clergé disparate; il provient de plusieurs diocèses anciens réunis en un seul; il compte des éléments étrangers au pays. Difficulté des enquêtes épiscopales.

II. — *Désunion des différents clergés.* — Les divisions du clergé réfractaire et leurs causes; les différentes catégories de constitutionnels : les prêtres d'Ancien Régime; les prêtres ordonnés pendant la Révolution; les prêtres mariés. Une synthèse laborieuse.

III. — *Insuffisance des effectifs.* — Le grand nombre de prêtres âgés; le petit nombre de prêtres jeunes. Les prêtres non employés.

IV. — *Le recrutement.* — Les ordinations. La crise de recrutement; ses causes matérielles et morales.

Le Concordat de 1801 stipulait que les évêques procéderaient dans les villes comme dans les villages à un nouveau département des paroisses; les unes seraient conservées, les autres supprimées de façon à assurer un regroupement des centres cultuels aussi rationnel que possible. Certaines paroisses deviendraient des cures, les autres resteraient simples succursales; les titulaires des premières, nommés avec l'approbation du gouvernement, jouiraient seuls de l'inamovibilité et d'un traitement servi par l'État; les titulaires des secondes n'émargeraient pas au budget; leur évêque pourrait les déplacer et les écarter à son gré, sans consulter le préfet du gouvernement, sans que les intéressés eussent le moindre recours contre sa décision.

Cette nouvelle répartition posait des problèmes aussi complexes que délicats. Dans les villes s'élèvent des litiges pour la réduction des paroisses comme pour leur limitation; il faut tenir compte des rivalités qui opposent quartier à quartier, des ressources indispensables, des habitudes séculaires. Mais c'est surtout dans les campagnes que la tâche devient ardue. Chaque village en effet prétend conserver son curé ; aucun ne se résigne à dépendre pour le culte d'un village voisin; les rivalités de clochers entrent en jeu, parfois même

au ministère des Cultes[1]. Beaucoup de prélats, afin de simplifier ce problème, essaient de multiplier les succursales. Mais cette solution qui supprime les compétitions, soulève avec l'administration civile des difficultés, voire des conflits; Corbigny à Blois, Delacroix à Aix s'opposent à une répartition aussi large[2]. Tous les évêques ne peuvent, comme Fesch, le prendre de haut, ni comme Bernier profiter de leur crédit auprès de Portalis pour mettre en échec le chef du département. La plupart doivent consentir les réductions qu'il exige. De là certaines erreurs dans la répartition des succursales qui se fait dans des limites trop étroites; de là surtout beaucoup de mécontentements. Aussi le premier plan de circonscription subira-t-il presque partout une série de retouches sans qu'on réussisse cependant à satisfaire les exigences de chacun.

Il ne suffit pas de regrouper les paroisses, il faut encore les pourvoir de titulaires. Après avoir étudié sa carte, déterminé les cures et succursales de son diocèse, le nouvel évêque essaie d'établir l'état de son personnel afin de le répartir au mieux. Or, le clergé dont il dispose est à la fois disparate et trop peu nombreux. Comment amalgamer et unir tous ces ecclésiastiques d'origine, de tendances, de doctrine, de passé si différents ? Comment, avec des effectifs aussi réduits, assurer un service religieux qui exigerait plus de ressources ? Après le problème d'ordre géographique, deux autres se posent, l'un d'ordre arithmétique, l'autre d'ordre moral qui ne laissent pas d'être inquiétants; ils se résoudront encore moins parfaitement que le premier.

I. — ORIGINES DU CLERGÉ DES NOUVEAUX DIOCÈSES.

Le caractère fort disparate du personnel ecclésiastique dans les diocèses concordataires tient d'abord à la diversité de ses origines. Ces nouveaux diocèses sont formés en effet de plusieurs diocèses anciens réunis en un seul. Cette mosaïque apparaît surtout frappante dans le Midi où les sièges se trouvaient très multipliés; Toulouse, par exemple, comprend

1. Ch. Ledré, *le Cardinal Cambacérès* (Paris, Plon, 1943), p. 235 ; P. Genevray, *l'Administration et la vie ecclésiastique dans le grand diocèse de Toulouse pendant les dernières années de l'Empire et sous la Restauration* (Toulouse, 1943), p. 33-34; J. Leflon, *Bernier*, t. II, p. 63 (Paris, Plon, 1938).

2. J. Leflon, *Bernier*, t. II, p. 73; Lévy-Schneider, *l'Application du Concordat par un évêque d'Ancien Régime, Champion de Cicé* (Paris, 1921), p. 207.

les anciens diocèses de Toulouse, Rieux, Comminges, Mirepoix, Pamiers, plus une partie des anciens diocèses de Lombez, Saint-Papoul, Alet, Montauban[3]. Mais dans le Centre, le Nord et l'Est, où les précédentes circonscriptions présentaient plus d'étendue, on relève parfois des apports aussi nombreux. C'est ainsi que le diocèse d'Orléans est formé des anciens diocèses d'Orléans et de Blois auxquels s'ajoutent un certain nombre de paroisses héritées de Sens, de Chartres, de Tours, de Bourges, du Mans. Or, chaque diocèse a ses traditions, sa mentalité, son esprit de corps parfois très accusé.

Ailleurs, la désarticulation des précédents évêchés sépare de façon plus frappante encore certains ecclésiastiques du terroir natal qui les a particulièrement marqués. C'est le cas pour l'ancien diocèse de Reims, constitué de deux parties extrêmement distinctes, où le clergé des Ardennes tranche si nettement sur le clergé champenois. Par suite du rattachement des Ardennes à Metz et de la Marne à Meaux, il arrive que des prêtres ardennais en fonction dans la région champenoise se trouvent, après 1802, incorporés à Meaux, tandis que, vice versa, des prêtres champenois en fonction dans les Ardennes sont incorporés à Metz. D'après le principe adopté tout d'abord pour répartir entre les nouveaux diocèses le clergé des sièges supprimés, on appartient en effet au diocèse où l'on possédait un bénéfice avant la Révolution[4]. Un champenois introduit dans un diocèse lorrain restera en marge. Un ardennais agrégé à un diocèse d'Ile-de-France tranchera encore plus.

Le clergé local, déjà assez mêlé par lui-même, s'est en outre grossi, au cours de la Révolution, d'apports nouveaux et parfois assez considérables; des religieux sortis de leurs couvents ont pris la direction de paroisses; des prêtres originaires d'autres régions se sont installés dans les cures vacantes qui leur paraissaient avantageuses. Le problème posé à l'administration nouvelle se trouve compliqué d'autant; car la présence de ces étrangers n'accentue pas seulement le caractère hétéroclite du personnel diocésain; elle rend plus difficiles encore les enquêtes de l'évêque concordataire soucieux de recueillir des données sûres avant d'établir ses états.

3. P. Genevray, *l'Administration ... dans la diocèse de Toulouse*, p. 29.
4. Jauffret, *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France* (Paris, 1819), t. I, p. 188-189. Plus tard on admit un principe différent : pour faire partie d'un diocèse, il suffisait d'y être employé depuis la nouvelle organisation et d'avoir de l'évêque un certificat de communion.

Sur les prêtres originaires du pays, il est déjà malaisé de s'assurer des renseignements satisfaisants; ils appartiennent à trois, quatre, parfois dix diocèses. Leurs ordinaires ont émigré. Durant la persécution, les vicaires généraux, mandataires des prélats, ne pouvaient garder un contact bien étroit avec leurs subordonnés qui doivent se cacher; les liens de la hiérarchie se sont distendus et singulièrement relâchés; livrés à eux-mêmes, les prêtres ont pris des habitudes d'indépendance; dans une existence pleine d'aventures, traversée de continuels périls, ils agissent un peu en francs-tireurs; enfin, la crainte des perquisitions empêche de conserver des dossiers qui constitueraient autant de chefs d'accusation. De là une désorganisation assez générale et une certaine anarchie.

A supposer que les anciens vicaires généraux des évêques légitimes, les vicaires capitulaires ou les administrateurs apostoliques qui dirigent les anciens diocèses, fournissent au nouvel évêque des données suffisantes sur les ecclésiastiques soumis à leur obédience, il reste à se documenter sur les prêtres étrangers, les religieux et les constitutionnels susceptibles d'entrer dans l'organisation nouvelle. On devine les difficultés de cette tâche. Comment obtenir sur eux des renseignements exacts et justes ? Il faut se mettre en garde contre les préventions et les parti-pris.

L'enquête supérieurement menée par Bernier dans son diocèse d'Orléans nous fait toucher du doigt la complexité de ce travail. Pour les anciens diocèses d'Orléans et de Blois, il trouve en exercice une administration bien conduite par les vicaires généraux Blain et Gallois. Mais ceux-ci ignorent tout des paroisses héritées du Mans, de Bourges, de Chartres, de Sens. Le prélat doit donc recourir à des enquêteurs officieux. C'est ainsi que, dans le Loir-et-Cher, Guy, curé de Mennetou, et Plessis, curé de Boursay, lui rédigent des notes sur le clergé qui réside dans le nord et le sud du département. Rien de plus significatif que l'examen de leurs rapports. Souvent l'un et l'autre avouent leur ignorance. Telle paroisse possède-t-elle un curé ? Le prêtre résidant exerce-t-il le culte ? Ils ne sont pas toujours à même de le dire. Cette ignorance s'aggrave d'erreurs ou d'omissions qui ne semblent pas volontaires; des prêtres mariés ne sont pas signalés comme tels[5] et, par l'incertitude qui plane sur un point aussi essentiel, on voit quel fonds l'évêque pouvait faire sur des données aussi vagues, aussi incomplètes, aussi incertaines. Or cette situation n'est point particulière au diocèse d'Orléans. Du diocèse de Tou-

5. J. Leflon, *Bernier*, t. II, p. 75 (Arch. de l'évêché de Blois, 5 K).

louse, on a pu écrire qu'en 1802, « les prêtres étaient mal connus de l'administration ecclésiastique » et que l'archevêque Primat disposait « de renseignements insuffisants »[6].

La chose s'explique par la désorganisation due à une persécution presque continuelle, à dix ans de vie anormale. Elle s'explique également par la fluctuation du personnel; beaucoup de prêtres girovagues changent sans cesse de paroisse selon leur fantaisie ou leurs intérêts. Par ailleurs, les villageois, qui tiennent avant tout au culte, ne se montrent pas exigeants. Dans telle commune on se demande même si le desservant qu'ils acceptent a vraiment reçu le sacerdoce. A Barville, par exemple, dans le diocèse d'Orléans, on voit un paysan dire la messe à l'autel tandis que le chantre, le sonneur et le bedeau remplissent leur office traditionnel, portent chape, mettent les cloches en branle, dirigent la cérémonie et la quête « le tout à leur façon »[7]. Encore le célébrant de Barville est-il connu comme laïc. D'autres cas sont plus douteux. Aussi Bernier devra-t-il évincer certains ecclésiastiques dont le caractère sacerdotal ne lui paraît pas authentique. L'incertitude des évêques peut aller jusque-là. On comprend donc qu'ils aient connu des hésitations pénibles et même commis des erreurs en procédant aux premières nominations. A plusieurs reprises, l'état du personnel, comme le département des paroisses, devra être remis au point.

II. — DÉSUNION DES DIFFÉRENTS CLERGÉS.

Le clergé des nouveaux diocèses n'est pas seulement de provenances fort diverses; chose infiniment plus grave, il se trouve profondément divisé, car la Constitution civile a coupé le clergé, opposant l'une à l'autre deux églises rivales et ces deux églises rivales, à leur tour, se sont progressivement fractionnées. Aux divisions du clergé réfractaire, A. Mathiez a consacré une étude[8] qu'on a pu discuter et critiquer sans ébranler pour l'essentiel son objectivité douloureuse. Car les serments successifs exigés par la Révolution, serment de Liberté-égalité en 1792, promesse de soumission aux lois de l'an IV, serment de vendémiaire an IV, serment de haine à la royauté de fructidor an V, n'ont pas seulement provoqué entre les prêtres fidèles des discussions passionnées, où les

6. P. Genevray, *l'Administration ... dans le diocèse de Toulouse*, p. 35 et 47.

7. *Annales de la Société historique du Gâtinais*, t. XVII, p. 234.

8. A. Mathiez, *Contributions à l'histoire religieuse de la Révolution française* (Paris, 1907), p. 201-272.

arguments théologiques se renforçaient parfois, comme chez Maury, d'arguments politiques fort contestables; ils ont entraîné, surtout dans certains diocèses, des excommunications formelles. La promesse de fidélité à la Constitution de l'an IX, exigée par Bonaparte, a ranimé et envenimé le débat[9]. Tandis que Rome, pourtant défavorable, se refuse à condamner ceux qui ont cru de bonne foi pouvoir consentir et conseiller ces engagements, des évêques, comme Thémines, les soumettent aux mêmes censures, aux mêmes rétractations, aux mêmes pénitences que les constitutionnels schismatiques[10]. Certains fidèles refusent d'assister à leur messe, de recourir à leur ministère. D'autres, moins intransigeants, ne laissent pas cependant de les traiter en suspects. La nomination par le Saint-Siège d'administrateurs apostoliques chargés de gouverner les diocèses vacants par la mort ou l'apostasie de leur ordinaire se heurte parfois, comme à Lyon et à Rouen, aux prétentions des chanoines qui élisent un vicaire capitulaire, de telle sorte que, dans plusieurs diocèses, le clergé réfractaire se partage entre deux obédiences rivales[11]. Sur la rétractation des constitutionnels, deux méthodes s'opposent, l'une plus libérale, l'autre plus rigide; la première prévaut à Paris, la seconde à Lyon. Enfin, au point de vue politique une partie des évêques et des prêtres observe et prône une attitude loyaliste vis-à-vis du gouvernement de fait, tandis que leurs collègues, étroitement attachés au parti royaliste, escomptent et favorisent même une contre-révolution libératrice. Les divisions se multiplient et s'aggravent par l'effet de toutes ces causes qui jouent simultanément et mutuellement se renforcent, les passions s'en mêlent; on oublie la charité, voire la justice, pour le plus grand mal des âmes qui se blessent, s'aigrissent, au détriment du catholicisme qui gaspille ses forces en querelles intérieures. « De là, écrivait en 1800 M. Emery à Pie VII, des schismes partiels non moins préjudiciables à l'Église que le schisme des constitutionnels. »[13]

9. Sur les ardentes discussions provoquées par la promesse de fidélité, Spina écrivait à Consalvi le 24 novembre 1800 : « Votre Éminence ne peut s'imaginer ce qu'est la dissension entre les ecclésiastiques désignés sous le nom de Fidélistes et Infidélistes sur cette promesse... » (Boulay de la Meurthe, *Documents sur la négociation du Concordat*, t. I, p. 140).

10. Arch. évêché de Blois, *Ordonnances de Mgr touchant les serments*.

11. Sur la nomination des administrateurs apostoliques et les schismes qui en résultent, voir : Ch. Monternot, *Yves Alexandre de Marbeuf*, p. 422-423; Ch. Ledré, *le Cardinal Cambacérès*, p. 19-38; J. Bindet, *Bécherel* (Mortain, 1935), p. 221.

12. Cité par Sechê, *les Origines du Concordat* (Paris, 1894), t. II, p. 40.

Ces constitutionnels eux-mêmes se divisent en plusieurs catégories. Parmi eux, il faut d'abord distinguer les prêtres et religieux d'Ancien Régime et les prêtres ordonnés pendant la Révolution par les évêques intrus, deux éléments d'origine, de valeur, de science fort inégales. Les seconds, en général, sauf quelques exceptions comme l'aimable Menonville, secrétaire du presbytère rémois, sont de qualité médiocre. Le recrutement des séminaires constitutionnels a été difficile; aussi se montrait-on très large pour l'admission des candidats. Leur fonctionnement a été encore plus laborieux. Celui de la Marne décourage successivement trois supérieurs qui ne manquaient pas de mérite; l'un d'eux, F. Detorcy, reste même l'une des personnalités les plus fortes de l'église schismatique, éclipsant au concile de 1802 la plupart des révérendissimes évêques, tenant tête à Grégoire qui doit compter avec lui[13]. Ailleurs, comme à Nancy, la situation apparaît plus lamentable encore, puisque c'est le supérieur qui donne le coup de grâce à sa maison par sa déprêtrisation et son mariage.

D'autre part, les besoins urgents de leur diocèse et le nombre croissant des paroisses à pourvoir ont amené certains prélats constitutionnels à imposer les mains dans des conditions invraisemblables : Pontard d'Angoulême confère le sacerdoce à trois hommes mariés, Chayron, Labarthe et Vallade; Porion d'Arras imite son exemple et « le professeur de navigation » Martin, reçoit de sa main, dans la même matinée, tous les ordres depuis la tonsure jusqu'à la prêtrise, « quoique marié depuis six ans et sans étude du latin et de la théologie ». Lindet admet au diaconat le vigneron Dorléans également marié « sous prétexte qu'il savait un peu le chant d'Église »[14]. Dans le Nord, Primat est si pressé d'accroître ses effectifs qu'il donne le même jour la tonsure, les mineurs, le sous-diaconat et le diaconat à un certain Bégat, âgé seulement de seize ans et demi, sans aucune préparation, sans aucune étude[15]. En Charente-Inférieure, au témoignage du

13. Nous devons à F. Detorcy sur les conciles constitutionnels de 1797 et 1802 des renseignements fort curieux et fort précieux qui rectifient et complètent les comptes rendus officiels et les *Actes du second Concile national de France* (*Lettres inédites de F. Detorcy relatives aux conciles nationaux de l'Église constitutionnelle en 1797 et 1802*, publiées par E. Jovy, dans *les Sciences et les arts de Vitry-le-François*, t. XVIII.

14. Arch. nat., AFiv 1898, 1899; V. Bindel, *les Évêques de Bonaparte*, p. 166-167.

15. M. Chartier, *A travers les dossiers Caprara; l'étrange histoire d'un jeune diacre de l'Église du Nord*, dans la *Revue du Nord*, t. XVIII-IXX, p. 29-33.

vicaire général Taillet, Robinet, introduit même dans son clergé « des moines apostats, des vagabonds, des ignorants, des libertins »[16].

Les meilleurs de ces constitutionnels, ordonnés pendant la Révolution, manquent de formation et de science. Aussi Monseigneur Dubourg ne les emploie-t-il « qu'autant qu'ils auront fait une espèce de séminaire. » « Ils sont si ignorants, écrit-il à M. Emery, qu'ils ne savent pas ce que c'est que les notes de l'Église. L'un d'eux que j'interrogeais là-dessus m'a dit qu'il les connaissait, que c'était do, ré, mi, fa, sol. »[17] Était-ce un plaisantin ? L'évêque ne semble pas le croire. On devine ce que pouvaient valoir des sujets élevés à la prêtrise avec une pareille hâte et un pareil mépris des règles canoniques les plus élémentaires.

Qu'ils appartiennent à l'ancien clergé ou qu'ils aient reçu les ordres sous la Révolution, ces prêtres constitutionnels ont subi sous la Terreur la même persécution; mais ils l'ont subie avec une fidélité fort inégale. Les uns demeurèrent inébranlables, tel à Blois les vicaires épiscopaux de Grégoire, Dupont, Vallon et Pioche qui ne suivirent pas, loin de là, le déplorable exemple de leur collègue, le ci-devant capucin Chabot, tel à Reims le curé de Saint-Remi, Seraine qui offre sa tête, mais refuse, en plein club, de se déprêtriser. Leur courage force l'estime et le zèle opiniâtre avec lequel ils s'emploient à restaurer leur église ne les honore pas moins[18]. Malheureusement ces vaillants n'en restent que plus entêtés dans le schisme. N'ont-ils pas confessé la foi au péril de leur vie ? N'ont-ils pas maintenu et sauvé la religion abandonnée par les pasteurs mercenaires qui fuyaient devant le loup ravisseur ? Ils se targuent de leurs mérites; ils invoquent les services rendus; ils adoptent une attitude intransigeante. Avec ces irréductibles, le nouvel évêque est obligé de compter.

A côté de ces prêtres fidèles qui représentent une minorité aussi active qu'intrépide, l'Église constitutionnelle compte une

16. P. Lemonnier, *les Ordinations de Robinet, évêque de la Charente-Inférieure,* dans la *Revue de Saintonge et de l'Aunis,* t. XL, p. 288-292.

17. Dom Du Bourg, *Mgr du Bourg, évêque de Limoges* (Paris, Perrin, 1907), p. 357.

18. Dans son ouvrage sur les *Cultes en Loir-et-Cher sous la Terreur* (Blois, 1922), p. 597, M. le chanoine Gallerand a pu écrire des prêtres constitutionnels de ce département demeurés fidèles sous la Terreur : « L'ère est passée des désordres qui s'étalent au grand jour, des reniements qui s'affichent... Bien des curés sont des prêtres dignes, attentifs à leur devoir pastoral, en un mot de vrais prêtres. »

majorité de *lapsi* qui se sont déprêtrisés ou mariés. Encore doit-on distinguer parmi ces derniers deux catégories. Les uns, par crainte de la guillotine ou de la déportation, simulèrent simplement une union légale, évidemment de pure forme. On vit des ecclésiastiques de trente ans épouser devant la loi leur servante sexagénaire, voire de vénérables dames de soixante-dix-huit ans, voire même une nonagénaire de quatre-vingt-seize ans qui mourut deux jours après ses noces tardives[19]. Mais d'autres profitèrent de la législation révolutionnaire pour se libérer de leurs obligations. Leur cas est différent. Les premiers, simplement lâches, n'ont trahi qu'extérieurement leur devoir. Les seconds ont consommé leur forfaiture. Beaucoup d'ailleurs, parmi ces derniers, ont pris des emplois civils. Le chanoine lillois Valory est général de division, l'abbé Louis se consacre aux finances, Desmaret occupe à la Police une haute situation, Musset, père du poète, fait carrière dans l'armée; le diacre Leclerc deviendra préfet, Legrand et Lefèvre sous-préfets, Champagne, proviseur de lycée, Cournand, professeur au Collège de France[20].

Ceux-là sont définitivement perdus pour l'Église qui se prête d'ailleurs à régulariser leur situation, le Légat ayant reçu à cet effet, sur la demande formelle de Bonaparte, les pouvoirs nécessaires. D'autres par contre, désirent se réhabiliter et reprendre leurs fonctions et ils peuvent le faire à certaines conditions définies par le Saint-Siège. Le bon Caprara se montre d'ailleurs assez large et parfois même se laisse entraîner un peu plus loin qu'il ne voudrait dans la voie de la miséricorde. A Bernier qui intervient en faveur de l'un de ses curés, il avoue qu'il lui faut « un grand effort d'indulgence » pour accorder le décret sollicité[21]. Mais il ne recule pas devant cet effort; il demande seulement que le sujet en question soit éloigné de la région où il a donné le scandale. Tous les prélats ne ménagent pas aux repentis les mêmes facilités que l'évêque d'Orléans. Il est vrai que certains abus sont parfois inouïs, tel celui du prêtre Chiquant qui installe son épouse dans le sanctuaire même[22]. Dans quelques diocèses, on exige de longues pénitences qui se prolongent, trois, quatre, cinq ans; une rétractation publique ne suffit pas; il faut que le coupable, « torche en main », s'agenouille sous le porche de l'église et fasse amende honorable.

19-20. V. Bindel, *les Évêques de Bonaparte* (Paris, Jouve, 1940), p. 162-163.

21. Arch. nat., AFiv 1882, 28e cahier, fol. 35, Caprara à Bernier.

22. J. Leflon, *Bernier*, t. II, p. 69.

Encore est-il réduit à la communion laïque et interdit des fonctions sacrées. De là des protestations auprès de Caprara qui gémit, de Portalis qui sermonne. L'uniformité ne règne pas.

Les prêtres mariés avaient été bien coupables. Du moins demeurent-ils humbles; ils se contentent du poste effacé qu'on leur assigne et, une fois réconciliés, disparaissent dans l'oubli. D'autres, au contraire, qui sont demeurés justes ou qui croient l'être, se montrent moins soumis. Il s'agit en effet de réconcilier les réfractaires avec les constitutionnels afin de rétablir l'unité. Or, de part et d'autre, on se heurte généralement à des intransigeances, à de mauvais et cuisants souvenirs; il faut ménager les premiers sans rebuter les seconds. surtout dans les diocèses où l'ancien évêque a refusé sa démission et où se dessine déjà, comme à Blois, La Rochelle, une opposition au Concordat qui aboutira au schisme de la Petite-Église.

Des constitutionnels, Rome exigeait une rétractation en forme. Mais Caprara a du retirer son décret du 10 août 1802 qui soumettait leur réconciliation aux conditions posées par Pie VI; sur les injonctions de Bonaparte, sur les instances de Cicé, Pancemont, Talleyrand, il se contente de la soumission pure et simple au Concordat; il recommande seulement aux anciens schismatiques de mettre ordre à leur conscience. Cette dernière recommandation sera suivie très inégalement.

Certains prélats se montrent intransigeants, tel Fesch, que sa qualité d'ancien constitutionnel ne porte pas, tant s'en faut, à l'indulgence[23]. Il exige des assermentés la formule de rétractation voulue par Rome et ne se contente pas de celle du légat. D'Aviau à Bordeaux, de Boisgelin à Tours, les évêques de Rennes, Clermont, Bayeux, Nancy, Digne, Angers, imitent son exemple. D'autres, au contraire, se montrent accommodants, Bernier plus que personne, qui trouve à Blois, siège de Thémines et de Grégoire, une situation fort tendue. Officiellement, il se contente de la soumission au Concordat. Pouvait-il demander plus sans soulever des tempêtes ? Mais, par son influence personnelle, il s'efforce, en secret, d'obtenir une rétractation lorsqu'il juge les prêtres susceptibles de l'accorder[24]. A Rouen, Cambacérès s'inspire exactement des

23. A. Latreille, *Napoléon et le Saint-Siège, l'Ambassade du cardinal Fesch* (Paris, Alcan, 1935), p. 105-109.

24. « Vous avez eu la bonté de souscrire de votre main la sentence de mon absolution, lui écrit le curé d'Ouzouer-le-Marché. » (Arch. Loir-et-Cher, V 9, IV).

mêmes principes; le serment concordataire lui suffit. Mais cela ne l'empêche pas d'envoyer en mission dans l'arrondissement de Neufchâtel le chanoine Baston qui essaie d'obtenir des intrus, pris l'un après l'autre, les satisfactions nécessaires[25]. Primat lui-même réconcilie durant ses tournées pastorales des membres de son ancienne église[26]. Rien ne montre mieux que ces divergences ce que présente de fragile et de factice l'unité rétablie officiellement dans l'Église de France par le nouveau Concordat.

Il apparaît ainsi avec une troublante évidence à quelles difficultés se heurtait l'organisation des diocèses. Un clergé aussi disparate d'origine, aussi divisé par ses principes, son passé et par les souvenirs encore cuisants de luttes toute récentes, ne pouvait s'amalgamer aisément. Former avec ces survivants de l'Ancien Régime et de la Révolution un personnel un peu cohérent constituait pour les évêques un véritable jeu de patience. Aussi ne devons-nous pas nous étonner si, malgré leur habileté, leur sagesse, leur énergie, leur prudence, la mosaïque qu'ils assemblent péniblement présente des fissures et accuse des lignes peu harmonieuses, sinon discordantes. On avait beau bannir du vocabulaire ce que Bernier nommait « les anciennes appellations », se proclamer frères, échanger devant les autels, le préfet et le prélat, des baisers de paix attendris, proclamer tout le passé définitivement oublié, se déclarer en communion avec le « Saint » et soumis à l'autorité du « Héros », la réalité profonde ne répondait guère aux déclarations verbales ni aux mises en scène qui marquaient la réconciliation. La situation restait infiniment délicate. La synthèse d'éléments aussi divers, aussi contraires, ne pourrait s'opérer qu'à la longue; à vouloir la brusquer, on risquait de la rendre plus laborieuse encore; elle exigerait du temps, beaucoup de temps.

III. — INSUFFISANCE DES EFFECTIFS.

Le clergé concordataire n'est pas seulement disparate, ses effectifs très insuffisants ne répondent pas aux besoins des paroisses. Depuis dix ans, on a fait peu d'ordinations dans l'église réfractaire; dans l'Ouest, quelques diocèses privilégiés font sans doute exception, tel Angers, qui, de 1789 à

25. Ch. Ledru, *le Cardinal Cambacérès*, p. 255.
26. P. Genevray, *l'Administration ... dans le diocèse de Toulouse*, p. 46.

1801, a envoyé 29 clercs à Paris recevoir le sacerdoce[27]. La plupart n'ont pas accru leur effectif d'une seule unité. Les statistiques qu'on peut établir accusent d'une façon saisissante que la majorité des curés et desservants est très âgée. En l'an XIII, dans le diocèse d'Orléans, sur 272 prêtres du Loiret, 5 seulement ont moins de trente-cinq ans, 27 ont de trente-cinq à quarante ans, 42 de quarante à quarante-cinq ans, 58 de quarante-cinq à cinquante ans, 61 de cinquante à soixante, 41 de soixante à soixante-dix, 10 de soixante-dix à quatre-vingt-trois[28]. Encore cette statistique porte-t-elle exclusivement sur les prêtres en exercice qui figurent sur les états de traitement; si l'on possédait pour cette époque, avec mention de leur âge, la liste complète des ecclésiastiques résidant dans le diocèse, la disproportion apparaîtrait plus frappante encore. Ce relevé local, si approximatif qu'il reste, n'en accuse pas moins dans les effectifs un vide complet de douze années. Les statistiques générales dressées en 1809, 1814, 1815, par le ministère des Cultes, permettent de dresser le tableau suivant qui se passe de commentaire[29].

Année	Nombre total de prêtres	Prêtres au-dessus de 60 ans	Prêtres en dessous de 60 ans	Prêtres en dessous de 40 ans
1809	31 870	10 613	21 267	933
1814	25 057	10 759	14 298	920
1815	24 874	11 362	15 312	1 229

D'autre part, on constate qu'un grand nombre d'ecclésiastiques restent en dehors des cadres administratifs et ne se consacrent pas au ministère curial. Ce qui manque, ce sont moins les prêtres que les desservants. Un relevé établi en 1809 par le ministère des Cultes fournit des chiffres éloquents: Nancy avoue 370 prêtres non employés, Meaux 300, Metz 293, Montpellier 224, Meaux pour la seule ville de Reims, 69[30].

27. F. Uzureau, *les Ecclésiastiques angevins ordonnés pendant la Révolution*, dans *l'Anjou historique*, t. XIII, p. 37-42.

28. J. Leflon, *Bernier*, t. II, p. 282, note 1.

29. Les chiffres sont fournis pour 1809, par le rapport de Bigot de Préameneu à Napoléon, le 29 mars 1809; pour 1814 et 1815, par deux statistiques dressées par le ministère des Cultes d'après les états de traitement de 1814 à 1815. Ces statistiques montrent que les effectifs des desservants ont diminué de 6 996 entre 1809 à 1815 (Arch. nat., F^{19} 2381). Il faut noter toutefois que cette statistique porte exclusivement sur les curés et desservants. Les vicaires n'y figurent pas qui comportent des éléments plus jeunes.

30. Arch. nat., F^{19} 5682.

Mais il ne faut pas trop s'en rapporter à ces chiffres globaux. Certains évêques comptent, en effet, parmi les prêtres non employés, des prêtres mariés, c'est le cas pour Aix, Quimper, Meaux, tandis que d'autres les excluent, tel Le Coz à Besançon. Ici on fait figurer, comme à Paris, les aumôniers des hospices, les chapelains domestiques, ou comme à Saint-Brieuc, les ecclésiastiques consacrés à l'enseignement, qui ne sont pas, note Caffarelli, les moins utiles. « Leur nombre, écrit-il, paraîtra considérable; mais le besoin le plus pressant m'a paru être celui de l'éducation ecclésiastique afin de réparer le plus tôt possible les pertes qu'a faites l'Église. J'ai cru devoir sacrifier quelques ressources des nouveaux prêtres du moment présent afin de m'en préparer de plus grandes pour l'avenir. »

Des annotations, ajoutées par les prélats en marge des états fournis au ministère des Cultes, il ressort, en outre, que beaucoup de prêtres non employés sont incapables d'exercer le ministère, à cause de leur grand âge ou par défaut de santé. Ils sont caduques, goutteux, rhumatisants, grabataires, voire « poitrinaires vaporeux » et aliénés d'esprit. D'autres enfin, pour des raisons morales, deviennent absolument inutilisables; leurs scrupules, leurs inquiétudes de conscience leur rendent impossible la confession; leurs opinions religieuses, leur intempérance leur valent d'être interdits; leur incapacité, enfin, empêche parfois de leur confier une paroisse.

Restent ceux qu'on pourrait récupérer, mais qui ne s'y prêtent nullement. Il y a les mauvaises têtes, tel ce curé des Côtes-du-Nord « qui refuse de travailler parce qu'on a supprimé la paroisse dont il était le recteur ». Il y a les intéressés qui abandonnent leurs fonctions sacerdotales pour d'autres plus lucratives, tels les prêtres signalés par l'évêque de Vannes, qui préfèrent « travailler comme notaire » ou « s'occuper de plantations ». Il y a enfin les découragés. Poitiers se plaint de ce que plusieurs ecclésiastiques rebutés refusent une succursale. Comment vivre avec cinq cents francs, sans casuel, sans supplément, sans logement, « dans un pays pauvre et malheureux », avec la charge de plusieurs communes, ce qui exigerait un cheval et des domestiques[31] ?

Enfin, certains prêtres gardent la mentalité de l'Ancien Régime où la vie pastorale n'était pas, comme aujourd'hui, la condition normale du clergé séculier. L'Ancien Régime

31. Arch. nat., F[19] 2384.

possédait, en effet, deux clergés distincts : le clergé qui se consacre au ministère, le moins nombreux, le moins considéré, le moins riche, mais aussi le plus édifiant; le clergé des bénéficiaires, chanoines des cathédrales, des collégiales, chapelains pourvus de chapellenies, abbés ou prieurs commandataires dont les fonctions ne comportaient aucun apostolat. Les plus fervents d'entre eux assistaient régulièrement aux offices, les autres s'y faisaient suppléer par des vicaires; aucun n'avait charge d'âmes ni désir de l'assumer. Il faudra du temps pour que disparaisse cette conception, avec le nouvel état de choses et l'éducation des séminaires désormais centrée sur la vie pastorale. En 1802 et jusque vers la fin de l'Empire, les bénéficiaires de l'Ancien Régime se survivront dans des conditions infiniment plus modestes, mais aussi peu actives, dans ces ecclésiastiques qui touchent, en guise de prébende, la pension que leur sert le gouvernement.

Le cas des anciens religieux est analogue. Leur formation ne les préparait pas à desservir un village ni même une ville. Les moines vivaient dans leur couvent d'une vie qui devait être contemplative et qui le restait quelquefois; les autres, mendiants de toutes couleurs, membres des congrégations séculières, anciens Jésuites, habitués à un ministère spécial de prédications, de missions, ne ressentaient aucun attrait pour les exigences et la stabilité du ministère paroissial. S'ils se consacraient, avec parfois beaucoup de zèle et de succès, à l'apostolat effectif, ils le faisaient en marge de l'organisation concordataire et ne consentaient pas à rentrer dans ses cadres administratifs.

Le gouvernement, pour récupérer un certain nombre de ces ecclésiastiques, porta sans doute un décret aux termes duquel les prêtres bénéficiant d'une pension devraient, sous peine de perdre cette pension qui serait défalquée sur leur traitement, justifier d'un emploi dans une cure ou dans une desserte. Mais cette mesure demeura inopérante. Beaucoup de ceux qu'elle atteint invoquent des prétextes, tel le dominicain signalé par l'évêque de La Rochelle. « Il se dit infirme, note le prélat, il n'a pourtant que cinquante-trois ans. » D'autres apportent de vraies raisons et se retranchent derrière leur surdité, leur mauvaise vue, leurs mauvaises jambes, leurs rhumatismes, l'affaiblissement de leurs forces dû à la prison ou à l'exil. Au besoin, les officiers de santé leur fournissent des certificats qui ne sont pas tous des certificats de complaisance. Enfin, quand ils invoquent l'impossibilité de

vivre, les évêques se trouvent désarmés. « Quand on nous fait ces objections, avoue celui de Poitiers, nous avons bien peu de force pour les porter à l'obéissance et au dévouement que nous désirerions et dont les peuples ont tant besoin. »[32] Aussi, les prélats désabusés se laissent-ils persuader; à la fin, ils se résignent et renoncent à utiliser ces sujets récalcitrants.

Certains prêtres, enfin, trouvent plus avantageux de s'engager dans l'enseignement public. Ils entrent dans les écoles centrales, dans les lycées, au service de l'État. Parfois, c'est un moyen heureux d'éliminer les indésirables. Bernier, par exemple, laisse sans difficulté, même avec joie, à l'École centrale d'Orléans les anciens vicaires généraux de Jarente, Rochaz et Septier[33]. Mais lorsque le desservant Desmaret annonce qu'il veut quitter sa paroisse pour imiter leur exemple, le prélat intervient énergiquement. Portalis, en cette occasion, obtiendra même un arrêté du gouvernement aux termes duquel « nulle demande de classe dans les lycées ne serait admise de la part des ecclésiastiques, si elle n'était accompagnée de l'agrément de l'évêque ». Ainsi se trouveraient empêchées ce que le ministre des Cultes ne craint pas d'appeler des « désertions »[34].

IV. — LA CRISE DU RECRUTEMENT.

Mais il ne suffit pas d'utiliser au mieux l'ancien clergé dont on dispose, il faut encore assurer sa relève. La tâche est d'autant plus urgente que la mort creuse dans ses rangs des vides très inquiétants. Orléans, entre 1802 et 1806, accuse 52 décès pour 19 ordinations[35], Cambrai, en six ans, 175 décès pour 19 ordinations, Grenoble, en sept ans, 150 décès pour 8 ordinations[36], Paris, de 1803 à 1816, 123 décès pour 12 ordinations[37]. Dans l'ensemble de la France, sous le Concordat et l'Empire, le total des ordinations ne dépasse guère 6 000[38],

32. Arch. nat., F[19] 2384.
33. J. Leflon, *Bernier*, t. II, p. 284.
34. Arch. de l'évêché d'Orléans, Portalis à Bernier, 23 janvier 1806.
35. J. Leflon, *Bernier*, t. II, p. 283-284.
36. Mgr Simon au ministère des Cultes, cité par Taine, *les Origines de la France contemporaine*, t. I, p. 241.
37. P. Pisani, *le Recrutement du clergé avant et après la Révolution*, dans la *Revue du clergé français*, 1[er] mai 1903.
38. Les archives des Cultes ne nous fournissent sur l'état du clergé français avant 1815, que des renseignements fragmentaires et pas toujours concordants. Lorsqu'en 1861, le ministère des Cultes voulut faire dresser une statistique depuis le Concordat, on constate qu'avant 1815,

« c'est-à-dire ce que fournissait de prêtres une année avant 1789 »[39].

De là, le cri d'alarme des évêques. « Sous peu d'années, dans ce vaste diocèse de Rouen, il n'y aura plus de prêtres, mande Cambacérès. »[40] Déjà, en 1803, M. de Boisgelin avait exprimé les mêmes craintes à Portalis : « Il n'y a pas, à présent, un seul sujet qui se présente pour l'état ecclésiastique; dans deux ans, la moitié du diocèse sera sans prêtres et sans

ce travail était impossible. Nigon de Berty, chef de la Première mission de la Direction des Cultes, l'avoue dans son rapport et en donne les raisons : « Il est impossible, écrit-il, de désigner le nombre des prêtres catholiques de 1801 à 1815. La France comptait dix-sept départements de plus qui ont été séparés par le traité du 20 novembre 1815. On ne saurait donc s'appuyer sur les chiffres d'ailleurs très incomplets que nous avons pu trouver des années 1804-1805 et suivantes jusqu'en 1815, » Il ne semble pas possible de dresser avec la dernière précision une statistique des ordinations de 1802 à 1805 inclus, les différentes données des Archives nationales comportant des variantes de quelques unités. Mais de 1806 à 1814, on aboutit à des résultats très précis, en collationnant les tableaux d'ordinations (Arch. nat., F[19] 259, 260, 211, 228, 205, 261, 262).

On peut ainsi dresser la statistique suivante :

Vendémiaire an XIV au 1er janvier 1807	419 prêtres
Année 1807	344 prêtres
Année 1808	419 prêtres
Année 1809	408 prêtres
Année 1810	618 prêtres
Année 1811	545 prêtres
Année 1812	907 prêtres
Année 1813	1.504 prêtres
1er janvier au 26 mai 1814	333 prêtres

Je dois ces chiffres aux patientes et soigneuses recherches de M. l'abbé Cariou, étudiant à l'Institut catholique.

Seules des monographies locales, consacrées à l'histoire de chaque diocèse sous le régime napoléonien, seraient susceptibles de nous fournir sur les effectifs du clergé les données qui manquent aux archives du ministère des Cultes. Or, les travaux consacrés aux évêques concordataires ou à la réorganisation des diocèses sous le Concordat ne fournissent aucune statistique ou avouent que leurs essais n'ont pu aboutir à des résultats fermes, par suite de la discordance des listes; les listes de nominations par l'évêque, celles des états de traitement, celles des *Almanachs* assez souvent ne s'accordent pas, surtout en 1802-1803, sur les titulaires des paroisses (J. Leflon, *Bernier*, t. II, p. 283). La chose s'explique par le caractère assez mouvant de la réorganisation. Seul, le recours aux registres paroissiaux, là où ils existent, permettrait, dans les cas douteux, d'établir le vrai titulaire des paroisses.

De même, pour l'effectif des séminaires, les archives des évêchés fournissent seules les éléments qui ont fait défaut aux services des Cultes, lorsqu'ils voulurent établir en 1861 les statistiques générales. Sur ces points, comme sur beaucoup d'autres, l'histoire générale de l'Église napoléonienne est tributaire de l'histoire locale.

39. Ch. Pouthas, *le Clergé sous la Monarchie constitutionnelle*, dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XXIX (1943), p. 22.

40. Ch. Ledré, *le Cardinal Cambacérès*, p. 315.

culte. »[41] Les vicaires généraux de Bourges renchérissaient en déclarant que, d'ici cinq ans, il n'y aurait plus qu'un prêtre par canton dans leur archidiocèse. On pourrait multiplier les citations analogues. Tous les évêques réclament des séminaristes et des séminaires.

Or, l'organisation de séminaires fut très lente. Le premier fut ouvert à Paris par Émery dans des conditions matérielles peu favorables. L'ancien séminaire avait été démoli, on s'installe tant bien que mal à la Vache-Noire, rue Saint-Jacques, puis rue Notre-Dame-des-Champs, puis à la Doctrine chrétienne, rue du Pot-de-Fer. En 1805, la maison compte 85 élèves, dont deux ou trois seulement pour Paris. On atteint, en 1810, le chiffre de 150 élèves avec 16 parisiens[42].

Cette restauration de Saint-Sulpice, œuvre particulière de la Compagnie, restait en marge de l'organisation diocésaine. L'un des premiers séminaires diocésains fut ouvert à Orléans en 1803, par Bernier. Mais beaucoup d'évêques ne purent, que beaucoup plus tard, se procurer les maisons, le personnel et les moyens matériels nécessaires. Il faut des bâtiments et les administrations qui les occupent prétendent s'y maintenir. Il faut des ressources; aucun appui financier du gouvernement, plus de bourses, plus de biens-fonds. Il faut des professeurs spécialisés et Saint-Sulpice ne peut fournir aux demandes. Il faut enfin des élèves. En 1805, Lyon attend 100 séminaristes, il en arrive 15. Autun, pour trois anciens diocèses, Mâcon, Chalon, Nevers, en compte 18[43].

D'où vient cette crise de recrutement sacerdotal ? Elle a des causes matérielles; la principale est la misère du clergé de campagne, misère réelle, qu'on ne saurait exagérer. Il faut se loger; or, les presbytères ont été aliénés et attribués ici aux gendarmes, là au juge de paix, là au percepteur. Essaie-t-on de les recouvrer ? On se heurte à des difficultés extrêmes. Beaucoup de desservants habitent des maisons misérables, qui exigeraient de grosses réparations et qu'ils ne peuvent mettre en état[44].

Il ne suffit pas de se loger, il faut encore vivre. Or le Concordat n'assure de traitement qu'aux curés, c'est-à-dire aux ecclésiastiques des paroisses les plus peuplées, les plus riches

41. E. Lavaquery, *le Cardinal de Boisgelin* (Paris, Plon, 1926), t. II, p. 357.

42 et 43. Emery à Fesch, 24 décembre 1805, Documents Emery, non cotés.

44. En 1810, il manquait 205 presbytères dans la Haute-Garonne et dans l'Ariège 131. (P. Genevray, *l'Administration ... dans le diocèse de Toulouse*, p. 39).

et qui assurent le plus de ressources; les curés sont donc doublement privilégiés. Aussi les desservants en arrivent-ils à regretter la portion congrue, objet constant de leurs doléances sous l'Ancien Régime. Ils n'ont pas de traitement, pas de casuel, ou un casuel très maigre. Les paysans se montrent très avares et s'obstinent à croire que les curés sont riches, ce qui les dispense d'assurer leur subsistance. Les municipalités sont bien autorisées à voter sur leur budget une subvention qui reste d'abord facultative. Comme la plupart d'entre elles n'usent guère de cette permission, en l'an XI, un second décret du gouvernement rend cette subvention obligatoire. Mais que de marchandages pour l'obtenir ! Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire les correspondances des évêques avec les maires et les préfets. Certaines municipalités prétendent prélever cette subvention, non sur le budget communal, mais sur la fabrique. Beaucoup la minimisent de façon ridicule et odieuse. Il faudra attendre 1804 pour que l'Empereur, osant « ce que n'osait le Premier Consul »[45], décide qu'un traitement de 500 francs sera alloué par le Trésor aux desservants. Mais le nombre des desservants ainsi payés par l'État est limité à 24 000. Les autres, c'est-à-dire un quart, restent à la charge des communes qui doivent leur verser 250 francs annuels, chiffre absolument insuffisant. Portalis avoue que partout où les desservants sont à la charge des communes, ils se trouvent dans l'impossibilité de vivre.

Ces perspectives matérielles sont peu engageantes. Les perspectives morales, dans certains diocèses, ne le sont pas davantage, car l'hostilité n'a pas toujours désarmé. « Quels sont les parents, écrit l'évêque de Carcassonne, qui voudront permettre à leurs enfants d'entrer dans l'état ecclésiastique où ils ne trouveront que la misère et la certitude d'être insultés impunément[46] ? » Il aurait fallu beaucoup de foi pour consentir à une vocation aussi peu engageante, et la foi a baissé, car la Révolution a déchristianisé la jeunesse. Les anciennes générations gardent des habitudes, les nouvelles sont élevées sans religion. M. de Boisgelin, dès 1803, mettait le doigt sur la plaie quand il écrivait : « Il n'y a qu'une éducation religieuse qui puisse préparer des ministres à l'Église et cette éducation n'existe plus. Il n'y a que la religion qui n'ait pas d'écoles d'enseignement. »[47]

45. Dupont, *De la part des communes dans les frais du culte paroissial* (Paris, 1906), p. 53.
46. Arch. nat., F[19] 2384.
47. E. Lavaquery, *le Cardinal de Boisgelin*, t. II, p. 358.

Par là s'explique l'inégalité de recrutement selon les diocèses. Les meilleurs, ceux de l'Ouest et de la Normandie, paraissent relativement riches; d'autres souffrent d'une pénurie presque tragique. La situation s'est reproduite depuis lors. Une statistique établie en 1811 par le ministère des Cultes pour un certain nombre de diocèses montre qu'en général les mêmes régions connaissent l'abondance ou la pauvreté[48].

Pour avoir une idée juste de la situation ecclésiastique dans chacun des diocèses, il ne faut pas s'en rapporter aux chiffres bruts de cette statistique, sans quoi on risquerait de regarder cette situation comme meilleure ou pire qu'elle n'est réellement.

Diocèses	Postes à pourvoir	Déficit	Diocèses	Postes à pourvoir	Déficit
Agen	774	58	Limoges	617	18
Aix	372	3	Lyon	817	18
Ajaccio	353	0	Meaux	809	163
Angers	373	7	Mende	426	10
Angoulême	672	29	Metz	1353	103
Amiens	1035	93	Montpellier	701	87
Arras	609	8	Nancy	1237	65
Autun	644	108	Nantes	157	1
Avignon	299	8	Nice	141	1
Bayeux	607	7	Orléans	545	105
Bayonne	859	25	Paris	111	0
Besançon	1014	23	Quimper	270	31
Bordeaux	352	67	Rennes	314	2
Bourges	373	82	Rouen	452	1
Cahors	988	63	Séez	444	27
Carcassonne	452	9	Soissons	523	86
Clermont	638	36	Saint-Brieuc	325	20
Coutances	559	1	Saint-Flour	426	3
Digne	504	24	Strasbourg	778	13
Dijon	805	77	Toulouse	720	48
Évreux	528	8	Tours	232	24
Grenoble	617	18	Troyes	861	291
La Rochelle	499	120	Valence	187	8
Le Mans	440	11	Vannes	220	0

Cette statistique d'abord ne tient compte que des curés et des desservants; les vicaires, qui n'émargent pas au budget, n'y figurent pas. Or, les diocèses qui comprennent de grosses agglomérations comme Paris, Lyon, ont surtout besoin de vicaires. De ce qu'il ne manque à Paris aucun curé, ni même

48. Arch. nat., F[19] 2381.

aucun succursaliste, on ne peut conclure que cette église soit privilégiée; le nombre des cures et succursales, 111, est fort minime par rapport au nombre des vicaires qu'exigent des paroisses populeuses et nous ignorons le chiffre de ceux-ci ; nous savons seulement que le séminaire Saint-Sulpice comptait très peu de séminaristes parisiens et que dans ce diocèse on n'ordonna que 12 prêtres en treize ans. Cet état de F19 2381 que conserve les Archives nationales, a besoin d'être éclairé par un autre état de la même série, le F19 268 dressé durant les premières années de la Restauration et qui porte le chiffre des vicaires. Nous y constatons que, dans le diocèse de Lyon, le département du Rhône où toutes les paroisses se trouvent pourvues, ne comprenait que 64 vicaires, ce qui est peu. Dans le diocèse d'Aix, le département des Bouches-du-Rhône en possède seulement 39, dans le diocèse de Bordeaux, le département de la Gironde, seulement 12, ce qui est encore moins. Par contre, dans le même état, certains diocèses composés surtout de paroisses rurales accusent une proportion de vicaires assez étonnante, 279 à Saint-Flour, 275 à Bayonne, 184 à Mende, 100 à Valence. Cette situation est surtout caractéristique des diocèses bretons et normands; on signale 70 vicaires à Nantes, 143 à Quimper, 175 à Rennes, 211 à Vannes, 227 à Saint-Brieuc, 85 à Séez, 124 à Bayeux, 256 à Coutances. Rouen, où une seule succursale est vacante, est beaucoup moins riche avec 47 vicaires seulement, d'autant qu'il comprend deux grandes villes, Rouen et le Havre.

Or, il arrive que dans ces diocèses riches en vicaires on laisse certaines succursales sans desservant; 16 succursales sont vacantes à Saint-Brieuc, 31 à Quimper, 44 à Bayonne. On ne peut donc se baser exclusivement sur le chiffre des paroisses vacantes; il faut tenir compte des vicaires qui parfois surabondent, tandis que certains villages restent sans pasteur, et parfois au contraire ne suffisent pas au besoin du diocèse, tandis que toutes les paroisses sont pourvues. Ainsi s'expliquent les plaintes et le cri d'alarme du cardinal Cambacérès qui pourraient nous surprendre puisque son diocèse ne compte qu'une seule paroisse vacante. Curés et desservants ne lui manquent pas; ce sont les jeunes vicaires qui font gravement défaut.

D'autre part cette statistique ne porte que sur les prêtres soumis au Concordat et en communion avec les nouveaux évêques nommés par Bonaparte et institués par Pie VII. Par là s'explique le déficit que l'on constate dans les diocèses travaillés par le schisme de la Petite Église où une partie du

clergé demeure fidèle à l'ancien évêque qui a refusé sa démission. C'est le cas pour la Rochelle qui accuse 120 paroisses vacantes sur 499, proportion énorme. C'est aussi le cas à Lyon et, sur une échelle moindre, à Orléans-Blois.

Parmi les diocèses les plus défavorisés figurent Amiens, Tours, Dijon, Montpellier, Autun, Soissons, Meaux, Bourges, Bordeaux, Orléans, Troyes. Il manque à Amiens le 1/11e de son effectif, à Tours et à Dijon le 1/10e, à Montpellier le 1/8e, à Autun et Soissons le 1/6e, à Meaux, Orléans et Bourges le 1/5e, à Troyes le 1/3. Les diocèses les mieux pourvus de prêtres sont ceux d'Ajaccio, Vannes, Coutances, Rouen, Rennes, Quimper, Aix, Nantes, Saint-Flour, Nice, Bayeux, Arras, Mende, Évreux, Strasbourg, le Mans, Angers, Bayonne, Saint-Brieuc. La Bretagne et la Normandie apparaissent tout spécialement privilégiées.

Dans l'ensemble, la situation apparaît très grave, car il ne suffit pas de résoudre le problème du présent, c'est-à-dire de fournir chaque poste d'un titulaire en évitant les vacances ; il faut encore résoudre le problème de l'avenir, assurer le remplacement des prêtres âgés qui disparaissent progressivement. Les diocèses pauvres qui échouent devant le premier problème, échouent a fortiori devand le second; les effectifs fondent chaque année davantage; les vides se creusent de plus en plus. Les diocèses moins dépourvus réussissent tant bien que mal, pour le moment du moins, à pourvoir les paroisses; mais ils le font avec une difficulté croissante, faute de recrutement et de relève suffisantes. Seules les régions demeurées chrétiennes, la Bretagne, la Normandie et certains départements du Centre et du Midi comme l'Aveyron, l'Ardèche, la Lozère, disposant constamment du personnel nécessaire, subviennent aux besoins immédiats et peuvent envisager sans crainte les échéances futures. Mais ces régions demeurent malheureusement l'exception.

Aussi Portalis adressait-il à Napoléon le 1er complémentaire an XIII, sur l'état du clergé, un rapport très pessimiste. « La disette dans ce sujet, écrivait-il, est dans cette partie vraiment effrayante. Dans un tableau de 26 diocèses français, sur le nombre de 19 667 prêtres nécessaires d'après l'organisation, il en manque 3 394, c'est-à-dire à peu près le sixième et dans le nombre de ceux existants qui n'est que de 16 273, il y en a 4 470 dont l'âge excède soixante ans et dont la perte peut être prochaine. Les autres diocèses présentent une situation aussi affligeante et, sans une prompte mesure, il est à

craindre de voir détruire par ses bases la réédification opérée par la sagesse de Votre Majesté. »[49]

Le 29 mars 1809, son successeur aux Cultes, Bigot de Préameneu, dans un rapport encore plus inquiétant, prévoyait que « vu l'âge des prêtres et les difficultés du recrutement, dans cinq ans, on manquerait de 8 624 prêtres »[50]. Et il apportait à l'appui une statistique qui accusait l'accroissement rapide des vacances. Le nombre des paroisses dépourvues de titulaire, qui était de 856 le 1er ventôse an XIII, passe à 1 064 le 1er janvier 1808. En 1808, la progression devient très rapide puisque le 25 novembre de la même année les vacances s'élèvent au chiffre de 2 454. En 1814, sur les 23 000 succursales, 3 345 seront sans desservant.

*
* *

Il apparaît ainsi combien fut délicate et difficile la tâche des nouveaux évêques. Avec ce clergé disparate qu'ils recueillaient de l'Église de l'Ancien Régime et de l'Église constitutionnelle et qui provenait de plusieurs diocèses parfois si différents, ils devaient former un clergé nouveau, faire cesser les querelles et les schismes, opérer une laborieuse synthèse des contraires, rétablir l'unité dans la discipline et la charité. L'autorité absolue que leur avait donnée le Concordat sur leurs prêtres, l'appui du pouvoir civil, celui de la police consulaire ou impériale, leur diplomatie adroite ou leur énergie parfois un peu rude, leur vertu même ne pouvaient assurer un tel résultat. Bernier, toujours perspicace l'avait prévu. « Le temps, le temps seul, répétait-il, estomperait, avant de les effacer, les mauvais souvenirs, les ardentes oppositions, les vieilles rancunes. »

Le temps seul, avec le raffermissement de la situation religieuse, l'amélioration de la situation matérielle faite aux prêtres, la rechristianisation progressive des diocèses, permettrait également de résoudre l'angoissant problème du recrutement sacerdotal. On se figure trop facilement que la signature du Concordat a tout réglé comme par enchantement, et la façade majestueuse de l'Église impériale risque fort d'illusionner ceux qui ne regardent pas l'envers de ce brillant décor; son unité est plus apparente que réelle, sa vie plus officielle que

49. Arch. nat., F19 2381. Rapport de Portalis, 1er Complémentaire an XIII.

50. *Ibid.*, Rapport de Bigot de Préameneu, 29 mars 1806.

profonde; son avenir, faute de prêtres, reste précaire et mal assuré. Il faudra attendre la Restauration et même le milieu du XIX[e] siècle pour que l'Église de France reconstitue un clergé suffisamment homogène et suffisamment nombreux.

Nous n'en devons pas moins rendre le juste hommage qu'ils méritent aux bons ouvriers qui s'attaquèrent dès 1802 à une œuvre qui les dépassait et qu'ils ne pouvaient conduire à terme. Nous n'en devons pas moins reconnaître que, malgré ses imperfections et ses graves lacunes, le régime concordataire instauré par Bonaparte se révéla bienfaisant pour le catholicisme. Tout n'était point parfait dans l'Église consulaire, encore moins dans l'Église impériale. Mais nous ne saurions la juger avec plus de sévérité que le pape Pie VII, qui pardonna à Napoléon les dernières années de son règne, en souvenir de 1801.

J. LEFLON,

Professeur à l'Institut catholique de Paris.

MÉLANGES

THÉOLOGIENS ET LAÏCISATION DES DOCTRINES POLITIQUES DE SAINT THOMAS A GUILLAUME D'OCKHAM

Aristotélisme et formation des doctrines politiques au XIII^e siècle. — Dialectique et expérience. — Roger Bacon. — Duns Scot. — Courbes de l'évolution doctrinale. — Guillaume d'Ockham. — Régime des « estats » au XIV^e siècle. — Conclusion : naturalisme et révélation chrétienne.

Les deux nouveaux volumes de la pénétrante enquête entreprise par M. de Lagarde sur *la Naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age*[1] sont à voir moins comme une suite des précédents, car ils recouvrent à peu près la même tranche chronologique, que comme l'investigation d'une coulée historique complémentaire de celle qui avait été précédemment étudiée. L'auteur procède ici et là selon la même méthode. De même que le « bilan du XIII^e siècle » (vol. I) préparait l'étude sur « Marsile de Padoue ou le premier théoricien de l'état laïque » (vol. II), de même ici le « Secteur social de la scolastique » (vol. III) introduit à l'étude de Guillaume d'Ockham. De celle-ci, que recouvre le titre général: « L'individualisme ockhamiste », seule la première partie est parue : « Ockham et son temps » (t. IV). A l'analyse de la philosophie politique ockhamiste sera consacré le volume suivant.

Le problème général de ces deux derniers volumes est donc le suivant : comment les clercs ont-ils favorisé — ou entravé — le développement de l'esprit laïque dans les institutions politiques, soit par leurs systèmes de philosophie politique, soit aussi — Ockham sera évidemment ici le cas majeur — par leur action

1. Georges de LAGARDE, *la Naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age*. Tome III : *Secteur social de la scolastique;* tome IV : *l'Individualisme ockhamiste,* 1^er fascicule : *Ockham et son temps.* — Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), Éditions Béatrice; Paris, E. Droz, 1942. In-8° de 422 et 217 pages.

politique et les justifications de principe qu'ils ne pouvaient manquer d'en donner. Selon cette courbe générale, que les faits imposaient à l'historien, il fallait faire d'abord l'inventaire de l'héritage scolastique en fait de doctrine politique. C'est l'objet du premier de ces deux volumes.

*
* *

Ici encore, on doit constater au point de départ l'importance du rôle historique d'Aristote au XIII[e] siècle. Les théologiens antérieurs à sa redécouverte, notamment à celle de l'Éthique à Nicomaque (1240-1244), n'ont pour ainsi dire pas de doctrine sociale. Leurs spéculations, par exemple sur la vertu de justice, sont des plus pauvres et ne se développent pas en ce sens. Bien plus, délibérément et non sans quelque mépris, ils laissent ces problèmes à la compétence des juristes, ce dont Bacon sera si grandement scandalisé. C'est avec saint Thomas, dans le temps où il demandera à Guillaume de Mœrbecke la traduction des Politiques et où, à Naples, Bartholomé de Messine traduira les *Magna Moralia* et les Économiques (1260-1270), que l'attitude des théologiens se modifiera profondément sur ce point.

Les théologiens cependant ne furent ni les seuls, ni les premiers, à subir ainsi l'influence d'Aristote. Elle s'exerça plus encore dans la Faculté des arts, dont les maîtres furent amenés par elle à traiter de plus en plus de philosophie politique. Il faut d'ailleurs constater qu'ils le firent d'abord en juxtaposant, de façon assez matérielle, vues chrétiennes ou traditionnelles et thèses aristotéliciennes, voire averroïstes. Ainsi certains tiennent-ils pour l'origine surnaturelle de l'autorité, ce qui est bien étranger à Aristote, ou inversement adoptent les vues les plus individualistes de l'averroïsme, ce qui est bien étranger au christianisme.

La rigueur, l'objectivité et l'équilibre de pensée de saint Thomas apparaissent ici encore admirables à l'historien. De la politique aristotélicienne, il perçoit fortement et adopte résolument le naturalisme foncier, qu'il ne faut en rien confondre, note soigneusement M. de Lagarde, avec le laïcisme athée d'âges postérieurs. L'ordre politique lui apparaît tout naturellement comme un des secteurs de l'ordre universel. Par là, à l'inverse de l'individualisme averroïste, la doctrine de saint Thomas affirmait fortement, en les fondant en nature, les liens non seulement de fait, mais de droit, rattachant chaque homme aux diverses communautés dont il est membre.

Faute, semble-t-il, d'un regard si serein sur l'ordre naturel dont saint Thomas était pour une part redevable à Aristote, les théologiens franciscains et saint Bonaventure lui-même ne proposent qu'une assez courte et imparfaite théorie du Droit. Dès lors, leur doctrine politique s'étire entre ces deux pôles : d'une part une morale de préceptes se développant assez facilement dans le sens d'une casuistique, d'autre part des institutions politiques que l'on considère comme s'imposant à l'homme de façon plus ou moins

arbitraire, voire en conséquence du seul péché originel. L'autorité forme le plus clair principe d'unité sociale. On n'envisage guère qu'une *respublica* de caractère théocratique où le pape détient l'autorité suprême.

M. de Lagarde étudie ensuite ceux qu'il appelle les successeurs plutôt que les disciples de saint Thomas car, disciples du docteur angélique, ils veulent l'être et le sont en effet assez inégalement. Ils marchent simplement comme lui, souvent d'ailleurs à sa suite, dans la ligne de l'aristotélisme. Ils accusent pour la plupart, en leurs doctrines politiques, l'antériorité du tout sur la partie, et accentuent le naturalisme politique déjà mis en lumière par saint Thomas. Ainsi, avec des nuances, Pierre d'Auvergne, le disciple peut-être le plus fidèle de saint Thomas en cette génération, Godefroy de Fontaines, Gilles de Rome, Remigio de Girolami (à qui l'on doit la belle formule : *Si non es civis, non es homo*). Ainsi encore Ptolémée de Lucques dont la doctrine subit en outre de façon notable l'influence des expériences politiques concrètes dont il est le témoin.

Aussi bien, avec le tournant des XIII^e^-XIV^e^ siècles, et notamment avec la querelle bonifacienne, constatons-nous en ces matières un double phénomène général. D'une part, sous l'influence croissante du courant dialectique, les théologiens, même thomistes, s'efforcent tous de bâtir des systèmes « en filant une chaîne dialectique impeccable ». Gilles de Rome construit ainsi dans le sens d'un totalitarisme ecclésiastique, tandis que Jean de Paris accentue l'autonomie de l'ordre politique, tont en en relâchant l'emprise sur la vie d'un chacun. D'autre part, ces théoriciens seront de plus en plus influencés, d'une façon qu'il faudrait d'ailleurs préciser en chaque cas, par les expériences concrètes de la vie politique et sociale de leur temps. On l'a précédemment noté à propos de Ptolémée de Lucques. Il faut le dire plus encore de Godefroy de Fontaines et d'Henri de Gand, ces deux maîtres, belges d'origine et parisiens d'enseignement, plus aristotéliciens en ces matières qu'on ne l'a dit et auxquels M. de Lagarde consacre un des chapitres les plus neufs de son ouvrage.

A Oxford, l'aristotélisme politique a fait sentir son influence plus tardivement qu'à Paris, et par ailleurs la philosophie sociale n'est guère intéressée dans le débat qui oppose les Mineurs au thomisme aristotélicien. Roger Bacon, cependant, perçoit l'importance de la politique d'Aristote et le profit qu'on en pouvait tirer pour la théorie de la cité chrétienne idéale. Il n'en conçoit pas moins celle-ci comme constituée par un gouvernement inspiré d'en-haut — celui du pape — et régnant sur les hommes avec le concours des savants — c'est-à-dire des clercs. Cette doctrine par ailleurs n'est point pour son auteur affaire de pure spéculation, mais toute tournée vers l'action, toute chargée d'un dynamisme pratique qui est bien dans la tradition franciscaine à laquelle appartient le Frère Mineur d'Oxford. Ses confrères, maîtres comme lui de l'Université anglaise, ne le suivront pas tous dans

cette voie et, par exemple, Richard de Middletown, plus fidèle à saint Bonaventure, en reviendra à une étude plus désintéressée des réalités sociales. Il n'en est que plus remarquable que lui aussi ait grandement subi l'influence d'Aristote, voire de l'interprétation qu'en avait donnée saint Thomas. Son œuvre n'offre pas encore une doctrine sociale complète. Du moins y trouve-t-on désormais des principes et plusieurs éléments d'une telle doctrine, et témoigne-t-elle ainsi, quoi qu'il en soit du détail de ses conclusions, de l'attention que les théologiens ne peuvent plus ne pas accorder désormais à ces problèmes.

Le Docteur subtil n'a pas lui non plus élaboré de philosophie sociale, et même ne semble pas avoir prêté intérêt aux problèmes politiques ni aux livres qui en traitent. C'est pourquoi M. de Lagarde, ne se contentant pas de rassembler en une construction menacée d'arbitraire les notations éparses dans son œuvre concernant ces matières, consacre son principal effort à dégager les principes majeurs de la philosophie générale de Duns Scot. Cela nous vaut un des meilleurs exposés qui soient du scotisme, à ma connaissance du moins. M. de Lagarde marque bien que tout, en ce système, depuis la théorie de la connaissance jusqu'à la conception de l'ordre moral, converge vers un individualisme et un volontarisme à partir desquels il est difficile de maintenir le caractère naturel des phénomènes sociaux autres que celui de la famille. En matière politique comme ailleurs, l'œuvre de Duns Scot, quoi qu'il en soit de la conformité de certaines de ses conclusions avec celles de ses prédécesseurs, celles par exemple du primat du bien commun, apparaît surtout, au regard de l'historien, comme la préparation de celle d'Ockham.

Après un chapitre consacré à François de Mayron et à Pierre d'Auriole, et qui achève l'étude des théologiens ayant exercé une influence sur la pensée de Guillaume d'Ockham, il ne reste plus à l'historien qu'à dégager les « courbes d'une évolution ». Il le fait avec toute la prudence de quelqu'un qui, ayant pénétré pour son compte dans la complexité des systèmes et des hommes du passé, a souvent constaté l'insuffisance des classifications schématiques des manuels. Ce qui lui paraît cependant indéniable, dans cette évolution d'environ un demi-siècle (1270-1320), c'est le « recul progressif de l'universalisme, coïncidant avec le progrès du logicisme rationaliste » (t. III, p. 398). Mais c'est aussi qu'au total la laïcisation des doctrines sociales ne vînt pas d'abord des Universités — non pas même des facultés des Arts — mais bien plutôt des légistes. Les théologiens ou les « Artiens » qui adoptèrent l'aristotélisme l'intégrèrent plutôt, sans grande difficulté, à la théorie traditionnelle de l'ordre universel. Ceux qui, au contraire, croyant mieux sauvegarder la transcendance de la foi critiquèrent cette intégration, si bien réussie par saint Thomas, firent le jeu des revendications autonomistes et finalement du laïcisme. Ce sera au premier chef le cas de Guillaume d'Ockham.

*
* *

Le premier fascicule que M. de Lagarde consacre au *Venerabilis Inceptor* se borne à le situer en son époque. Un premier chapitre reconstitue, avec plus de précision me semble-t-il qu'on ne l'avait encore fait, sa vie mouvementée, si unifiée pourtant en ses inspirations. C'est bien ce titre d'*Inceptor*, qu'il a reçu dans l'École, qui caractérise le mieux l'unité de cette existence. Qu'il critique, en la phase universitaire de sa carrière, tous les systèmes édifiés avant lui, qu'il s'engage avec passion dans la controverse autour de la pauvreté, ou dans le parti de Louis de Bavière, il fait en tout figure de novateur d'autant plus décidé que rien, lui semble-t-il, ne peut résister à la rigueur de sa logique. Mais ce qu'il faut bien voir, c'est que, dans l'ordre temporel où il s'engage ainsi, qu'il s'agisse de l'ordre politique où de l'ordre ecclésiastique, cet impitoyable dialecticien prend son point de départ dans les réalités les plus concrètes de son temps. C'est pourquoi son historien est amené à étudier, en deux très beaux chapitres, « la structure de la société européenne au XIV^e^ siècle » et le cas de « la société ecclésiastique au milieu des autres estats ».

C'est en effet le régime des « estats » qui, succédant au régime féodal, caractérise au premier chef le XIV^e^ siècle. Par un phénomène que rend possible la substitution d'une économie monétaire à une économie rurale et domaniale, des groupes sociaux de plus en plus nombreux s'affranchissent du système féodal et se constituent en conditions « privilégiées », c'est-à-dire ayant obtenu la reconnaissance juridique de leurs libertés et prérogatives. Ce mouvement est général. Plus incohérent au début, il s'organise peu à peu, sous l'effet du même principe qui a présidé à sa naissance, en groupements d'états hiérarchisés que rassemblent leurs intérêts communs, et qui, peu à peu, se partagent la domination effective d'un pays. Sous l'action des princes, les états au sens moderne du terme émergeront eux-mêmes de ce régime des états ou conditions, et en confisqueront finalement à leur profit les libertés.

Dans l'Église, les mêmes phénomènes se constatent, à cette importante différence près que, de par sa constitution monarchique, le processus de centralisation y est plus avancé que dans la société temporelle. La papauté d'Avignon accélère même ce processus. Mais cela n'empêche pas que, jusque dans l'Église, se développe aussi une grande diversité de corps ou états analogues à ceux de la société temporelle. Parfois même des accords naîtront entre les uns et les autres, qui favoriseront cette fois encore les progrès de l'esprit laïque jusqu'à l'intérieur de l'Église. Ainsi se formeront, par exemple, des églises nationales opposant leur résistance à l'action centralisatrice de Rome ou d'Avignon. « Le génie propre de Guillaume d'Ockham sera de saisir ces tendances particularistes de la société religieuse de son temps et de s'en faire le

défenseur contre la politique unificatrice et centralisatrice de la papauté » (t. IV, p. 159).

A propos des deux premiers volumes de ce grand ouvrage, nous écrivions naguère que la qualité la plus remarquable de l'historien à qui nous le devons était ce sens profond qu'il y manifestait de la liaison étroite et de l'interpénétration des faits et des doctrines. La chose est plus notable encore en ces deux nouveaux volumes qui s'achèvent précisément par un chapitre où l'auteur, ayant tour à tour retracé l'histoire doctrinale (vol. III) et l'histoire politico-ecclésiastique (vol. IV), marque l'unité profonde de ces deux courbes d'évolution en manifestant le « visage concret des doctrines ». Qu'il s'agisse de droit féodal, de régime corporatif, de la formation des états territoriaux — sur ce point, cependant, à l'exception d'un Pierre d'Auriole très impressionné par l'ascension de la monarchie française, les théologiens furent plus lents à percevoir le phénomène —, qu'il s'agisse enfin du régime des « estats », on doit « constater qu'avec plus ou moins d'originalité et plus ou moins d'indépendance, la plupart des théologiens, que l'on étudie le plus souvent dans l'abstrait, avaient subi l'influence des catégories juridiques exprimant l'ordre social de leur temps, et avaient tenté, suivant leur tempérament, d'en présenter la justification et d'en redresser l'orientation » (t. IV, p. 203). Or, cela n'est pas vrai seulement de leurs philosophies politiques. Cela l'est aussi de leur ecclésiologie. L'autorité du pape, comme celle des princes, est contrebattue par les droits et les revendications des « estats ». « Le rôle propre d'Ockham sera d'apporter au mouvement les justifications doctrinales et la philosophie qui lui faisaient défaut » (t. IV, p. 209).

*
* *

Telle est, trop schématiquement présentée, la très belle page d'histoire que nous devons à M. de Lagarde. Nous n'en avons retracé que les grandes lignes. A côté des docteurs que nous avons cités, beaucoup d'autres sont étudiés, toujours selon la même probité, c'est-à-dire directement sur textes, souvent sur textes encore inédits. Plus encore, les développements d'histoire doctrinale sont-ils plus riches et pénétrants que ce résumé ne le laisse soupçonner. Théorie de l'ordre universel et théorie du droit, doctrines de la communauté et de l'autorité, analyses de l'individualité et de la personnalité, rapports de la délégation et de la représentation, du spirituel et du temporel, autant de points dont on suit l'évolution doctrinale à travers le demi-siècle étudié et dont on marque la liaison avec le mouvement général de la scolastique ou des institutions politiques. Les chapitres consacrés, dans le volume IV, à la genèse et à l'évolution du régime des « estats » sont à notre connaissance sans équivalents dans notre langue. Tout historien de la fin du Moyen Age averti de l'importance en tout domaine des facteurs sociaux et politiques devra s'y

reporter désormais. Et les théologiens aussi, qui y trouveront entre autres le terme exact de référence des notions à l'aide desquelles s'est construit en leur science le traité des états de vie.

Les œuvres de cette qualité valent autant par les réflexions où elles engagent que par les conclusions qu'elles établissent. Qu'il soit permis en terminant de proposer l'une de ces réflexions. De la minutieuse enquête de M. de Lagarde, il ressort avec certitude que c'est à l'influence d'Aristote que les théologiens du Moyen Âge ont dû de s'intéresser aux réalités et aux doctrines de l'ordre politique. Avant l'essor de l'aristotélisme, les quelques incursions qu'ils faisaient en cet ordre dépendaient de la grande conception augustinienne et surtout néo-platonicienne de l'ordre universel, mais au total demeuraient assez courtes. Or c'est cela même qui, lorsqu'on y réfléchit, ne laisse pas que d'être remarquable, et presque de faire difficulté. Comment se fait-il, en effet, que la pensée chrétienne qui, en ses sources les plus essentielles, en ses documents de base, trouvait des principes aussi foncièrement « politiques », aussi ouverts sur le fait social, aussi opposés à l'individualisme, que le précepte de la charité fraternelle, ou les grands thèmes du royaume de Dieu, de l'Église, du corps mystique, des devoirs à rendre à César, etc., n'y ait point trouvé cependant, je ne dis pas au plan de la vie vécue, mais du moins à celui des élaborations doctrinales, le ferment suffisant à la constitution d'une quelconque politique chrétienne ? On dirait ainsi que les valeurs évangéliques à l'état pur ne suffisent pas à la constitution d'une théologie au sens propre du terme, ni d'un système quelconque de pensée tant soit peu organique. Ainsi pareillement les grandes théologies, en christianisme, ne se sont-elles jamais constituées que sous la stimulation proprement rationnelle des grands systèmes philosophiques, platonicien pour l'augustinisme, aristotélicien pour le thomisme, etc. A le considérer quelque peu, ce fait qui semble bien général, ne tient peut-être pas seulement à la nature même de toute théologie qui, se définissant comme l'élaboration rationnelle des données de la Révélation, doit assez normalement trouver ses meilleurs réussites dans l'utilisation de ces élaborations rationnelles plus parfaites du donné naturel que sont les grandes philosophies. Ne tiendrait-il pas plus profondément à la nature même des choses que considèrent aussi bien le philosophe que le théologien, et ne porterait-il pas témoignage à cette unité foncière de la création et à cette bonté radicale de la nature qui sont parmi les enseignements les plus essentiels et les plus caractéristiques de la tradition judéo-chrétienne ? La révélation surnaturelle, semble-t-il nous dire, ne se suffit pas à elle-même, mais présuppose la connaissance objective de ces réalités de la nature auxquelles la raison de l'homme est adéquate, et les lumières de celle-là ne dispensent point de faire appel aux lumières de celle-ci. Quand le théologien Thomas d'Aquin se met à l'école du naturaliste Aristote, en philosophie politique comme en toute autre branche du savoir où le Stagyrite lui semble avoir bien

observé les choses, il ne fait que respecter cet optimisme radical qui est essentiel à sa foi. Et il est bien remarquable que, du même coup, il rejoigne, mieux que les augustiniens dont le regard sur la nature est plus sombre, plus méfiant, les grands thèmes évangéliques ou pauliniens que ceux-ci n'avaient guère exploités. Ainsi, par exemple, M. de Lagarde, exposant comment, d'après saint Thomas, il est essentiel à l'homme de vivre en société et de préférer le bien commun à son bien propre, peut-il écrire que, dans cette théologie et en elle seule, le fait social « entre dans l'économie de la Providence divine, non seulement comme une conséquence des faiblesses consécutives à la chute, mais comme un « dû » de la « nature humaine » voulu par Dieu, pour la beauté de son œuvre » (t. I, p. 96). Et il cite en note ce texte où l'analyse rationnelle d'inspiration aristotélicienne s'achève tout naturellement en une inépuisable doctrine néotestamentaire : « Non est contra dignitatem status innocentiae quod homo homini dominaretur... secundum quod dicitur I[a] Petri IV, 10 : Unusquisque gratiam suam accepit, in alterutrum illam administrantes » (*Summa Theologica* I[a], qu. 96, a. 4). Ayant appris d'Aristote à bien observer la nature sociale de l'homme, le théologien chrétien perçoit mieux que ses prédécesseurs, grâce à cette pénétrante observation, la densité des textes inspirés par le Dieu unique de la nature et de la Révélation.

En rejetant, par sa critique dissolvante, le sain naturalisme politique comme d'abord le réalisme philosophique d'Aristote que saint Thomas avait assumés l'un et l'autre pour le progrès de la pensée chrétienne, il semble ainsi qu'Ockham, d'entrée de jeu, se condamnait à un appauvrissement, non seulement de sa philosophie politique, mais même — si paradoxal que cela semble à première vue — de son évangélisme si du moins l'on entend par là, comme il se doit, une fidélité aussi intégrale qu'il se peut aux enseignements de la révélation. Dans le temps même où il croira servir l'Évangile en se faisant contre l'unité de l'Église le héraut de certaines libertés particularistes, Ockham favorisera en réalité le développement de l'esprit laïque et contribuera ainsi pour une large part à la désagrégation de la chrétienté médiévale. Mais n'anticipons pas, et attendons que M. de Lagarde nous livre, sans trop tarder espérons-le, la suite de cette remarquable histoire de la laïcisation des doctrines politiques au déclin du Moyen Age chrétien.

H.-M. Féret, O. P.

ELISABETH RACINE
AU PRIEURÉ DE WARIVILLE

I. La Vocation. — II. Les Dames de Wariville. — III. La sœur Racine.

I

Au début du mois de juin 1695, Racine se rendait pour voyage d'intérêts au pays de sa femme, en Picardie. Sa fille Élisabeth — Babet, comme il aimait l'appeler — l'accompagnait. L'enfant allait avoir onze ans[1]; il fallait songer à son éducation, et Racine comptait s'en remettre de ce soin aux Dames de Wariville où les tantes de la fillette, Jeanne et Élisabeth de Romanet[2], étaient religieuses. Le poète remporta de son accueil au prieuré une impression des plus favorables. L'enfant, de son côté, avait une « grande impatience » d'y entrer[3]. Son désir n'allait pas tarder d'être satisfait. « Babet est ravie d'avoir pour maîtresse Mme d'Héronval », écrira peu de temps après Mme Racine[4].

Le 2 mai 1698, Racine entretenait son fils du désir de Babet d'embrasser la vie religieuse.

Toutes vos sœurs sont en très bonne santé, aussi bien celles qui sont au logis que celles de Melun[5] et de Wariville, qui témoignent l'une et l'autre d'une grande ferveur pour achever de se consacrer à Dieu. [Puis il ajoutait :] Babet m'écrit les plus jolies lettres du monde et les plus vives, sans beaucoup d'ordre, comme vous pourrez croire, mais entièrement conformes au caractère que vous lui connaissez[6].

Mais la jeune pensionnaire grandit, son esprit se fortifie et s'oriente vers la vie religieuse.

Babet, écrit encore Racine le mois suivant, Babet paraît aussi souhaiter avec beaucoup de ferveur que son temps vienne pour se consacrer à Dieu. Toute la maison où elle est l'aime tendrement, et toutes les lettres que nous en recevons ne parlent que de son zèle et de sa sagesse. On dit qu'elle est fort jolie de sa personne, et qu'elle est même beau-

1. Elle était née à Paris, sur la paroisse Saint-André-des-Arcs, le 31 juillet 1684, — quatrième enfant et troisième fille du bon père de famille que fut Racine et de la pauvre femme de poète qu'était Catherine de Romanet (Paul MESNARD, *Œuvres de J. Racine* (Paris, 8 vol. 1865-1870), t. I, p. 185).

2. Les Romanet possédaient au hameau de Wariville une ferme et des terres qui figurent parmi les apports de Catherine de Romanet dans son contrat de mariage avec Racine (Vicomte de GROUCHY, *Documents inédits relatifs à Jean Racine et à sa famille* (Paris, 1892).

3. P. MESNARD, *Œuvres de J. Racine*, t. VII, p. 140.

4. P. MESNARD, *Œuvres de J. Racine*, t. VII, p. 227. Le texte porte « Mme de Ronval ». Il s'agit très vraisemblablement de Anne Nogeon d'Héronval, cellerière en 1726 et portière en 1731.

5. Anne Racine, dite Nanette, née le 29 juillet 1682, était pensionnaire au couvent des Ursulines de Melun.

6. *Œuvres de J. Racine*, t. VII, p. 241.

coup crue. Mais vous jugez bien que nous ne la laisserons pas engager légèrement, et sans être bien assurés d'une véritable vocation[7].

Le père au cœur tendre qu'était Racine ne pouvait aisément se résigner à voir ses enfants le quitter pour le cloître. Lorsque son aînée avait pris le voile au carmel du faubourg Saint-Jacques, où sa santé délicate ne lui permit pas de rester : « il m'en a coûté beaucoup de larmes », confiait-il à sa sœur[8]; et maintenant Nanette et Babet manifestaient l'intention de devenir, l'une Ursuline, l'autre Bénédictine. Malgré deux voyages que fit son père pour l'en dissuader, Nanette allait cependant avoir satisfaction; mais il ne semblait pas en être de même pour Babet, au moins pour l'instant. Racine écrivait encore à Jean-Baptiste, le 24 juillet :

Babet témoigne aussi une grande envie de demeurer à Wariville. Votre cousin le mousquetaire, qui l'a été voir, il y a trois jours, en revenant de Montdidier, l'a trouvée fort grande et fort jolie. On est toujours charmé d'elle dans cette maison, mais nous avons résolu de ne l'y plus laisser qu'un an, après quoi nous la reprendrons avec nous pour bien examiner sa vocation[9].

Face à la volonté paternelle, la jeune pensionnaire manifestait la sienne. « M. Wuillard[10] a été voir Babet, écrit Mme Racine le 3 octobre 1698; elle dit toujours qu'elle ne veut point revenir avec nous. »

Le 6 novembre, Nanette prononçait ses vœux dans la chapelle du couvent des Ursulines de Melun. « Votre mère et votre sœur aînée ont extrêmement pleuré, écrivit Racine à son fils; et pour moi, je n'ai cessé de sangloter; et je crois même que cela n'a pas peu contribué à déranger ma faible santé... »[11]

De fait, quelques mois plus tard, au matin du 21 avril 1699, Racine expirait; et c'est à Wariville que Babet apprit la mort de son père.

II

Le prieuré de Notre-Dame de Wariville[12], ordre de Fontevrault, dans lequel Élisabeth Racine allait passer toute sa vie, était situé au diocèse de Beauvais, sur la paroisse de Litz, aujourd'hui commune du canton de Clermont (Oise). Fondé comme établissement mixte au début du XII[e] siècle par Alix, dame de Bulles, et ses enfants; réformé en 1491 et devenu monastère de femmes, il avait été l'objet de la part de la noblesse de Picardie d'importantes donations qui faisaient dire à Pierre Louvet : Wariville « vaut

7. *Œuvres de J. Racine*, t. VII, p. 251.
8. 10 janvier 1697 (*Œuvres de J. Racine*, t. VII, p. 166).
9. *Œuvres de J. Racine*, t. VII, p. 261.
10. Germain Wuillard, abbé de Hautefontaine. (*Œuvres de J. Racine*, t. VII, p. 285.)
11. *Œuvres de J. Racine*, t. VII, p. 300.
12. Sur ce prieuré, voir Joseph Depoin, *le Prieuré de Wariville, ses origines et ses archives*, dans le *Bulletin philologique et historique* [jusqu'en 1715], ann. 1921, p. 93.

bien une bonne abbaye ». Les familles les plus marquantes de la région y envoyaient leurs filles; et jusqu'à la Révolution, le monastère conserva la réputation d'être la première communauté de femmes du Clermontois. « Très nobles, discrètes et vertueuses dames », ainsi désignait-on les moniales de Wariville. Cette réunion de femmes de qualité influait forcément sur leur vie monacale. Nous avons recueilli à ce sujet deux faits qu'il nous paraît intéressant de rapporter : ils nous aident à reconstituer le climat de Wariville au temps de la sœur Racine.

C'est tout d'abord ce que raconte dans son *Journal* François Le Clerc, seigneur de Bussy[13]. Il s'agit d'un projet de mariage entre lui et une cousine de Babet[14], sœur du mousquetaire dont nous venons de parler. Deux religieuses, Mmes de Courcelles et d'Hermay, s'y intéressaient. A la demande de Mme de Courcelles, la prieure Françoise de Gaudechart de Bachivillers autorisa l'entrevue à Wariville.

Le 7 octobre 1708, vers les quatre heures après dîner, Bussy arrivait au prieuré où Mlle de Romanet, accompagnée de son frère et chaperonnée par un vieil oncle, l'avait précédé. Un souper les réunit. Le lendemain, Bussy, levé à 7 heures, allait à la grille saluer Mme d'Hermay, Mme de Gouffier, Mmes de Romanet, Mme Pajot du Plouy et autres. Le café au lait du matin, le dîner, une promenade dans le parc en compagnie de Mlle de Romanet, le souper avec les dames de Wariville où l'on fit bonne chère, occupèrent son temps jusqu'à dix heures, puis chacun se retira. La journée du 9 s'agrémenta d'une partie de cartes avec Mme de Courcelles et autres dames. Le 10, Bussy quittait le prieuré en notant qu'il y avait à Wariville un concierge auquel on payait la dépense des chevaux et que les valets des visiteurs achetaient leur vin; mais en revanche les maîtres étaient traités à merveille et ne manquaient de rien.

Cette idylle ébauchée sous les ombrages du prieuré de Wariville éclaire d'un jour amusant et mondain — on dirait la gouache légère d'un petit maître de ce temps — l'existence de nos moniales.

Mais, « vivre sans plaider, est-ce contentement ? » On ne le pensait pas à Wariville, au moins à cette époque. Et voici le second trait où il semble que le souffle normand de Chicaneau soit entré dans le prieuré picard à la suite de Babet. « Je ne puis comprendre, Madame, écrivait le 20 mai 1722, à la prieure Jeanne de Pajot du Plouy, le marquis de Rouvroy, seigneur de Puits-la-Vallée, quelle fureur de haine vous avez conçue contre moi, puis-

13. Cf. *Journal de François-Joseph Le Clerc, seigneur de Bussy* (1708-1728), publié par A. de Calonne dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, 4e série, t. VI (1910), p. 239.

14. C'est peut-être d'elle qu'il est question dans la lettre de Racine à son fils du 9 juin 1695 : « Votre sœur aînée a trouvé ici une compagne dont elle est charmée, et avec raison : c'est sa cousine de Romanet, qui est très aimable, très jolie et très bien élevée. »

que tous nos petits différends ne valent pas la peine de tant tourmenter toute votre illustre communauté; depuis plus de 250 ans, Madame, que nous possédons cette terre, on n'a jamais eu lieu de se plaindre de nos procédés. »[15]

III

Mais revenons à Élisabeth Racine.

En arrivant à Wariville, elle y avait trouvé ses tantes Jeanne et Élisabeth; elle vit venir et prendre le voile sa cousine Jeanne II de Romanet, qui sera prieure comme leurs tantes l'avaient été, et, plus tard, pour faire son éducation auprès d'elle, sa nièce Anne, fille aînée de Louis Racine. Entre temps, le 12 octobre 1700, elle a fait profession. Puis nous la retrouvons en 1735. A cette date, elle a dépassé la cinquantaine et pris rang parmi les dignitaires de la maison comme portière[16]. Un acte de 1741 lui donne le titre de dépositaire[17]. Le 5 août 1743, elle signe pour la première fois en qualité de prieure un accord passé avec les moines de Froidmont[18]; le 8 juillet 1748, elle exerce encore cette charge; mais le 27 novembre de la même année, Jeanne II de Romanet a repris la direction de la communauté, et c'est comme ancienne prieure et boursière que sœur Racine approuve une transaction intervenue avec Dominique-Jean Cassini de Thury. Le dernier acte, qui la désigne comme « discrète élue », est un bail du 27 juin 1754.

Les cinq années du priorat de sœur Racine semblent avoir été pour Wariville une époque de prospérité peu commune, puisqu'on y comptait trente-cinq religieuses, sans parler des pensionnaires.

Parmi ses prérogatives, la prieure avait droit de nomination à trois cures du diocèse : Erquery[18*], Puits-la-Vallée[19] et Trois-Étots[20], et alternativement, avec l'évêque de Beauvais, à la cure de Fournival[21].

Deux de ces bénéfices, Trois-Étots et Erquery, souffraient alors d'un recrutement de pasteur, et la cause, nous l'allons voir, tenait à l'insuffisance des moyens de vivre alloués par le monastère à leurs desservants.

En 1712, le vicaire général se plaignait à la prieure de ce que la cure de Trois-Étots était abandonnée, aucun ecclésiastique ne voulant l'accepter. « Le revenu est si modique, écrivait-il l'an-

15. Arch. de l'Oise, H 9029.
16. Arch. de l'Oise, H 8431 (14 février 1735).
17. Arch. de l'Oise, H 8697 (Bail du 20 juin 1741).
18. Arch. de l'Oise, H 9069.
18* Erquery, cant. de Clermont (Oise).
19. Puits-la-Vallée, cant. de Froissy (Oise).
20. Trois-Étots, comm. de Cernoy, cant. de Saint-Just (Oise).
21. Fournival, cant. de Saint-Just (Oise).

née suivante, que ce poste est plus longtemps vacant qu'il n'est rempli. »[22]

A Erquery, où le curé revendiquait un tiers des grosses dîmes, un procès, qui dura cinq ans, se termina en 1742 à l'avantage des dames de Wariville dont les droits et privilèges de curé primitif furent reconnus[23]. Le desservant, dès lors, dut se contenter de la portion congrue dont le taux, fixé par la déclaration de 1686, était de 300 livres. C'était, disons-le, consacrer l'abus d'un droit qui reconnaissait aux gros décimateurs la possession des biens destinés par leur affectation primitive à l'entretien du service religieux paroissial.

En 1746, la cure étant devenue vacante, Élisabeth Racine, alors prieure, demanda à l'évêque, M. de Gesvres, de désigner un candidat à sa nomination.

La cure d'Erquery, Madame, répondit le prélat, pour laquelle vous voulez bien me demander un sujet, est réduite à si peu de chose par le procès que votre communauté a gagné contre feu M. Bullot qui vient de mourir, que je ne sache parmi les ecclésiastiques qui travaillent dans mon diocèse, que M. Desaint, vicaire d'Agnetz[24], qui veuille bien accepter ce bénéfice. Je n'ai que de bons témoignages à lui rendre, et je crois qu'il remplira bien tous ses devoirs[25].

La fille de Racine rédigea le billet suivant dont nous respectons l'orthographe :

Nous avons nomé a la cure d'Erquery le sieur Desaint, vicaire d'Anesse, le treise may mil sept cens quarante six.

Sr Racine, p.

Contrairement à l'opinion de M. de Gesvres, et pour un motif ignoré, le vicaire d'Agnetz refusa; et son nom fut remplacé par celui du vicaire d'Esquennoy sur la lettre que voici :

A Monseigneur,

Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Évêque et comte de Beauvais, vidame de Gerberoy, pair de France;

Nous, sœur Élizabeth Racine, prieure du couvent et monastère du prieuré de Notre-Dame de Wariville, membre dépendant de l'abbaye royale de Fontevrault sujette immédiatement du Saint-Siège;

La cure ou église paroissiale d'Erquery en votre diocèse, étant à présent vacante par la mort de feu M. Bullot, prêtre, dernier titulaire et paisible possesseur de ladite église dont la nomination et présentation appartient à notre dite communauté, et à vous, Monseigneur, la provision, collation, institution, et toutes autres dispositions à cause de votre dignité épiscopale, nous avons nommé et présenté, nommons et présen-

22. Le texte continue : « M. Corbillon, qui est un bon prêtre du diocèse d'Amiens, ... va vous présenter la démission de son prédécesseur qui n'y a quasi point résidé. Il a du bien, et il se contente de cette petite cure. » (Arch. de l'Oise, H 9074.) Cf. Dr René Parmentier, *le Hameau de Trois-Étots*, dans le *Bull. de la Soc. arch. de Clermont-de-l'Oise*, ann. 1906, p. 230.

23. Arch. de l'Oise, H 8716.

24. Agnetz, comm. du canton de Clermont (Oise).

25. Beauvais, 8 mai 1746. (Arch. de l'Oise, H 8715.)

tons la personne de M. François Pilon, vicaire d'Esquennoy[26], prêtre de votre diocèse, de bonnes vie et mœurs, capable de bien duement desservir ladite cure d'Erquery, pour être pourvu par Votre Grandeur de ladite cure; vous suppliant et requérant à cet effet de lui en accorder toutes les provisions requises et nécessaires, afin qu'il en puisse prendre possession sans préjudice aux droits de notre communauté et ceux d'autrui.

Donné en notre Chapitre ordinaire, le samedi dix-huitième jour du mois de juin mil sept cent quarante six; et avons signé ces présentes, fait sceller du cachet des armes de notre dit monastère, et contresigner par notre secrétaire.

Sœur Élisabeth Racine, prieure[27].

Pour des raisons également ignorées, le vicaire d'Esquennoy refusa à son tour de devenir « paisible possesseur » de la cure d'Erquery. Il donna sa démission le 2 septembre sans en avoir pris possession; et Élisabeth Racine nommait quelques jours après, le 13 septembre, un prêtre du diocèse de Soissons, Pierre-François Drouin. N'étant plus prieure ni curé primitif, elle n'eut pas à recevoir la démission que ce dernier donna verbalement, le 3 mars 1750, pour se retirer au diocèse de Sens; et ce fut Jeanne II de Romanet qui signa, le 6, la nomination d'un prêtre du diocèse de Lisieux, Germain-Guillaume Gontier, à la cure peu enviée d'Erquery.

L'appel discret adressé par l'évêque de Beauvais pour l'allocation d'une indemnité compensatrice de l'insuffisance de la portion congrue du curé d'Erquery dont le taux ne correspondait plus aux exigences de la vie, semble donc n'avoir pas été entendu. C'est un nouvel exemple de l'incompréhension que rencontraient trop souvent chez les privilégiés d'autrefois les humbles desservants de paroisses.

Jean Vinot-Préfontaine,
Président de la Société académique de l'Oise.

MGR GUILLON, ÉVÊQUE DE MAROC, ET LES FRANCISCAINS ESPAGNOLS DE TANGER (1836-1841)

L'abbé Guillon, qui fut évêque *in partibus* du Maroc de 1833 à sa mort, survenue en 1847, est surtout connu par son rôle au lit de mort de l'abbé Grégoire, par ses publications nombreuses et variées, et par le portrait peu bienveillant que Chateaubriand a

26. Esquennoy, comm. du canton de Breteuil (Oise).
27. Arch. de l'Oise, H 8715.

laissé de lui dans ses *Mémoires d'outre-tombe*[1]. On sait moins qu'il essaya, bien que simple évêque titulaire, d'exercer sur le Maroc un semblant de juridiction. Les archives des Pères Franciscains espagnols de Tanger conservent à ce sujet un curieux dossier, qu'il sera intéressant d'analyser ici d'après une étude récente d'un des plus distingués d'entre eux, le R. P. José López[2].

L'intervention de Mgr Guillon s'explique par les circonstances. Les lois d'*exclaustracion* de 1835 avaient porté un coup très dur à la Mission marocaine des Franciscains espagnols, qui se trouvait brusquement privée de ressources et de personnel. Mgr Guillon jugea alors opportun de lui offrir son aide et celle de son pays. Le 6 juillet 1836, il adressa aux prêtres et aux fidèles du Maroc une espèce de lettre pastorale dont le P. López reproduit une mauvaise traduction espagnole, car il n'a retrouvé aucun des vingt exemplaires de l'original français qui avaient été envoyés à Tanger. L'évêque commence par exprimer son regret que la distance et les difficultés des communications ne lui aient pas permis de visiter son diocèse. Mais il le connaît par les informations du consul de France à Tanger. Ce n'est pas seulement l'état d'infidélité dans lequel vivent la plupart des habitants qui attriste son cœur paternel, c'est aussi la pénible situation des deux respectables vieillards qui assurent le culte divin, et la pauvreté du sanctuaire où celui-ci est célébré. Il a donc cru devoir dépeindre au roi Louis-Philippe, à la reine et à Madame Adélaïde, les difficultés et les souffrances des missionnaires, qui recevront sous peu le témoignage tangible de l'intérêt que ces augustes personnages ont manifesté pour leur apostolat. La lettre finit par un éloge grandiloquent du souverain, éloge dont l'émotion s'explique peut-être par les récents attentats dont Louis-Philippe avait été l'objet, mais qui nous fait souvenir aussi qu'en même temps qu'évêque de Maroc, Mgr Guillon était aumônier de la reine Marie-Amélie.

Une seconde lettre, datée du 20 juillet 1836, complète la pastorale. Le P. López en donne le texte en castillan sans préciser s'il s'agit de l'original ou d'une traduction. Après avoir rappelé aux Pères Franciscains qu'il leur a fait remettre la somme de deux mille francs de la part de la famille royale, Mgr Guillon souligne de nouveau la sollicitude qu'il ressent pour l'apostolat des missionnaires de Tanger. Il a appris par le consul général de France,

1. *Mémoires d'outre-tombe*, Deuxième partie, livre II, édit. Edmond Biré, t. II (Paris, s. d.), p. 350-351; voir aussi même partie, même livre, p. 393. Sur Guillon, en attendant la notice du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, on pourra se reporter à l'article de la *Grande Encyclopédie*, par E. H. Vollet, t. XIX, p. 587.

2. José López, O. F. M., *De nuestro archivo misional de Tánger, Correspondencia de un Obispo titular de Marruecos con nuestros Misioneros (Año 1836-1841)*, dans *Mauritania* (Tanger), n° 198, mai 1944, p. 144-145; n° 199, juin 1944, p. 171-172, et n° 201, août 1944, p. 225-226. Le P. López reproduit en fac-similé, p. 226, la signature de Mgr Guillon.

M. Méchain, que le fardeau d'un lourd ministère pourrait inciter les Pères à souhaiter la présence d'un troisième confrère. Désirent-ils un religieux espagnol ? Mgr Guillon se met également à leur disposition pour leur procurer ornements et vases sacrés, s'ils en ont besoin, et pour les aider à ouvrir une école. Qu'ils lui ouvrent leur cœur évangélique : il fera tout pour réaliser leurs vœux.

Les Franciscains répondirent le 10 octobre 1836 par une lettre pleine de réserve, signée du P. José Pavón. Ils n'ont pas encore reçu l'argent, mais ils expriment une très vive gratitude pour l'aumône qui leur est annoncée. Ils se félicitent de la bienveillance du consul général de France, qui ne cesse de leur prêter son appui. Ils indiqueront plus tard quels sont les objets qu'ils désirent pour le culte : le faire dès maintenant, après le secours qu'on leur envoie, leur semblerait une indiscrétion abusive. Il en est de même pour le projet d'école.

Le dossier contient également une note sans date, mais dont le texte montre qu'elle est d'avril 1837. Elle est adressée à Mgr Guillon par les Franciscains. Ceux-ci l'informent qu'ils n'ont pas reçu de réponse à leur lettre du 10 octobre 1836, et que les deux mille francs ne leur sont toujours pas parvenus. Ils ont cependant le plus grand besoin de ce concours pécuniaire, car ils ont fait venir un nouveau religieux. Ils envoient donc un double de leur lettre.

Leur démarche dut rester infructueuse, puisque le 20 juin 1837 ils expédièrent de nouveau copie de leur première lettre. Ce message se croisa probablement avec une lettre de Mgr Guillon, datée de Paris, 4 septembre 1837, et dont le P. López reproduit également le texte espagnol[3]. Le consul général de France à Tanger a mis l'évêque au courant des difficultés rencontrées par les missionnaires et du courage qu'ils apportent à les affronter. Mgr Guillon les félicite, en son nom propre et au nom de la famille royale. Il leur annonce l'arrivée prochaine des objets de culte qu'ils lui ont demandés. Les Franciscains remercièrent par une lettre non datée qui ne contient guère que des assurances de gratitude, de zèle et de persévérance. Ils remirent d'autre part au consul général de France, le 22 janvier 1838, un reçu pour un ciboire d'argent et différents ornements sacerdotaux offerts par Mgr Guillon.

Le P. López reproduit enfin, non sans erreurs d'impression, — car elle est rédigée en français, — une lettre de Mgr Guillon datée de Montfermeil, 5 juillet 1841. L'évêque félicite les religieux de l'ouverture de leur école et leur annonce un nouveau secours de cinq cents francs. Cette lettre du 5 juillet 1841 est la dernière

3. Certains gallicismes — par exemple l'expression *doce cientos* (p. 225) — me font penser qu'il s'agit d'un original rédigé par une plume française.

pièce du dossier. Le P. José López ne dit pas et j'ignore pour ma part si les relations entre Mgr Guillon et le Maroc s'arrêtèrent là. Il faudrait sans doute entreprendre des recherches dans les archives du Consulat général de France à Tanger — actuellement conservées à Rabat à la Bibliothèque générale du Protectorat — pour pouvoir répondre de façon certaine à cette question.

Robert Ricard.

A PROPOS DU MOT « CONFESSIONAL »

Il y a quelques années, parcourant dans un registre de l'étude de Me Roblot, notaire à Arras, un inventaire du manoir de Grosville-lez-Rivière, près d'Arras, rédigé en 1751, mon œil fut arrêté par la mention curieuse que voici :

Dans la chambre suivante, où est décédé ledit sieur de Groville,... un écran de peluche, un confessionnal, quatre chaises, une banquette, le tout de peluche violet, lesdites chaises, écran encadré de bois coloré, le tout estimé à cent trente livres.

Quelle idée bizarre d'avoir un confessionnal dans sa chambre à coucher ! Le sieur de Grosville, l'inventaire de sa bibliothèque le prouve, était un homme fort pieux, mais que pouvait-il faire d'un confessionnal ? Est-il meuble plus disgracieux et moins utile dans une habitation privée ?

J'en restai là de mes réflexions, d'autant plus que le XVIIIe siècle n'entre pas dans le cadre normal de mes études; mais je ne manquai pas de signaler cette singularité à nombre d'érudits qui manifestèrent tous le même étonnement. Après tout j'ai connu quelqu'un qui avait son cercueil dans sa chambre à coucher....

Il y a quelques mois un de mes jeunes collègues, M. P.-A. Wimet, faisant un travail sur « les Manoirs d'Artois », se mit à la recherche d'inventaires pour ces dits manoirs. Je ne manquai pas de lui signaler celui de Grosville et de lui dire qu'au moins il aurait là un peu d'imprévu : le fameux confessionnal ! S'étant reporté tout simplement au *Larousse du XXe siècle*, il y découvrit : CONFESSIONNAL : *espèce de fauteuil à oreillette*. Évidemment il n'y a pas à hésiter, d'autant que le texte dit : *un confessionnal, quatre chaises, une banquette, le tout de peluche violet*. Le confessionnal était lui aussi couvert de peluche violet.

Quelle est l'origine de ce mot ? Je pense que, comme certains fauteuils étaient appelés *causeuses, caqueteuses*, celui-ci semblait propre à recevoir des confidences. Explication simple à défaut d'une meilleure.

La chose a une importance infime. Mais ce petit fait montre combien le vocabulaire du XVIIIe siècle réserve de surprises.

J. Lestocquoy.

BULLETIN CRITIQUE

Arnold Van Gennep. — *Manuel de folklore français contemporain.* Tome premier. I. Introduction générale et première partie : *Du berceau à la tombe.* — Paris, Picard, 1943. In-8° de XIII-373 pages.

L'ouvrage de M. Van Gennep, fruit d'un demi-siècle de recherches et de réflexion, est pour tous les observateurs de la vie sociale un guide nécessaire et pour les historiens de l'Église de France, un trésor d'informations sur les pratiques religieuses ou magiques du peuple.

Une Introduction générale définit le folklore et ses confins, les milieux et les sources, les règles d'interprétation et de présentation des faits. Dans une première partie, sont adroitement classés tous les faits qui s'échelonnent au cours d'une vie d'homme, du berceau à la tombe : cycles de la naissance, de l'enfance et de l'adolescence. Retenons ce qui concerne directement nos études.

Le baptême, sacrement de l'initiation à la vie de la grâce, est demandé avec des délais qui varient selon les conditions familiales. Divers sont les usages relatifs au choix du parrain et de la marraine, à l'ordonnance du cortège, au choix des prénoms.

Le folklore enregistre les catégories d'éducateurs et les formules pédagogiques, dans la formation religieuse, qui a pour fin la première communion solennelle, occasion de fête domestique, de processions, de vêture virile. Même la formation profane fait intervenir le Ciel : les écoliers ont leurs saints protecteurs et les jeunes gens se groupent parfois en associations qui, sans avoir un caractère canonique, certes, sont organisées sur le plan des confréries.

Le terme de l'adolescence est l'époque ordinaire du mariage. Beaucoup de saints sont invoqués par les candidats et surtout par les candidates, et qui sont plus attentifs en certains lieux sacrés où l'on se rend en pèlerinage : la liste des protecteurs et de leurs résidences privilégiées relève du folklore. Et aussi, les bénédictions qui, en quelques pays, sanctifient encore les fiançailles et, le jour du mariage, le lit nuptial.

Presque tous les usages qui décoraient jadis la vie populaire tendent à disparaître. Il importe de les observer et décrire sans retard. De plus en plus, le folklore appartient au passé. Nous souhaiterions qu'on le traitât résolument comme une science histori-

que. La grande tâche des savants a été de recueillir les survivances contemporaines. Pendant qu'ils continuent cet inventaire à travers le pays, il est indispensable qu'ils remontent le cours des âges. M. Van Gennep donne souvent l'exemple et il nous promet un manuel historique. Les sources hagiographiques, canoniques, théologiques fournissent la plupart des documents : *Vitae sanctorum*, prescriptions conciliaires, procès-verbaux de visites épiscopales (qui contiennent un article sur les superstitions), sermons de nos prédicateurs depuis saint Césaire, pénitentiels et sommes de confesseurs. C'est aux archives ecclésiastiques, tout naturellement, qu'il faut demander le secret des croyances mortes et l'âge (ou les âges) de celles qui déclinent.

Mieux que les historiens des saints, des dogmes ou de la discipline, un maître du folklore est qualifié pour cette exploration. Nous attendons de lui, avec confiance, de nouveaux livres qui, comme celui-ci, feront grand honneur à la science et à notre pays.

G. Le Bras.

Dom Pierre Salmon. — *Le Lectionnaire de Luxeuil (Paris, ms. lat. 9427). Édition et étude comparative. Contribution à l'histoire de la Vulgate et de la liturgie en France au temps des Mérovingiens* (Collectanea biblica latina, vol. VII). — Rome, abbaye Saint-Jérôme, et Cité du Vatican, Libreria vaticana, 1944. In-8° de CXXIII-233 pages.

Le titre et les sous-titres de ce beau volume disent la variété des sujets qu'il aborde : dans le domaine de la liturgie comme dans celui de la philologie et de la paléographie, bien des problèmes relatifs à l'histoire de la vie ecclésiastique en France aux VII^e^ et VIII^e^ siècles sont ici soulevés. L'un des mérites de la longue introduction, fruit d'une érudition patiente, par laquelle commence l'ouvrage, est même de poser plus de problèmes qu'elle n'en résoud. Du moins importait-il de remettre en question plusieurs prétendues vérités qu'on admet trop souvent sans contrôle. Malgré les points d'interrogation qui subsistent, les résultats acquis ouvrent des aperçus intéressants sur la culture et la pratique religieuses dans la région et à l'époque où fut écrit le manuscrit dont le texte est ici reproduit. Les très nombreux détails qu'on trouve rassemblés en ces pages sur la bibliothèque et sur l'atelier d'écriture du monastère colombanien de Luxeuil compléteront fort heureusement les indications qu'avaient données Mgr Lesne : nous assistons à la vie intérieure d'un *scriptorium* actif. Avec une acribie que lui rendait seule possible sa connaissance de l'histoire des textes latins de la Bible et à laquelle le préparaient les travaux poursuivis depuis plus de dix ans par les moines de l'abbaye Saint-Jérôme de Rome, le Rme P. Dom Salmon est parvenu à discerner les différentes influences qu'a reçues l'abbaye de Luxeuil et celle qu'elle a exercée. A l'encontre de ce qu'on

croyait, Dom Salmon établit que le lectionnaire de Luxeuil a bien été écrit dans le monastère dont il porte le nom, mais à l'usage d'une église séculière, probablement celle de Langres. Rien ne trahit une influence certaine de l'Irlande sur l'écriture et l'ornementation; en revanche, Luxeuil — par conséquent aussi Corbie, qui en fut tributaire, — était en relations avec Rome; si l'art mérovingien de l'enluminure garde un caractère autochtone, de nombreux rapprochements s'imposent avec les textes wisigothiques : cette parenté avec l'Espagne se manifeste dans la langue latine et plus encore dans les versions bibliques. Cette enquête minutieuse permet donc d'ajouter un nom, celui de Luxeuil — et il est d'importance, — à la liste des centres culturels où des échanges existaient entre France et Espagne dans les vallées du Rhône et de la Saône et dans toute la région qui s'étend au sud de la Loire, voire même dans le nord de la France. Le lectionnaire atteste aussi l'étonnante vitalité de l'église franque en des temps difficiles; dans l'introduction de Dom Salmon sont éparses des indications suggestives sur la pratique religieuse d'alors, par exemple en ce qui concerne le paiement des dîmes. Cette partie de l'étude, en raison même du but que se propose cette publication et de la collection dans laquelle elle paraît, ne reçoit pas tous les développements qu'elle mérite. Il y a même une certaine disproportion entre les différentes parties de l'introduction : l'étude « paléographique », extrêmement précise, s'étend en trente-huit pages, tandis que les études « textuelle » et « liturgique » n'ont respectivement que vingt-deux et quinze pages. Une table des noms aurait rendu service, et des fac-similés auraient illustré utilement les explications qui sont données dans le texte. On ne peut reprocher à l'auteur — il s'en excuse, et avec de bonnes raisons, — de n'avoir pas fait l'impossible dans les circonstances de la guerre. Du moins a-t-on le droit de le regretter avec lui et d'espérer qu'il pourra combler cette lacune. L'histoire, retracée ici, du manuscrit de Luxeuil, depuis le jour où Mabillon le décrivit jusqu'au moment où, après des ventes et des vols, il fut remis à la Bibliothèque nationale pour recevoir enfin l'honneur d'une édition conforme aux exigences de la critique la plus rigoureuse, trouverait ainsi son couronnement.

J. Leclercq.

Jacques Madaule. — *Histoire de France.* Tome I : *Des origines à 1715* (Collection : La suite des temps, n° 8). — Paris, Gallimard [1943]. In-8° de 420 pages.

Ce n'est pas parce que Jacques Madaule s'est fait connaître du grand public par des travaux de critique littéraire, consacrés surtout à Claudel et à Dostoievsky, qu'il convient d'oublier qu'il est historien de formation et de profession : agrégé d'histoire, ancien membre de l'École de Rome, il était pleinement qualifié

pour écrire une *Histoire de France* comme celle dont il commence la publication. Tâche ambitieuse et délicate, qui exige un savoir-faire et un talent que peu d'érudits sans doute savent joindre à une science avertie et étendue. Madaule l'a pleinement réussie : il domine toujours sa matière, il a constamment le souci d'expliquer les enchaînements, il sait faire vivre les événements, et il n'hésite pas à juger, louant ou condamnant selon les cas les grands hommes de notre histoire. Ce sont là des qualités qui plairont et qui retiendront : elles méritent non seulement l'éloge, mais la sympathie du lecteur.

Dans ce premier tome qui s'arrête à la mort de Louis XIV, la part de l'histoire religieuse est assez considérable. Il faut noter cependant que la méthode d'exposition ne reste pas la même d'un bout à l'autre du volume. Dans l' « Introduction », qui couvre la période des origines jusqu'au Xe siècle — tant qu'une « France » n'a pas encore pris corps — et pour le chapitre intitulé « France et chrétienté », c'est l'histoire de la nation qui est traitée, de façon toujours sobre, mais ample : plusieurs pages y sont consacrées à l'introduction du christianisme[1] et à l'Église gallo-romaine; à côté de la conversion de Clovis[2] et de la politique de Charlemagne, il est question du mouvement monastique à l'époque mérovingienne, de la réforme clunisienne, de l'art roman et de saint Bernard. A partir de Philippe-Auguste au contraire, tout est ordonné autour de l'histoire de nos rois, Capétiens, Valois et Bourbons. Madaule sait bien pourtant — il le dit en propres termes — que « c'est une erreur » de se contenter de l'histoire de la « Maison de France » quand on veut écrire l'histoire de France et que, si « la monarchie a fait la France », il est aussi vrai que « la France a fait la monarchie »; il ajoute même : « encore qu'il soit bien plus difficile de mesurer la part de la nation que celle de la dynastie, il faut pourtant le tenter » (p. 81). Il ne semble pas cependant que ce beau dessein ait été toujours poursuivi au delà du XIIe siècle, et on le regrette un peu. En tout cas l'histoire religieuse est désormais traitée surtout en fonction de l'histoire politique : aussi bien la civilisation du XIIIe siècle que la Réforme du XVIe ou le réveil catholique du XVIIe.

Est-ce pour avoir choisi d'écrire une histoire avant tout poli-

1. Dans son louable désir d'écarter les légendes, Madaule semble aller trop loin quand il écrit à propos des martyrs de Lyon en 177 : « C'est là sans aucun doute que le christianisme a été pour la première fois pratiqué et prêché sur notre sol » (p. 34). Les villes de Narbonnaise ont dû être évangélisées au moins aussi tôt que Lyon : une inscription et un sarcophage chrétiens de Marseille et de sa région datent certainement du début du IIe siècle.

2. Madaule donne la date de 496, comme le font encore beaucoup de manuels, alors qu'il faut très probablement la dater de 498 ou 499 (selon Levillain, dans cette *Revue*, t. XXI (1935), p. 161-192), sinon même de 507 (selon Van de Vyver, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XV-XVI-XVII, 1936-37-38).

tique que Madaule en vient à partager les vues des hommes d'État de notre ancienne monarchie, toujours méfiants à l'égard de l'autonomie ecclésiastique ou des intrusions ultramontaines ? On le croirait un peu à voir la sympathie avec laquelle il traite du gallicanisme et l'indulgence dont il fait preuve envers Philippe le Bel qu'il ne serait pas loin de réhabiliter.

En tout cas l'on goûtera sans réserves les pages où sont magnifiées les vertus d'un saint Louis, la mission de sainte Jeanne d'Arc, l'action pacificatrice de Henri IV. L'on appréciera également les jugements nuancés qu'il porte sur la politique protestante de Henri II, de Richelieu, de Louis XIV; sans passion, avec l'intelligence d'un historien qui fait sa part à l'esprit du temps, mais avec la droiture d'un esprit libéral et équitable, il blâme les mesures de contrainte qui forcèrent trop souvent les consciences à plier ou à dissimuler, et il dégage, à propos de la Révocation de l'édit de Nantes, un enseignement qu'il y avait alors quelque courage à formuler : « C'est ainsi que les procédés violents ne font, en général, qu'aggraver le mal qu'ils prétendent guérir. Il arrive même qu'ils le créent. Mais peu d'hommes s'en convainquent, et l'histoire se répète sans instruire personne » (p. 324).

Jean-Remy PALANQUE.

Émile LESNE. — *Histoire de la propriété ecclésiastique en France.* Tome VI : *les Églises et les Monastères, centres d'accueil, d'exploitation et de peuplement* (Mémoires et travaux publiés par des professeurs des Facultés catholiques de Lille, fascicule LIII). — Lille, Facultés catholiques, 1943. In-8° de 490 pages. Prix : 160 francs.

De quoi s'agit-il dans ce volume posthume ? De ce qu'on pourrait appeler d'un mot *l'Économique* des églises et des monastères, depuis le milieu du VIII^e^ siècle jusqu'à la fin du XI^e^. C'est un sujet qui, sauf erreur, n'avait jamais été traité dans son ensemble. Aussi bien une analyse est-elle nécessaire pour en faire connaître les différents aspects.

Un établissement ecclésiastique se présente à nous tout d'abord comme un ensemble de bâtiments qu'il convient de parcourir et d'identifier en donnant à chacun d'eux le nom qui lui appartient. Les églises épiscopales ne nous retarderont pas longtemps. Un peu partout, l'évêque et ses clercs qui vivaient jadis sous le même toit se séparent dans la première moitié du IX^e^ siècle. On aura dès lors d'un côté la *domus episcopi,* de l'autre le cloître canonial à l'intérieur duquel on trouve non seulement une maison commune, mais encore les maisons particulières que les chanoines ont la faculté de posséder en propre, à condition de ne les aliéner qu'en faveur d'un confrère. Mais, comme le remarque très juste-

ment Mgr Lesne, les chanoines d'une église cathédrale « doivent s'accommoder des exigences qu'impose un habitat sis au cœur d'une vieille cité, parmi l'entassement des maisons des particuliers » (p. 29). Aussi les cloîtres canoniaux n'ont-ils pas l'ordonnance harmonieuse des monastères classiques érigés à la campagne, à la visite desquels, le plan de Saint-Gall en main[1], nous sommes maintenant conviés, traversant d'abord les dépendances et le *burgus*, pour pénétrer ensuite dans le monastère proprement dit et enfin dans le cloître. Car l'espace que couvre le monastère dépasse celui auquel répond le cloître. Les deux notions ne sont pas interchangeables. Le *claustrum* est le cœur du *monasterium*, mais ne le constitue pas tout entier. C'est en dehors du premier, quoiqu'à l'intérieur du second, qu'on cherchera « la maison de l'abbé et les services de la communauté où cesse d'être pratiquée la vie strictement régulière » (p. 33).

Parmi les devoirs qu'imposent aux établissements ecclésiastiques tant la *concordia regularum* de Benoît d'Aniane que le statut canonial d'Aix et, au-dessus de ces textes, l'ensemble de la législation, aussi bien civile que canonique, celui de l'hospitalité vient au premier rang. C'est pourquoi églises et monastères méritent le nom de centres d'accueil, l'hospitalité y étant « l'objet d'une organisation régulière et permanente » (p. 102), avec affectation de ressources régulières et stables, spécialement d'une dîme prélevée sur les revenus des communautés canoniales ou monastiques (p. 111). Les passants qui frappent à la porte du monastère sont naturellement accueillis par le portier, d'où le rôle de premier plan joué par l'office de la *porta* et par le *portarius* dans les fonctions hospitalières. Le local et la qualité de l'hébergement ne seront pas les mêmes pour tous. Les uns devront à leur rang social ou à leur situation de fortune d'être reçus dans l'*hospitale nobilium*, la *cella hospitum*, l'*hospicium*, qui tend à s'identifier avec la *porta* elle-même, les autres devront se contenter de l'*hospitale pauperum* qui, au Xe et surtout au XIe siècle, devient l'*eleemosyna pauperum*, la *domus eleemosinaria*, sous la direction de l'aumônier, la pratique de l'hospitalité à l'égard des pauvres n'étant plus dès lors qu'une des manifestations de l'activité de l'aumônerie. Celle-ci, considérée comme service distinct et autonome, est une institution relativement tardive, qui, en tout cas, ne paraît pas carolingienne. Parmi les institutions qui, à cette époque, en tiennent lieu, figure le matricule.

Dans son livre excellent et si utile sur *la Législation religieuse franque de Clovis à Charlemagne*, M. Carlo de Clercq se rallie à une thèse germanique d'après laquelle les *matricularii* seraient les « serviteurs et familiers qui vivent aux dépens et sur les terres

1. Ce plan, établi au début du IXe siècle en vue de la reconstruction de Saint-Gall, a été reproduit, en dernier lieu, par Dom LECLERCQ, dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. VI, 1re partie, art. GALL (SAINT-).

de chaque église » et s'inscrit en faux contre celle qui voit dans les *matricularii* les pauvres entretenus par le clergé. D'après lui, Mgr Lesne avait fait sienne cette seconde thèse, et pour l'époque mérovingienne dans le tome I[er] de son *Histoire de la propriété ecclésiastique*, et pour l'époque postérieure dans un article de la *Revue Mabillon* paru en 1934. Or cet article est précisément inséré tel quel dans le volume présentement analysé et l'on s'aperçoit tout de suite combien la position de l'auteur est beaucoup plus nuancée qu'un énoncé sommaire tendrait à le faire croire. Oui, à l'origine les *matricularii* ont bien été des mendiants admis par les églises « à demander l'aumône à leurs portes, à qui elles distribuaient, elles aussi, des subsistances et qui formaient autour d'elles une clientèle dont en certains cas elles requérèrent l'assistance » (p. 153). Qu'au IX[e] siècle, les *matricularii* soient encore des indigents, des textes empruntés à Hincmar le prouvent, mais en même temps, on les voit prendre « figure de serviteurs chargés de la garde et de l'entretien du sanctuaire » (p. 165). Petit à petit le souvenir de leur condition originelle s'effacera. *Famuli* spécialisés, « les marguilliers deviennent des sacristes et des gardiens, officiers d'église qui ne se rattachent que par une ligne historique oubliée aux mendiants qui assiègent les portes des églises » (p. 172).

La porte une fois franchie, nous voilà à l'intérieur du monastère, vaste ruche laborieuse dont les habitants doivent en principe se suffire à eux-mêmes et subvenir à tous leurs besoins au moyen des ressources que leur procure le domaine temporel de l'établissement. D'où la nécessité de prévoir, pour la durée d'un cycle annuel, la quantité et le rythme des prestations qui seront demandées aux différentes « villae ». L'économie du ravitaillement varie de monastère à monastère, mais les méthodes appliquées ne sont pas si différentes qu'on ne puisse les systématiser. Il y a aussi de très nombreuses exceptions au principe de l'économie fermée énoncé tout à l'heure. Les moines font argent de tout ce que produit leur domaine en plus de leurs besoins. Avec cet argent ils achètent des articles qui leur manquent, étoffes, vin, cire, huile, et qu'il faut parfois aller chercher fort loin. Voilà qui nous explique les mentions des *negotiatores ecclesiae* et les diplômes d'exemption de tonlieux que les souverains délivrent en leur faveur. Des artisans sont d'autre part nécessaires pour assurer la bonne marche de l'établissement. Les ateliers où ils sont groupés, spécialement ceux qui sont en rapport avec l'industrie du vêtement, sont sous l'autorité du camérier, car l'habillement des moines, le vestiaire, dépend de la chambre, spécialement dotée à cet effet.

Sous la rubrique *centre d'exploitation*, l'auteur a rassemblé ensuite les faits concernant l'élevage et la culture (p. 279-320) et ceux qui intéressent l'alimentation, c'est-à-dire en somme l'office du cellérier, préposé aux subsistances et chargé d'approvisionner le garde-manger du monastère, le cellier (p. 321-388). La lecture de ces pages et celle de nombreux autres chapitres évoque l'image

d'une vie rude, certes, mais abondamment pourvue non seulement du nécessaire, mais aussi de l'utile, voire parfois du superflu, d'une vie qui exclut la pauvreté souffrante. Je signalerai dans cette section les pages 314-320 où sont groupés commodément les textes relatifs à la *curtis dominica*, souvent mentionnée à propos de certains monastères. C'était en somme une *villa* centrale, annexée au *caput monasterii* et qui, comme les autres *villae*, comportait une réserve et des menses occupés par des tenanciers.

Enfin dans une dernière partie (p. 389-451) les églises et monastères sont considérés comme centres de peuplement. On y trouvera des notions concernant le bourg monastique, les foires et marchés créés à l'ombre des établissements religieux, les enceintes fortifiées derrière lesquelles s'abritent ceux-ci.

Le livre dont nous venons d'égrener quelques-uns des éléments n'a pas été mis au point pour l'impression par Mgr Lesne lui-même, disparu avant de l'avoir terminé. Certains paragraphes ne sont représentés que par un titre. On se demande si la composition de l'ensemble aurait été conservée par l'auteur. Outre qu'elle ne satisfait pas l'esprit, elle ne répond pas au plan de publication tracé le 20 juillet 1935 dans l'avertissement placé en tête du tome III, page VI. On remarque des lacunes bibliographiques que je n'aurai pas le pédantisme de relever. Des négligences de rédaction apparaissent ici et là. Ces réserves ne sauraient atteindre la mémoire d'un savant qui n'a pas pris devant le lecteur la responsabilité d'une œuvre visiblement inachevée. Il fallait pourtant les formuler pour dégager cette responsabilité même et caractériser le propos qu'ont eu les amis de Mgr Lesne en faisant imprimer ces notes manuscrites : servir. Elles serviront en effet et, par exemple, à tous les érudits qui, professionnellement ou par goût, sont en contact permanent avec les documents diplomatiques des IX^e^, X^e^ et XI^e^ siècles; elles faciliteront l'intelligence de ceux d'entre eux — et ils sont légion — où sont évoqués les différents aspects de l'économie monastique. C'est d'ailleurs avec ces documents eux-mêmes, analysés, dépecés et rapprochés selon une méthode bien connue de tous les familiers de l'*Histoire de la propriété ecclésiastique*, que le livre est fait pour une très large part, la seconde assise documentaire étant constituée par des textes didactiques, règles monastiques et canoniales, ordonnances, règlements, coutumiers, au premier rang desquels viennent se placer avec la *concordia regularum* et le statut d'Aix, déjà cités, les statuts d'Adalhard pour l'abbaye de Corbie et les coutumes de Cluny, particulièrement les *Antiquiores consuetudines*. La méthode strictement analytique que je viens de rappeler est dans ce volume appliquée jusqu'à l'extrême, si bien qu'on en arrive à une sorte de glossaire dont les éléments, au lieu de se succéder dans l'ordre alphabétique, seraient groupés dans un ordre méthodique. On regrettera l'absence d'un *index rerum* qui en aurait singulièrement facilité la consultation.

En hommage à la mémoire de Mgr Lesne, les éditeurs ont annexé au volume la bibliographie de ses travaux se rapportant au haut Moyen Age[2].

Georges TESSIER.

Émile AMANN et Auguste DUMAS. — *L'Église au pouvoir des laïques (888-1057)* (Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours, publiée sous la direction de Augustin FLICHE et de Victor MARTIN, tome VII). — Paris, Bloud et Gay, 1940. In-8° de 544 pages.

Cet ouvrage très remarquable qui enrichit la belle collection dirigée par M. le doyen Fliche et Mgr Martin, comporte en réalité — on s'en rend compte au premier examen — deux éléments bien distincts quoique entremêlés et dont chacun est sensiblement l'œuvre d'un des auteurs.

M. Amann décrit les « vicissitudes du Siège apostolique » de 885 à 1057, soit du pontificat d'Étienne V à la mort de Victor II, à quoi il joint l'indispensable étude spéciale sur les rapports de Rome et de Constantinople et la rupture de 1054 qui depuis... (livre I, chap. 1-3, p. 1-152). Le professeur de Strasbourg cède ensuite la plume à M. Dumas et ne la reprend qu'au livre IV, chap. 1 et 2, p. 367-451, pour étudier l' « expansion chrétienne en Orient et en Occident », l'évangélisation des pays wendes et scandinaves, de la Hongrie et de la Pologne, de la péninsule balkanique et de la Russie, ainsi que la « reconquête chrétienne » de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, de la Normandie sur les Scandinaves envahisseurs, de l'Espagne sur les Arabes. M. Amann expose ainsi tout ce qui, dans ce volume, a proprement trait au développement historique, chronologique des événements. Ce sujet — et les lecteurs habituels de M. Amann, notamment du tome VI de cette *Histoire de l'Église*, me croiront sans peine — est traité avec une parfaite compétence et une grande clarté. Le mérite n'est pas mince, tant pour les vicissitudes du Siège apostolique, les « cadavériques » aventures de Formose et des clercs ordonnés par lui, les destinées de la très vivante Marozie et de la maison de Théophylacte, l'action réformatrice de Silvestre II ou de Léon IX, la tétragamie de l'empereur Léon VI ou la rupture de 1054, que pour le développement de la foi chez les Bulgares et le tsar Syméon ou les Russes et Vladimir, grand prince de Kiev.

Le reste du volume est consacré à l'Église dans les royaumes successeurs de l'Empire carolingien, l'auteur étudiant d'ensemble dans ce cadre les institutions ecclésiastiques des X^e^ et XI^e^ siècles

2. Par suite d'un lapsus, la *Revue d'histoire de l'Église de France* se trouve enrichie à tort d'un savant et subtil article sur *les Diverses acceptions du terme « beneficium » du VIII^e^ au IX^e^ siècle*. Il faut lire *Revue historique du droit français et étranger*, 4^e^ série, 3^e^ année (1924), p. 5-56.

et l'intrusion des laïques dans leur jeu; après quoi viennent plusieurs chapitres où s'achève l'étude de l'Église, de son clergé et de son action sur le monde laïque toujours aux Xe et XIe siècles et qui traitent du sentiment religieux et de ses aberrations, des vices du clergé, de la direction morale de la société laïque, de la vie intellectuelle et artistique. Mises à part ces dernières pages (livre IV, chap. 6, p. 504-536), où M. Amann montre bien, en face de la pauvreté théologique de ce temps, sa richesse en collections canoniques et en œuvres historiques ainsi que le développement de l'enseignement, toute cette partie sur les institutions est l'œuvre de M. Auguste Dumas.

Le maître d'Aix, après avoir, pour compléter l'exposé de M. Amann sur le Siège apostolique, traité des institutions pontificales, cardinaux, *judices ordinarii* et *palatini*, chancellerie (livre I, chap. 4), aborde l'étude des évêchés et des églises séculières (livre II); il définit la géographie ecclésiastique, diocèses et provinces, et retrace l'essor aux IXe-XIe siècles de la légende sur l'origine des églises des Gaules et de leur apostolicité. Il traite ensuite des élections épiscopales et du temporel de l'évêché; il montre ici l'intervention des puissances laïques et la constitution de la féodalité épiscopale. Puis notre auteur parle des chapitres cathédraux et des églises paroissiales, où le pouvoir laïque posa la question si délicate des églises privées. Il y aurait profit — comme le faisait d'ailleurs remarquer en une note liminaire la rédaction de cette *Revue* — à joindre sur ces points au texte de l'ouvrage la lecture d'un article publié ici-même par M. Dumas sur *la Notion de la propriété ecclésiastique du IXe au XIe siècle*[1]; on y trouverait sur le *dominium*, les propriétaires canoniques, Dieu et le saint patron, et leur concours avec le propriétaire séculier, quantité de notations neuves et suggestives.

Dans le livre III, consacré aux églises monastiques, M. Dumas expose comment la mainmise séculière sur les monastères s'est manifestée tant dans la désignation de l'abbé que dans l'utilisation du temporel et la division des menses. Puis il montre quel a été le mouvement de réforme développé avec Cluny et quelle a été la technique juridique de la réforme avec la propriété de saint Pierre, la protection royale et l'exemption.

Au IVe livre, chap. 3, M. Dumas examine le sentiment religieux et ses aberrations, superstitions et ordalies, millénarisme, manichéisme et hérésies; il décrit ensuite (chap. 4) les vices du clergé et les aspirations que l'on sent de ce côté également vers une réforme; il étudie avec les indispensables nuances les problèmes graves que posaient la simonie et le nicolaïsme et il marque bien la timidité des censeurs ecclésiastiques, des Atton de Verceil ou Rathier de Vérone, qui, tout en relevant « vivement les abus qui découlaient de l'investiture laïque », « n'osaient pas contester le droit du prince temporel qui leur avait donné leur évêché » et

1. Tome XXVI (1940), p. 14-34.

qui, très désireux de remédier à l'incontinence de leur clergé, « ne se sentaient pas assez soutenus pour mettre leurs résolutions en pratique ». La lutte contre la simonie des laïques et l'investiture donnée par eux, la lutte contre le nicolaïsme ne seront possibles qu'ordonnées et dirigées par le Siège apostolique, lui-même affranchi des puissances temporelles. Ce sera seulement avec la réforme grégorienne que l'autorité pontificale comprendra la nécessité, en certains cas, de s'attaquer directement au pouvoir laïque, et qu'elle le fera. Ainsi ce 4e chapitre, comme le chapitre suivant sur la Direction morale de la société laïque, l'Église et les devoirs sociaux, les institutions de paix, préparera-t-il le huitième tome de la collection sur la Réforme grégorienne et la reconquête chrétienne.

Tout l'exposé de M. Dumas est magistralement traité, de main d'ouvrier. L'auteur a judicieusement su faire son profit des travaux de ses devanciers, des Paul Fabre ou Imbart de la Tour, Ulrich Stütz ou Émile Lesne; il nous donne un ouvrage capital, comme il n'en existait pas encore dans la littérature de langue française pour l'histoire des institutions ecclésiastiques du haut Moyen Age, d'aussi complet et aussi succinct, d'aussi véritablement scientifique. Peut-être regretterai-je que le plan général de la collection ait ainsi prévu, à l'occasion des tribulations de l'Église au pouvoir des laïques — de 888 à 1057, ne l'oublions pas, — un traité des institutions ecclésiastiques auquel d'autres collaborateurs de la collection pouvaient sans doute être tentés de laisser le soin d'exposer quelques théories proprement juridiques : ainsi, au tome VI, M. Amann ne nous dit rien de l'immunité, ce qui constitue, semble-t-il, une considérable lacune pour les temps de Charlemagne et de Louis le Pieux, non plus qu'il ne nous parle de la division des menses. M. Dumas traite savamment de l'immunité, p. 224-225, de la division des menses, p. 257 et suiv. et 315; mais n'est-ce pas un peu tard, je veux dire : dans la collection ? Il eût été bon de nous parler de la politique de l'immunité dans la première moitié du IXe siècle, sous les deux premiers empereurs. En revanche, le professeur d'Aix ne souffle mot des *precariae verbo regis* et de prime abord l'on remarque ce silence sur une des modalités juridiques les plus curieuses par quoi l'on ait tenté de régulariser la mise du patrimoine ecclésiastique à la disposition des puissances séculières; mais M. Amann, au tome VI, a touché la question et, chronologiquement, c'était bien là qu'il la fallait traiter. M. Dumas, limité à la fin du IXe siècle, n'en avait rien à dire, les *precariae verbo regis* s'étant bien certainement perdues après Hincmar.

Il faut nécessairement en ces problèmes de composition et de plan général, si difficiles et malaisés, aboutir à une solution. Je ne crois guère que l'on en puisse trouver quelqu'une absolument exempte d'arbitraire et d'inconvénient. Mais ce dont je suis assuré, c'est que, tel qu'il se présente, ce volume est fort remarqua-

ble et je n'hésite pas à l'écrire à nouveau. Il fait le plus grand honneur à ses auteurs et à la brillante collection où il figure.

Pierre TISSET.

André COMBES. — *Jean de Montreuil et le chancelier Gerson. Contribution à l'histoire des rapports de l'humanisme et de la théologie en France au début du XV^e siècle* (Études de philosophie médiévale, XXXII). — Paris, Vrin, 1942. In-8° de 665 pages. Prix : 250 francs.

La question des rapports entre Gerson et Jean de Montreuil est, en fait, celle des rapports de la théologie et de l'humanisme aux confins du XIV^e et du XV^e siècle. Elle a été posée en 1883, quand, dans sa thèse latine mémorable, intitulée *De Joannis de Monterolio vita et operibus*, Antoine Thomas déclara exhumer, en Jean de Montreuil, « le premier humaniste français » et exploita les lettres, dont cinq subsistaient, que Montreuil aurait écrites à Gerson. Les historiens de la littérature s'emparèrent aussitôt de la découverte. Et c'est ainsi que Gustave Lanson, dès la première édition de son *Histoire de la littérature française* si rapidement devenue classique, put « brosser un tableau rapide, mais combien suggestif, de cette période de transition où finit le règne, ou plutôt la tyrannie, de la théologie, où commence la liberté de l'esprit moderne ». On représenta la correspondance de Jean de Montreuil à Gerson comme l'expression du conflit qui les divisait sans entente possible, l'un et l'autre étant « aussi incompatibles que le classicisme paganisant et la théologie scolastique ».

M. Combes s'est demandé si cette opposition est légitime. « Pour peu qu'on ait contracté une certaine familiarité avec Gerson, écrit-il, on n'est pas sans s'être aperçu que sa théologie est loin d'être aussi étrangère à l'humanisme qu'un tel schéma l'exigerait. » D'autre part, il a constaté, à la suite de M. Coville, « que les écrivains dont on définit ainsi les rapports n'ont jamais été étudiés comme ils le mériteraient ». Il lui a semblé que l'opposition de Gerson à Jean de Montreuil n'avait pas été établie « avec la prudence et la rigueur qui conviendrait pour un événement de cette importance ». Et, suivant le conseil de M. Coville qui souhaitait qu'on regardât « de plus près quelques manuscrits trop négligés », il a relu les lettres de Jean de Montreuil. Alors, le problème s'est posé pour lui « dans toute sa complexité réelle ». Et il a senti le besoin de suivre de nouveau, pas à pas, l'itinéraire que les critiques précédents avaient déjà parcouru avec une certaine désinvolture. D'où l'économie de son livre. Reprenant les travaux de M. Coville dans une première partie, il est remonté ensuite à ceux d'Antoine Thomas, qui est à l'origine de toute cette affaire, et finalement il est revenu aux textes. Et cette exploration minutieuse

lui a non seulement « dicté une réponse négative », mais imposé « un renversement complet de la position » de ses devanciers.

C'est dans son ouvrage intitulé *Gontier et Pierre Col et l'humanisme en France au temps de Charles VI* que M. Coville s'est occupé de Jean de Montreuil. Malgré les réserves qu'il a dû faire sur les travaux antérieurs, il considère comme un fait historique acquis, la réalité des rapports épistolaires entre « le premier humaniste français » et le grand théologien parisien. Mais il ne fait pas une étude critique de ces lettres et ne précise pas celles qui, d'après lui, auraient été adressées sûrement à Gerson. Bien plus, en identifiant avec celui-ci, sans preuve véritable, le « notable clerc » à qui Jean de Montreuil envoyait son opuscule sur le *Roman de la Rose*, il n'a fait que propager une hypothèse gratuite et probablement fausse. Son livre, malgré le vif intérêt qu'il présente et les questions qu'il suggère, est malheureusement entaché par « la témérité de quelques conclusions, l'imprécision de certaines perspectives, la confiance aveugle accordée à certaines sources », et aussi par « une notion trop étroite et partiale de l'humanisme ».

Puisque M. Coville a suivi en somme Antoine Thomas, c'est à celui-ci qu'il faut demander compte de l'identification du correspondant de Jean de Montreuil avec Gerson. Mais, en fait, Antoine Thomas, rencontrant cette question, ne la discute pas; il la résout d'un mot par l'affirmative et considère dès lors sa thèse comme définitivement établie. Il en tire même, sans plus de preuves, des déductions aventureuses, en déclarant par exemple que Jean de Montreuil avait été l'ami de Gerson. Or non seulement Antoine Thomas ne donne pas les preuves de son identification, mais il ne prend pas garde qu'elle est incompatible avec sa thèse fondamentale sur la primauté de Jean de Montreuil comme humaniste français. Il ne s'arrête pas un instant au fait que certaines de ces lettres « décrivent de la façon la plus claire des rapports littéraires tout à fait remarquables entre Jean de Montreuil et son correspondant », lequel, d'ailleurs, ne peut être le théologien Gerson. Il semble qu'au lieu de se livrer à des recherches personnelles, il ait suivi, sans le dire explicitement, un guide, à savoir l'historien allemand Georg Voigt, auteur de *la Renaissance de l'antiquité classique ou le premier siècle de l'humanisme*, mais sans s'apercevoir que sa découverte personnelle de Gerson comme correspondant de Jean de Montreuil rendait caduque la thèse de Voigt passivement adoptée par lui.

Comment la thèse d'Antoine Thomas fut-elle accueillie dans le monde érudit ? M. Combes se le demande en étudiant tout d'abord les critiques qui lui furent faites, lors de la soutenance, par le jury de la Sorbonne. Mais ces critiques passèrent à côté du débat essentiel et cette soutenance marque, en fait, « l'adhésion de l'Université française à une thèse... qu'elle est impuissante à juger sur le fond en la référant à ses sources et à ses exigences internes ». Dans le monde savant, français et étranger, dont M. Com-

bes étudie ensuite les réactions, il n'y eut que quelques réserves sans importance. En France en particulier, « l'adhésion à Antoine Thomas est si complète, écrit-il, que nul ne songe à limiter son influence ou à la discuter ». Et nous savons déjà la fortune qui attendait sa « découverte ».

Reprenant les textes à son tour, et repoussant une identification impossible, M. Combes établit, en contradiction avec les érudits antérieurs, que, bien loin de s'opposer à Gerson au nom de l'humanisme, Jean de Montreuil l'a considéré « comme le type achevé de la culture de son temps ». C'est Jean de Montreuil qui a reconnu en lui un humaniste, et, s'il n'a su en « définir la structure » ni « en mesurer la portée », il nous assure pourtant que cet humanisme « a vécu dans l'esprit de Gerson en une synthèse harmonieuse et organique avec sa théologie ». C'est là une acquisition de premier ordre, dont il faut savoir gré à M. Combes d'avoir si minutieusement apporté la preuve et qui devrait obtenir, dans le monde intellectuel, une fortune plus assurée que celle qu'obtinrent les « découvertes » aventureuses qu'il a démasquées.

Édouard JORDAN.

Edm. PRÉCLIN et V.-L. TAPIÉ. — *Le XVII^e siècle* (Collection *Clio*). — Paris, Presses universitaires, 1943. In-16 de LII-780 pages.

Il arrive à la collection « Clio » ce qui se produit presque toujours pour les grandes collections de manuels d'enseignement. Les auteurs sont entraînés par le désir d'être complets à donner des dimensions sans cesse croissantes à leurs ouvrages. Non seulement il a fallu diviser les tomes prévus en deux volumes, mais chacun de ces volumes se gonfle de renseignements : ce tome VII[1] a deux fois plus de pages que ceux de M. Villat. L' « Avis au lecteur » proteste encore que l'on entend s'adresser aux « étudiants de l'enseignement supérieur qui viennent de quitter le Lycée et qui cherchent à s'orienter à leur entrée en Faculté ». En réalité, nous sommes très largement au delà, et ce qu'on nous présente c'est beaucoup plutôt un guide pour les chercheurs qui se lancent dans des travaux personnels. Les cinquante pages de bibliographie générale qui précèdent l'exposé ne laissent aucun doute à ce sujet. Aucun étudiant, fût-il agrégatif chevronné, ne demande à ses manuels des indications d'archives, ne se préoccupe des ressources que peut offrir telle série des archives départementales dans sa région, ou tel fonds des Archives du Vatican; pas plus qu'il ne se soucie de l'état de la documentation relative aux bénéfices, aux écuries du roi, ...; pas plus qu'il n'a la possibilité pratique de se reporter à des publications aussi spéciales que le *Journal of Economic and Business History,* ou que le *Bulletin du Vieux Marly.* Pour des débutants, incontestablement les arbres

cacheront la forêt. Et c'est une impression de découragement qui risquera de gagner le lecteur non spécialisé.

Mais c'est précisément pour nous une raison de dire ici l'intérêt qu'offre ce nouveau *XVII^e siècle*, de proclamer les services quasi-incalculables que pourra rendre cette somme bibliographique, rassemblée avec une inlassable diligence et constamment commentée, lorsqu'elle atteindra des maîtres de l'enseignement et tous ceux — et ils sont nombreux parmi les lecteurs de cette *Revue*, — qui poursuivent, parfois dans l'isolement et la pénurie de moyens, de méritoires travaux d'investigation. A ceux-là, l'ouvrage de MM. Préclin et Tapié aura le triple avantage : de donner des références dont la richesse peut être évaluée à ce seul signe que l'index final remplit 112 pages à deux colonnes de noms d'auteurs, de localités, de termes d'institutions, etc...); — d'ouvrir des perspectives de recherches, tout en suggérant de précieuses règles de méthode; — enfin de montrer, chemin faisant, le parti que l'histoire générale sait tirer d'études en apparence restreintes par leur sujet ou par leur cadre local.

La masse même des faits et des renseignements accumulés ne permet évidemment pas de procéder à une revue des chapitres de ce guide auxquels on serait tenté de s'arrêter. Il faut nous contenter de signaler en passant l'intérêt soutenu des chapitres de politique extérieure : guerre de Trente Ans, politique de Louis XIV. Sur une information personnelle originale, M. Tapié a bâti un exposé ample et souple, habile à embrasser les ensembles autant qu'à épouser les sinuosités de la diplomatie et de la politique, depuis la crise bohémienne de 1618 jusqu'aux efforts du prince Eugène pendant la guerre de Succession d'Espagne pour donner des bases solides à une Autriche fortifiée. Les conclusions où l'auteur aboutit, concernant la situation de la France dans le monde au lendemain des traités d'Utrecht, ont autant d'équité que de justesse de touche.

C'est sur la part faite aux questions religieuses que l'on attend ici quelques mots. Par une bonne fortune, les chapitres qui en traitent, signés de M. Préclin, nous offrent la garantie d'une connaissance et d'une appréciation parfaites des multiples aspects de la vie religieuse d'un siècle où les problèmes de doctrine, les caractères de la spiritualité, les progrès de l'évangélisation ne sont pas moins utiles à décrire que les débats entre le pouvoir spirituel et le temporel. M. Préclin ne s'est pas contenté de faire dans les divers chapitres d'histoire nationale large place à ces problèmes; il a très justement tenu à consacrer un chapitre spécial aux « Églises au XVII^e siècle », — englobant sous ce titre, outre le catholicisme et les confessions protestantes, le Judaïsme, l'Islam, et même les manifestations d'une superstition dont on sait combien elle restait répandue à travers l'Europe chrétienne du temps. Peut-être ce chapitre aurait-il gagné à être placé non pas à la fin du volume, ce qui réduit l'histoire de la papauté à n'être qu'un rappel assez sec et haché de faits presque tous exposés ail-

leurs, mais plutôt au début, au même titre que l'exposé si largement conçu de la constitution et des vicissitudes de la monarchie espagnole. L'auteur aurait pu alors y décrire l'évolution d'ensemble de certains mouvements : ainsi le jansénisme qu'il connaît si particulièrement et que nous aurions aimé à sa suite voir comme un « fait européen » et non trouver écartelé à travers trois chapitres au moins[1].

M. Préclin dit des papes qui ont régné aux jours de la prépondérance française qu'ils semblent avoir été moins préoccupés du protestantisme que des doctrines hétérodoxes intérieures au catholicisme. On pourrait presque lui appliquer à lui-même cette formule. Les passages consacrés au protestantisme paraîtront un peu sacrifiés, par exemple lorsqu'il s'agit de la Révocation de l'édit de Nantes, — sur lequel cependant l'auteur a une position très nette, à savoir « que Louis XIV porte l'entière responsabilité de la mesure et que jamais il n'a cru à la conversion presque universelle des huguenots » (p. 270); — ou encore à propos des études consacrées au « Refuge » et aux camisards, où il nous laisse au contraire sur une impression assez confuse.

Le paragraphe sur la vie religieuse en France sous Louis XIV nous cause aussi une petite déception. « La Contre-Réforme, se contente de noter M. Préclin, a poursuivi ses effets jusqu'au XVIII[e] siècle ». C'est incontestable, mais de quels effets s'agit-il : développement des établissements monastiques ? régularité introduite dans l'administration ecclésiastique et dans le service du culte ? perfectionnement de la formation des clercs, des études... ? Quelques indications sur les problèmes qui se posent à ce sujet auraient été précieuses aux chercheurs locaux. Il n'y a encore qu'un trop petit nombre d'études consacrées aux évêques et à la vie intérieure des diocèses de France, du type de la précieuse étude de Mgr Vidal sur Caulet. M. Préclin a fort bien montré, par exemple dans son chapitre sur la fin du règne de Louis XIV, un des plus riches en suggestions neuves, qu'entreprendre de solides monographies de ce genre, ce serait rendre un réel service à cette histoire du grand siècle, si variée, si attachante, et où le nouvel inventaire réalisé par la collection « Clio » vient nous inviter à réduire les zones d'ombre.

A. LATREILLE.

1. Trop souvent la conception même de la collection amène à rejeter les indications les plus neuves dans les notes. Je signale par exemple telle note de la page 269 où M. Préclin ouvre un aperçu sur le processus de propagation du jansénisme, d'abord « doctrine aberrante d'une élite », se répandant ensuite entre 1670 et 1700, à travers divers diocèses et différents milieux du bassin parisien, des pays de la Loire et du Rhône. Combien sage nous paraît être, à ce propos, la mise en garde adressée par M. Préclin contre la tentation qui guette les historiens locaux de notre époque de trouver « partout et toujours » le jansénisme !

Marcel AUBERT. — *L'Architecture cistercienne en France*, avec la collaboration de la marquise de MAILLÉ. — Paris, Éditions d'art et d'histoire, 1943 2 vol. in-4° de 1-386 et 1-272 pages, ill. de 259 pl. et phot.

On apprend, en lisant la préface, que l'auteur a travaillé à cet ouvrage depuis près de trente-cinq ans. Certaines conclusions sont basées sur l'étude de 120 plans d'abbayes. La table renvoie à près de 370 abbayes, tant d'hommes que de femmes. Les plans teintés et les illustrations sont en proportion. Ces chiffres prêtent matière à réflexion. Ils supposent des recherches d'une ampleur peu commune, des voyages qui rappellent ceux des érudits bénédictins du dix-huitième siècle, et surtout une persévérance bien digne de louanges, encore que l'auteur s'étonnerait sans doute qu'elle lui en valût.

En effet, cette vaste entreprise commencée depuis de longues années, souvent interrompue, inlassablement poursuivie en dépit des charges multiples qui sont la rançon d'une belle carrière, n'a-t-elle pas toujours été reprise « avec la même joie » ? Telles sont les propres expressions de l'auteur, dont on sent bien que ce bel ouvrage a été le travail de prédilection.

C'est en 1098 que Robert, abbé de Molesmes, jette les fondations de Cîteaux, non pas, comme on l'a dit souvent, par réaction contre tel ou tel ordre religieux, mais pour retrouver la solitude absolue et pour revenir à la stricte observance de la règle de saint Benoît. Son compagnon Albéric est vraiment avec saint Robert le fondateur de l'ordre cistercien, car c'est lui qui donna à cette nouvelle famille bénédictine les lois qui la distinguent des autres. Bernard de Fontaine, le futur saint Bernard, attiré par ces âmes de feu, entre à Cîteaux en 1112, date qui marque le point de départ d'un prodigieuse ascension. Cîteaux fonde en 1113 La Ferté, en 1114 Pontigny, en 1115 Clairvaux et Morimond. Telles furent les quatre premières filles de Cîteaux, qui eurent ensuite chacune une nombreuse filiation, à laquelle il faut ajouter les abbayes de femmes dont la première fut fondée en 1125 au Tart. La constitution de l'ordre fut rédigée par Étienne, abbé de Cîteaux, assisté de Bernard, abbé de Clairvaux, et des abbés de La Ferté, Pontigny et Morimond. C'est la *Charte de charité* qui définit l'esprit du nouvel Ordre.

L'abbaye occupera un endroit isolé, loin des villes et des villages. Tout au moins au début de l'Ordre, ce sont les moines aidés des convers qui la construisent de leurs propres mains en faisant appel aux maçons locaux. On vivra dans chaque abbaye en union absolue avec le nouveau monastère (Cîteaux); on devra observer la même règle, les mêmes us et coutumes, utiliser les mêmes livres, célébrer les mêmes offices et de la même manière. La simplicité, qui est l'essence même de la règle, devra s'étendre jusqu'aux ornements liturgiques. Toutes les églises seront consacrées à la Vierge. Le Chapitre général, qui se réunit une fois par an dès

1116, décide des cas particuliers, des questions politiques, économiques, liturgiques, artistiques, etc. Les décisions prises par le Chapitre général sont des lois qui valent soit pour une abbaye, soit pour toutes.

Dès les origines de l'Ordre, les premiers moines de Cîteaux avaient décidé de s'adjoindre des convers pour les aider, mais non pour les remplacer, dans les travaux manuels imposés par la règle. Les convers habitent hors du cloître, dans des bâtiments qui leur sont réservés, où ils ont leur dortoir et leur réfectoire. Ils ont aussi leur infirmerie particulière. Dans l'enceinte d'un monastère cistercien, il y avait en somme deux monastères, celui des moines et celui des convers.

Toutes ces règles, tous ces usages, toutes ces coutumes eurent leur répercussion non seulement sur l'emplacement, mais aussi sur le plan des abbayes cisterciennes, et la noble simplicité des églises réfléchit l'idéal d'austérité des fondateurs de l'Ordre. Telles sont les raisons pour lesquelles l'auteur a très justement voulu familiariser tout d'abord ses lecteurs avec ces différentes notions en rédigeant les chapitres liminaires consacrés aux origines, à l'organisation et à l'administration de l'Ordre, à la vie des moines et des convers, à la fondation, à la construction et au plan des abbayes. Il aborde ensuite les problèmes archéologiques.

C'est dans le deuxième quart du XII[e] siècle que se fixent peu à peu certains caractères propres à l'architecture cistercienne : chœur peu profond, à chevet plat, transept sur les croisillons duquel ouvrent à l'est quatre chapelles limitées par un mur droit, nef généralement flanquée de bas-côtés, pas de tours, un simple clocher à la croisée. Tel est le type qui prend forme à peu près définitive dans l'église de Fontenay (1139-1147), et dont il ne faut pas chercher l'origine dans le plan de Saint-Pierre-le-Vieux de Cluny. « Pendant de longues années on ne s'écartera guère de ce type, soit par suite du désir des abbayes-filles de ressembler aux abbayes-mères, ou de reproduire des modèles fameux, soit surtout parce que là comme ailleurs, commandait la Règle... » C'est donc sur le plan de Fontenay que s'élevèrent nombre d'églises cisterciennes, parmi lesquelles celles de l'Escale-Dieu, de Noirlac, de la Bussière, de Silvanès, d'Aulps, d'Arcey, de Boquen, de Féniers, etc....

Cependant çà et là, sous des poussées locales, on voit apparaître des variantes. Le chœur s'arrondit en abside flanquée de deux absidioles (Mazan). Puis le plan se développe en proportion de l'augmentation du nombre des moines-prêtres. Les chapelles se multiplient à l'ouest des croisillons (La Cour-Dieu), parfois aussi à leurs extrémités (Preuilly). Elles s'épanouissent autour du déambulatoire qui peut être soit rectangulaire (Cîteaux), soit en hémicycle (Clairvaux, Pontigny, Cherlieu, etc...).

Les variantes seront plus sensibles dans les systèmes de voûtement et dans l'élévation intérieure et extérieure des églises en raison d'influences locales. Au XII[e] siècle, la voûte est le plus sou-

vent en berceau brisé, presque toujours coupé par des arcs-doubleaux retombant sur des culots ou sur des colonnes ou des pilastres ne descendant pas jusqu'au sol pour diminuer l'encombrement et permettre d'appuyer les stalles contre le corps même de la pile. Les collatéraux peuvent être couverts de berceaux transversaux, de voûtes en quart de cercle, d'un berceau longitudinal dont les poussées équilibraient celles de la nef, de voûtes d'arêtes, autant de solutions la plupart du temps empruntées à l'architecture locale. C'est encore à l'architecture locale que la nef périgourdine de Boschaud doit sa file de coupoles. Veut-on d'autres exemples de ces influences régionales ? La coupole du carré du transept de l'église de Cadouin (Dordogne) et de l'église de Grosbot (Charente) sont montées sur pendentifs, tandis que dans le Cantal ou dans le Vivarais, voisin du Velay, la coupole du carré du transept, à Féniers ou à Mazan, est montée sur trompes. « Dès qu'ils connurent la voûte sur croisée d'ogives, les constructeurs cisterciens l'utilisèrent.... On les verra transporter ce procédé de construction à travers tout le monde chrétien, si bien qu'on a pu les appeler les « missionnaires du gothique ». Les ogives sont souvent terminées en fuseau à leur retombée. Au XIII^e^ siècle, dans beaucoup d'abbayes, puis un peu partout au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, les voûtes sur croisées d'ogives, plus légères, sont montées plus haut et souvent contrebutées par des arcs-boutants.

C'est dans le même esprit éminemment didactique, en intercalant dans l'évolution de l'architecture et du décor des exemples nombreux, bien choisis, et autant que possible datés, que l'auteur étudie ensuite l'élévation intérieure et extérieure des églises cisterciennes, sur lesquelles il formule à la fin de son enquête les conclusions suivantes : « Plan cistercien, à peine modifié çà et là par des habitudes locales; parti de construction cistercien que viennent ponctuer quelques détails venus de Bourgogne et d'Ile-de-France, mais exécution locale, suivant une technique locale, qui se manifeste non seulement dans les principes mêmes de la construction, mais dans le système de voûtement et d'équilibre des poussées, dans le type des supports, des ordres de percement, dans la composition de la façade et le développement du chevet. »

Le tome second est consacré à l'étude des bâtiments monastiques et des abbayes de femmes. Les bâtiments monastiques se répartissent autour du cloître qui est le cœur même de l'abbaye. A l'est, dans le prolongement du transept de l'église, s'élève le bâtiment des moines, qui se développe en ligne droite sur une longueur atteignant parfois plus de 100 mètres (Vaux-de-Cernay, Savigny). Les pièces du rez-de-chaussée sont toujours à peu près les mêmes et disposées sensiblement dans le même ordre : la bibliothèque ou *armarium,* la sacristie et la chapelle de l'abbé, la salle capitulaire, le parloir, l'escalier du dortoir, le passage qui fait communiquer le cloître avec les bâtiments et les jardins occupant la partie orientale de l'abbaye, le noviciat enfin qui deviendra la salle des moines. Sur ce rez-de-chaussée était construit le dortoir

des moines à l'extrémité duquel se trouvaient les latrines ménagées au-dessus du cours d'eau qui traversait l'enceinte de l'abbaye.

Le réfectoire des moines, soit parallèle, soit perpendiculaire a l'aile occidentale du cloître, était tantôt à nef unique, tantôt à deux nefs et même à trois nefs, comme celui de Vaucelles qui mesurait 37 mètres de long sur 18 m. 50 de large. C'étaient bien souvent de magnifiques édifices. L'un des plus beaux parvenus jusqu'à nous est celui de Royaumont. A l'est du réfectoire était le chauffoir, à l'ouest, la cuisine, les deux seules pièces de l'abbaye pourvues d'une cheminée.

A l'ouest du cloître, s'allongeait, parallèlement et en pendant au bâtiment des moines, une construction réservée aux convers et abritant, au rez-de-chaussée, leur réfectoire, et, au-dessus, leur dortoir; c'était dans le monastère, un autre monastère destiné à un personnel très différent de celui des moines. Entre les uns et les autres il y avait peu de contact et la disposition des lieux sanctionnait cette situation, car la ruelle des convers dont il ne reste plus que quelques exemples, séparait généralement les deux communautés.

Le cellier, construit dans le prolongement du bâtiment des convers, était voisin de l'église. Il était généralement voûté. Étudiant ensuite les divers bâtiments que l'on rencontrait dans une abbaye cistercienne, l'auteur passe en revue les enceintes avec la porterie, l'infirmerie, le cimetière, l'hôtellerie, les ateliers, moulins, fermes, granges, etc....

Les abbayes de femmes de l'ordre de Cîteaux étaient plus nombreuses que les abbayes d'hommes, mais les témoins en sont plus rares encore. La plupart d'entre elles se font remarquer par le caractère très local de l'architecture. En effet, les religieuses ne pouvaient pas construire leurs abbayes elles-mêmes comme les moines et, dans presque tous les cas, elles ne sont venues s'installer que lorsque les bâtiments offerts par le fondateur étaient complètement terminés. C'est ainsi que l'église de Bonlieu (Drôme) est une église provençale.

A la fin de cette longue enquête sur les abbayes cisterciennes en France, les conclusions de l'auteur revêtent un intérêt particulier. En voici le résumé. Une unité certaine ressort de l'examen de toutes ces constructions. Il existe non pas une école d'architecture cistercienne, car ses principaux caractères sont ceux des pays originaires de l'Ordre, mais un esprit cistercien, des traditions cisterciennes, une architecture cistercienne, dont l'évolution est celle de l'architecture religieuse. Cette architecture cistercienne est caractérisée par un esprit de simplicité et de logique qui apparaît partout, par l'affirmation du parti, par la suppression des artifices de construction, du décor peint et sculpté, de la mouluration inutile, architecture utilitaire, où tout répond à un but précis, nettement défini par la Règle. A l'unité de l'architecture cistercienne, l'auteur trouve plusieurs raisons. Dans le plan,

c'est la nécessité de suivre à la lettre la Règle qui régit la vie et les occupations du moine jusque dans les moindres détails. D'autre part, surtout dans les premiers temps de l'Ordre et encore souvent au XIII[e] siècle, les moines construisaient eux-mêmes leur abbaye, aidés par les convers et par les serviteurs, sous la direction du maître de l'œuvre qui est généralement un moine. Lorsqu'une abbaye possédait parmi les moines ou ses convers un maître d'œuvre ou un artiste de valeur, elle l'envoyait là où l'on réclamait ses services, mais seulement sur des chantiers cisterciens. Il se créa ainsi peu à peu une tradition d'architecture cistercienne.

Les variantes, sur lesquelles on a insisté plus haut, correspondent à des habitudes de construction locale, mais il ne s'ensuit pas de là qu'il existe des écoles régionales d'architecture cistercienne. Dans les abbayes cisterciennes, c'est l'esprit de Cîteaux qui commande, « que viennent à peine modifier, çà et là, des procédés, une technique et des formes habituelles aux maçons du pays ».

L'influence de l'architecture cistercienne sur l'architecture religieuse de la France est d'ordre général. L'influence directe des monuments cisterciens reste en effet très limitée pour les raisons suivantes. La Règle défend aux artistes moines et convers de travailler à d'autres constructions qu'à celles de l'Ordre. La visite des abbayes cisterciennes est très difficile pour les étrangers. Enfin les églises de l'Ordre répondent à un programme particulier qui convient peu aux autres Ordres et pas du tout aux églises paroissiales, collégiales et cathédrales. Si l'influence directe des monuments cisterciens n'a pas été plus grande, il n'en reste pas moins vrai que « l'esprit de l'architecture cistercienne a contribué profondément au développement de l'architecture religieuse au Moyen Age, en France, et hors de France ».

Voici donc achevé le *corpus* des abbayes cisterciennes en France qu'on attendait depuis si longtemps. Nul n'était mieux qualifié que M. Marcel Aubert pour le présenter sur des assises historiques solides, riche de faits, de dates, de comparaisons, fruit d'une longue expérience archéologique. Dans cet ouvrage d'ensemble, qui renferme l'essentiel de la chronologie monumentale et de la description des édifices cisterciens français, on admire que certains points de détail soient souvent éclaircis avec la même précision que dans une monographie. C'est ainsi par exemple qu'est résolu le problème du plan primitif du chevet de Pontigny. Plus loin on restitue le plan primitif de la nef de l'église de Léoncel (Drôme), point demeuré, si je ne me trompe, jusqu'à présent obscur. Capital pour l'histoire de l'évolution des plans et des formes, cet ouvrage ne l'est pas moins pour la chronologie monumentale, précieux répertoire où les archéologues ne cesseront de puiser des éléments de comparaison ou des équivalences de dates, véritable monument élevé à la gloire des moines cisterciens, ces maîtres bâtisseurs.

Jean VALLERY-RADOT.

Marquise de MAILLÉ. — *Abbayes cisterciennes.* Photographies par Henry de SÉGOGNE accompagnées de textes par la marquise de MAILLÉ.... — Paris, éditions « Tel », 1943. Album de XXII pages, illustré de 69 planches et un plan.

Dans la préface du livre que nous venons d'analyser, M. Marcel Aubert a rendu pleinement hommage à sa collaboratrice, Mme de Maillé. « J'ai été secondé dans cette enquête, écrit-il, par Mme la marquise de Maillé, qui a étudié sur place beaucoup de ces abbayes, notant les particularités de leur architecture, levant des plans.... Sur bien des points, elle m'a généreusement abandonné la documentation qu'elle avait elle-même recueillie en vue de travaux futurs. Elle m'a fait profiter de la connaissance profonde qu'elle a de l'architecture cistercienne. » De sa science en cette matière, Mme de Maillé donne un nouveau témoignage en publiant un bel album consacré aux abbayes de l'Ordre et magnifiquement illustré.

Il était inutile, après M. Marcel Aubert, de définir les caractères des édifices cisterciens. Plutôt que de disserter sur des questions d'architecture, l'auteur a préféré parler tout simplement des Cisterciens, de ces moines dont elle a relu, non sans émotion, la Règle dans la *Charte de charité,* les *Instituta* et les *Consuetudines.*

Cette émotion emporte sa plume d'un grand élan. C'est en poète que Mme de Maillé décrit les ruines grandioses qui s'élèvent encore au fond des vallées qu'aimait saint Bernard; c'est avec une chaleureuse compréhension qu'elle évoque, dans ce décor austère, l'austère vie du moine blanc : travaux des champs, géorgiques spiritualisées, alternant avec les offices. En de belles images, l'auteur oppose, en contraste avec les épaisses ténèbres des « vigiles » trouées seulement par la lueur des trois lampes qu'autorise la règle, le cloître illuminé de cierges la nuit de Noël, ce scintillement que la neige, couvrant le préau, avive en le réfléchissant, « féerie glaciale » où glissent, ton sur ton, des ombres blanches au sortir de l'office.

De courtes mais précises notices commentent les belles photographies toutes inédites de M. Henry de Ségogne. Avec une parfaite entente des valeurs architecturales, sachant choisir les ensembles et souligner les détails, le Commissaire général au Tourisme parvient à donner de cette architecture si étroitement subordonnée à la fonction — et c'est là d'ailleurs le secret de son autorité magistrale, — une saisissante synthèse. Il a surtout insisté sur Fontenay, la mieux conservée et la plus complète de nos abbayes cisterciennes, tout en donnant les spécimens les plus caractéristiques d'une vingtaine d'autres abbayes.

Rien de tel que de feuilleter ce bel album pour se rendre compte de l'unité qui se dégage de l'examen de toutes ces puissantes constructions, unité voulue et fortifiée par l'esprit cistercien. Mais si, laissant de côté l'impression d'ensemble, on s'attache à scruter certaines particularités de ces édifices, on notera que la façade

de Cadouin, la tour octogone d'Obazine, les colonnes jumelles de Flaran, le décor du chevet de Silvanès, les chapiteaux cubiques du Thoronet, etc., sont autant de détails locaux que les ateliers indigènes introduisaient dans des lignes générales immuables, dans des proportions imposées par le maître d'œuvre, un moine imbu des traditions de l'Ordre.

Le plan de Fontenay, une carte de France, sur laquelle sont pointées les abbayes décrites, complètent ce bel album, qui vient s'ajouter si heureusement aux deux volumes de M. Marcel Aubert.

Jean VALLERY-RADOT.

Louis HAUTECŒUR. — *Histoire de l'architecture classique en France.* Tome premier, deuxième partie : *l'Architecture sous Henri IV et Louis XIII.* — Paris, A. Picard, 1943. In-4°, paginé 495-907, illustrations.

Ce volume, avec lequel s'achève le tome premier de l'ouvrage en cours de publication de M. Hautecœur, est constitué par le troisième livre de ce tome, consacré à l'architecture sous Henri IV et pendant une partie du règne de Louis XIII (1590-1635).

C'est sur le tableau de la reconstitution de la France que s'ouvre le premier chapitre. Notre pays saccagé par les guerres de religion se relève de ses ruines. Dans tous les domaines, on constate l'activité des chantiers : constructions royales, constructions des ministres, des grands officiers, des financiers, constructions ecclésiastiques, fondations hospitalières, bâtiments publics. L'extension des villes est à l'ordre du jour. Au cours des chapitres suivants, l'auteur traite de l'architecture religieuse, de l'architecture civile et du décor. Nous ne rendrons compte ici que des chapitres consacrés à l'architecture religieuse.

La volonté formelle d'Henri IV est de pousser la restauration des églises détruites par les huguenots. La piété des reines italiennes, comme Catherine et Marie de Médicis, ou espagnole, comme Anne d'Autriche, les libéralités des particuliers contribuant à relever de leurs ruines les abbayes, le foisonnement des ordres religieux, l'activité des Jésuites dont les architectes, tels le célèbre Martellange, se recrutaient au sein de la Compagnie, expliquent la ferveur de reconstruction qui se manifesta en France à cette époque dans le domaine de l'architecture religieuse à un point tel que le mot bien connu de Raoul Glaber pourrait être redit à propos du XVII^e^ siècle : la France se couvrit d'églises, de couvents, de collèges ecclésiastiques.

C'est d'abord le problème des influences qui est posé et résolu. La survie des styles passés se manifeste encore et le XVII^e^ siècle n'oublie pas le gothique. L'exemple le plus connu est celui de la cathédrale d'Orléans. Les architectes respectent également les formes de la Renaissance qui commençaient à se démoder. Cette

persistance s'explique dans les provinces retirées telles que la Bretagne, mais elle existe aussi ailleurs.

Il faut compter sur les influences locales, par exemple dans le pays basque, où les églises ne sont que de vastes salles entourées de plusieurs étages de galeries de bois destinées à recevoir les hommes. Certaines de nos provinces voisines des frontières ne furent annexées que dans le courant du XVII[e] siècle. De là, des contaminations avec les pays limitrophes. Enfin, les ordres religieux comme la compagnie de Jésus étaient internationaux, d'où l'introduction en France d'inspirations empruntées aux sanctuaires romains.

De nouveaux programmes suscitent des plans nouveaux ou des habitudes nouvelles : exposition directe de l'autel à la vue des fidèles, suppression quasi-totale du chœur. On passe directement du transept, lorsqu'il existe, au chœur surélevé comme une scène de théâtre et soumis à des effets d'éclairage. Les vitraux qui empêchent les paroissiens de lire leur office, sont remplacés par du verre blanc. Les buffets d'orgues prennent plus d'importance. Les plans traditionnels à nef unique ou à nef flanquée de collatéraux n'apportent guère d'innovations. Il n'en est pas de même du plan avec nef à chapelles latérales, propice à la prédication, qui fut le plan de prédilection des Jésuites. Ils contribuent à le propager, sans toutefois en être les inventeurs.

L'église romaine du Gésù fut librement imitée en France, notamment par l'architecte jésuite Martellange, qui superpose aux chapelles du rez-de-chaussée un étage de tribunes. L'église Saint-Paul-Saint-Louis, construite de 1627 à 1641, fait date dans l'histoire de ces édifices religieux.

Le plan central n'est nulle part interprété avec plus de souplesse que dans la Visitation de la rue Saint-Antoine par François Mansart (1632). Avec une habileté consommée, Le Mercier combine, dans la chapelle de la Sorbonne, le plan central et le plan à nef unique et chapelles latérales : c'est déjà un édifice de style classique.

Le déambulatoire n'apparaît plus que rarement, sauf dans les édifices commencés au XVI[e] siècle et terminés au XVII[e], tels Saint-Nicolas-des-Champs et Saint-Eustache à Paris. Il en existe aussi dans certaines régions où s'impose le prestige d'un grand monument antérieur (Cambrésis). Les chapelles rayonnantes sont l'exception.

Dans l'élévation extérieure, l'auteur étudie d'abord les façades. Il en existe des types anciens, soit que la façade ait été commencée au siècle précédent, comme c'est le cas au croisillon nord du transept de Notre-Dame du Grand-Andely (Eure), soit que l'architecte ait délibérément reproduit un type de façade en usage depuis le Moyen Age, qu'il se contente de transposer dans le nouveau style (chapelle des Incurables). Parfois l'architecte s'en tient à des types Renaissance, survivances particulièrement frappantes dans des façades de croisillons (Saint-Florentin, Saint-Germain de Ren-

nes, Notre-Dame de Bourges, etc.) et même dans les façades principales (Saint-Étienne-du-Mont).

A côté de ces types tardifs, il existe au début du XVII[e] siècle une autre famille de façades, les types à ordres superposés, qui imitent soit les avant-corps français du XVI[e] siècle, soit les modèles italiens, qui parfois combinent les deux types (Saint-Gervais), et qui peuvent emprunter des détails aux églises flamandes. « En 1636, François Mansart, aux Minimes de Paris, orchestre tous ces thèmes et crée le style nouveau, et Le Mercier, dans la cour de la Sorbonne, élève le péristyle de la chapelle qui marque l'avènement du classicisme. »

Les façades à tours latérales héritées du Moyen Age (Vitry-le-François) constituent une autre famille d'églises.

La lanterne, placée à la croisée du transept, peut s'amplifier et devient un dôme. Les coupoles reposèrent d'abord sur un tambour polygonal ou circulaire, plus tard seulement sur des pendentifs. Après les dômes des Carmes (1628-1631), de Saint-Paul-Saint-Louis, etc., c'est vraiment à la Sorbonne qu'apparut en France le type du dôme sur pendentifs qui devait s'imposer à notre architecture classique.

Les systèmes de butée sont ceux qu'avaient connus les architectures romane et gothique : contreforts, murs boutants, arcs boutants. Charpentes à chevrons portant fermes et charpentes munies de pannes conservent les dispositions de l'âge précédent.

Dans l'élévation intérieure, il faut distinguer d'une part les églises sans tribunes parmi lesquelles un certain nombre d'églises à collatéraux, et quelques églises avec tribunes, ces dernières affectionnées des Jésuites, qui réservaient les tribunes à leurs élèves. L'auteur consacre pour terminer une copieuse et intéressante étude au mobilier, passant successivement en revue orgues, jubés, retables, boiseries, stalles, lutrins, chaires, confessionnaux, bénitiers, fonts et tombeaux.

De cette minutieuse analyse basée sur des recherches que l'on devine considérables, se dégage la conclusion suivante : « L'architecture religieuse, au début du XVII[e] siècle, tout en respectant maintes traditions du passé, subit l'influence des modes dont certaines sont dues à l'étranger, elle s'adapte aux programmes nouveaux et peu à peu se soumet à la discipline classique. » C'est en effet à l'Oratoire, à Saint-Paul-Saint-Louis, dans les autres églises des Jésuites ou des Ordres divers, que nous venons de voir se former le style classique. « Le Mercier à la Sorbonne, François Mansart à la Visitation, aux Minimes, au Val-de-Grâce vont fournir des modèles. »

De savantes études avaient déjà présenté, pendant la même période, l'art français, dans d'autres domaines, en marche vers le classicisme. C'est le mérite de M. Hautecœur d'avoir montré avec autant de science que de clarté que l'architecture religieuse, en dépit de toutes les traditions qui l'attachaient au passé, s'engageait résolument dans les mêmes voies.

Jean VALLERY-RADOT.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

INVENTAIRES ET TEXTES

Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France, commencé par Arthur Giry, continué par Maurice Prou, terminé et publié sous la direction de M. Ferdinand Lot par M. Georges Tessier, t. I[er] (840-860). — Paris, Impr. nationale, 1943. In-4°, xiii-564 pages.

Les quatre noms que l'on vient de lire sont garants de la qualité de l'ouvrage, qualité qui apparaît dans toute son évidence dès que l'on examine ce recueil avec l'attention qu'il mérite. Longtemps attendu il vient de prendre sa place, en tête de la Collection des Chartes et diplômes publiée, on le sait, sous le patronage de l'Académie des inscriptions.

Seuls, sans doute, les spécialistes seront à même de reconnaître la somme de travail matériel et la qualité de savoir qu'une œuvre semblable a exigé de ses différents auteurs, et surtout de celui qui a assumé la charge difficile et ardue de la mener à bien. Ils admireront notamment le soin scrupuleux apporté à l'établissement du texte des diplômes (conservés le plus souvent par des copies nombreuses), et la critique prudente et sûre des dissertations qui établissent le degré de « sincérité » de ces documents, les actes entièrement faux devant être seuls rejetés à la fin de la publication.

Ce premier volume comprend 224 actes, dont les originaux ont été reproduits en fac-similés dans les tomes III et IV des *Diplomata Karolinorum*, publiés naguère par MM. Lot, Lauer et Tessier. Il sera suivi de deux autres volumes qui contiendront la suite des actes jusqu'en 877, puis les actes faux et les tables, mais aussi une étude diplomatique sur l'ensemble du recueil.

Déjà, lors d'une communication faite à l'Académie des inscriptions, le 8 novembre 1943, M. Georges Tessier a déterminé que certains diplômes en faveur de l'abbaye de Saint-Denis ne furent pas écrits ni sans doute rédigés par les notaires de la chancellerie, mais par les établissements destinataires, montrant ainsi que cet usage qu'avait bien signalé Maurice Prou pour les actes de Philippe I[er] remontait à l'époque carolingienne.

On veut espérer que l'Imprimerie nationale ne gardera pas en chantier les volumes à venir aussi longtemps que celui qui vient

de paraître — pendant près de sept années — et que les difficultés matérielles ne viendront pas retarder l'achèvement de ce beau monument de l'érudition française.

Louis CAROLUS-BARRÉ.

SAINT LOUIS. *Enseignements à son fils aîné.* Édités par Ém. A. V[AN] M[OÉ]. — Paris, Tallone, 1944. In-4° oblong.

M. Van Moé, dont on ne saurait trop regretter la disparition prématurée, a apporté tous ses soins à la présentation de ce testament spirituel de saint Louis destiné à son fils Philippe[1].

Pas d'effet littéraire dans les « enseignements » : ce sont les conseils d'un père à son fils. Venant de saint Louis, il n'est pas étonnant que ces conseils soient emprunts d'une haute moralité et d'une parfaite soumission à Dieu et à l'Église de Rome. Ce sont aussi les conseils d'un roi à son successeur, auquel il recommande de rendre une exacte justice, de choisir de bons administrateurs (baillis et prévôts) et de les surveiller, de sagement gérer ses finances et de ne recourir à la guerre entre chrétiens qu'après avoir épuisé auparavant tous les moyens d'entente.

Les *Enseignements* sont publiés d'après le « texte développé » — le seul à retenir — conservé par les copies du registre *Noster* de la Chambre des comptes, dont la meilleure est celle du ms. lat. 12 814 de la Bibliothèque nationale.

« Avec la parole du roi il fallait donner son image. » M. Van Moé a eu l'heureuse idée d'adjoindre à cette luxueuse publication une courte notice iconographique, illustrée notamment de la reproduction de la belle statue de Mainneville (Eure) identifiée depuis peu par M. Paul Deschamps.

Louis CAROLUS-BARRÉ.

Georges CHEVRIER et Maurice CHAUME. *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances, des origines à 1300.* Tome II : *990-1124* (Analecta Burgundica, [vol. I]). — Dijon, Bernigaud et Privat, 1943. In-8° de XLIV-359 pages.

Après sa réforme due à l'initiative de l'évêque de Langres, Brun de Roucy, l'abbaye de Saint-Bénigne prit, sous l'abbatiat du disciple de saint Mayeul, Guillaume de Volpiano, une expansion considérable. Raoul Glaber porte à quarante le nombre des monastères, abbayes ou prieurés, qui furent alors l'objet de la sollicitude

1. Le titre complet, que l'éditeur aurait peut-être mieux fait de reproduire entièrement, est « Enseignemenz a son fils ainsné *Phelippe* ». On oublie trop souvent que le fils aîné de saint Louis s'appelait *Louis*, comme son père et son grand-père; ce jeune prince mourut en 1259, à l'âge de seize ans (Père Anselme, I, 85). Adressés par saint Louis à son fils aîné Philippe, les *Enseignements* ont donc été écrits entre 1259 et 1270, à une occasion qui reste à préciser, mais qui pourrait bien être la grave maladie dont le roi faillit mourir et au cours de laquelle il fit vœu de reprendre la croix, ou encore la « chevalerie » de son fils Philippe, le 5 juin 1267.

de l'abbé réformateur, et parmi lesquels on compte Saint-Bénigne de Fruttuaria, Saint-Epvre de Toul, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Gorgon de Gorze, Saint-Faron de Meaux, Saint-Germain-des-Prés, le Mont-Saint-Michel, Saint-Ouen de Rouen, la Trinité de Fécamp ou Saint-Pierre de Jumièges. C'est dire l'importance de l'abbaye bourguignonne. Aussi bien doit-on remercier MM. Chevrier et Chaume de n'avoir pas hésité, malgré les difficultés du moment, à entreprendre la publication des chartes de cet établissement.

C'est par le tome second qu'ils inaugurent cette nouvelle collection des *Analecta burgundica.* Le *terminus a quo* du présent recueil est le début de l'abbatiat de saint Guillaume (990), le *terminus ad quem,* la démission de l'abbé Henri (1124). Les auteurs se sont proposés de rassembler tous les textes intéressant l'abbaye mère, ceux qui concernent ses prieurés et dépendances en Bourgogne et hors de Bourgogne. Les pièces sont présentées selon l'ordre chronologique des événements qu'elles rapportent; les actes faux n'ont pas de numérotation spéciale : toutefois, à la date présumée de leur fabrication, on a rappelé, sous un numéro différent, les circonstances certaines ou seulement probables de cette fabrication. Après l'analyse, après l'examen de la date et des données qui servent à l'établir, figure, le cas échéant, la critique d'authenticité, soit que l'on incite le lecteur à se défier, à suspendre son jugement ou à porter un arrêt définitif. Les auteurs ne s'en sont point laissé imposer par des condamnations antérieures d'allure tranchante, et certains jugements ont été revisés avec beaucoup d'à-propos et de sagacité. C'est ainsi que l'authenticité d'un diplôme de Robert le Pieux (n° 260) du 25 janvier 1015 (MM. Chevrier et Chaume le rapporteraient volontiers au 6 février, VIII des ides et non pas VIII des calendes) est, avec Brunel et Dhondt, maintenue contre Pfister et Gautier (*le Moyen Age,* 1909, p. 225-285), l'acte ayant été rédigé postérieurement aux faits qu'il rapporte. Même jugement favorable sur un diplôme de Robert I^er^, duc de Bourgogne (n° 310), sur une bulle de Pascal II du 1^er^ janvier 1105 (n° 411). D'un mot, Gautier avait écarté une charte de l'évêque Lambert en faveur du prieuré de Sexfontaine, datée du 22 avril 1012, Lambert n'ayant gouverné l'église de Langres que de 1016 à 1030 : le plus simple, la charte n'étant connue que par un cartulaire du xv^e^ siècle, n'est-il pas de supposer une erreur de cent années dans la transcription et de rapporter la charte à un autre Lambert, évêque élu, qui administra le diocèse durant quelques mois après la mort de Robert de Bourgogne et que l'on trouve encore en fonctions le 14 avril 1112 ? Pour quelques autres chartes on sera porté, après un nouvel examen, à plus de sévérité.

Au recueil de pièces, les auteurs ont ajouté un « regeste », rassemblant, abbatiat par abbatiat, les faits mémorables concernant la vie du monastère et la carrière personnelle des abbés. Autre innovation : les indications relatives aux personnages cités, indications qui figurent d'ordinaire au-dessous des documents publiés, ont été groupées en un « répertoire biographique » entre le regeste

et l'index général, ce qui évite redites et renvois et met tous renseignements utiles à la portée de qui veut replacer les textes dans leur cadre historique; les notices, au surplus, ne sont point de simples résumés de notices antérieures : les rectifications, les précisions sont nombreuses. L'index général a été particulièrement soigné, les identifications topographiques également. Bref, cet ouvrage est un excellent instrument de travail, fait de main d'ouvrier, auquel on apportera, ici ou là, quelques corrections, mais qui restera la base de toute étude ultérieure. A noter, parmi les documents publiés, une lettre d'Hugues de Die à Norgaud, évêque d'Autun (n° 399), qui paraît bien inédite.

G. Drioux.

B. Leib. *Anne Comnène. Alexiade*, t. II (l. V-X). (Collection Byzantine publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). — Paris, les Belles-Lettres, 1943. Petit in-8° de 246 doubles pages.

Ce n'est que par le biais et simplement à la fin du tome II — le tome I a paru en 1937 — que l'*Alexiade* atteint la zone d'information dévolue aux lecteurs de la *Revue d'histoire de l'Église de France*. C'est en effet avec le X^e^ livre de l'ouvrage, le dernier que contienne le tome II, que la fille de l'empereur Alexis aborde l'histoire de la première croisade, à laquelle les Français — les Celtes comme dit Anne Comnène — prirent une part si importante.

Singulière personne que cette femme qui nous a dressé dans une sorte d'épopée un tableau d'un relief vigoureux des événements de tout genre survenus au cours de la vie de son père ! Les choses de l'armée et de la marine, celles du gouvernement et de la religion, les mœurs et la vie de Byzance, rien n'échappe à la sûreté de son coup d'œil et à l'acuité de sa passion. Tranchons le mot, aux yeux de cette princesse royale habituée au luxe raffiné de la cour de Constantinople, nos ancêtres latins ont fait figure de « barbares », et ce n'est pas pour leurs descendants qu'elle écrivait. Aussi l'intérêt de l'*Alexiade* n'est-il pas tant dans le talent de l'auteur que dans le fait singulier qui nous permet de juger quelle réaction provoqua chez ceux qui étaient de l'autre parti le premier acte de ce grand drame où devaient s'affronter l'Orient et l'Occident. C'est la croisade vue par un témoin de Byzance.

Sachons gré au R. P. Leib de nous avoir enfin donné une édition critique, munie d'une élégante traduction française, de cet ouvrage d'Anne Comnène, qui est un des joyaux de la littérature byzantine. Sans doute, c'est le tome III consacré en majeure partie à l'histoire de la croisade, qu'attend le lecteur de la *Revue*. Ayant eu en main les épreuves de ce tome III, je puis laisser espérer qu'avant peu nous aurons en entier cet ouvrage où l'auteur, dans une série d'instantanés saisissants, a comme fixé pour nous le mouvement d'un règne particulièrement mouvementé.

Alphonse Dain.

Jacques LEVRON. *Les Inventaires, répertoires et catalogues des Archives de Maine-et-Loire.* — Angers, 1943. In-8° de 40 pages.

C'est une réédition très amplifiée des pages concernant le Maine-et-Loire qui ont paru dans l'*État des inventaires* publié pour tous les départements par les soins de la direction des Archives de France en 1938. Aux indications concernant les instruments divers de recherche en ont été ajoutées d'autres qui se rapportent à la composition des fonds et à l'œuvre des quatre archivistes qui se sont succédé dans le dépôt depuis Paul Marchegay en 1840 jusqu'à l'auteur de la brochure.

H. W.

Nicolas CABASILAS. *Explication de la divine liturgie* (Sources chrétiennes, n° 4). Introduction et traduction de S. SALAVILLE. — Paris, éditions du Cerf, et Lyon, éditions de l'Abeille, 1943. In-8° de 309 pages.

La collection « Sources chrétiennes », brillamment inaugurée par le R. P. Daniélou (voir *Revue*, t. XXIX (1943), p. 333), paraît à un rythme aussi rapide que le permettent les circonstances. Le R. P. Salaville, assomptionniste, y publie un traité fort peu connu chez nous, mais très important pour l'histoire du dogme et de la spiritualité, ainsi que pour la connaissance de la liturgie byzantine : en effet Nicolas Cabasilas, laïque érudit du XIV^e^ siècle, expose dans cet ouvrage tous les détails de la messe, telle qu'on la célébrait de son temps à Thessalonique et Constantinople, avec des commentaires circonstanciés sur la signification ou le symbolisme de chaque rite. Ce traité intéresse quelque peu l'Église de France, car au XVII^e^ siècle le grand Arnauld, le P. Anselme Paris et Bossuet l'ont cité et s'en sont inspiré dans leurs argumentations contre les protestants touchant la doctrine eucharistique.

Jean-Remy PALANQUE.

ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE

J.-R. PALANQUE. *Les Évêchés de Narbonnaise Première à l'époque romaine* (Extrait des *Annales de l'Université de Montpellier et du Languedoc méditerranéen-Roussillon,* 1943, p. 177-186).

La Narbonnaise Première est la partie occidentale de l'ancienne Province, détachée, à la fin du III^e^ siècle, des pays entre Rhône et Alpes, qui formèrent alors la province de Viennoise. Elle comprenait, avec la cité de Narbonne, qui en était la capitale, celles de Nîmes, Lodève, Béziers et Toulouse. M. Palanque s'est donné pour objet, dans ce bref, mais substantiel article, de résumer ce que nous pouvons aujourd'hui considérer comme certain sur l'histoire du christianisme dans cette province romaine. Contre G. de Manteyer, qui reléguait parmi les légendes tout ce qui s'y présente comme antérieur au IV^e^ siècle, J.-R. Palanque estime, sans pour cela regarder comme historique la donnée de Grégoire de

Tours sur l'envoi en Gaule, sous l'empereur Dèce, de sept missionnaires romains, dont Paul à Narbonne et Saturnin à Toulouse, que la *Passio Saturnini* est un document de bon aloi et qu'il y a lieu d'attribuer comme date d'origine aux deux évêchés de Toulouse et de Narbonne, la fondation de celui-ci n'ayant guère pu suivre celle de celui-là, la première moitié du IIIe siècle. Mais il ajoute avec fermeté que, pour ce IIIe siècle, il faut nous résigner à n'avoir aucune lumière. Toutes les traditions hagiographiques qui prétendent nous en apporter sont tardives et par là même suspectes.

Le silence sur les chrétientés de Narbonnaise occidentale se dissipe au milieu du IVe siècle, à l'occasion du concile de Béziers, en 356, dont la tenue, à elle seule, implique que ce siège épiscopal existait déjà, et vraisemblablement depuis un certain temps. Ce concile vit la capitulation, autant par ignorance peut-être que par faiblesse, de la majorité de l'épiscopat gaulois devant les volontés arianisantes de Constance II. Hilaire de Poitiers et Rhodanius de Toulouse seuls y restèrent fidèles à la communion d'Athanase et à l'orthodoxie nicéenne. Les évêchés de Nîmes et de Lodève n'apparaissent qu'à la fin de la crise arienne, le premier avant 396, puisqu'il s'y tint à cette date un concile, le second avant 422. Le concile de Nîmes avait été convoqué pour porter remède au schisme félicien, issu de l'affaire priscillianiste. Nous ne savons quels étaient les sièges de ses vingt et un participants : M. Palanque n'a pu émettre sur ce point que des conjectures, qu'il reconnaît bien pour telles.

Plus complète est notre connaissance de l'organisation métropolitaine, qui commence à se manifester à cette époque. L'autorité supérieure du pontife du chef-lieu provincial, Narbonne, ne fut contestée de personne après sa première reconnaissance. Mais il lui fallut ensuite s'incliner devant celle de Patrocle d'Arles, qui s'était fait conférer par le pape Zosime une primatie extraordinaire sur les deux Narbonnaise et la Viennoise. Après quoi le titre même de métropolitain fut retiré par le pape à l'évêque Hermès en sanction de la faute disciplinaire qu'il avait commise en acceptant son transfert du siège de Béziers à celui de Narbonne. Presque aussitôt après, la Narbonnaise tombait aux mains des Wisigoths; les temps romains étaient finis. La province ecclésiastique de Narbonne ne tarda pas à se disloquer, son territoire ayant été partagé entre les Wisigoths et les Francs dès le début du VIe siècle.

Dans un cadre politique nouveau, la province ecclésiastique change alors d'aspect. C'est une autre époque qui commence. De celle qui finit vers ce moment, M. Palanque a résumé tout l'essentiel d'une façon à la fois sûre, sobre et claire, qui fait de ce court travail un excellent exposé, dont tous ceux qui auront l'occasion de le lire feront leur profit.

J. Zeiller.

QUESTIONS DOCTRINALES

R. P. Adalbert Hamman, O. F. M. *La Doctrine de l'Église et de l'État chez Occam. Étude sur le « Breviloquium »* (Études de science religieuse, I). — Paris, Éditions franciscaines, 1942. In-8° de XII-208 pages, 55 francs.

Guillaume d'Occam a beaucoup écrit sur l'Église. Le *Breviloquium* est le plus court de ses traités sur ce sujet. Vouloir analyser sa doctrine d'après cet opuscule est donc une gageure; pourtant, étant donné qu'il est très difficile de discerner sa pensée à travers ses œuvres si vastes et où la polémique occupe tant de place, l'essai de synthèse provisoire tenté par le P. Hamman se justifie. Dès le début du livre, l'auteur s'efforce de réhabiliter son illustre confrère; non sans raison, il réagit contre la mauvaise réputation qu'on a faite à Occam. Il retrace d'abord l'histoire du conflit qui éclata sous Jean XXII entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel et il évoque la part qu'y prit Occam; puis, en suivant l'ordre des chapitres, et en s'aidant de l'introduction pénétrante dont l'abbé L. Baudry fait précéder l'édition du *Breviloquium*, il résume la pensée d'Occam. Il dégage les aspects originaux de son ecclésiologie : insistance sur la « liberté évangélique », sur le « bien commun », sur le droit naturel de l'État. Cette théologie, en somme traditionnelle, est entachée par une tendance polémique qui enlève à l'exposé d'Occam la mesure et l'objectivité; par son recours constant et peut-être excessif à la Bible, au détriment des textes pontificaux, Occam semble se rapprocher de ceux des Spirituels qui entretinrent l'opposition au Saint-Siège. Plus critique que constructif, Occam, qui fut un philosophe et un théologien profond, n'a pas donné ici toute sa mesure, et son *De principiis theologiae*, édité par l'abbé Baudry, éclairerait utilement plusieurs des thèses soutenues ici. Du moins son *Breviloquium*, œuvre de transition, laisse-t-il entrevoir sa personnalité; l'étude que lui a consacrée le P. Hamman prend sa place parmi les contributions consciencieuses grâce auxquelles se construit l'histoire.

Dom Jean Leclercq.

Chanoine Mahieu. *Jansénisme et antijansénisme dans les diocèses d'Arras et de Cambrai*, avec une *Introduction générale sur le Jansénisme dans les diocèses du nord de la France*. — Lille, 9 août 1944. In-8° de 142 pages. Prix : 50 francs.

M. le chanoine Mahieu étudie dans le présent travail les anciens diocèses d'Arras et de Cambrai au point de vue de la diffusion du jansénisme et de la réaction qui fit reculer ou disparaître celui-ci depuis la fin du XVII[e] siècle jusqu'à la Révolution française.

Dans des articles particuliers, parus en plusieurs revues, il avait étudié ces mouvements de doctrines et les incidents qui les accompagnaient dans les anciens diocèses de Boulogne, de Saint-Omer

et de Tournai, comme aussi dans le milieu universitaire et parlementaire de Douai[1]. Une introduction générale qui paraît dans le présent volume assemble les données principales de ces diverses études, tant pour dégager les caractéristiques principales de chaque diocèse que pour montrer leurs rapports et leur insertion dans l'histoire générale.

Les diocèses du Nord, qu'ils aient été rattachés plus ou moins tôt à la France, avaient comme traits communs de goûter fort peu la dogmatique et la morale jansénistes et d'avoir envers le Saint-Siège un respect, une soumission fort éloignés du gallicanisme. De là, les réactions très vives, parfois trop vives dont furent l'objet de la part du peuple, en ces contrées, les tenants des doctrines nouvelles. Il y eut, dans la région lilloise surtout, des violences, au moment des funérailles de jansénistes morts impénitents; un peu partout, les curés jansénistes furent molestés par leurs ouailles, rarement appuyés par elles (sauf parfois dans le Boulonnais), les évêques même ne furent pas épargnés. Contre l'évêque d'Arras, M. de Sève, il y eut des pamphlets satiriques que le Parlement de Douai dut punir. Quant à l'évêque de Boulogne, il ne dut qu'à la rapidité de sa fuite de n'être pas lapidé par les gens de Quernes, aux environs d'Aire-sur-la-Lys. Pour n'être pas confirmés par lui, ses diocésains s'en allaient en bande demander ce sacrement à l'évêque d'Amiens.

L'Université de Douai s'épurait comme périodiquement pour n'être pas infectée par l'erreur et le pape dominicain Benoît XIII blâma même une de ses censures comme étant trop antimoliniste. Le Parlement de Douai, sans être inféodé à la Compagnie de Jésus, témoignait cependant d'une véritable indépendance vis-à-vis du Parlement de Paris, ainsi d'ailleurs que ceux de Dijon, de Besançon et de Grenoble.

Si le jansénisme eut quelque diffusion dans le nord de la France, ce fut à raison du voisinage des Pays-Bas autrichiens où l'influence de Baïus n'était pas éteinte et où s'étaient réfugiés Arnauld et Quesnel. Ce fut aussi par suite des tendances austères de certains évêques qui les fit parfois verser dans le rigorisme et que leur formation augustinienne rapprochait de Port-Royal; Gilbert de Choiseul à Tournai, Pierre de Langle à Boulogne, François de Valbelle à Saint-Omer, de Sève de Rochechouart à Arras. Les deux premiers surtout eurent influence sur le clergé formé selon

1. Voici les titres et les références de ces articles :
Le Jansénisme au diocèse de Tournai au XVIII^e siècle, principalement dans la région lilloise (dans les *Facultés catholiques de Lille*, 1938, p. 193, 208, 237, 244).
L'Université, le Parlement et la ville de Douai au XVIII^e siècle, pendant les querelles jansénistes (dans la *Revue du Nord*, 1943, p. 263-292).
Jansénisme et antijansénisme au diocèse de Boulogne-sur-Mer (dans les *Mélanges de science religieuse*, Lille, 1944, p. 281-318).
L'Orientation doctrinale des évêques de Saint-Omer (1677-1796) (dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, fasc. 310, p. 481-515).

leurs idées dans leur séminaire. Leur action fut contredite par leurs successeurs, et ceci de façon continue, sauf à Saint-Omer, où la fin du XVIII[e] siècle voit une recrudescence du rigorisme janséniste.

Le diocèse de Cambrai avait joui, quant à lui, d'une unité parfaite de gouvernement, et dans le sens des doctrines romaines. On sait le grand nombre de mandements et d'instructions pastorales dirigés par Fénelon contre le jansénisme. Le cardinal de la Trémoille (1718-1720) avait contribué, comme ambassadeur, à obtenir du pape la bulle *Unigenitus;* le cardinal Dubois (1720-1723), comme ministre, avait réussi à la faire admettre en France par bon nombre d'évêques restés jusque-là défiants. M. de Saint-Albin (1723-1764) avait bataillé pour elle à Lyon avant d'être nommé à Cambrai. Il le fit encore, une fois installé sur ce siège, au moins dans la partie autrichienne de son diocèse. Très attaché aux Jésuites, il défendit plusieurs de leurs idées, en même temps que la bulle et l'autorité pontificale dans sa fameuse instruction pastorale de 1734 sur l'obligation de rapporter tous nos actes à Dieu par le motif de la charité, instruction qui provoqua des interventions du pape et du roi et qui les mit l'un et l'autre en conflit avec le Parlement de Paris.

La partie française du diocèse de Cambrai restait paisible. L'influence de Fénelon y avait été décisive. M. Mahieu montre d'ailleurs que ses rapports pessimistes au P. Le Tellier et à Clément XI sur la puissance du jansénisme en ces régions étaient exagérés et qu'au surplus il avait eu les mains moins liées qu'il ne le disait pour exercer sur son clergé une action personnelle au point de vue doctrinal.

Le diocèse d'Arras ne fut pas gouverné de façon aussi uniforme. Le long épiscopat de M. de Sève (1670-1724) y avait développé certaines tendances jansénistes qui durent être combattues par ses successeurs, M. Baglion de la Salle (1726-1752) et M. de Bonneguise (1752-1769). La figure de M. de Sève a été travestie. Lors de l'apparition de la bulle, il était resté dans la neutralité; on le traita parfois comme s'il en avait appelé, à l'exemple de l'évêque de Boulogne et du cardinal de Noailles. Quand il accepta le *Corps de doctrine,* certains persistèrent à le donner comme rebelle au pape. D'autre part, ce même acte d'acceptation lui valait une lettre de remontrances d'une fraction janséniste de son clergé; il était obligé de faire agir son officialité contre ces prêtres insubordonnés. Censeur de la morale large, il eut son temps de faveur sous Innocent XI et son action ne fut pas inutile. D'ordinaire, son indépendance le tint quelque peu en marge du roi, et pendant quelques années du pape. Très personnel, et cependant très sensible aux influences, il était capable, sous le coup d'attaques injustes, de s'enfoncer à l'excès dans son propre sens et d'exagérer ses tendances. Et pourtant, son respect du Saint-Siège l'empêcha toujours d'être un appelant; s'il ne trouva pas dès l'apparition de la bulle *Unigenitus* la voie moyenne de la vérité, il alla bientôt en

s'en rapprochant, tandis que d'autres s'en éloignaient. On peut croire qu'il se fût réjoui de la lettre *Demissas preces* de Benoît XIII parue quelques jours après sa mort.

Le diocèse d'Arras fut beaucoup moins troublé par la controverse janséniste que celui de Boulogne. Il devait cependant être pacifié. Ce fut l'œuvre de M. Baglion de la Salle, prélat habile et modéré, dans la note du cardinal de Fleury, qui l'avait fait nommer. Il remit les Jésuites en faveur et ceux-ci le firent bénéficier du zèle du P. Duplessis, un de leurs meilleurs missionnaires de ce temps, égal, sinon supérieur à Bridaine. En passant, M. Mahieu résume sa carrière qui le mena jusqu'en Normandie et en Lorraine. Le miracle du Calvaire d'Arras fit contrepoids dans l'opinion à ceux du diacre Pâris. Et le diocèse ne connut sous cet épiscopat que très peu de refus de sacrements et de sépulture. Le cas du chanoine Rivette, à Douai, fit sensation dans la France entière; mais il avait été réglé en dehors de l'évêque.

Une comparaison intéressante est celle des Catéchismes de M. de Sève et de ses deux successeurs.

L'étude que vient de publier M. Mahieu sur les deux diocèses d'Arras et de Cambrai offre cet avantage de dégager particulièrement le caractère juridique et théologique des débats ou des incidents soulevés par les *Réflexions morales* de Quesnel et la bulle *Unigenitus* qui condamna cet ouvrage. Celle qui concerne Boulogne était plus anecdotique, intéressante d'ailleurs parce qu'elle montre tout un diocèse bouleversé et parce que les prélats antijansénistes n'ont pas eu la main moins vigoureuse que M. de Langle. Ces travaux précis et documentés montrent de plus près pourquoi la Constitution pontificale souffrit des résistances, quelles étaient les idées en cause, pourquoi et comment le Parlement de Paris luttait contre le roi et ses ministres eux-mêmes pour empêcher la diffusion de certaines thèses.

On ne comprend bien certains incidents de l'histoire ecclésiastique que si l'on pénètre les questions théologiques qui s'agitaient alors. M. Mahieu les expose avec toute la clarté souhaitable sans omettre, pour cela, il s'en faut, les récits proprement dits.

J. Leflon.

CONCORDATS

Paul Ourliac. *Le Concordat de 1472. Étude sur les rapports de Louis XI et de Sixte IV* (Extrait de la *Revue hist. de droit*, 4e série, tomes XIX et XX). — Paris, librairie du Recueil Sirey, 1944. In-8° de 87 pages.

M. Paul Ourliac, après une excellente préparation par ses travaux d'approche antérieurs, vient de publier une étude très solidement documentée sur le concordat de 1472, qui a été jusqu'à présent assez minimisé. M. Ourliac en fait, si l'on peut dire, la réhabilitation, c'est-à-dire qu'il démontre, pièces en mains, qu'il

a été appliqué réellement pendant la coïncidence des règnes de Louis XI (1461-1483) et de Sixte IV (1471-1484). Application dont la ligne générale est bien visible, malgré des éclipses dues à des contingences passagères de la politique.

M. Ourliac ne semble pas, du reste, y voir un bienfait. Pour lui, ce fut une cause de trouble profond dans l'Église de France par le grand nombre des litiges en matière de collations de bénéfices, et aussi par ses répercussions morales sur le recrutement du clergé : tempérament bourgeois des chanoines, avilissement des clercs inférieurs, surtout des curés, asservissement politique des évêques. La part du concordat dans tous ces maux n'est-elle pas ainsi exagérée ? Toujours est-il que, plus tard, avec le concordat de 1516, les litiges en matière de bénéfices cesseront presque instantanément.

On trouve dans le travail de M. Ourliac, à la page 23, une statistique très suggestive, d'après le *Liber camerae*, des revenus de tous les bénéfices consistoriaux français en 1471. On y voit par exemple que le plus riche bénéfice du royaume est l'archevêché de Rouen; la plus riche abbaye est Cluny.

Au total, le concordat de 1472 a été vraiment la mise en train des régimes concordataires qui devaient être jusqu'en 1905 la norme des rapports entre l'Église et l'État français.

J. Salvini.

R. P. Mouly. *Le Concordat en Lozère-Ardèche, 1801-1805.* — Mende, Pauc, 1942. In-8° de 264 pages.

C'est toujours une bonne fortune pour l'histoire générale que la publication de travaux consacrés à l'application du Concordat dans un diocèse, car l'histoire générale ne pourra, pour cette période, fournir de synthèse définitive, tant que nous ne posséderons pas, pour chaque département, les études locales qu'elle exige. Aussi ne peut-on que féliciter le R. P. Mouly du travail qu'il nous apporte sur *le Concordat en Lozère-Ardèche.* On y trouve, avec une note originale due au caractère de cette région et aux personnages mêlés à la restauration du culte, l'évêque, Mgr de Chabot, ses vicaires généraux, le P. Coudrin et le sulpicien Vernet, les évêques constitutionnels Savine et Nogaret, les préfets Flourens et Robert, tous les problèmes que posait la restauration religieuse, recrutement du clergé, fondation de séminaires, réconciliation des constitutionnels, nominations ecclésiastiques, œuvres d'enseignement, délits de culte, processions, confréries, églises, presbytères, situation matérielle du clergé, etc. On y trouve aussi le récit des oppositions habituelles qui s'élèvent entre les autorités civiles, imbues d'esprit césaro-papiste et gallican, et l'évêque, Mgr de Chabot qui, tout en rendant à César ce qui est à César, veut rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Ces oppositions aboutissent en 1805 à la démission du prélat, qui refuse de se séparer de son vicaire général et conseiller, le P. Coudrin, trop intransi-

geant aux yeux du gouvernement. Les détails ne manquent pas, souvent suggestifs et curieux, tels ceux que donne l'auteur sur la restauration des séminaires avant le Concordat, sur la mort et les funérailles civiles de l'évêque constitutionnel Nogaret. Le P. Mouly nous fournit aussi des statistiques, la statistique des confréries de pénitents dans l'Ardèche, la statistique des ordinations de 1802 à 1805, des états de nominations pour l'Ardèche (ceux de la Lozère manquent), une liste des prêtres de l'Ardèche réhabilités par Mgr d'Aviau. Mais peut-être eût-on préféré, qu'au lieu de reproduire simplement ces états et ces listes, l'auteur, en les analysant, nous donnât, au début de son ouvrage, un tableau général du diocèse, avec les forces respectives des deux clergés et de leurs obédiences, et qu'il essayât de dégager la politique de l'évêque dans la répartition des paroisses entre assermentés et insermentés, en signalant les personnalités de chaque parti et le sort qui leur fut réservé ? Il est vrai que dans la plupart des diocèses ce tableau n'est point facile à dégager et encore moins les statistiques qu'il suppose, étant donné le caractère assez mouvant de la situation. Peut-être aussi estimera-t-on que le rôle d'une personnalité aussi déconcertante que celle de Savine et ses tentatives pour maintenir son autorité, devaient prendre plus de relief ? Il n'en reste pas moins que cet ouvrage, sérieux et documenté, apporte à l'histoire religieuse du Consulat et de l'Empire une contribution appréciable et que les historiens de cette époque l'utiliseront avec intérêt et profit.

J. Leflon.

BIOGRAPHIES

Abbé Ch. de Croocq. *Un saint de la Flandre française. Saint Winoc, abbé de Wormhout, patron de Bergues (vers 640-717).* — Lille, extrait du tome XLIV des *Annales du Comité flamand de Flandre*, 1944. In-8°, 191 pages.

M. l'abbé de Croocq a voulu faire à la fois œuvre apologétique et historique et il a bien réussi son entreprise. Il faut rendre hommage à l'idée directrice de son travail : célébrer le saint patron de la ville et du collège de Bergues. Une telle monographie, qui peut servir d'exemple et de modèle, doit être encouragée, car, malgré les nombreux travaux déjà parus, il reste beaucoup à faire pour que nous ayons une collection assez complète des vies de nos saints de France.

Sur les origines bretonnes et la vie du saint, son passage près de saint Bertin et la fondation du monastère de Wormhout, l'auteur expose loyalement le peu qui est connu et la grande part des conjectures plausibles rapportées par des sources tardives. Il s'étend, appuyé sur une documentation sérieuse, sur ce qu'il appelle la vie posthume du saint et ses miracles; enfin un troisième livre est consacré aux manifestations du culte. Trente pages d'appendice, qui auraient pu former un quatrième livre, rassemblent sur-

tout les diverses œuvres artistiques dont saint Winoc a fourni le sujet et quelques pages signalent le culte de ce saint flamand à Plouhinec, paroisse du Finistère, région dont il était peut-être originaire.

G. LEPOINTE.

André DONNET. *Saint Bernard et les origines de l'hospice du Mont-Joux (Grand-Saint-Bernard)*. Lettre-préface de Mgr ADAM, prévôt du Grand-Saint-Bernard. — Saint-Maurice, Œuvre Saint-Augustin, 1942. In-8° de 169 pages.

Tout le monde sait que la tradition fait naître saint Bernard dans le voisinage immédiat d'Annecy et dans une famille dont l'histoire est intimement liée à celle de la Savoie. Mais peu de sujets sont aussi mal connus, car cette période du haut Moyen Age (x^e^ et xi^e^ s.) est particulièrement pauvre en documents dans notre région.

Après avoir étudié en introduction l'histoire du Mont-Joux pendant la période romaine et relevé l'existence d'un hospice carolingien à Bourg-Saint-Pierre, M. André Donnet, archiviste de l'État du Valais, aborde la question essentielle des vies manuscrites de saint Bernard, seules sources de notre information; il en énumère et en décrit une vingtaine, disséminées principalement en Savoie et en Italie du nord. L'auteur commence par une étude critique détaillée de l'œuvre du soi-disant Richard de la Valdisère, vie tardive, composée seulement au xv^e^ siècle, pleine d'erreurs, d'anachronismes et d'interpolations. Ce Richard, le premier qui fasse naître saint Bernard à Menthon, a été jusqu'à nos jours, malgré son peu d'autorité, la source principale des hagiographes. On ne s'en est jamais tenu aux Vies les plus anciennes des xii^e^ et xiii^e^ siècles qui sont muettes sur l'origine Menthon. Cette origine se heurte d'ailleurs à bien des difficultés; on peut s'étonner en particulier que la famille de Menthon ait attendu le milieu du xv^e^ siècle pour donner à nouveau ce nom de Bernard, nom qui apparaît dès lors à chaque génération; on peut s'étonner aussi qu'en Savoie aucune chapelle n'ait été consacrée à saint Bernard de Menthon avant le xvi^e^ siècle, bien que le culte de ce saint ait commencé immédiatement après sa mort. En se bornant aux Vies anciennes on était devant une page blanche qui s'offrait et qu'il était tentant de remplir; en un mot il s'agissait de donner un état-civil à ce saint qui n'en portait pas (p. 86). Une légende se serait donc formée au xv^e^ siècle, bientôt consacrée par une œuvre littéraire, le Mystère.

Ce livre ne modifiera probablement pas la tradition et, pour le plus grand nombre, le château de Menthon restera le berceau de saint Bernard. La chose n'a pas grande importance, car la légende est belle, et les bords du lac d'Annecy en sont dignes; cinq siècles écoulés et un Mystère l'ont d'ailleurs consacrée. Mais l'historien sera souvent tenté d'adopter les conclusions de M. Donnet.

Pierre DUPARC.

Albert Cherel. *Massillon.* — Paris, la Bonne Presse, 1944. In-16 de 196 pages, 30 francs.

Désiré Aubry. *Daniel Huet.* — Paris, la Bonne Presse, 1944. In-16 de 196 pages, 30 francs.

Ces deux élégantes brochures font partie d'une collection nouvelle intitulée « la Noble France » et placée sous la direction de Mgr Grente, de l'Académie française.

I. — M. Albert Cherel, qui avait déjà donné à la même collection un *Fénelon,* fort intéressant, nous y présente maintenant Massillon. Dans une Introduction de 25 pages, il dégage en termes heureux le caractère du personnage, nomme ses œuvres principales, apprécie sa doctrine et son talent d'écrivain. Le reste du volume est consacré à des extraits des œuvres de Massillon. Rien de plus agréable que ce genre de florilège. En peu d'espace on y trouve les pages les plus suggestives, les plus célèbres, celles en un mot qui méritent de rester. On ne lit plus guère les œuvres complètes de Massillon, mais on lira au contraire avec plaisir et aussi avec profit les morceaux réunis par le distingué professeur de l'Université de Bordeaux. Il était difficile, croyons-nous, de faire choix plus judicieux et plus nutritif. Une table située à la fin du volume donne les références de chaque extrait, en sorte qu'il sera toujours possible aux curieux et aux studieux de se reporter au contexte d'où ils sont tirés.

II. — Le soin de présenter le célèbre érudit que fut Daniel Huet, évêque d'Avranches, a été confié au chanoine Désiré Aubry, qui se trouvait là en pays de connaissance. Il a su tirer soit des *Mémoires* de son héros, soit du recueil publié après sa mort sous le titre *Huetiana,* soit de ses autres ouvrages, 220 morceaux soigneusement numérotés et pourvus de leurs références énumérées en appendice. Il y a là des choses pleines de substance, des jugements littéraires sur les auteurs classiques et sur les grands écrivains du XVII^e^ siècle, des pensées sur la civilisation ou sur la religion. Tout cela est empreint d'un vigoureux bon sens, marqué parfois d'un esprit non seulement pénétrant mais profond. La physionomie du bon évêque s'y présente sous le jour le plus sympathique et volontiers l'on se met à son école pour quelques heures.

L. Cristiani.

Georges Guitton, S. J. *Le Bienheureux Claude La Colombière, son milieu et son temps (1641-1682).* — Lyon, Emm. Vitte, 1943. In-8° de 720 pages. Prix : 100^f^ francs.

L'auteur, pour écrire ce volume, a profité de l'œuvre et des papiers du P. Charrier, remontant à 1894. Il a bénéficié aussi des travaux de l'érudition locale, et il a par suite rejeté certaines traditions légendaires, par exemple sur un Paray tout protestant sauf dix ou douze familles. Mais sa chronologie est parfois en défaut; on nous permettra de relever quelques méprises.

L'essentiel, dans cette courte vie, est de savoir comment le P. La Colombière a connu, pratiqué et propagé la dévotion au Sacré-Cœur. Et tout d'abord quelle était la situation de la sœur Alacoque à l'intérieur du monastère de Paray ? La supérieure, la Mère Saumaise, avait consulté sur elle, dès 1672, avant d'admettre la novice à la profession, des « personnes de mérite », dont le verdict, favorable, concordait avec l'avis des confesseurs. Résultat tout différent de celui auquel aboutit la Mère Greyfié en 1678, dans d'autres circonstances, avec des « personnes de doctrine ». Pour n'avoir pas distingué ces deux séries de consultations, le P. Guitton crée un imbroglio en transposant à l'année 1675 des faits de 1678 et 1679, et ceci à plusieurs reprises (p. 231, 236, 253). Il ne semble pas avoir compris l'opportunité de la conduite de la Mère Greyfié à l'égard de la sœur Alacoque. Le P. La Colombière assure cependant que c'était une supérieure des plus capables, avantagée du don inestimable du discernement des esprits (*Vie et œuvres de sainte Marguerite-Marie,* éd. 1920, t. III, p. 291).

Ce Père approuva la sœur Alacoque dès son second entretien avec elle, et elle commença de parler du Sacré-Cœur au troisième (p. 260). C'est ici surtout que la chronologie a besoin de précision. Sainte Marguerite-Marie écrit qu'elle découvrit au Père pour la première fois les trésors du Sacré-Cœur pendant l'octave de la Fête-Dieu (13-20 juin 1675), et non pendant le temps pascal comme le croit le P. Guitton. Ce premier entretien sur le Sacré-Cœur est tout différent de celui où elle rendit compte de la « grande révélation », la dernière, celle qui demande l'institution d'une fête, révélation qui n'eut lieu qu'en juin de l'année suivante.

L'erreur du P. Guitton sur ce point l'amène, comme les biographes précédents depuis Languet, à faire mettre en pratique la dévotion par le Père La Colombière dès le 21 juin 1675. D'où il conclut qu'il est « absolument vain de supposer que Claude [La Colombière] ait attendu plus de deux ans et demi, jusqu'à la fin de janvier 1677, pour acquiescer au désir de Jésus-Christ » (p. 269, note). « Plus de deux ans et demi » nous ferait remonter avant juin 1674. Le P. Guitton veut dire sans doute « un an et demi ». En réalité, entre juin 1676, date de la « grande révélation », et janvier 1677, le délai fut de six mois, ce qui est normal. Et la clé de l'énigme du silence du Père à Paray sur la dévotion au Sacré-Cœur est donnée par une phrase de sa Retraite de 1677. « Notre-Seigneur a fait entendre à une personne extrêmement familière avec Dieu que je lui résistais il y avait longtemps en une chose sur laquelle j'hésitais, à ce que je croyais par la crainte de n'agir pas prudemment » (p. 459). Ce que le P. Guitton interprète comme s'appliquant à l'utilisation de sa pension de prédicateur de la duchesse d'York. Or, sur ce point, le P. La Colombière ne pouvait hésiter ni résister depuis longtemps : à peine commençait-il de la percevoir, et il déclare lui-même que c'est pendant les deux ou trois premiers jours de sa retraite que ce doute l'a

troublé et a été résolu aussitôt. La résistance et l'hésitation prolongées ne peuvent avoir eu pour objet que la dévotion au Sacré-Cœur.

Le tableau tracé par le P. Guitton n'est donc pas exact, faute d'une chronologie précise, problème difficile, mais dont tous les éléments se trouvent épars dans les trois volumes de *Vie et œuvres de sainte Marguerite-Marie* publiés par Mgr Gauthey en 1915.

Pour la propagation de la dévotion, la Providence se servit de la *Retraite* écrite à Londres en janvier 1677 et imprimée en mars 1684. « Le monde pieux l'accueille d'enthousiasme », assure le P. Guitton, qui ajoute qu'on la lut à Paray en 1685. Or les lettres de la sainte n'y font aucune allusion à cette époque. Ce fait ne s'accorderait pas non plus avec les épreuves et persécutions qu'elle eut à subir après juin 1685 jusqu'en mai 1686. C'est seulement le 4 juillet 1686 qu'elle écrit : « Nous avons trouvé cette dévotion dans le livre de la Retraite du R. P. La Colombière. »

Dans l'ensemble, le P. Guitton a brossé un tableau pittoresque de l'époque; il nous a bien montré aussi les ascensions d'une âme d'élite choisie pour une mission spéciale. Quant aux erreurs qui faussent quelque peu les perspectives, elles n'ont pas grande importance. Dieu, sans doute, n'a pas besoin de nos mensonges, mais il n'a même pas besoin de la vérité; et à travers nos méprises il arrive à son but, qui est la sanctification des âmes. Le P. Guitton y contribue en nous montrant le travail de la grâce dans une vie de sacrifice, d'obéissance et de confiance en Dieu. Son livre réalise un progrès, et il ouvre la voie, espérons-le, à d'autres progrès.

J. Décréau.

Pierre de Crisenoy. *La Vénérable Placide Viel.* — Coutances, éditions Notre-Dame, 1943. In-8° de xv-350 pages, illustrations hors texte.

M. Pierre de Crisenoy, qui nous avait donné naguère la biographie de sainte Marie-Madeleine Postel[1], retrace, dans un nouveau volume, la vie de la religieuse qu'elle avait elle-même choisie pour lui succéder à la tête de la congrégation des Sœurs de la Miséricorde, la Vénérable Mère Placide Viel. Utilisant la biographie écrite jadis par M. le chanoine Canuet et les témoignages recueillis en vue du procès apostolique de la Mère Placide, il évoque, de façon très prenante, l'existence de cette « femme forte » qui, promue au poste suprême en pleine jeunesse, et malgré des oppositions tenaces, sut mener à bien la reconstruction de l'abbatiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte et développer la petite congrégation du temps de la fondatrice jusqu'à en faire un grand Ordre. Son récit des voyages de la Mère Placide et des visites qu'elle fit, à divers moments, aux grands personnages de l'époque (en particulier à la reine Marie-Amélie, au comte de Chambord et

1. Cf. *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XXIV (1938), p. 509-510.

au roi de Prusse) illustre, par des détails pittoresques, l'histoire d'une activité qui s'étend du règne de Louis-Philippe aux premières années de la Troisième République. Mais M. de Crisenoy insiste surtout, à juste titre, sur la spiritualité que la Vénérable avait héritée de sainte Marie-Madeleine Postel et qui, fondée sur la charité, sur la simplicité et sur une étonnante confiance en Dieu, la conduisit, à son tour, dans les voies de la sainteté.

R. LIMOUZIN-LAMOTHE.

Chanoine Albert MARCADÉ. *Un curé de Paris pendant la Terreur, Michel Malbeste (1754-1841).* — Paris, Procure générale du clergé, 1943. In-16, 48 pages, 3 planches hors texte, portrait.

Bref récit, d'après les archives de l'église Sainte-Élisabeth, de la vie d'un ancien curé de cette paroisse qui, étant encore vicaire à Saint-Paul, exerça clandestinement son ministère pendant la Terreur sous le costume d'un colporteur et, à l'époque du Directoire, sous l'uniforme d'un officier de la garde nationale. Arrêté en 1794, il ne dut la vie sauve qu'au 9 thermidor. L'auteur a su tirer un parti heureux des renseignements qu'il a recueillis sur le ministère de M. Malbeste à Sainte-Elisabeth pendant la période qui suit le Concordat. A cette biographie est jointe une rapide description de l'église Sainte-Élisabeth qui est devenue, depuis la destruction de l'église du Temple, l'église conventuelle de l'ordre de Malte.

R. LIMOUZIN-LAMOTHE.

Chanoine J. CONTRASTY. *L'Abbé Jean Lestrade, 1862-1944. Biographie et bibliographie.* — Tarbes, Imprimerie des orphelins-apprentis, 1944. In-8° de 38 pages, 2 planches, portraits. (Extrait de la *Revue historique de Toulouse*, 3e trimestre, 1944).

En 1924, ayant besoin de renseignements sur quelques évêques commingeois des XVIe et XVIIe siècles, je les demandai à un spécialiste déjà très réputé de l'histoire du Comminges, M. l'abbé Lestrade, curé de Gragnague, en l'archidiocèse de Toulouse. Je reçus presque aussitôt une longue lettre qui respirait tout entière la volonté et la joie d'aider le travail des autres; la copie de nombreuses notes personnelles, libéralement et généreusement communiquées au correspondant inconnu, accompagnait cette lettre, qui se terminait par une offre non moins généreuse de recherches spéciales sur l'un des points qui me préoccupaient. Au cours d'une carrière déjà longue, j'ai frappé à bien des portes : aucune ne s'ouvrit jamais aussi largement devant moi que celle du curé de Gragnague.

Dans la suite, la lecture des ouvrages de l'abbé Lestrade sur les huguenots dans les diocèses pyrénéens ou subpyrénéens et sur les États de Comminges, puis celle d'un assez grand nombre d'articles dispersés dans les revues du Sud-Ouest me révélèrent un historien d'une physionomie attachante, érudit infatigable, provincial insa-

tiablement curieux du passé de son terroir, serviteur fougueux de l'Église, qui voulait la servir par l'histoire et modérait, lorsqu'il le fallait, cette fougue naturelle pour mieux servir encore.

Je pressentais une noble vie de prêtre autour de ces travaux historiques marqués d'un tempérament généreux et d'une modestie évidente. M. le chanoine Contrasty, cet autre ecclésiastique toulousain et lui aussi historien riche d'œuvres, en consacrant à son ami défunt une belle biographie accompagnée non seulement d'une bibliographie complète et commentée, mais de quatre excellents portraits photographiques (M. Lestrade en 1903, en 1939, en 1941 et en 1943), a confirmé mon sentiment.

Il retrace, avec une objectivité que ne trouble pas la tristesse d'une amitié en deuil, la simple carrière de M. l'abbé Lestrade : l' « inlassable application à l'étude » qui mena le jeune Toulousain à la « science des docteurs », ses vicariats de Muret, puis de La Dalbade, et ses quarante années de ministère à Gragnague. Il évoque la genèse d'une vocation d'historien qui date de 1890, puis la collaboration à la Société archéologique de Toulouse, enfin les longs efforts laborieux d'un curé rural séparé des dépôts d'archives. Il apprend, aux lecteurs lointains des volumes de M. Lestrade, que ce travailleur, dont Mgr Baudrillart disait un jour : « Il faudrait que dans chaque diocèse de France il y eût un prêtre comme l'abbé Lestrade », fut bien tenu en son diocèse pour une sorte de « moine bénédictin », mais qu'il n'y reçut aucun des titres par lesquels il est fréquent que se trouvent récompensés les mérites et les services intellectuels de clercs diocésains.

Le catalogue des publications de M. Lestrade est édifiant. Rien dans le passé religieux de la région toulousaine ne lui était étranger. La fondation et la direction de la *Revue historique de Toulouse* par MM. Lestrade et Contrasty (1914) consacrèrent cette admirable érudition provinciale : M. Lestrade publia dans cette revue 82 articles développés, 84 notes et une trentaine de communications diverses.

En appendice, M. Contrasty a groupé un certain nombre de « témoignages » qui montrent en quelle estime M. Lestrade était tenu par ses innombrables correspondants. Deux lettres de M. l'abbé Victor Carrière, directeur de la *Revue d'histoire de l'Église de France,* sont reproduites *in extenso,* ayant été choisies parmi celles qui « réconfortèrent M. Lestrade à l'heure où ceux qui auraient dû soutenir ses efforts restèrent complètement indifférents ».

Henri Drouot.

HISTOIRE LOCALE

Henri Waquet. *Histoire de la Bretagne.* — Paris, Presses universitaires de France, 1943. In-12 de 127 pages.

On ne saurait mieux résumer ce que nous savons de l'histoire de Bretagne, dont M. Waquet, en d'autres études, a si bien illustré les chapitres intellectuels. Aucun pays n'a été plus profondément discipliné par son Église : d'abord par les moines gallois qui fondèrent les abbayes-évêchés; puis par le clergé national, séculier, incardiné de la Réforme noménoenne, dont l'autorité s'est maintenue pendant tout le Moyen Age; enfin par les missionnaires qui, sous l'Ancien Régime, ont renouvelé l'ardeur de la foi.

Grâce à ces cadres solides, les Bretons, naturellement soucieux de l'au-delà, ni raisonneurs ni cupides, ont en général respecté les enseignements, les personnes et les biens ecclésiastiques : l'anticléricalisme de leurs barons s'alliait, au XIII[e] siècle, à une piété fervente; les hérésies modernes ont à peine touché la péninsule; chez les populations de l'intérieur et de la côte, la religion revêt une allure grégaire, qui se traduit non seulement dans les pardons, mais jusque dans les arts, œuvre d'une foule anonyme.

Quand aurons-nous une histoire religieuse de cette nation fidèle ? Les sources abondent et l'auteur de l'opuscule que nous signalons s'est qualifié pour leur exploitation.

G. Le Bras.

B. et M. Berthet. *Histoire de Franche-Comté.* — Besançon, Imprimerie de l'Est, 1944. In-16 de 152 pages, 28 planches hors texte.

Ce petit livre, préfacé par M. G.-B. Duhem, archiviste en chef du Jura, est destiné « à tous les petits Comtois et spécialement à tous les petits Jurassiens, qui feront bien de le faire lire à leurs parents », parce que ces parents, « eux aussi, auront beaucoup à y apprendre ». C'est une histoire simple, mais suffisamment complète, des pays comtois dans leur ensemble, plus particulièrement de ceux qui forment le département actuel du Jura. Elle se compose de dix chapitres, divisés en paragraphes numérotés et pourvus de titres. Après chaque chapitre viennent un résumé d'abord, puis des lectures.

Le travail est consciencieux et réussi. J'y ai admiré les pages consacrées aux institutions ecclésiastiques et à la vie religieuse. On louera aussi les auteurs d'avoir accordé au Moyen Age un nombre de pages convenable.

L'illustration n'est pas, sans doute, aussi adaptée à de jeunes esprits que MM. Berthet l'auraient rêvé : ils ont dû, en effet, utiliser des clichés prêtés par de bienveillants auteurs d'ouvrages comtois. Cette illustration n'en est pas moins intéressante.

H. Drouot.

Émile-C. Léonard. *Histoire de la Normandie* (Que sais-je ? n° 127). — Paris, Presses universitaires de France, 1944. In-16 de 128 pages.

V.-L. Bourrilly et Raoul Busquet. *Histoire de la Provence* (même collection, n° 149). — Paris, Presses universitaires de France, 1944. In-16 de 128 pages.

Les directeurs de la collection de vulgarisation, inaugurée depuis l'armistice, qui vise à présenter « le point des connaissances actuelles », se sont adressés en général aux meilleurs connaisseurs : pour l'histoire des provinces françaises, auxquelles cinq volumes sont déjà consacrés, les auteurs ont été choisis parmi les professeurs et archivistes des régions étudiées, et c'est fort bien ainsi.

M. Léonard, qui a occupé plusieurs années la chaire d'Histoire de Normandie à la Faculté de Caen, n'est pas le premier à écrire pour le grand public une histoire de cette province : la célébration de son millénaire en 1911 avait suscité de nombreuses publications historiques, parmi lesquelles le livre d'Albert-Petit dans la collection « Les vieilles provinces de France » (Boivin, édit.). Il a su néanmoins faire œuvre originale et intéressante : dans une forme nécessairement condensée, comme il convient à la collection, mais toujours vivante et personnelle, il retrace toutes les époques du passé normand, de la préhistoire à nos jours. Très au courant de tous les problèmes historiques, il sait, avec prudence et compétence, faire la part de l'élément scandinave dans le peuplement du duché de Rollon, analyser les institutions féodales, dégager « la signification des Normands dans l'histoire médiévale ». Sa préoccupation dominante, qui fait l'unité de cet ouvrage, est de « montrer l'apparition, le développement, le maintien sous des aspects nouveaux de la *constante* normande », de faire comprendre la psychologie de cette province, « créée contre la géographie par la politique ». Nous relèverons aussi avec satisfaction que l'histoire religieuse tient une assez large place dans ce petit livre : les origines chrétiennes (p. 12-13), l'évangélisation des temps barbares (p. 15-16), l'Église médiévale (p. 50-53 et 69-70), la Réforme et les guerres de religion (p. 88-93), les affaires ecclésiastiques sous Louis XIV et Louis XV (p. 98-100 et 105), la crise révolutionnaire (p. 109), et même la vie spirituelle au XIX^e^ siècle (p. 122-123) sont l'objet d'exposés judicieux et bien informés où l'histoire du protestantisme n'est pas négligée.

L'histoire de Provence était jusqu'ici moins favorisée que celle d'autres provinces comme la Normandie : si d'excellents travaux y ont été consacrés, en particulier dans la monumentale *Encyclopédie des Bouches-du-Rhône*, on ne disposait pas encore d'un livre complet, maniable et rédigé avec critique. Félicitons-nous d'en posséder un désormais, même s'il se limite à une esquisse forcément rapide. Il est l'œuvre de deux collaborateurs particulièrement compétents : M. Bourrilly, doyen honoraire de la Fa-

culté des lettres d'Aix, a écrit les deux premières parties sur l'Antiquité et le Moyen Age; M. Busquet, archiviste honoraire des Bouches-du-Rhône, la troisième sur la Provence française depuis l'annexion du XV^e^ siècle jusqu'à la suppression de la province en 1790. Les pages sur l'Antiquité nous ont paru particulièrement réussies : tout un développement est consacré aux origines chrétiennes (p. 28-33), où tout est sobrement et judicieusement indiqué, des légendes apostoliques au mouvement lérinien. On regrettera d'autant plus que l'histoire religieuse soit un peu sacrifiée par la suite : pour le Moyen Age, presque toute la place est prise par les luttes politiques et les successions féodales, si compliquées et — il faut bien le dire — fastidieuses. Même à l'époque moderne, qui cependant a été proportionnellement beaucoup plus développée que les temps antérieurs, la vie spirituelle et les affaires ecclésiastiques n'ont guère retenu l'attention de l'auteur, qui se contente de quelques lignes sur les guerres de religion (p. 86) et le jansénisme (p. 114). Ces réserves ne doivent pas nous empêcher de rendre hommage aux mérites réels de cet opuscule qui intéressera et documentera tous les amateurs d'histoire provinciale.

Jean-Remy PALANQUE.

Chanoine Eugène SOL. *La Vie en Quercy des origines au XII^e^ siècle.* — Paris, Picard, 1941. In-8° de 300 pages.

Voici un nouvel ouvrage qui s'ajoute à la liste déjà longue des œuvres que M. le chanoine Sol a consacrées à l'étude historique, économique et sociale de son pays et qui constitue la première partie d'un travail dont le but « est de faire connaître l'état de nos campagnes à travers les siècles jusqu'à la fin de la Révolution française au point de vue de la production agricole et de l'essor que peut y prendre parfois telle ou telle partie de l'industrie » (p. 8).

Ce programme hautement intéressant et utile, un peu ambitieux, est-il bien rempli ? — Toujours est-il que M. Sol étudie en Quercy, tout d'abord des temps préhistoriques jusqu'au VIII^e^ siècle, puis sous l'empire carolingien et la féodalité jusqu'au XII^e^ siècle, la propriété et l'agriculture; et il analyse également la vie intellectuelle, morale et religieuse, l'état des personnes, clergé, noblesse, bourgeoisie et « peuple ». L'auteur nous fait donc parcourir un immense domaine où, mêlant folklore, histoire agraire et histoire générale, il témoigne d'une louable curiosité et d'une certaine ampleur d'information. Pourquoi faut-il qu'il ne se soucie pas toujours d'une plus grande sûreté dans son érudition ni de quelque rigueur dans son exposé et dans l'ordre qu'il suit ? Pourquoi ne nous indique-t-il pas de façon beaucoup plus précise ses sources ? Il en renvoie l'indication à la fin de l'ouvrage, mais cela ne facilite aucunement le contrôle et l'appréciation de celles de ses assertions qui sont les plus intéressantes. Nous regrettons enfin que M. Sol donne dans ce travers de bien des érudits locaux de

publier, à propos de chaque question, comme s'ils révélaient une nouveauté, un long résumé des positions déjà depuis beau temps établies et consacrées par tous les Manuels. Si on ôtait de cet ouvrage tout ce qui est compilation de traités généraux, — et compilation sans beaucoup de discrétion ni d'ordre, — on en réduirait aisément le volume des deux tiers.

Pierre TISSET.

René LOUIS et Charles PORÉE. *Le Domaine de Régennes et Appoigny. Histoire d'une seigneurie des évêques d'Auxerre du V^e^ siècle à la Révolution.* — Paris, Saffroy, 1939. In-8°, 324 pages.

Les méandres de l'Yonne à trois lieues d'Auxerre, vers le nord, sont tout pleins de résonances sacrées. Le terroir d'Appoigny qu'ils enserrent tire son nom d'un fidèle de la déesse-jument Epona; les parents de saint Germain y résidèrent et furent inhumés dans l'église; il confine au vaste cimetière gallo-romain d'Esbry. Germain l'avait légué à son siège, si l'on en croit les *Gesta*. La paroisse qui, dès le VI^e^ siècle, figure aux règlements diocésains, ne se laisse entrevoir dans les temps barbares qu'à l'occasion des troubles : invasion sarrasine, confiscations carolingiennes, chocs des armées. Elle devint lieu-fort en 1077, quand le comte-évêque Robert de Nevers bâtit un *oppidum* pour contenir les seigneurs sénonais et comme le chef-lieu d'une principauté épiscopale, qu'au début du siècle Hugues de Chalon avait solidement établie.

Au sud-est de cette primitive enceinte, la seigneurie de Régennes (dont le maître gallo-romain tirait son nom du culte des gués) occupe une boucle facile à défendre[1]. L'évêque Hugues de Noyers voulut dresser là une puissante forteresse, que, vers 1200, le comte de Champagne fit raser. Gui de Mello la releva magnifiquement et le roi Louis IX y fut trois fois son hôte. Sous le pontificat de Pierre de Mornay, conseiller de Philippe le Bel, les légistes en goûtèrent les commodités. Garnie d'artillerie, vers 1340, elle eut un rôle dramatique dans la guerre de Cent ans, changea plusieurs fois de mains et subit de grands dommages. Ses prisons reçurent en ce temps-là non seulement des otages, mais les clients de l'officialité. Centre d'opération des royalistes, dans le conflit entre Louis XI et Charles le Téméraire, elle succomba et fut détruite.

François I^er^ de Dinteville, ce pontife amateur de bon vin que Rabelais célèbre, l'ayant fait une seconde fois reconstruire, inaugura la vie de cour, qui devait resplendir sous son successeur François II, ancien ambassadeur à Rome. Occupé par les calvinistes, le 3 août 1569, le bastion fut incendié par les catholiques le 24 de ce mois. Cette fois encore, ce fut un humaniste, Jacques Amyot, qui ordonna la restauration. Mais le bon helléniste ne put

1. Le pertuis de Régennes fut l'occasion de nombreuses difficultés entre les mariniers et les évêques : déjà saint Bernard en fut arbitre et elles ne cessèrent qu'au XVIII^e^ siècle.

jouir des quatre chambres hautes qu'il s'était réservées : les Ligueurs l'en chassèrent. Réparé par François de Donadieu, entouré de beaux arbres et de roseraies par ses successeurs, le château renaissant demeura l'asile des lettres, sous Pierre de Broc, qui s'entoura de musiciens; André Colbert, amateur de tous les beaux-arts; et même au temps où l'austère Caylus y retrancha les jansénistes. M. de Condorcet, ancien cavalier, pur romain, devait les remplacer par de flambants orthodoxes. Sa retraite livra les aîtres à un prélat de grande allure, M. de Cicé, qui transforma les bâtiments et le parc, pour y mener une vie fastueuse dont le détail nous est bien connu. Pendant trois siècles, en somme, Régennes fut un des centres provinciaux de l'esprit.

Le 2 août 1791, Soufflot, procureur-syndic, achetait ce bien national dans des conditions louches. Bientôt, les bois tombèrent, les meubles furent dispersés. Ce fut enfin le tour des pierres.

Près de ce paysage tourmenté, l'agglomération d'Appoigny menait une existence plus paisible. Au début du XIII[e] siècle, les évêques y avaient fondé une maison-Dieu, puis une collégiale. En 1276, ils affranchirent les habitants (la charte est publiée aux Pièces justificatives). Mais la chronique locale est attristée de plus de nuages que d'orages : crises financières du chapitre, après la guerre de Cent ans, discordes sèches pendant la Réforme, différends entre curés et confréries, querelles au sujet des bancs. D'ordinaire, la tranquillité régnait dans la place : des pasteurs exacts, dont plusieurs furent lettrés et le dernier très populaire, régentaient le spirituel; le commerce des vins florissait (en témoigne un instructif état des dîmes, de 1788).

Dans ce bon ouvrage, enrichi de dessins et de plans, deux savants auteurs nous proposent l'histoire exemplaire d'un domaine épiscopal et d'une grande paroisse de campagne. La vie belliqueuse, mondaine et spirituelle des évêques d'Auxerre se déroule au milieu du décor des eaux et des futaies, et les vicissitudes d'un château nous révèlent la physionomie des seigneurs-évêques de l'Église de France, depuis l'an mil jusqu'à la Révolution.

Gabriel Le Bras.

R. Étienne-Bellivière. *Jacobins de village. Un bourg de Normandie pendant la Révolution.* — Rouen, Maugard, 1943. In-8°, 215 pages, 8 gravures.

Sous ce titre, *Jacobins de village,* M. Étienne-Bellivière nous donne une curieuse histoire de la Révolution dans le bourg normand d'Écouis, étude purement locale, mais qui ne manque pas d'intéresser l'histoire générale, car, l'auteur le note lui-même fort justement : « Notre grande révolution, plus encore que de ses tragédies de premier plan, fut faite de la somme de vingt millions de péripéties individuelles. » Tout est charmant dans cet ouvrage: édition luxueuse illustrée de gravures artistiques, évocation vivante et parfois mélancolique d'un passé disparu, qualité du style;

comme fond de tableau, la vieille collégiale, jadis centre de la petite cité; sur la scène, une série de personnages pittoresquement présentés, le chanoine trésorier de Biville, le curé Bouteille, le sacristain Alan, le notaire Verdure, les médecins Le Clerc et Goulès, le greffier Gilles, le maître de poste Lefèvre, l'organiste Guérard, le maître de musique du chapitre Garçon, qui paraissent tous familiers à l'auteur. Sans l'appareil critique, sans les notes abondantes reportées à la fin, on serait même tenté de croire que ce livre relève plus de la littérature que de l'histoire ou du moins qu'il appartient à l'histoire romancée, tant l'érudition de M. Étienne-Bellivière se dissimule sous des dehors avenants. Mais un examen attentif permet de constater que le récit s'appuie constamment sur une documentation très solide, qu'il doit la précision, l'abondance, le concret de ses détails aux archives de l'Eure, et surtout aux archives municipales et paroissiales d'Écouis, sérieusement et abondamment citées. Peut-être trouvera-t-on que l'ouvrage ne répond pas exactement à son titre : *Jacobins de village* ? Sans doute, assistons-nous à la lutte qui oppose l'extrémiste Le Clerc et le chef des modérés Cauvin, à la rivalité, alors assez générale de deux sociétés populaires, celle des sans-culottes et celle des Girondins, au triomphe final des modérés qui, même avant Thermidor, finissent par l'emporter sur leurs adversaires. Sans doute, assistons-nous à la bataille qui se livre près de Brécourt entre l'armée des fédéralistes, commandés par Puisaye, et celle des conventionnels, commandés par Humbert, « bataille sans larmes », qui se borne à trois coups de canon, suivis de part et d'autre d'une déroute presque générale. Mais l'auteur, dans ses derniers chapitres, Vie et martyre d'un chanoine, Grandeur et décadence d'une collégiale, La lutte pour la vie, semble laisser de côté ses *Jacobins* pour aborder l'histoire religieuse du chapitre, de la paroisse et le laborieux problème des subsistances. Quel que soit l'intérêt de ces pages, l'unité du livre ne laisse pas d'en souffrir un peu. Le dernier chapitre : Palinodies, nous montre les bons révolutionnaires d'Écouis convertis, après 1815, au royalisme le plus fervent, après s'être ralliés à l'Empire, brûler dans un autodafé vengeur, les drapeaux et cocardes tricolores, les boutons à l'aigle, « hochets dégoûtants du despotisme affreux dont notre légitime souverain vient de nous délivrer », déclare le maire Fournier, célébrer « aux mânes du vertueux Louis XVI et de son auguste famille », un service expiatoire des plus solennels. L'auteur se donne même le malin plaisir de dénombrer les serments successifs prêtés par l'administration locale aux différents gouvernements qui se sont succédés; le notaire Cusinier, pour sa part, en compte dix ou douze. Mais cette constatation piquante n'inspire à M. Étienne-Bellivière que des observations indulgentes pour l'opportunisme de ses concitoyens normands. « Ils se soucient peu, écrit-il, des changements de régime; ils voient que leur bourg, au sortir de cette ère troublée, a besoin d'ordre, de travail, de restauration. Ils aiment leur

petite patrie et s'attellent à cette tâche... ! Qui donc, conclut-il, oserait accabler ces hommes qui, par un amour constant, restaurèrent la prospérité de leur pays natal et emportèrent dans leur tombe le regret de ceux qu'ils avaient guidés à travers tant d'orages ! »

J. LEFLON.

MISSIONS

Joseph MICHEL, C. S. Sp. *Histoire missionnaire du diocèse de Rennes.* Lettre-préface de S. Exc. Mgr MIGNEN. — Paris, Alsatia, 1939. In-8° de XVIII-275 pages, hors texte et dessins.

L'Union missionnaire du clergé de France avait proposé comme sujet de concours d'histoire, en 1937, « l'histoire missionnaire d'un diocèse, principalement au XIX^e^ siècle ». Le R. P. Joseph Michel, alors élève au scolasticat de Chevilly, fut le lauréat de ce concours, grâce à son *Histoire missionnaire du diocèse de Rennes.* C'est ce travail d'étudiant que le jeune missionnaire présente au public, sous forme d'un attrayant volume pourvu de cartes, de graphiques, de statistiques et d'un copieux index de 1 774 missionnaires rennais, classés par paroisses d'origine.

L'œil est tout de suite frappé par l'abondance et la précision des renseignements ainsi exposés avec méthode : comme des tableaux lumineux, ils éclairent la route du lecteur et lui permettent de comparer sous l'angle des aumônes et des vocations, et en fonction de chaque œuvre ou société missionnaire, la fertilité des différentes régions d'Ille-et-Vilaine. Et ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur que d'avoir réussi à dresser un inventaire de cette masse de noms et de chiffres qui concrétisent un aspect de la vitalité religieuse d'un diocèse de Bretagne, vraie pépinière de missionnaires.

Il a compilé ces matériaux pour tenter une œuvre d'histoire, œuvre complexe puisqu'elle est tributaire aussi bien des annales locales que des annales coloniales, non moins que de l'histoire intérieure de la France et de l'Église. L'histoire missionnaire d'un diocèse ne doit-elle pas nécessairement s'intégrer dans les cadres généraux de l'histoire nationale et religieuse ? A certaines pages, non exhaustives d'une aussi ample matière, sont esquissées des perspectives intéressantes à cet égard. Notons par exemple, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, la pénétration de l'idée missionnaire par les *Relations* des Jésuites, et, au XIX^e^ siècle, l'influence attribuée à Chateaubriand.

Souhaitons au R. P. Michel de pouvoir élargir son enquête et soyons-lui reconnaissants d'avoir ouvert la voie : peu de diocèses ont été l'objet d'une étude semblable à celle qu'il vient de consacrer, avec amour et fierté, à sa petite patrie. Puisse son exemple susciter des travaux qui permettront d'élever à la *Gallia missionnaria* un monument digne de la « geste » de nos missionnaires.

L. GUIZARD.

R. P. Janin, C. S. Sp. *Ouvriers missionnaires.* — Paris, les Œuvres françaises, 1944. In-12 de 296 pages, 50 francs.

Historien des « anciens diocèses coloniaux », auteur de plusieurs biographies missionnaires, le R. P. Janin, premier assistant général de la congrégation du Saint-Esprit, a puisé dans sa riche documentation et dans ses souvenirs personnels la matière d'un nouvel ouvrage, consacré cette fois aux Frères spiritains : *Ouvriers missionnaires.*

Un titre aussi laconique ne laisse pas souçonner l'intérêt doctrinal de ce livre : raison d'être des Frères, grandeur de leur vocation, aptitudes nécessaires, ni son caractère historique, que la *Revue* se doit de signaler.

L'histoire de l'institution elle-même, puis l'activité des Frères spiritains, sont mises en relief à travers les divers continents, depuis un siècle, notamment dans les « vieilles colonies françaises », en Afrique, en Amérique, voire en Europe où l'obéissance retient quelquefois les Frères missionnaires. Chantiers de constructions, cultures maraîchères, ateliers techniques, écoles professionnelles, œuvres sociales, il n'est guère de domaines dans lesquels ces humbles, mais précieux coopérateurs n'aient efficacement secondé les prêtres missionnaires et contribué ainsi, matériellement et moralement, à la séculaire action civilisatrice de la France et de l'Église.

L. Guizard.

J. Lavarenne. *Les origines de la Propagation de la foi.* — Parus dans *l'Union missionnaire du Clergé de France,* 19e année, t. VII, juillet 1943, p. 195-207.

On ne dira jamais assez le nombre d'initiatives promises à un grand avenir dont l'Église fut redevable au catholicisme français dans le premier tiers du XIXe siècle. Dans une page d'histoire minutieusement écrite, Mgr Lavarenne, président de la Propagation de la foi, retrace, documents d'archives à l'appui, les toutes premières origines de cette œuvre missionnaire. De cette reconstitution, il ressort que c'est bien Pauline Jaricot qui, en imaginant le plan de la collecte par dizainiers et dizainières du « sou par semaine » (1817), et en appliquant activement ce plan, d'abord seule, puis avec l'aide de Victor Girodon, fut la véritable fondatrice de la Propagation de la foi. Celle-ci fonctionna d'abord au profit des missions d'Extrême-Orient (1820), puis elle fut étendue à toutes les missions du monde lorsque le premier conseil de la Propagation de la foi en 1822, assuma purement et simplement l'œuvre déjà existante de Pauline Jaricot. A noter que tous les rôles actifs, en cette fondation, furent joués par des membres de la Congrégation de Lyon.

H.-M. Féret, O. P.

ART CHRÉTIEN

Louise LEFRANÇOIS-PILLION. *L'Art roman en France.* — Paris, Guy le Prat, s. d. In-4° de 116 pages, ill. de 41 lettres ornées et vignettes et de 132 planches.

Avec quel plaisir ne feuillette-t-on pas ce bel ouvrage luxueusement présenté ! Les photographies de Jean Roubier satisfont à la fois, — et c'est beaucoup dire, — les exigences de l'archéologue et celles de l'artiste. On était un peu las, avouons-le, de revoir toujours les mêmes clichés illustrer tant de livres qui commentent cependant d'une façon nouvelle l'histoire de l'architecture. C'est pourquoi l'on doit applaudir aux initiatives des éditeurs qui n'hésitent pas à faire les frais d'une « campagne » photographique pour l'illustration de nouveaux ouvrages : c'est la formule de l'avenir. On objectera que les monuments étant des immeubles par définition et par conséquent immuables, n'ont pas besoin d'être sans cesse photographiés lorsqu'ils ont déjà fait l'objet de bons clichés. Je ne suis pas de cet avis. Avez-vous jamais regardé, en pays de montagne, un pic connu, une aiguille fameuse de plusieurs points de vue différents ? Les lignes changent chaque fois. Le profil des arêtes n'est plus le même. A peine si vous reconnaissez sous un angle nouveau ce pic ou cette aiguille. Dans une certaine mesure, il en est de même pour les monuments. Si l'objectif ne peut transformer le monument, le coup d'œil du photographe et sa science des effets d'éclairage peuvent du moins en modifier l'aspect, et en même temps suggérer des impressions nouvelles.

Certaines « pleines pages » de Roubier illustrant *l'Art roman* de Mme Lefrançois-Pillion provoquent des impressions de ce genre : la Madeleine de Vézelay, dominant l'immense étendue de pays qui, du pied de cette autre « colline inspirée », s'élève peu à peu jusqu'aux horizons bleus du Morvan, la façade de Saint-Andoche de Saulieu mise en valeur par la fontaine et le vieux logis du premier plan, un vrai coin de vieille France, Saint-Nectaire découpant sur le ciel sa silhouette précieuse comme celle d'une grande châsse, le cloître de Moissac vibrant d'atmosphère et de lumière, la silhouette héroïque et légendaire des Saintes-Maries-de-la-Mer surgissant d'un fouillis d'humbles toits de vieilles tuiles cuites et recuites au soleil, d'une teinte que l'on devine hésitant entre un rose fané et un or pâle.

Parmi ces nombreuses planches signalons une erreur d'identification. La planche portant le n° 36 ne représente pas la cathédrale d'Autun, mais l'église de Paray-le-Monial.

Le texte n'est pas seulement, suivant l'expression trop modeste de l'auteur, une « brève et sommaire étude destinée surtout à éclairer le sens de belles images ». C'est une excellente mise au point à la portée du grand public, qui la lira agréablement, de ce qu'il faut savoir pour entreprendre ce voyage au pays des architectes et des sculpteurs romans auquel le lecteur est convié.

Les origines, les débuts de l'architecture romane, les écoles régionales d'architecture, la sculpture, la peinture murale et la mosaïque, les vitraux, la peinture des manuscrits, les ivoires, l'orfèvrerie, les émaux, telles sont les étapes de ce séduisant voyage que l'on peut exécuter facilement grâce à l'érudition dénuée de pédantisme de Mme Lefrançois-Pillion.

Jean VALLERY-RADOT.

Marcel AUBERT et Jean VERRIER. *L'Architecture française à l'époque gothique* (Collection de Précis d'histoire de l'art. L'architecture française des origines au XIXe siècle. II. L'époque gothique). — Paris, éditions d'Art et d'Histoire, 1943. In-8° de 120 pages, 86 figures et 48 plans hors texte.

Après *l'Architecture française des origines à la fin de l'époque romane*, dont nous avons rendu compte dans la *Revue*[1], M. Marcel Aubert et M. Jean Verrier publient maintenant *l'Architecture française à l'époque gothique*. Ainsi se trouve complété, et très heureusement, le triptyque consacré à l'histoire de l'architecture française, des origines au XIXe siècle, publié par les éditions d'Art et d'Histoire, puisque *l'Architecture française de la Renaissance à nos jours* par Louis Hautecœur a déjà paru[2].

Rien de plus clair et de plus méthodique que la division de ce petit volume, abondamment illustré, en sept chapitres au cours desquels le lecteur se familiarise d'abord avec les caractères généraux de l'architecture religieuse à l'époque gothique, avant d'aborder les différentes périodes de cette architecture : gothique primitif (milieu et deuxième moitié du XIIe siècle), gothique des XIIIe et XIVe siècles, gothique flamboyant; et les écoles gothiques, écoles d'Ile-de-France, de Normandie, de Champagne et Bourgogne, du Midi et de l'Anjou, auxquelles s'ajoute le gothique d'outre-mer, celui de l'Orient latin.

Les notions essentielles sur la sculpture et les vitraux à l'époque gothique ainsi que sur le mobilier fixe aux époques romane et gothique, complètent ces données sur nos églises. Les trois derniers chapitres passent successivement en revue l'architecture monastique ainsi que l'architecture civile et militaire aux époques romane et gothique.

Un grand nombre de dessins et de plans et un beau choix de photographies illustrent ce texte savant, nourri de faits et d'observations, et qui reste cependant d'une clarté exemplaire.

Si les auteurs ont eu pour but de présenter, dans un format commode et lumineusement exposé, l'état précis des connaissances actuelles sur les questions traitées, ils ont parfaitement réussi. Leur harmonieuse collaboration est riche de tout l'enseignement soigneusement tenu à jour que l'un dispense à l'École des chartes

1. Cf. tome XXIX (1943), p. 358-359.
2. Cf. tome XXIX (1943), p. 111-115.

depuis une vingtaine d'années, et de toute l'expérience que l'auteur a accumulée chaque jour au cours de sa fructueuse carrière d'inspecteur général des Monuments historiques.

Jean VALLERY-RADOT.

VARIÉTÉS

Juliette TURLAN. *La Commune et le corps de ville de Sens (1146-1789).* — Paris, Recueil Sirey, 1942. In-8° de 224 pages.

Cet ouvrage, présenté à la Faculté de droit de Paris comme thèse de doctorat, a été honoré d'une récompense par l'Académie des sciences morales et politiques. Sans doute, et Mlle Turlan en exprime le regret, son travail n'est pas aussi complet qu'elle l'aurait souhaité. Les difficultés actuelles ne lui ont pas permis d'insister sur les détails de l'administration municipale. Les résultats obtenus sont déjà appréciables. Le lecteur peut faire confiance à Mlle Turlan pour la suite qu'elle se propose de donner à ses recherches en étudiant de façon plus approfondie, dans un ouvrage à venir, l'importante question de l'assistance. On attendra aussi avec curiosité le résultat des recherches que Mlle Turlan se propose de poursuivre relativement au *Livre Moreau,* commencé en 1288, et dont la comparaison avec le *Livre des Métiers* d'Étienne Boileau serait sans aucun doute d'un intérêt très grand. Le travail que nous offre aujourd'hui Mlle Turlan mérite l'attention, pour la contribution qu'il apporte, non seulement à l'histoire particulière d'une ville justement fière d'un glorieux passé, mais à l'histoire générale des institutions.

Une petite querelle, au sujet de l'orthographe du mot *les,* employé en composition d'un nom de lieu à titre de préposition. En pareil cas, Mlle Turlan écrit *lès,* avec un accent grave. C'est ainsi que, page 197, note 2, elle fait mention de l'abbaye de Saint-Jean-lès-Sens. Les lecteurs de cette *Revue* n'ignorent pas qu'une telle graphie, quelque usitée qu'elle soit, n'en est pas moins incorrecte, et doit être rejetée de façon rigoureuse. Il n'est permis d'utiliser que la forme *lez* ou la forme *lés* avec un accent aigu, cette dernière étant plus spécialement d'église. M. l'abbé Carrière a attiré à plusieurs reprises l'attention sur ce point (cf. *R. H. E. F.,* t. XIX (1933), p. 154, et t. XXIX (1943), p. 117). Sa démonstration doit être considérée comme étant péremptoire.

E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR.

E. BEAU DE LOMÉNIE. *Les Responsabilités des dynasties bourgeoises.* Tome I (Collection « Perspectives »). — Paris, Denoël, 1943. In-8°, 331 pages. Prix : 55 francs.

Pour comprendre l'histoire de la France contemporaine, il faut, d'après M. Beau de Loménie, considérer autre chose que des manifestes et des programmes; il convient d'envisager les hom-

mes et les groupes. Il a parfaitement raison, et s'il ne va pas au fond des choses, en recherchant les motifs qui déterminent les hommes et rassemblent les groupes, il fournit cependant, sur certaines catégories de Français et qui ont joué un rôle important dans l'évolution du pays, des vues originales et des traits typiques.

Il s'agit de la grande bourgeoisie qui, s'affirmant à la fin du XVIII[e] siècle, a joué un rôle, — que l'auteur ne considère pas, — pendant la Révolution française, et a commencé de préciser ses méthodes et d'organiser son idéologie à partir de brumaire. Les hommes qui ont, en effet, participé au coup d'État de Bonaparte, ont su, sous le Consulat et l'Empire, utiliser le pouvoir au mieux de leurs intérêts égoïstes, exploiter le pays en même temps que le régime, au moyen de combinaisons variées, d'alliances politiques et familiales, de compromis moraux et de confusions intellectuelles qui constituent les caractéristiques quasi constantes d'un groupe social bien défini.

Le groupe, en effet, se caractérise par une merveilleuse capacité d'adaptation aux changements politiques et sociaux qui se sont succédés en France et dans lesquels il a, lui ou ses ayants cause, une part prépondérante. Et sans doute, peut-on trouver dans certaines appréciations de M. Beau de Loménie une résonance de pamphlet, qui apparente son livre à certaines publications récentes d'extrême gauche — je songe en particulier aux *Maîtres d'aujourd'hui* d'Aug. Hamon. — Sans doute y apparaît-il, surtout à propos des ultra de 1815 ou des légitimistes de l'Assemblée nationale de 1871, une sympathie trop unilatérale, mais sincère, et qui s'efforce de se justifier; la démonstration est en somme bien administrée de la volonté du groupe des brumairiens de se perpétuer dans des avantages acquis et dans ses procédés pour multiplier ceux-ci. Ainsi défilent, à peine modifiés dans la structure de leur caste et la contexture de leurs sentiments et de leurs idées, les libéraux de la monarchie censitaire, les bourgeois de la seconde République, les orléanistes et les affairistes du second Empire, — les naufrageurs, enfin, de la fusion, grâce auxquels la République s'est installée en tapinois et comme malgré elle, — et malgré eux.

Nous indiquons seulement ici les tendances d'un ouvrage extrêmement vivant et prenant, sans insister sur les caractéristiques propres des individus qui, aux diverses périodes de l'évolution, depuis brumaire jusqu'au 16 mai, ont élaboré, maintenu et accentué les thèses d'un égoïsme social, qui a fini par s'envelopper des voiles d'idéologies extérieurement variées, mais qui est resté constant dans ses efforts nocifs sur la communauté nationale. La table alphabétique qui clôt le volume est parfaitement suggestive à cet égard.

Reverrons-nous les noms de cette table dans le prochain ouvrage, — cela est probable, si la thèse de M. Beau de Loménie est vraie. Et c'est seulement quand nous aurons en main le second

volume de notre auteur, que nous pourrons apprécier dans toute son ampleur ladite thèse, — ou, si l'on veut, un réquisitoire dressé par un auteur bien informé, certes, mais à coup sûr passionné.

Georges BOURGIN.

Adrien DANSETTE. *Deuxième République et Second Empire* (Collection « Connaissance de l'histoire »). — Paris, A. Fayard, [1943]. In-8°, 344 pages. Prix : 28 francs.

M. Dansette a des qualités d'analyste aigu que des ouvrages déjà nombreux ont mises en valeur. On les retrouve dans les douze chapitres de cet ouvrage, qui, sans doute, n'a rien d'original quant aux éléments de base, qu'aucune recherche particulière d'archives n'a permis à l'auteur de renouveler, mais dont la disposition, la méthode, le type d'interprétation sont originaux. Au fond, M. Dansette s'efforce d'expliquer deux grandes faillites, — mais, après tout, l'histoire n'est-elle pas autre chose que l'enregistrement des successives faillites de l'humanité ? La première de ces faillites, c'est celle de la Seconde République, issue d'une révolution exclusivement parisienne, qui a surpris tout le monde. Les journées de juin, engendrées par la crise sociale, ont permis à la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte de s'installer, et cette présidence, c'est la République sans républicains. Ainsi passe-t-on nécessairement de celle-ci à la dictature, puis à l'Empire.

Quant à l'Empire, il s'affirme comme une réussite matérielle, et M. Dansette, dans un chapitre fortement étudié, montre les formes variées de l'interventionnisme d'État qui correspondait à la fin aux tendances personnelles de l'empereur et à celles des saint-simoniens de son entourage. Mais, par contre, un échec spirituel, — et ici, il faut entendre non seulement, comme le fait M. Dansette, la faible emprise qu'a eue le régime impérial sur les milieux intellectuels de France, mais aussi sa rupture avec les milieux catholiques. Par là, l'histoire du Second Empire se rattache à celle de la Seconde République, qui, avec la loi Falloux, a joué un rôle éminent dans la préparation des futures générations catholiques, et, d'autre part, elle trouve son explication totale dans la politique extérieure de Napoléon III. Celle-ci est faite, en effet, d'étonnantes contradictions intimes, et les échecs qu'elle accumule ruinent rapidement l'hégémonie française et préparent le drame de Sedan.

Il est regrettable que le type de la collection où a paru le livre de M. Dansette ne comporte aucune espèce de bibliographie : M. Dansette n'est pas responsable de cette carence. Ce que nous pourrons lui reprocher plus directement, c'est un certain manque d'équilibre entre divers développements : si la politique extérieure du Second Empire est suffisamment traitée, celle de la Seconde République est réduite à vraiment trop peu de chose. L'histoire des idées sociales est, d'autre part, trop fragmentée, et

l'on peut formuler un reproche analogue en ce qui touche l'évolution de la catholicité. Ces défauts, dus vraisemblablement au faible espace dont pouvait disposer l'auteur, sont toutefois compensés par la lucidité d'un esprit qui s'efforce de comprendre et d'expliquer des phénomènes complexes, — si suggestifs de surcroît[1].

Georges Bourgin.

J. Levron. *Les Saints du pays angevin.* — Paris, Arthaud, 1943. In-12, 139 pages, 24 illustrations hors texte.

« Ce livre n'est pas un ouvrage d'érudition. L'auteur s'est proposé seulement de faire revivre, par le récit et par l'image, la légende dorée de l'Anjou. » Après cet avertissement, le ton du livre et l'absence totale de références sont justifiés. Ce petit volume est agréablement écrit et très joliment illustré. Il plaira certainement au grand public.

Tour à tour défilent en quelques pages : saint Martin, que l'auteur annexe subtilement à l'Anjou, saint Florent, saint Maurille, saint Aubin, saint Lézin et saint Maimbœuf, sainte Emérance, saint Céneré, saint Maxenceul et, pour finir, des saints thaumaturges — un des chapitres les mieux venus.

Pour chacun, après avoir narré les grands faits de son existence, il indique les monuments, l'état actuel de son culte en Anjou et insiste spécialement sur les vestiges présentant un caractère artistique.

L'iconographie, qui sort avec bonheur des chemins battus, reproduit nombre d'œuvres d'art conservées dans les églises et musées d'Anjou. Une table des illustrations aurait utilement rempli une ou deux des pages blanches terminales.

Par souci de ne froisser personne, l'auteur n'a pas cru devoir parler des saints imaginaires. Il s'est contenté de reproduire une étonnante sainte Babille, patronne des mauvaises langues. Mais ceux qui voudront connaître, outre sainte Babille, saint Fort, sainte Ebauduche et saint Grimoire liront quelques pages amusantes du même auteur dans le tome XV des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers* (1940-1941).

M. Levron regrette discrètement que des saints modernes à la mode rejettent dans l'oubli les anciens. Nous craignons qu'il ne prêche dans le désert. Mais un ouvrage de vulgarisation se doit de défendre les bonnes causes dans un milieu plus dévot qu'érudit.

Henry de Morant.

1. Il n'est pas nécessaire de recenser à part *l'Explication de la IIe République*, publiée par M. Dansette dans le n° 1 de la curieuse collection « Hier et Demain » (1942) : il s'agit ici de pages que nous retrouvons dans l'ouvrage précité.

ÉCHOS ET LIVRES NOUVEAUX

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA FRANCE

Adhésions nouvelles.

M. Marcel Leglay [1 255], 104, rue de Vaugirard, Paris (VI[e]), présenté par M. Zeiller.

M. Paul Mazin [1 256], professeur agrégé d'histoire au lycée Hoche, 25, boulevard de la République, Versailles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Le Bras et Palanque.

M. Jacques Madaule [1 257], professeur agrégé d'histoire au lycée Michelet, 52, rue Baudin, Issy-les-Moulineaux (Seine), présenté par MM. Le Bras et Palanque.

M. Franck de Saint-Palais d'Aussac [1 258], prêtre de la Mission, docteur en théologie et en droit canon, 95, rue de Sèvres, Paris (VII[e]), présenté par M. Palanque.

Centre d'Études régionales du Pas-de-Calais [1 259], Préfecture du Pas-de-Calais, Archives départementales, Arras (Pas-de-Calais). — Directeur : J. Lestocquoy.

M. Étienne Diebold [1 260], professeur au grand séminaire d'Évreux, château de Cracouville, par Évreux (Eure), présenté par M. Le Bras.

Bibliothèque municipale d'Avranches [1 261], Hôtel de Ville, Avranches (Manche). — Bibliothécaire : M. Delaunay.

M. l'abbé Jean Lachat [1 262], place Littré, Avranches (Manche), présenté par M. Delaunay.

M. l'abbé Henri Maisonneuve [1 263], docteur en droit canonique, diplômé de l'École des hautes études, maître de conférences à l'Université catholique de Lille, 60, boulevard Vauban, Lille (Nord), présenté par MM. Drioux et Le Bras.

M. l'abbé Henri Platelle [1 264], licencié ès-lettres, 74, rue de Lille, à Valenciennes (Nord), présenté par M. Drioux.

M. l'abbé René Boyenval [1 265], curé d'Agny, par Archicourt (Pas-de-Calais), présenté comme membre fondateur par M. Carrière.

Le R. P. Pierre Fernessole [1 266], docteur ès-lettres, professeur d'histoire religieuse à l'Institut catholique de Paris, 5 *ter*, rue de la Légion d'Honneur, Saint-Denis (Seine), présenté par M. Carrière.

M. Jean Vinatier [1 267], à Veix, par Treignac (Corrèze), présenté par M. Trin.

M. l'abbé A. Fayoux [1 268], professeur à l'école Saint-Charles, à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), présenté par M. Lassailly.

M. André Arthus-Bertrand [1 269], 46, rue de Rennes, Paris (VI[e]), présenté par M. Zeiller.

M. l'abbé Jean Troadec [1 270], professeur d'histoire, collège Saint-François, à Lesneven (Finistère), présenté par MM. Kerbiriou et Bachelier.

M. l'abbé André Varangot [1 271], vicaire à la basilique de Notre-Dame des Victoires, 8, rue de la Banque, Paris (IIe), présenté par M. Le Bras.

Abbaye de Notre-Dame des Dombes [1 272], par Marlieux (Ain). — Bibliothécaire : R. P. Bruno.

M. Joseph Ruinaut [1 273], conservateur-adjoint à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, à Castandet, par Grenade-sur-Adour (Landes), présenté par M. de La Monneraye.

M. Charles Anel [1 274], professeur agrégé au lycée Buffon, 11, rue du Regard, Paris (VIe), présenté par M. Limouzin-Lamothe.

M. l'abbé E. Beleymet [1 275], maître de chapelle à la cathédrale Saint-Front, 12, rue du Plantier, Périgueux (Dordogne), présenté par M. Prieur.

M. l'abbé André Rousseau [1 276], vicaire à la cathédrale Saint-Front, 12, rue du Plantier, Périgueux (Dordogne), présenté par M. Prieur.

M. l'abbé Corentin Béchennec [1 277], vicaire à la cathédrale Saint-Front, 12, rue du Plantier, Périgueux (Dordogne), présenté par M. Prieur.

M. G. Gravereau [1 278], professeur de l'Enseignement libre (Histoire, géographie), 86, rue Botzaris, Paris (XIXe), présenté par M. Carrière.

Mlle Henriette Catuhe [1 279], agrégée des lettres, professeur au lycée Racine, 20, rue Gay-Lussac, Paris (Ve), présentée par M. Le Bras.

Mlle Madeleine Laurain [1 280], archiviste-paléographe, 52, avenue de Breteuil, Paris (VIIe), présentée par M. Le Bras.

M. Roger Bonnaud-Delamare [1 281], sous-préfet de Douai (Nord), présenté par M. Le Bras.

M. l'abbé Joseph Sécher [1 282], professeur d'histoire au collège Saint-Stanislas, 2, rue Saint-Stanislas, à Nantes (Loire-Inférieure), présenté par Mlle G. d'Haucourt.

R. P. André Duval, O. P. [1 283], professeur d'histoire et bibliothécaire du Saulchoir, le Saulchoir-Étiolles, par Soisy-sur-Seine (Seine-et-Oise), présenté par le R. P. Féret.

M. Hubert Dhumez [1 284], rue des Mûriers, à Mougins (Alpes-Maritimes), présenté par MM. Celier et Hildesheimer.

Bibliothèque municipale de Pontoise [1 285] (Bibliothèque Mallet), à Pontoise (Seine-et-Oise). — Conservateur : M. Gagneur.

M. R. Thouvenot [1 286], inspecteur des Antiquités du Maroc, 10, avenue de Fez, Rabat (Maroc), présenté par M. Zeiller.

M. Jean Jacquart [1 287], 7, rue Ferdinand-Duval, Paris (IVe), présenté par MM. Brochard et de La Monneraye.

M. le baron Jacques d'Avout [1 288], 8, rue des Carmes, Paris (Ve), présenté par M. Carrière.

M. Benoît Laurent [1 289], docteur en droit, 5, rue de la Comédie, à Saint-Étienne (Loire), présenté par M. Latreille.

M. Robert Bautier [1 290], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, 35, rue de Turenne, Paris (IIIe), présenté par Mlle Vielliard et M. Mahieu.

M. l'abbé Louis Blond [1 291], chapelain de la basilique Notre-Dame des Victoires, 2, rue La Feuillade, Paris (IIe), présenté par M. Mahieu.

M. l'abbé Charles Burgard [1 292], Institution Saint-Pierre-Fourier, rue des Bénédictins, Lunéville (Meurthe-et-Moselle), présenté par MM. Clamer et Marchal.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUIN 1945

Noltre Assemblée générale, réunie, comme de coutume, à l'Institut catholique de Paris, a été honorée de la présence de S. Exc. Monseigneur Roncalli, nonce apostolique. Au cours d'une conversation avec l'un des membres de notre Comité directeur, l'éminent prélat avait manifesté tout l'intérêt qu'il porte à la Société d'histoire ecclésiastique et le soin qu'il a pris de lire aussi bien les articles de la *Revue* que l'*Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*. Lui-même est un historien justement réputé de la Contre-Réforme en Italie.

Introduit par M. Gabriel Le Bras, notre président, c'est dans une salle bien garnie qu'il a fait son entrée, adressant un mot plein de délicatesse à chacun de ceux qui lui étaient présentés. Le Président avait à ses côtés M. Jacques Zeiller, membre de l'Institut, vice-président, MM. l'abbé Victor Carrière, secrétaire général, Léonce Celier, Jean de La Monneraye, Raymond Limouzin-Lamothe et François Olivier-Martin, du Conseil d'administration.

Étaient aussi présents : MM. le chanoine Bindel, Claude de Bonnault, l'abbé Brochard, Jean Carreyre, Mlle Henriette Catuhe, M. l'abbé Combaluzier, Mlle Marguerite Dubois, MM. Louis Fabre, Paul Fortier-Beaulieu, l'abbé Guizard, Jacques Hérissay, Charles Anel, l'abbé Jarry, l'abbé Lassailly, André Latreille, le chanoine Leflon, Marcel Leglay, Mlle Françoise Lehoux, MM. Gabriel Lepointe, Bernard Mahieu, René Rancœur, Mlle Juliette-Marie Turlan, M. Jean Vallery-Radot, Mlle Jeanne Vielliard et M. l'abbé Vielliard.

S'étaient excusés : S. Exc. Mgr Touzé, MM. Marcel Aubert, le chanoine Bardy, Mgr Bressolles, le chanoine Cristiani, Mlle Raymonde Foreville, MM. les abbés Guichard et Robert Leclercq, le chanoine Leroquais, M. Pierre Renouvin et Mgr Roserot de Melin.

M. Gabriel Le Bras ouvrit la séance en prononçant l'allocution suivante :

Allocution du Président.

La Société d'histoire ecclésiastique de la France et la guerre mondiale

Excellence, Mesdames, Messieurs,

« Notre compagnie, vouée à l'étude et à la méditation, aurait, dans un monde raisonnable, goûté la paix de Dieu. La guerre, si odieuse à tous les clercs que nous sommes par vocation scientifique, ne l'a pourtant point épargnée. Voici l'heure où nous pouvons entrevoir le bilan des offrandes et des sacrifices. Entrevoir seulement : car notre information est courte et fragmentaire. Elle nous permet d'esquisser, avec nos seules archives, un chapitre de la vie militante, souffrante et triomphante de notre pays, pendant six cruelles années. Les étrangers, et même les Français, pourraient évaluer la passion de la France après un coup d'œil attentif sur cette esquisse provisoire des épreuves subies par un petit groupe de cinq cents personnes que leur profession, leurs habitudes, leur âge même ne prédestinaient généralement point à affronter ni même à subir les risques de la bataille.

« Dès les premiers instants de l'occupation, plusieurs de nos confrè-

res se sont engagés dans la résistance à l'ennemi et leur cohorte n'a cessé de grandir. Le discours aux requis de Mgr VANSTEENBERGHE, évêque de Bayonne, les protestations de Mgr RUCH, évêque de Strasbourg, figureront, j'espère, dans nos anthologies patriotiques. La protection princière assurée par S. Ém. le cardinal TISSERANT aux persécutés, les généreuses interventions de S. Ém. le cardinal GERLIER, archevêque de Lyon, seront inscrites dans la grande tradition de notre épiscopat. Il me plairait de décrire les manœuvres de tel d'entre nous, professeur au Collège de France, ou les combats singuliers de notre Secrétaire général : ils m'en voudront déjà d'y avoir fait allusion.

« Beaucoup ont payé de leur liberté, quelques-uns de leur vie, le dévoûment au bien public. Les Allemands ont déporté S. Exc. Mgr PIGUET, évêque de Clermont; M. le chanoine SALVAT, majoral du Félibrige, professeur à l'Institut catholique de Toulouse; M. l'abbé LECLERC, professeur au Grand Séminaire de Metz; M. le comte CHANDON DE BRIAILLES, maire de Chaource; M. Robert SCHUMAN, député de la Moselle; M. LAPLATTE, juge à Coutances; M. GIRANDIER, de Laval.

« Motifs : toutes les variétés françaises du défi à l'occupant. Mgr Piguet cachait les clients de la Gestapo; le juge Laplatte rédigeait des jugements d'une insolence qui nous ravissait; cependant que M. Girandier, armé de puissants ciseaux, coupait les fils téléphoniques.

« Le traitement que les sbires ont infligé à leurs prisonniers eût fait rougir les Wisigoths. Ils ont férocement frappé l'évêque, affamé le félibre. Ils sont allés jusqu'aux extrêmes de l'inhumanité en tuant par degrés deux jeunes savants, l'abbé BOURGEOIS et le professeur Pierre DAUDET.

« M. l'abbé Robert BOURGEOIS, né en 1910, avait récemment terminé ses études à l'Institut catholique et à l'Université de Paris. Il enseignait le dogme et l'histoire au Grand Séminaire de Besançon. Docteur en théologie, licencié ès-lettres, diplômé d'hébreu et de syriaque, élève titulaire de l'École des hautes études et, ce qui vaut mieux que tous les parchemins, homme d'une culture et d'une curiosité immenses, il a publié entre 1938 et 1943 une série d'ouvrages et articles de haute valeur. Sa thèse de doctorat : *la Société chrétienne selon saint Bernard* est un remarquable essai d'analyse historique et doctrinale. A l'issue de la soutenance, où il m'avait fait l'honneur de me convier, je lui promis un compte rendu, qui sera tardivement publié. A peine entré dans l'arène, l'abbé Bourgeois devint un maître de l'histoire médiévale, particulièrement de l'histoire cistercienne en Franche-Comté. Mobilisé en 1939, lieutenant au 60e R. I., faisant fonctions de capitaine, il consigna ses mémoires dans un petit volume illustré, qui va bientôt paraître. En 1942-43, il prononça plusieurs conférences très érudites sur le passé religieux de sa région, à la Société d'émulation du Doubs et à l'Académie de Besançon, qui le reçut le 17 juin 1943. Il partageait ses heures entre la science, l'apostolat et la Résistance. Son influence était considérable sur la jeunesse, à laquelle il donnait, avec une merveilleuse ardeur sacerdotale, l'enseignement, la direction spirituelle, tous les loisirs de ses vacances. Il lui donnait mieux encore : l'exemple du risque au service de la Justice et de la Patrie. « Passer » les prisonniers, cacher les Juifs, informer le Deuxième Bureau : telles étaient ses œuvres de miséricorde. Le 6 octobre 1943, il était arrêté. Ignominieusement traité, déporté au tunnel de Dora, il subit le martyre, jusqu'au jour de sa mort, survenue le 23 avril 1944.

« Pierre DAUDET, treizième et avant-dernier enfant du bâtonnier de Nîmes, avait opté dès son passage à l'École des chartes pour l'histoire des institutions ecclésiastiques. Affecté aux Archives nationales, où il

acquit le renom d'une exceptionnelle compétence, professeur à l'Institut catholique de Paris, il était, en 1943, agrégé des Facultés de droit et nommé à Dijon. Sa remarquable aptitude à former de bons esprits était apparue dès les premiers mois de son enseignement. Mobilisé en 1939, il souhaitait de venger ses deux frères aînés, tombés en 1914. Il ne déposa en 1940 que son uniforme d'officier d'infanterie et garda secrètement des fonctions militaires. Le 9 avril 1944, la Gestapo l'arrêtait à son domicile. Elle le fit périr à petit feu dans les mines de potasse de Stassfurt, kommando dépendant de Buchenwald, à 20 km. de Magdebourg. Ainsi finit, sous les haillons du forçat, maltraité par des brutes, pour avoir servi sa patrie, un chercheur, un vaillant, un chef de famille exemplaire, un homme de grand cœur, que nous avons vu s'élever pendant dix années laborieuses, et dont les mérites devront être célébrés, pour l'honneur de l'Université.

« Tout l'effort scientifique de Pierre Daudet s'était concentré sur l'histoire du mariage entre le IX^e^ et le XII^e^ siècle. Sa thèse de l'École des chartes analyse les opinions d'Hincmar de Reims. Sa thèse de la Faculté de droit inaugure une collection d'*Études sur l'histoire de la juridiction matrimoniale* et elle était spécialement consacrée aux origines carolingiennes de la compétence exclusive de l'Église, en France et en Germanie. Un second volume parut en 1941 : *l'Établissement de la compétence de l'Église en matière de divorce et de consanguinité*. La constance de la recherche était justifiée par l'enjeu. Il s'agissait d'expliquer la conquête par l'Église, entre la Réforme carolingienne et la Réforme grégorienne, de tout le droit matrimonial, c'est-à-dire de toute l'organisation familiale en Occident. Car la connaissance exclusive des causes par les officialités emportait la puissance exclusive des lois ecclésiastiques. Un examen de toutes les sources, conduit avec une méthode rigoureuse, permit de préciser les étapes de cette révolution juridique, qui fut plus lente que ne l'avaient cru Paul Violet et Esmein, et de mettre en relief la part de l'Église de France.

« Toute cette œuvre est quasiment inébranlable. La plus belle œuvre que laisse Pierre Daudet, ce sont ses trois enfants. Nous pensons avec douleur et aussi avec fierté à ces héritiers d'un grand nom et à leur héroïque mère.

« Tandis que s'accomplissaient au delà du Rhin ces méfaits sanglants, les prisons françaises accueillaient et retenaient des victimes plus chanceuses : deux membres de notre conseil, M. Édouard Jordan, transporté à Fresnes avec une demi-section de l'Institut; notre secrétaire M. Michel François, emmuré six semaines sous un prétexte stupide; plusieurs prêtres ou religieux : Mgr Le Helloco, vice-recteur de l'université catholique de l'Ouest, qui, interdit de séjour après la levée d'écrou, redoubla les ruses de la clandestinité; M. le chanoine Lestienne, secrétaire des Facultés catholiques de Lille, cinq mois incarcéré au Cherche-Midi; dom Jean Laporte, moine de Saint-Wandrille, qui résida quatre mois à la prison de Bonne-Nouvelle pour bris de scellés apposés par les Allemands sur la synagogue de Rouen; des archivistes et des bibliothécaires : M. Henri Waquet, archiviste du Finistère, enfermé par la Gestapo, puis exilé en Dordogne; M. François Eygun, conservateur de la Bibliothèque municipale de Poitiers, appréhendé par la Gestapo à Adriers, pendant la messe du mercredi des Cendres, 10 mars 1943; M. Henri Labrosse, directeur des bibliothèques de la ville de Rouen, otage pendant la journée du 9 juin; des collaborateurs de diverses régions : à Tourlaville, M. Augustin Le Maresquier; à Meaux, notre imprimeur, M. Pouyé, jeté en cellule par la Gestapo avec la délicate promesse de « douze balles

dans la peau ». Quelques-uns ont échappé de justesse à la déportation, comme S. Exc. Mgr Moussaron, archevêque d'Albi; d'autres faussèrent compagnie à leurs geôliers, comme M. Schuman; d'autres, enfin, ont découragé la police : tel M. Pocquet du Haut-Jussé.

« Pendant que nos insurgés occupaient l'ennemi, de bons citoyens subissaient patiemment les coups, souvent inévitables, des Alliés.

« M. Robert Lavollée, membre de notre Conseil, président de la Société bibliographique, était frappé par les éclats d'une bombe d'avion. Éditeur des *Mémoires* du cardinal de Richelieu, il connaissait mieux que personne le siècle de Louis XIII et de Louis XIV. Homme d'une grande courtoisie, il nous avait offert une hospitalité qui lui vaut notre profonde et durable gratitude, dans les locaux de l'avenue de Breteuil.

« Parlerai-je des ruines que nous appelons matérielles, comme si l'esprit ne résidait qu'en nos faibles cerveaux ? En Normandie, les maisons de M. Yver, professeur à la Faculté de droit de Caen, de M. Sauvage, archiviste en chef du Calvados, de M. Delaunay, bibliothécaire de la ville d'Avranches, de M. Blin, qui habitait Falaise, sont anéanties et avec elles, des trésors de notes et de livres. Les sinistrés partiels se comptent par dizaines. Tous ces désastres ont révélé beaucoup de caractères et j'hésite entre trop de noms.

« Nous avons fourni notre contingent aux batailles de la Libération. Le R. P. Devillers, professeur à l'Institut Saint-Gérard de Sousceyrac, a gagné le maquis avec un groupe de scolastiques, participé aux engagements locaux, poursuivi l'ennemi jusqu'au Rhin. A Paris même, M. le chanoine Sédillière, curé de Saint-Séverin, ancien aumônier de la IIe Armée, demeura jour et nuit sur les barricades, administrant les blessés graves sous le feu, soutenant par son sourire, accessoirement par son intendance personnelle, les combattants de son quartier. Enfin, votre président, dont les aventures ont été beaucoup moins périlleuses que pittoresques, eut l'honneur d'être choisi par les groupes de la Résistance universitaire pour accueillir et haranguer, à la mémorable séance de la Sorbonne, le général de Gaulle.

« La lutte n'était point achevée. Plusieurs de nos amis la continuèrent en Alsace, en Allemagne, sur le front atlantique et l'un d'eux, le docteur Henri Tillé est tombé près de Royan, dans des conditions particulièrement glorieuses. Médecin-chef du laboratoire d'ophtalmologie aux Quinze-Vingts, secrétaire général de la Société d'ophtalmologie de Paris, auteur d'une soixantaine d'études savantes, il fut mobilisé en 1939, comme médecin-capitaine, prisonnier à Dunkerque, libéré en application des conventions de Genève. Après le débarquement, il rejoignit la division Leclerc, prit part à la délivrance d'Alençon, et ne pouvant se confiner dans sa besogne chirurgicale, il obtint des missions de reconnaissance. C'est au cours d'un de ces exploits délibérés qu'une rafale de mitraillette l'a fauché, le 16 avril. Il avait quarante-trois ans. Ce Vendéen, tout rempli de foi religieuse, patriotique et scientifique, esprit ouvert à tous les problèmes, que sa vive amitié pour notre Secrétaire général avait introduit parmi nous et qui discutait si intelligemment les questions d'histoire ecclésiastique, laisse à sa famille et à tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher un magnifique exemple de droiture, de fougue et d'énergie. « C'était le meilleur de mes officiers, « écrit le général commandant la 2e D. C. E. O. où il servait. Par son « allant, sa grandeur d'âme et son enthousiasme, il entraînait toute « l'unité. »

« Maintenant que la victoire a récompensé tant d'efforts, nous voyons revenir, avec les déportés que les bourreaux ont seulement épuisés, les

prisonniers de 1940 : M. l'abbé Vielliard, capitaine que l'on admira sur la Meuse, puis aux camps de Soest et de Lübeck, où il eut grande action intellectuelle et morale; M. Jean Gaudemet, mon collègue de l'université de Strasbourg, canoniste et romaniste, qui fut lieutenant d'infanterie, doyen de la Faculté de droit du camp de Wahlstatt, promoteur et principal auteur d'un bel ouvrage sur *l'Empire chrétien et ses destinées en Occident du XI^e^ au XIII^e^ siècle*, publié au début de 1944, sous la signature de six lieutenants captifs; Michel Reulos qui, de l'Oflag IV D (Elsterhorst), prit part au « Concours de la captivité », organisé par l'Aide aux prisonniers de guerre, avec le concours d'Universités suisses, et obtint le premier prix pour son mémoire sur « la Part des laïques dans la vie des Églises ». Antérieurement, M. l'abbé Leclercq, curé des Jones-Marins, au Perreux, capitaine d'infanterie, avait été rapatrié comme ancien combattant de 1914.

« Vous le voyez, notre effectif de cinq cents personnes fut durement éprouvé. Encore n'ai-je point compté les deuils et les angoisses de nos confrères, dont les fils, les proches étaient emmenés, maltraités par l'ennemi, ni tant d'autres malheurs qui échappent au dénombrement.

« Mesdames et Messieurs, cette allocution sera lue par quelques Allemands. Le jugement des intellectuels les a toujours préoccupés. Du temps qu'ils dominaient, nous avons eu l'occasion de répondre dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*[1] à une question que nous posa leur tribunal de police, concernant un grand historien, Marc Bloch, ami de notre Société. Chaque fois que les uns et les autres nous comparaissions devant eux, ils demandaient : « Que pensez-vous des Allemands ? » Nous laissions alors entendre, avec toute l'astucieuse malice que la Providence a donnée aux Français, nos réserves sur leurs doctrines, leur action, leurs espérances. Ils liront aujourd'hui : « L'assassinat et sur-« tout les méthodes d'assassinat scientifiquement établies par ordre d'un « gouvernement que vous plébiscitiez, ces méthodes bestiales dont vous « avez usé envers l'abbé Bourgeois et le professeur Pierre Daudet et « tant d'autres représentants insignes d'une haute civilisation consti-« tuent des crimes inexpiables. Vous êtes un peuple déshonoré. »

« Quant aux Français, nous souhaiterions que ce trait de lumière sur un petit groupe d'historiens de l'Église éclairât leur intelligence. Si quelques-uns ont fait confiance à l'Allemand ou à ses auxiliaires, si quelques autres ont imaginé que seuls les hommes de certaines professions ou de certains partis ont souffert pour leur délivrance, qu'ils ajoutent notre témoignage précis à tous ceux qui les ont déjà convaincus ou troublés.

« A nos confrères, je ne crois pas utile de proposer des conclusions. Ils connaissent la charte des devoirs : glorifier nos morts et divulguer nos actions guerrières, recruter des adhésions pour combler numériquement les vides, contribuer à faire l'histoire et non seulement à l'écrire, redoubler notre effort, pour que le sang des martyrs soit une semence d'historiens. »

Après une minute de silence recueilli, M. Le Bras reprend :

Excellence, Mesdames, Messieurs,

« Aux noms des récentes victimes de la guerre, l'abbé Robert Bourgeois, le professeur Pierre Daudet, le docteur Henri Tillé, Robert Lavol-

1. Tome XXIX, n° 116, juillet-décembre 1943, p. 285 à 287 et spécialement p. 287, ligne 33.

lée, il nous faut ajouter les noms de cinq confrères, que leur âge dispensait de service et dont les événements ont assombri, peut-être abrégé l'automne.

« M. le chanoine Leman, de notre Comité, s'était acquis par ses ouvrages un juste renom, dont une notice détaillée rappellera toutes les preuves. Il a consacré sa vie à l'université catholique de Lille, à l'histoire moderne de l'Église et aux groupements scientifiques. Notre Société eut grande part dans cette sollicitude : il donnait à la *Revue* des chroniques, des comptes rendus, il assistait aux Congrès, il recrutait des adhésions. Toutes ses activités, le chanoine Leman les exerçait avec un discret sourire, un silence réceptif, une cordialité contenue et profonde. Son allure fine, comme son tour d'esprit, évoquait la distinction propre aux siècles où il faisait retraite, mais où il n'avait point émigré.

« M. l'abbé Siguret, curé de Clamart, avait, en 1902, soutenu à l'Institut catholique une thèse de doctorat en théologie : *Étude sur la correspondance des papes avec les archevêques de Bourges, de Nicolas Ier à Innocent III*. Après ses études, il a collaboré à notre *Revue* dans les débuts et il prit part à certaines de nos réunions. Sa physionomie mobile, où la gravité succédait brusquement au sourire, annonçait un caractère tour à tour engageant et retenu.

« C'est à une époque plus ancienne encore, aux premiers siècles de l'Église que s'était attaché le chanoine Hemmer, décédé en son presbytère de la Trinité. Il avait été l'un des initiateurs du mouvement scientifique dans le clergé français. La collection de *Textes et documents pour l'étude historique du christianisme*, publiée sous la direction de Hippolyte Hemmer et Paul Lejay, suscita le bienfaisant retour aux sources de la pensée chrétienne. La traduction de l'Histoire ecclésiastique de Funk mit à la disposition du public français un manuel avouable et qui fut solide en son temps. Ces travaux érudits ne détournaient point l'abbé Hemmer de ses contemporains. Il suivait de près les mouvements du catholicisme en France et en Angleterre. Sur toute chose il portait un jugement ferme, libre et courtoisement libellé. Ses qualités maîtresses semblaient être la justice et la mesure.

« M. l'abbé Joseph Morand a connu les affres de la guerre dans sa paroisse de Maucourt, durement occupée, souvent bombardée. Sa curiosité intellectuelle, sa culture étaient fort appréciées des populations dont il fut le pasteur.

« La mort du marquis de Roux remonte au 3 décembre 1943. Elle nous prive d'un écrivain et d'un orateur de talent, que la politique religieuse avait toujours séduit et qui l'avait étudiée (avec toute l'impartialité dont peut être capable un noble esprit qui a résolument pris parti) dans le cours du Grand Siècle et dans un siècle qu'il réputait mineur. Grâce à lui, nous connaissons mieux de belles intentions, d'appréciables réussites et quelques échecs de Louis XIV et des Bourbons restaurés.

« Ainsi, des serviteurs de l'histoire, très divers de formation et de tendances, ont parmi nous entretenu leur goût pour un passé deux fois millénaire, qui va de la *Ia Clementis*, éditée par l'abbé Hemmer, jusqu'aux luttes contemporaines, illustrées par le marquis de Roux, et où les prélats du Moyen Age et de l'Ancien Régime ont, grâce aux travaux de jeunesse de l'abbé Siguret, à l'œuvre constante du Chanoine Leman, leur galerie dorée. »

M. Le Bras donne la parole à M. l'abbé Carrière.

Rapport du Secrétaire général

Excellence, Messieurs et chers Confrères,

« En ces lendemains de victoire, s'il nous revenait sans plus tarder de rendre à nos morts de la guerre un hommage fervent, s'il convenait d'associer à leur mémoire le souvenir des confrères qui furent pendant l'occupation les hauts témoins de notre résistance, puisque l'occasion nous rassemble, trop proche cependant de la dernière assemblée pour que je revienne sur les sujets qui d'ordinaire retiennent notre attention, permettez-moi de vous présenter à cette heure qulques suggestions en vue d'une adaptation meilleure de notre vie sociale avec les temps actuels.

« Vous êtes venus nombreux, très nombreux, à cette réunion, et nous en sommes flattés. Ne pourrait-on pas faire que par la suite nos Assemblées annuelles connaissent la même faveur ? Il suffirait, croyons-nous, de fixer dès maintenant la date de notre assemblée générale au printemps et non plus en hiver. Réforme opportune, croyez-moi, si l'on considère les difficultés que rencontre votre rapporteur à connaître, en fin d'année les distinctions et récompenses académiques de nos membres, et, de la part du trésorier, l'embarras que lui cause l'établissement d'un bilan dont les principaux postes, qu'il s'agisse d'opérations bancaires ou des factures de l'imprimeur, ne lui sont connus qu'avec un trimestre de retard sur l'échéance. Bientôt, espérons-le, lorsque le retour à la vie normale nous aura rendu toutes choses plus faciles, nous aviserons de faire coïncider cette réunion avec notre déjeuner de printemps, l'un précédant l'autre, ce qui sera pour chacun de nous l'occasion de frayer entre confrères et de s'apprécier davantage.

« Le rythme de notre recrutement n'a rien perdu de son allant. Trente-huit nouveaux membres sont venus grossir nos rangs au cours de ces derniers mois. Notre Président, M. Le Bras, et notre premier Vice-président, M. Zeiller, toujours en tête du mouvement de propagande, se piquent heureusement d'émulation. Je nommerai aussi M. Palanque, notre représentant en zone libre, et M. le chanoine Prieur, archiprêtre de Saint-Front de Périgueux, qui m'écrivait en mars dernier : « La meilleure « manière de vous prouver l'intérêt que m'a causé votre dernière livrai- « son, ... ce sera, à mes yeux, de vous envoyer une liste de trois nouveaux « adhérents. » Et, du même coup, toute la vicairie de la cathédrale Saint-Front s'inscrivait sur nos listes : MM. Beleymet, Béchennec et Rousseau. Voilà un coup de filet qui rappelle les pêches miraculeuses de l'Évangile. En votre nom, Messieurs, j'ai remercié.

« Je ne reviendrai pas à vous parler des distinctions obtenues par nos sociétaires au cours de l'année précédente. Vous en avez eu connaissance par la lecture du dernier fascicule paru. Depuis lors, ça été pour nous grande joie d'apprendre que l'Académie française, dans sa séance du 3 mai, avait accordé un de ses hauts prix à notre confrère, M. l'abbé Vielliard. Écoutez cette citation : « Capitaine René Vielliard, n° 4206, « Oflag VI A, puis Oflag X^c^, aumônier de la Légion d'honneur, conféren- « cier de grand talent, a exercé une grande influence sur son camp par « ses conférences littéraires, artistiques, historiques et politiques et ses « cours d'histoire d'art chrétien. »

« Vous vous souvenez, Messieurs, de la circulaire du 28 décembre dernier, annonçant la publication prochaine de la liste de nos membres.

Nous vous donnerons satisfaction dès le début de 1946. Cette liste, selon l'usage, sera précédée des statuts de la Société et nous aimerions qu'il vous plût de bien vouloir y introduire dès maintenant quelques changements. La Société d'histoire ecclésiastique de la France compte à ce jour plus de trente ans d'âge. Chemin faisant, elle a acquis une expérience, des exigences nouvelles sont apparues qui gagneraient à s'exprimer statutairement.

« Permettez-moi d'apporter quelques précisions. Lors de notre précédente réunion, en décembre dernier, l'assemblée, sur l'initiative du Bureau, a désigné une commission spéciale, chargée d'étudier un projet relatif à la publication des registres de visitations paroissiales. Cette décision était conforme à nos statuts qui reconnaissent au bureau les pouvoirs les plus étendus pour la gestion de la Société. Il serait toutefois dans l'ordre que cette initiative s'appuyât sur un texte formel.

« Autre exemple. Prenez l'article III qui, rédigé à une époque de stabilité monétaire, fixe le taux des cotisations. On ne peut plus à l'heure présente, et pour combien de temps encore, faire du montant de la cotisation annuelle un texte *ne varietur*. Aussi vous proposera-t-on tout à l'heure de rejeter en note tout ce qui dans cet article est relatif au taux de la cotisation.

« Une dernière modification de nos statuts concerne l'article VI qui s'exprime ainsi : « Les ressources de la Société se composent des cotisations de ses membres. » On pourrait objecter que ces ressources ne sont pas uniques. Depuis la guerre, quelques dons discrets nous ont permis par leur qualité de faire face aux dépenses sans cesse accrues de l'impression. Aussi bien, estimerez-vous, sans doute, qu'il y a lieu de préciser que les cotisations de ses membres ne composent pas à elles seules les ressources de la Société.

« Tout à l'heure, aussi, nous aurons à traiter du relèvement de la cotisation. La hausse récente des traitements et des salaires a eu pour contre-coup une augmentation effarante des prix de l'impression. Il importe que vous sachiez dès lors les conditions faites à notre trésorerie. Nous discuterons de la quotité de ce relèvement. Mais permettez-moi, pour conclure, de formuler le souhait que cette question, très délicate, soit traitée par cette Assemblée avec réalisme et sans trop de générosité paralysante.... Il faut tenir ! »

Questions à l'ordre du jour

Élections. — L'Assemblée est invitée à élire deux membres nouveaux pour remplacer au Conseil d'administration M. le chanoine Leman et M. Robert Lavollée, décédés. Le R. P. Urbain Rouziès, bibliothécaire à l'Institut catholique de Paris, à qui nous devons les deux volumes de table de la *Revue*, et M. Georges Tessier, professeur de diplomatique à l'École des chartes, qui fut notre trésorier, puis du Comité de rédaction, tous deux dévoués si complètement à notre œuvre d'apostolat intellectuel, sont élus à l'unanimité.

Relèvement de la cotisation. — Faisant fonction de trésorier intérimaire, M. l'abbé Carrière expose la situation financière. Le bilan de l'année 1944 fait apparaître un supplément de recettes de 23.928 francs qui, joint aux 10.962 francs d'excédent de 1943, donne une encaisse de 34.890 francs. Cette somme est-elle signe de richesse ? Que non. Elle tient tout bonnement au fait que le dernier volume publié représente un seul des deux fascicules envisagés pour 1944. Mais elle constitue une

avance qui sera portée à l'exercice suivant et nous permettra de faire face en partie aux dépenses étonnamment accrues par l'augmentation récente des tarifs de l'impression. En tout cas, même si nous sommes décidés à ne publier que dans la mesure de nos disponibilités, il convient d'envisager dès maintenant un sérieux relèvement de la cotisation.

Quelques chiffres nous sont fournis à l'appui de cette affirmation. La feuille imprimée de 16 pages, qui était en 1944 de 1.800 francs, est passée successivement à 2.300 francs, puis, à la suite d'une nouvelle augmentation de 18 % des salaires, à 2.700 francs, chiffre qu'il faut majorer de 400 francs pour les corrections d'auteurs, — et j'omets le tirage des épreuves, l'ensachement et l'expédition des fascicules. Et ces prix, fait remarquer M. Carrière, entrent en vigueur pour le numéro en cours, le rappel ayant dû être fait à partir du 15 février dernier.

Mais l'an prochain ? Si, pour 1946, nous envisageons la reprise de nos fascicules trimestriels, en supposant qu'aucun changement n'intervienne, l'impression du volume annuel s'établirait entre 100.000 et 120.000 francs. La tonne de papier absorbée en une année s'en va chercher en afnor V-VI quelque 30.000 francs. Une certaine somme doit être également prévue pour couvrir les dépenses courantes : administration de la *Revue*, secrétariat, trésorerie, circulaires, etc. C'est donc sur un budget de 160.000 francs qu'il faut tabler pour l'an qui vient.

Où trouver les fonds nécessaires à ces dépenses ? Étant donné que 600 sociétaires environ versent une cotisation annuelle (plusieurs ont racheté leur cotisation, une vingtaine oublient de l'acquitter), il a semblé indispensable à votre Conseil de relever cette cotisation en la portant de 90 à 200 francs, ceci à partir de l'année 1946. M. l'abbé Carrière fait remarquer que ce taux n'est nullement exagéré, si on le compare au prix moyen d'abonnement des grandes revues techniques. Et M. le Président ajoute qu'en se contentant de ces 200 francs la Société fait en réalité un cadeau à chacun de ses membres, puisqu'il lui faudra supporter un déficit d'environ 40.000 francs.

M. Celier s'inquiète alors de savoir si nous sommes assurés d'avoir pour l'avenir des copies « de premier ordre ». A quoi M. Le Bras répond qu'un grand nombre de travaux excellents, entre autres des Mémoires présentés à la Faculté de droit et à l'École des hautes études, sont encore manuscrits, et que la *Revue* est disposée à les accueillir. En dépit des défiances que M. l'abbé Carrière manifeste envers les « débutants », la suggestion de M. Le Bras est retenue.

Autre question. M. Celier demande s'il existe encore des membres fondateurs et à quel taux doit être portée leur cotisation. M. Le Bras fait valoir que beaucoup de ces membres fondateurs ne peuvent supporter des dépenses considérables. Néanmoins, après une discussion à laquelle prennent part MM. les abbés Carrière, Jarry, Lassailly, MM. Celier et Le Bras, la cotisation des membres fondateurs est fixée à 500 francs, à partir de 1946. Quant au rachat des cotisations, M. l'abbé Carrière rappelle que depuis quatre ans il en a refusé le bénéfice à tous les sociétaires, à l'exception des membres de l'épiscopat.

Modifications aux statuts. — La revision des statuts, préparée par les membres du Conseil d'administration au cours d'une réunion préliminaire, occupe la fin de la séance. Trois articles sont modifiés : *Article 3.* Étant donné l'instabilité de la situation monétaire actuelle, le montant des cotisations, qui était inscrit à cet article, figurera désormais en note. — *Article 4.* Le Comité de lecture dont il est question dans cet article est devenu inutile depuis que la Société comporte un Comité de rédac-

tion. De plus, en décembre dernier, l'Assemblée a nommé une Commission chargée de la publication de travaux intéressant notre Bibliothèque. En conséquence, l'article 4 est modifié comme suit : « *Le Conseil choisit un Bureau pour une durée de cinq ans et nomme les Commissions nécessaires à la bonne marche de la Société.* » — *Article 6.* Comme les cotisations ne composent plus les seules ressources de la Société et que, d'autre part, il sera fait appel aux libéralités d'organismes privés ou officiels, cet article est modifié ainsi : « *Les ressources de la Société se composent des cotisations de ses membres, de subventions et de dons.* »

* * *

Ces modifications ayant été approuvées, M. le Président reprend la parole pour remercier de nouveau Son Excellence Mgr le Nonce apostolique qu'il s'excuse d'avoir importuné par l'exposé de tant de questions administratives et financières. Il ajoute que Son Excellence pourra témoigner que nous sommes des hommes de foi patriotique et que nous avons lutté de toutes manières pour maintenir haut le bon renom de la Société d'histoire ecclésiastique de la France. Il évoque un groupe de vieux amis communs qui, à Milan et à Bergame, entretiennent la haute culture ecclésiastique.

M. Le Bras espère que les circonstances permettront bientôt de rétablir la tradition du déjeuner annuel; il pense déjà au 3e Congrès qu'il souhaite aussi brillant que les Congrès d'avant-guerre. Et il ajoute qu'il projette d'organiser des réunions scientifiques dans lesquelles pourront être traités divers problèmes historiques : jansénisme, histoire paroissiale, visites épiscopales, etc.

Son Excellence Mgr Roncalli prend alors la parole pour nous dire l'émotion qu'il a ressentie en entendant évoquer le souvenir de ceux qui sont morts pour leur Patrie et qui, non contents « d'écrire l'Histoire », ont voulu « la faire ». Il daigne nous assurer qu'il a suivi avec intérêt toutes les discussions de cette Assemblée et nous promettre que, dans la mesure où la chose lui sera possible, il sera heureux de nous aider en orientant vers nous les ressources de ceux qui désirent faire un utile placement, à condition toutefois qu'il s'agisse « d'argent de France, donné par des Français ».

Pour le Secrétaire-archiviste
présentement aux armées,
Françoise Lehoux.

NÉCROLOGIE

M. LE CHANOINE AUGUSTE LEMAN

M. le chanoine Auguste Leman est mort le 1er février 1945, dans sa famille, à Mouvaux, près Lille. Sa santé ne lui avait pas permis de reprendre ses cours au début de l'année universitaire. Doué d'une énergie peu commune, il ne « voulait » pas se rendre compte de la gravité de son état et n'avait qu'une pensée : reprendre son enseignement, ses

études, ses lectures. Menacé, depuis de longs mois, d'une cécité presque complète, il s'était raidi contre l'épreuve, qui fut dure : n'en préparant pas moins ses cours avec sa précision habituelle, faisant appel à l'occasion aux concours les plus divers qui — récompense de sa serviabilité constante et empressée — ne lui manquèrent jamais, prenant sans tarder connaissance des nombreux volumes dont on lui demandait de rendre compte. Aucun détail, au surplus, n'échappait à sa critique méticuleuse, tant il était servi par une mémoire impeccable ! Une de ses dernières joies aura été de pouvoir mener à bien l'impression du dernier volume de l'*Histoire de la propriété ecclésiastique* de Mgr Lesne dont il était l'ami et de la pensée duquel il se considérait comme le dépositaire.

Comme celle de Mgr Lesne, la carrière de M. Leman a été remarquablement une : tout entière consacrée à l'enseignement supérieur. Né à Tourcoing en 1879, licencié ès-lettres en 1899, ordonné prêtre en 1903, il ne fit que passer au collège Saint-Joseph de Lille. Dès 1904, il obtenait un congé d'études. Ce fut l'époque des recherches fructueuses dans les archives de Paris, de Simancas, de Rome, de Florence, de Modène, de Venise. A Rome, il avait entre temps conquis le doctorat en théologie (1905). A son retour (1908), M. Leman fut nommé maître de conférences à la faculté libre des lettres et, deux ans plus tard, à la faculté de théologie. C'est comme professeur de cette dernière faculté — dont il devait être doyen de 1928 à 1931 — qu'il fut titularisé en 1920. Il n'en abandonna pas pour autant la faculté des lettres où, jusqu'à sa mort, il occupa la chaire d'histoire moderne.

Le 27 décembre 1919, M. Leman avait brillamment soutenu en Sorbonne ses thèses de doctorat ès-lettres : *Urbain VIII et la rivalité de la France et de la maison d'Autriche de 1631 à 1635; Recueil des instructions générales aux nonces ordinaires de France de 1624 à 1634* (Lille, 1920, XX-622 p. et IV-219 p.; fascicules XVI et XV des Mémoires et travaux publiés par les professeurs des Façultés catholiques de Lille). Les notes accumulées pendant la préparation de ses thèses lui fourniront, vingt ans plus tard, la matière d'un nouveau volume : *Richelieu et Olivarès, leurs négociations secrètes de 1636 à 1642* (Lille, 1938, XVI-180 p., fasc. XLIX des Mémoires et travaux...). Dans l'intervalle, quelques études de moindre importance (*Un Traité inédit relatif au Grand Schisme d'Occident*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* de Louvain, t. XXV, 1929, p. 239-259; *la Nomination du maréchal d'Estrées à l'ambassade de Rome en 1636; ibid.*, t. XXXII, 1936, p. 598-620); quelques brochures et ouvrages de vulgarisation (*Histoire de la fondation du monastère N.-D. de la Plaine d'Esquermes*, Lille [1927], 149 p.; *l'Église dans les temps modernes*, Paris, 1928, 200 p.); et surtout de nombreuses « chroniques » et recensions — dont certaines constituent de véritables articles — dans les périodiques les plus divers : *Revue apologétique*, *Revue d'histoire ecclésiastique*, etc. Est-il besoin, ici, de rappeler la collaboration empressée dont bénéficia, pendant près de vingt-cinq ans, la *Revue d'histoire de l'Église de France* ? Notre Société, qui l'avait appelé, depuis 1940, à siéger au sein de son conseil d'administration, perd en lui un membre des plus dévoués.

M. Leman ne se confinait pas dans son cabinet de travail; il « se prodiguait » au sein des sociétés locales ou régionales : Commission historique du Nord, Société des sciences de Lille, Société de géographie, Comité flamand de France dont il fut le président et l'animateur... C'était aussi un homme de congrès, nationaux et internationaux (voir *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XIX, 1933, p. 602; t. XXIV, 1938, p. 547). Il entendait en effet que l'enseignement supérieur libre fût pré-

sent partout où c'était utile et désirable. Ce n'était point, chez lui, esprit de mesquine rivalité : il entretenait avec ses collègues de l'enseignement officiel d'excellentes relations ; ses funérailles l'ont prouvé où l'on a pu distinguer, entre autres personnalités, M. le recteur de l'Université et M. le doyen de la Faculté des lettres de Lille. S'il appelait de ses vœux pour les « Universités » catholiques la reconnaissance d'une large autonomie, c'est qu'il estimait qu'un professeur d'enseignement supérieur ne remplit vraiment son rôle d'initiateur que s'il est à même de promouvoir et de diriger des travaux originaux. La diffusion des hautes études dans le clergé séculier, et, en définitive, le niveau intellectuel de celui-ci lui paraissaient liés au développement, au progrès des Facultés et Instituts catholiques. Que les autorités civiles, voire ecclésiastiques, ne le comprissent pas toujours autant qu'il l'eût voulu, il ne se cachait pas pour le déplorer. Plus encore déplorait-il le peu d'attrait que lui semblaient éprouver pour les recherches désintéressées les générations montantes. Puisse l'exemple du professeur et du travailleur que fut M. le chanoine Leman déjouer des pronostics quelque peu dénués d'optimisme !

G. Drioux.

M. ROBERT LAVOLLÉE (1876-1944)

C'est au cours de l'été tragique de 1944 que la mort a surpris Robert Lavollée dans l'abri où il s'était réfugié avec les siens pendant un bombardement aérien de Saint-Servan. Ainsi s'achevait l'existence discrètement et utilement menée par un homme de foi, au caractère affable et dévoué.

Il était le fils de René Lavollée, publiciste et économiste catholique de bon renom, qui exerça son action vers les années 1900. Dès 1903, la Société de l'Histoire de France accueillait parmi ses membres Robert Lavollée à peine sorti de l'École des chartes, et Jules Lair, chargé par cette société d'éditer les « Mémoires » du cardinal de Richelieu, le choisissait comme auxiliaire. Sa carrière d'érudit était alors fixée. Seul ou en collaboration, il a publié huit sur dix des volumes des *Mémoires* aujourd'hui parus. D'autre part, en des études fort bien menées — à propos ou à côté des *Mémoires* — il s'efforçait de démontrer à l'encontre des négateurs de leur authenticité, que Richelieu avait suivi de près le travail de rédaction, revoyant le texte, corrigeant, écrivant même des passages entiers de sa propre main. Ces « annexes » ont été recueillies dans les *Rapports et notices* publiés à mesure que paraissaient les volumes des *Mémoires*. Ajoutons que Robert Lavollée a collaboré au *Correspondant*, à la *Revue des Études historiques*, à la *Revue des Questions historiques*, au *Polybiblion*. Il a édité en 1914 les *Mémoires* de Louis Favreau de Chizay sur le règne de Louis XIII. A tous ces travaux avait préludé en 1902 sa thèse d'École des chartes sur *Un collaborateur de Richelieu, Abel Servien (1591 (?)-1636)*.

Ce labeur érudit s'accompagnait chez Robert Lavollée d'une activité sociale qu'il faut mettre en relief. Il s'intéressa très particulièrement à la Société bibliographique, œuvre catholique de grande portée, qui s'efforce de répandre dans tous les milieux les saines lectures. Cette société l'avait élu pour son président en 1932 : tâche nouvelle, qu'il avait acceptée avec joie et ardeur, mais qui n'alla pas pour lui sans certaines difficultés. La guerre avait obligé Robert Lavollée à s'installer en Bretagne, ce qui compliqua encore son rôle de président.

Notre Société lui sera particulièrement reconnaissante de l'accueil gracieux qu'il voulut bien lui faire en 1936, acceptant qu'elle établisse son siège social dans les bureaux de la Société bibliographique, au 52 de l'avenue de Breteuil.

Cette même année, Robert Lavollée avait été élu membre de notre Conseil d'administration.

J. M.

M. LE DOCTEUR HENRI TILLÉ

Nous reproduisons ici l'allocution prononcée par M. le docteur P. Baillart, ophtalmologiste en chef honoraire des Quinze-Vingts, en présence de M. le Directeur de l'Assistance publique, lors de l'apposition de la plaque commémorative dans cet établissement, à la mémoire du docteur Henri Tillé, le 4 juin 1945.

« Madame,

« Dans ce laboratoire où votre mari est venu si souvent, et où nous sommes réunis aujourd'hui pour penser à lui, je vous adresse l'hommage de notre grande sympathie.

« M. le Directeur général de l'Assistance publique,

« Nous vous remercions d'avoir bien voulu vous joindre à nous aujourd'hui dans cette maison où votre passage fut si utile. Il y a deux ans, vous présidiez une cérémonie intime au cours de laquelle, à l'occasion de mon départ, Tillé m'exprimait les regrets affectueux de mes élèves. Qui eut pu penser alors que j'aurais à lui dire moi-même un plus définitif adieu ?

« Un travailleur qui, pendant vingt ans, s'est instruit dans cette clinique; qui, par tant de concours, s'y est élevé de grade en grade; un soldat qui, à peine échappé de la plage de Dunkerque, cherche à rejoindre l'Angleterre ou l'Afrique, puis reprend du service dans l'armée du territoire; un médecin, aimé et pleuré de ses hommes; un mari, un père, un fils excellent, un croyant, un camarade affectueux, le plus fidèle des disciples, voilà ce que fut Tillé. Faut-il donc ajouter quelque chose au rappel de ce passé ? Est-il nécessaire de le faire devant vous qui l'avez connu ?

« Une tradition séculaire veut qu'il y ait toujours un médecin de père en fils, dans la famille; H. Tillé devait être médecin.

« Externe de Morax, au service de Lariboisière, notre ami entendit parler des Quinze-Vingts; il y entra en 1925. Sur l'inspiration de Mme Schiff, alors chef de clinique, il y étudia dans sa thèse la maladie de Stargaart, affection jusque-là méconnue. Je le trouvai dans le service lorsqu'il y a seize ans, je succédai à Valude, et pendant seize ans, j'ai bénéficié de son zèle et de son amitié. Magitot, dont il fut aussi l'assistant, pourrait vous dire comme moi, les qualités qui nous le rendaient si cher; intelligent, adroit, tout travail l'intéressait. A l'école de Baldenweck dont la présence ici prouve l'estime qu'il avait pour lui, il avait aussi étudié la spécialité proche de la nôtre.

« De ses très nombreuses publications, je retiens surtout son chapitre dans le *Traité français d'ophtalmologie*, et son très remarquable *Atlas d'ophtalmoscopie photographique*. Il en préparait une nouvelle édition; sa fin vient arrêter tout cela.

« Après avoir, au prix de bien des dangers, rejoint l'armée Leclerc pour la bataille de Normandie, il avait, à la Libération, repris du service comme médecin capitaine dans la division formée pour la campagne d'Asie. Il attendait à Bordeaux son départ; c'est de là que, pour l'attaque de Royan et de la pointe de Grave, partit en avril un de ses régiments indo-chinois. il l'accompagna. Le 15, on admira le courage du médecin; pour porter secours à des blessés, on le vit, ce jour-là, traverser à la nage une zone de mines, sous le feu de l'ennemi; le 16, une petite unité de son régiment fut chargée de reconnaître le village de Talais, près de Lesparre; il voulut l'accompagner, et parce que la présence du médecin n'était pas nécessaire, il ôta son brassard et devint combattant. C'est en combattant qu'il mourut. Geste inutile, pourra-t-on dire; mais un geste héroïque est-il jamais inutile ? Il montrait au moins à ces hommes d'un autre climat qu'il y a, pour le médecin de France, deux champs de bataille au lieu d'un.

Il fallait donc, mon cher Tillé, que dans un injuste renversement des rôles, j'aie à vous rendre ce triste et dernier devoir ! Dans ces lieux familiers où nous fûmes si souvent ensemble, il me semble que je vais vous revoir. N'allez-vous pas, comme vous le fîtes tant de fois, venir tout à l'heure vous incliner devant moi, le visage grave d'abord, puis souriant, vous asseoir à mes côtés dans l'attente du cas qui nous instruirait ? Je vous suivais ici; vous me montriez vos travaux, vous me disiez vos projets, vos déceptions, vos pensées.

Vous étiez comme un enfant, un très bel enfant, très affectueux, très généreux, très spontané. Vous vous étonniez parfois de certaines critiques auxquelles vous sembliez vous exposer vous-même. Vous viviez vos rêves. Vous ne compreniez pas le mal; vous n'en avez jamais fait. Dans la voie, si souvent semée d'embûches, où chemine le médecin, vous alliez, ignorant des petits calculs et des combinaisons, enveloppé seulement de votre idéal.

Vous étiez bien de cette maison où, aux tournants de notre histoire, a toujours vibré l'âme de la France et du Faubourg, de cette maison qui, de l'ennemi, n'a vu dans ses services que les gendarmes et les agents de la Gestapo.

Nous regardions ensemble entre les murs de cette clinique; vous me parliez de Gropper, déjà tombé au champ d'honneur. Nous admirions ce chef de service, échappé de justesse à la prison allemande, continuant dans la clandestinité son œuvre dangereuse de patriote et gardant, invisible et présente, la direction du service dont l'ennemi croyait l'avoir au moins chassée. Nous faisions le compte de tant de nos jeunes brusquement disparus ; vers quel sort ? Nous pensions à notre assistant Hallot Boyer, dont vous n'avez pas eu comme moi la joie de voir le retour; à notre sociale, la sainte Mlle Larose, qui, après des mois d'esclavage, va enfin reprendre sa place; vous saviez comme moi que grâce à elle, des traqués et des infortunés se cachaient dans nos lits.

Devant tous ces beaux exemples, je vous sentais tressaillir et frémir, comme le cheval de race qui voit les autres courir. Vous prépariez votre heure; vous la cherchiez; elle est venue avant que vous n'ayez vu la Victoire, mais vous n'aviez pas besoin de cela pour y croire.

Si vous étiez là, Tillé, vous voudriez que j'associe à votre mémoire celle de votre assistant Gropper, comme vous, mort pieusement pour la Patrie; je le fais de grand cœur, car, comme vous, je l'ai connu et apprécié. Je remercie M. le Directeur d'avoir permis que vos deux noms soient gravés sur les murs de la clinique. Nous passerons tous, eux resteront. Nos enfants et nos petits-enfants réfléchiront devant ces plaques.

On se sera transmis, de génération en génération, l'histoire de votre mort; on se sera redit que vous êtes tombé, comme tant de nos jeunes, tant de parents, tant d'amis, en beau Français; car la lignée des chevaliers Bayard et des La Tour d'Auvergne n'est pas près de s'éteindre; à son échelle, votre mort fait penser à la leur, généreuse, élégante, presque joyeuse. Si l'on veut nous enlever tant de nos motifs de fierté, au moins celui-là nous restera.

« Vous avez senti, Madame, toute notre affection; gardez-en le souvenir avec le culte de votre mari. Dites-là à votre fils; bientôt, lui aussi, la santé retrouvée, il entrera dans la carrière sur la trace de ses aînés; celle de son père le conduira vers un bien glorieux exemple, qu'il ne l'oublie pas ! »

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. Émile Appolis, le 6 mars dernier, la lettre suivante.

Monsieur le Directeur,

Le compte rendu de mon *Manuel des études héraultaises*, que M. Augustin Fliche vient de donner dans le t. XXX de la *Revue*, p. 152-153, me cause quelque surprise.

1° M. Fliche me reproche « d'avoir consacré à la vie intellectuelle un chapitre bien insignifiant ». N'en déplaise au doyen de la Faculté des lettres, je n'ai pas cru — dans un livret qui dépasse de beaucoup en longueur les autres déjà parus dans la même collection — devoir m'attarder sur les enseignements régionaux de l'université de Montpellier, pas plus que sur ses diverses collections (dont M. Fliche veut bien reconnaître, à propos du Musée Didelot, que je n'ignore pas l'existence). Au surplus, ce qui me semblait de mise dans ce petit ouvrage d'initiation historique, c'était de retracer brièvement l'histoire de l'université de Montpellier, d'en indiquer les principales sources, et non de m'étendre sur son activité actuelle. Je n'ai point parlé non plus « de la création récente des *Annales de l'université de Montpellier et du Languedoc méditerranéen-Roussillon*, dont le premier fascicule a paru au début de 1943. » Le lecteur reconnaîtra qu'il m'aurait été difficile de le faire, quand il saura que mon manuscrit a été déposé à Valence, chez l'imprimeur, *en novembre 1942*, et que l'année 1943 comptait déjà plusieurs mois lorsqu'a été publié le premier fascicule de la revue en question.

2° M. Fliche me reproche aussi de n'avoir pas « cherché suffisamment à orienter les érudits locaux vers les questions d'histoire héraultaise encore inexplorées ». En parcourant mon *Manuel*, chacun pourra se rendre compte, par le détail, de l'inexactitude de cette affirmation. Je n'ai pas manqué de signaler — parfois longuement — un grand nombre de problèmes. Cf. p. 26-27 sur la population des différentes régions du département, la répartition des étrangers, la géographie urbaine; p. 33 sur les voies secondaires gallo-romaines; p. 34 sur la toponymie; p. 40 sur la réforme grégorienne; p. 41 sur la croisade des Albigeois; p. 42 sur les compoix; p. 44 sur l'art dans la période gothique; p. 47 sur les limites des communautés, des paroisses, des juridictions seigneuriales, les dîmeries et les dîmes, les directes, les droits seigneuriaux, les biens nobles et en roture, les biens et les droits des communautés (une demi-page); p. 51 sur la ferveur religieuse au XVII[e] siècle; p. 52-53 sur le

jansénisme (plus d'une page); p. 55 sur les anciennes mesures; p. 57 sur les cahiers de doléances; p. 62 sur les brigands royaux, la vie religieuse et le clergé pendant la Révolution, les évêques constitutionnels; p. 63-64 sur la vie politique à l'époque contemporaine, sur la Grande Guerre; p. 66 sur les évêques du régime concordataire; p. 68 sur la franc-maçonnerie, la crise du phylloxéra, la crise viticole de 1907; p. 69 sur la construction du réseau ferré; p. 71-73 sur les problèmes du folklore (plus de deux pages); p. 76 sur l'enseignement secondaire et primaire, etc., etc.

Mais M. Fliche a-t-il bien lu mon livret ? On me permettra d'en douter, puisque ses éloges eux-mêmes portent à faux : dans le même paragraphe, il loue au passage ma bibliographie « complète ». Or je prends soin d'écrire, dès la première page de texte de mon *Manuel* (p. 5) : « Le cadre de cette collection ne permet pas une bibliographie complète de chacun des sujets traités. »

3° M. Fliche donne de ma conclusion une idée entièrement inexacte. Le lecteur s'en convaincra en comparant son texte au mien (p. 85). Il verra que je n'ai jamais parlé du « souci de la notoriété » des « ambitieux auteurs de synthèses historiques ». Qu'on me permette de reproduire textuellement le passage incriminé — qui ne constitue qu'une faible partie de ma conclusion : « L'historien régional ne sera pas mû par un souci de notoriété. Cette dernière, quand il l'atteint, est la plupart du temps bien relative; elle échoit bien plutôt à ces ambitieux auteurs de synthèses historiques, qui, avec les matériaux patiemment amassés par l'histoire locale, élèvent des constructions aussi brillantes qu'éphémères. » A la hâte ambitieuse des auteurs de synthèses, j'oppose l'humble patience des érudits provinciaux. L'opposition réside entre les mots *ambitieux* et *patiemment*. Mais ce dernier terme, on ne le retrouve pas dans le texte que donne M. Fliche; il le supprime purement et simplement, sans même observer la règle — élémentaire en matière de citation — de remplacer par quelques points le mot omis.

Dès lors, que répondre à la dernière phrase de mon censeur ? Je laisse au lecteur de bonne foi le soin de conclure lui-même.

En m'excusant de cette longue mise au point, que je vous demande de reproduire dans le prochain fascicule de la *Revue*, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

Émile Appolis.

*
* *

Autre lettre reçue de Mgr Tournier, curé de Saint-Sernin, le 6 avril 1945.

Monsieur le Directeur,

Voudriez-vous me permettre de trouver inexact le compte rendu de l'*Histoire des séminaires toulousains* paru dans le tome XXX de la *Revue* (p. 150) et signé Étienne Delaruelle ?

Mon but a été méconnu. Le compte rendu débute ainsi :

« Le plus grave reproche à faire à ce petit ouvrage est d'être trop court. L'auteur commence en effet son étude en rappelant la part prise par les Toulousains à la fondation du séminaire Saint-Sulpice par M. Olier et il la mène jusqu'à la Séparation. »

Or, mes intentions étant modestes, j'avais écrit en première page : « Ce travail, s'il avait eu la prétention d'être une histoire proprement dite, complète des Séminaires toulousains aurait exigé plusieurs volumes. Il en est simplement une histoire synthétique, brève, composée

occasionnellement — et pourtant sur une documentation ancienne et sérieuse — pour satisfaire certains désirs, commémorer des événements nationaux ou locaux dignes d'être retenus, et poser ainsi quelques jalons utiles, pensons-nous, à l'intention des historiens futurs. »

M. Delaruelle continue : « *Les renseignements fournis sont par suite sommaires, et c'est dommage, car la documentation de Mgr Tournier est de première main. On s'étonne d'autant plus de ne pas voir citée la thèse de Léon Dutil,* Lettres inédites de Mme de Mondonville (Paris, 1911). »

Or, il n'y avait aucune raison de citer cet ouvrage. Ses lecteurs constatent que, soit dans l'Introduction, soit dans le texte des lettres reproduites, aucune allusion n'est faite à un séminaire clérical quelconque; et les érudits savent que les travaux de l'abbé Auguste sur le même sujet sont mieux documentés.

M. Delaruelle poursuit : « *On se demande aussi pourquoi il n'est nulle part question du séminaire de la Mission, établi en 1707 par l'archevêque de Colbert et qui, en 1789, avait six directeurs.* »

Nulle part signalé ? Or, il est question de la Mission et du Séminaire de la Mission, p. 23, 31 et 70. A la page 31 en particulier, j'ai écrit ceci : « Il est utile de noter que le Séminaire de Caraman incorporé en 1753 faute de sujets à la Congrégation de la Mission ou des Lazaristes, devint le Séminaire de la Mission et s'installa dans l'ancien noviciat des Pères Jésuites, qu'occupe actuellement une école communale, quai de la Daurade. Les minutes du notaire Tayac me permettraient d'ajouter quelques pages au livre substantiel de l'abbé Auguste. Très prospère, le Séminaire de la Mission comptait en 1790 cent soixante élèves. Son supérieur lazariste, M. Compans, fut un confesseur de la foi comme les Sulpiciens. »

D'ailleurs, l'année 1707 — renseignement pris dans un Almanach de Languedoc — est, d'après des sources plus sérieuses, telles que les lettres patentes et autres documents, la date de l'établissement d'une maison de Lazarises à Toulouse plutôt que celle de la fondation d'un Séminaire. Mon étude, composée en 1942, *à l'occasion du Tricentenaire du Séminaire Saint-Sulpice, à Paris, et du bicentenaire du séminaire Saint-Charles à Toulouse,* ainsi que l'indique le titre complet, devait avoir pour principal objet les Séminaires sulpiciens de Toulouse.

M. Delaruelle ajoute : « *L'auteur s'est surtout attaché à l'histoire des institutions, des pierres et des hommes. On ne cherchera donc pas dans son livre des renseignements circonstanciés sur les doctrines. Il faudrait une étude spéciale pour dégager nettement la position prise à Toulouse en face du jansénisme (affaire de M. de Ciron et de l'Institut de l'Enfance), comme encore vis-à-vis du gallicanisme ou des doctrines menaisiennes (la fameuse Censure de Toulouse). Ce sera, espérons-le, l'objet d'un autre ouvrage.* »

Or, des renseignements circonstanciés ont été donnés : sur le jansénisme, p. 19, 29-30; sur le jansénisant abbé de Ciron, Mme de Mondonville et l'Institut de l'Enfance, p. 16-20; sur le gallicanisme, p. 41-42; sur les doctrines et théologies enseignées dans les séminaires, p. 20, 46-47, 55-56, 72-73; sur les erreurs de La Mennais et la Censure de Toulouse, p. 48-49.

J'ose espérer, Monsieur le Directeur, que votre bienveillance daignera accueillir mon légitime désir de voir cette rectification, si fondée, paraître dans le prochain fascicule de la *Revue d'histoire de l'Église de France.*

Mgr Clément TOURNIER.

LIVRES NOUVEAUX

Les ouvrages doivent être impersonnellement adressés à la Revue. Les envois accompagnés d'hommages d'auteurs ne peuvent être distribués en vue de comptes rendus.

SCIENCES AUXILIAIRES

CORDOLIANI (Alfred). Les Traités de comput du haut Moyen Age, 526-1003 (Extrait de l'*Archivum latinitatis medii aevi*, t. XVII, 1942). — Bruxelles, Secrétariat administratif de l'Union académique internationale, 1943. In-8° (255×170), paginé 51-72.

DESCHAMPS (Paul). La Cathédrale d'Amiens (*Cathédrales et sanctuaires du Moyen Age*). — Paris, Éditions Tel, 1942. In-fol. (390×280), 4 p. n. ch., 39 p.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, commencé sous la direction de S. Ém. le cardinal BAUDRILLART..., continué par A. DE MEYER et Ét. VAN CAUWENBERGH.... Fascicules LXI-LXII. Caabeiro-Camaldules. — Paris, Letouzey et Ané, 1939. In-4°, col. 1-512.

LAVEDAN (Pierre). Histoire de l'art. II. Moyen Age et Temps modernes (Collection *Clio*). — Paris, Presses universitaires, 1944. In-16 (190×140), XI-584 p., 150 fr.

Saint-Benoît-sur-Loire (*Les monastères de France*). Album de 55 photographies de Jean ROUBIER. Introduction de M. THIBOUT et dom J. LECLERCQ. — Paris, éditions du Cerf, 1945. 27×32, 60 p., 450 fr.

TEXTES

ATHANASE (Saint). Vie de saint Antoine, père des moines du désert (*Pages catholiques*). — Paris, Albin Michel, 1944. In-16, 48 p., 8 fr.

BAYART (abbé Paul). Les Sermons de saint Antoine de Padoue pour l'année liturgique. Traduction française et introduction. — Paris, Éditions franciscaines, 1944. In-8°, 256 p., 40 fr.

BÉRULLE (Cardinal de). Opuscules de piété. Introduction de G. ROTUREAU (*Les maitres de la spiritualité chrétienne*). — Paris, Aubier, 1944. In-16, 574 p.

CARON (Pierre). Paris pendant la Terreur, rapports des agents secrets du ministre de l'intérieur, publiés pour la Société de l'histoire de France. Tome III. 28 nivôse an II-20 pluviôse an II (17 janvier-8 février 1794). — Paris, H. Champion, 1943. In-8° (230×140), 403 p.

GERSON (Jean). Initiation à la vie mystique, présentée et préfacée par Pierre PASCAL. — Paris, Gallimard, 1943. In-16 (190×120), 253 p., 48 fr.

GRÉGOIRE DE NYSSE. La Création de l'homme. Introduction et traduction de J. LAPLACE. Notes de J. DANIÉLOU (*Sources chrétiennes*). — Paris, éditions du Cerf, 1944. In-8°, 256 p.

Les plus vieux textes du Carmel, traduits et commentés (*La Vigne du Carmel*). — Paris, éditions du Seuil, 1944. In-8°, 276 p., fac-sim. h. t.

LLOBET (Mgr de). Le Cardinal de Cabrières (*La Noble France*). — Paris, Bonne Presse, 1945. In-16 (19×12), 189 p.

ORIGÈNE. Homélies sur la Genèse. Traduction et notes de L. DOUTRELEAU. Introduction de L. de LUBAC (*Sources chrétiennes*). — Paris, éditions du Cerf, 1944. In-8°, 263 p.

Pasquier (Chancelier). La Révolution de 1848. Mémoires publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier. — Paris, Plon, 1944. In-16 (200×140), IX-301 p., portr.

Salmon (Dom Pierre). Le Lectionnaire de Luxeuil (Paris, ms. lat. 9427). Édition et étude comparative. Contribution à l'histoire de la Vulgate et de la liturgie en France au temps des Mérovingiens (*Collectanea biblica latina*, vol. VII). — Rome, abbaye Saint-Jérôme, et Cité du Vatican, Libreria vaticana, 1944. In-8°, CXXIII-233 p.

ÉTUDES HISTORIQUES

Barazzetti-Demoulin (Suzanne). Maurice Denis (25 novembre 1870-13 novembre 1943). Préface de Robert Rey. — Paris, Grasset, 1945. In-8°, 316 p., ill. h. t., 215 fr.

Bernoville (Gaëtan). Sainte Marie-Euphrasie Pelletier, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers (*Les grands fondateurs et leur congrégation*). — Paris, Alsatia, 1945. In-8°, 285 p., 28 fr.

Bernoville (Gaëtan). Saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes (*Les grands fondateurs et leur congrégation*). — Paris, Alsatia, 1944. In-16 (195×140), 285 p., pl., portr., 48 fr.

Bernoville (Gaëtan). Le Père Pernet, fondateur des Petites Sœurs de l'Assomption. — Paris, B. Grasset, 1944. In-16 (190×120), 261 p., 45 fr.

Calmette (Joseph). Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII. — Paris, Hachette, s. d. [1945]. In-16, 256 p.

Camelin (Joseph). Les Prêtres de la Révolution. Répertoire officiel du clergé schismatique de Rhône-et-Loire (avril 1791-octobre 1793). — Lyon, Badiou-Amant, 1944. In-8°, 399 p.

Charpentier (John). L'Ordre des Templiers. — Paris, éditions de la Colombe, 1945. In-8°, 266 p., ill. h. t., 120 fr.

Carré (Lieutenant-Colonel Henri). L'Enfance et la première jeunesse de Louis XIV, 1638-1661. — Paris, A. Michel, 1944. In-8° (215×140), 331 p., pl., portr., 102 fr.

Canu (Jean). Louis XIII et Richelieu (*Connaissance de l'histoire*). — Paris, A. Fayard, 1945. In-16, 363 p., 60 fr.

Denis (Chanoine O.). Le Livre d'or des missionnaires vendéens, diocèse de Luçon. Préface de Mgr Chappoulie. — Fontenay-le-Comte, impr. de P. et O. Lussaud, 1944. In-8° (225×140), XI-236 p., portr., 40 fr.

Dufourg (R.). Un prélat amiral sous Louis XIII : Henri de Sourdis. — Bordeaux, R. Picquot, 1944. In-16, 98 p., 35 fr.

Eren (Mgr Michel). La Vie de la chère sainte Fleur. — Paris, G. Enault, 1944. In-16, 119 p.

Hauser (Henri). La Pensée et l'action économiques du cardinal de Richelieu. — Paris, Presses universitaires de France, 1944. In-8° (230×140), 196 p., 50 fr.

Hours (J.). Œuvre et pensée du peuple français. — Paris, Bloud et Gay, 1945. In-8°, 352 p., 150 fr.

Lamblin (R. P.). Madame Philipon, supérieure du Calvaire. — Issy-les-Moulineaux, éditions Saint-Paul, 1944. In-16 (190×120), 93 p., 25 fr.

Laurent (Benoît). En Forez. Les Béguins. — Saint-Étienne, imprimerie de la « Loire républicaine », 1944. In-8°, 193 p.

Laurent (Benoît). En Forez, au temps du romantisme. L'Académie de Loy. Avant-propos de Lucien Descaves. — Saint-Étienne, imprimerie de la « Loire républicaine », 1944. In-8°, 79 p.

LEFLON (Chanoine J.). Monsieur Emery. L'Église d'Ancien Régime et la Révolution. — Paris, Bonne Presse, 1945. In-8°, 464 p., 90 fr.

LESTOCQUOY (J.). Coup d'œil sur l'histoire du Pas-de-Calais des origines à 1914. — Arras, impr. de la Nouvelle Société anonyme du Pas-de-Calais, 1944. In-8° (230×145), 48 p., cartes.

LOUIS-GRIMAUD. Histoire de la liberté d'enseignement en France. Nouvelle édition. Tome I : l'Ancien Régime. Tome II : la Révolution. Préface de Robert BEUDANT. — Grenoble-Paris, B. Arthaud, 1944. 2 vol. in-8°, LX-125 et 461 p.

MABILLE DE PONCHEVILLE (A.). Petite histoire de la Flandre française. — Lille, S.E.L.I.C., 1943. In-8° (215×135), 150 p., fig., portr., carte, plans.

MAZÉ (Jules). La Cour de Louis XV. — Paris, Hachette, 1944. In-16 (190×120), 287 p., 50 fr.

NOÏS (Luc). Les Grands bâtisseurs de la France. La hiérarchie. Les ordres religieux. Les congrégations du diocèse de Lille. Lettre-préface de Mgr Fl. DEWAILLY. — Tourcoing, G. Frère, 1944. In-16 (205×120), 105 p., fig., 40 fr.

RAIN (P.). La Diplomatie française d'Henri IV à Vergennes. — Paris, Plon, 1945. In-8°, 344 p., carte h. t.

RITTER (R.). Henri IV lui-même. L'homme. — Paris, A. Michel, 1944. In-8°, 424 p., 16 h. t., 130 fr.

SAINT-PALAIS D'AUSSAC (Fr. de). La Réconciliation des hérétiques dans l'église latine. Contribution à la théologie de l'initiation chrétienne (*Études de science religieuse*). — Paris, Éditions franciscaines, 1943. In-8°, XIX-194 p.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER (Mme). La Jeunesse du Grand Roi. Louis XIV et Anne d'Autriche. — Paris, Plon, 1945. In-8°, 303 p., 90 fr.

VEUILLOT (François). Saint Jean Bosco et les Salésiens (*Les Grands Fondateurs et leurs congrégations*). — Paris, Alsatia, 1944. In-8°, 206 p., ill. h. t., 48 fr.

ZELLER (Renée). Révérende Mère Rollat et les Dames de Nazareth (*Les Grands Fondateurs*). — Paris, Alsatia, 1944. In-8°, 206 p., ill. h. t., 48 fr.

VARIÉTÉS

AIMERY (Christiane). Huysmans (*Publicistes chrétiens*). — Paris, Lethielleux, 1944. In-16 (180×110), 31 fr.

CHAUVET (Horace). Folklore du Roussillon. — Perpignan, impr. du Midi, 1943. In-8° (210×145), 268 p., 32 fr.

EVEN (Michel). Le Mystère de saint Pierre Nolasque, « procureur des captifs ». — Paris, G. Enault, 1944. In-8°, 53 p., 10 fr.

FLACELIÈRE (Robert). Renaissance liturgique et Vie paroissiale. — Paris, éditions du Seuil, 1945. In-16, 143 p.

GOICHON (A.-M.). La Philosophie d'Avicenne et son influence en Europe médiévale. — Paris, Adrien-Maisonneuve, 1944. In-16 (195×140), 139 p., 120 fr.

GUÉRANGER (Dom). Notre-Dame dans l'année liturgique. — Paris, Plon, 1944. In-16 (170×110), II-341 p., 75 fr.

HUBY (Joseph). Saint Paul, apôtre des nations (*Pages catholiques*). — Paris, Albin Michel, 1944. In-16, 40 p., 8 fr.

KRAKOWSKI (Ed.). La France et sa mission. Essai de synthèse historique par un étranger. 4e édition. — Paris, Mercure de France, 1936. In-8°, 321 p.

LALLEMENT (Louis). Essai sur la mission de la France. — Paris, éditions du Seuil, 1944. In-16, 259 p.

LANGEVIN (Eugène). La Bienheureuse Isabelle de France, sœur de saint Louis (*Pages catholiques*). — Paris, Albin Michel, 1944. In-16, 39 p., 8 fr.

Les 25 ans de « la Vie spirituelle » (1919-1944). — Paris, Éditions du Cerf; Lyon, Éditions de l'Abeille, 1944. In-16, paginé 211-496.

ROUQUETTE (Robert). Saint Ignace de Loyola et les origines des Jésuites (*Pages catholiques*). — Paris, Albin Michel, 1944. In-16, 47 p., 8 fr.

SCHNEIDER (Édouard). Les Heures bénédictines. Nouvelle édition illustrée. — Paris, B. Grasset, 1943. In-16 (190×140), 243 p., pl., 100 fr.

ZELLER (R.). Saint François d'Assise (*Profils franciscains*). — Paris, Éditions franciscaines, 1944. In-16, 72 p., 20 fr.

NOTE AU LECTEUR

La chronique d'histoire régionale de janvier à juin (1er semestre) ayant paru dans le volume précédent (n° 117), celle de juillet à décembre (second semestre) sera publiée dans le deuxième fascicule de l'année en cours (n° 119).

ERRATA DU FASCICULE 117

Page 197, ligne 20. Au lieu de *XXX*, lire XXIX

Page 51, note 33, ligne 2. Au lieu de : la vision de *la* sainte, lire : la vision de sainte

Page 53, ligne 24. Au lieu de *Ésangile*, lire Évangile.

Page 202, ligne 43. Au lieu de : R. P. de *Lubec*, dom *Jacques* Leclercq, lire : Lubac... Jean

Page 202, ligne 49. Substituer à cette ligne le texte suivant : *la Rencontre de « superaditum » et « supernaturale » dans la théologie médiévale;* R. LAPRAT, *le Rôle de la « materfamilias » romaine d'après saint Augustin;*

Le Directeur : V. CARRIÈRE.

Le Gérant : ANDRÉ-POUYÉ

Avant-propos aux "Remarques critiques" de M. le chanoine Bardy sur une liste chronologique des saints de France

A la suite de la publication par la *Revue* de mon « Essai sur les Saints de France », j'ai eu l'excellente surprise de recevoir un volumineux et très intéressant courrier. Il m'est venu de presque tous les points de notre territoire : de Bretagne où M. le chanoine Kerbiriou a publié de si remarquables études, en collaboration avec le savant chanoine Doble, sur *les Saints bretons;* de Coutances, à la fois d'un savant chanoine, M. Eugène Allain, d'un prêtre de la maison de retraite de Regnéville, M. Perrouault, et d'un magistrat très érudit, M. Claude Laplatte; de la Préfecture du Pas-de-Calais, dont le président de la Commission départementale des Monuments historiques, M. Jean Lestocquoy, veut bien me faire tenir un article de la *Revue du Nord,* dont il est l'auteur et qui a pour titre : *les Saints et les Églises de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras au VIII^e^ siècle;* de Sens, où M. Lachat, vice-président de la Société archéologique, a la bonté de me promettre de précieuses indications sur les saints des anciens diocèses de Sens et d'Auxerre; de Metz, où une liste très soignée des saints locaux, a été dressée et m'est envoyée par le R. P. Georges Allemang, O. M. I; du Blanc, où M. P. Martin Civat, l'historien de la métropole d'Embrun, me signale certains noms de la période mérovingienne ; des Hautes-Pyrénées, enfin, où M. le chanoine Contrasty attire mon attention sur les saints toulousains qu'il a étudiés spécialement, avec le désir très marqué de défendre les traditions locales contre les excès de la critique moderne.

Je ne saurais trop remercier ici ces aimables correspondants de leurs communications. J'en forme un dossier dont le volume s'accroîtra, je l'espère, avec les années.

Mais sans attendre une mise au point qui sera nécessairement délicate et longue, la *Revue* estime utile de publier sans

retard les « Remarques critiques » ci-après. Elles émanent de l'un de nos meilleurs connaisseurs actuels non seulement du passé religieux de la France, mais du passé chrétien en général, M. le chanoine Gustave Bardy, dont je m'honore d'être l'admirateur et, s'il me le permet, l'ami. Je tiens à dire que son article paraît ici avec mon entière approbation. Et cela pour trois raisons : 1° parce qu'en matière de vérité historique, l'amour-propre ne doit, à mon sens, avoir absolument aucune place; 2° parce que les critiques qui me sont faites par M. Bardy sont précisément, pour la plupart du moins, celles que je me suis faites à moi-même tout le long de mon travail, au point qu'il m'est arrivé plus d'une fois de regretter de l'avoir entrepris; 3° parce que, ayant fait appel moi-même aux observations et aux corrections autorisées de toute nature, que je savais si nécessaires à mon ébauche, je serais bien mal venu à m'en plaindre. Tout au contraire, je veux remercier ici très vivement M. Bardy de ses remarques et je ne souhaite qu'une chose, c'est de voir se poursuivre cette utile controverse, pour le plus grand profit de tous ceux qui aiment notre histoire religieuse primitive.

Au surplus, il me suffirait des trente dernières lignes de l'article de M. Bardy pour me justifier à mes propres yeux et, je l'espère, aussi aux yeux de mes lecteurs. Ces lignes rendent admirablement toute ma pensée et sont une réponse suffisante à ce qu'il pourrait y avoir çà et là d'un peu abrupt dans le corps même de l'étude que l'on va lire.

Léon Cristiani,
Doyen de la Faculté des lettres
à l'Université catholique de Lyon.

REMARQUES CRITIQUES
SUR UNE LISTE DES SAINTS DE FRANCE

I. Remarques générales. — Qu'est-ce qu'un saint ? Qu'est-ce même qu'un saint de France ? — Est-il possible de fixer, même approximativement, une chronologie ? — Histoire et légende : comment les distinguer l'une de l'autre ? — Est-il possible de dresser actuellement des listes tant soit peu complètes et exactes ? — Ce que pourrait être un essai critique.

II. Remarques particulières sur quelques saints de Bourgogne et de Franche-Comté. — La liste épiscopale de Besançon. — Les martyrs bourguignons de la persécution d'Aurélien. — Le cycle de Chrocus.

M. Cristiani, doyen de la Faculté catholique des lettres de Lyon, a publié, dans le précédent fascicule, une *Liste chronologique des saints de France, des origines à l'avènement des Carolingiens*. Il invite si cordialement les travailleurs à corriger ses imperfections, à signaler ses lacunes, à redresser même ses erreurs, que je me sens encouragé à lui soumettre un certain nombre de *desiderata*, avec l'espoir de ne pas être jugé trop sévèrement à mon tour, si je m'engage sur un terrain aussi difficile à explorer que celui de notre hagiographie nationale.

A vrai dire, l'œuvre entreprise par M. Cristiani se présente comme quelque chose de formidablement compliqué, voire d'irréalisable, dès qu'on réfléchit à toutes les exigences qu'elle implique. Une liste des saints de France doit être aussi complète que possible, c'est-à-dire ne laisser tomber aucun nom qui ait en sa faveur de sérieuses garanties. Elle doit être critique et par suite faire table rase de tous les saints légendaires, surtout de ceux dont on est sûr qu'ils n'ont jamais existé. Elle doit être brève, et donc supposer les problèmes résolus, sous peine de se transformer en un monumental travail d'érudition. Elle doit être utilisable, ce qui suppose qu'elle fournisse au moins les éléments essentiels d'une bibliographie et le relevé des principales sources. Faute de ces qualités

et sans doute de beaucoup d'autres encore, elle risque de ne pas rendre tous les services qu'on peut en attendre. Nous possédons sous un format maniable, des recueils tels que le *Dictionnaire d'hagiographie* de dom Baudot, qui est judicieusement composé et qui, malgré des lacunes et des erreurs trop évidentes, est apte à rendre des services aux hommes pressés. Il est évident a priori que M. Cristiani a voulu faire quelque chose d'autre qu'une compilation, quelque chose de mieux informé et de plus scientifique, et qu'il n'a pas dû se contenter de ranger selon l'ordre chronologique ce que d'autres avaient rangé selon l'ordre alphabétique. A-t-il réussi dans la tâche à laquelle il s'était généreusement attelé ?

I

La première question qui se pose est naturellement celle-ci : qu'est-ce qu'un saint ? Il est aujourd'hui facile d'y répondre, car l'Église catholique interdit de donner le nom de saint aux personnages qu'elle n'a pas canonisés d'une manière solennelle, tout au moins à ceux dont elle n'a pas autorisé le culte liturgique. Personne n'ignore les longues enquêtes auxquelles se livrent ses représentants, avant qu'elle se décide à proclamer la sainteté d'un de ses fils. Personne n'ignore surtout que la première des conditions requises des candidats à la canonisation est l'héroïcité des vertus, si bien que pour nous, un saint est essentiellement un homme qui se recommande à la vénération et à l'imitation par ses qualités morales.

Toutes ces notions familières se brouillent lorsqu'il s'agit des saints des premiers siècles; et la question la plus importante, il faut même dire la seule qui doive être posée, lorsqu'on veut savoir si un personnage donné a droit au titre de saint est relative au culte dont il a ou n'a pas été honoré. S'il y a eu un culte public, on peut et on doit regarder ledit personnage comme un saint. Sinon, quelle qu'ait pu être sa renommée, il faut lui refuser ce titre. Nul en son temps n'a été plus illustre qu'Origène. Nul ne s'est montré plus héroïque devant la souffrance. Nul n'a servi l'Église avec autant de fidélité. Jamais pourtant on n'a célébré sa mémoire par des cérémonies cultuelles : Origène n'est pas un saint. Il est inutile d'ailleurs d'insister sur ce point. Les beaux travaux du R. P. Delehaye, en particulier son ouvrage intitulé *Sanctus*,

Essai sur le culte des saints dans l'antiquité[1], sont entre toutes les mains; ils rappellent à la fois la multitude de ceux qui, à un moment ou à un autre, ont été, soit dans l'Église universelle, soit surtout dans un diocèse ou dans un monastère, l'objet d'un véritable culte et la difficulté qu'éprouvent les historiens soit à légitimer ce culte, soit même à le distinguer nettement de la simple commémoraison.

Aussi bien, M. Cristiani pourrait-il me faire observer qu'il n'avait pas à se préoccuper de ce point. Il a pris le terme de saint dans son acception la plus générale; il a retenu les noms qui figurent dans les martyrologes, ou plus simplement encore ceux qu'ont retenus avant lui les rédacteurs des *Acta Sanctorum*. Cela suffit. Nous pouvons d'ailleurs nous contenter de cette réponse qui est bonne. Si j'ai soulevé le problème, c'est seulement pour rappeler à quelques personnes mal informées qu'il n'est pas commode de définir la sainteté quand on parle des premiers siècles chrétiens et qu'on risquerait de se fourvoyer en regardant comme des modèles de vertus des personnages qui ont été vénérés après leur mort, surtout à cause du rang social qu'ils avaient occupé de leur vivant. Dans tous nos catalogues épiscopaux, les noms des premiers titulaires sont uniformément accompagnés du titre de saint : c'est là un hommage rendu à leur charge épiscopale. Les saints des temps mérovingiens, par exemple saint Sigismond, saint Gontran, saint Léger lui-même, ont été de véritables barbares et se sont rendus coupables de toutes sortes de crimes. Même s'ils ont expié leurs fautes par la pénitence, ils ne trouveraient pas grâce aujourd'hui devant la Congrégation des rites. Nos ancêtres étaient moins exigeants.

Après avoir défini les saints, il faut encore définir les saints de France. Nous admettons sans peine que la France dont parle M. Cristiani est, à peu de choses près, notre France actuelle et nous ne lui demandons pas de nous renseigner sur les saints des provinces de Mayence, sauf Strasbourg, ou de Cologne, bien que Duchesne leur ait fait une place dans ses *Fastes épiscopaux*. Mais cela ne suffit pas. M. Cristiani accepte dans sa liste le nom de saint Colomban, qui est né en Irlande et qui est mort à Bobbio dans l'Italie du Nord : il est vrai que saint Colomban a passé une grande partie de sa vie à Luxeuil et que c'est à Luxeuil surtout qu'il a exercé son influence. Mais il omet le nom de saint Gall, lui aussi originaire d'Irlande et mort en Suisse : pourtant, si je ne me trompe, saint Gall est arrivé à Luxeuil en même temps que

1. Bruxelles, 1927, in-8°.

saint Colomban et il en est parti avec lui. Pourquoi cette différence de traitement ? Autre fait : M. Cristiani rejette les trijumeaux de Langres : Speusippe, Méleusippe et Éleusippe, qui, dit-il avec raison, ont souffert en Cappadoce, mais il accepte saint Mitre d'Aix et saint Genès d'Arles, tout en reconnaissant qu'ils ont peut-être été martyrisés en Orient. Des remarques de ce genre seraient faciles à multiplier.

Une définition exacte est d'ailleurs des plus difficiles à donner, surtout lorsqu'il s'agit des premiers siècles. Des traditions cultuelles se sont établies souvent bien loin de leur pays d'origine, apportées en Occident par des marchands syriens par exemple. Dès la fin du IVe siècle, des transferts de reliques ont eu lieu, qui ont créé de nouveaux centres de culte : qu'on songe par exemple au rôle joué par saint Victrice de Rouen en pareille matière, ou encore à la diffusion des reliques de saint Étienne. Des légendes se sont formées qui ont fait venir en Gaule toutes sortes de personnages orientaux, au mépris de l'histoire la mieux assurée. Dans tous ces cas, et dans les cas analogues, qu'est-ce donc qu'un saint de France ?

* * *

Peut-être plus important que ces questions préalables, auxquelles on peut n'apporter qu'une réponse empirique, est le problème de la chronologie. L'originalité du travail présenté par M. Cristiani ne consiste-t-elle pas surtout à fournir les matériaux d'une histoire de la sainteté en France et de nous rendre sensible, non seulement siècle par siècle, mais en quelque sorte année par année le développement de la sainteté. Je me demande, soit dit en passant, si l'idée sous-jacente à cet effort chronologique, ne résulte pas d'une confusion. « Tous nos saints authentiques nous sont chers, écrit M. Cristiani, parce qu'ils ont été des images de Dieu, des imitations du Christ notre Sauveur, des pionniers de la civilisation chrétienne, dans notre chère patrie » (p. 51). Eh bien non ! Il faut avoir le courage de le répéter : parmi ceux qui jadis ont été chez nous ou ailleurs l'objet d'un culte, il y a eu des médiocrités morales et peut-être pis; et ce n'est pas toujours, ni peut-être le plus souvent la vertu qui a déterminé l'inscription de tel ou tel dans un martyrologe. On ne se rappelle pas assez que des hérétiques notoires comme Arius et Eusèbe de Nicomédie ont passé du martyrologe syriaque à l'hiéronymien et de là au martyrologe romain, où ils figurent encore. Une liste chronologique est faite pour rendre service à l'historien, non pour servir de matière à l'édification.

Or est-il possible, dans les conditions actuelles, de dresser une liste chronologique un tant soit peu précise ? M. Cristiani sait bien que non, puisqu'il écrit lui-même : « Les dates que nous avons apportées et qui s'appliquent à la mort de chaque saint... ne sont qu'approximatives, à l'exception près » (p. 71). Cela est fort justement dit. Mais il faudrait tout de même s'entendre sur le principe. Une date est une date. Si elle est inexacte, elle cesse d'être intéressante et quand on prétend dresser une liste chronologique, tout en avouant que les dates indiquées risquent d'être inexactes, on poursuit la quadrature du cercle. De fait, malgré tous les efforts accomplis pour donner une date à chaque saint, il reste, pour chacun des siècles envisagés un résidu considérable, dont on ne sait que faire.

Voici par exemple les pages consacrées à la fin du III^e^ siècle (p. 11-16). On y trouve pêle-mêle une longue série de notices, en tête desquelles revient comme un triste refrain l'indication vague : Fin III^e^ siècle. Et si encore cette indication reposait sur des fondements solides ! Mais c'est à cette place que M. Cristiani installe saint Front de Périgueux, saint Martial de Limoges, saint Eutrope de Tours, saint Ausone d'Angoulême, et d'autres du même genre. Pourquoi ? Si l'on rejette les légendes qui font vivre et mourir au I^er^ siècle ces saints personnages, a-t-on le droit de leur fixer hypothétiquement une autre date, voire de conserver leurs noms dont saint Grégoire de Tours est le premier garant ? Par contre, on cherche en vain, parmi leurs compagnons, saint Georges du Puy, dont le nom est aussi bien attendu, et dont la réalité n'est pas beaucoup plus sûre. Et j'ajoute que, si je ne me trompe, M. Cristiani ne signale pas davantage, aux dates auxquelles on s'attendait à les trouver, les évêques du Puy, à qui Duchesne[2] reconnaît une tradition hagiographique assez sérieuse : Évode (Vosy), Scutarius, Aurèle, Suacrus (?), Armentarius.

Ce serait le moment de toucher la grosse question des origines apostoliques de certaines Églises de France. Il est vraisemblable que l'Évangile a été prêché de très bonne heure en terre française. Mais l'histoire ne sait rien d'assuré sur ces premières origines et elle ne se reconnaît pas le droit d'accepter les récits de basse époque qui prétendent suppléer au silence des documents authentiques. M. Cristiani le sait aussi bien que personne et il ne perd pas une occasion de rejeter comme purement légendaires tous les récits qui se rapportent à des personnages venus soi-disant au I^er^ siècle. Pour lui, comme pour tous les historiens, les ténèbres qui recouvrent

2. *Les Fastes épiscopaux*, t. II, 2^e^ édit., p. 56-57.

les débuts du christianisme en Gaule ne se dissipent que vers la fin du IIe siècle, grâce à l'admirable lettre de l'Église de Lyon et Vienne aux Églises d'Asie. Encore n'est-ce là qu'un éclair. L'obscurité redevient presque complète jusque vers la fin du IIIe siècle. Dans ces conditions, pourquoi maintenir même les noms des personnages créés par la légende et leur attribuer des dates hypothétiques ? Ne serait-il pas plus simple de les supprimer une fois pour toutes que de les placer en des endroits où ils seront unanimement contestés, aussi bien par les partisans que par les adversaires des traditions ? En essayant de faire plaisir aux uns et aux autres, ne s'expose-t-on pas à recevoir des coups de l'un et de l'autre côtés ? Peut-être la solution la meilleure serait-elle de bloquer tous les personnages revendiqués pour le Ier siècle, sous une unique rubrique, en mentionnant clairement les réserves qui s'imposent au nom de l'histoire, même lorsqu'intervient l'autorité très faible de saint Grégoire de Tours.

A la chronologie ressortit également l'ordre attribué aux évêques des diocèses et aux abbés des monastères. Nous possédons là-dessus des catalogues qui, surtout pour les débuts, sont loin d'être irréprochables. M. Cristiani parle volontiers du premier évêque de Besançon, du sixième évêque de Reims, et ainsi de suite. Il nous avertit une fois pour toutes que « le rang donné aux évêques est celui que les documents connus de nous leur confèrent. Ces documents peuvent être et, dans certains cas, sont sûrement incomplets » (p. 18, n. 26*). Cette remarque est très juste. Mais il arrive par exemple que saint Panchaire, attesté en 346, est présenté comme le premier évêque de Besançon, et saint Chélidoine, attesté vers 450, comme le deuxième évêque du même siège. Il est évident qu'entre les deux évêques, il y a eu plusieurs intermédiaires. Que signifient alors des numéros d'ordre, s'ils ne correspondent à rien de réel ? Il n'y a pas un lecteur qui ne soit disposé à oublier la note si sage de M. Cristiani et à prendre pour argent comptant la numérotation indiquée. Cette réaction est toute naturelle. On ne jongle pas avec les chiffres.

Sans doute n'attacherions-nous pas une telle importance aux problèmes chronologiques, si M. Cristiani ne nous y obligeait, puisqu'il a voulu faire de la chronologie le principe organisateur de sa nomenclature. Après tout, il nous suffit de savoir des dates approximatives et de posséder un nombre suffisant de repères assurés, du moment où nous ne proposons pas de faire une histoire détaillée des diocèses ou des institutions. Mais cela dit, reste la question capitale, celle de la

réalité de tels ou tels personnages et de leur droit à figurer dans une liste qui, par principe, ne doit pas laisser la moindre prise à la critique la plus exigeante.

*
* *

On sait de trop que les vies de saints sont par excellence le genre dans lequel se glissent le plus facilement les traits légendaires. L'ouvrage du P. Delehaye, *les Passions des martyrs et les genres littéraires*[3] contient à ce sujet bien des détails savoureux. M. Cristiani n'avait pas à s'en inquiéter, puisqu'il se contentait de rappeler les noms des saints avec un mot, ou tout au plus quelques lignes destinées à les caractériser. Par contre, il lui était impossible de ne pas se demander si les saints dont il parlait avaient véritablement vécu et si leurs noms étaient dignes d'être inscrits dans son catalogue. Le problème est d'autant plus grave qu'il se pose beaucoup plus souvent qu'on ne se le figure d'ordinaire. De ces saints imaginaires, les uns sont des créations de l'imagination populaire ou des prétentions politiques ou religieuses de certains dignitaires; d'autres résultent d'une confusion, d'une faute d'orthographe ou d'une mauvaise coupure des mots dans un martyrologe, de l'octroi d'une personnalité humaine à un nom de pays, à une vertu, à une abstraction quelconque ; d'autres encore sont des dédoublements de saints authentiques ; d'autres ne sont que de simples chrétiens dont on a fait des saints à une époque plus ou moins récente. Il convenait, par exemple, que saint Hilaire de Poitiers n'entrât pas seul au paradis. Aussi lui a-t-on donné comme compagnons de sainteté non seulement sa fille Abra, qui a des chances d'avoir une personnalité réelle, mais son père Franchaire, son filleul Hilaire le Jeune, ses disciples Lupien, Just, Florence. A Clermont-Ferrand, saint Grégoire de Tours avait vu un tombeau remarquable par ses dimensions et orné de l'inscription : *sanctae memoriae Gallae,* et il signalait ce sarcophage comme une curiosité, mais sans dire que Galla fût l'objet d'un culte quelconque. Un jour vint où la formule *sanctae memoriae,* mal comprise, suffit à faire insérer sainte Galle dans un martyrologe local : elle y est encore. Une épitaphe du même genre a suffi pour créer le culte de sainte Crescence. Près de Paris, un tombeau renfermait les restes d'une humble religieuse : *Hic requiescit Crescentia sancta Deo puella;* personne n'avait songé à l'honorer jusqu'au jour où des mira-

3. Bruxelles, 1921, in-8°.

cles se produisirent auprès du tombeau : il n'en fallut pas davantage pour donner naissance à un culte et par suite à une nouvelle sainte.

On multiplierait les remarques de ce genre, et le P. Delehaye signale, dans ses différents ouvrages, bon nombre d'échantillons de ces créations spontanées ou de ces transformations inattendues. L'Église s'émut souvent à la pensée que des honneurs liturgiques pourraient être rendus à des personnages fort peu méritants, sinon totalement légendaires; et à plusieurs reprises, elle tenta d'intervenir par les décisions de ses conciles. Le capitulaire de Charlemagne daté du 23 mars 783 demande qu'on n'honore pas les faux martyrs et qu'on ne fréquente pas en pèlerinage les tombes des saints douteux. En 794, le concile de Francfort décide : *Ut nulli novi sancti colantur aut invocentur, nec memoriae eorum per vias erigantur, sed ii soli in ecclesia venerandi sint qui ex auctoritate passionum aut vitae meritis electi sunt.* Ces prescriptions sont des plus sages. Elles restèrent lettre morte. Après elles, on continua, comme auparavant, à inventer de nouveaux saints, à fréquenter des tombes de prétendus martyrs, à forger de toutes pièces de belles légendes.

Il est certain que M. Cristiani sait tout cela aussi bien que personne. Mais il fait comme s'il ne le savait pas. Sans doute, à plusieurs reprises, il fait des réserves justifiées : « On doit regarder comme légendaire Sanctinus, qui aurait été le disciple de saint Denys » (p. 11). « La première mention de saint Front est dans le martyrologe d'Adon, œuvre assez fantaisiste » (p. 13). « Saint Caprais, sainte Foy et sa sœur Alberte : ... tout cela est bien enveloppé de légendes » (p. 17). « Sainte Sabine, dont la légende peu sûre fait une sœur de saint Sabinien » (p. 18). « Saint Flour, que la légende donne comme disciple à saint Pierre et l'un des soixante-douze disciples » (p. 21). Nombreux sont les cas où figurent des formules de ce genre. Mais alors de deux choses l'une : ou bien M. Cristiani, tout en reconnaissant le caractère légendaire des récits, admet l'existence du saint, ou bien, il ne l'admet pas. S'il l'admet, a-t-il des raisons ou même des prétextes pour le fixer à telle ou telle date ? Et s'il ne l'admet pas, pourquoi l'introduit-il dans son catalogue qui, il est permis de le répéter, ne devrait fournir que des renseignements dignes de foi ?

Quel est en définitive le critère qui permet à M. Cristiani d'introduire tel ou tel saint dans sa liste, ou au contraire de l'en rejeter ? Si, trop souvent, il est impossible de se prononcer sur l'existence d'un personnage, on peut tout au moins sa-

voir la plupart du temps quels ont été les saints honorés d'un culte dans une Église donnée; et comme le culte public est la véritable caractéristique de la sainteté reconnue, on conviendra donc d'accepter dans un catalogue définitif tous ceux et toutes celles dont on peut être assuré qu'ils ont reçu des hommages de la part des évêques et des fidèles. Il faut du reste ajouter que ce critère même, qui est en soi indépendant plus ou moins de la réalité du saint, est d'un maniement difficile. Le culte a varié suivant les époques. Au temps de saint Grégoire de Tours, personne ou presque ne s'intéressait à saint Patrocle de Troyes et il en était de même pour saint Genès d'Auvergne. Un clerc de Troyes eut la bonne fortune de retrouver (ou d'inventer) le récit de la passion de Patrocle, qu'il apporta à son évêque; un paysan des environs de Thiers vit en songe saint Genès. Les deux martyrs, totalement inconnus depuis des siècles, virent alors leurs fêtes s'établir et leurs tombeaux devenir des centres de culte. Les propres diocésains, pour ne rien dire du martyrologe romain, se sont accrus ou réduits un peu au hasard des circonstances, en tenant compte de la mentalité régnante à un moment donné.

Aujourd'hui la tendance est à la sévérité et lorsqu'un évêque entreprend de faire réviser le propre de son diocèse, on est presque assuré qu'en dernière analyse, le nombre de saints appelé à y figurer diminue, parfois dans des proportions considérables. En 1939, a paru par exemple un nouveau propre du diocèse de Toulouse qui ne supprime pas moins de dix saints, taxés les uns d'évidemment légendaires, les autres de singulièrement douteux, à savoir le bienheureux Guillaume de Toulouse (2 juin), saint Cyr et sainte Julitte (16 juin), saint Sabin (11 juillet), saint Honest (12 juillet), saint Cizi (16 août), saint Martory (26 août), saint Vidian (27 août), saint Gaudens (3 septembre), saint Papoul (3 novembre), saint Honorat (14 décembre). « Il n'a pas paru convenable, écrit à ce sujet le rapporteur de la commission chargée de préfacer le nouveau propre, que la prière officielle de l'Église continuât à être formulée en l'honneur des saints qui ne peuvent être proposés à l'imitation des fidèles, le culte rendu à une ombre ou à un nom perdant évidemment toute signification. » Peut-être, dans le cas présent, les historiens ont-ils remporté une victoire trop complète et fait trop bon marché de traditions vénérables. Laissons de côté les saints Cyr et Julitte qui viennent d'Orient et n'appartiennent à la Gaule que par leurs reliques : M. Cristiani omet dans sa liste, autant que je puis le voir, les saints Honest, Honorat, Martory, Vidian, Cizi,

Sabin, mais il conserve les saints Papoul et Gaudens. On aimerait d'autant mieux connaître les raisons des ostracismes qu'il prononce qu'une vive polémique s'est engagée à Toulouse au sujet des exclus[4].

Il paraît d'ailleurs clair que le critérium du culte n'est pas celui qu'a retenu M. Cristiani, car il laisse de côté des saints qui aujourd'hui encore figurent dans les propres diocésains, par exemple saint Florent de Thil-Châtel au diocèse de Dijon, saint Maximin de Besançon (fête le 29 mai), saint Antide de Besançon (fête le 17 juin), saint Désiré de Besançon (fête le 27 juillet), et bien d'autres encore.

En dehors du culte public, je ne vois pas, il faut l'avouer, de raison déterminante pour retenir celui-ci et laisser tomber celui-là dans un catalogue qui désire être à la fois complet et critique. A tout le moins, faudrait-il, dès le début de son travail, fixer le lecteur en lui expliquant exactement ce qu'on a voulu faire : celui-ci n'est-il pas surpris de trouver en bonne place saint Savinien de Troyes alors que saint Sidroine de Sens est oublié ? Or ces deux saints ont exactement la même histoire et la passion de l'un a été copiée sur celle de l'autre; cette histoire, surchargée de détails invraisemblables, ne supporte pas l'examen. En tout cas, elle mériterait d'être l'objet d'une décision pareille pour les saints qui en étaient les héros.

Dans quelques cas, M. Cristiani a pourtant justifié sa décision, en introduisant des références, empruntées surtout à saint Grégoire de Tours et aux *Fastes épiscopaux* de Duchesne. Rien de mieux. Grégoire de Tours nous renseigne, sinon avec critique, du moins avec sincérité sur les principaux saints qui étaient honorés de son temps dans les sanctuaires qu'il connaît. Les *Fastes épiscopaux*, en dépit de quelques imperfections inévitables, demeurent un répertoire auquel, longtemps encore, on sera obligé de recourir. Pourquoi ces références sont-elles si clairsemées ? pourquoi figurent-elles dans certains cas et sont-elles omises en d'autres ? Et pourquoi tant d'ouvrages ne sont-ils pas mentionnés, qui auraient pu être utilement rappelés, tels les *Mémoires* de Tillemont ou les catalogues des sacramentaires et des bréviaires manuscrits de M. le chanoine Leroquais ? Je ne citerai rien d'autre parce qu'il ne m'appartient pas de dresser une bibliographie. Mais j'avoue qu'un de mes regrets les plus cuisants, en face du catalogue de M. Cristiani, a été de ne rien trouver qui ressemble à une bibliographie, pas même les indispensables renvois

4. Cf. Élie Griffe, *Autour du nouveau Propre diocésain de Toulouse*, dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XXVIII, 1942, p. 75-80).

à la *Bibliotheca hagiographica latina,* qui auraient du moins orienté les chercheurs.

*
* *

Il est temps de conclure ces remarques générales et de se demander s'il était actuellement possible de faire beaucoup mieux que ce qu'a réalisé M. Cristiani. Avouons que cela était au moins très difficile. Le programme envisagé était trop ample pour être utilement traité en quelque 80 pages in-8°. C'est vraiment une sorte de gageure de parler, en si peu d'espace, de treize cents saints, dont un grand nombre sont l'objet de discussions passionnées entre les savants. M. Cristiani s'extasie, en terminant son travail, d'avoir relevé « des exemples mémorables de familles entières où le père, la mère, les enfants et parfois les petits-enfants, avaient tous mérité l'auréole de la sainteté » (p. 87). Au nombre de ces familles se trouve celle de saint Pépin de Landen (p. 65) : je me demande, non sans inquiétude, si elle eût donné un aussi grand nombre de saints en d'autres circonstances politiques. Et ce cas est loin d'être unique en son genre.

Au lieu de donner pour certains saints des explications relativement détaillées, voire d'esquisser une critique des traditions qui s'y rapportent et de se borner à indiquer pour d'autres leur qualité et le jour de leur fête, il eût peut-être été préférable de donner plus de soin aux sources et aux références essentielles. De la sorte, chaque notice aurait compris le nom du saint, sa date approximative, sa situation sociale et un jugement, exprimé par un mot, sinon par une abréviation, sur la crédibilité de ses actes. Après quoi seraient venues les notes bibliographiques dont nous avons parlé. Évidemment, je suis très intimidé en proposant ce plan à de plus compétents que moi, et je ne sais pas bien si, tel quel, il est réalisable de manière utile. Pour parler clairement, je rêverais d'un catalogue qui rendît service à l'historien. Je crois, tout compte fait, que M. Cristiani ne s'est guère préoccupé des érudits. Il a pensé, en rédigeant son travail, aux simples fidèles. Il a voulu faire une œuvre d'édification et d'apologétique. Sans doute est-ce parce que je ne me suis pas placé au même point de vue que lui que j'ai été amené à formuler tant de jugements sévères sur son consciencieux travail. Mais ne peut-on pas rêver d'une apologétique qui s'inspire, jusque dans les moindres détails, des rigoureuses exigences de la méthode historique ?

II

Pour illustrer les remarques générales qui viennent d'être faites, il est permis de donner quelques exemples précis. Je les emprunterai essentiellement aux provinces que je connais le moins mal, la Bourgogne et la Franche-Comté.

La liste épiscopale de Besançon nous a été conservée, en trois recensions sensiblement différentes, sinon par les noms qu'elles contiennent, du moins par l'ordre dans lequel elles les énumèrent. Les documents historiques ne connaissent parmi les évêques cités pour les sept premiers siècles, que Panchaire, Chelidonius, Amantius (non signalé par les catalogues), Claude, Urbicus (non signalé dans les catalogues), Tetradius, Silvestre, Prothadius, Donat, Nicetius, Termiscus et Heriveus. Tous ces personnages portent le titre de saint et plusieurs d'entre eux figurent dans les anciennes litanies de Besançon. M. Cristiani les cite comme tels, à l'exception d'Urbicus et de Tetradius. Ce faisant, il s'inspire des règles les plus strictes. Mais on pourrait lui demander s'il ne convient pas de se montrer plus large et d'accueillir quelques autres évêques qui, pour n'être pas signalés par des documents contemporains, n'en sont pas moins des attestations cultuelles de réelle valeur.

Le souvenir de saint Maximin et celui de saint Paulin sont localisés à six milles de Besançon, dans une solitude où les deux évêques auraient achevé leur vie, après avoir habité plus ou moins longtemps dans la solitude. Saint Maximin aurait même été enterré à cet endroit, tandis que Paulin aurait trouvé à Saint-Étienne de Besançon sa sépulture. Saint Désiré est particulièrement honoré à Lons-le-Saulnier, où l'on assure qu'il a terminé sa carrière terrestre et où ses reliques ont été pieusement conservées jusqu'à la Révolution de 1789 : il y a laissé un grand souvenir et son nom figure dans les litanies locales. De saint Germain, successeur de saint Désiré, on connaît un grand miracle qui aurait été opéré dans les environs de Saint-Vit, à quelques kilomètres au sud-ouest de Besançon. Il est possible qu'on l'ait plus ou moins confondu avec un abbé de Granval, portant le même nom et martyrisé en 677; mais il reste probable qu'on doive maintenir l'évêque à la place qu'il occupe dans les listes. Saint Antide possède une invraisemblable légende qui, après avoir rempli de péripéties extraordinaires le temps de son épiscopat, lui fait subir le martyre au cours de la persécution de Chrocus, roi des Vandales. Cependant, une tradition locale fixe le lieu de sa mort

à dix milles de la résidence épiscopale; les litanies bisontines conservent son nom. Il est peut-être prudent de ne pas faire fi de ces traditions liturgiques.

Il est vrai que plusieurs des noms qui figurent dans la liste épiscopale de Besançon ont, comme le dit Duchesne, une notoriété inquiétante. Lin est bien connu comme le successeur de saint Pierre sur le siège de Rome. Maximin et Paulin ont été l'un et l'autre, et dans cet ordre, évêques de Trèves au IV^e^ siècle et se sont distingués par leur fidélité à saint Athanase. Eusèbe pourrait être le grand évêque de Verceil, que la liste signale un peu plus loin comme ayant été l'ami de saint Just. Hilaire est le nom de l'évêque de Poitiers. La même idée d'une indomptable orthodoxie n'aurait-elle pas présidé au choix de ces noms ? Just figure parmi les évêques de Lyon, de même que Nizier dont le nom est donné un peu plus bas. Aignan est connu comme évêque d'Orléans. Mais, à eux seuls, ces rapprochements ne suffisent pas à jeter la lumière. La liste des noms possibles n'est pas illimitée et il est naturel que l'on trouve fréquemment des homonymes, parmi les évêques anciens, comme de nos jours.

A l'intérieur d'un même catalogue, des homonymies sont également possibles. La liste de Besançon, dans son ancienne rédaction, ne signale, il est vrai, qu'un seul évêque du nom de Claude, et par la place qu'elle lui attribue, elle semble l'identifier à l'abbé de Condat au VII^e^ ou VIII^e^ siècle, qui figure au douzième rang dans la liste des abbés, tantôt comme simple abbé, tantôt comme archevêque et abbé. Mais nous connaissons avec certitude un autre Claude qui a signé en 517 au concile d'Epaone et un peu plus tard au concile de Lyon, si bien qu'aujourd'hui les listes officielles l'introduisent à son rang dans le catalogue. Les historiens se demandent s'il faut admettre ou rejeter ce dédoublement et la question reste débattue. Mais il serait dangereux dans l'état actuel, de la regarder comme close et de rejeter tout au moins la possibilité de deux personnages du même nom de Claude sur le siège de Besançon.

On voit que, dans le cas présent, je me montrerais plus accueillant que M. Cristiani, puisque j'accepterais sans difficultés les noms de Maximin, de Germain, d'Antide, de Désiré, de Claude II. Par contre, je ne saurais avoir la même indulgence pour ce qui regarde les martyrs de la persécution d'Aurélien. Si dès le début du V^e^ siècle, il fut admis qu'Aurélien avait été un prince persécuteur et que sa persécution fut la neuvième de celles que déclenchèrent les empereurs contre

l'Église, Eusèbe et Lactance se bornent à dire qu'Aurélien songea en effet à lancer un édit contre les chrétiens, mais qu'il mourut avant d'avoir pu réaliser son dessein, ou tout au moins avant que l'édit eût reçu même un commencement d'exécution.

*
* *

La réputation de persécuteur est restée particulièrement attachée en Bourgogne au nom d'Aurélien, et presque tous nos martyrs bourguignons sont censés avoir été au nombre de ses victimes. La plus ancienne rédaction de la passion de saint Symphorien d'Autun place au temps de cet empereur la mort du jeune chrétien. La mort de saint Bénigne est rapportée à la même époque et les Actes des saints Sanctien, Augustin et Béate contiennent un long récit de la persécution d'Aurélien, au cours de laquelle non seulement saint Symphorien et saint Bénigne, mais encore les trijumeaux de Langres, Speusippe, Éleusippe et Méleusippe, avec leur aïeule Léonille, les martyrs de Saulieu, Andoche et Thyrse, Patrocle et Savinien de Troyes, Prisque d'Auxerre, Sidroine de Sens, auraient donné leur vie pour le Christ.

Il est bien assuré que le nom d'Aurélien, dans la mesure tout au moins où il est possible de découvrir un fond traditionnel à ces récits légendaires, sert à couvrir des personnages fort différents. A qui fera-t-on croire que des chrétiens que l'on présente par ailleurs comme des disciples de saint Polycarpe de Smyrne aient encore été en vie quelque cent vingt-cinq ans après la mort de leur maître ? M. Cristiani ne le croit d'ailleurs pas et il a soin de placer saint Bénigne avec saint Andoche et saint Thyrse de Saulieu et saint Symphorien d'Autun aux environs de 180. A la même époque, il rapporte la mort de saint Marcel de Chalon-sur-Saône, mais il omet, semble-t-il, les saints Marcel et Anastase de Bourges, qui peuvent être rapportés à la soi-disant persécution d'Aurélien, dans la mesure où ils ne sont pas légendaires.

Le premier nom à citer est celui de saint Révérien (Riran), qui aurait été martyrisé à Autun, et dont le nom figure dans le martyrologe d'Usuard. M. Cristiani (p. 11), le présente hypothétiquement comme un évêque d'Autun, mais il dépasse les données de l'histoire ou de la légende, car il n'a jamais été question d'en faire un évêque de cette ville et c'est en quelque sorte le hasard qui l'y conduit pour y subir le martyre. Saint Bris (Prisque) est attesté dans le martyrologe hiéronymien, c'est-à-dire dès la fin du VI[e] siècle et Aunachaire qui fut évêque

d'Auxerre de 561 à 605, possédait, semble-t-il, le récit de son martyre; mais aucun indice chronologique ne permettait de le dater et nul ne sait pourquoi le rédacteur de sa fabuleuse passion fixe l'événement sous le règne d'Aurélien.

Sainte Colombe est, comme saint Bris, attestée par le martyrologe hiéronymien et saint Ouen nous apprend que, du temps de Dagobert I^er^, il y avait à Paris une église ou plutôt une chapelle qui lui était dédiée. Son culte se répandit à travers toute la France et au delà, ce qui n'empêche pas que ses actes sont des plus invraisemblables, bien que leur première rédaction puisse remonter au temps de Childebert et nous nous demandons pourquoi M. Cristiani les regarde comme authentiques (p. 15).

Le nom de sainte Colombe reparaît dans les actes des saints Sanctien, Augustin et Béate, qui doivent dater de la seconde moitié du IX^e^ siècle, et dans lesquels elle joue d'ailleurs un rôle fort effacé. On peut se demander d'une part si sainte Béate n'est pas un simple double de sainte Colombe, d'autre part s'il n'y a pas lieu de distinguer deux saintes du nom de Béate, fêtées l'une le 9 juin, l'autre le 6 septembre. En toute hypothèse, si le culte des trois personnages, Sanctien, Augustin et Béate est attesté dès le VIII^e^ siècle, nous ne savons rien d'assuré sur l'époque de leur martyre, et ce n'est que par un acte de foi, en vertu d'une confiance injustifiée dans leurs Actes, qu'on en fait des victimes d'Aurélien.

Saint Sidroine, dont M. Cristiani ne cite même pas le nom, figure au martyrologe d'Usuard sous la date du 11 juillet. Le récit de sa passion est un des plus invraisemblables qui se puisse rêver et l'on comprend que nul ne veuille s'y fier. Mais si c'est le caractère étrange de cette histoire qui a amené M. Cristiani à rejeter saint Sidroine, nous ne voyons pas pourquoi il a admis saint Savinien de Troyes, qui a exactement les mêmes Actes, seuls les noms propres étant changés. Ici le doute aurait été d'autant plus légitime que Savinien pourrait fort bien avoir été écrit pour Sébastien, de sorte que son introduction dans le martyrologe d'Usuard serait le résultat d'une faute de lecture. De Sidroine et de Savinien il faut rapprocher Vénérand qui a une légende tout à fait analogue et qui pourrait être rejeté d'un catalogue historique. Autant peut-on en dire de la sœur de Savinien, Sabine, et de Vénérande, dont le nom accompagne au martyrologe celui de Vénérand. M. Cristiani omet les deux saintes et l'on voudrait savoir les motifs de sa sévérité succédant à tant de bienveillance pour les saints qui sont nommés avec elles. Ajoutons que

le 29 janvier, on fête à la fois, d'après le martyrologe, Savinien de Troyes et Savinien de Saint-Paul-Trois-Châteaux, tous deux céphalophores, et dont le second ne figure pas dans notre liste. Il y a là un cas évident de dédoublement.

Saint Patrocle (Parre) est déjà cité par saint Grégoire de Tours. Nul, raconte celui-ci, ne le connaissait et ne se souciait de son tombeau, lorsqu'un beau jour quelqu'un remit au clerc qui desservait sa chapelle le récit de son martyre. L'évêque, à qui l'on fit lire ce récit, se montra d'abord incrédule; ce fut seulement lorsqu'on lui rapporta d'Italie un second récit, identique au premier, qu'il se rendit à l'évidence. Cette historiette prouve surtout qu'au VI[e] siècle on ne savait rien d'assuré sur saint Patrocle : nous ne sommes pas plus avancés que nos ancêtres et je n'oserais même pas dire avec M. Cristiani (p. 11 n. 13) que la façon dont Grégoire de Tours parle de lui laisse entendre que ce saint avait en réalité souffert le martyre en Italie; car la passion de saint Bénigne aurait été, elle aussi, rapportée d'Italie, sans qu'on puisse conclure que l'apôtre de Dijon est mort dans ce pays. Dans ces deux cas, l'Italie est de style, comme le type des pays lointains et renseignés : nul n'aurait songé à vérifier des récits qui en provenaient.

On voit finalement que l'on n'a pas grand'chose à retenir des martyrs de la persécution d'Aurélien et que si l'on tient à en conserver les noms, à cause des traditions liturgiques, plus ou moins récentes d'ailleurs qui leur sont attachées, il serait prudent de les faire suivre d'un point d'interrogation, capable de les désigner aux scrupules des historiens.

*
* *

Aux deux exemples que nous venons de citer, nous en ajouterons un troisième, celui des martyrs du cycle de Chrocus. Tout le monde sait que, très nombreux sont les actes des saints qui se laissent grouper par familles littéraires ou par ressemblances historiques. Les passions des saints de Dijon, de Saulieu, de Besançon, remontent sans aucun doute à un même auteur qui a repris dans chacune d'elles un certain nombre d'éléments communs. D'autres récits se groupent autour d'un persécuteur plus ou moins légendaire, Rictiovar par exemple, ou Chrocus. Il est naturellement utile d'étudier ensemble tous ces récits qui s'éclairent l'un par l'autre.

M. Cristiani n'avait pas à faire, ou à refaire cette étude, mais il aurait pu utiliser les résultats obtenus par ceux qui l'ont entreprise avant lui.

Le cycle de Chrocus est particulièrement complexe. On attribue à ce chef barbare et à ses troupes la mort de saint Antholien de Clermont, de Liminius, de Cassius et de Victorinus, eux aussi de Clermont; de saint Privat de Mende; de saint Nicaise de Reims; de saint Baslème (Boussenge), d'Arcis-sur-Aube; de saint Auctor, de Metz; de saint Didier et de saint Vallier de Langres; de saint Antide de Besançon. Les martyrs de Clermont et de Mende sont déjà mentionnés par saint Grégoire de Tours, et bien que celui-ci n'attribue pas à Chrocus la mort des saints de Clermont, et le rende seulement responsable de celle de Privat, la manière dont il parle de lui marque bien que, pour lui, Chrocus a été aussi l'auteur des premières exécutions. Il place ces martyrs au temps de Valérien et de Gallien et on peut lui donner raison. M. Cristiani (p. 12 et 13) suit d'ailleurs à peu près cette chronologie.

La mort de saint Didier de Langres est difficile à dater : celui-ci était déjà évêque en 346. On serait a priori tenté de reporter son martyre au temps des grandes invasions de 406-407 et cela n'est pas impossible. Mais il est plus vraisemblable qu'il ait été mis à mort au cours de la seconde moitié du IV^e^ siècle. Ici encore, nous approuvons les conclusions de M. Cristiani, mais nous nous demandons pourquoi il n'a rien dit de son diacre, saint Vallier, qui dut rendre témoignage fort peu de temps après lui.

Avec la liste que nous sommes en train d'étudier, nous plaçons vers 406-407 la passion de saint Nicaise de Reims et celle de saint Baslème d'Arcis-sur-Aube; nous plaçons aussi au même moment celle de saint Auctor de Metz, dont nous n'avons pas retrouvé la mention, et celle des saints de Bremur, qui sont rapportés au début du IV^e^ siècle et à la grande persécution. Reste saint Antide de Besançon, qui semble appartenir à la seconde moitié du V^e^ siècle, mais qui pourrait, sans beaucoup de peine, être reculé jusqu'au début de ce même siècle : nous avons déjà remarqué qu'il est absent de notre catalogue.

Il resterait à se demander pourquoi le nom de Chrocus revient dans toutes ces légendes et quel est le personnage historique qu'il recouvre. Mais cette question n'avait pas à être soulevée et résolue ici[5]. Un problème analogue se pose d'ail-

5. Cf. G. Bardy, *les Martyrs de Chrocus*, dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XV (1935), p. 5-29.

leurs, et de manière plus pressante au sujet de noms plus familiers, ceux surtout de Dioclétien et de Julien l'Apostat, à qui l'on attribue un si grand nombre de martyrs. Les listes relatives aux persécutions de ces deux empereurs gagneraient beaucoup à être revues de près.

* * *

Nous terminerons ici nos remarques. Il aurait été facile de les allonger indéfiniment, d'autant plus qu'il s'agit d'un sujet captivant et qu'une fois parti à la recherche des vieux saints, on a toutes les peines du monde à s'arracher à l'attrait qui s'en dégage. Nous avons beau savoir que la sainteté dont il faut ici parler n'est pas autre chose qu'une sainteté liturgique et que parmi tous ceux qui portent le titre de saint, il y en a beaucoup qui ne se sont jamais recommandés par l'exercice de vertus héroïques. Nous savons que parmi les chrétiens des premiers siècles, un grand nombre ont donné leur vie pour le Christ; qu'une multitude d'autres ont pratiqué jusque dans les temps barbares les plus belles vertus chrétiennes. Comment ne serions-nous pas attirés par ces âmes ? Et puis, il nous suffit de savoir que nos ancêtres les ont invoqués, que bien souvent nous les invoquons encore pour que notre curiosité soit piquée au vif et pour que nous désirions trouver sur eux et sur leur temps les indispensables renseignements.

On comprend sans peine qu'une pareille recherche ait attiré, puis retenu l'attention de M. Cristiani. Nous avons bien été obligé de lui dire pourquoi il ne semble pas avoir réussi dans son entreprise aussi bien qu'il l'aurait voulu et pourquoi son travail devrait être repris sur de nouvelles bases pour donner pleine satisfaction aux historiens. S'il est vrai, comme le dit la vieille formule, que *in magnis voluisse sat est,* il peut être assuré de n'avoir pas fait une besogne stérile. Il a ouvert une voie et donné un exemple, ce qui, après tout, est bien quelque chose.

Gustave Bardy.

LES ESSAIS
DE CONCILIATION RELIGIEUSE
AU DÉBUT DU RÈGNE DE CHARLES IX*

I. L'Assemblée des évêques et la réforme de la discipline ecclésiastique (31 juillet-19 août 1561). — Convocation des évêques en vue d'un concile national. — Crainte de Pie IV à ce sujet. — Les protestants en conçoivent de grands espoirs. — Méfiance des prélats à l'égard des projets du gouvernement. — Ils affirment leur orthodoxie et leur fidélité au Saint-Siège. — Projet de réforme disciplinaire. — Concessions envisagées sur le terrain rituel. — La communion sous les deux espèces.

II. Le Colloque de Poissy (9 septembre-14 octobre 1561). — Invitation des protestants au colloque. — Arrivée des prédicants à la cour de Saint-Germain. — Le cardinal Charles de Lorraine. — Ouverture du colloque. — Profession de foi de Théodore de Bèze. — Harangue du cardinal de Lorraine. — La reine-mère et Pierre Martyr. — La formule catholique sur l'Eucharistie. — La fin du colloque.

III. Les Conférences de Saint-Germain (27 janvier-11 février 1562). — Après l'échec du colloque de Poissy. — Projets de conciliation sur le terrain disciplinaire. — Mémoire soumis au pape. — Composition de l'assemblée de Saint-Germain. — Le programme des séances. — Théodore de Bèze s'élève contre le culte des images. — La riposte des théologiens. — Les parties rédigent leur mémoire. — Conséquences sur l'art religieux. — Déçue, la reine-mère pressera les évêques de se rendre à Trente.

Les retards apportés par Rome à la reprise du concile de Trente, interrompu depuis 1552, décida la royauté à convoquer un concile national. C'était le vœu formulé aux États généraux de 1560. En s'y conformant, le gouvernement n'of-

* On a modifié quelque peu la forme et la disposition de ces pages pour présenter les faits dans leur déroulement logique. Il s'agit là beaucoup plus d'un exposé documentaire que d'une rédaction définitive. Nombreuses sont les références inédites aux textes d'archives. On saisit par là sur le vif la manière de travailler si personnelle au grand érudit qu'était Noël Valois.

Nous avons indiqué précédemment les ouvrages publiés sur le sujet depuis 1915 (t. XXIX (1943), p. 237, note. [N. D. L. R.].

frait pas seulement au clergé l'occasion d'accomplir sa propre réforme par un retour sur lui-même, il donnait à l'Église gallicane le moyen de raffermir dans leur attachement à son dogme et à sa discipline les fidèles de plus en plus sollicités de se détacher d'elle. L'année 1561 fut pour la Réforme protestante une période de progrès sans précédent. Les huguenots devenaient une force; leur nombre même faisait souhaiter au pouvoir un rapprochement. Catherine de Médicis tenta de le réaliser sous le signe de l'unité religieuse. Entreprise impossible. En matière doctrinale, les passions ne s'affrontent que pour mieux s'étreindre et s'étouffer.

I. — L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES ET LA RÉFORME DE LA DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE

(31 juillet-19 août 1561)

Convocation des évêques en vue d'un concile national. — Le gouvernement de Catherine de Médicis, dès le début du règne de Charles IX, avait semblé placer tout son espoir de pacification et d'unification religieuses dans la convocation d'un concile national. L'idée n'était point neuve. C'est pour un concile national que le roi Henri II manifestait déjà ses préférences en 1551 et 1552[1], alors que le concile général, réuni de nouveau à Trente, par les soins du pape Jules III, y tenait six sessions sans la participation de la France. Lorsque cette opposition du roi très chrétien, peu favorable à la cause catholique, prit fin, en 1559, la répugnance du pape Paul IV rendit à son tour inutiles les démarches que les rois de France et d'Espagne tentaient alors simultanément pour obtenir la réouverture du concile général. Sous François II, prévoyant le cas où cette réunion si impérieusement réclamée par les besoins de l'Église se ferait encore longtemps attendre, le gouvernement convoqua, à Paris, pour le 20 janvier 1561, un concile national[2]; et, après la mort du jeune roi, le 13 décembre 1560, L'Hospital répéta encore, quoique d'une manière moins précise, que l'on recourrait à cet expédient pour peu

1. L. Romier, *les Origines politiques des guerres de religion* (Paris, 2 vol. in-8, 1914), t. I, p. 227, 228, 231, 235, 236, 239, 283, 286.

2. Lettres du 31 août 1560 (L. Paris *Négociations... relatives au règne de François II*, p. 487, 489; cf. p. 495, 500). Cf. Romier, *les Origines ...*, t. II, p. 343, 441.

que tardât la réunion du concile général. Dans l'intervalle cependant, le pape Pie IV s'était décidé à publier en consistoire, le 29 novembre, une bulle fixant à la prochaine semaine de Pâques la réouverture du concile de Trente : mais voici que la France, à présent, soulevait des difficultés sur les termes de la bulle[3], s'obstinait à réclamer la participation des calvinistes au synode, formait en un mot, contre ce projet qu'elle avait paru ardemment seconder, une opposition sourde, mais tenace, qui allait se prolonger bien des mois[4]. En même temps, Nicolas d'Angennes, sieur de Rambouillet, était chargé de dire au pape que, si le concile, unanimement réclamé par les États d'Orléans, tardait encore à se rouvrir, Charles IX serait forcé de chercher le remède dans son royaume, en y réunissant une assemblée de prélats[5]. C'est bien là ce qu'au fond souhaitait le Chancelier, persuadé qu'on ne ferait rien de bon, à Trente, en l'absence des protestants, et habitué à répéter que c'était folie d'aller chercher au loin des remèdes qu'on pouvait trouver chez soi[5*]. Aussi, dès le 25 mars, fut annoncée officiellement, sans que le nom de concile, d'ailleurs, fût prononcé, une assemblée des « plus dignes et vertueux personnages, gens de sainte vie, doctrine et savoir », qui conseilleraient le roi sur les mesures provisoires à prendre « au fait de la religion ». Une décision définitive dut être prise, à cet égard, dans le Conseil, un mois plus tard[6], et le 12 juin, ordre fut expédié à tous les évêques de France de se trouver

3. Le 24 décembre 1560, Catherine de Médicis se plaint de l'insuffisance de la bulle, de l'obstination du pape et fait entrevoir, en Allemagne, qu'elle sera forcée, à son grand regret, de recourir à un concile national (Lettre à B. Bochetel, évêque de Rennes, H. de La Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 159; cf. p. 171).

4. Le 12 juin encore, André Guillard sieur de L'Isle, ambassadeur de France à Rome, obéissant à ses instructions, insistera pour que le pape convoque à nouveau le concile, en ouvre librement l'accès aux hérétiques et se passe au besoin de la participation de l'Allemagne. Il conviendra, d'ailleurs, que le désaccord manifesté à ce sujet entre l'empereur, le roi de France et le roi d'Espagne était la seule cause qui retardât la réunion du concile (De L'Isle à Charles IX, 26 juin 1561, Rome; Bibl. nat., ms. fr. 3955, fol. 2 v°, 3 v°).

5. P. Dupuy, *Instructions et lettres des rois très chrestiens ... concernant le concile de Trente* (Paris, 1654, in-4°), p. 74.

5* Instructions du nonce du 8 septembre 1561 (J. Susta, *Die römische Curie und das Concil von Trient unter Pius IV*, t. I, p. 253).

6. Le 23 avril, d'après Coligny (Throckmorton à Élisabeth, 29 avril, *Calendars*, p. 82). Dès le 22, Catherine annonçait à l'évêque de Rennes, ambassadeur près de l'empereur, son intention de réunir, en attendant le concile, une assemblée du clergé, « afin de pourvoir à l'entière pacification des troubles et union de ce peuple en une même religion » (H. de La Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 192).

le 20 juillet à Paris[7]. Chacun devait se faire accompagner d'un religieux ou d'un clerc séculier de son diocèse, recommandable tant par le caractère que par la saine doctrine et versé dans l'Écriture sainte. Quant au but de la réunion, il était ainsi spécifié : choix des prélats qui partiraient pour Trente; discussion des motions que l'Église de France projetait de faire à Trente; mesures à prendre dans les diocèses, en l'absence des évêques, pour maintenir leurs troupeaux dans « le vrai chemin du salut »; enfin, ce qui présageait quelque surprise, délibérations sur « plusieurs choses de grande importance », au sujet desquelles Sa Majesté désirait consulter les prélats[8].

Crainte de Pie IV à ce sujet. — C'était donc bien un concile, ce concile national dont la perspective avait toujours alarmé la cour de Rome[9]. Le chef du catholicisme avait lieu, en effet, de ne point être rassuré. Au souvenir des assemblées du clergé de France, tenues aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, restait mêlé celui des soustractions d'obédience et de la Pragmatique sanction; mais cette fois, l'indépendance gallicane n'était pas seule à redouter : soumis à l'influence d'un gouvernement suspect et à la poussée du protestantisme, à quelles compromissions dangereuses, à quels écarts de doctrine l'épiscopat français, quelque peu lui-même entamé par l'hérésie, n'allait-il pas se laisser entraîner ? A la première nouvelle de la convocation, Pie IV, très ému, s'efforça d'obtenir que le projet n'eût point de suite, du moins jusqu'à l'arrivée du légat qu'il se disposait alors à envoyer en France pour notifier solennellement à Charles IX la réouverture du concile de Trente[10]. Il écrivit, le 5 juillet : « Puisque Votre Majesté voit, à présent, que la réalisation du concile est si proche, nous l'exhortons à supprimer ce concile national ou cette assemblée de prélats convoqués pour le 20, et à renvoyer toutes les questions qui devaient lui être soumises à la décision du concile universel[11]. » Mais Catherine de Médicis ou son fils se répandirent en pro-

7. Michel Suriano, 10 juin, Paris (H. LAYARD, *Despatches ... of Michele Suriano*, p. XXX); Throckmorton, 23 juin, *Calendars*, p. 154).

8. Bibl. nat., ms, fr. 6618, fol. 107; P. DUPUY, *Instructions ... concernant le concile de Trente*, p. 79.

9. Cf. A. de RUBLE, *le Colloque de Poissy*, p. 33, note 1.

10. M. de L'Isle au roi, 26 juin, Rome (Bibl. nat., ms. fr. 3955, fol. 6 v°, 7 v°). On avait eu connaissance, à Rome, dès le 19 juin, de la convocation de l'assemblée du clergé pour le 20 juillet. Sur les efforts du nonce pour persuader à la reine d'attendre l'arrivée du légat, voir une dépêche de Suriano du 29 juillet (H. LAYARD, *Despatches ...*, p. XXXVIII).

11. J. SUSTA, *Die Römische Curie ...*, t. I, p. 219.

testations rassurantes auprès du nonce et du pape lui-même[12] : il ne s'agissait que d'une assemblée préparatoire. C'est ce qu'on avait écrit à l'Empereur, le 30 juin; c'est ce qu'on répéta, plus tard, à l'ambassadeur de France en Allemagne[13].

Les protestants en conçoivent de grands espoirs. — Cette dernière lettre est du 23 août. Or, depuis quatre mois, la cour savait très bien que le programme de l'assemblée comporterait un débat qui ne pouvait guère être rangé dans la catégorie des travaux préparatoires au concile général, je veux parler d'une discussion contradictoire, entre catholiques et protestants, sur les points de dogme controversés. S'il en avait été autrement, l'amiral de Coligny ne se serait pas hâté, au lendemain de la décision du Conseil (24 avril), d'en donner avis à l'ambassadeur d'Angleterre dans un rendez-vous mystérieux, aux environs de Fontainebleau; il n'aurait pas fait prier Élisabeth d'envoyer au concile gallican quelques-uns de ses meilleurs théologiens et d'exhorter les autres princes protestants à faire de même; il n'aurait pas exprimé le vœu que la reine d'Angleterre y vînt assister en personne et, qui sait ? peut-être déterminer la conversion de la France, et, par celle-ci, de la chrétienté entière au protestantisme[14]. On voit quels horizons la seule annonce du colloque ouvrait aux espérances des chefs réformés. C'étaient là sans doute ces matières « de grande importance » sur lesquelles le gouvernement avait besoin de consulter l'épiscopat.

Au surplus, lorsque dans la séance royale d'ouverture du 31 juillet, L'Hospital harangua les prélats, arrivés pour la plupart à Poissy depuis quatre ou cinq jours[17], il ne se contenta pas de proposer à leurs méditations la réforme des abus : il les exhorta à rechercher les mesures propres à pacifier le royaume, et leur conseilla de « réduire amiablement leurs frères dévoyés et errants, à l'exemple d'un médecin qui cherche tous les moyens pour guérir un pauvre malade. Et

12. Lettres envoyées de France à Rome le 10 juillet; lettre du nonce du 22 (J. Susta, t. I, p. 66, 69).

13. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 209, 229; t. X, p. 42.

14. Coligny, sentant ce que cette révélation avait d'incorrect et craignant que des ennemis n'en tirassent avantage, demandait à Throckmorton de ne point prononcer son nom, si ce n'est dans sa relation à Élisabeth (Throckmorton à Élisabeth, 29 avril, *Calendars*, p. 82).

17. *Journal de Claude Despence* (éd. A. de Ruble, dans les *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris* (1889), p. 12). Le texte imprimé dans la *Collection des procès-erbaux des assemblées générales du Clergé de France* (Paris, 1767, infol.), t. I, p. 20 et suiv., offre une assez grande analogie avec la relation de Despence.

dit qu'on les réduit plus facilement par douceur et beau parler que par rudesse et arguës subtilités »[18]. C'était déjà tout un programme de conférence.

Les évêques affirment leur fidélité au Saint-Siège. — Cependant, l'assemblée des prélats témoignait, dès le début, dans sa presque totalité ,en même temps qu'une certaine méfiance à l'égard des projets du gouvernement, un grand souci d'orthodoxie. Certaines phrases du discours du Chancelier avaient paru inquiétantes : on lui en réclama le texte écrit; il promit de le remettre, sans pouvoir en garantir l'exactitude parfaite, vu qu'il n'avait, d'avance, disait-il, rédigé qu'un canevas[19]. D'autre part, les évêques protestaient qu'ils ne voulaient rien faire contre la volonté du pape et décidèrent (ce qui ne cadrait guère avec les projets de la cour) de renvoyer au concile général toutes les discussions dogmatiques, pour n'aborder entre eux que les questions de discipline ou de morale. Enfin, il fut admis que seuls prendraient part aux délibérations ceux qui auraient communié le dimanche suivant en la chapelle du couvent des Dominicaines de Poissy, où se tenaient les réunions.

Cette communion générale eut lieu, en effet, le 3 août. Sur une cinquantaine de prélats[20], on ne remarqua que trois absents : le cardinal de Châtillon, Jean de Monluc, évêque de Valence, et Jean de Saint-Gelais, évêque d'Uzès, qui allèrent communier séparément et « à leur mode », c'est-à-dire sous les deux espèces, à la paroisse de Poissy, où le dernier officia et prêcha. Leur exemple fut suivi par les deux vicaires généraux d'Odet de Châtillon en l'évêché de Beauvais et en l'archevêché de Toulouse[21], par les docteurs Salignac, Bouteiller

18. Chantonay, 5 août (Arch. nat., K 1494, n° 89); Michel Suriano, même jour (H. Layard, p. xxxix); Cl. Despence, p. 13, 14; Michel de L'Hôpital, *Œuvres complètes*, éd. Dufey, de l'Yonne, t. I, p. 469-479.

19. Suriano, 5 août (*loco cit.*). Une copie du même discours de L'Hospital, qui parvint au pape le 5 septembre, produisit, paraît-il, dans les cercles romains, une impression pénible. Pie IV s'en plaignit à l'ambassadeur de France (Lettres de M. de l'Isle au roi des 11 et 22 septembre 1561 : Bibl. nat., ms. fr. 3955, fol. 29 v°, 33 v°), et il fallut que Charles IX écrivît, le 24 octobre, pour le rassurer : « Il n'est rien de ce que l'on dit que mon chancelier a proposé » (P. Dupuy, *Instructions et lettres* ..., p. 97, 103).

20. Ce nombre ne fut guère dépassé, bien que l'on comptât d'avance sur la présence de cent treize prélats (Cl. Despence, *Journal*, p. 12). On peut lire dans le ms. 5850 (fol. 9) des nouv. acq. fr. de la Bibl. nat. une lettre d'excuse, en italien, adressée à la reine, le 8 juillet, par l'évêque d'Agen Janus Fregoso, qui se faisait remplacer par le fr. Jacques Marona, régent en la Faculté de théologie de Toulouse.

21. Odet de Châtillon avait résigné, en 1550, l'archevêché de Toulouse, en faveur du cardinal de Meudon, mais à la mort de celui-ci

et Gibon[22]. Les uns et les autres furent, cependant, malgré cette manifestation, admis à prendre part au colloque, où l'on croira remarquer, un jour, dans un discours de Jean de Monluc une allusion à sa doctrine « utraquiste »[23], où Salignac et Bouteiller attaqueront les ordres religieux[24], et où ce dernier semblera mettre l'Église romaine sur le même rang que celles de Jérusalem, d'Alexandrie, d'Antioche, de Constantinople, de Carthage, et ne pas attribuer aux évêques plus de dignité qu'aux simples prêtres, opinion que paraîtra soutenir également le docteur Gibon[25]. A part ces exceptions et d'autres peu nombreuses, l'assemblée de Poissy ne se départit jamais d'une remarquable fidélité à la doctrine catholique : comme l'observera, le 23 août, un ambassadeur vénitien, les dissidents y formaient une minorité infime[26].

Projet de réforme disciplinaire. — Réunis pour procéder à la réformation des églises du royaume, les évêques manifestèrent un vif sentiment des abus dont ils s'avouaient en partie responsables. Ce ne fut pas un des moins curieux spectacles de cette session que de voir le cardinal de Tournon et le cardinal de Lorraine déplorer, les larmes aux yeux, le tort qu'ils avaient eu de délaisser leurs troupeaux pour suivre la vie de la cour et se prononcer fermement contre l'admission des évêques dans le Conseil privé[26*]. En approuvant, sous cer-

(25 novembre 1559), avait fait valoir le droit de regrès qu'il s'était réservé (Eubel, *Hierarchia catholica*, III, 335).

22. Chantonay, 5 août (*loc. cit.*); — Cl. Despence, p. 12, 15-17. Michel Suriano compte quatre évêques qui, avec Jean de Monluc, auraient communié à la manière calviniste (5 août : H. Layard, p. xxxix; cf. p. xl). D'après Hubert Languet (6 août : *Epistolae secretae*, t. II, p. 129), les trois évêques auraient annoncé dans l'assemblée qu'ils communieraient sous les deux espèces, et un grand nombre de seigneurs auraient participé à cette communion.

23. Chantonay à Philippe II, 20 août 1561, de Saint-Cloud (Arch. nat., K 1494, n° 90).

24. Le 24 août; ils auront contre eux presque tous les autres théologiens (Chantonay à Philippe II, Saint-Cloud, 5 sept.; Arch. nat., K 1494, n° 98).

25. Chantonay, dans la dépêche citée plus haut, relève aussi le langage suspect tenu, le 20 août, par l'évêque de Troyes Caracciolo, qui ne tardera pas à passer au protestantisme. Quant au cardinal de Bourbon, on n'attribua qu'à sa « simplicité » l'étrangeté d'une proposition qu'il hasarda, un jour, au sujet de la présence réelle (A. de Ruble, *le Colloque de Poissy*, p. 20, note).

26. Suriano (H. Layard, *Despatches* ..., p. xlii).

26* Chantonay à Philippe II, 20 août (Arch. nat., K 1494, n° 90); Morel à Calvin (*Opera Calvini*, XVIII, 642). — L'ordonnance de Romorantin (mai 1560) sur la résidence des prélats avait été confirmée par un édit du 1er avril 1561, mais l'une et l'autre étaient fort mal exécutées (Arch. de Toulouse AA 18, n° 72 et AA 20, n° 92. — Cf. Bibl. nat., nouv. acq. fr., 8060, fol. 260 v°).

taines conditions, la Compagnie de Jésus, l'assemblée consacrait l'établissement définitif en France, si longtemps combattu par la Sorbonne et le Parlement, de religieux qui s'étaient placés déjà au premier rang des adversaires du protestantisme[27]. La série de ses 77 canons enfin constitue un ensemble de réformes disciplinaires qui, si elles étaient passées du domaine de la spéculation dans celui de la pratique[28], auraient exercé la meilleure influence sur le recrutement de l'épiscopat, sur le gouvernement des diocèses, sur le choix des dignitaires et des chanoines, sur l'administration des cures, sur le maintien de la règle monastique et sur l'exercice du culte[29]. On remarquera particulièrement, comme répondant à certaines préoccupations de l'époque, ces sages recommandations faites aux pasteurs : « Que les curés avertissent soigneusement et souventes fois leurs paroissiens de n'estimer qu'il y ait quelque divinité ou propre vertu en image quelconque; ains sachent qu'icelles ont été élevées ès temples et places publiques principalement afin de nous rafraîchir souvent la mémoire de Jésus-Christ..., ou nous proposer à en suivre la foi et piété des saints personnages. Qu'ils ne permettent qu'on dresse des nouvelles images sans le congé de l'évêque. S'il survient quelque superstition, qu'elle soit rejetée. Fassent corriger tout ce qui pourroit être peint, taillé ou moulé, qui fût vilain, faux, ridicule ou déshonnête. Bref, qu'ils pourvoient en toutes sortes possibles, spécialement par bonne instruction, que le peuple ne tombe en aucune espèce d'idolâtrie par le moyen des images, ni par autre occasion quelconque; ains qu'il adore en tous lieux, principalement ès temples, en esprit et vérité, un seul Dieu tout puissant, éternel, infini, incompréhensible[30]. »

Concessions envisagées sur le terrain rituel.— Dans cette voie,

27. Du Boulay, *Hist. Univ. Paris.*, VI, 582. Ainsi prit fin la longue opposition de la Sorbonne et du Parlement; celui-ci entérina la décision du clergé le 13 février 1562. Quant au gouvernement de Charles IX, il s'était montré favorable aux Jésuites dès l'origine : voir les lettres patentes du 23 décembre 1560, la lettre missive du 20 février 1561 (P.-H. Fouqueray, *Hist. de la Compagnie de Jésus en France*, t. I, p. 244, 245, 253-255).

28. Jacques de Montagne nous apprend que rien n'en fut même publié, « parce qu'on fut d'avis de remettre tout à la détermination du Concile général », dont l'ouverture était déjà faite quand les prélats se dispersèrent, vers la fin de décembre (Bibl. nat., ms. fr. 15494, fol. 180 v°).

29. Bibl. nat., ms. Dupuy 641, fol. 96 v°-107, et ms. fr. 16261, fol. 37-60 (texte latin); *Hist. ecclésiast. des Églises réformées*, t. I, p. 689-715 (traduction française).

30. Canon LXXVI (*Histoire ecclésiastique*, t. I, p. 713-714

quelques prélats eussent voulu aller plus loin encore et, par de larges concessions du point de vue liturgique, donner satisfaction aux réclamations protestantes. On envisageait de soumettre à l'approbation du souverain pontife les réformes suivantes : enlèvement des images — celles qui étaient placées sur les autels ou en des lieux où les fidèles avaient coutume de s'agenouiller, devraient être reléguées en dehors ou le long des parois de l'église; — simplification des cérémonies de baptême; suppression des processions du Saint-Sacrement ; introduction dans la liturgie d'un certain nombre de lectures, de prières et de chants en langue vulgaire; enfin institution, à certains jours, d'une communion générale qui serait donnée à tous les assistants, sous les deux espèces[31]. Ces propositions furent insérées dans une longue lettre qu'on rédigea au nom de Catherine de Médicis, à l'adresse du pape, sous la date du 4 août 1561[32]. Agrippa d'Aubigné en fait remonter l'inspiration au défunt archevêque de Vienne, Charles de Marillac, qui, au moment de sa mort, survenue le 30 novembre précédent, avait fait parvenir des conseils à la reine; il y reconnaît aussi l'influence de Jacques Spifame, ancien évêque de Nevers devenu ministre de Calvin, celle enfin de Jean de Monluc, évêque de Valence[33]. Jacques de Montagne vise plutôt ce dernier prélat et les docteurs de sa nuance quand il nous déclare que cette « remontrance » fut « dressée par aucuns qu'on tenoit pour bons catholiques et qui ne s'étoient jamais séparés de l'unité de l'Église »[34]. De Thou, s'en fiant au bruit public, croit aussi la lettre du 4 août écrite à la suggestion de

31. Jacques de Montagne, *Hist. de l'Europe* (Bibl. nat., ms. fr. 15494, fol. 27 r°). Plus loin (fol. 181), le même auteur reparle de ce projet : « Combien que, lorsque ces articles de réformation et moyen d'accord, que j'ai ci-devant transcrits, vinrent en mes mains, j'eus opinion qu'ils procédoient de personnes privées, affectionnées à la paix, toutefois j'ai, depuis, su certainement que ces articles avoient été recueillis de l'avis d'aucuns prélats de France disant leur opinion en l'assemblée qu'ils avoient faite à Saint-Germain par mandement du roi, peu de temps avant le colloque de Poissy, pour aviser à quelque bon moyen de reformation... » Et Montagne cite à ce sujet un curieux mémoire rédigé, après le colloque, à la prière de la reine, par Jean de Monluc, où celui-ci expose les diverses réformes rituelles et disciplinaires proposées par lui à l'assemblée ainsi que le sort qui fut fait à ces propositions (*Ibid.*, fol. 181-185). Voir ci-après le mémoire soumis au pape.

32. La date et l'analyse de cette lettre (en latin) sont données pour la première fois par Jean de Serres dans ses *Commentarii de statu religionis*, dont la plus ancienne édition remonte à 1570 (Bibl. nat., Rés. La^{21} 5, in-8°, fol. 105-112). On en trouve une analyse en français dans l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné (éd. A. de Ruble, t. I, p. 325-329).

33. *Histoire universelle*, p. 332.

34. Bibl. nat., ms. fr. 15494, fol. 27 r°.

Jean de Monluc[35]. En tout cas, cette lettre ne causa pas à Pie IV une émotion profonde comme le veulent les historiens du temps[36], attendu qu'elle ne lui fut certainement pas envoyée[37] : ni le nonce, ni les ambassadeurs espagnols et vénitiens, ni le propre ambassadeur de France, André Guillard, sieur de L'Isle, dont on possède, pour cette époque, la correspondance entière, ne soufflait mot d'une démarche qui eût éveillé au plus haut point leur attention[38]. Mais, plus tard, il dut être question d'une partie de ces réformes dans les délibérations de Poissy. Le cardinal de Lorraine lui-même, d'après un bruit que le ministre Morel transmit, le 25 août, à Calvin, n'aurait pas été éloigné, par esprit de conciliation, de vouloir expulser des églises les images et d'introduire le français dans la liturgie[39].

La communion sous les deux espèces.— En même temps que la suppression des images de saints, le Florentin Tornabuoni indique sous toutes réserves, parmi les réformes proposées à Poissy, la réduction du nombre des moines, l'abolition du célibat des prêtres et la permission aux fidèles de communier sous les deux espèces[40]. Plus affirmatif encore, Chantonay rapporte, le 17 octobre, que quelques membres de l'assemblée avaient proposé d'adjoindre aux canons un vœu suppliant le pape d'autoriser la communion sous les deux espèces[41]. En effet, rendant compte à la reine des conclusions de l'assemblée,

35. *Histoire universelle*, t. IV, lib. XXVIII.

36. Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle* (éd. de Ruble), t. II, p. 329.

37. Cf. J. de Montagne : « Mais je cuide que cette remontrance ne fut jamais présentée au pape, pour ce que je n'ai jamais entendu qu'il ait été fait aucune réponse sur icelle » (ms. cité). Le baron de Ruble (*Hist. univ.*, t. I, p. 325, note 5) trouvait déjà la lettre invraisemblable et suspecte.

38. Pour la même raison, l'on peut affirmer que le sieur de L'Isle ne reçut pas une autre lettre analogue, mais plus développée, qu'Agr. d'Aubigné (t. I, p. 329-331) prétend lui avoir été adressée par la reine : à en juger d'ailleurs par les citations de cet historien, cette lettre ne pourrait être placée avant le mois de février 1562 (Cf. *Histoire ecclésiastique*, t. I, p. 724-737).

39. *Opera Calvini*, XVIII, 643.

40. Le 25 septembre 1561 (Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. III, p. 465). Cf. une lettre d'Hubert Languet du 9 octobre (*Epistolae secretae*, t. II, p. 145).

41. On avait proposé également, d'après la même dépêche, de réduire le nombre des messes, de ne plus laisser chacun libre d'introduire n'importe quel tableau dans les églises, etc. (Arch. nat., K 1495, n° 85). Contrairement à ce qu'indique le baron de Ruble (*le Colloque de Poissy*, p. 15), il n'est nullement question de la négociation relative à la communion sous les deux espèces dans une dépêche du 10 septembre (K 1494, n° 100).

plusieurs prélats, et, parmi eux, paraît-il, le cardinal de Lorraine, la prièrent de présenter au pape cette requête : ce serait, dirent-ils, le moyen de calmer beaucoup de consciences émues et de remplir de consolation une infinité de personnes recommandables[42]. Catherine exagéra le nombre des partisans de cette démarche : s'il fallait en croire la lettre qui fut adressée, au nom de Charles IX, le 24 octobre, à l'ambassadeur de France à Rome, tous les évêques et docteurs composant l'assemblée auraient prié le roi d'intercéder auprès du pape. Que Pie IV donc se laissât fléchir : qu'il autorisât, au moins provisoirement, la communion sous les deux espèces, en attendant la décision du concile général : aucune mesure n'était plus propre à faire rentrer nombre d'égarés dans le giron de l'Église. Il s'agissait d'une requête « unanime, nécessaire et urgente »[43]. André Guillart transmit la demande et tout d'abord ne trouva pas le pape trop récalcitrant. La discipline ecclésiastique est sujette à variations; Pie IV lui-même avait soutenu jadis une thèse analogue et, pour ce fait, avait été traité de luthérien dans le conclave. Il se plaisait à évoquer le souvenir de cette circonstance et promit de déférer la question au sacré collège[44]. L'ambassadeur, du coup, crut avoir cause gagnée : déjà il endoctrinait un à un les cardinaux en vue du vote qu'ils allaient émettre, supposait-il, le 10 novembre[45]; mais, ni dans ce consistoire, ni dans aucun de ceux qui suivirent, la question de la communion ne fut mise en délibération. Soit que le pape se fût rendu aux objections de l'ambassadeur d'Espagne[46], soit plutôt qu'il eût conscience de l'opposition que l'autorisation demandée soulèverait parmi les cardinaux, il battit en retraite et, finalement, répondit au sieur de L'Isle par un refus. Il avait reçu l'avis, d'ailleurs, que contrairement à l'affirmation de Charles IX,

42. Hippolyte d'Este à Charles Borromée, 30 janvier 1562, Saint-Germain (*Négociations ou lettres... escrites au pape Pie IV et au cardinal Borromée... par Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, légat en France* (Paris, 1658, in-4°), p. 36).

43. P. Dupuy, *Instructions et lettres... concernant le concile de Trente*, p. 100.

44. De L'Isle au roi, 6 novembre, Rome (P. Dupuy, *Instructions ...*, p. 111.

45. F. de Vargas à Granvelle, 21 novembre (*Papiers d'État de Granvelle*, t. VI, p. 415). A Saint-Germain, la première réponse du pape semblait aussi de bon augure et l'on insistait de nouveau pour qu'il accordât une autorisation d'où devait résulter un si grand bien pour le royaume (Charles IX à M. de L'Isle, 8 décembre, Saint-Germain; Bibl. nat., ms. fr. 6626, fol. 44 r°).

46. F. de Vargas à Granvelle, 21 novembre (*Papiers d'État de Granvelle*, t. VII, p. 424).

l'assemblée de Poissy, après avoir délibéré sur cet article, avait décidé de n'en faire l'objet ni d'une résolution ni d'un vœu[47]. Vainement le gouvernement de Catherine revint à la charge[48] : le pape qualifia la demande d'extravagante et répéta qu'aucune majorité ne s'était prononcée, à Poissy, dans ce sens[49].

II. — LE COLLOQUE DE POISSY

(9 septembre-14 octobre 1561)

Invitation des protestants au colloque. — Les lettres patentes expédiées le 25 juillet de Saint-Germain-en-Laye autorisaient « tous les sujets du roi » à venir faire des remontrances en l'assemblée générale du clergé à Poissy, à y prolonger leur séjour pendant toute la durée des séances et à s'en retourner librement; elles défendaient de leur « méfaire », sous peine de la mort; elles leur recommandaient seulement de se comporter « doucement et modestement », sans y provoquer de troubles[1]. Dès lors, des huguenots y purent se considérer comme invités officiellement : les huguenots de France tout au moins, car, pour le moment, on excluait les protestants étrangers, de peur d'effaroucher le pape[2].

Une difficulté surgit alors, que les scrupules légitimes du clergé paraissaient rendre insoluble. Les évêques accepteraient-ils de traiter sur le pied d'égalité avec les ministres d'une secte condamnée ? Étienne Boucher, évêque de Quimper, soutint qu'il fallait d'abord s'assurer si ces ministres reconnaissaient les évêques pour juges, et si, suivant l'expression de L'Hospital, ils venaient à eux comme des fils à leurs pères; dans le cas contraire, on ne pouvait les admettre sans s'insurger contre les canons[3]. Cette répugnance était partagée par l'un des plus perspicaces serviteurs des trois

47. De L'Isle au roi, 9 décembre, etc. (P. Dupuy, *Instructions...*, p. 116, 119, 120, 130).

48. Le 8 décembre (P. Dupuy, *Instructions...*, p. 114).

49. Pie IV à H. d'Este, 4 janvier 1562 (J. Susta, *Die römische Curie*, t. I, p. 329, 330). Catherine, de son côté, affirmait à Chantonay, vers le même moment, qu'elle n'avait fait, en présentant cette requête au pape, que se conformer à ce que « les principaux de l'Église et des évêques assemblés dernièrement à Poissy lui avoient conseillé et requis, et qu'ayant fait cela, elle ne povoit avoir failli » (*Mém. de Condé*, t. II, p. 605).

1. *Mémoires de Condé*, t. I, p. 41.

2. Throckmorton, 28 juillet 1561 (*Calendars*, p. 209).

3. Chantonay, 4 et 5 septembre, Saint-Cloud (Arch. nat., K 1494, n°s 97, 98); cf. Cl. Despence, *Journal*, p. 24.

précédents rois, le vieux cardinal de Tournon, lequel estimait que le fait « d'apparier à soi » des hommes qui n'avaient point reçu l'imposition des mains et de livrer à la discussion des articles de foi était une des plus lourdes fautes qu'on pût alors commettre[4]. On imprima même sous son nom et l'on semble avoir mis en vente, à Paris, un discours assez violent qu'il aurait prononcé dans cette circonstance, mais qui fut bientôt, par ordre supérieur, retiré de la circulation[5]. En tout cas, l'assemblée, le 29 août, malgré la parole donnée, était encore peu résignée à recevoir les ministres[6].

Le connétable, le nonce, l'ambassadeur d'Espagne cherchèrent aussi à détourner la reine de son projet[7]. Enfin un dernier effort fut tenté, le 8 septembre, par la Faculté de théologie de Paris : les docteurs de Sorbonne, après avoir dîné chez le duc de Guise, se rendirent auprès du roi, et le docteur Peletier prit la parole. Après avoir énuméré les plus récents exploits des protestants, il invoqua quantité de textes de l'Écriture, des Pères, du droit canon et du droit romain, pour établir le caractère illicite de pareilles conférences; il en constata également l'inutilité avérée, insista pour que la discussion n'eût lieu que par écrit et qu'en tout cas, le jeune Charles IX ne fût pas exposé à entendre des propositions blasphématoires[8]. Mais aucun de ces arguments de convenance ou de ces considérations juridiques ne put prévaloir contre une résolution arrêtée : Catherine répondit que le devoir du roi était d'entendre tous ses sujets, quels qu'ils fussent, que le Conseil, au surplus, souhaitait la présence de Charles IX au colloque et qu'elle s'inclinait devant son désir[9].

Arrivée des ministres à la cour de Saint-Germain. — Le sort en était jeté. Aussi bien, les calvinistes avaient, en vue du colloque qu'ils souhaitaient depuis longtemps, fait appel à leurs plus illustres docteurs. On n'osa point demander Calvin, dont le nom indisposait trop parmi les catholiques, et dont la reine n'eût pas osé garantir la sécurité[10]; mais on fit venir de

4. Étienne Pasquier, *Lettres*, t. I (1619), p. 199.

5. Claude Haton, *Mémoires...*, t. I, p. 162-164. Cf. H. Klipffel, *le Colloque de Poissy* (Paris, 1867), p. 90, note.

6. Claude Laubespine à son frère Sébastien, 29 août, Saint-Germain-en-Laye (Bibl. nat., ms. fr. 6618, fol. 4 et 8).

7. Suriano, 10 septembre 1561 (H. Layard, *Despatches...*, p. xlvii).

8. Cette harangue a été insérée par Jacques de Montagne dans son *Histoire de l'Europe* (Bibl. nat., ms. fr. 15494, fol. 108 v°-113 r°). Cf. P de La Place, *Commentaires* (1565), fol. 242 r°.

9. Claude Despence, *Journal*, p. 26.

10. Le Maçon à Calvin, 31 juillet 1561, Paris (*Opera Calvini*, t. XVIII, p. 570). Il ne semble pas, comme on l'a dit (Jules Bonnet, *Lettres de*

Zürich, avec de bons sauf-conduits, Pierre Vermigli, dit Martyr[11], d'Angleterre, Nicolas des Gallars, et de Genève, Théodore de Bèze. Celui-ci, la science et la séduction mêmes, s'était décidé, après quelques hésitations, à braver des périls, en fait imaginaires. Il se retrouva à Paris avec ceux des ministres qu'avaient députés les Églises de France[12]. La noblesse protestante, d'ailleurs, veillait sur eux avec une sollicitude jalouse : à la seule annonce de la venue en cour du duc de Guise[13], Coligny écrivit pour faire accourir de toutes parts des renforts huguenots[14]. Le 23 août, Théodore de Bèze se rendit à Saint-Germain. Il n'y fut pas seulement accueilli par Coligny et son frère Odet, par Antoine de Bourbon et Condé, qui « se jettèrent » littéralement sur lui, « avec une fort grande affection, mais aussi par le chancelier de L'Hospital, qui l'attendait à l'entrée du château, et même par le cardinal de Bourbon, qui lui tendit les mains et lui exprima le désir « d'entendre les affaires à la vérité »[15]. Cette bienveillance et cet empressement faisaient dire à un contemporain que les ministres « furent mieux reçus à la cour que n'eût été le pape de Rome »[16].

L'attitude de Bèze, s'il faut l'en croire, fut très digne, un peu hautaine et parfois légèrement ironique. Il sut marquer à L'Hospital le peu de fonds qu'on faisait sur lui (le Chance-

J. Calvin (Paris, 1854, in-8°), t. II, p. 424, note) que les princes protestants aient écrit à la seigneurie de Genève pour lui demander Calvin.

11. Le sauf-conduit adressé par le roi à Pierre Martyr est daté de Saint-Germain, 30 juillet (Baum, *Theodor Beza*, t. II, Appendice, p. 36). Cf. : *Opera Calvini*, t XVIII, p. 548, 552, 578. — Le roi, d'après Claude Haton (t. I, p. 155), aurait fait payer aux ministres des gages et des indemnités de route. — Notre ambassadeur à Rome, M. de L'Isle écrit à Catherine de Médicis, le 15 août 1561, qu'il a vu la copie d'une lettre de l'Empereur à la reine, du 15 juin, « laquelle lettre contient des remonstrances à vous, Madame, sur ce que l'on dit que Calvin et autres grands hérétiques doivent être admis et ouïs en l'assemblée des évesques. Toutefois, je ne vois point qu'il y ait autre argument qui ait pu semer ce bruit que d'un édit du xxv[e] du passé, donné à Saint-Germain-en-Laye, portant sauf-conduit en termes généraux à tous ceux qui voudront faire remonstrance en ladite assemblée, lequel édit a esté apporté par deçà il y a jà quelques jours » (Bibl. nat., fr. 3955, fol. 17).

12. Voir leurs noms notamment dans les relations de Claude Despence, *Journal*, p. 27), et dans l'*Histoire ecclésiastique* (t. I, p. 540, 541).

13. Il arriva à Poissy le 23 août, après avoir escorté Marie Stuart qui s'était embarquée le 15 (Cl. Despence, *Journal*, p. 21).

14. Bèze à Calvin, 22 août, Paris (*Opera Calvini*, t. XVIII, p. 626). Le ministre Merlin essayait vainement de faire comprendre à ses compagnons l'inutilité de ces précautions (*ibid.*, p. 645).

15. Bèze à Calvin, 25 août (*ibid.*, col. 630-635).

16. Cl. Haton, *Mémoires...*, t. I, p. 135.

lier n'avait point encore conquis la confiance des réformés[17]). Il rappela que le cardinal de Bourbon naguères évitait de lui parler, à lui Bèze, dans la crainte d'encourir une excommunication. Au roi de Navarre, s'il ne s'amendait pas, il fit prévoir des remontrances peu agréables : Antoine se prit à rire, mais Bèze insista, et invita le prince à y réfléchir. Il se posait, dès le début, en maître, en réformateur[18].

Du reste, les ministres, logés ensemble pour plus de sûreté, se virent tout de suite attachés à la personne des grands : Jeanne d'Albret, reine de Navarre, partie de Nérac au mois de juillet[19] retint, à peine arrivée à Saint-Germain, Théodore de Bèze à son service; Condé prit pour chapelain Pierre Martyr, l'Amiral Jean Malot; Odet de Châtillon, d'Andelot et La Rochefoucauld firent de même[20].

Dès le 24 août, Bèze prêcha dans le château de Saint-Germain, chez Condé, portes ouvertes, devant une assistance nombreuse[21]. Il reprit la parole, le 27, chez Coligny et, les jours suivants, de nouveau, dans l'appartement de Condé : la foule envahissait la salle par les portes et par les fenêtres[22].

Il avait, au dire de Claude Haton, « une langue diserte et bien affilée »; sa mine, son geste attiraient les cœurs. Les princes se pressaient à ses sermons, les pages se battaient aux portes; les courtisans l'escortaient comme un roi; les valets

17. Parmi les résolutions de l'assemblée d'États tenue à Paris le 15 mars 1561, et soumise à des influences protestantes, je remarque la suivante : « Que le chancelier de L'Hospital ait à se déporter de son état, d'autant qu'il n'est élu par lesdits sieurs et princes à la nomination desdits États » (Bibl. nat., ms. Moreau 740, fol. 31 r°; Arch. nat., K 1494, n° 59). C'était exactement le vœu présenté, au même moment, par le synode national de Poitiers (J. Aymon, *Tous les synodes nationaux*, t. I, 2e paginat., p. 13). Les calvinistes se souvenaient que L'Hospital avait fait son entrée à la cour sous les auspices des Guise.

18. Bèze à Calvin, 25 août (*Opera Calvini*, t. XVIII, p. 630-635.

19. A. de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. III, p. 137-139; du même, *le Colloque de Poissy*, p. 23. Ce savant se laisse aller pourtant à quelque exagération : dans la lettre de Chantonay du 31 août (Arch. nat., K 1494, n° 94), qu'il cite, il n'est pas dit que Jeanne d'Albret, durant son voyage, « terrifia » les officiers du roi et remit ses coreligionnaires en jouissance des temples qu'ils avaient perdus, mais simplement qu'elle donna à ceux-ci ses encouragements et les recommanda, malgré l'édit de Juillet, à la bienveillance des magistrats. Ce ne sont pas « des vers composés à sa louange » que chantèrent les huguenots et huguenotes d'Orléans, venus à plus d'une lieue à sa rencontre, mais les psaumes de Marot ou de Théodore de Bèze.

20. Cl. Haton, *Mémoires...*, t. I, p. 156.

21. Bèze à Calvin, 25 août; Throckmorton, 30 août (*Calendars*, p. 281).

22. Chantonay (28 août; Arch. nat., K 1494, n° 93) parle aussi de prédications faites dans la forêt. A. de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. III, p. 172; H. de La Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. CII.

s'agenouillaient sur son passage : jamais la cour n'avait donné le spectacle d'un tel enivrement[23]. Les catholiques voyaient se renouveler à Saint-Germain, en cette fin d'été, un scandale pire que celui qui avait marqué le printemps, à Fontainebleau. De sa fenêtre, le jeune Charles IX pouvait en être témoin. L'ambassadeur d'Espagne en fit l'objet de représentations adressées d'abord à la reine, qui feignit la surprise, puis au duc de Guise qui, en qualité de grand maître, pouvait passer pour responsable du bon ordre de la cour. Guise alla, effectivement, trouver Catherine de Médicis et la supplia de lui commander de s'acquitter de ses devoirs ou de lui restituer son emploi. Elle se contenta d'appeler Condé et n'obtint de lui que la vaine promesse que les prêches cesseraient dans son appartement pendant la durée du colloque : or, ils ne furent interrompus. On se serait cru à Genève, écrivait Chantonay[24].

Le cardinal de Lorraine. — L'homme qu'on se serait attendu à voir le plus affecté en cette circonstance est peut-être celui qui témoignait le moins de contrariété. Le cardinal de Lorraine, avait-il donc tant de foi dans la puissance de la dialectique et dans l'effet de sa propre éloquence qu'il se réjouît de la perspective d'une lutte oratoire ? Dans un conseil où avait été agitée la question, il s'était fait fort, paraît-il, de « vaincre les ministres par les armes de la parole de Dieu », et son assurance avait grandement impressionné l'assistance[25]. Lors de sa première rencontre avec Théodore de Bèze (25 août), il se montra fort à l'aise[26], mit de lui-même la conversation sur le sujet brûlant de l'eucharistie, obtint du ministre le désaveu d'une phrase qu'on lui prêtait — *Christus non magis est in cæna quam in cælo,* — lui fit diverses objections; en tout cas, parut curieux de connaître les distinctions du réformateur, les trouva beaucoup plus satisfaisantes qu'il ne croyait et le dit à la reine-mère — car elle était présente : en continuant de la sorte à discuter « doucement », disait-il, on récolterait d'heureux fruits du colloque. Catherine de Médicis se retira, ce soir-là, fort satis-

23. Cl. Haton, *Mémoires...*, t. I, p. 156; Chantonay, 31 août (*Mém. de Condé*, t. II, p. 16); A. de Ruble, *Antoine de Bourbon*, t. III, p. 173.

24. Chantonay à Philippe II, 28 août et 4 septembre, Saint-Cloud (Arch. nat., K 1494, nos 93, 97). Cf. *Histoire ecclésiastique des Églises réformées*, t. I, p. 552; *Mémoires de Condé*, t. II, p. 17.

25. Jacques de Montagne, *Hist. de l'Europe* (ms. fr. 15494,fol. 26 v°).

26. Bèze à Calvin, 25 août (*Opera Calvini*, t. XVIII, p. 630-635). Sur la traduction latine de cette lettre, voir la note de Baum et Cunitz (p. 545 du t. I de l'*Histoire ecclésiastique*). La scène est racontée longuement (t. I, p. 545-552), mais placée dans la soirée du 24 août. Cf. P. de La Place, *Commentaires* (1565), fol. 238-241.

faite : elle poursuivait de plus en plus aveuglément le rêve d'une conciliation impossible entre deux doctrines contradictoires. Charles de Lorraine lui-même, gagné, à ce qu'il semble, à ce projet chimérique, dit d'une voix caressante à Bèze, en le quittant : « Je suis bien aise de vous avoir vu... Je vous en adjure, au nom de Dieu, conférez avec moi, de façon que j'entende vos raisons, et vous les miennes : vous trouverez que je ne suis pas si noir qu'on m'a fait ! »[27] Il avait, au cours de cet entretien, poussé si loin la condescendance que certaines de ses paroles purent être interprétées comme l'abandon de la doctrine de la transsubstantiation. La dame de Crussol, calviniste fervente, voulait les lui faire écrire et signer sur l'heure, de peur qu'il ne les rétractât. Le lendemain, chacun prétendait avoir eu, dans la discussion, l'avantage[28], et peu après, Théodore de Bèze, que Catherine représentait comme presque à moitié converti, prononçait chez Condé un sermon que l'ambassadeur d'Espagne déclara « le plus abominable » qui fût encore sorti de sa bouche[29].

Cependant les conditions dans lesquelles allait se tenir le colloque étaient maintenant réglées. On ne verrait pas, comme l'avait espéré Coligny, une assemblée mi-partie s'ériger en une sorte de tribunal arbitral pour décider laquelle des deux religions valait le mieux[30]. Mais les ministres avaient obtenu à peu près ce qu'ils désiraient, à savoir que le synode fût présidé par le roi, afin que les prélats ne fussent pas, en même temps, juges et parties, et que les questions y fussent tranchées par des textes de l'Écriture[31].

Ouverture du colloque. — En effet, le 9 septembre, à Poissy,

27. Jean de SERRES, *Histoire des choses mémorables...* (1599), p. 137-138.

28. Bèze et Merlin à Calvin, 25 et 30 août (*Opera Calvini*, t. XVIII, p. 630, 644, 653); Suriano, 29 août (H. LAYARD, *Despatches...*, p. XLV); Throckmorton, 30 août (*Calendars*, p. 281); P. de LA PLACE, *Commentaires* (1565), fol. 241 v°; Michel de CASTELNAU *Mémoires*, t. I (1731, in-fol.), p. 72; cf. H. de LA FERRIÈRE, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. CII.

29. Bèze, disait Catherine, avait admis l'article du Saint-Sacrement et promis de ne plus insister sur ses objections quand on lui avait fourni des raisons et des témoignages suffisants. La reine voyait déjà cent mille huguenots se convertir à son exemple (Chantonay à Philippe II, 28 août, Saint-Cloud; Arch. nat., K 1494, n° 93).

30. Suriano, 14 août (H. LAYARD, *Despatches...*, p. XL).

31. Requête présentée, dès le 27 août, par les premiers ministres arrivés, Augustin Marlorat et François de Saint-Paul (*Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 542-544; *Mém de Condé*, t. II, p. 512). Nouvelle requête présentée par les ministres le 8 septembre (*Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 553-555), Nic. des Gallers à Throckmorton, 10 septembre (*Calendars*, p. 299). Cf. P. de LA PLACE (1565), *Commentaires*, fol. 241 v°.

après que le jeune Charles IX, entouré de sa mère et de ses frères et sœur, des princes du sang et du Conseil, eut pris place sur un trône et prononcé quelques mots, L'Hospital posa en principe que l'Écriture sainte était la seule autorité que les orateurs dussent invoquer. Aux cardinaux, aux évêques et aux théologiens présents, il fit la leçon en répétant qu'il ne fallait point considérer comme ennemis des chrétiens régénérés par le baptême, ni leur fermer la porte, ni les condamner d'avance, mais les « recevoir en toute douceur, sans user contre eux d'aigreur et opiniâtreté »[32].

Sur ce, le duc de Guise, en qualité de Grand maître, introduisit les ministres et les députés des Églises réformées de province[33].. Ils avaient, pour s'asseoir, un banc, au fond de la salle[34], et pouvaient s'avancer jusqu'aux barrières fermant l'enceinte réservée au clergé et à la cour. Le Vénitien Suriano leur trouva des expressions odieuses, des façons vulgaires ou étranges, la mine de coquins (*furfanti*)[35]. L'un d'eux pourtant, aux grands traits, à la barbe majestueuse, dut éveiller d'autres sentiments que le mépris : c'était Théodore de Bèze, porte-parole de tout le groupe.

Profession de foi de Théodore de Bèze. — Après l'invocation, prière introduite à Genève, depuis de longues années, par Calvin, après le *Notre Père*, récité à genoux, il entama un long discours destiné à écarter les préventions qui pouvaient nuire aux protestants dans l'esprit des gouvernants et à faire entrevoir l'ensemble des réformes, dogmatiques ou disciplinaires, qui, selon lui, devaient conduire à l'apaisement des troubles et à l'établissement de la religion véritable[36]. Bien que, à diverses reprises, il heurtât les croyances catholiques, en effleurant des sujets tels que le purgatoire, la confession, l'in-

32. Jacques de Montagne, *Hist. de l'Europe* (Bibl. nat., ms. fr. 15494, fol. 114-117); *Mém. de Condé*, t. II, p. 493; Michel de L'Hôpital, *Œuvres complètes*, éd. Dufey, de l'Yonne, t. I, p. 485-489; cf. *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 556-558.

33. Les contemporains ne sont pas d'accord sur leur nombre : sept, huit ou douze ministres; onze, douze, vingt ou vingt-deux députés des provinces (Arch. nat., K 1494, n° 95; Cl. Despence, *Journal*, p. 27; Jacques de Montagne, ms. fr. 15494, fol. 113 v°; Nicolas de Gallers, 10 septembre, *Calendars*, p. 299; P. de La Place, *Commentaires*, fol. 242 v°; *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 359). Cf. H. Klipffel, *le Colloque de Poissy* (1867), p. 84.

34. J. de Montagne, *Hist. de l'Europe*, Bibl. nat., ms. fr. 15494, fol. 114-117.

35. Suriano, 10 septembre, Paris (H. Layard, *Despatches of M. Suriano and M.-H. Barbaro*, p. xlvii).

36. *Opera Calvini*, t. XVIII, p. 687-702; *Histoire ecclésiastique*, t. I, p. 560-578.

vocation des saints, on l'écouta silencieusement et fort attentivement, jusqu'au moment où, traitant de l'eucharistie, il en vint à nier la présence réelle : « Le corps du Christ, avança-t-il, est éloigné du pain et du vin autant que le plus haut ciel est éloigné de la terre. » A ces mots, un murmure parcourut l'assistance; *blasphemavit*, chuchotaient les prélats; plusieurs se levaient, comme pour partir. « Ah ! Madame, disait à la reine le cardinal de Tournon, comment permettez-vous qu'on parle de la sorte devant votre fils et devant vous ? » La reine était fort contrariée; elle ne répondit rien, et nul ne bougea dans le groupe royal. Coligny s'était seulement voilé la face avec les mains. Bèze, au bout d'un moment, put reprendre son discours, mais pâli, tremblant, ne retrouvant plus ses mots. Il repoussa pourtant toute assimilation avec les anabaptistes, toute connivence avec les séditieux, et termina en remettant une confession de foi que Charles IX reçut, puis passa au clergé. Aussitôt le cardinal de Tournon mit en garde le roi, la reine, toute l'assistance contre les erreurs qu'ils venaient d'entendre, réclama copie du discours, demanda fixation d'un jour pour la réponse. La reine enfin crut devoir expliquer que la présente discussion, autorisée par le Conseil, ne devait pas être interprétée comme l'indice d'aucune innovation religieuse, mais seulement comme la preuve du désir qu'on avait de mettre un terme aux troubles du royaume et de ramener les fourvoyés dans le droit chemin[37].

La reine-mère et Pierre Martyr. — En fait, Catherine de Médicis, hantée de rêves de conciliation, ne comprenait pas l'intransigeance dogmatique des prélats. En recevant, le surlendemain, la visite de son compatriote Pierre Martyr, cha-

37. Chantonay à Philippe II, 12 septembre, Saint-Cloud (Arch. nat., K 1494, n° 101); N. Tornabuoni, 11 septembre (Abel Desjardins, *Négociations diplomatiques...*, t. III, p. 461); Catherine à l'évêque de Rennes (*Lettres de Catherine de Médicis*, I, 608); Cl. Despence, *Journal*, p. 28; N. Bruslart, *Mém. de Condé*, I, 52; J. de Montagne, fol. 130; *Mém. de Condé*, t. II, p. 498; *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 578; P. de La Place (1565), *Commentaires*, fol. 258 r°.

M. de L'Isle écrit au roi, de Rome, le 30 septembre : « Dès le commencement de ce propos, et depuis, comme je le poursuivais, Sa Sainteté m'interrompit souvent avec une colère si grande qu'il ne pouvait plus, et me disait que c'estoit une bien grande honte et grand argument que toutes choses sont en extresme licence et abandon de ce que Bèze fust ouï en l'assemblée en présence de Vostre Majesté, affirmant que Dieu est aussi loin du sacrement comme le ciel est de la terre. Je respondis que je n'avais aucun advis que ledit Bèze eust encore esté ouï en la congrégation de vos évesques, ni que vous y ayez assisté... » Mais les faux-fuyants de l'ambassadeur ne faisaient qu'irriter le pape, « lequel répliqua qu'il improuvait toute cette façon de procéder » (Bibl. nat., fr. 3955, fol. 34 v°).

noine régulier défroqué, elle lui avoua ne s'être jamais appliquée à l'étude de l'Évangile, mais lui manifesta le désir de voir « la vérité » reconnue et « les erreurs » rejetées avec le concours de l'épiscopat. Le vieux ministre, plus sensé, essaya de lui démontrer l'impossibilité de faire agréer aux évêques « la vérité », telle du moins qu'il la concevait, et comme remède aux troubles, il lui proposa de permettre aux réformés d'avoir un temple en chaque ville. La reine, qui ne disait pas non, eût désiré seulement l'assentiment des évêques. Puis, s'entêtant dans son idée de trouver une base de transaction, elle suggérait à Pierre Martyr, d'accord avec le roi de Navarre[38], que son calvinisme intégral offrait moins de chance d'être accepté que la doctrine mitigée de la Confession d'Augsbourg. Sur quoi le Chancelier venait à la rescousse, sans plus de succès, bien entendu : Calvin avait, depuis longtemps, prémuni ses disciples contre de telles tentatives. Pierre Martyr répliqua, avec beaucoup de raison, qu'il ne fallait pas se leurrer de l'espoir de faire accepter au clergé un protestantisme même réduit à ce point. Plus tard, il conseilla à la reine de calmer l'inquiétude des ecclésiastiques en les rassurant tout au moins sur la possession de leur temporel, puis de réserver l'article de l'eucharistie, sur lequel on n'arrivait point à s'entendre, en laissant chacun croire et prêcher, à ce sujet, ce qu'il jugerait conforme à la parole de Dieu : cet avis, qui tendait à éliminer un élément de discorde, plut fort à la reine-mère[39].

Harangue du cardinal de Lorraine. — Le clergé cependant voulait que le catholicisme prît une revanche éclatante de la journée du 9 septembre[40] et à l'unanimité, il désignait pour orateur le jeune, séduisant et savant cardinal de Lorraine dont la mémoire prodigieuse s'alliait à une éloquence adroite et cultivée[41]. Un peu revenu de l'admiration qu'avait d'abord

38. Le duc Christophe de Wurtemberg avait écrit au roi de Navarre pour le prier de faire admettre par la France la doctrine de la Confession d'Augsbourg; voir une lettre de Calvin adressée, à ce sujet, à Antoine de Bourbon (*Opera Calvini*, t. XVIII, p. 660). Sur les démarches du jurisconsulte protestant François Baudouin, voir *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 716, 717.

39. *Opera Calvini*, t. XVIII, p. 706, 710; t. XIX, p. 14; J.-A. de Thou; lib. XXVIII, § 15; H. KLIPFFEL, *le Colloque de Poissy*, p. 97-99, 108.

40. Dans une lettre adressée à Catherine le 10 septembre, Bèze, sans se rétracter, avait atténué légèrement sa déclaration de la veille au sujet de la présence réelle (*Opera Calvini*, t. XVIII, p. 703-705; *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 580.

41. Voir le portrait que trace de lui, précisément en 1561, le Vénitien Jean Michiel (TOMMASEO, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 439).

semblé lui inspirer Bèze, Charles de Lorraine, en effet, avait déploré, comme beaucoup d'autres, la publicité donnée aux déclarations du ministre. « Que ne fût-il muet, avait-il dit, ou que ne fussions-nous sourds ! » On convint donc des points sur lesquels devait porter la réfutation — autorité de l'Église, du Concile, de l'Écriture; présence réelle dans l'eucharistie — et, très prudemment, on décida de ne point admettre que Charles IX pût être juge en de pareilles matières : le discours du cardinal ne se donnerait que comme leçon propre à confirmer le jeune roi dans la foi de ses pères. L'Église ainsi ne se départirait pas de son rôle. Et, suivant la proposition du cardinal de Bourbon, on ajouterait que les membres de l'assemblée étaient prêts tous à donner leur vie pour le maintien de cette doctrine catholique[42].

En conséquence, le 16 septembre, le roi, la reine-mère, les princes, princesses, seigneurs et dames, toute la cour se transporta de nouveau de Saint-Germain à Poissy; les religieuses dominicaines elles-mêmes, qui donnaient l'hospitalité à l'assemblée, se pressèrent dans la tribune et au pourtour du réfectoire pour entendre réfuter le protestantisme par le cardinal de Lorraine. Point de violence, dans son long discours, point d'imprécations; à peine une ironie discrète à l'adresse de ces frères séparés qui prétendaient, en quelques jours, réformer une Église vieille de quinze cents ans, ou encore à propos des huit opinions diverses, sinon contradictoires, que les sectes professaient au sujet de l'eucharistie; un langage à la fois compatissant et ferme, plein de douceur et d'autorité, érudit sans lourdeur, quoi qu'on ait prétendu, parfois même émouvant[43]. Les ministres eurent beau dire qu'ils n'avaient jamais rien entendu de plus inepte, que les arguments en étaient pauvres, la pensée insaisissable, et qu'un enfant en aurait ri : force leur fut de constater le triomphe de l'orateur[44]. Quand Théodore de Bèze eut demandé à répliquer, les prélats s'approchèrent du roi et de la reine et les supplièrent de ne prolonger le débat que si les dissidents s'inclinaient devant la démonstration du cardinal, sinon de les renvoyer au plus tôt. Enfin, il fut convenu, en ce qui regardait l'assemblée du clergé, que la discussion était close[45].

42. Cl. Despence, *Journal*, p. 29; *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 583; P. de La Place, *Commentaires* (1565), fol. 261 r°.

43. Cl. Despence, *Journal*, p. 32; *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 588-613.

44. Bèze à Calvin, 17 septembre (*Opera Calvini*, t. XVIII, p. 720); N. des Gallars à l'évêque de Londres, 17 sept. (*Calendars*, p. 308).

45. *Mémoires de Condé*, t. II, p. 500; *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 613-614; N. Tornabuoni, 20 sept. (Desjardins, *Négociations...*, t. III, p. 463); Cl.

Elle fut reprise, il est vrai, à Poissy, les 24 et 26 septembre, mais dans une petite salle. Si la reine-mère, plusieurs princes, seigneurs et dames y assistèrent, le jeune roi n'y fut point amené. Une douzaine de ministres y tinrent tête au cardinal de Lorraine et à quelques théologiens, tels que Claude Despence[46], Claude de Sainctes[47] ou le général des Jésuites, Laynez. Cet espagnol, fort opposé au principe de la conférence, s'attira les brocards des protestants et une réplique ironiquement dédaigneuse de Bèze[48] par des violences déclamatoires qui ne se retrouvent pas dans son discours écrit[49]. Il faut convenir que de leur côté les ministres se permirent parfois des plaisanteries déplacées[50], et que Bèze lui-même, un jour, flétrit de l'épithète de simoniaques tous les cardinaux et évêques[51].

La formule catholique. — Le gouvernement pourtant n'avait point renoncé à son rêve de conciliation. De là le singulier choix qu'il fit pour défendre la doctrine catholique, de prélats qui notoirement penchaient vers le protestantisme. Le cardi-

Despence, *Journal*, p. 31; N. Bruslart, *Mémoires de Condé*, I, 51; P. de La Place, *Commentaires*, fol. 273.

46. Il dit « par manière de préface combien il avait été contraire aux cruels supplices desquels l'on avait usé contre ceux de cette religion », et, entrant dans le jeu du cardinal de Lorraine, chercha à mettre les ministres en contradiction avec les Allemands au sujet de l'Eucharistie (P. de La Place, *Commentaires* (1565), fol. 290).

47. Claude de Sainctes, « moine ardent et échauffé », répéta tout ce que Despence avait déjà dit « avec paroles aiguës et piquantes » (P. de La Place, *Commentaires*, fol. 291 v°).

48. Chantonay, 2 octobre (Arch. nat., K 1495, n° 81); — Throckmorton, 9 octobre (*Calendars*, p. 360); — Bèze à Calvin, 27 septembre (*Opera Calvini*, t. XVIII, p. 746, 772); — *Histoire ecclésiast.*, t. I, p. 615, 618 et suiv., 667; — Cl. Despence, *Journal*, p. 38.

49. Les termes de « serpents », de « renards », de « loups cachés sous la peau de brebis » qu'il aurait appliqués aux huguenots sont simplement des citations de l'Écriture (P.-H. Fouqueray, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, t. I (1910), p. 651-657; cf. p. 260, 262). Chantonay fait grand éloge de son intervention (dépêche du 30 sept. (Arch. nat., K 1495, n° 73). Second récit de Despence : Bibl. nat., f. Dupuy 309, fol. 10. Cf. P. de La Place, *Commentaires* (1565), fol. 303.

50. En répondant à Laynez, Bèze, par exemple, dit que sur le fait de la cène « il n'avait rien appris de lui, sinon qu'il en avait fait une farce, de laquelle il vouloit que Jésus-Christ fust le principal bateleur » (P. de La Place, fol. 303). — Un autre ministre, à l'issue des conférences, joua sur l'auguste phrase : *Hoc est corpus meum*, et dit à haute voix que « la messe estoit bien malade et qu'ils l'avoient laissée aux *hoquets* entre les docteurs » (*Hist. eccl.*, t. I, p. 653).

51. V. Tornabuoni, 25 septembre (Abel Desjardins, *Négociations...*, t. III, p. 464); — Cl. Despence, *Journal*, p. 38. On peut lire dans l'*Histoire ecclésiastique* (t. I, p. 619-639), le texte d'un des discours de Bèze, puis l'analyse de ceux de Claude de Sainctes, et de Claude Despence avec la réplique de Bèze (*Ibid.*, p. 639-647).

nal de Lorraine se vit adjoindre deux évêques, qui assurément ne lui inspiraient guère confiance[52] : Jean de Monluc, évêque de Valence, dont la Sorbonne avait, le 5 août, censuré les écrits[53], et Antoine Caracciolo, évêque de Troyes, dont la bruyante apostasie ne devait pas se faire attendre. « On se demande, écrivait, le 25 septembre, Tornabuoni, si ces étranges avocats de l'Église romaine ne désirent pas être confondus plus encore que leurs adversaires ne souhaitent de l'emporter sur eux[54]. » Dans la suite, l'évêque de Séez remplaça l'évêque de Troyes et on leur adjoignit deux docteurs des plus compromis, Salignac et Bouteiller[55].

Visiblement, on s'efforçait d'aboutir à une sorte de cote mal taillée[56]. On tâchait de trouver, au sujet de l'eucharistie, une formule assez vague pour être signée des uns et des autres. Mais l'espoir des gouvernants à cet égard fut déçu. La formule proposée par le cardinal de Lorraine fut écartée par les ministres; celle qu'ils rédigèrent le 1er octobre fut reconnue par le clergé « fort pernicieuse et damnable »[57]. Une autre n'eut pas meilleur succès, malgré le bruit répandu que les commissaires l'approuvaient[58]. L'affaire revint alors devant l'assemblée de Poissy, et ce fut l'occasion d'une grande manifestation catholique. Une formule, très différente de celle de

52. On racontait que, le 1er septembre, dans une réunion de prélats, il avait indiqué qu'on ne pouvait compter sur la discrétion d'un des assistants, en se servant des paroles de la Cène ; *Duodecim sumus, sed unus ex nobis* (sic) *diabolus est.* Tous les regards se portèrent alors sur Jean de Monluc (*Mém. de Condé*, t. II, p. 49).

53. Du Plessis d'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, t. II, I, p. 297-300.

54. Il semble englober dans ce jugement Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, adjoint aussi à la commission (Abel Desjardins, *Négociations...*, t. III, p. 464). Cf. Cl. Despence, *Journal*, p. 36; H. Languet, *Epistolae secretae*, t. II, p. 149.

55. Prédicateur de la reine, Bouteiller était protestant depuis bien des années au dire de Michel Diller et de Pierre Boquin, théologiens de Heidelberg (A. Kluckhohn, *Friedrich der Fromme* (1878), t. I, p. 228).

56. Cl. Despence, *Journal*, p. 40; *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 671, 674; P. de La Place, *Commentaires* (1565), fol. 306, 307.

57. Cl. Despence, *Journal*, p. 40, 41; N. de Gallars à Throckmorton, 2 et 5 octobre (*Calendars*, p. 344, 349); N. Bruslart, *Mém. de Condé*, t. I, p. 53; *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 671-673, 676 et suiv. Cl. Haton, *Mémoires*, t. I, p. 171, 173, prétend, au contraire, que Théodore de Bèze admit, un jour, et signa une formule impliquant la présence réelle, à la grande confusion des autres ministres; le fait, notifié au Parlement par les soins du roi de Navarre, aurait été ensuite publié dans les rues de Paris. Ce récit paraît de tous points inexact.

58. Bibl. nat., ms. Dupuy 641, fol. 113-114; Cl. Despence, *Journal*, p. 41; *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 679-682; Chantonay à Philippe II, 12 octobre, Saint-Cloud (Arch. nat., K 1495, n° 82).

Théodore de Bèze, fut soigneusement élaborée[59], puis successivement approuvée par tous les prélats (9 octobre), à l'exception de cinq. Le cardinal de Châtillon s'était éclipsé; Jean de Saint-Gelais, évêque d'Uzès, Charles Guillart, évêque de Chartres, et Louis Grimaldi, évêque de Vence, s'excusèrent pour de futiles motifs; quant à Jean de Monluc, il énonça une opinion assez voisine de celle des calvinistes : la présence réelle dépendait de la foi[60]. Le cardinal de Bourbon, qui présidait l'assemblée, conclut dans le sens de la majorité, non sans y joindre l'aveu naïf de son ignorance. Mais le cardinal de Lorraine ne se contenta pas d'approuver la formule adoptée : il anathématisa les partisans de toute formule différente et demanda que les ministres protestants ne fussent plus entendus[61]. C'était la fin du rêve de conciliation dogmatique qu'avaient caressé Catherine de Médicis et L'Hospital, et auquel Charles de Lorraine lui-même avait paru, un moment, se laisser prendre.

La fin du colloque. — Le synode de Poissy avait pris fin (14 octobre)[62], et les ministres calvinistes, pour la plupart, s'apprêtaient déjà à repartir quand arrivèrent à Paris plusieurs théologiens allemands envoyés, à la demande du cardinal de Lorraine[63], par l'Électeur Palatin et le duc de Wurtemberg. A cette confrontation de ministres calvinistes et luthériens, que les premiers depuis longtemps pressentaient et redoutaient[64] ,la cour avait vu divers avantages : celui d'a-

59. Le 3 octobre, le clergé délègue Jean Le Hennuyer, évêque de Lisieux, et Jérôme Bourgeois, évêque de Châlons, pour conférer à part, avec les docteurs présents. Le 4 et les jours suivants, six docteurs s'assemblent pour rédiger des articles, qu'ils communiquent d'abord aux autres théologiens, puis aux évêques (Cl. Despence, *Journal*, p. 42; cf. *Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 683-685).

60. Chantonay à Philippe II, 17 octobre, Saint-Cloud (Arch. nat., K 1495, n° 85).

61. Voici la formule adoptée : « Nous croyons et confessons que, au saint sacrement de l'autel, le vrai corps et sang de Jésus-Christ sont réellement et substantiellement sous les espèces du pain et du vin, par la puissance de la divine parole prononcée par le prêtre, seul ministre ordonné à cet effet, selon l'institution et commandement de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (Cl. Despence, *Journal*, p. 42-43). — Chantonay, dans la dépêche citée plus haut, mentionne, au cours de la même séance, une réfutation de la thèse de Jean de Monluc par le docteur en Sorbonne Pelletier et l'échange de propos très vifs entre Despence, Bouteiller et Guillaume d'Avançon, archevêque d'Embrun.

62. Cl. Despence, *Journal*, p. 45.

63. *Histoire ecclésiastique*, t. I, p. 586, 587.

64. Calvin, 23 août (*Opera Calvini*, t. XVIII, p. 628; cf. p. 659); à Coligny, 24 septembre; Bèze au duc de Wurtemberg, 3 octobre (Baum, *Theodor Beza*, t. II, Append., p. 88. Cf. A. de Ruble, *le Colloque de Poissy*, p. 4.

bord de contenter les souverains des pays rhénans; — les Guise, en particulier, désiraient leur complaire, et leur avaient fait accroire qu'ils n'étaient pas très éloignés de se laisser gagner à leur foi[65]; — celui aussi de jeter le désarroi dans le camp des protestants, en faisant ressortir les contradictions des différentes sectes (c'était là surtout le dessein prêté au cardinal de Lorraine[66]). Enfin la reine-mère et Antoine de Bourbon, fidèles au système des cotes mal taillées, pensaient s'aider de ces luthériens pour amener les calvinistes à une doctrine transactionnelle qui aurait plus de chance d'être acceptée comme religion officielle de la France.

Mais il était trop tard. Bèze, en voyant le colloque se clore avant la venue de ces théologiens, poussait un soupir de soulagement[67]. Un d'eux, Jacques Beuerlin, mourait à peine arrivé (28 octobre). Les autres ne furent reçus à la cour que le 7 novembre, et l'on s'aperçut que la doctrine de deux d'entre eux se rapprochait, bien plus qu'on ne l'eût souhaité, de celle des calvinistes[68]. Après avoir vainement reparlé de rouvrir les conférences, obtenu des Allemands une consultation qui ne pouvait servir à rien et parlementé en pure perte, on les congédia le 21 novembre[69]. Le roi de Navarre avait passé le temps à les mettre en garde contre les « roueries » du cardinal de Lorraine, et Catherine de Médicis leur avait exprimé le désir de voir l'accord se faire entre l'Allemagne et la France sur le terrain évangélique. Elle emprunta, ce jour-là, le langage d'une protestante résolue : « Voyez, dit-elle, comme les ennemis de l'Évangile fondent leur espoir sur ce dissentiment, eux qui, à la vue des progrès réalisés en France, méditent d'en venir à des extrémités ! Une entente romprait aisément leurs desseins. » Il est vrai qu'une déclaration aussi anticatholique avait lieu dans la chambre du roi de Navarre, et n'eut pour témoins, outre les Allemands auxquels elle s'adres-

65. Le duc de Wurtemberg au duc de Guise, 25 juillet (*Bull. de la Soc. de l'hist. du Prot. fr.*, t. XXIV, p. 75); réponse du duc de Guise (*ibid.*, p. 78); le duc de Guise au comte Palatin, 19 octobre (*ibid.*, p. 80); nouvelle lettre du duc Christophe, du 22 novembre (*ibid.*, p. 113). Cf. J.-A. de Thou, *Historiarum sui temporis*, lib. XXVIII, § 15.

66. Au cours de la discussion avec les ministres, il avait déjà cherché à les embarrasser, en produisant le texte de la Confession d'Augsbourg qu'avaient envoyé les princes allemands, à la suite d'une réunion tenue, le 15 août, à Luxembourg (Chantonay, 2 octobre; Arch. nat., K 1495, n° 81). Cf. A. Klipffel, *le Colloque de Poissy*, p. 105.

67. Bèze à Calvin, 21 octobre (*Opera Calvini*, t. XIX, p. 67.

68. *Histoire ecclésiastique*, t. I, p. 686.

69. P. de La Place, *Commentaires* (1565), fol. 307 v°. Cf. Klipffel, *le Colloque de Poissy*, p. 132.

sait, qu'Antoine de Bourbon, son frère Condé et l'évêque de Valence[70]. Nous ne trouvons peut-être pas là l'impression vraie des sentiments si complexes de la reine-mère : Catherine savait varier ses dires au gré des circonstances.

Les théologiens catholiques de Poissy portèrent la peine de l'intransigeante orthodoxie qui fit échouer les projets du gouvernement[71]; l'opinion des protestants et celle de la cour leur furent sévères. On fit un tableau grotesque de prélats et de clercs se disputant, s'injuriant, en venant parfois aux coups de poing[72]. On flétrit leur ambition, on dauba leur avarice, on attribua leurs hésitations à la crainte d'être renvoyés trop tôt dans leurs diocèses[73]. La reine elle-même, ingrate, — car ils venaient de consentir à assumer la charge d'une grande partie des dettes de l'État[74], — leur reprochait de n'avoir point combattu la pluralité des bénéfices et jugeait dédaigneusement leurs projets de réformes inutiles au point de vue de la pacification[75].

III. — LES CONFÉRENCES DE SAINT-GERMAIN

(27 janvier-11 février 1562)

Après l'échec du colloque. — Vainement, par l'édit de janvier 1562, voulut-on pallier à l'échec du concile gallican de Poissy. Étranger à la « générale opinion » du royaume, l'esprit qui avait inspiré le *modus vivendi*, ne laissait que trop prévoir les difficultés que la politique équivoque du gouvernement allait rencontrer, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Des

70. Récit fait, à Heidelberg, au mois de décembre, par Michel Diller et Pierre Boquin (A. Kluckhohn, *Friedrich der Fromme* (1878), t. I, p. 217-221). L'électeur palatin Frédéric écrivit à la reine, le 11 avril 1562, que ses théologiens, à leur retour, lui avaient parlé de la bonne affection qu'elle avait à la pure religion chrétienne (*ibid.*, p. 279).

71. Voir, dans l'*Histoire de l'Europe* de Jacques de Montagne, la profession de foi en 60 articles que les prélats remirent dans le courant d'octobre, et qui fut communiquée aux ministres protestants (Bibl. nat., ms. fr. 15494, fol. 161-177). Bèze, le 4 octobre, écrivant à Calvin, constatait l'activité, la bravoure et aussi l'hostilité des catholiques (*Opera Calvini*, t. XIX, p. 13).

72. *Hist. ecclés. des Églises réformées*, t. I, p. 540.

73. Claude de Laubespine à son frère Sébastien, 29 août, Saint-Germain (Bibl. nat., ms. fr. 6618, fol. 4 et 8).

74. Voir surtout J. Laferrière, *le Contrat de Poissy* (1905), p. 124, 147 et suiv.

75. Lettre du 23 octobre (H. de La Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 238), que le baron de Ruble (*Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. III, p. 188) fait à tort remonter au 23 septembre. Catherine écrivait ainsi en réalité, deux jours après le grand sacrifice consenti par le clergé.

difficultés extérieures, en premier lieu, furent soulevées par Philippe II qui voyait dans un changement de religion possible en France, une menace de destruction et de « brouillerie » pour ses propres États. Plus inquiétants étaient les sentiments de la cour romaine. Le pape n'avait pu se féliciter des concessions faites aux réformés par la nouvelle ordonnance; il n'avait point été dupe des optimistes dépêches de son légat, le cardinal de Ferrare, envoyé pour notifier officiellement à la cour de Charles IX la réouverture du concile de Trente. La France ne saurait en être absente. Soit. Mais quel allait être le choix, quelles seraient les instructions de ses représentants ?

Projets de conciliation sur le terrain disciplinaire. — Une fois de plus, Catherine de Médicis ne crut pouvoir trouver une solution au problème que par une nouvelle tentative d'entente entre catholiques et protestants, — entente qui, dans sa pensée, devait permettre d'arrêter, pour les proposer plus tard au concile, les vœux définitifs de l'Église de France. On la voit donc reprendre à cette date la chimère d'une conciliation, au moins sur le terrain disciplinaire. On se souvient des démarches faites à Rome en faveur de la communion sous les deux espèces. Pie IV, après avoir prêté à ces demandes une oreille bienveillante, avait fini par les qualifier d'extravagantes. Son propre légat, Hippolyte d'Este les avait cependant appuyées, entraîné par le courant général et par l'exemple du cardinal de Lorraine, qui regardait cette concession de forme comme un moyen de ramener peu à peu les dévoyés dans le droit chemin[1].

Mémoire soumis au Pape. — Puis on revenait aux propositions — dont quelques-unes, celles-là, étaient graves, — mises en avant par certains prélats, à la veille de l'assemblée de Poissy, et qui avaient fait l'objet d'une prétendue lettre de la reine-mère au pape en date du 4 août 1561. Un nouvel écrit, où se reconnut encore la main de l'évêque de Valence[2], fut mis en circulation, sous la forme d'un mémoire soi-disant envoyé par Catherine à Pie IV[3]. Il insinuait que les « images »

1. L'ambassadeur d'Espagne objectait au légat que la plupart de ces dévoyés, du moins en France, niaient la présence réelle (Chantonay, 8 janvier 1562, Poissy; Arch. nat., K 1497, n° 72). Cf. *Mém. de Condé*, t. II, p. 605.

2. Chantonay, 22 janvier 1562 (*Mém. de Condé*, t. II, p. 20). Cf. N. Tornabuoni, 3 janvier, Paris (Abel Desjardins, *Négociations diplomatiques*, t. III, p. 470). Chantonay, 23 janvier, Poissy (Arch. nat., K 1497, n° 6).

3. « Articoli mandati dal re Carlo IX al papa » Sur les réformes à introduire touchant les images, les sacrements, la messe (Bibl. nat., ms. fr. 3950, fol. 20; janvier 1562).

devraient être enlevées des autels et reléguées sur le pourtour intérieur ou extérieur des églises; il réclamait, comme dans la lettre du 4 août, la simplification des rites du baptême, la suppression des processions de la Fête-Dieu, l'introduction dans la liturgie du chant des psaumes en langue vulgaire ; l'institution d'une communion générale mensuelle, sous les deux espèces, précédée d'une profession de foi, d'une confession générale et d'une lecture à haute voix des textes de l'Écriture relatifs à l'eucharistie; enfin il critiquait le mode de célébration de la messe, et voulait réduire le dogme catholique aux douze articles du Symbole et aux canons des six premiers conciles œcuméniques[4], — moyen, disait-il, d'opérer l'union des Églises latine et grecque. Cette série de concessions, ajoutait l'auteur, rentrait dans la catégorie des moyens de douce persuasion qui seuls pouvaient être employés dans un royaume dont, actuellement, un quart était séparé de la communion romaine. Car tout recours à la force, toute guerre intestine exposerait la France à devenir la proie du premier ennemi qui voudrait s'en emparer, ou tout au moins la réduirait à un état de faiblesse dont en cinquante années elle ne se relèverait pas[5].

Envoyé ou non par la reine, ce mémoire fut remis au légat Hippolyte d'Este, qui en transmit le texte à Rome : on sait par une lettre du cardinal Borromée que Pie IV en supporta difficilement la lecture, que le sens en fut jugé « scélérat et impie » et que le légat fut chargé d'inviter le gouvernement royal, s'il voulait obtenir une réponse, à s'adresser au concile désormais assemblé à Trente[6].

En outre, l'expérience des maigres résultats obtenus au colloque de Poissy n'avait pas dégoûté, apparemment, Catherine des discussions religieuses. Durant la période d'élaboration de l'Édit de janvier, on la verra réunir à Saint-Germain un certain nombre d'évêques et de docteurs en Sorbonne pour examiner les causes de la scission protestante et chercher un moyen d'apaiser la querelle; elle espérait par là faire rentrer les réformés dans le giron de l'Église romaine[7]. En somme,

4. On comprend aisément pourquoi il rejetait le septième concile œcuménique, qui n'est autre que le deuxième concile de Nicée, dans lequel fut condamnée l'erreur des iconoclastes.

5. Bibl. nat., ms. Moreau 740, fol. 33-44; *Mém. de Condé*, t. II, p. 562-575; *Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 724-737.

6. Le cardinal Borromée au cardinal de Ferrare, 28 janvier 1562, Rome (J. Susta, *Die römische Kurie und das Konzil von Trient unter Pius IV* (Vienne, t. II, p. 387).

7. Charles IX au sieur de L'Isle (*Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I,

la discussion, interrompue pendant trois mois, allait se rouvrir : au colloque de Poissy, succédait celui de Saint-Germain. Hippolyte d'Este, rendu prudent par le scandale qu'avait causé sa présence à l'un des prêches de Jeanne d'Albret, eût préféré se tenir à l'écart; mais la reine-mère souhaitait vivement son concours et, pour le décider, protesta qu'on ne trancherait dans la réunion aucune des questions en litige, dont la solution serait renvoyée à Pie IV, en même temps que lui serait adressé le procès-verbal des délibérations[8]. On triompha également des scrupules de la Sorbonne, qui alléguait les canons interdisant toute discussion publique avec les hérétiques et qui, de plus, redoutait pour ses propres délégués un accueil hostile[9].

Composition de l'assemblée de Saint-Germain. — Le nouveau colloque s'ouvrit donc, le 27 janvier, au château de Saint-Germain, dans la salle dite de Madame, en présence de Charles IX, de sa mère, de son frère puiné, de Jeanne d'Albret, du légat, des autres cardinaux, princes et membres du Conseil privé[10]. Une dizaine de présidents ou conseillers de Paris ou de la province y offraient comme une image réduite de l'assemblée qui venait de se clore[11]. Enfin, outre les prélats appartenant au Conseil, quatre évêques[11*] et une vingtaine de

p. 718); Catherine de Médicis à l'évêque de Rennes, 22 janvier 1562 (H. de La Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 272).

8. Dans une lettre du 17 janvier 1562, Hippolyte d'Este affecte d'être encore indécis et de vouloir suivre en cela l'avis du cardinal de Tournon (J. Susta, *Die römische Kurie*, t. II, p. 26). Mais, quelques jours plus tard, Charles IX et Catherine écrivent que la discussion doit avoir lieu en présence du légat, avec le concours des théologiens qu'il a amenés, et que le projet de colloque a son approbation (lettres citées). En effet, on voit, vers ce moment, Hippolyte d'Este répondre, sur ce sujet, aux objections de l'ambassadeur d'Espagne (Chantonay, 23 janvier, Poissy; Arch. nat., K 1497, n° 6).

9. Cl. de Sainctes, *Discours sur le saccagement des églises*, (*Arch. curieuses* de Cimber, t. IV, p. 375).

10. Les détails qui suivent sur la composition et les travaux de l'assemblée sont tirés d'un compte rendu détaillé fait par un catholique (Bibl. nat., ms. Moreau 740, fol. 46-56), d'une dépêche de Chantonay du 30 janvier 1562 (Arch. nat., K 1497, n° 7), d'une lettre de Théodore de Bèze du 1er février (*Opera Calvini*, t. XIX, p. 273), etc.

11. René Baillet, Christophe de Harlay et Arnauld du Ferrier, présidents au parlement de Paris (le premier était en même temps premier président du parlement de Bretagne); René Le Febvre et Jacques Grassin, conseillers au parlement de Paris; Antoine de Saint-Anthost et Jean Truchon, premiers présidents des parlements de Rouen et de Grenoble; Jean Daffis, tiers président au parlement de Toulouse; Maclou Popon, conseiller au parlement de Bourgogne; Philibert Barjot, président au Grand Conseil.

11* Jean Clausse, évêque de Senez (ou plus probablement, Pierre Duval, évêque de Séez), Louis de Genouillac, évêque de Tulle, Jérôme de La Rovère, évêque de Toulon, et Philippe de Lenoncourt, évêque d'Auxerre.

théologiens y représentaient l'élément ecclésiastique. Parmi ces derniers on avait fait place à quelques-uns des religieux venus avec le Légat, tels que le cordelier Giustiniani et le célèbre P. Laynez, général des Jésuites, enfin au prédicateur Jean de Hans, dont le récent enlèvement avait si fort ému la population parisienne.

Le programme des séances. — Après quelques mots prononcés par le jeune roi, si bas qu'on les entendit à peine, L'Hospital exposa qu'en attendant « un concile général, libre et légitime » (celui de Trente, apparemment, ne remplissait pas ces conditions), il avait paru bon au Conseil et aux « députés des parlements » d'organiser une conférence entre deux ou trois ministres et un petit nombre de théologiens des plus savants. Il exhorta ceux-ci à pousser l'esprit de conciliation jusqu'à tâcher d'avoir le dessous dans la discussion quand ce ne serait point déraisonnable[12]. Quant au roi et à ses conseillers, ils suivaient le débat en simples spectateurs, semblables à des gens inhabiles à lancer une balle, qui ne laissent pas d'assister à une partie de paume et de juger les coups[13]. Lecture fut ensuite donnée, à deux reprises, du programme des conférences, tel qu'il avait été élaboré par les théologiens : on apprendrait d'abord de la bouche des ministres les raisons pour lesquelles ils s'étaient séparés de l'Église; après quoi l'on aborderait successivement toutes les questions controversées, à commencer par celle des » images », celle des rites du baptême, celle de la communion sous les deux espèces et celle de la messe[14].

Théodore de Bèze s'élève contre le culte des images. — Dans la séance du lendemain, dont le jeune roi fut dispensé, quatre

12. « Et demandoit le roi que lesdits théologiens là assemblés n'entendissent poinct tant à vaincre que à souffrir d'être vaincus où la raison le permettroit » (Bibl. nat., ms. Moreau 740, fol. 46 r°).

13. Cette comparaison, au dire de Chantonay, parut assez impertinente (*muy fria*).

14. « Pour le commencement du Colloque du 27 janvier 1561 (v. s.) envoyé par la royne aux théologiens de Paris arrivés à Saint-Germain :

Le 1er est l'usage des images;

Le second est l'administration du saint sacrement de baptême;

Le 3e du saint sacrement de sainte communion;

Le 4e du sacrifice de la messe;

Le 5e de l'imposition des mains et vocation des ministres;

Le 6e, si on voit qu'il y ait apparence d'accord, entrer en la doctrine.

Sur lesquels points il faudrait aviser les raisons pour lesquelles lesdits séparés font difficulté de revenir avec nous; et surtout faut voir en quelle manière l'Église primitive en a usé, afin de regarder si l'on pourrait trouver quelque moyen pour parvenir à une bonne union avec la probation de Nostre Saint Père » (Bibl. nat., ms. Dupuy 309, fol. 25).

ministres, en effet, firent leur apparition; on leur assigna des places fort honorables, près du bureau. Leur chef, Théodore de Bèze, après force précautions oratoires, assura que la manière dont étaient disposées les images dans les églises catholiques et l'idolâtrie qui en résultait étaient la véritable cause qui l'avait fait, lui et bien d'autres, éloigner de la communion romaine. Aux encensements, prosternements et autres rites d'origine païenne, il opposa la lettre du Décalogue et l'interdiction formelle de faire des images taillées[15], interdiction impudemment retranchée dans certaines traductions récentes en méchants vers latins ou français. Il s'indigna de la prétention « absurde » de vouloir représenter par la peinture l'Être incompréhensible et invisible qu'est Dieu. Il soutint que l'usage des « images » avait été inconnu pendant les cinq premiers siècles du christianisme, allégua le 36e canon du concile d'Elvire, l'exemple de saint Épiphane[16], deux passages de saint Augustin[17] et, fort mal à propos, une lettre de Grégoire le Grand à l'évêque de Marseille[18]. Quant au deuxième concile général de Nicée (787), il le rejeta purement et simplement en se retranchant derrière l'autorité de Charlemagne et du synode de Francfort de 794[19]. Λατρεία et Δουλεία, pour lui, étaient synonymes, et dans la pratique, aucune différence n'existait entre le culte adressé par les catholiques aux images et celui que l'on rendait à Dieu. L'un faisait même tort à l'autre, car la puissance surnaturelle attribuée par l'imagination des fidèles à telle ou telle sculpture ou peinture empêchait l'âme de s'élever vers Dieu ou vers les saints du ciel. Et que dire de l'impertinence de certaines de ces représentations ! Était-ce un moyen, par exemple, d'évoquer la pureté de la Vierge que de la figurer « en cheveux , ornements et habits lascifs »[20] ?

La riposte des théologiens. — Ce discours avait duré deux heures. La suite de la conférence fut renvoyée au 30, puis au 31 janvier, sur la demande des théologiens, qui voulaient vérifier les citations de Bèze. La réfutation qu'ils firent alors de la thèse du réformateur était de nature à dissiper bien des

15. « Non facies tibi sculptile... » (Exod. xx, 4).

16. Cf. *Acta Sanctorum*, Maii III, 41. Bèze revint plus tard sur ce trait (*Hist. ecclésiast.*, t. I, p. 782, 787).

17. Cf. Enarrat. in ps. CXIII, sermo II, § 5.

18. Saint Grégoire, dans cette lettre, démontre, au contraire, l'utilité des images (Décret de Gratien, 3e part. *De Consecratione*, dist. III, cap. 27).

19. Cf. *Libri Carolini* (Migne, *Patrol. lat.*, t. XCVIII, col. 999 et suiv.).

20. Bibl. nat., ms. Moreau 740, fol. 46-56. Voir dans le ms. Dupuy 309 (fol. 25 r°), un résumé en trois points des conclusions de Bèze et une note qu'il envoya, après coup, aux théologiens catholiques.

hésitations. Le texte de saint Grégoire fut ramené à son sens véritable[21] et l'autorité du deuxième concile de Nicée rétablie. Si la primitive Église a ignoré les images, c'est sans doute que le culte s'y célébrait dans des « cavernes » ou dans des maisons particulières; — l'orateur, ici, eût pu tirer des peintures des catacombes un parti qu'il ne soupçonnait pas. — Enfin, les hommages des fidèles s'adressaient, non à la représentation, mais aux êtres représentés. Les images devaient donc être maintenues, sauf à réformer ou plutôt à laisser réformer par le concile général les abus qui pouvaient se commettre dans la pratique. A vrai dire, Pierre Pelletier, docteur du collège de Navarre[22], fit un peu trop bon marché des actes de Charlemagne; le Père Laynez[23], qui s'exprimait en italien, eut le tort de rappeler des miracles plus ou moins authentiques et d'emprunter à Eusèbe l'exemple du portrait du Christ soi-disant envoyé à l'un des Abgar d'Edesse[24]. Néanmoins la journée eût été un succès pour les traditions catholiques et l'imagerie religieuse, si l'un de ces docteurs qui déjà au colloque de Poissy s'étaient montrés presque partisans de la Réforme n'avait pris la parole pour abonder dans le sens de Théodore de Bèze : l'interprétation que Salignac donna du deuxième commandement eut d'autant plus de poids que, non seulement le grec mais même l'hébreu semblaient lui être familiers[25]. Le mécontentement visible du cardinal de Tournon, qui, pendant son discours, ne cessait de murmurer et fit mine de partir sous prétexte d'aller se chauffer, ne le déconcerta point : n'était-il pas fréquent, observa-t-il, qu'on suscitât la haine en prêchant la parole de Dieu[26] ?

21. Bèze, à ce sujet, répliqua : « L'autorité du pape Grégoire le Grand contre Serenus, évêque de Marseille... ne nous grève en rien, étant chose trop claire que de ce temps-là la superstition étoit déjà entrée en l'Église » (*Histoire ecclésiastique des Églises réformées*, t. I, p. 787; cf. p. 795).

22. Le pieux et docte Pelletier, comme dit Prosper Santa Croce (*Archives curieuses* de Cimber, t. VI, p. 34).

23. Le récit de la collection Moreau le désigne seulement par ces mots : « un lévite »; mais Théodore de Bèze (lettre du 1er février) nous apprend qu'il s'agit du général des Jésuites, dont les protestants, d'ailleurs, jugèrent le discours fort dédaigneusement (*Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 777).

24. « Ce qu'aucuns, remarqua Théodore de Bèze, à bon droit estiment être fabuleux, combien que ce soit peut-être cette belle Véronique ainsi depuis appelée » (*Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 782).

25. Salignac ne conclut pas cependant, d'après Théodore de Bèze (lettre du 1er février), que les « idoles » dussent être entièrement expulsées des églises.

26. Bibl. nat., ms. Moreau 740, *loco cit.* D'après Théodore de Bèze (lettre du 1er février). Salignac osa citer, à ce propos, le verset 8 du psaume CXIV : « Similes illis fiant qui faciunt ea. » Il aurait ajouté

Enfin Bèze sembla tirer la conclusion du débat en dénonçant la violation d'un des préceptes du Décalogue, et en suppliant la reine-mère de ne pas tolérer pareille idolâtrie.

De même, le 1er février, des considérations très judicieuses furent présentées, en fort bons termes, par le cordelier grec Giustiniani[27]. Suivant lui, la prohibition stricte du Décalogue ne s'appliquait qu'à une époque où, le Christ n'ayant point encore ouvert les portes des limbes, il eût été prématuré de figurer des saints qui ne goûtaient pas encore les joies du paradis. Il se refusait à croire qu'il y eût des ignorants capables d'attribuer à des images une part de la puissance divine[28], et, en tout cas, la prédication pouvait dissiper une si grossière erreur. Et pourquoi critiquer en principe les représentations de Dieu le Père. Était-il téméraire de figurer sous les traits d'un vieillard celui que les prophéties appelaient l' « Ancien des jours »[29] ?

Mais encore une fois, l'impression heureuse qu'avait produite le plaidoyer traditionnaliste se trouva détruite par un de ces docteurs qui, sans rompre avec l'Église romaine, faisaient assez communément le jeu des protestants : Claude Despence[30], il est vrai, commença par démontrer l'ancienneté

qu'il voyait accompli ce que David avait prédit des idolâtres, à savoir qu'eux-mêmes devenaient aussi dépourvus de sens que leurs idoles (*Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 778).

27. Le récit de la collection Moreau (fol. 52 v°) le désigne simplement par ces mots : « le Cordelier aux lunettes ».

28. C'est ce que répétera avec force René Benoist, l'année suivante : « Grâces à Notre Seigneur, notre temps n'est point tel : auquel qui trouvera une seule personne tant plongée en ignorance qu'elle dise un bois ou une pierre être son Dieu ? » (*Traité catholique des images* (1564), fol. 6 v°).

29. Daniel, ch. VII, V. 9, 12 et 22.

30. Il y aurait quelque réserve à faire à propos de cet alinéa. Claude Despence n'était pas ce théologien acquis aux idées de la Réforme que les protestants se sont plu à imaginer à l'occasion des questions discutées au colloque de Poissy et dans les conférences de Saint-Germain. Pacifique et conciliant, s'il a nourri des illusions à leur endroit, elles se mélangeaient chez lui à un sens authentique du catholicisme, tel que nous l'entendons aujourd'hui. Une étude récente de M. H. O. Evennett, sur *Claude Despence et son « Discours du colloque de Poissy »*, publié dans la *Revue historique*, tome CLXIV (1930), pages 40-78), procède à un véritable renouvellement de l'attitude du personnage. Despence, qui fut le précepteur, puis l'ami du cardinal de Lorraine, aurait été victime jusqu'ici d'une interprétation erronée due à la relation calviniste de l'*Ample discours de Poissy*, incorporée par La Place dans ses *Commentaires* (1565), reprise dans l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées*, et longtemps seule utilisée, même par les historiens catholiques. On aurait pu interrompre la tradition en se reportant aux écrits du controversiste, mais on ne les lut même pas. Ainsi, « l'ombre du colloque de Poissy, qu'épaissit encore sa participation aux conférences de Saint-Germain sur les images (janvier-février 1562), dé-

des honneurs rendus aux représentations de la croix, et, prudemment, pour ne pas froisser le sentiment populaire, à une époque où le peuple était fort turbulent, conclut au maintien provisoire des images dans les églises, sauf à dénoncer les abus que ce culte entraînait. Il n'en donna pas moins entièrement raison à Bèze sur l'interprétation du deuxième commandement, soutint cette thèse comme Salignac, à grand renfort de citations hébraïques, et, soigneux de conserver à Charlemagne sa réputation d'adversaire des images, il rejeta dédaigneusement, à l'exemple du roi franc, le septième concile œcuménique, en d'autres termes le deuxième concile de Nicée, œuvre « inepte », disait-il, de l'impératrice Irène[31], « l'une des plus dépravées femmes qui fut oncques »[31]. Quant au minime Jean de Hans, sa harangue, qui occupa la fin de la séance, demeura bien au-dessous de sa réputation de prédicateur populaire. Ce ne furent guère que génuflexions, invocations, remerciements plus ou moins ridicules, protestations d'humilité et d'ignorance, lesquelles parurent trop justifiées : il n'entendait point l'hébreu, à peine quelques mots de grec, mais promettait de se mettre à l'étude, et en attendant, se déclarait le plus petit, le « minime » de tous ceux qui composaient cette docte assemblée[32].

Quand, le 2 février, Bouteiller, le prédicateur cher à la reine, prit la parole à son tour, ce fut, bien entendu, pour appuyer de toute sa force, et avec grand déploiement d'érudition, l'interprétation stricte du Décalogue, proposée par Théodore de Bèze. Il invoqua jusqu'au témoignage du dominicain anglais

clare M. Evennett, ne cessa d'obscurcir sa réputation ». Cf. l'analyse de cet article par Mlle Cécile Roudil, ici même, t. XVII (1931), p. 407. [N. D. L. R.].

31. « L'histoire [de Charlemagne] n'est supposée, quoi qu'on en ait voulu dire, car il y a fort longtemps qu'elle est en lumière, et n'y a argument qui fasse au contraire, soit pour soutenir la vij^e^ synode, condamnée par ledit Charlemagne, ou autrement, pour ce que aussi, à voir le texte de ladite synode vij^e^, il n'en résulte que toute ineptie...» (Bibl. nat., ms. Moreau 740, fol. 54 v°). Le deuxième concile de Nicée ne fut pas mieux traité par Jean de Monluc et, en dernier lieu, par Théodore de Bèze. Celui-ci, à propos du synode de Francfort, renvoya aux *Praecipuae constitutiones Caroli Magni* de Jean Du Tillet, évêque de Saint-Brieuc (Paris, 1548, in-8°) et aux manuscrits du Vatican (*Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 794, 795).

32. On peut retenir cependant cette déclaration : « Disoit qu'elle ne savoit pas si en la vénération d'icelles images aucuns en abusoient ; mais, quant à lui, elles lui servoient à exciter à dévotion; et si n'adoroit ni veneroit les choses mortes, mais ce qui étoit par elles représenté. Disoit qu'il vouloit ainsi vivre et mourir et que, tant qu'il vivroit il tiendroit cette opinion. » (Bibl nat., ms. Moreau 740, fol. 55 v°). Cf. *Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 778.

Robert Holkot[33], et conclut qu'en bonne conscience on ne pouvait tolérer les images[34]. Tel fut également l'avis de Jean de Monluc, qui, pour achever la défaite des docteurs de Sorbonne, se plaignit aigrement de la censure d'un de ses livres, dont il maintenait l'orthodoxie.

Les novateurs remportèrent-ils d'autres avantages sur les catholiques ? On prétend que le docteur Démocharès, voulant prouver que les images étaient déjà en honneur, à Paris, au temps de Denis l'Aréopagite, invoqua le témoignage des verrières de l'église Saint-Benoît : cet anachronisme provoqua le rire, et Bèze lui répliqua que « son argument était de verre »[35].

Beaucoup plus adroit, Pierre Picherel, un de ces théologiens de l'école des Salignac, Bouteiller et Despence, admit que la fabrication des images n'était pas mauvaise en soi, mais repoussa hautement le culte dont elles devenaient l'objet : encenser des images, promener des statues dans les processions, ou représenter des saints sur les bannières des confréries lui semblait comparable aux honneurs que les païens avaient rendus à leurs idoles. Il estimait que, si les évêques et les curés prenaient soin de mieux instruire les fidèles, comme c'était leur devoir, ceux-ci pourraient se passer du langage muet des images, ces *libri idiotarum*, comme on les appelait[36].

Les parties rédigent leur mémoire. — Enfin Catherine, qui n'avait cessé de recommander la conciliation, ordonna aux différents partis, qu'elle n'avait pu réduire, de rédiger leurs conclusions. Il y eut alors lecture successive de trois mémoires. Celui de la plupart des docteurs en théologie, tout en condamnant certains abus[37], demandait le maintien des ima-

33. A vrai dire, le *Fortalitium fidei*, dont il produisit un exemplaire, ne figure sous ce titre dans aucune des bibliographies de Holkot (Quétif et Echard, t. I, p. 629-632; *Dict. of national biography*, t. IX, p. 1007-1009).

34. Bibl. nat., ms. Moreau 740, fol. 56.

35. *Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 777.

36. Ce discours, prononcé une huitaine de jours après l'ouverture des débats, est conservé dans *Petri Picherelii, viri doctissimi, Opuscula theologica* (Leyde, 1629, in-12), p. 217-220. Dans une lettre écrite de Saint-Germain, le 6 février, au cardinal Borromée, le légat Hippolyte d'Este résume fort bien les arguments produits pour ou contre les images dans les six conférences qui avaient eu déjà lieu (Baudoin, *Négociations ou lettres d'affaires... escrites au pape Pie IV* et au cardinal Borromée (160), p. 48-56).

37. René Benoist réprouvera également l'habitude de représenter certains personnages sous les traits d'hommes ou de femmes débauchés,

ges[38]. Celui de Salignac, Bouteiller, Despence et Picherel, auxquels se joignirent Jean de Monluc, évêque de Valence, et peut-être l'évêque de Séez[39], réprouva le culte des images, demanda que la croix seule surmontât les autels et que les peintures ou statues de saints fussent reléguées le long des parois de l'église, là où il ne fût possible ni de les saluer, ni de les baiser, ni de les fleurir, ni de les revêtir d'oripeaux, ni de leur offrir de l'argent, ni de brûler des cierges devant elles; il fallait également renoncer à l'usage de porter aucune image dans les processions[40]. En outre, il était trois catégories de représentations dont ces docteurs ne souffraient aucunement la présence, ni à l'intérieur ni hors des églises, ni dans les maisons, ni dans les rues : celle de la Sainte-Trinité, celles qui étaient indécentes ou étranges, celles qui consacraient le souvenir de légendes apocryphes[41].

Le mémoire des ministres reproduisit ces conclusions, comme le strict minimum dont ils pourraient se contenter, mais il fit rentrer dans la catégorie des images indécentes la plupart des représentations de saintes[42], et dans celle des images étranges et par suite condamnables, tous les tableaux trop fantaisistes et toutes les représentations d'animaux. Il alla jusqu'à proscrire la croix et les images du Christ, ne voulant voir le Sauveur qu'à travers l'Écriture sainte[43]. La

en sorte que, regardant telles images, on est scandalisé et plus incité à lascivité et dissolution qu'à mortification des affections charnelles, qu'à piété, dévotion » (*Traicté catholique des images*, fol. 7 v°).

38. *Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 781; H. Klipffel, *le Colloque de Poissy*, p. 176-179.

39. J.-A. de Thou, *Historia sui temporis*, lib. XXIX, § 8. Une lettre de Prosper Santa Croce, du 5 février, nomme l'évêque de Paris; mais celui-ci était parti pour Trente avant le 14 janvier, d'après une déclaration de Catherine de Médicis (*Arch. curieuses* de Cimber, t. VI, p. 25).

40. On invoquait dans ce sens le canon 30 du concile de la province de Sens récemment tenu à Paris : « Omnium baculorum delationem confratribus et aliquibuscumque tam extra quam intra ecclesiam prohibente... »

41. Bibl. nat., fonds Dupuy, ms. 309, fol. 25 et 26; *Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 779-780. Cf. *Journal de 1562*, p. 82, et P. Picherel, *Opuscula theologica*, p. 237. Hippolyte d'Este prétend qu'on refusa de recevoir le mémoire écrit des quatre docteurs (Baudoin, *Négociations ou lettres d'affaires...*, p. 60).

42. Cf. le dernier discours de Théodore de Bèze : « Je demande aussi quelle instruction peuvent donner surtout aux filles et aux femmes, les images de vos saintes, accoutrées et parées, non pas en vierges ou femmes chrétiennes que vous dites être représentées par vos images, mais en habits vraiment de putains ou courtisanes » (*Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 788).

43. *Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 798-799; *Mém. de Condé*, t. III, p. 101.

lecture de ce mémoire fut d'ailleurs précédée d'un dernier et long discours de Théodore de Bèze, qui tâcha de réfuter les arguments des catholiques, répéta et renforça les siens, cita, tout scandalisé, certain passage d'un hymne à la Vierge qu'il sommait le cardinal de Bourbon de retrancher du bréviaire de son diocèse de Rouen[44], révoqua en doute l'invention de la sainte Croix et s'indigna de l'usage de chanter : *O crux, ave, spes unica,* bref se flatta de consommer la ruine des images, en premier lieu de celles de la croix, qui avaient, disait-il, donner lieu aux plus condamnables excès[45].

Le programme du colloque comportait la discussion de beaucoup d'autres matières. Mais l'opposition irréductible qui persistait, malgré les efforts de la reine, entre les protestants et les vrais défenseurs de la tradition catholique, découragea le gouvernement. Dans une lettre écrite le 16 février, Catherine déplore la « dureté et obstination des uns et des autres, qui ont plutôt combattu pour ne se laisser vaincre, que disputé et conféré pour se soumettre à la vérité et à la raison »[46]. Le fait est que, dès le 11, à la suite d'un conciliabule auquel n'avaient pris part que Catherine, Antoine de Bourbon, les cardinaux de Bourbon et de Tournon et le chancelier, L'Hospital avait signifié aux ministres et aux docteurs l'ordre de se séparer, leur demandant seulement de remettre par écrit leurs avis, sur les autres articles, pour que le roi pût les transmettre soit à Rome, soit à Trente[47].

Conséquences sur l'art religieux. — Malgré les contradictions qu'ils avaient rencontrées à Saint-Germain, les protestants se proclamèrent vainqueurs, d'autant plus hardiment qu'ils affirmaient avoir été appuyés par quatre docteurs et un prélat réputés pour leur science dans le monde catholique. Leur rigorisme intransigeant, — que commentaient tristement tant d'excès iconoclastes commis de toutes parts, — triomphait presque devant le Conseil. Plus tard, ils osèrent s'autoriser du consentement royal donné implicitement pendant cette conférence pour justifier leurs destructions brutales de statues et de peintures religieuses : « Sous vous, Sire, écrivirent-

44. Les mots qu'il ne pouvait répéter « sans horreur » étaient les suivants : *Roga Patrem, jube Natum,* et *jure matris impera* (*Hist. eccl. des Églises réformées,* t. I, p. 791).

45. *Hist. eccl. des Églises réformées,* t. I, p. 781-798.

46. H. de La Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis,* t. I, p. 276.

47. Bèze, 26 février (*Opera Calvini,* t. XIX, p. 298); *Journal de 1562,* p. 82. Cette clôture du colloque n'aurait eu lieu que le 14 février, d'après de Thou (lib. XXIX, § 8); mais la date du 11 est confirmée par la lettre d'Hippolyte d'Este, dont une partie fut écrite précisément ce jour-là (Baudoin, *Négociations ou lettres d'affaires...,* p. 59).

ils, il a été délibéré et arrêté et conclu le moyen de servir Dieu en toute pureté et intégrité et de chasser et extirper l'idolâtrie... Et rien n'a été trouvé plus expédient que d'ôter les images et idoles qui sont ès temples, certes, trop abominablement. »[48].

D'ailleurs, l'Église elle-même ne défendait les productions de l'art religieux du Moyen Age qu'avec une prudence que nous serions tentés de juger aujourd'hui trop timide. Elle s'examinait, comme on l'a fort bien dit[49], et se promettait d'être, à l'avenir, plus sévère pour elle-même. « Le protestantisme iconoclaste avait condamné l'art : elle le sauva, mais elle le voulut sans reproche. » Ce ne fut pas sans lui faire perdre beaucoup de sa grâce naïve et de son pittoresque pathétique. Les artistes furent invités à abandonner de charmantes traditions, portant, évidemment, la marque de l'excessive crédulité des anciens temps... Ce fut la fin de l'art médiéval : expression d'une foi spontanée, il « ne pouvait survivre à l'esprit d'examen que la Réforme avait fait éclore »[50].

Déçue, la reine-mère presse les évêques de se rendre à Trente. — Le seul bon résultat du colloque de Saint-Germain fut de dégoûter la reine des disputes oiseuses entre adversaires irréconciliables et de la décider enfin à presser le départ des évêques français pour le concile de Trente. Au milieu du mois de janvier, elle n'avait pas encore fait choix définitif d'un ambassadeur auprès du Concile[51] : les refus successifs de Frédéric de Foix, comte de Candale[52], et de François de Montmorency la plongeaient, disait-elle, dans un grand embarras, et aux instances du nonce elle se bornait à répondre que l'évêque de

48. *Remonstrances au roy sur les idoles abatues hors des temples*, citées par Cl. de Sainctes dans son *Discours sur le saccagement des églises catholiques*. Cf. *Archives curieuses* de Cimber, t. IV, p. 377.

49. Émile Male, *l'Art religieux de la fin du Moyen Age en France* (Paris, 1908, in-4°), p. 534.

50. Ém. Male, *l'Art religieux...*, p. 535-541.

51. Le 26 janvier 1562, Charles IX écrit, de Saint-Germain, à M. de L'Isle, se plaignant des mauvais bruits répandus à Rome et annonçant l'envoi de M. de Lansac au pape (Bibl. nat., ms. Dupuy 309, fol. 32).

52. Le légat crut devoir encore, le 17 janvier, tenter une démarche auprès de Candale pour le décider à se rendre à Trente (Pr. Santa Croce, 17 janvier; *Archives curieuses* de Cimber, t. VI, p. 32). La régente elle-même revint à la charge (*ibid.*, p. 35), mais, comme l'écrivait le légat, le 23 février, Candale était tellement absorbé par ses procès qu'on ne pouvait plus compter sur lui (Baudoin, *Négociations ou lettres d'affaires...*, p. 73). C'est seulement du mois d'avril que sont datées les instructions données à Lansac, ambassadeur au Concile (P. Dupuy, p. 168-178). Mais dès le 14 février, Catherine fit part de ce choix à Hippolyte d'Este, en lui recommandant, il est vrai, de ne pas en parler encore dans sa correspondance avec Rome (Baudoin, *Négociations...*, p. 88).

Paris, ainsi qu'un autre évêque, étaient déjà partis et qu'on cherchait à persuader aux autres prélats présents à la cour de les suivre[53]. Mais, au commencement du mois suivant, elle intima aux évêques du royaume l'ordre de prendre le chemin de Trente[54]. Jean de Monluc lui-même manifesta l'intention de s'y rendre, pour y faire connaître, disait-il, son esprit de dévouement au Saint-Siège[55]. Il est vrai que le gouvernement s'appliquait aussi à empêcher que les catholiques fussent trop prédominants à Trente. Un moment, on crut comprendre qu'il souhaitait la participation au concile de l'Angleterre protestante[56]. En tout cas, il s'efforça de décider les calvinistes de France à s'y rendre. Il ne fut pas le seul d'ailleurs : durant le colloque de Saint-Germain, le P. Laynez, général des Jésuites, manœuvra dans le même sens, relançant, paraît-il, les ministres jusque dans leurs lits, et, pour mieux les convaincre, leur assurant que le pape serait loin de jouir, à Trente, d'un crédit tout puissant[57]. Théodore de Bèze, à plusieurs reprises, s'était déclaré prêt, ainsi que ses compagnons, à braver le bûcher et à soumettre leur doctrine, si le roi l'ordonnait, au jugement d'un concile légitime et duement assemblé[58]. Mais, au fait et

53. Pr. Santa Croce, 15 janvier, *ibid.*, p. 25.

54. *Ibid.*, p. 35. Cf. H. de La Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 276.

55. P. Santa Croce à Borromée, 17 février (J. Susta, *Die römische Kurie und das Konzil von Trient*, t. II, p. 396).

56. Throckmorton, 6 mars (*Calendars*, p. 545). L'attitude du légat Hippolyte d'Este avait pu donner lieu à ce bruit (Baudoin, *Négociations ou lettres d'affaires...*, p. 78).

57. *Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 799. Au sujet des sûretés que réclamaient les protestants, voir le compte rendu d'un entretien qu'eut le légat avec Catherine vers le 20 février (Baudoin, *Négociations ou lettres d'affaires...*, p. 75, 76). — Lansac ayant insisté auprès du pape pour que le concile fût général et libre, ce dernier « a respondu que c'estoit bien son intention encore que ce fust avec quelque peu d'indignité de rechercher les Allemans et protestans d'y venir... Et désiroit que tous le monde les y incitast et qu'ils se pouvoient assurer d'y estre librement et sûrement ouïs et d'y pouvoir sans aucun danger venir, demeurer et s'en retourner... » (De M. de Lansac au roi, Rome, 4 mars 1562, Bibl. nat., fr. 3955, fol. 76).

58. Voir, dans le ms. Moreau 740 (fol. 46-56) l'analyse de son discours du 28 janvier : « Et, sur ce, auroit icelui de Beze dit que, pour ne sembler recalcitrer en un si bon et saint ouvrage, il entendoit submettre la resolution des points dont l'on confereroit au Concile légitime et duement assemblé, où lui et ses compagnons offroient se retrouver, si le roy l'ordonnoit, et plutôt avec leur sang éteindre les flammes des feux que l'on voit allumés. » Bèze se leva encore, le 31 janvier, quand Salignac eut finit de parler, « et dit que jamais il n'avoit refusé le jugement de l'Église, à laquelle toujours il se submettoit, comme aussi au Concile, pourvu que ce fût un concile duement assemblé; et qu'il y avoit concile et concile, ce qui aucune fois avoit donné occasion à Jean Chrysostome de refuser d'aller au concile. Disoit toutefois que, en assignant

au prendre, quand, sur l'invitation pressante de la reine[59], ils furent contraints de définir ce qu'ils entendaient par là, on s'aperçut qu'ils n'admettaient ni que le concile fût convoqué par le souverain pontife, ni qu'il se réunît en un lieu soumis à lui ou à un autre seigneur ecclésiastique; de plus, ils récusaient toute autre autorité que celle de l'Écriture sainte, et ils entendaient que les questions débattues fussent tranchées souverainement, à la pluralité des voix, en présence des princes ou de leurs ambassadeurs, par des députés pris en nombre égal parmi protestants et catholiques[60]. C'était réclamer l'impossible. Le rêve de conciliation que s'obstinaient à caresser L'Hospital et la reine régente s'accusait en fin de compte irréalisable.

† Noël Valois,
membre de l'Institut.

concile libre, non seulement il iroit où il disoit icelui concile être ouvert, même au bout du monde, et volontiers au péril de son corps apaiseroit tous les troubles, l'honneur de Dieu et de sa parole sauf. »

59. Bèze à Calvin, 26 février (*Opera Calvini*, t. XIX, p. 300).

60. *Hist. eccl. des Églises réformées*, t. I, p. 800-803. On annonça encore pour le 25 avril, à Orléans, une assemblée des principaux ministres pour discuter l'opportunité de l'envoi d'une délégation à Trente; mais Théodore de Bèze y était opposé, et l'ambassadeur d'Angleterre partageait son sentiment (*Calendars*, p. 550).

LA VITALITÉ RELIGIEUSE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

POUR L'ÉTUDE HISTORIQUE DE L'ÉNERGIE CHRÉTIENNE

Introduction. — Préoccupations largement humaines de notre enquête sur la pratique religieuse. — Sa réussite partielle et son insuffisance. — Projet et conditions d'une enquête plus vaste sur la vitalité religieuse du peuple français, dans les cadres de l'Église.

I. Les Signes de la foi. — Esprit d'entreprise : conquête, réforme, organisation. — Capacité de résistance : sacrifice de la vie, de la liberté, combats et refus. — Familiarité divine : recherches intellectuelles, relations affectives, consécrations et affiliations. — Offrandes temporelles : libéralités pieuses, monuments, dons aux Œuvres.

II. Les Preuves de moralité. — Mœurs familiales : stabilité des ménages, natalité, rapports domestiques. — Attitudes sociales : Justice et Charité. — Vie intérieure : caractère des Français, sentiments intimes, sainteté.

Conclusions. — Réaction contre les mythes. — Plan d'enquête. — Place de la pratique religieuse dans la vie chrétienne, de la vie chrétienne dans le catholicisme, du catholicisme dans la civilisation française.

INTRODUCTION

Préoccupations de notre enquête sur la pratique religieuse. — Quand nous avons commencé, vers 1930, une enquête sur la pratique religieuse du peuple français, depuis ses origines jusqu'à nos jours, notre dessein était clairement défini : amorcer la véritable histoire de la *vie* chrétienne, en saisissant d'abord ses premières apparences[1]. Les hommes, non les choses, sont le grand objet de l'histoire. Doctrines, institutions, monuments séduisent par leur ordonnance, dont nous désirons percer le secret; mais les problèmes humains qu'ils évoquent ne nous concernent-ils point davantage : milieu de leurs origines et de leur développement, sentiments et intentions qu'ils traduisent, impressions et effets qu'ils produisent ? Dans le pourpris des sciences et des arts sacrés, le théologien, le juriste, l'archéologue expliqueront la technique de l'héré-

1. *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XVII (1931), p. 427 et p. 449 : nous soulignons à ces deux pages notre intention.

sie, du code ou de la cathédrale; mais l'historien qui est en eux ou auprès d'eux cherchera dans ces inventions, faites par des hommes, pour des hommes, outre l'agencement des idées et des formes, un témoignage sur les dispositions de leurs auteurs et sur leur influence durable, au monde des vivants. Considérant le milliard de Français pour qui furent bâties les Sommes de sapience, les nefs de la prière, la barrière des lois, nous voudrions savoir quels éléments de la doctrine ont absorbé ces sujets en chair et en os, lettrés ou rustiques, seigneurs ou prolétaires, comment ils ont fréquenté les églises, et, avant tout, l'action des préceptes moraux et juridiques sur leur conduite. En d'autres termes, quelle a été la répercussion des idées et des règles sur la civilisation, sur la vie d'un peuple. La pratique n'était donc pour nous qu'un signe et comme un centre de ralliement. De tous les signes, le plus visible, le plus constant, le plus nombrable : et c'est pourquoi nous l'avions choisi. De tous les centres, le plus rayonnant, puisque nous pouvons suivre le pratiquant, avec sa compagnie, dans les dédales de l'Église et de la Cité.

On nous disait : « Votre signe est illusoire, car les sources sont rares, dispersées, troubles. » Et nous avons montré qu'elles sont abondantes, cohérentes et claires; que les chiffres, toujours déplorablement approximatifs et provisoires[2], supportent un contrôle sérieux et une interprétation rigoureuse; que des observations psychologiques permettent un minutieux commentaire. On nous disait : « Les gestes ne prouvent rien.» Et le dénombrement des refus nous a permis d'arpenter et de chronométrer le reflux de la vague chrétienne, dans des quartiers, des paroisses, des cantons où les enfants ne reçoivent plus le baptême, ni les morts la sépulture ecclésiastique; le dénombrement des conformistes saisonniers, d'apprendre que la grande majorité des Français manifestent leur appartenance à l'Église dans toutes les circonstances solennelles de leur vie, mais que cette majorité, où règne, en tant de lieux, l'indifférence[2*], décroît incessamment depuis la Révolution française, à un rythme doublé depuis un demi-siècle, encore accéléré par les guerres mondiales; le compte des assidus révèle que les observants réguliers ou intermittents, qui ont été

2. Nous savons mieux que personne leur insécurité relative et leur instabilité ordinaire. Mais vaut-il mieux reculer devant quelques erreurs mathématiques, d'ailleurs réparables, qu'accepter paresseusement une ignorance crasse ?

2* Affichée dès l'entrée dans le monde, par le retard du baptême, puis en toute circonstance, jusqu'à l'article de la mort où — symptôme grave — les derniers sacrements ne sont point demandés.

la quasi-unanimité dans l'ancienne France, forment à présent des groupes géographiques et sociaux rigoureusement délimités; que la dévotion anime des élites dont la composition et les nuances varient depuis deux millénaires avec les conceptions de l'Église et des cadres profanes. Nous avons montré que ces faits, d'une importance capitale pour l'Église, puisqu'ils concernent ses effectifs et influent sur ses définitions, ses liturgies, sa discipline. son temporel, touchent de près la vie du siècle, puisque les vicissitudes de la mainmorte, de la démographie, de la police même dépendent partiellement de l'attachement des peuples au catholicisme[3]. Malgré ses énormes lacunes[4], notre enquête n'est donc pas sans fruits.

Si bien que le nombre de nos cautions, d'abord faible, s'est accru progressivement et que nous sommes enclins à refréner ceux qui voudraient exagérer le rôle de la pratique et sa signification[5].

Réussite et insuffisance de cette enquête. — Loin de nous immobiliser dans un domaine, dont la richesse pourrait suffire à un possesseur modéré, nous avons entrepris d'abord de l'étendre, puis de l'incorporer à un domaine plus vaste encore. Son extension commencera dans le huitième article des *Notes de statistique* où, dépassant la zone rurale et la pratique publique, nous inaugurons la statistique urbaine et l'enquête sur la pratique privée[6]. Son incorporation s'accomplira dans les cadres d'une science que nous tâchons de coordonner : la géographie religieuse[7], et d'un quartier neuf de la sociologie, que nous tentons d'aménager, sous le titre : vitalité religieuse[8]. Nous proposons, à cette fin, une enquête sur la vie chrétienne du peuple français, dans le cadre de l'Église, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours[9].

3. *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France* (*Bibliothèque de l'École des hautes-études. Sciences religieuses,* LVII[e] vol., 1942 et 1945).

4. Énormes : nous glosons l'adjectif ci-après, dans les *Notes de statistique.*

5. Les seuls encouragements que nous ayons reçus dès notre manifeste vinrent des sociologues, de trois historiens bien connus (dont l'un a péri sous les balles de la Gestapo) et de quelques ecclésiastiques. Aujourd'hui, la statistique religieuse a sa place dans les cours et les ouvrages de nos collègues, et l'on en a parfois tiré, chez les Bretons et les Suisses, des conclusions excessives.

6. On trouvera cet article dans le présent fascicule de la *Revue.*

7. Le volume des *Annales d'histoire sociale,* dédié à la mémoire de Marc Bloch, contient un long article sur ce département de la géographie que nous voudrions circonscrire et diviser.

8. Nos propositions ont été soumises à nos confrères de l'Institut français de Sociologie et au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences : une analyse en sera publiée.

Projet d'une plus vaste enquête. — La pratique est loin de révéler toute la vitalité religieuse d'une nation, d'une paroisse ou d'un individu. Avant tout, le christianisme est une vie de l'âme : les sentiments qu'il éveille envers Dieu et le prochain, les actes qu'il suscite constituent son originalité[10]. Or, la pratique religieuse nous fait seulement présumer l'amour de Dieu et nous laisse ignorer la pratique des vertus. Elle ne nous assure même point de la fidélité à la coutume, puisque le pratiquant de Guéméné, transplanté à Paris, devient simple conformiste : au point que la pratique individuelle est d'autant moins enracinée dans l'individu qu'elle est plus généralisée dans son groupe. Il est donc nécessaire de porter plus loin le regard.

Désormais, les signes que nous avons étudiés par simple référence à la pratique — vocations religieuses ou fécondité légitime — deviendront autant de sujets d'étude indépendante. Sans interrompre notre *Histoire de la pratique*[11], qui demeure dans le domaine de l'Église de France, notre occupation principale, nous invitons nos confrères et plus libéralement tous ceux que l'histoire, le présent et le futur du monde intéressent à examiner tous les signes de la vie chrétienne dans les documents, si souvent traités comme des herbiers d'abstraction et sous leurs yeux, si souvent distraits. Notre intention n'est, aujourd'hui, que de leur *suggérer les cadres et les sources* de cette immense recherche, que facilitent d'innombrables travaux. La voie que nous recommandons est, en effet, depuis longtemps frayée par les historiens[12]. Sur la plupart de ses

9. La vitalité religieuse qui s'est déployée dans le protestantisme et le judaïsme, sans aucun doute, mériterait la même étude. Il est clair que le christianisme a dirigé, imprégné la vie d'un grand nombre de calvinistes et de luthériens.

10. Ce qu'ont fort bien vu les auteurs d'un ouvrage qui a confirmé notre résolution d'élargir notre enquête : F. Boulard, *Problèmes missionnaires de la France rurale*, 2 vol., Paris, 1945 (écrit avec la collaboration de A. Achard et H.-J. Émerard).

11. Aux deux volumes d'*Introduction*, déjà parus, s'ajoutera bientôt le dossier du Moyen Age. Les autres ouvrages annoncés par les éditeurs, notamment l'*Histoire du droit de l'Église en Occident* ne nous détourneront pas d'une recherche menée depuis quinze ans avec une obstination bretonne, et qui n'atteindra jamais son terme.

12. Fustel, définissant l'histoire : « Son véritable objet d'étude est l'âme humaine; elle doit aspirer à connaître ce que cette âme a cru, a pensé, a senti. » Pensée analogue dans l'*Introduction...* de Langlois et Seignobos. Pensée maîtresse de M. Bloch, de L. Febvre et de beaucoup de contemporains. Comprendre la foi du Moyen Age est, par exemple, le souci de G. G. Coulton (*From St. Francis to Dante*, 1907). L'histoire des croyances et des mœurs de notre nation a tenté plusieurs essayistes,

traits, la bibliographie est déjà imposante[12*] : la nouveauté de notre enquête, c'est son orientation et son but. Tandis que l'historien se préoccupe surtout des idées, des événements, le juriste, des textes, des institutions, l'archéologue, des procédés, des parentés, nous demandons que l'attention se concentre, dans l'analyse d'un épisode, d'un testament ou d'un vitrail sur l'âme qu'ils expriment, et que ces myriades de notations simples ou subtiles concourent à l'histoire incertaine, obscure, méconnue du christianisme intime, du christianisme vivant.

De cette vie profonde, peu de signes nous sont livrés et leur sincérité reste souvent problématique. Aurait-on la simplicité de nous imputer le projet d'une histoire exhaustive ou même l'espérance d'une récolte plantureuse de textes et de faits ? Notre ambition est de gerber des épis rarissimes, minuscules et dispersés : la farine en vaut la peine.

Il conviendra de commencer par la psychologie de l'individu[13], pour explorer ensuite chaque groupe, de la paroisse à la nation[13*]. Dans la paroisse, comme dans la nation, il importe de distinguer la vitalité que l'on pourrait appeler ecclésiastique, c'est-à-dire le dévoûment à l'Église, l'attachement aux assemblées, le culte de la tradition et, d'autre part, la vitalité qui nous intéresse spécialement, celle des croyances et des vertus. Cette vitalité chrétienne se manifeste rarement dans une masse, souvent dans une élite, parfois dans un animateur : on évitera de confondre les volumes ! Vertus, élite, animateur, nous employons tous ces mots avec leur sens historique et sans aucun jugement de valeur : il s'agit pour nous non de juger le monde mais de le décrire et, selon nos modestes moyens, de l'expliquer.

La méthode comporte deux principes fondamentaux : statistique de tout ce qui peut être compté, la misère de trop

ainsi A. Desjardins, *les Sentiments moraux du XVI^e siècle* (Paris, 1887). Leurs enquêtes, utiles, ont été surtout littéraires.

12*. Aussi avons-nous renoncé à en faire l'étalage. Nous renvoyons seulement aux ouvrages qui vont droit à notre objectif, et sans rappeler des titres qui sont en toutes les mémoires.

13. En vue de l'intelligence du groupe : notre recherche est finalement sociale. Les personnalités ne sont à nos yeux que des témoins : les plus précieux témoins d'une élite, d'un peuple.

13*. Nous ne saurions trop insister sur le devoir de traiter le problème par période et par territoire en élargissant peu à peu le domaine. Ainsi, on pourra étudier l'énergie chrétienne dans une région, pendant une crise, comme le fait E. Sevestre, *la Vie religieuse dans les principales villes normandes pendant la Révolution* (1787-1801). *Première série. Calvados.* Paris, 1945.

d'ouvrages étant de fonder leurs conclusions sur des textes dont on ignore s'ils sont nombreux ou insolites; appréciation psychologique — degré vraisemblable de liberté, de spontanéité, de ferveur — de chacun des actes comptés.

Certains indices nous paraissent révéler surtout la foi; d'autres, les mœurs : il s'agit d'une simple prédominance de l'inspiration, car la foi se traduit souvent par la générosité, les mœurs chrétiennes se justifient par la foi. Sous cette réserve, nous composerons une double série, dont les subdivisions devront être tenues pour provisoires et les sources pour exemplaires : nos lecteurs bienveillants nous aideront à perfectionner l'ouvrage.

I. — LES SIGNES DE LA FOI

La foi d'un homme, d'un peuple s'enveloppera toujours de nuit. Comment découvrir tout son contenu, toutes ses racines, toute sa force ? A côté des mystères divins, voici l'un des mystères humains : n'attendons point la pleine lumière[14].

Il y a, cependant, des actes publics qui autorisent des présomptions véhémentes ou simples et qui, officiellement inspirés par la foi, emportent, quel que soit leur vrai mobile, des conséquences indéniables et copieuses. Nous pouvons les ranger sous quatre chefs : entreprise, résistance, familiarité, offrandes.

Esprit d'entreprise : conquête, réforme, organisation. — La vitalité d'une religion qui se proclame universelle a son expression la plus éclatante dans la volonté, la capacité, les plans, les actions de conquête de ses chefs et de ses fidèles. Il importe de savoir quel fut, en France, à tout moment, l'effort d'extension du Royaume de Dieu.

Évangélisation primitive, éducation carolingienne, reprises sur l'hérésie cathare, assaut des grands apôtres du XVII^e^ siècle, restauration du XIX^e^ siècle commençant, chacun de ces mouvements atteste les trois vertus théologales et surtout la première. Beaucoup d'études leur sont dédiées. On voudrait qu'elles fussent toutes conduites avec rigueur et sérénité. Un plan rigoureux comporte : l'examen complet du groupe évangélisé (cadres géographiques et politiques, intellectuels et moraux, économiques et sociaux, croyances religieuses et magiques, en tenant compte des affinités avec le christianisme or-

14. Étude psychologique dans H. DELACROIX, *la Religion et la foi* (Paris, 1922). Essai (assez mal couronné) d'observations sur des individus, dans L. WITWICKI, *la Foi des éclairés* (Paris, 1939).

thodoxe) ; la description minutieuse du groupe d'où part l'offensive (composition, structure, motifs de son effervescence)[15]; la psychologie scientifique de chacun des apôtres identifiés, l'analyse de sa méthode, le détail des opérations; le résultat véritable (transformation des croyances, des pratiques et des conduites, survivance des superstitions ou oppositions, des comportements cultuels ou moraux)[16]. Une pensée sereine exclut les préjugés locaux ou régionaux, les passions confessionnelles ou politiques. Si nous insistons sur ces exigences élémentaires du travail scientifique, nul n'en sera surpris parmi les historiens des églises provençales ou bretonnes, de l'Inquisition ou de la croisade des Albigeois, des guerres de religion ou de la Renaissance post-tridentine, du réveil religieux après la Terreur[17].

A quoi ont abouti tant d'actions générales ou locales ? Quel est le sens véritable des conversions de masses ou de groupes ? Changement d'étiquette ou adhésion personnelle ? Voilà le vrai problème, qui eût scandalisé beaucoup de nos ascendants, et que posent si justement les contemporains : la France a-t-elle été jamais christianisée[18] ? La réponse devrait être fournie par les enquêtes locales et régionales sur les sujets que nous allons successivement proposer.

Tandis que la reconquête massive est un phénomène cyclique, la conquête des dissidents et des refroidis est l'œuvre constante des pasteurs et des fidèles zélés. Un bon auteur de monographie paroissiale ou diocésaine décrira tous les aspects de l'opposition ou de l'indifférence (fragments d'une histoire générale de l'incroyance)[19], en alléguant les chiffres, les anecdotes significatives, les caractères sociaux; la part de chaque recteur ou pieux laïque, de chaque confrérie ou institution

15. Cette étude des origines, souvent réduite ou faussée, au profit du dénouement, est capitale, dans notre perspective.

16. Imposante bibliographie d'où l'on pourrait tirer, pour chaque éveil ou réveil une bonne synthèse. Il faudrait rajeunir l'étude psychologique et celle des milieux sociaux.

17. Mgr Roserot de Melin consacre une dizaine de pages aux dispositions requises de l'historien de la Réformation, et que liront avec profit tous les historiens de nos passions religieuses dans l'*Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, dirigée par V. Carrière, t. III (Paris, 1936), p. 182-196.

18. L. Boulard, *Problèmes missionnaires de la France rurale*, vol. I, ch. III : Déchristianisation ou non-christianisation ?

19. Cet avers de la médaille a été buriné par tous les historiens du libertinage et du laïcisme. Il est loin de son achèvement. Que de traits d'impiété populaire dans les registres de l'officialité de Troyes au Moyen Age et les registres de visites des évêques de Châlons au XVIII[e] siècle ! On en tirerait un opuscule sur la tradition gauloise en Champagne.

dans le combat pour le catholicisme, enfin les endurcissements des rebelles, et la persévérance des retours[20].

Une communauté vivante fournit au delà de ses frontières des volontaires généreux : aux missions étrangères[21], et, chose plus méritoire en France, aux populations des diocèses étrangers[22].

Quand un groupe décline, l'inexorable mort le guette si l'esprit de réforme ne le travaille. Maintes fois, il a préservé l'Église gallicane de la catastrophe. Il inspirait déjà les premiers conciles gaulois et les premiers prédicateurs[23]. Au fond des deux abîmes de l'anarchie mérovingienne et de la spoliation carolingienne, il brillait dans la demeure de quelques évêques et dans les ateliers des faussaires[24]. Parmi les ruines des invasions et les démembrements du premier âge féodal, il suscitait la piété liturgique et la monarchie vigoureuse de Cluny. Quand la richesse envahit le siècle et l'Église il fit naître Cîteaux[25] et fleurir les Mendiants. Les hérésies qu'il alluma stimulèrent profitablement l'orthodoxie. Sous notre Ancien Régime, il compensa le faste et le libertinage du Grand Siècle. Aujourd'hui, n'est-il point le tourment qui rassure les chrétiens secoués par la nouvelle civilisation[26] ?

La difficulté n'est point de connaître ces mouvements, que de bons historiens ont parfaitement éclairés : elle est d'y reconnaître l'action des individualités puissantes et de la foule anonyme, et dans chacune, la part de la foi. Réformes de structure ou réforme de l'esprit ? Et s'il s'agit d'une ré-

20. Les cathares ont eu des fils, les nouveaux convertis ont eu des ascendants : le drame des soumissions involontaires s'est déroulé dans la plupart de nos diocèses et ses actes sont mal connus.

21. Monographie achevée pour plusieurs diocèses : Coutances et Avranches (abbé Cadel, 1936), Rennes (J. Michel, 1939). Nous avons fait un relevé par diocèse, pour les Lazaristes et la Congrégation des Missions étrangères, depuis leurs origines.

22. Ex. : la Mission de France, à Lisieux; l'effort de la Bourgeoisie chrétienne de Lille au profit du diocèse d'Amiens.

23. Il y aurait une étude à faire de l'activité proprement réformatrice des conciles sur notre sol.

24. Une poignée de fabricants d'apocryphes prit en mains, au milieu du IXe siècle, les intérêts de l'Église de France.

25. L'esprit de renaissance a été bien marqué dans les articles de dom J. Othon.

26. Réforme du cadre paroissial, des habitudes administratives, de la vie cléricale, de la liturgie, du catéchisme, des prédications, nouvelles formes de la vie religieuse. Il y aurait un tableau surprenant à faire de cet effort littéraire et pratique : bien étudier les personnalités qui le mènent, les milieux qui lui fournissent vocations et ressources, l'ardeur qui les anime.

forme de structure, quelle idéologie la dicte : intérêt ecclésiastique ou intérêt purement religieux ? Même dans l'intérêt ecclésiastique, n'y a-t-il rien de spirituel ?

Il est bien clair, par exemple, que les isidoriens, au IXe siècles, ont en vue l'indépendance et le prestige de l'épiscopat, écartelé entre l'aristocratie laïque, les métropolitains et les chorévêques : ils défendent les biens, les privilèges, l'indépendance d'une aristocratie ecclésiastique. On hésitera, cependant, à penser qu'ils visent uniquement l'institution temporelle. L'épiscopat est le garant de la prédication, de la permanence, de l'unité de la foi. Et il n'est pas le seul souci des réformateurs : fragments théologiques et liturgiques abondent dans leur œuvre. Sous le prétexte que nous ignorerons toujours la profondeur de leur foi aux mystères, gardons-nous de bannir les suppositions qu'autorise une lecture attentive, de séparer trop radicalement religion chrétienne et droit canon.

De quelles croyances précises était gonflé chacun des grands efforts proprement religieux ? Celui des moines qui, au Xe siècle, rêvaient avec Abbon d'absorber l'Église, celui des missionnaires bretons qui dressaient, au XVIIe siècle, la carte des obstacles au salut ? Y eut-il chez les missionnaires de la Restauration une intention aussi pure de toute visée ecclésiastique ou même politique, et le mélange ne fut-il point au détriment de la foi ?

Conquête, résistance évoquent l'agitation des combats : la vie courante se déroule avec moins de tumulte. Elle est, pourtant, une entreprise constante qui se traduit par des créations, des coordinations, des changements. Formes de l'organisation ecclésiastique et monastique, rites et pèlerinages, associations et fraternités, tout ce qui yit se renouvelle et tout renouvellement est un indice de vie. Il importe d'identifier les forces motrices : la vie religieuse ou, au contraire, administrative, des centres et des groupes mineurs. Le développement du droit canon et de la liturgie soulève à tout instant ce problème : sources, nature et qualité de l'impulsion[27]. Un canoniste s'interdit toute hypothèse sur la part de la foi dans la législation diocésaine; un liturgiste, sur la confiance qu'expriment les bénédictions : un historien de l'Église de France ne se privera point des lueurs que ces textes projet-

27. L'activité pratique des liturgistes, depuis quelques années, mérite une attention spéciale, comme signe d'un réveil des préoccupations cultuelles et pastorales. Toute l'histoire de la liturgie, si bien éclairée par les travaux récents de M. Andrieu et de V. Leroquais, devrait être étudiée de ce point de vue.

tent sur la ferveur d'un évêque ou sur les croyances populaires. A tout instant et non seulement au milieu des crises, un bon observateur notera les signes de cohésion, d'équilibre, de correction qui certifient la santé du corps ecclésiastique et souvent la volonté active, chez les chefs et aussi chez les fidèles, de conserver l'idéal chrétien.

Capacité de résistance : sacrifice de la vie, de la liberté, combats et refus. — Sans trêve, une communauté chrétienne subit les menaces de l'indifférence et de l'incrédulité; périodiquement, les attaques de l'hérésie et des puissances temporelles. Par sa force de résistance, elle donne, en chaque occurrence, la mesure de sa vitalité.

La plupart des paroisses que l'albigéisme ou le protestantisme, la Révolution ou les lois laïques ont d'un coup ruinées étaient mortes avant l'agression. Leurs pratiques masquaient leur indifférence. Combien d'hommes, quittant le pays natal, se souviennent, sous d'autres cieux, de leurs croyances héritées ? De tout temps, marins et colporteurs, soldats et valets, tous les itinérants sont fort exposés à la rupture provisoire. Qu'est-ce qu'une religion qu'un courant d'air étouffe ? En revanche, la fermeté devant la tentation ou la persécution signifie l'attachement du cœur et même de l'esprit : il faut plus de vigueur pour affronter les orages d'hiver que pour se faire prosélyte dans la bonne saison. Innombrables sont les études consacrées à l'histoire générale ou locale de cette résistance, qui apparaît soit dans un sacrifice total ou partiel, soit dans une lutte, éclatante ou discrète.

Deux grandes occasions furent données aux Français de sacrifier leur vie pour la foi : les troubles du XVI^e^ siècle et la Révolution du XVIII^e^. Il nous faudrait un tableau des victimes, un martyrologe aussi complet que le permettent les documents[28].

Excluons les formules faciles sur la preuve par le sang. L'exécution capitale n'est une preuve ni de la vérité des religions ni même, dans tous les cas, de la conviction d'un homme. Certes, la plupart des martyrs ont acquis justement le titre de héros[29]. Que tant de prêtres et de laïques aient préféré le massacre au reniement, c'est une affirmation magnifique de leur éblouissement par la foi et aussi de leur caractère inflexible.

28. Travail très avancé pour l'époque révolutionnaire. Pour le XVI^e^ siècle, voyez V. CARRIÈRE, *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, t. III, *la Persécution huguenote*, p. 435-509.

29. L'héroïsme des adversaires, lui aussi, finit par démontrer la vitalité de l'Église.

Défendons-nous, pourtant, des pudeurs absurdes. Il y a des martyres involontaires, véritables assassinats; des dialogues où la réponse de l'accusé lui est dictée par son honneur d'homme, sa position sociale, le regard de sa parenté. Tels ont été subis dans la solitude, au milieu des tortures et des offres aguichantes; d'autres, dans l'exaltation d'un groupe, sans préambule déprimant, ni option tentante. Il en est qui sont des défis orgueilleux et d'autres, des offrandes pour le salut des bourreaux[30]. Tout cela doit être mesuré, pesé pour une saine appréciation des mérites. Puissent les historiens de nos troubles et de leurs victimes s'attacher avec une rigueur d'attention qui n'exclut point le respect de la grandeur, à chacun des épisodes sanglants.

Beaucoup d'hommes ont sacrifié leur liberté ou simplement leurs aises à la conservation de leurs croyances. Il est bon d'en faire le compte, et quand il se peut, de dresser des états nominatifs. Le XVI^e^, la fin du XVIII^e^ et le début du XX^e^ siècle offrent une riche matière[31]. Chaque cas nécessite l'enquête, digne et critique à la fois, que nous avons conseillée pour les martyrs. Au moins, que l'on considère mobiles et conséquences, milieux et conditions, attitudes et tempéraments.

Pour résister aux poussées sarrasines, aux Cathares, aux Protestants ou aux Bleus, des armées se sont mises en marche. De tous les attraits de la guerre sainte : aventure et bataille, nourriture et butin, service du Christ et salut de l'âme, quels furent les plus déterminants ? Nous n'oserions risquer un jugement sommaire. Une interprétation rigoureuse et sereine de tous les documents autoriserait à compter toutes les preuves et les présomptions de chaque sentiment. Non pour aboutir à un pourcentage, mais pour donner une réponse plausible à cette question, trop souvent résolue par des partis aveugles : quelle était la pensée de ces générations françaises qui exposèrent leur vie sous les bannières de la foi[32] ?

De combien de refus obscurs est faite une résistance, les historiens vivants l'ont appris pendant quatre ans et quelques

30. Bon alinéa de L. LABERTHONNIÈRE sur cette distinction, dans *le Témoignage des martyrs* (Paris, 1912), p. 38-39.

31. Les serments, sous la Révolution, soulèvent d'interminables questions de statistique et d'intentions. Ils méritent de nouvelles études, qui seraient fort exactement dans le cadre de notre enquête.

32. Problème entrevu, pour les croisades, par C. ERDMAN, et traité par P. ROUSSET, *les Origines et les caractères de la première croisade* (Neuchatel, 1945).

mois. Qu'ils transportent leur expérience à toutes les époques de guerres silencieuses. Célébration clandestine du culte sous la Terreur, conservation des statues et de reliques vénérées, port d'insignes dévots, tous les actes de lutte discrète, à cause des risques évidents qu'ils comportent, proclament la fidélité. Il nous faut les compter.

Rien de nouveau dans ce questionnaire, dont le moindre historien de village prolongerait sans peine les articles. Ce qui serait nouveau, succédant à tant de récits incolores ou apologétiques, c'est l'étude psychologique et sans passion de chaque texte, de chaque épisode; ce serait, dès à présent, la synthèse pour le XVI^e^, le XVIII^e^ et même le XX^e^ siècle, des renseignements innombrables et dispersés, en vue de résoudre aussi sagement que possible ce problème que tout Français résout aujourd'hui selon son programme politique : quelle vitalité montra, au cours de ses épreuves — maladies, accidents ou blessures — le catholicisme français ?

Familiarité divine : recherches intellectuelles, relations affectives, consécrations et affiliations. — La vie du chrétien n'est pas une suite ininterrompue de combats offensifs ou défensifs. Dans la paix, son risque majeur est l'habitude, la soumission passive au rythme des obligations. Beaucoup de gestes dits religieux s'accomplissent mécaniquement. La foi suppose, au contraire, une respectueuse et cordiale familiarité, dont il nous est loisible de discerner les formes[33]. Recherche assidue des vérités divines, confiance et abandon mystiques, service volontaire du Seigneur, aucune de ces familiarités intellectuelles, affectives, actives n'échappe complètement à l'historien.

Une saine et lucide curiosité des choses divines incite le peuple à des lectures et suscite chez les savants la recherche. Il est rare que des incultes se préoccupent de justifier rationnellement leur foi. Et il n'est pas certain que les hautes études théologiques soient toutes dictées par la foi. Comment deviner, chez un théologien, à côté de la part du croyant, celle du professeur amoureux de la dialectique ? Un thomiste, un scotiste peut être un avocat passionné. Nous acceptons toutes ces réserves qui laissent intacte cette évidence : les siècles qui ont produit Yves de Chartres et Anselme de Laon, Abélard et Hugues de Saint-Victor, saint Bernard et Guillaume Durand donnaient aux sciences sacrées un rang

33. Nous avons vainement cherché, avec l'aide de savants collègues, un terme moins général qui pût évoquer à la fois l'appétit de la vérité, de l'intimité, du service de Dieu.

non équivoque, inconcevable sans une réception universitaire (sinon universelle) du dogme chrétien. En revanche, le dédain du XIX^e^ siècle pour la théologie, son obsession par les sciences profanes signifient que le monde savant se désintéresse, en général, des problèmes religieux. L'existence et le renforcement des équipes de prêtres et surtout de religieux qui, de nos jours, rafraîchissent toutes les sciences sacrées est un signe du ressaut de l'intelligence dans l'Église. Voilà le point qui intéresse nos études : les somnolences et les sommeils, les réveils et les élans de l'esprit dans l'Église de France. Que l'on calcule la proportion de l'exégèse biblique et de la théologie, secondairement des autres disciplines religieuses dans la production scientifique des Français ! Que l'on examine avec sang-froid le sens profond des hérésies[34].

Peut-être même la succession des genres et des procédés littéraires nous permet-elle de présumer les curiosités, les scrupules des âmes. De la glose à la Somme, il y a mieux qu'un progrès de technique : il y a des états de la vie mentale et de la conscience religieuse. Il importe que nous sachions quelle part ont prise les clercs français du XI^e^ et du XII^e^ siècle dans le succès de la *ratio*, dans la vogue des *quaestiones*[35], où s'expriment à la fois l'appétit et l'incertitude; dans les apparats et les Sommes, qui laissent parfois deviner, entre les conclusions fermes, tant de nuances du doute ou de la dévotion[36].

L'histoire de la spiritualité, l'histoire littéraire du sentiment religieux nous ont restitué beaucoup de richesses longtemps

34. Catharisme, protestantisme, jansénisme seraient inconcevables dans un pays indifférent à la religion. Nous devons les étudier comme preuves de la vitalité chrétienne.

35. « Digression de la curiosité », selon le R. P. CHENU, qui a si profondément étudié dans ses ouvrages et dans ses cours de l'École des hautes études l'évolution des formes littéraires. Cf. *la Théologie comme science au XIII^e^ siècle* (1943), p. 22.

36. Après avoir pris connaissance de cette page, le R. P. Chenu veut bien m'écrire : « Ce n'est pas verser dans des interprétations subjectives que de reconnaître, sous l'évolution des techniques littéraires, de la glose aux sommes, des états de la vie mentale et de la conscience religieuse. La « question » n'est certes pas l'effet d'une angoisse romantique du doute, mais sa création, ses premières étapes sont bien la manifestation d'une curiosité adorante (et pas seulement dialectique), d'une confiance saine de la foi en œuvre de *ratio*, d'une complaisance humaine à scruter le mystère, non sans quelque frémissement d'inquiétude. (Un beau cas dans la réponse d'Yves de Chartres, ep. 287, *Patr. lat.* t. CLXII, 285, à propos de l'Eucharistie). C'est bien le produit sinon d'un âge, du moins de quelques générations. Ces gens restaient d'ailleurs sur leur appétit, signe de bonne santé et de maîtrise de soi. »

cachées[37] ! Tout ce qui nous informe de la tradition des théologiens, liturgistes, canonistes français, de leurs milieux, de leurs inventions, concourt à illustrer la vitalité religieuse de notre pays. Et le conflit moderne des libertins et des apologistes met en pleine lumière deux grandes forces qui, depuis tant de siècles, s'affrontent[38].

Combien plus délicate, plus incertaine, l'estimation de la place faite au surnaturel dans la vie publique et privée ! Une double espérance, dont l'historien peut entrevoir les vicissitudes, anime les chrétiens de tous les temps : faire descendre le Ciel sur la Terre et s'élever eux-mêmes de la Terre au Ciel. La première, où survivent beaucoup de superstitions archaïques, est satisfaite par les miracles, les ordalies, les rites propitiatoires, le culte populaire des saints[39]; la seconde, plus raffinée, inspire l'économie du salut, que les juristes libellent en doit et en avoir, que les spirituels résolvent par l'amour sacré : les sentiments qu'engendre cette haute passion — affection vive, regret des défaillances, désir d'union — se traduisent en paroles et en actes très différents selon les époques[40]. Au comble de l'amour divin, se réalise l'union mystique : rien ne décèle mieux la ferveur d'une âme, et souvent d'un milieu.

L'historien de l'Église de France n'aura point la prétention mesquine de reconstituer l'échelle de Jacob qui relie les deux mondes, depuis les origines chrétiennes. Mais il peut suivre, presque aussi claire que la courbe de la compétence judiciaire, la courbe de la croyance au miracle ou aux ordalies[41]. Il peut dénombrer les preuves de l'empressement des hommes à recouvrer la grâce et à s'incorporer au Christ. Il peut relever les inquiétudes, rarement avouées, des méditatifs, les rumeurs

37. Judicieuses réflexions de dom Jean Leclercq au sujet des formules de prières, thèmes de méditation, lettres de direction spirituelle, dans *les Méditations d'un moine du XII^e siècle* (*Revue Mabillon*, 1944-1945, p. 1 et suiv.).

38. Les travaux de H. Busson, de R. Pintard, de l'abbé Lenoble nous éclairent merveilleusement. Voyez, sur l'incrédulité dans les mœurs au XVII^e *siècle*, le ch. I de la thèse de Pintard, *le Libertinage érudit...*, 1943).

39. Grande importance, pour notre sujet, du Folklore religieux, dont nous avons indiqué les cadres et les sources dans une conférence qui sera bientôt publiée.

40. Différences radicales, par exemple, dans l'usage de la pénitence et de l'Eucharistie. Le Moyen Age, en éloignant de la communion, perd de vue le vrai sens et la force vivante du corps mystique, comme vient de le montrer le R. P. de Lubac, *Corpus mysticum. L'Eucharistie et l'Église au Moyen Age* (Paris, 1944).

41. Sujets très étudiés; nous espérons bien davantage : une mesure du dynamisme et de la pureté de la foi.

rarement étouffées, des mystiques[42]. Chacune de ces enquêtes exigerait un questionnaire minutieux. Ainsi, dans les textes nombreux qui concernent les ordalies et le duel judiciaire, il conviendrait de dégager tout ce qui traduit une opinion forte : les arguments d'Hincmar, les faux du manuscrit de Turin, et surtout les soumissions volontaires à des épreuses si redoutables; de scruter les précédents païens, les liturgies locales, les mobiles des parties; bref, de pourchasser les indices de la croyance dans des textes où l'on n'a guère contemplé que le droit et les mœurs.

On se demandera, à chaque instant, quel est le contenu de la foi. Il dépend des définitions progressives du dogme, de l'instruction des hommes, de l'esprit du temps. Imaginer la vision religieuse d'une époque, avec toutes ses couleurs et sa force émotive est l'œuvre de tout bon historien[43].

La familiarité de Dieu s'acquiert définitivement par la consécration à son service. Une des preuves de la vitalité d'un groupe est la fréquence de ces oblations.

Au cours de l'histoire, le nombre et la valeur des vocations ecclésiastiques et religieuses ont beaucoup varié. Les statistiques font ressortir la progression énorme et quasi-monstrueuse du nombre des clercs et des moines, du XII^e^ au XIV^e^ siècle[44]. Problème digne d'un long examen : dans quelle mesure la société du Moyen Age est-elle demeurée laïque ? N'a-t-elle point tendu à devenir tout entière cléricale et monastique par la réception générale des ordres ou du moins de la tonsure ? Au XVII^e^ siècle, nouvelle floraison : la plupart des diocèses ont de forts contingents de prêtres, de religieux, voire d'ermites[45]. Aujourd'hui même, en pleine crise, une vingtaine de séminaires sont bien peuplés et des abbayes, des couvents regorgent de sujets.

Dans cette masse, comment distinguer les diverses sortes de vocations : pieuses, tièdes, involontaires, alimentaires ?

42. Notre but est la connaissance des milieux plutôt que des individus. Mais ne découvre-t-on point des « secteurs » d'inquiétude, en des temps que l'on tient communément pour paisibles, par la lecture d'un ouvrage émouvant comme celui d'Othlon de Saint-Emmeran (cf. *Collect. theol.*, t. XVI, p. 216-244, 340-372), qui est peut-être la première autobiographie du Moyen Age et sur lequel le R. P. Chenu réveille notre attention, en même temps qu'il l'éveille sur l'œuvre inédite d'un cistercien du XIII^e^ siècle que nous lirons bientôt à Cambridge.

43. Marc Bloch a ainsi décrit « la mentalité religieuse » du X^e^ et du XI^e^ siècle, dans *la Société féodale*, t. I (1939), p. 131-139.

44. Chiffres surprenants pour la Normandie, la Champagne.

45. Statistiques établies pour des régions de Bretagne, des Flandres, du Massif central.

Les consciences garderont le secret du parti ou peut-être des alternances, du dosage, mais rien n'est secret dans les conditions juridiques, économiques, sociales qui laissent beaucoup deviner : modes anciens et modernes d'accès à la cléricature, d'existence sacerdotale ou monastique, de comportement du clergé dans le siècle. Mettra-t-on sur le même rang les vocations religieuses du Moyen Age, que souvent l'oblation paternelle avait déterminées, les vocations ecclésiastiques d'un temps où le seigneur recrutait un serf pour son église privée, où le bénéfice nourrissait son titulaire, où les privilèges portaient le fils d'artisan, de paysan au sommet de la pyramide, et les vocations d'aujourd'hui, qui supposent délibération prolongée du sujet et ne procurent ni sécurité ni exemptions[46] ?

Il y a moins de mérite et souvent plus de profits à dédier une part de sa vie aux associations qui constituent comme l'élite des fidèles. Quelle est la valeur de leur témoignage ? Beaucoup de distinctions s'imposent. D'abord, entre les catégories : tiers-ordres, formés de volontaires, dévots, liés à l'Église régulière; confréries de métier, obligatoires, conformistes, liées aux corporations; confréries pieuses, qu'il faut classer selon leur but principal et juger séparément d'après leurs œuvres, certaines étant surtout des compagnies de solidarité sociale; d'autres, des avant-gardes de l'Église séculière, d'autres, de petites églises extra-paroissiales, toutes, de proportions, d'allure et de piété variables selon les temps et les lieux[47]. Leur généralité au Moyen Age et sous l'Ancien Régime signifie que la société se coule dans les cadres catholiques, avec une prédilection pour certaines enseignes; aujourd'hui, leur répartition signifie qu'il y a, dans un monde profane, des affirmations collectives de foi et quelques survivances de l'ancienne religion corporative.

Nous demandons des statistiques, des cartes, des notes sur l'activité de chaque association ou, pour le moins, de chaque groupe, à tout moment de son histoire[48].

Offrandes temporelles : libéralités pieuses, monuments, dons aux œuvres. — Bien que l'oblation personnelle l'emporte en dignité sur l'offrande des biens, il nous est interdit de négliger le

46. Tenir compte de ces situations générales, mais éviter les jugements téméraires. Que les vocations, en 1945, soient plus significatives d'un esprit de foi et de dévoûment à l'Église qu'en 1245 : on ne saurait le contester. Il sera bon de pousser plus loin l'examen.

47. Voyez notre article de la *Revue historique de droit* sur *les Confréries* (1940-41).

48. La chevalerie comporte, elle aussi, une initiation qui atteste la vitalité de l'Église et du sentiment religieux.

chapitre des libéralités pieuses au Moyen Age. Leur abondance donne l'impression d'une hantise du salut. Ne point trop s'arrêter aux formules touchantes du préambule, qui expriment la foi du notaire en sa prose. Une analyse rigoureuse de l'acte s'impose. Elle tiendra compte des obligations canoniques, des circonstances de l'opération, de l'importance de l'objet, de la loyale exécution. Que nous apprennent sur tous ces points les cartulaires ? Le disposant songe sans doute à son âme; mais l'Église ne lui laisse point la liberté de l'indifférence : elle exige sa part de succession, et l'on tiendra compte, d'abord, du principe et de la réalité de cette exigence, qui est ferme, sans rémission[49]. Fait-il son aumône à l'article de la mort : se spontanéité sera douteuse, car il est troublé par la crainte et pressé par son confesseur[50]. Les gens du Poitou attendent généralement ces minutes douteuses. Et s'ils reviennent à la santé, ils révoquent leur générosité[51]. En Normandie, c'est le droit strict, au début du XIII[e] siècle[52] : résultat de la Renaissance du droit romain, qui rétablit le testament, mais aussi d'une coutume qui signifie l'attachement aux choses temporelles, de préférence aux choses éternelles[53]. La *donatio post obitum*, faite en l'absence du péril prochain, laisse supposer sang-froid et liberté : sa consistance, sa quotité probable dans l'ensemble de la fortune du disposant suggèrent l'idée qu'il a de ses fautes et de son âme. Les repentirs fréquents du testateur semblent mal s'accorder avec l'idée d'une foi profonde, logique et constante : car la logique exigerait d'un homme qui croit négociable le bonheur éternel qu'il affectât sans hésitation ni recul toutes ses ressources à l'opération. Mais quel riche ne songe à ruser, quel père à établir ses enfants, quel logicien à supputer le désintéressement de Dieu ? Le legs pieux signifie donc la puissance de l'Église,

49. Outre la thèse d'Auffroy et les ouvrages de Wolf von Glanvell et de M. Falco, voyez les études sur la part du mort et les excellentes discriminations de R. AUBENAS, *Autour du testament loco defuncti*, dans *Annales de la Faculté de droit d'Aix* (1942), p. 65-134.

50. Sur le rôle du confesseur, cf. R. AUBENAS, *art. cité*, p. 106-113.

51. M. GARAUD, *les Formes du testament et la renaissance des principes testamentaires dans l'ancien droit poitevin*, dans la *Revue historique de droit français et étranger* (1929), p. 57. Rien n'autorise à supposer que l'examen des documents des autres provinces laisserait aux Poitevins le bénéfice de l'originalité !

52. R. GÉNESTAL, *les Formes du testament dans l'ancien droit normand*, dans la *Revue historique de droit français et étranger*, ann. 1927, p. 726.

53. Le testateur se défend contre ses caprices par une malédiction ou une clause pénale. Cf. G. CHEVRIER, *Déclin et renaissance du testament en droit bourguignon*, dans les *Mém. de la Soc. pour l'histoire du droit... des anciens pays bourguignons...* (1943), p. 29.

l'acceptation sociale d'une croyance religieuse, et aussi la piété des individus : une étude approfondie aboutirait peut-être à évaluer ces facteurs[54]. On y joindrait une analyse des mouvements contradictoires des héritiers qui, tantôt se refusent à l'exécution[55] et tantôt, font pour l'intestat un testament d'une piété touchante[56].

Aucune preuve plus complaisamment, plus souvent alléguée de la foi ancienne que la construction des cathédrales[57]. Elle survit, de l'héritage romantique. Certes, la masse des clochers dans les villes et les campagnes, le caractère exclusivement religieux de l'art nous avertissent qu'au Moyen Age, l'Église règne et le christianisme inspire. Mais où nos érudits ont-ils lu que les paysans libres et les artisans ont donné toute leur peine pour la maison du patron de la cité ? Les cathédrales sont l'œuvre des évêques et des chapitres, fruit de la piété, mais aussi de la richesse et d'un heureux orgueil.

La paroissiale, fréquemment, fut ordonnée par un seigneur ecclésiastique ou laïc, et si la nef revient aux habitants, ils ont uni pour la bâtir leur dévotion et leur fierté. Ce sont plutôt les petits monuments : chapelles, oratoires, croix, qui témoignent pour la croyance des fidèles; mais nous connaissons moins la part qu'ils y ont prise que la mesure de leurs aumônes. Nous prions les auteurs de monographies de relever toutes les preuves qu'ils sont enclins à tenir pour sous-entendues, de la dévotion populaire : motifs d'érection du monument, détail des contributions manuelles et pécuniaires, souci d'entretien, régularité du culte, hommages des passants. Dans la foi proclamée au Christ et aux saints, cherchons la paillette d'or.

La générosité contemporaine des fidèles pour les Œuvres est d'une appréciation tout aussi délicate que les générosités médiévales. Il faut distinguer entre les Œuvres et tenir compte du caractère administratif de leur organisation, de l'activité des dignitaires. Même le Denier du culte, dont les statistiques

34. Elle est entreprise par G. Chevrier, dont on lira dans cette Revue un article concernant la pratique limousine, et dans un ouvrage, les conclusions plus générales. Déjà, son article sur la Bourgogne montre la grande variété des actes.

55. En Talmondais, ils bravent jusqu'à la mort l'excommunication par laquelle on veut les contraindre. M. Garaud, *art. cité*, p. 54-55.

56. R. Aubenas, « *Ordinatio pro anima* » *en Languedoc aux XV*e*-XVI*e *siècles*. dans cette *Revue*, t. XXIX (1943), p. 257-262.

57. La multiplication des monuments appellerait quelques remarques: nous les indiquerons dans les Mélanges offerts à M. le chanoine de Meyer.

diocésaines font grand cas, est alimenté à la fois par le désir de rendre à Dieu l'hommage cultuel, de conserver dans la paroisse un desservant, de ne point se singulariser ou paraître avare[58].

Le lecteur est bien convaincu (nous l'espérons) de l'opportunité, de la possibilité d'une enquête sur la foi et aussi (nous en sommes certain) de la légèreté, de l'insécurité des conclusions trop générales. Tirerons-nous des conjectures appréciables du spectacle des vertus et des vices ?

II. — LES PREUVES DE MORALITÉ

Tandis que la foi, résidant aux profondeurs de l'être, échappe à nos mesures précises, beaucoup de vertus se traduisent par des actes sociaux dont le nombre et la qualité relèvent du contrôle scientifique. Ce que nous ignorons, pourtant, c'est la part précise de la religion dans ces actes que peuvent inspirer à la fois ou exclusivement tant de préoccupations élevées, honnêtes, médiocres ou sordides. Un regard sur les mœurs familiales, sociales et individuelles révélera cette complexité.

Mœurs familiales : stabilité des ménages, natalité, rapports domestiques. — Les deux caractères essentiels du mariage chrétien sont l'unité et l'indissolubilité. Son premier but est la procréation. Son résultat est la constitution d'une famille dont les rapports entre toutes les personnes sont réglées[59]. Comment connaîtrons-nous le degré de soumission des Français ?

De tout temps, l'intention serait plaisante de dresser une statistique de l'adultère ! Nous pouvons seulement, par l'exploration des anciens documents judiciaires et procès-verbaux de visites, découvrir quelques cas; par la législation séculière et canonique, deviner l'urgence de la répression; par la littérature, entrevoir les réactions de l'opinion publique[60]. Il nous paraît probable que le délit, dans les sociétés rurales du

58. On ferait aisément un recueil d'anecdotes pour illustrer cette énumération. Ajoutons que la moyenne des versements est légèrement faussée par les fortes souscriptions.

59. L'ouvrage classique d'Esmein et l'article *Mariage* du *Dictionnaire de théologie catholique* fourniront toutes les données historiques.

60. Chacun de ces points serait le sujet d'un gros chapitre. Les procès sont rares. Pour la fin du Moyen Age, voyez les Registres de l'officialité de Troyes (*Inventaires des Archives départementales de l'Aube*, série G, t. II, p. 284, 317, 341). A Paris, l'archidiacre ne poursuit d'office que les cas notoires. Cf. L. Pommeray, *l'Officialité archidiaconale de Paris aux XV^e^-XVI^e^ siècles* (Paris, 1933), p. 374.

Moyen Age et de l'Ancien Régime était assez rare[61]; qu'il constituait une des libertés des hautes classes; qu'aujourd'hui, les pays d'ancienne coutume en sont mieux préservés. L'évolution des théories et des usages appellerait une étude approfondie : chapitre important de l'histoire du conflit entre la nature et la règle, le profane et le sacré, les deux courants — liberté gauloise et discipline chrétienne — qui s'affrontent en notre pays.

Il va de soi que nous sommes infiniment mieux renseignés sur la fréquence des séparations de corps et, depuis la Révolution, du divorce.

Le caractère ordinairement judiciaire de la séparation jusqu'en 89 nous permet de constater la faible proportion des demandes officielles, mais les procès-verbaux de visite et aussi les registres d'officialités accusent un certain nombre de séparations volontaires. Aujourd'hui, les terroirs de la séparation judiciaire, ce sont les pays religieux : dans le ressort de la Cour de Rennes, une séparation pour deux divorces; dans le ressort de la Cour de Paris, une séparation pour vingt divorces[62].

Depuis 1884, le divorce progresse dans toutes les classes et toutes les régions. Qu'il soit beaucoup plus rare dans les classes et les régions où domine la coutume ancienne, la statistique nous en convainc aisément : les campagnes de l'Ouest, le Massif central, le Pays basque sont beaucoup plus rebelles à l'institution que la région parisienne et les grandes villes[63].

Le pratiquant n'est pas toujours irréductible. Voici l'un des points où l'on peut observer la distance entre les usages mondains des villes et la coutume chrétienne des campagnes (même si la contrainte sociale y réduit la part de l'esprit) : certaines paroisses bourgeoises de Paris, où la messe est un des bons usages, comptent proportionnellement plus de divorces que des paroisses désertées[64].

61. Les naissances illégitimes ne sont point rares, mais peut-on supposer une proportion forte d'adultérines ?

62. J. Desforges, *le Divorce en France. Histoire, démographie, géographie*. Thèse (manuscrite) pour le doctorat en droit (Paris, 1945), p. 23. En 1938, à Paris, 9 829 divorces et 513 séparations; à Rennes, 543 divorces et 304 séparations. En 1941, à Paris, 5 453 divorces et 307 séparations; à Rennes, 401 divorces et 211 séparations.

63. Cartes dans la thèse de J. Desforges, ouvr. cité, p. 167, 173, 204. Statistiques, p. 171 et suiv. Pour 100 000 femmes mariées, il y a eu en 1920-24 : 74 divorces dans la Lozère, 85 en Vendée, 103 dans les Basses-Pyrénées et 487 dans le Nord, 664 dans la Seine.

64. Dans le VIII[e] et le XVI[e]. Pour conclure avec assurance, il nous faudrait des états nominatifs, avec indications sur la pratique religieuse.

Faut-il induire de la relative solidité des ménages dans les temps et dans les lieux fidèles que le christianisme y fait régner la paix ? Nul ne contestera qu'il la prêche et contribue à l'établir. Mais il nous faudrait recueillir tous les documents du Moyen Age et de l'Ancien Régime qui constatent la nuance des rapports entre époux, le respect des enfants pour les parents, jeunes ou affligés par la vieillesse[65]. La religion n'expliquera point tout : elle sera néanmoins l'explication majeure.

De nos jours, une enquête sur la vie familiale dans tous les foyers de quelques paroisses typiques permettrait d'apprécier l'influence réelle du christianisme. La comparaison porterait sur des sociétés de structure analogue et de pratique diamétralement opposée : par exemple, deux paroisses de cultivateurs, petits propriétaires, dont l'une s'éloigne du conformisme saisonnier, tandis que l'autre donne tous les signes de la dévotion[66].

Considérons la natalité. Dans quelle mesure la multiplication des enfants est-elle une conséquence, une preuve de la soumission à l'enseignement chrétien ? Il conviendrait, pour opiner, de mieux connaître les données du problème : d'une part, la doctrine courante; d'autre part, la pratique des ménages, sur laquelle nous avons de trop rares échappées au Moyen Age, des statistiques insuffisamment explicites et discutées, pour les époques moderne et contemporaine. Quand ces termes seront correctement définis, il restera difficile de calculer le rapport, à cause de tous les facteurs qui s'interposent pour l'obscurcir.

Si la doctrine savante est aujourd'hui assez bien connue, nous avons trop peu d'examens des enseignements vulgaires par lesquels on la propageait. Bibles populaires, sermons, catéchismes, pénitentiels, manuels des confesseurs nous renseigneraient quelque peu. Premier dépouillement auquel nous convions les jeunes érudits.

Quant à la fécondité des ménages, toute l'histoire en est à écrire. Dès le Moyen Age, l'hagiographie, les actes à cause de mort, la généalogie des familles nobles, les épitaphes, les livres de raison permettent des sondages[67].

65. Bonnes études sur la famille en diverses régions (ex. : Aug. Lesourd pour le Vivarais). Il y aurait un livre d'histoire sociale à composer pour chaque canton.

66. Voir quelques réponses dans l'enquête (citée) de M. l'abbé Boulard.

67. La plupart de ces sources sont exploitées par J. Mathorez, *les Étrangers en France sous l'Ancien Régime*, t. I (Paris, 1919), p. 4 et suiv.

A partir du XVI[e] siècle, nous avons les registres de baptêmes, les biographies des hommes illustres, les généalogies, des témoignages nombreux, enfin les œuvres des premiers démographes[68]. On peut tenir pour certain qu'à la veille de la Révolution, le taux de la natalité dépassait le double du taux actuel, malgré des conditions physiques beaucoup moins favorables[69]. Les statistiques dont nous sommes aujourd'hui pourvus englobent des milieux, des rangs d'âge, des ressorts trop divers pour traduire exactement la réalité. Il nous faudra constituer des groupes homogènes entre lesquels la comparaison deviendra licite, par exemple considérer deux arrondissements ruraux, de petite culture, de faible émigration et immigration, l'un très pratiquant, l'autre très indifférent. Dans le calcul des pourcentages, exclure le taux brut, rechercher la fécondité légitime pour mille femmes mariées, comparer les groupes d'âges des deux arrondissements[70].

Nous sommes donc acculés aux suppositions et aux approximations. Sera-t-on, cependant, insensible au parallélisme des deux lignes descendantes de la pratique religieuse et de la natalité, depuis 1789 ? Négligera-t-on la concordance territoriale des états de la pratique et de la natalité : le taux comparatif donne les premiers rangs à des départements où le catholicisme reste puissant[71], le taux de la fécondité légitime des femmes de 15 à 49 ans fournit une carte encore plus parlante, puisqu'elle est, dans ses grandes lignes, celle du catholicisme français[72]. La moyenne du nombre des enfants, dans les familles d'origine des séminaristes et des novices dépasse sensiblement la moyenne générale en France. Des comparaisons nombreuses, sur états nominatifs, dans des écoles, des ateliers, des paroisses, sont favorables à la dénomination chrétienne[73].

68. M. Martin, *Moheau et les origines de la démographie en France au XVIII[e] siècle, thèse de la Faculté de droit de Paris* (1944), p. 73-83. Une thèse en préparation, de doctorat ès-lettres, nous fournira des précisions instructives sur la famille Pigneau de Béhaisne.

69. De 1770 à 1775, un peu plus de 900 000 naissances annuelles, pour 25 millions d'habitants. De 1931 à 1935, la moyenne annuelle est de 690 000 pour 40 millions d'habitants.

70. Notre collègue P. Gemähling, professeur à la Faculté de droit, nous a fourni sur les méthodes et sur les faits un précieux dossier, que nous utilisons dans le présent paragraphe.

71. En 1930-32, 22 de ces départements parmi les 45 premiers, 8 seulement parmi les 45 derniers : encore 3 d'entre eux ont-ils une nombreuse population urbaine et ouvrière, 3 une forte minorité protestante.

72. Tous les départements de forte pratique, sauf trois, dépassent 110. Tous les départements déchristianisés, sauf deux, sont au-dessous de ce chiffre.

73. Nous avons un dossier copieux de statistiques.

On se gardera, cependant, de toute autre affirmation générale. Des facteurs puissants interviennent, pour favoriser les naissances : instinct ou intérêt, insouciance et maladresse, patriotisme et optimisme, qui jouent dans des familles parfaitement déchristianisées[74]. En revanche, des populations églisières pratiquent, en même temps que la religion chrétienne, la restriction familiale, par avarice, égoïsme ou désespérance : cas de campagnes « conservées » et de presque toutes les villes importantes[75]. Que l'on nous donne beaucoup de monographies impartiales et précises !

Attitudes sociales : justice et charité. — Dans ses rapports de voisinage, ses transactions économiques, son attitude civique, le chrétien est soumis à des règles morales et à des lois ecclésiastiques, dont nous connaissons surtout les codes. Il nous reste à en scruter la vie.

Bornons-nous à deux vertus cardinales : justice et charité. Leur analyse savante a exercé les historiens des principes, qui ont centuplé par leurs gloses les doctrines des Pères et des scolastiques. Ont-ils approfondi les problèmes concrets, par exemple l'évolution de la justice commutative dans la théorie de l'usure[76], l'évolution de la justice distributive dans la théorie de la société[77] ? Voilà de beaux sujets pour les amis des idées et des hommes.

Descendons de ces sommets sublimes sur la terre des princes régnants, des bourgeois de Paris, des tonneliers bourguignons, des banquiers d'Arras, des laboureurs de Guyancourt. Comment sont parvenus, au cours des siècles, ces préceptes directifs ? Avec quel contenu, par quelles voies ? Surtout, quel était leur retentissement dans l'existence quotidienne ?

Nous souhaiterions que l'on considérât de ce point de vue l'œuvre de chacun de nos rois et de nos grands hommes d'État, non pour décerner des éloges et des blâmes, mais pour constater l'influence de la religion sur le gouvernement[78]. Ont-ils marqué dans leurs lois ,leur administration, leur justice, un

74. Preuves nominatives dans nos dossiers.

75. Voyez, pour Strasbourg, la thèse de Schnurmann.

76. Nous n'avons pu qu'effleurer cette étonnante conversion des docteurs dans l'article *Usure*, du *Dictionnaire de théologie catholique*.

77. Comment, à la conception millénaire de la résignation des pauvres, qui procure des mérites au riche bienfaisant, s'est substituée récemment la conception du droit aux moyens de confortable subsistance ? On entrevoit la difficulté de la transition dans l'ouvrage de J. Aynard, *Justice ou Charité ? Le drame social et ses témoins, de 1825 à 1845* (Paris, 1945).

78. L'essai en a été fait pour saint Louis, non sans succès.

à l'histoire du monde, comme lui appartient la somme des vices. Et l'efficacité des principes ressort de la vie d'un prélat ou d'un artisan.

Elle atteint sa plénitude dans le saint. Le comble de la vitalité chrétienne, c'est manifestement la sainteté[85]. Un répertoire chronologique des saints français, avec des notices critiques, nous donnerait quelque idée des nuances variables de l'idéal chrétien et de l'accumulation permanente des vertus héroïques dans l'Église de France.

Toutes les vertus, tous les vices éclatent à quelque moment dans l'histoire d'une nation. En bornant nos évocations, nous n'entendons point limiter la curiosité de l'historien[86]. Quand il rencontrera une armée, il se demandera si sa profession chrétienne ou impie change quelque chose aux mœurs des soldats; quand il traversera une ville, si les scrupules des échevins ont quelque relation à ses croyances. Il se demandera si le christianisme a modéré l'orgueil, la gourmandise ou la luxure, accru l'hospitalité, la douceur, le courage des populations baptisées, au lieu de professer avec son élan qu'il a éduqué les Barbares ou amolli la jeunesse bourgeoise. Parmi les mobiles des actes, il comptera la morale chrétienne et l'intention le préoccupera autant que les conséquences.

Le problème fondamental est de reconnaître, autant qu'il se peut, la responsabilité du christianisme dans les transformations de la conscience publique et de la conduite privée des Français. Comment évolua leur notion des préceptes et des interdits ? leur soumission aux règles acceptées ? Une population qui respecte, au x^e^ ou au xx^e^ siècle, les lois du mariage chrétien, la parole donnée avec ou sans serment, même si elle néglige quelque peu les offices et les sacrements, est plus proche de l'Évangile qu'une population empressée au sermon, qui s'offusque d'entendre rappeler les devoirs conjugaux et la rigueur de l'honnêteté dans les affaires. Toute preuve, par chronique, dicton ou contact, de l'une ou l'autre de ces attitudes, est à verser au compte de l'histoire.

85. Plusieurs travaux assez récents, parmi lesquels ceux de H. Delehaye et de J. Festugière ont scientifiquement défini ce terme. Au fond, le problème qui nous préoccupe est de relever les signes de sainteté dans le peuple français, ou, si l'on préfère, de diabolisme.

86. A. Desjardins, *les Sentiments moraux*, a examiné avec une louable curiosité et non sans utilité, chez les hommes du xvi^e^ siècle, un bon nombre de sentiments moraux concernant la vie humaine (meurtre, suicide, duel), les bonnes mœurs, le besoin d'argent, la bonne foi et la vérité, l'humanité, la reconnaissance, la libéralité, les sentiments de famille; le patriotisme, le désintéressement, l'amour et le respect de la paix, les causes de guerre, le respect du droit d'autrui. Autant de grands sujets !

CONCLUSIONS

Nous avons à peine ébauché un projet que le secours de nos confrères nous permettra d'amplifier et de rendre fructueux : dès à présent, l'intérêt, l'économie, les proportions en apparaîtront à tout homme cultivé.

Réaction contre les mythes. — Le spectacle historique de la vie chrétienne échappe aux apologistes comme aux détracteurs de l'Église. Ils acceptent communément la trilogie : évangélisation, apogée, décadence : évangélisation, du I^er^ siècle et surtout de saint Martin à saint Boniface; apogée, de Charlemagne à Louis XVI (avec un grand trou noir de Luther à saint Vincent de Paul); déclin, depuis la Révolution.

Un simple regard nous convainc de la naïveté de cette image. Au vrai, la christianisation est le problème permanent de l'Église. Elle ne sera jamais achevée, ni même très loin poussée : trop de forces lui barrent le chemin. Le mythe de la France chrétienne déguise trop souvent la religion d'État.

Plan d'enquête. — S'il faut en quelques lignes résumer notre programme, nous suivrons le plan même de nos recherches sur la pratique religieuse.

L'originalité fondamentale de l'esprit chrétien, au milieu des doctrines antiques; le développement homogène ou la contamination à travers les siècles, des conceptions chrétiennes de Dieu et de l'homme, du monde et de la vie[87]; l'étendue et les divisions de leur domaine concret; les modes et l'assiduité de leur diffusion dans les diverses classes feraient le sujet d'études préalables, dont le résultat sera la position même des problèmes.

Un *corpus* méthodique des sources orienterait les historiens parmi les documents imprimés ou manuscrits : hagiographie et récits légendaires, chroniques et romans courtois, cartulaires et actes notariés, registres judiciaires et procès-verbaux de visites, livres de raison, mémoires et correspondances. Un questionnaire méthodique les guiderait dans les cités et les campagnes de notre siècle.

Dominant les idées et les faits, ils exerceraient leur critique à reconnaître les relations apparentes ou réelles; certaines, vraisemblables ou possibles, en tenant compte de tous les facteurs qu'une sociologie et une psychologie aux larges horizons leur auraient dénoncés.

87. Nombreuses études pour l'époque des Pères, et pour celle des grands scolastiques. Voyez notamment E. Gilson, *l'Esprit de la philosophie médiévale* (Paris, 1944), p. 304-344.

Tradition intellectuelle, tradition textuelle, tradition humaine : toujours le chemin de l'enquête suit ces dédales qui vont de la lettre à la vie. A la vie, dont les archives gardent le souvenir et qui continue sous nos yeux, et en nous.

Quand nous croirons connaître ce long déroulement, nous serons à pied d'œuvre pour la recherche essentielle : quelles sont les occasions, les conditions et les causes sociales des variations de la vitalité chrétienne, dans les compartiments artificiels du temps et de l'espace ? Quelles furent les conséquences des soubresauts pour le destin de la France ? Quel est dans ce brassage permanent, la liberté des acteurs ?

Naissance des communautés, avec leurs héritages millénaires et leurs frais émerveillements; barrières progressives d'une modeste catéchèse et d'un vigoureux droit canon; réussites et illusions administratives, réglementaires, policières des Carolingiens; souffle de l'esprit dans la communauté vivante de la seigneurie; harmonie et dissonances du siècle triomphal; étiolement dans les réseaux du temporel; déchirement de la Réforme protestante, renaissance du XVII^e siècle, secousse de la Révolution, réveil chassieux, défaites, palingénésie, la vie chrétienne oscille, cherchant son équilibre dans des cadres rêvés, qui imposent la discipline sans briser l'élan; qui lui assurent la subsistance, sans primauté du temporel; qui laissent à la pratique son caractère d'adhésion libre à des vérités maîtresses de tout comportement.

Un homme dont le savoir est court et qui a dépassé le milieu du chemin de la vie ne saurait qu'entrevoir ces vicissitudes. On lui objectera leur ampleur, leurs obscurités, les difficultés du travail. Il a le devoir d'écarter ces craintes, d'allure si raisonnable. Sa propre crainte naît de la timidité présente des sciences humaines[88]. C'est pour contribuer à leur nécessaire promotion qu'il suggère un plan quinquennal ou séculaire, qui n'aboutira point à découvrir le moyen secret de détruire les terres habitées mais qui éclairera le secret de leur magnificence. Son propos serait vain s'il ne comptait, une fois encore, sur la jeunesse des Écoles où il a le plaisir d'enseigner, sur les sociétés, les revues, et les institutions dont il a l'honneur d'assumer une part de régence[89].

88. Trop d'érudition et de casuistique ! Pas assez de curiosité de l'homme d'hier et d'aujourd'hui.

89. Plan pratique : continuer d'offrir aux étudiants des sujets de thèse ou de mémoire (que nos collègues nous secondent !); exposer à chacune des sociétés savantes d'historiens, de juristes, de sociologues, de folkloristes la part de nos recherches qui la concernent et informer les lec-

Place de la pratique religieuse dans la vie et la civilisation française. — L'histoire de la vie chrétienne, on le voit, ne concède à la pratique religieuse qu'un chapitre, le plus spectaculaire. Mais elle n'est, elle-même, qu'un chapitre, le plus intime, de l'action du catholicisme sur la civilisation française. Elle est loin d'épuiser toute cette action. Au catholicisme, la France doit encore — dette dont chacun apprécie selon ses tendances le bienfait ou le méfait — une pensée, une littérature, des arts, des institutions; et même ce qui n'est pas d'Église emprunte souvent à l'Église quelque trait[90]. En triplant le domaine de notre recherche, nous n'avons pas délimité le tiers de ce que doit au christianisme la civilisation française.

Encore ne lui doit-elle qu'une part, très large il est vrai, de son esprit. Elle ne lui doit ni ses techniques, ni, à aucun moment, toutes ses inspirations, tous ses monuments, toutes ses institutions : le courant libertin, les constructions civiles, les institutions purement profanes ont une tradition continue sur notre sol.

Peut-on dire que la vie des hommes elle-même fut à aucun moment chrétienne ? Si l'on entend par là qu'elle s'accommodât des offices et des sacrements, point de doute : de Charlemagne à Louis XVI la soumission fut normale dans les paroisses que n'agitaient ni les guerres ni les hérésies et que desservait — fortune intermittente — un clergé ponctuel. Si l'on entend que la foi fut partout éclairée, la conviction ardente et la vertu active, quelle ignorance ou quelle ironie !

Le christianisme offre à l'homme un idéal de vie surnaturelle, intellectuelle et morale. Jamais la France ni aucune nation ne s'éleva très haut dans la connaissance de Dieu, le service pur de la Justice et l'exercice de la Charité. Seules, des élites atteignent les premières collines. Tout porte à croire qu'elles sont aujourd'hui, parmi la masse des chrétiens, aussi nombreuses qu'en aucun autre temps, et que le besoin d'au-

teurs de revues; obtenir l'aide du Ministère de l'Éducation nationale et du Centre de la Recherche scientifique. Chacun des problèmes que nous avons indiqués (et tant d'autres, sous-entendus) peut être étudié dans toute la France; l'ensemble, considéré dans chaque paroisse ou dans une région (une synthèse provisoire pour la Bretagne a été présentée à la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne et on en publiera un résumé).

90. Vaste chapitre de l'influence du christianisme sur la pensée profane et les institutions civiles, directe ou par l'intermédiaire du droit canon.

delà, l'esprit d'humanité, très faibles chez le dévot sans âme, habitent des non-baptisés qui doivent au christianisme une part de leur foi et de leur espérance.

Il y a donc une vie chrétienne que le calme aussi bien que la tempête fait vaciller, et qui peut être aussi intense dans une civilisation profane que dans une civilisation officiellement religieuse. Peut-être ses plus beaux moments sont-ils le second et le XX^e^ siècle. Peut-être y a-t-il plus de christianisme vrai dans le cercle étroit d'Irénée ou dans un groupe de J.O.C. que dans une paroisse passivement unanime du IX^e^ ou du XVIII^e^ siècle.

L'Église de mission a plus de sel et de vigueur que l'Église territorialisée. De même que la seigneurie représente une autre verdeur que le canton anesthésié par les bureaux d'une capitale. Rien de plus instructif, de plus séduisant dans l'histoire que ces groupes vivants — quelle que soit leur bannière — qui, au sein d'une foule inerte, maintiennent ou renouvellent la foi rayonnante et les mœurs héroïques par lesquelles se sauve constamment un monde aveugle, inerte et foudroyé par les puissances infernales.

Gabriel Le Bras.

MÉLANGES

« CRESCENT EN GAULE » ?

L'Église de Vienne s'est enorgueillie d'avoir été évangélisée par Crescent, disciple de saint Paul. Il en aurait été le premier évêque et, après l'avoir gouvernée quelque temps, serait allé terminer ses jours en Galatie. C'est ce que l'on croyait au IX^e^ siècle, ainsi qu'en témoignent le « Catalogue » dont s'est servi l'archevêque Adon († 875) et les indications chronologiques ou biographiques dont il l'a enrichi[1].

Mgr Duchesne a fait justice de la prétention de l'Église de Vienne a une origine apostolique. Mais si l'historien ne peut retenir l'épiscopat de Crescent à Vienne, ne doit-il pas admettre, au moins, la venue du disciple de Paul en Gaule ?

On fait valoir d'abord un texte de saint Paul.

Dans la seconde épître à Timothée, après avoir annoncé à son correspondant que Demas l'a abandonné, l'Apôtre poursuit ainsi : « Κρήσκης εἰς Γαλατίαν, Τίτος εἰς Δαλματίαν. »[2]

S'agit-il bien de la Galatie ? Ne serait-ce pas plutôt de la Gaule ?

La leçon des manuscrits, en effet, n'est pas unanime, et si la Vulgate et la plupart des manuscrits portent εἰς Γαλατιαν, le *Sinaïticus* et le *Codex Ephremi* ont εἰς Γαλλίαν.

De plus, à cette époque et dans la suite encore, Γαλατία se disait parfois de la Gaule[3]. Ce qui permettrait d'affirmer avec Dom Leclercq[4] : « Comme la preuve n'est pas faite en faveur de la Galatie, on garde le droit d'admettre que saint Paul s'est préoccupé de l'envoi d'un missionnaire aux colonies gréco-asiatiques de Marseille, Vienne et Lyon. »

En faveur de cette opinion, M. Zeiller[5] fait remarquer: « qu'une seule et même phrase mentionne ensemble le voyage de Crescent en Galatie ou Gaule et celui de Tite en Dalmatie. » Or dit-il : « Comme la Galatie était certainement, lors de la rédaction de l'épître un pays à évangéliser, il serait naturel que la mission indiquée en pendant de celle de Tite fût de même nature, c'est-à-

1. Cf. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'Ancienne Gaule*, t. I, p. 145-155.
2. Tim., ch. IV, V. 10.
3. J. Zeiller dit que Gallia s'employait « inversement » pour Galatia (*Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XII (1926), p. 26). Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 585, et Vigouroux, *Dict. de la Bible*, art. *Galatie*, t. III, col. 77, disent le contraire.
4. *Dict. d'arch. et de liturgie*, art. *Gallicane*, t. VI, col. 327.
5. Art. cité, p. 27.

dire une mission d'apostolat dans une contrée entièrement païenne, comme la Gaule, non d'inspection et de confirmation de la foi en une région déjà partiellement christianisée, comme la Galatie. » Il ajoute cependant que si « l'argument ne peut être passé sous silence, il est néanmoins évident qu'il n'autorise pas une conclusion ferme ».

Nous le croyons d'autant plus qu'il n'est pas certain que la Dalmatie ait été, comme l'on dit : « un pays encore à évangéliser. » Saint Paul, en effet, en écrivant aux Romains (XV, 19) leur indique les extrêmes limites de son apostolat parmi les Gentils : « De Jérusalem jusqu'à l'Illyrie. » Or la Dalmatie faisait partie de l'*Illyricum* des anciens et à moins d'entendre l'expression μέχρι (jusqu'à) dans un sens absolument limitatif comme le pense dom Leclercq[6], on peut croire que saint Paul est venu en cette partie méridionale de l'*Illyricum*, voisine de la Macédoine. S'il en était ainsi, l'arguement que, par comparaison, M. Zeiller tire du voyage de Tite en Dalmatie en faveur de la venue de Crescent en Gaule perdrait de sa valeur. Quoi qu'il en soit, à s'en tenir au texte de saint Paul et à ses variantes, il n'est pas possible d'aboutir à une conclusion certaine sur l'apostolat de Crescent en Gaule.

La tradition patristique apporte-t-elle quelques lumières ?

Disons tout d'abord qu'elle confirme l'existence d'une double leçon du texte de saint Paul. Tandis que Épiphane[7] prend parti pour la version εἰς Γαλλίαν, Jean Chrysostome[8], Théodoret de Cyr[9], l'Ambrosiaster[10], Jérôme[11], et, affirme Petau[12], *Graeci et Latini omnes*, lisent εἰς Γαλατίαν. Tous, à l'exception de Théodoret de Cyr, l'entendent de la Galatie. Quant à Eusèbe de Césarée, il aurait écrit : εἰς Γαλλίας. Théodoret, Épiphane, Eusèbe seraient donc en outre, les témoins d'une tradition historique selon laquelle Crescent serait venu en Gaule. Alors que les Latins ignorent totalement la mission gauloise de Crescent, et que Sulpice-Sévère, la Passion de saint Saturnin et Grégoire de Tours nous apprennent au contraire l'évangélisation tardive de la Gaule, les Grecs ont cru à l'apostolat de Crescent en Gaule.

Parmi les trois témoins que nous venons de citer et qui seuls ont quelque autorité, Eusèbe apparaît le plus important, en raison de son ancienneté, du prestige dont il jouit et de l'influence qu'il a sans doute exercée sur les auteurs postérieurs. C'est pourquoi nous nous attacherons à analyser son témoignage.

Or, il ne laisse pas que de provoquer quelque étonnement. Il présente, en effet, une certaine contradiction, que l'on n'a point relevée jusqu'ici et qui pourrait en atténuer singulièrement la

6. *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, art. *Illyrie*, t. VII, col. 95.
7. *Patrol. grecque*, t. XLI, col. 909.
8. *Patrol. grecque*, t. LXII, col. 655.
9. *Patrol. grecque*, t. LXXXII, col. 853.
10. *Patrol. grecque*, t. XVII, col. 496.
11. *Patrol. grecque*, t. XXIX, col. 806.
12 et 14. Édit d'Épiphane, *Adversus haereses*, lib. II, t. I, Haeres. LI (*Patrol. grecque*, t. XLI, col. 910, note 34).

portée, partant rendre précaires les affirmations d'Épiphane et de Théodoret. Eusèbe est le premier à avoir parlé de l'apostolat de Crescent en Gaule. Tout au moins selon le texte reçu. Suivons-le pas à pas[13].

S'appuyant sur les écrits des Apôtres, il commence par délimiter le champ d'apostolat de Pierre et de Paul. Le premier s'est adressé aux Hébreux de la Dispersion dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie. Quant à Paul, — au témoignage de qui s'en rapporte Eusèbe (*Rom.*, ch. XV, v. 19), — « il a prêché aux Gentils dans les pays qui s'étendent de Jérusalem à l'Illyricum, et y a jeté les fondements des Églises ». Tel est le cadre : la Gaule en est exclue. Or, c'est dans ce cadre ainsi délimité qu'Eusèbe va situer l'apostolat des disciples de Paul.

Il poursuit en effet : « Combien parmi les véritables disciples de ces Apôtres (Pierre et Paul) furent jugés dignes d'exercer *dans les Églises fondées par eux* les fonctions de pasteur, et quels ils furent, il n'est pas facile de le dire, si ce n'est pour ceux dont on recueille les noms dans les écrits de Paul. »

Ainsi, selon Eusèbe, l'action des disciples « dont on recueille les noms dans les écrits de Paul », s'est exercée dans les limites mêmes atteintes par l'Apôtre : de Jérusalem à l'Illyrie. Et c'est dans des Églises fondées par les Apôtres, dans ces limites, qu'ils ont rempli « les fonctions de pasteur ». Eusèbe n'a plus qu'à énumérer les noms des disciples connus, à localiser leur pastorat dans l'aire tracée et à leur attribuer les Églises fondées par les Apôtres. C'est ce qu'il fait exactement : « Timothée obtint le premier le gouvernement de l'Église d'Éphèse, de même, Tite, celui des Églises de Crète. » De saint Luc, Eusèbe nous dit « qu'il fut le plus longtemps le compagnon de Paul et vécut d'une façon suivie dans la société des autres Apôtres ». Ce qui lui permit de consigner dans ses écrits : Évangile et Actes, ce qu'il avait entendu de ses maîtres ou vu de ses yeux. Après cette digression sur l'origine du troisième évangile et des Actes, Eusèbe poursuit son énumération. « En ce qui concerne le reste de ses disciples, Paul atteste que Crescent est allé εἰς Γαλλίας. Lin reçut, comme premier successeur de Pierre, le gouvernement de l'Église des Romains. Clément, lui aussi, leur troisième évêque, a été également son auxiliaire et le compagnon de ses combats. L'Aréopagite, qui a nom Denis, devint aussi le premier évêque d'Athènes. »

L'énumération est terminée. Or chacun des disciples trouve place dans les limites du cadre fixé par Eusèbe d'après saint Paul, sauf Crescent qui, selon le texte reçu, voit son apostolat situé dans « les Gaules ». Chacun, également, gouverne une des Églises fondées par les Apôtres, sauf Crescent qui exerce dans « les Gaules ». Le ministère de Crescent en Gaule vient donc rompre le cadre qu'Eusèbe s'est fixé et il n'est pas de même nature que celui prévu pour les disciples, car Crescent n'exercera pas en Gaule les « fonctions de pasteur » dans une « église fondée » par les Apôtres.

13. *Hist. eccles.*, liv. III, ch. IV, édit. Grapin, t. I, p. 230-234.

Il y a là, dans le texte d'Eusèbe, une anomalie et une contradiction manifestes. D'une part il décrit le cadre et la nature de la mission dévolue à tous les disciples mentionnés par Paul, et d'autre part, sans avertir son lecteur, il assignerait à Crescent un rôle extérieur à ce cadre et de nature différente. Il est difficile d'admettre qu'Eusèbe ait été inconséquent avec lui-même et qu'il ait transcrit l'expression εἰς Γαλλίας, sur la foi d'une version du texte paulinien, sans se rendre compte de la contradiction qu'il introduisait dans son récit et sa démonstration. Car l'énumération qu'il entreprend n'a d'autre but que d'illustrer ce qu'il a dit sur la nature de la mission des disciples et sur les limites où elle s'est réalisée.

On peut se demander, dans ces conditions, s'il n'y a pas lieu de supposer que le texte d'Eusèbe a été modifié pour le rendre conforme à la leçon εἰς Γαλλίαν ou à une tradition historique sans autre fondement que cette leçon discutable.

Précisément, à en croire Petau, Eusèbe aurait mentionné la Galatie et non la Gaule. Le savant théologien annotant Épiphane déclare que la version εἰς Γαλατίαν est : *Vetustissima et certissima lectio, quidquid affirmet Epiphanius.* Et il le prouve : *Quam et Eusebius* (l. III Hist., c. 4) *Chrysostomus, Ambrosius, Theodoretus, ac Graeci et Latini omnes agnoscunt*[14]. Tillemont, de son côté, prétend que « Hilduin a lu dans Rufin *ad Galatas* et non *ad Gallias,* comme nous y lisons aujourd'hui »[15]. Sans doute, Tillemont écarte l'éventualité d'une corruption du texte d'Eusèbe, car il n'a pas confiance dans la traduction de Rufin si souvent prise en défaut. Mais ce n'est peut-être pas une raison suffisante pour la récuser ici.

Le texte d'Eusèbe porte manifestement la marque d'une incohérence (à laquelle généralement un correcteur ne prend pas garde et qui trahit son intervention), tandis que la traduction de Rufin suppose un texte plus logique et parfaitement cohérent. Tillemont n'a point aperçu cet aspect de la question.

De plus, on peut remarquer, avec le même Tillemont, que le texte que nous possédons porte εἰς Γαλλίας, tandis que la leçon qu'Eusèbe serait censé avoir suivie disait εἰς Γαλλίαν. Ne serait-ce pas un modeste indice supplémentaire que le correcteur a substitué l'actuelle formule à l'expression authentique d'Eusèbe : εἰς Γαλατας, celle que Rufin avait lue ?

Ainsi le plus important témoignage que l'on invoque en faveur de la venue de Crescent en Gaule, et qui commande, semble-t-il, les affirmations d'Épiphane et de Théodoret, apparaît bien incertain, sinon positivement contraire à cette tradition. Mais peut-on encore, dans ces conditions, parler de tradition historique ?

Fr. de Saint-Palais d'Aussac,
docteur en théologie et en droit canon.

14. Référence donnée ci-dessus, note 12.
15. *Mémoires pour servir à l'hist. ecclésiastique,* t. I, p. 584.

L'AA TOULOUSAINE
CONTRE LE SERMENT DE LIBERTÉ-ÉGALITÉ

Décret de l'Assemblée législative du 14 août 1792, prescrivant le nouveau serment de Liberté-Égalité. — Divisions à son sujet. — M. Émery favorable à la prestation. — Sa polémique avec un vicaire général de Toulouse, l'abbé Du Bourg, qui change d'attitude et conseille la tolérance. — Intervention de l'Aa toulousaine. — Elle est d'avis qu'on doit condamner le serment. — Rôle de l'abbé Garrigou, l'un de ses chefs. — Protestation contre la tolérance. — Émouvante correspondance avec l'abbé Montjousieu, autre vicaire général, membre de l'Aa. — Partisan lui-même de la tolérance, il ne peut convaincre l'Aa qui maintient sa position.

A la veille de disparaître, l'Assemblée législative vota dans la séance du 14 août 1792 le décret relatif à un nouveau serment ainsi formulé : « Je jure d'être fidèle à la nation, et de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant. » L'obligation de prêter ce serment, d'abort imposé à tout Français qui recevait un traitement de l'État, à tout fonctionnaire public, fut bientôt étendue à tous les citoyens sans exception. Un mûr examen de ce texte équivoque divisa bientôt les esprits, surtout dans le clergé, dont les représentants les plus qualifiés estimèrent que le serment pouvait se prêter en conscience. Un refus collectif et systématique exposerait tous les bons prêtres à la déportation et paraîtrait, en s'opposant aux institutions nouvelles, justifier l'accusation calomnieuse pour le catholicisme d'être incompatible avec les principes de liberté et d'égalité.

A Paris, les docteurs de Sorbonne et de Navarre, les congrégations de la Doctrine chrétienne, de Saint-Lazare, de l'Oratoire, de Saint-Sulpice, les évêques restés en France, se montrèrent favorables à un serment qui, jugé purement civique, ne blessait en rien la religion, du moins à leur avis. Consulté par des ecclésiastiques de la capitale ou de la province, M. Émery, supérieur de Saint-Sulpice, pour épargner à l'Église de pires catastrophes, crut pouvoir conseiller la prestation de ce serment, comme ne présentant aucun caractère illicite, soit sous le rapport de la liberté, qui n'est que l'exclusion du despotisme, soit sous celui de l'égalité dans l'admission des citoyens aux emplois et charges de l'État. D'ailleurs interrogés sur les intentions véritables de l'Assemblée, plusieurs de ses membres, et Gensonné lui-même, l'un des rapporteurs, avaient déclaré que les décrets du 14 août et du 3 septembre, ne concernaient aucunement les questions religieuses.

Toutefois le doute était permis sur la sincérité de ces intentions. Encore insuffisamment éclairé, le Saint-Siège évitait de prononcer une sentence définitive. De Rome, l'abbé Maury, promu arche-

vêque de Nicée, n'hésita pas, lui, à dénoncer la nocivité de ce serment, plus perfide et plus impie, à son sens, que celui de la Constitution civile. Cette opinion était partagée à Toulouse, sinon avec la même raideur, du moins avec une égale conviction, par un vicaire général. Il publia et répandit une brochure dans laquelle il prétendait que le plus grand nombre des évêques de France avaient condamné ce serment, qu'en conséquence les prêtres catholiques ne pouvaient prêter.

A ce vicaire général, qui n'était autre que l'abbé Du Bourg, M. Émery répondit avec calme et mesure. L'unanimité des évêques était si peu exacte en faveur de la condamnation, qu'il lui fut aisé de démontrer le contraire en faisant connaître l'opinion de ceux qui étaient restés en France et de ceux qui en étaient sortis. Même les prélats, réfugiés en Suisse, et dont le vicaire général de Toulouse invoquait le témoignage, commençaient à tempérer la sévérité de leurs sentiments[1].

Cette polémique, inspirée chez les deux antagonistes par la sauvegarde des intérêts de l'Église, ne fut pas vaine puisque l'abbé Du Bourg, mieux instruit, et d'accord avec M. Montjousieu, son collègue, pense devoir se départir de sa rigueur primitive. Soucieux d'épargner d'autres épreuves aux prêtres et aux fidèles, il convenait de les laisser libres de prêter ou de refuser ce serment : il le tolérait.

C'est alors qu'intervint dans le débat l'Aa ecclésiastique de Toulouse.

*
* *

Cette société secrète était l'une des plus ferventes de France. Ce nom assez bizarre d'Aa signifie Assemblée, — l'assemblée des membres liés par le secret qui s'unissent en vue de leur sanctification. Cette institution remontait à 1630, année où le P. Bagot donna une forme plus fermée aux congrégations des collèges des Jésuites. Et Vincent de Meur, premier supérieur du séminaire des Missions étrangères, formé par l'Aa de Paris, vint fonder à Toulouse en 1658 une Aa modèle. Le principe déterminant des fondateurs naissait de cette considération : dans les Universités, les étudiants en théologie, mêlés aux séculiers, risquaient d'en prendre l'esprit et d'en adopter les manières. Il y avait donc uti-

1. Cf. Élie Méric, *Histoire de M. Émery* (Paris, 1885), t. I, p. 264-288; J. Meilloc, *les Serments pendant la Révolution* (Paris, 1904), p. 51-255; abbé Sicard, *l'Ancien clergé de France : les évêques pendant la Révolution* (Paris, 1903), t. III, p. 274-294 ; L. Misermont, *les Évêques et le clergé de France contre le serment de Liberté-Égalité*, dans la *Revue des études historiques*, juillet-septembre 1938; chanoine Leflon, *Monsieur Émery, l'Église d'Ancien Régime et la Révolution* (Paris, 1945), p. 247-286, 411-416. Les auteurs qui ont évoqué cette polémique, sans connaître le nom du vicaire général de Toulouse, ont ignoré le changement d'attitude de l'abbé Du Bourg.

lité, pour la défense des progrès de leur vocation et de la mission de l'Église, d'unir l'élite des congrégations par les liens de la charité du Christ et les charmes de l'amitié fraternelle au sein des pratiques de l'Aa, souverainement éducatrices en spiritualité et zèle apostolique.

L'Aa active, composée constamment d'une douzaine de théologiens non encore promus au sacerdoce, se complétait et s'enrichissait de tous les anciens, de tous les prêtres qui, vivant du même esprit, participaient avec les jeunes aux assemblées, aux promenades et aux rénovations.

Jusqu'ici de rares publications ont été consacrées à cette institution secrète[2], moins connue que la Compagnie du Saint-Sacrement contemporaine de ses origines, et qui pourtant contribua, dans l'ombre, à la grandeur du clergé français. Combien d'Aa existèrent en France ? Nous l'ignorons, mais nous savons que les Aa de vingt-neuf villes étaient en relations avec celle de Toulouse, qui paraît avoir joué un rôle primordial dans leur histoire, dont les très riches archives ont pu être préservées de la destruction, et qui devait jouir, plus que toutes, d'une exceptionnelle longévité[3].

L'artisan providentiel de cette longévité fut assurément l'abbé Maurice Garrigou. Commis, c'est-à-dire président de l'Aa pendant le premier semestre de 1789, il était destiné à en devenir l'âme au cours de la Révolution et à la sauver. Prêtre à la fin de 1790, d'une humilité et d'une ferveur singulières, il représentait le jeune clergé dans les conseils diocésains. Ayant refusé d'émigrer, il veillait sur la formation des séminaristes dispersés, sortait la nuit de la maison Laprade où il se tenait caché pour remplir, au péril de sa vie, les fonctions ecclésiastiques. Son amour des âmes, qui le poussait à les instruire et à les nourrir, s'alarma un jour de les voir menacées, lui sembla-t-il, d'une grave altération de la foi par les imprudentes directives des supérieurs.

C'est un épisode ignoré des Toulousains eux-mêmes, épisode d'une portée générale puisque la controverse intéresse l'Église de France tout entière, où M. Garrigou, si parfaitement soumis à l'autorité, apparaît néanmoins ici de pensée et de plume en conflit direct sur un point de discipline dogmatique avec l'abbé Du Bourg et l'abbé Montjousieu, grands vicaires. Qu'on sache que

2. A signaler notamment comte Begouen, *Une société secrète émule de la Compagnie du Saint-Sacrement, l'Aa de Toulouse aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, d'après des documents inédits* (Paris-Toulouse, 1913), travail sérieux d'un historien qui n'avait pu consulter qu'une partie des Archives de l'Aa; et aussi l'importante étude du R. P. Cavallera, *Aux origines de la Société des Missions étrangères*, dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique* de l'Institut catholique de Toulouse, années 1933-1934.

3. Je parle assez longuement de l'Aa dans un ouvrage actuellement sous presse, *la Vie du chanoine Maurice Garrigou, 1766-1852.*

le second appartenait à l'Aa, tandis que le premier, qui lui était étranger, n'en soupçonnait pas l'existence[4].

*
* *

Tenue à l'écart des consultations qui aboutirent à la tolérance du serment de Liberté-Égalité, l'Aa proprement dite s'étonna, voire se scandalisa, des instructions nouvelles répandues par l'abbé Du Bourg sur cette matière, pendant la captivité de son collègue, et s'efforça de l'amener à la rétractation de sa tolérance. Un document secret nous en informe. Elle lui écrivit plusieurs fois à ce sujet « par le canal de quelques-uns de ses membres » et non en corps pour ne pas se découvrir. Devant l'inutilité de ses démarches, elle s'adressa à M. Montjousieu, « pour lors retenu dans les prisons de Sainte-Catherine avec un grand nombre de prêtres, plus de deux cents, et deux ou trois autres confrères. Elle tenta ce dernier moyen malgré le grand danger qu'il y avait à écrire, puisque c'était l'époque de la plus grande persécution. » C'était, en effet, en janvier 1794.

La première lettre adressée à MM. Montjousieu, Gouazé et autres, débute ainsi :

L'Aa, qui dans tous les temps a consacré les efforts de son zèle au maintien de la foi et de la piété parmi les fidèles, n'a pu s'empêcher de prendre un vif intérêt à la funeste division qui agite l'Église de Toulouse... Sensiblement affligée à la vue des maux que continuent de causer les écrits de M. Dubourg sur la question du fatal serment, elle a cru qu'il était expédient de vous en faire part. Elle a pris pour cela l'avis des anciens qui sont encore en assez grand nombre dans la ville. Tous ont applaudi de concert à cette démarche. Dieu veuille que l'entretien qu'elle désire avoir avec vous produise l'heureux effet qu'elle en attend.

M. Dubourg, d'accord avec notre cher confrère Montjousieu, avait condamné le serment tel que la Convention l'avait décrété, et tel que la municipalité l'exigeait, heureux s'il eût maintenu cette loi jusqu'à ce que Rome eût parlé *directement* sur cet objet. Tous nos confrères et tous les prêtres qui travaillaient dans la ville le condamnaient unanimement, et les fidèles étaient disposés aux plus grands sacrifices. Malheureusement ils rétractèrent dans le mois d'octobre leur première décision, quoiqu'on exigeât toujours le serment dans les mêmes termes. Il est constant par tout ce qui est parvenu à l'Aa que M. Dubourg, par cette démarche, n'a pas prétendu approuver formellement le serment, mais garder là-dessus la neutralité, sans le blâmer ni l'approuver. Cependant la plupart des fidèles croyant que M. Dubourg l'avait positivement autorisé, et ayant entendu dire que le grand nombre des prêtres de Sainte-Catherine étaient de cet avis, l'ont prêté purement et simplement; et les malheureux se sont engagés à maintenir de toutes leurs forces ce qu'ils détestaient de tout leur cœur.

4. Les deux autres vicaires généraux, de Saint-Félix et Saltel, membres eux-mêmes de l'Aa, avaient émigré en Espagne.

La lettre dénonce le scandale causé de ce chef dans les familles, où l'on va jusqu'à déclarer que la foi de M. Du Bourg et de M. Montjousieu « n'est pas pure, qu'ils ont fait une chute et connivé avec l'impiété. » Cependant les confrères essaient de réfuter les motifs invoqués pour la tolérance du serment.

La nécessité d'obéir aux puissances humaines, à César, n'est prescrite qu'en ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu. Ce serment ne lui est-il pas contraire ? N'y a-t-il rien que de civil dans ce serment ? Même au point de vue civil on ne peut le prêter, cette liberté et cette égalité, qui furent les bases de la première Constitution, ayant été alors condamnées par le pape comme subversives de la religion et de l'État. Ils critiquent la prétendue soumission passive incluse dans le terme *maintenir* qui, à leurs yeux, porte au contraire une signification active. Et ils invitent M. Montjousieu à suggérer à M. Du Bourg une nouvelle déclaration dans laquelle il expliquerait que s'il a toléré le serment pour ne pas exposer les fidèles aux plus cruelles vexations, néanmoins, devant l'obstination de la municipalité à rejeter toute restriction, il en désapprouve la formule pure et simple[5].

*
* *

En dépit des multiples entraves que compliquait la cohabitation dans la prison de Sainte-Catherine, M. Montjousieu fit à cette lettre une réponse où son cœur partageait les hautes sollicitudes de l'Aa, mais où la raison et sa responsabilité d'administrateur lui interdisaient de désavouer les écrits de son collègue Du Bourg. Elle est datée du 20 février 1794 :

Au milieu des maux qui nous affligent de toutes parts, ça été pour nous une grande consolation de savoir que notre mère l'Aa, à laquelle je n'ai cessé d'être étroitement uni de cœur et d'affection, peut continuer ses saints exercices et que ses membres se réunissent encore pour faire par leurs prières ferventes une sainte violence au ciel depuis si longtemps irrité contre nous. Je n'ai pas vu avec un plaisir moins sensible combien l'esprit de foi et d'attachement à la saine doctrine est profondément enraciné dans votre cœur. Soyez assurés que nous partageons tous en cela vos soins et vos sollicitudes, et que nous donnerions mille fois notre vie plutôt que de souffrir qu'on fît quelque brèche au précieux dépôt de la foi que nous avons reçu dans le baptême, dans l'unité de laquelle nous avons le bonheur de vivre et que nous espérons, avec la grâce de Dieu, de conserver jusqu'à la mort. Je vous parle ici au nom de tous parce que je suis bien assuré de leurs sentiments.

Il affirme sa soumission absolue à la voix de l'Église, qu'il se garde de prévenir, lui conformant sa conduite en accord avec M. Du Bourg, très peiné que leur attitude ait pu sur ce point alarmer ses confrères. Il justifie leur conduite. Si d'abord ils condamnèrent le serment jusqu'à retirer leurs pouvoirs aux

5. *Archives de l'Aa*, t. V, p. 86-91.

prêtres qui l'auraient prêté, ils crurent sage ensuite de le tolérer sans l'ordonner à personne. Et n'est-il pas excusable le conseil donné aux Sœurs de Charité pour éviter les maux infinis que leur intransigeance aurait entrainés pour les pauvres[6] ?

Ses « grandes occupations » l'ont empêché d'établir une discussion minutieuse sur chacun des articles de la lettre de l'Aa. Il estime qu'il n'aurait pu sans imprudence prendre un autre parti, ni prévenir le jugement de l'Église en approuvant ou condamnant expressément ce qu'elle n'avait encore ni approuvé ni condamné. Lui et M. Du Bourg ne pouvaient se comporter autrement que l'Église de Sorbonne à laquelle appartient M. d'Héliot, membre de l'Aa. La respectable congrégation de Saint-Sulpice et son supérieur général M. Émery, un grand nombre de prêtres distingués par leur attachement à la foi, des théologiens mêmes n'ont-ils pas approuvé ce serment en France, à Rome et ailleurs ? A tous le parti de la neutralité et de la tolérance a paru le plus sage[7].

* * *

L'Aa ne s'avoua pas satisfaite de ces explications. Au contraire, elle confessa sa surprise et son affliction, se défendant néanmoins d'avoir jamais elle-même émis quelque soupçon sur la pureté de la foi de M. Montjousieu et de M. Du Bourg. Mais dans une nouvelle lettre, avec une sorte d'âpre éloquence, elle tente de rétorquer tous les arguments de M. Montjousieu et condamne vigoureusement la liberté révolutionnaire.

Pour justifier le changement de conduite on ne peut arguer du changement de gouvernement, une puissance quelque légitime qu'elle soit ne peut exiger de ses sujets le maintien de l'irréligion et de l'injustice. Même critique acerbe du sens de l'égalité révolutionnaire. Est-il permis de se fonder sur le silence du Souverain Pontife, dont les réponses parviennent difficilement en France ? N'a-t-il pas préjugé la question dans la bulle du 10 mars ? Le plus grand nombre des prélats du royaume priés par le pape de lui donner leur sentiment sur le serment, ne l'ont-ils pas désapprouvé ? Où a-t-on vu qu'on ait attendu pour condamner les hérésies naissantes que l'Église universelle eût parlé ? Attendit-on cela pour se déclarer contre Nestorius et sa doctrine impie ? Aux yeux de l'Aa, les arguments tirés des opinions de la Sorbonne, de Saint-Sulpice, des théologiens, n'ont pas plus de consistance. Et la lettre se termine ainsi : « Ils vous conjurent de vous défier de ces per-

6. Clément TOURNIER, *l'Élargissement des Sœurs de Charité d'Auch après la Terreur*, dans la *Revue de Gascogne*, février 1907, p. 49-58.
7. *Archives de l'Aa*, t. V, p. 92-94.

nicieux docteurs qui n'ont d'intérêt qu'à semer la zizanie dans l'Église de Jésus-Christ[8]. »

*
* *

A ces reproches, aussi pénibles à formuler que charitables dans leur inspiration, point de réplique cette fois « parce que, continue le même document, M. Montjousieu étant resté seul confrère dans Sainte-Catherine, il ne put, en raison de ses infirmités, se donner les mouvements nécessaires pour nous faire parvenir sa réponse. » Au lecteur ordinaire la « raison des infirmités » peut suffire : mais pour tout initié aux détails des annales toulousaines le membre de phrase qui précède a de l'importance et fixe la date d'une tragique époque. La lettre de Monjousieu étant du 22 février 1794, l'Aa eut à tenir conseil avant d'en référer aux anciens, de rédiger le nouvel écrit et de se le communiquer avec toutes les précautions de rigueur. Le destinataire n'en fut saisi que dans la seconde quinzaine du mois de mars, « resté seul confrère » de l'Aa dans la prison Sainte-Catherine, après le départ des condamnés à la déportation qui, au nombre de cent-onze et en deux convois, venaient d'être dirigés sur Bordeaux, les 10 et 12 mars.

Au milieu des reclus qui restaient, infirmes ou sexagénaires, tous fidèles à leur vocation, M. Montjousieu, en sa qualité de vicaire général de Toulouse, remplissait un beau rôle de conseiller et de consolateur, par quoi s'expliquent « les grandes occupations dont il était surchargé ». Son opinion sur le serment de Liberté-Égalité, conçue en accord avec M. Du Bourg, s'était répandue dans les rangs des prêtres incarcérés à Sainte-Catherine. Nous en possédons comme preuve un « tableau des citoyens qui sont pour le serment[9]. »

Entre temps, si la tête de l'héroïque abbé Du Bourg, à qui une douzaine d'évêques du Midi ont conféré les pouvoirs de vicaire général, a été mise à prix[10], il faut noter ce détail, que les membres de l'Aa, malgré la vivacité de la controverse, furent jusqu'au bout pour le service des âmes, ses plus vaillants collaborateurs.

Et nous ne pensons pas que l'histoire de la Révolution présente dans un autre diocèse de France un cas comparable à celui de l'abbé Garrigou et de ses amis, luttant avec une singulière fermeté non seulement contre l'approbation du serment, mais contre la simple tolérance.

Mgr Clément Tournier.
curé de Saint-Sernin, Toulouse.

8. *Archives de l'Aa* (Archives privées), t. V, p. 94-98.

9. Nous consacrons à cette controverse un chapitre plus détaillé dans notre ouvrage actuellement sous presse, *la Vie du chanoine Garrigou.*

10. Au Concordat, l'abbé Philippe Du Bourg fut nommé évêque de Limoges.

NOTES DE STATISTIQUE ET D'HISTOIRE RELIGIEUSES (*)

(Huitième article)

I. Récentes statistiques. — *Enquêtes diocésaines.* — Paris. — Région du nord : diocèses d'Arras, de Cambrai. — Région du sud-est : diocèses de Chambéry, d'Avignon, de Marseille. — Région du centre : diocèses de Tulle, de Bourges. — *Monographies cantonales et paroissiales.* — Mémoires et articles : canton de Maisons-Laffitte, paroisses toulousaines. — Notes et observations locales : régions méridionales, régions septentrionales.

II. Histoire. — *Moyen Age.* — Le droit diocésain. — Le contrôle ecclésiastique. — *Temps modernes.* — Le diocèse de Rouen. — Le diocèse de Sens. — Le diocèse de Chartres.

III. Bilans et projets. — *Résultats acquis :* problèmes, méthode, conclusions. — *Lacunes énormes :* chercheurs, matériaux, cartes. — *Espoirs :* conditions du succès. — *Questionnaire.*

Bien que les années récentes aient été peu favorables à notre enquête, par suite des transferts de populations[1], qui ont bouleversé l'habitat, de la difficulté des voyages qui a interrompu mon tour de France[2], et surtout de la présence de l'ennemi, elle a sensiblement progressé en profondeur sur quelques points du territoire et pour quelques chapitres d'histoire, grâce à des collaborateurs zélés, à des émules assez délicats et désintéressés pour verser leurs précieux dossiers dans mes archives[3] et aussi à des disciples laborieux, dont nous résumerons les thèses et mémoires, généralement inédits.

I. — RÉCENTES STATISTIQUES

Le domaine territorial auquel se rapportent les documents que j'ai sous les yeux varie entre 10 et 10 000 km². Il me paraît nécessaire de présenter successivement les enquêtes diocésaines, puis les enquêtes cantonales ou paroissiales.

(*) Voir *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XVII (1931), p. 425-449; t. XVIII (1932), p. 135-137; t. XIX (1933), p. 490-516; t. XXII (1936), p. 462-485; t. XXIV (1938), p. 307-330; t. XXVI (1940), p. 49-83; t. XXVIII (1942), p. 224-230.

1. Exode, captivité, déportation.

2. Joignez-y, pour mon excuse, que les Allemands m'ont interdit de quitter Paris depuis juin 1942, date de mon dernier article.

3. En tout premier lieu, M. le chanoine Boulard, aumônier adjoint de la J. A. C., qui a eu la générosité de me remettre spontanément le riche dossier — 65 rapports, la plupart excellents — qui sert de base à l'ouvrage dru et lucide qu'il a composé, non avec nos simples curiosités d'historien, mais avec les légitimes préoccupations d'un prêtre engagé dans une action profondément religieuse : *Problèmes missionnaires de la France rurale* (2 vol., Paris, 1945).

Enquêtes diocésaines

PARIS

Nous avons longtemps hésité à étendre notre enquête aux villes. Et voici que nous commençons cette exploration difficile par la première ville de France : il est vrai que les diverses administrations nous livrent des statistiques officielles dont on ne trouverait l'équivalent en aucun autre lieu.

Voici d'abord une étude publiée en 1944 par M. l'abbé Rupp, sous-directeur des œuvres : *Quelle est la proportion des baptisés dans le diocèse de Paris ?* Entre les années 1930 et 1943, le *Bureau départemental et communal de la Préfecture de la Seine* a compté 863 073 naissances et le Secrétariat de l'Archevêché, 549 444 baptêmes, 275 838 ondoiements, dont environ 110 000 n'ont pas été suivis du complément normal de cérémonies. Ce total de 660 000 baptisés représente les trois quarts des nouveau-nés, exactement 76 % : la proportion est plus forte dans la banlieue, et dépasse probablement 80 %, tandis qu'à Paris, elle ne doit guère dépasser 72 %. On aimerait à connaître la répartition par arrondissement : certains quartiers populaires de l'Est ont une minorité de baptisés (ce qui n'est le cas d'aucune commune de la banlieue). Vers l'ouest, sur la rive droite, énorme majorité.

D'une année à l'autre, variations peu sensibles : en 1930 et en 1943, le pourcentage est le même; dans l'intervalle, des oscillations médiocres et sans direction.

M. l'abbé Rupp n'a point tenu compte des effectifs des religions autres que le catholicisme : protestants, juifs, musulmans, qu'il eût fallu déduire du total des naissances pour calculer le chiffre des catholiques d'origine et le taux véritable des baptisés; ni des cas où le sacrement n'a pu être administré, à cause notamment du court délai de vie. Ces opérations porteraient à 80 % au moins la proportion des baptisés, au profit, surtout, de la ville, où résident la plupart des juifs et des protestants.

On notera qu'un état qui nous a été gracieusement procuré par l'Église réformée de France accuse pour une année 368 baptêmes à Paris (dont 67 dans la paroisse de l'Oratoire, 51 à l'Étoile, 44 à l'Annonciation) et 130 dans le reste du département.

Tous les baptisés ne suivent point le catéchisme. Les pourcentages que j'ai entre les mains sont trop partiels et incertains pour être livrés au public. Des recherches dans les écoles nous donneront meilleurs matériaux. Toute une monographie, comme celle qu'a élaborée le diocèse de Cambrai en 1937, serait désirable.

Le mariage est plus fréquemment une occasion de rupture que de création du lien d'allégeance à l'Église. S'il incite au baptême quelques païens, il paganise un grand nombre de chrétiens qui se contentent des cérémonies civiles ou rompent leur union par le divorce. De 1937 à 1941, le *Bulletin démographique des communes du département de la Seine* recense 185 296 mariages et les registres ecclésiastiques 78 185, soit 42,2 %. Grosses différences

entre les quartiers, différences sensibles d'une année à l'autre (37 à 46).

Même en défalquant du chiffre total des mariages le chiffre probable des juifs, protestants, musulmans, il nous faut constater la déchristianisation des foyers : près de la moitié des membres d'anciennes familles catholiques se bornent à l'acte civil[4].

On comprendra mieux un tel abandon quand on saura que sur 41 346 mariages contractés dans la Seine en 1937, 6 268 étaient des secondes noces de divorcés, soit 15 %. La proportion était la même dans la ville et dans la banlieue. Il est permis de supposer que les conditions économiques et morales de notre temps expliquent en partie la sécularisation des rites[5].

On pourrait s'attendre à une nouvelle chute du pourcentage, au chapitre de la sépulture. Elle ne s'est pas encore produite pour des raisons bien apparentes : la progression rapide des divorces est un fait récent, les divorcés qui meurent au cours de leur seconde union forment dans le total des décès une faible minorité, plusieurs se rétractent à leurs derniers moments. Joignez à ces raisons négatives le préjugé populaire, la vanité bourgeoise et l'absence de contrôle ecclésiastique[6].

En 1937, les Pompes funèbres déclarent 40 118 services, dont 22 624 avec cérémonie catholique et 11 078 purement civils. Déduisons (outre les morts-nés) les 4 970 transports à l'extérieur, dont beaucoup s'achèveront par une sépulture chrétienne en province : il reste 35 082 services : 64,6 % catholiques; 31,6 % civils; 3,8 % religieux, non-catholiques. Pour obtenir une proportion rigoureusement exacte, il nous faudrait savoir combien de baptisés ou descendants de baptisés orthodoxes figurent parmi les inhumés sans cérémonie religieuse et en revanche, combien d'enfants qui n'ont pu être baptisés à temps, combien de « refusés » par l'Église (suicidés, membres de sectes). Contentons-nous, par force, du simple voisinage de la vérité.

Considérons les quartiers. En 1937, 77 % de convois catholiques dans le XVI[e] et 54, dans le XX[e], tandis que les convois civils sont respectivement : 16 et 43 %.

La courbe chronologique des obsèques religieuses a été dessinée pour la période de 1884-1900 par M. l'abbé Raffin[7] : elle monte progressivement de 73 à 78, tandis que les convois civils tombent de 23 à 18. Mais à partir de 1901, mouvement inverse et longtemps

4. La statistique protestante porte 170 mariages.

5. Économie : les frais de la cérémonie religieuse (que l'on croit très élevés) et des accessoires profanes (invitations, voitures, réunion). Moralité : répugnance pour l'intervention de l'Église, sentiment d'une complication importune du lien.

6. Ne pas être « enterré comme un chien », honorer les survivants par le faste des tentures et de la musique; le clergé ne demande aucun papier.

7. *La carte religieuse de Paris. Statistique des enterrements religieux et civils à Paris de 1883 à 1903* (Extrait de *la Réforme sociale*).

régulier. En 1909, le pourcentage des convois catholiques décline au-dessous de 70. Il s'abaissera jusqu'à 61,8 en 1926. Après cette descente continue pendant un quart de siècle, il se relève brusquement, en 1927 à 67,6, en 1928 à 70,9, se maintient à 69 en 1929 et 1930, redescend à 67 en 1931 et 1932, 66 en 1933 et 1934, 64 en 1935 et 1937.

Pour des raisons que chacun sait et que nous avons souvent rappelées, des comptes exacts de la pratique pascale et dominicale sont à peu près impossibles dans les grandes villes, particulièrement à Paris. Cependant, nous espérons obtenir des approximations satisfaisantes. Dès à présent, divers rapports, rédigés par des curés connus pour leur activité pastorale et leur valeur scientifique, laissent prévoir les grands traits de la carte. Sur la rive droite, d'Auteuil aux Batignolles, forte pratique : une paroisse soigneusement observée compterait près de moitié des adultes baptisés parmi les observants réguliers et seulement 1/5 indifférents ou hostiles; de Clignancourt à Bercy, très faible pratique; dans les arrondissements de ceinture : une paroisse-type déclare 1/10 de la population, au chapitre de Pâques, environ 3 ou 4 % des électeurs, 5 ou 6 % des électeurs baptisés; encore tous ces pascalisants ne sont-ils pas assidus à la messe. Entre ces extrêmes, une paroisse du X^e^ arrondissement rassemblerait aux pâques 1/7 de la population, environ 10 à 12 % des électeurs. Sur la rive gauche, les trois arrondissements de la périphérie auraient une assez faible pratique; dans le V^e^, la proportion des pascalisants pourrait être de 1/5 à 1/7; les deux autres arrondissements se rapprocheraient bien davantage du groupe pratiquant de la rive droite, le VII^e^ n'étant pas très différent du XVI^e^ qui lui fait face — quant aux proportions numériques : car il peut y avoir des nuances dans les attitudes. En somme, toute cette géographie religieuse est une géographie sociale. Elle devra être traitée avec grande attention aux classes et aux professions. Et avec une psychologie délicate qui ne se laisserait point abuser par les chiffres.

Si les chiffres de la pratique sont incertains et ne permettent pour l'ensemble de Paris que des conjectures indignes de publicité, les états nominatifs des Œuvres offrent une base sérieuse d'étude : nous les utiliserons pour la nouvelle enquête.

RÉGION DU NORD

Diocèse d'Arras. — Depuis trois ans, S. Exc. Mgr Évrard m'adresse, sur le diocèse d'Arras qu'il parcourt en missionnaire ou comme délégué de l'Ordinaire, des notes périodiques, dont le total dépasse mille pages, généralement de format in-4°. La statistique des pâques, de l'assistance à la messe dans plus de 500 paroisses y est consignée, avec distinction des sexes, des âges, des professions. De nombreux constats de la natalité, de l'honnêteté contractuelle, des attitudes civiques, dans les diverses catégories, permettent de découvrir ou de supposer l'influence de la religion sur les

mœurs. On tirerait sans peine de ce dossier plein de vie, agrémenté de réflexions solides, dont j'ai reporté les indications sur la carte et dressé la table des matières, une monographie exemplaire et stimulante[8]. Bornons-nous à en dégager les principaux enseignements.

Tout de suite, éclate la grande division sociale : bourgeois, ouvriers, paysans, marins.

La bourgeoisie est en grande majorité fidèle, encore qu'il lui soit arrivé, parfois, de ressentir un malaise dans le cadre paroissial ou de fournir des chefs à un radicalisme agressif. Elle n'a pas toujours su éviter les erreurs du paternalisme; non plus que la noblesse, les précarités du patronage. Au total, ces anciennes autorités ont favorisé les écoles libres, les œuvres et donné beaucoup d'exemples de dignité extérieure et de vertus familiales.

Pays industriels et miniers sont peu pratiquants, encore qu'une minorité reste églisière et que la masse montre assez d'attachement aux grands actes, assez de déférence aux gens et choses d'Église pour que Mgr Évrard s'oppose à la considérer comme déchristianisée et refuse l'assimilation, que font trop d'auteurs, au prolétariat parisien (sur lequel il n'a pas à se prononcer), et surtout le dogme du détachement progressif et fatal. Le pourcentage des pratiquants est très variable. Il ne descend au-dessous de 10 de la population totale (soit 2 à 4 pour les hommes) qu'en de rares déserts, comme Gosnay; il se tient autour de ce chiffre dans bien des communes de l'archiprêtré de Lens (doyennés de Lens. Carvin, Hénin-Liétard, Liévin, Vendin), s'élève plus souvent à 15 et 20, pour atteindre 30 dans les meilleures paroisses, comme Mazingarbe, Les Brebis. Ces différences locales tiennent à la composition du peuple, à l'organisation de l'Église (écoles, patronages), à l'activité du clergé. C'est dire qu'elles sont mobiles. L'épreuve décisive de la capacité religieuse d'une paroisse, c'est la mission. Dans telle paroisse des Mines de Courrières, sur 9 000 Français, 860 majeurs de 14 ans se sont confessés, dont 253 hommes et jeunes gens, à peine 1/10 de la population mâle, peut-être 1/15 des électeurs; tandis qu'à Liévin, la mission de Noël 1942 toucha environ 1/3 des assujettis aux pâques. Il y a donc, chez les groupes de mineurs (comme un peu partout), une certaine élasticité, une marge de récupération.

Chez les ruraux, les traditions sont beaucoup mieux conservées. Forte observance en 550 paroisses, dont beaucoup — surtout parmi les plus petites — fournissent à l'église les 3/4 de leurs adultes. Les campagnes des arrondissements de Boulogne, de Saint-Pol, de Saint-Omer offrent des spectacles de quasi-unanimité, même le Calaisis, que j'ai naguère mésestimé. Dans l'arrondissement de Béthune, les cantons de Laventie et de Lillers se rattachent au groupe très pratiquant du Nord, contrastant avec les

8. Nous l'exploitons pour nos conférences et articles, en attendant la synthèse.

cantons miniers du Sud. Il y a des régions de pratique moyenne (30 à 50 % de la population) : une grande partie de l'arrondissement d'Arras. Enfin, quelques régions de faible pratique : la chaussée romaine d'Arras à Thérouanne, et tout le sud du diocèse : la Canche, ancienne frontière administrative est aussi une frontière religieuse, un premier barrage avant les plaines détachées de la Somme, qui se déploient passée l'Authie. Entre ces deux rivières, voici Campagne-lés-Hesdin, chef-lieu de canton de ce Ponthieu septentrional qui a été transféré du diocèse d'Amiens à celui d'Arras : sur un millier d'habitants, une quinzaine d'hommes et jeunes gens à la messe dominicale; une douzaine d'hommes adultes pascalisent. A Beaurainville, population équivalente, assistance double, ce qui est encore bien loin des proportions du Boulonnais, et ce qui, pourtant, représente la moyenne du pays : à Douriez, Gouy, Saulchoy, par exemple, les hommes pratiquants sont une poignée, 5 à 10 %. Dans tous ces cantons-frontières, à peu près le quart de la population totale est d'observance régulière.

Les marins forment une flanc-garde exaltée. Sur leurs petits monastères flottants, qui portent souvent le nom d'un saint, ils ont leur chapelle, récitent la prière en commun, saluent du pavillon toutes les Vierges de la côte et d'un *Ave Maria* chaque levée de filet. A terre, leur règle est moins austère, mais ils demeurent chrétiens et même fervents, au Portel, à Étaples, à Berck; des femmes énergiques maintiennent, avec un langage salé, les traditions de la pratique et offrent généreusement leurs fils à l'Église.

La carte du diocèse serait facilement dressée s'il n'existait assez souvent de flagrantes inégalités entre paroisses voisines. Il y a des îlots de mécréance jusque dans le pieux doyenné d'Aire, et de dévotion aux portes de la Somme. Il y a (par exemple au doyenné de Bomy) juxtaposition de paroisses agricoles et minières. Et la frange des régions naturelles se laisse ronger par l'indifférence : voyez la rive droite de la Canche, et l'arrière-pays jusqu'à Hucqueliers. On souhaiterait une étude des contacts entre villages terriens et cités minières, entre zones conservées et zones détachées, entre marins et ouvriers des ports.

La géographie des villes réserve peu de surprises : chefs-lieux de cantons ruraux qui résument les tendances de la campagne, beaucoup de piété à Aire-sur-la-Lys ou à Marquise, une certaine indifférence à Croisilles ou au Parcq; cités minières et industrielles où une fraction de 1/10 à 1/6 de la population totale pascalise, mettons 3 à 6 % des électeurs; grandes villes où le contraste des paroisses bourgeoises et populaires est éclatant : à Boulogne, Notre-Dame et Saint-Vincent-de-Paul; à Calais, Notre-Dame et Saint-Pierre ou Saint-Antoine.

Nous avons souligné les différences sociales, le contraste des sexes. Il resterait à observer les rangs d'âge : en bien des lieux, la jeunesse est plus pratiquante que les anciens, conséquence du développement des écoles et des Œuvres, du déclin de certaines influences hostiles. Le fait est signalé, avec des précisions statis-

tiques, dans les cantons de Houdain, Lens, Vimy, Vitry. On ne saurait donc dire que la religion est partout en recul.

Dans la monographie complète que nous espérons, il faudra tenir compte des minorités ethniques et religieuses. Les Polonais oublient vite leurs habitudes, se bornant à accepter, occasionnellement, le ministère des prêtres de leur pays : les hommes se déchristianisent en peu de temps. Quant aux religions étrangères, seul le protestantisme est assez fortement représenté, dans la région minière[9].

L'enquête morale de Mgr Évrard, à elle seule, nourrirait une thèse de doctorat. On sait que le Pas-de-Calais occupe dans la statistique de la natalité française l'un des premiers rangs. Au taux comparatif : le premier, en 1930-32, avec un rapport naissances-mariages de 3,1 (moyenne française : 2,2); seulement le dixième, pour la fécondité légitime[10]. Le nombre des enfants est particulièrement élevé dans les familles très chrétiennes : j'ai sous les yeux 200 pages de statistiques probantes. Pour 100 mariages célébrés, 4 divorces transcrits (moyenne française : 6,4) : en majorité dans les régions et classes non-pratiquantes.

On ne saurait dire que le marché noir est ignoré dans les paroisses pratiquantes. Mais il y rencontre une résistance sérieuse des vrais chrétiens : des fermiers ont refusé inébranlablement de vendre leurs produits au-dessus de la taxe. C'est le sujet d'un petit dossier assez édifiant pour que nous lui donnions, ailleurs, une juste publicité.

Diocèse de Cambrai. — Les monographies que M. le chanoine Chartier, ancien directeur au grand séminaire de Cambrai, a rédigées, les vues générales dont il les couronne, sont d'un géographe-historien précis, prudent et avisé. Cette moitié méridionale du département du Nord se divise en deux régions : l'une, industrielle (bassin houiller avec toutes ses dépendances), comprend la majeure partie des arrondissements de Douai et de Valenciennes, et le groupe de Maubeuge; l'autre, agricole, couvre presque tout l'arrondissement de Cambrai (blé, betterave sucrière) et la partie occidentale de l'arrondissement d'Avesnes.

Deux cantons agricoles ont une forte pratique religieuse : Orchies, qui se rattache à la zone rurale du diocèse de Lille et Clary, aux frontières de la partie semi-religieuse de l'Aisne. Dans ces deux cantons, et aussi dans quelques paroisses des doyennés d'Arleux, de Solesmes, de Marcoing, la moyenne générale des pascalisants serait en 1942-44 d'environ 40 % de la population. Une dizaine de paroisses de ce genre dépassent largement ce chiffre : des 2 260 habitants de Villers-Outréaux, environ 1 200 pascalisent (au début du siècle, on aurait compté non point 55 mais 75 % ; ce qui était encore en 1928 la proportion à Honnecourt).

9. M. le pasteur Bost célèbre les progrès de ces communautés et leur vitalité profonde (*la Carte du protestantisme...*, p. 19).

10. Statistiques fournies par mon collègue P. Gemähling.

Les campagnes de l'Avesnois et du Cambrésis fournissent à l'église 25 à 33 % de leurs habitants, surtout des femmes et des enfants. Vers la quinzième année, une foule d'adolescents se détache; à partir du mariage, une seconde foule, qui se contente, désormais, des messes de Pâques et de Noël, des vêpres de la Toussaint. Une certaine dévotion aux saints protecteurs des récoltes et des animaux subsiste, qui entretient la vogue des pèlerinages : saint Etton reçoit à Dompierre, le jour de l'Ascension, plusieurs milliers de fidèles. De ces paroisses encore chrétiennes, on pourrait choisir pour type Lécluse, 1 390 habitants, 380 pâques ou un chef-lieu comme Le Cateau, 7 150 habitants (300 protestants), 1 640 pascalisants, dont 450 hommes.

Dans la plupart des régions industrielles, la proportion tombe à 10 % — ce qui réduit la part des hommes à 3 ou 4 % — l'immense majorité se bornant aux actes du conformisme saisonnier. Par exemple, à Denain (Sacré-Cœur), 8 000 habitants, 1 000 pratiquants. A Guesnain, près de Douai, 3 200 habitants, 150 pascalisants adultes. A Beuvrages, près de Valenciennes, 2 900 habitants, à peine 200 pâques d'adultes.

Une fraction croissante se sépare complètement du catholicisme. Anzin, 1939-42 : 359 mariages, 57 purement civils (plusieurs régularisés par la suite). Trith-Saint-Léger : 1/3 des mariages et des enterrements sans cérémonie religieuse. Petite-Forêt : la majorité des mariages seraient civils et la moitié des enfants non-baptisés.

RÉGION DU SUD-EST

Diocèse de Chambéry. — M. le chanoine Naz, ancien professeur aux Facultés catholiques de Lille, à qui nous devons déjà des tableaux de toutes les paroisses du diocèse de Grenoble et de tous les doyennés du diocèse de Lille, a bien voulu transcrire les statistiques de l'archidiocèse de Chambéry : baptêmes, assistance à la messe, pâques (hommes et femmes), Denier du culte. Elles sont complètes pour 106 paroisses sur 172 que compte le territoire entier, avec une population de 72 000 âmes, sur les 120 000 du diocèse. Environ 7 000 hommes et 17 000 femmes assistent à la messe dominicale, plus de 10 000 hommes et près de 22 000 femmes pascalisent. La proportion des femmes pratiquantes est donc plus de deux fois supérieure à celle des hommes : phénomène assez connu. On remarquera davantage la différence très sensible entre la pratique dominicale et la pratique pascale : elle tient d'une part à l'usage commun des retraites pascales, qui ramène les négligents, d'autre part, à la dispersion des villages, à leur éloignement de l'église, qui rend impossible l'assiduité hebdomadaire de tous les fidèles. En certains lieux, le nombre des hommes pascalisants est triple du nombre des dominicalisants. En tous lieux, l'écart est frappant, excepté dans les agglomérations restreintes.

Sauf dans deux ou trois localités, le pourcentage des adultes pratiquants n'est jamais inférieur à 30. La quasi-unanimité des

femmes se réalise en plusieurs paroisses, comme Albens, Bellecombe, Saint-Jeoire; celle des hommes, à La Motte-Servolex, Entremont, Sainte-Reine. Il semble que la frontière occidentale, qui avoisine le département de l'Isère (cantons de Saint-Genix, Pont-de-Beauvoisin, les Échelles, et surtout La Rochette) soit beaucoup plus détachée que les confins de la Haute-Savoie. Aucun signe de déchristianisation totale : presque tous les enfants sont baptisés, les obsèques civiles restent presque inconnues des campagnes et peu de malades refusent les derniers sacrements.

Diocèse d'Avignon.— Un groupe de prêtres réunis le 3 avril 1945 à Malaucène ont résumé leurs réflexions et leurs projets dans un tract : *la Mission du Vaucluse*. D'après ces experts, environ 60 000 personnes sur 230 000 que compte le diocèse assistent à la messe, le jour de Pâques. La proportion, par arrondissement, serait : Orange, 31; Carpentras, 27; Apt, 22; Avignon, 23, sauf les cantons de Cavaillon et de l'Isle, où l'on tombe à 20. Même chez beaucoup des absents demeure le culte des morts, des saints protecteurs, des chapelles rurales (auxquelles M. le chanoine Sautel a consacré un bel ouvrage), le goût des pèlerinages, la croyance aux bénédictions.

Un second rapport, manuscrit, que nous avons sous les yeux, précise que le recul du catholicisme s'est produit surtout entre 1880 et 1900, que la guerre de 1914 et celle de 1939 l'ont précipité, que dans une région, la Durance, il semble très ancien.

Deux monographies excellentes le décrivent avec précision. M..., commune mi-agricole, mi-ouvrière et bourgeoise, comptait en 1890 une majorité de pascalisants; en 1910, sur 2 062 habitants, 100 hommes et la plupart des femmes pratiquent; en 1943, sur 1 640 habitants, 50 hommes, 160 femmes, 30 jeunes gens, 50 jeunes filles et 40 enfants, soit 330 personnes (dont 250 seulement assistent à la messe dominicale). B..., peuplée surtout de cultivateurs, comptait, vers 1890, une majorité pratiquante; de 1900 à 1910, outre l'action de la politique générale, celle, plus insidieuse, d'un fonctionnaire laïcisant : beaucoup d'enfants non-baptisés, qui reçoivent les noms de héros révolutionnaires, beaucoup d'enterrements civils, qu'annonce une cloche municipale. De 1910 à 1914, les refus d'actes saisonniers s'élèvent à 1/5, une soixantaine d'hommes pascalisent, dont la moitié assistent à la messe dominicale. De 1938 à 1942 : même proportion (plutôt affaiblie) d'obsèques civiles; un enfant sur quatre, non-baptisé; un mariage sur trois sans bénédiction; une trentaine d'hommes pascalisent, dont le tiers assistent à la messe dominicale. Dans les maisons de ces deux villages, la prière en commun et même, très souvent, le crucifix ont disparu.

Diocèse de Marseille. — Heureuse rencontre : tandis que s'accumulent, pour Paris, les statistiques officielles, une enquête officieuse était menée à Marseille par les Scouts de France, avec une

attention et une curiosité qui nous autorisent à présenter la synthèse sans crainte d'erreur très grave.

Dans cette ville qui compte 642 000 cartes d'alimentation (et bien plus d'habitants), il y aurait 70 000 à 80 000 pascalisants, 50 000 à 60 000 messés. Paroisses bourgeoises : environ 1/4 pascalisant, 1/5 messé. Paroisses populaires : 1/17 pascalisant, 1/33 messé. C'est surtout entre 15 et 20 ans que la plupart des baptisés cessent de pratiquer.

En 1943, l'état-civil enregistre 8 771 naissances, 4 548 mariages, 11 939 décès; l'évêché : 7 881 baptêmes, 3 275 mariages, 8 675 sépultures (les chiffres des hôpitaux étant incomplets). Il y aurait donc 10 % d'écart entre le chiffre des naissances et celui des baptêmes; sur 100 mariages, vraisemblablement 28 sans cérémonie religieuse. Les derniers sacrements sont reçus par une minorité de chrétiens.

La baisse de la pratique semble continue depuis 1900 jusqu'en 1938; à partir de cette date, la courbe des baptêmes et des mariages religieux se relèverait : le graphique ne nous semble pas reposer sur une étude assez approfondie pour que nous le jugions valable. Seul est évident le fait général. Encore, la qualité de la pratique est-elle médiocre; sauf aux messes matinales, où l'assistance est clairsemée, à peine 1/4 des fidèles suivent l'office dans leur paroissien. Les baptêmes dévoilent l'ignorance du *Credo*, les mariages sont des cérémonies mondaines.

Un effort méritoire a été fait pour dénombrer la clientèle des cinémas et des bars (qui seraient 2 521). Nous tiendrons pour plus sûr, parce que fondé sur un nombre suffisant d'observations, le calcul de la proportion des sexes dans les lieux publics d'un territoire paroissial (Saint-Charles) : sur 100 personnes, 97 hommes dans les bars, 55 dans les cinémas, 15 dans les églises.

RÉGION DU CENTRE

Diocèse de Tulle. — Deux enquêtes menées par quelques apôtres lucides, sur l'état actuel du christianisme en Corrèze, ont été résumées dans un rapport, après plusieurs séances de discussion critique, au grand séminaire de Tulle.

En 1944, 195 prêtres desservaient les 293 paroisses du diocèse, dont 87 ont atteint la soixantaine. Les binages sont particulièrement nombreux dans le Nord et le Nord-Est, fréquents vers le Nord-Ouest et le Centre, assez rares dans le Sud. C'est que la pratique est beaucoup moins conservée en Haute-Corrèze que dans le pays bas. Le pourcentage de l'assistance à la messe dominicale est tombé à 7 %, celui des hommes pascalisants à 8 %, dans les cantons du Nord-Ouest. Proportion supérieure, 10 à 15 % de messés, 13 à 17 % d'hommes pascalisants, dans les cantons Nord-Est. Relèvement brusque, au Sud-Ouest : messés, 35 % ; pascalisants, 34 %.

Enfin le Sud-Est se rattache au bloc religieux du Massif Central, avec 40 % de messés, 43 % des hommes pascalisants.

A l'intérieur de ces quatre zones, différences sensibles entre les paroisses : dans le Nord, la proportion des hommes pascalisants est de 2 % à Seilhac, 50 % à Corrèze; dans le Sud, de 1 % à Monceaux, 70 % à Branceilles.

La masse de la population se contente du conformisme saisonnier. Cependant le baptême cesse d'être général à Bort et même à Lacelle, à Veix, petites paroisses. Le catéchisme est négligé. Il y a des mariages, des enterrements civils, et leur nombre s'accroît. Peu de piété, dans les cérémonies, dont le sens échappe aux participants.

Beaucoup de monde aux pèlerinages, naguère aux Congrès eucharistiques, mais peu de dévotion profonde. Des crucifix, des statuettes dans la plupart des maisons rurales, mais la prière en commun dans un petit nombre. Beaucoup de croix aux carrefours, mais on ne les relève pas, quand elles tombent. Aux survivances des gestes chrétiens se mêlent bien des superstitions.

Diocèse de Bourges. — Une enquête de la L. F. A. C. F. sur la pratique religieuse dans le département de l'Indre aboutit aux conclusions suivantes. La très grande majorité des enfants sont baptisés, parfois après de longs délais; le mariage civil est exceptionnel dans les campagnes, mais à Châteauroux, en 1941, il y eut 30 mariages purement civils, soit 20 %. Les chiffres les plus impressionnants (certains les croient exagérés) concernent les obsèques civiles : en six cantons, elles dépasseraient 50 % ; en dix, 30 % ; en deux, elles seraient moins nombreuses; les résultats manquent pour cinq cantons.

Monographies cantonales et paroissiales

Mémoires et articles

Canton de Maisons-Laffitte. — Le diplôme de l'École pratique des Hautes Études, Sciences religieuses, a été décerné à M. Louis Lemouzi pour sa *Contribution à une étude de la vie religieuse contemporaine dans le canton de Maisons-Laffitte,* manuscrit de 154 feuillets qui reste provisoirement quasi-confidentiel. A notre regret : car nous avons souscrit aux conclusions de l'un des rapporteurs, Lucien Febvre : ouvrage « plein de choses neuves, ... de curiosités intelligentes ... [qui] pourrait très justement être proposé en exemple..... ».

Quatre communes, Maisons, Sartrouville, Le Mesnil, Achères, que séparent fleuve ou forêt, ont été réunies assez arbitrairement en 1924, sur l'initiative de quelques personnes non-désintéressées. Dans ce territoire où vivaient en 1867 moins de 5 000 habitants, le recensement de 1936 en dénombrait 36 415, venus de Bretagne, de Normandie et aussi de Paris. Même diversité dans les classes, dont tous les membres sont rangés en bon ordre, dans des tableaux synoptiques, à la date du 1er janvier 1936 : les classes moyennes semblent l'emporter à Maisons, les ouvriers à Sartrouville et Achè-

res, les cultivateurs ne formant un groupe compact que dans cette dernière localité et surtout au Mesnil. Enfin, une statistique des billets de chemin de fer et de la circulation automobile établit la fréquence des déplacements : à la gare Saint-Lazare, les trains déversent chaque jour 6 000 voyageurs venus du canton. Problème : quel est le comportement religieux de cette population disparate et mobile ?

Nombreux sont les non-catholiques : 650 protestants (220 anglicans attirés par le champ de courses), 120 israélites, beaucoup d'enfants sans baptême : la comparaison des registres municipaux et paroissiaux entre 1935 et 1942, laisse supposer que, sauf à Maisons, la proportion de ces nouveaux païens va de 1/5 à 1/3, selon la commune. Beaucoup de baptisés ne sont pas envoyés au catéchisme : de 12 (Maisons) à 52 (Achères) sur cent. Sauf au Mesnil, près de la moitié des mariages sont purement civils, et il y aurait, en outre, pour cinq ménages légaux, deux unions libres à Sartrouville, une à Maisons. Les obsèques civiles sont très nombreuses : à Achères (41 %), à Sartrouville (26 %), assez rares (10 %) dans les deux autres paroisses. L'extrême-onction a été administrée à la moitié des mourants catholiques de Maisons, à 1/6 de ceux d'Achères, soit moins de 10 % de ceux qui vont trépasser.

L'effectif des pâques serait, à Maisons : 400 hommes, 1 300 femmes, 300 enfants, soit 16 % de la population totale. Même proportion au Mesnil. A Sartrouville : 11 %. Achères : 3 % et seulement 6 hommes sur 1 064 électeurs. C'est aussi, à peu près, la proportion des messés, sauf au jour des Rameaux, où le public est sérieusement renforcé.

Les signes de dévotion sont rares : peu de vocations religieuses, de communions aux grandes fêtes, d'assistance aux cérémonies facultatives.

A quoi tient ce médiocre état de la religion ? Au dépaysement, à l'orientation générale des groupes sociaux, à l'influence de Paris, dont la grande banlieue devient l'image, Maisons ressemblant davantage au X^e^, et Achères au XX^e^ arrondissement. A la disproportion, aussi, entre les besoins d'une population dense, active et les moyens de l'Église (clergé, institutions, œuvres), que M. Lemouzi présente avec tous les détails utiles.

Les indices de la vie sociale ont-ils quelque rapport avec ceux de la vie religieuse ? Oui, mais assez faibles, soit dans le domaine familial, soit dans le domaine politique, où la classe détermine les attitudes. On notera même que la natalité est plus forte chez les ouvriers que chez les bourgeois. Un examen des délits (que l'auteur était qualifié par sa profession pour mener à bien) tourne à l'honneur des pratiquants, que l'on ne rencontre point dans les prisons de droit commun.

Outre une peinture de la grande banlieue, nous devons à M. Lemouzi un modèle de plan, d'information, de méthode et d'esprit. On pourrait hésiter sur l'ordre des chapitres et commencer par l'exposé de l'état religieux avant de rechercher causes et con-

ditions. On pourrait souhaiter un complément de recherche dans les rôles d'impôt, les banques, les caisses d'épargne pour mieux étayer la classification sociale. On pourrait surtout désirer que l'établissement de statistiques officielles, à la fois plus rigoureuses et nuancées, portant sur des cycles homogènes, ouvre l'accès de la certitude et permette des conclusions décisives.

Nous avons dès à présent une monographie claire, bien informée, fructueuse enfin puisqu'elle découvre au moins un ordre de grandeur.

Paroisses toulousaines. — M. l'abbé Étienne Delaruelle proposa, en 1942, à ses élèves du grand séminaire de Toulouse un questionnaire pour servir de cadre à une monographie de pratique paroissiale. Sous le titre : *Contributions à l'étude de la géographie religieuse du Sud-Ouest,* il publie dans la *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*[11] ce questionnaire et cinq réponses, qui montrent l'influence de la situation géographique et des conditions de vie sur le comportement des groupes sociaux. Illier, véritable « île de la montagne », à l'écart de toute circulation, population agglomérée à cause de l'imperméabilité du sol, exclusivement agricole, ne comptait en 1942 que deux hommes non-pascalisants. Les conditions analogues de Montsaunès expliquent sa fidélité presque unanime. Grosse majorité de pratiquants à Lanta, chef-lieu de canton du Lauraguais, sur une ligne de crête. Au contraire, Cintegabelle, nœud de communications, site de plaine ouverte à tous les vents, banlieue lointaine de Toulouse, glisse vers le conformisme saisonnier. Pouzac, au voisinage de Bagnères, partagée entre l'agriculture et l'industrie, s'est beaucoup détachée de la pratique dominicale, tout en gardant une forte pratique pascale.

Dans ces cinq paroisses, aucun signe de détachement complet. Les quatre solennités saisonnières sont un minimum auquel nul ne se dérobe. Toutefois, le délai de baptême s'allonge. Symptômes plus alarmants pour l'Église : la mobilité de la jeunesse; son goût pour les modes, la danse, les fêtes; la baisse de la natalité.

Cette enquête toulousaine, qui se présente modestement sous nos auspices, offre un exemple de bonne méthode et d'initiative heureuse que nous signalons particulièrement à MM. les directeurs de Grands Séminaires.

M. Dauvillier, professeur à la Faculté de droit de Toulouse, m'adresse les statistiques des trois doyennés de Bagnères-de-Luchon, Grenade et Cintegabelle. Dans quelques très petites communes, subsiste la quasi-unanimité. Ailleurs, la proportion varie de 1/4 à 1/10. Elle est sensiblement plus élevée pour les femmes. Régression presque générale.

11. Tome XIV (1943), p. 48-78.

NOTES ET OBSERVATIONS LOCALES

Régions méridionales. — Deux observateurs qualifiés décrivent cet îlot de chrétienté compris entre Alpilles et Durance, à la pointe septentrionale de l'archidiocèse d'Aix. De toutes les monographies (Barbentane, Boulbon, Graveson, Rognonas, Mézoargues), la plus complète est celle de Rognonas, que m'a confiée M. l'abbé Boulard.

En 1943, dans cette paroisse de 1 862 habitants, 1 200 personnes, dont 400 hommes assistent à la messe dominicale, 1 500 aux fêtes; 610 hommes et jeunes gens communient à Pâques.

Vie publique et vie privée sont imprégnées de catholicisme. Le marché est fermé le dimanche et les jours de fête. Dans presque toutes les maisons, le crucifix et la statue de N.-D. de Lourdes, patronne de la paroisse, occupent la place d'honneur. L'usage de la prière en commun, qui déclinait, remonte grâce à la J. A. C. Les mœurs familiales paraissent saines.

Comment expliquer cette remarquable conservation de la pratique ? Par la persistance d'une organisation et d'un esprit d'Ancien Régime. Deux confréries, de Saint-Roch et de Saint-Éloi, rivalisent de zèle pour l'organisation des fêtes. Cinq retraites par an, d'une durée totale de 25 jours, raniment la ferveur. Ajoutons que les écoles libres instruisent 250 des 300 enfants de la commune et que la politique même est, ici, conservatrice des usages.

Des signes de désagrégation apparaissent : goût des plaisirs profanes, ruptures individuelles, idées nouvelles. Causes locales : influence d'Avignon, qui n'est qu'à 5 km., enrichissement considérable.

Un rapport sur le doyenné de Lacapelle-Marival, diocèse de Cahors, a été rédigé par M. le curé-doyen. Plusieurs paroisses de cet îlot de chrétienté sont presque entièrement fidèles, en première ligne Sainte-Colombe, « le jaune de l'œuf », que des lettres de M. et Mme de V. m'avaient déjà fait connaître par le menu. Dix paroisses ont une énorme majorité de pratiquants; trois, une forte majorité. A La Capelle, la moitié des hommes, les 4/5 des femmes sont observants. Partout, les femmes communient aux grandes fêtes. Les groupes de jeunesse sont actifs. Malgré tout cet éclat, baisse assez générale, due à l'invasion de la vie moderne et surtout, de la politique.

Mlle Foreville, maître de conférences à la Faculté des lettres de Rennes, a rédigé quelques notes sur le doyenné de Vicdessos, diocèse de Pamiers, et spécialement sur la petite paroisse de Gouliers où 4 hommes sur 50, 35 femmes sur 61, fréquentent l'église le dimanche. Comme en beaucoup de paroisses de cette région, les pascalisants seraient moins nombreux que les messés.

Régions septentrionales. — Une de nos élèves de l'École des hautes études a observé la pratique à Châtillon-Coligny, diocèse d'Orléans. Sur 2 100 habitants (si l'on compte ceux d'un faubourg rattaché à une autre commune), 300, dont 60 hommes et jeunes

gens seraient intégralement fidèles. Pour les fêtes, 900 personnes à la messe. Conformisme saisonnier à peu près général; cependant assez nombreuses obsèques civiles. Sauf Nogent-sur-Vernisson, le reste du doyenné serait moins pratiquant, mais encore plus conformiste.

M. Henri Rollet a relevé dans quatre grandes paroisses (Pitres, Radepont, Douville, Romilly) et quatre petites paroisses du diocèse d'Évreux, entre Pont de l'Arche et Fleury, presque toutes aux bords de l'Andelle, des statistiques d'où il ressort que le conformisme saisonnier est presque unanime; la pratique, variable de 17 à 28 % de la population totale, avec une assez forte proportion de dévots.

M. Lepointe, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lille, a rédigé diverses notices dans le diocèse du Mans où il réside.

Neuville-sur-Sarthe, 1 145 habitants, à 10 km. du Mans, compte environ 300 messés, dont une cinquantaine d'hommes. Chiffre doublé aux grandes fêtes. Beaucoup d'hommes aux processions de la Toussaint et des Rameaux. Soumission générale aux quatre actes solennels.

Proportion analogue de messés à La Guerche, avec moindre participation des hommes.

Notre érudit confrère M. l'abbé Berthet, curé de Château-Chalon, diocèse de Saint-Claude, a rédigé des observations très minutieuses sur les dimensions des lieux de culte dans sa paroisse et aux Rousses, depuis le XVII[e] siècle, pour conclure que l'assistance à la messe était beaucoup moindre sous l'Ancien Régime que de nos jours. Il souhaiterait que l'on généralisât l'usage de ce genre de calculs.

II. — HISTOIRE

Le dépouillement de tous les documents qui peuvent nous révéler la tradition religieuse de notre peuple se poursuit en plusieurs dépôts d'archives, spécialement dans la région parisienne. Nous résumerons ici quelques dossiers qui nous reportent au Moyen Age ou aux Temps modernes.

MOYEN AGE

Le droit diocésain. — M. Diebold, lazariste, présente à l'École pratique des hautes études un mémoire sur *la Pratique religieuse d'après les Statuts synodaux, du IV[e] concile de Latran jusqu'au concile de Trente.*

L'assemblée (*synodus*) de tous ceux qui ont cure d'âmes, sous la présidence de l'évêque, devait être tenue chaque année, selon la prescription du IV[e] concile du Latran (1215). En fait, très irrégulière, elle résumait parfois ses conclusions dans un petit code,

dont nous devinons par quatorze des statuts conservés, surtout par ceux de Nantes et d'Autun,le prototype du XIII[e] siècle. Plusieurs diocèses du midi, et d'abord Rodez, adoptèrent une autre forme, plus didactique. Il y eut, enfin, beaucoup de statuts hybrides, faits d'emprunts à des sources variées et de dispositions inspirées par l'état du diocèse. S'il n'est possible de reconstituer qu'une faible part de l'arbre généalogique, du moins M. Diebold a-t-il pu dresser la liste, par province, de tous les statuts subsistants, environ six centaines. C'est là qu'il faut chercher l'adaptation de la loi universelle de l'Église au peuple des paroisses et le manuel du curé : à la fois un témoignage et un directoire.

Sacrements et offices y tenant la plus grande place, nous sommes renseignés sur l'application théorique, incidemment sur l'application réelle des règles relatives à l'observance périodique : sujet, délais, conditions de la confession et de la communion annuelle; modalités du précepte dominical. En fixant l'obligation eucharistique, l'Église aboutissait à raréfier la réception volontaire. Par surcroît, l'exigence de la *discretio* chez le sujet semble acheminer vers l'exclusion non seulement des enfants, mais encore des impubères. Le précepte dominical fut assoupli : des statuts se contentent d'exiger la présence hebdomadaire d'un membre de la maison. En revanche, la liste des fêtes reste longue; elle varie d'un diocèse à l'autre, parfois d'un synode au suivant, ainsi à Tréguier : 67 en 1437, 43 en 1450, 46 en 1467. Toute une casuistique aménage l'interdiction des œuvres serviles. Les prescriptions relatives au prône prouvent un certain souci de l'instruction populaire.

Les rites de passage donnent lieu à des déterminations dictées par la théologie, la liturgie, le droit canon, et fort instructives pour l'histoire des mœurs : ordre de baptiser tout être qui donne signe de vie, de procéder dans tous les cas au plus vite, concurrence de l'infusion et de l'immersion. La confirmation est transférée à la suite de la première communion, et ses rites sont minutieusement organisés. Beaucoup plus grande est la portée des mesures destinées à assurer la validité et la licéité du mariage : publication des bans, célébration *in facie ecclesiae,* paroles requises, difficultés propres à la noblesse ou aux fonctionnaires. Enfin, la dernière confession, le port du viatique, l'extrême-onction, la sépulture occupent une large place dans les règlements.

Peut-on se représenter à l'aide des statuts l'idéal de la dévotion ? Certes, ce n'est point la « fréquente » ! Deux communions par an sont recommandées à Rodez, comme un signe d'honnête piété; un archevêque de Sens se distingue en conseillant cinq confessions annuelles. Les confréries ne sont point seulement des compagnies de prière : elles suscitent autant de réprimandes que de privilèges.

En somme, les statuts exigent surtout des clercs comme des laïques la régularité. Ils nous font assister, entre Innocent III et le concile de Trente, à une modification sensible de la conception de la vie chrétienne, qui devient plus juridique, plus administra-

tive. En fait, la liberté subsiste, au delà des lois. Elle se développe chez les ascètes et les mystiques, les docteurs et les artistes. La pratique n'est que le secteur vulgaire de la religion.

Le contrôle ecclésiastique. — Les procès-verbaux de visites restent, avec les registres d'officialité, notre meilleure source d'informations sur la pratique religieuse au Moyen Age. Ils nous sont parvenus en bien petit nombre. Ceux qui sont édités nous apprennent que l'application du canon *Omnis utriusque sexus* rencontrait peu de résistance. Les inédits confirment cette conclusion.

Notre confrère, M. Léon Pommeray, juge au Tribunal de la Seine, a bien voulu transcrire (au temps où il composait son excellente thèse sur *l'Officialité archidiaconale de Paris*), le *Registre des visites des doyennés de Montmorency et de Chelles* pour l'année 1470. Ces 27 feuillets conservés aux Archives nationales, sous la cote LL 25, mentionnent patron, curé, marguilliers, sages-femmes; état des lieux, nombre d'hosties, reddition des comptes de fabrique, excommunications pour dettes, population, enfin, seul article qui nous intéresse actuellement : noms des insoumis au devoir pascal. Ils sont cinq, dont deux querelleurs et deux débauchés.

TEMPS MODERNES

Le diocèse de Rouen. — M. Join-Lambert, élève de l'École normale supérieure, a présenté pour obtenir le diplôme d'études supérieures d'histoire, à la Sorbonne, des *Recherches sur la pratique religieuse dans le diocèse de Rouen, de 1660 à 1789* : son manuscrit, de 97 feuillets serrés, est enrichi d'une carte originale et d'un graphique concernant le recrutement sacerdotal. Il disposait pour ce travail de sources très abondantes. Les Archives départementales de la Seine-Inférieure et de la Seine-et-Oise conservent près de cent registres ou cartons de Visites canoniques, des procès-verbaux de calendes, les réponses à un questionnaire en 140 articles de Mgr Colbert, des états du clergé, plusieurs registres d'ordinations, des dossiers copieux de confréries, des registres d'officialité, dont la simple énumération occupe quatre feuillets. De cette masse imposante, M. Join-Lambert a tiré quatre chapitres dont on peut contester l'ordonnance, non la densité, sur la vie des clercs et des laïques pendant le dernier siècle de l'Ancien Régime.

Le concile provincial de 1581 avait prescrit, pour l'application de la Réforme tridentine, l'institution de Séminaires diocésains et la régularité de la Visite, au cours de laquelle l'évêque s'informerait, notamment, de la pratique des fidèles, afin de pourchasser l'hérésie et de stimuler le zèle des orthodoxes. En 1659, s'ouvrait le Séminaire de Rouen. Quant aux visites, elles devinrent régulières à partir du pontificat de Mgr de Médavy (1671) et rigoureuses sous le gouvernement de Jacques-Nicolas Colbert, second fils du ministre, coadjuteur en 1680, archevêque de 1691 à 1707, prélat peu dévot, mais, selon le mot de Saint-Simon, « très appliqué à son diocèse ».

Il y trouvait beaucoup à faire. Le clergé, sans doute, était nombreux : environ 3 000 prêtres affectés aux 1 388 paroisses que peuplaient vraisemblablement 500 000 à 600 000 habitants; mais l'instruction et l'exactitude n'étaient point universelles. Dans les villes, un certain zèle pour l'institution des catéchismes et des écoles, pour l'édification des prisonniers, mais aussi une sorte d'individualisme pastoral et liturgique, une fantaisie excessive dans le costume et l'horaire. A la campagne, aussi peu de vertus que de scandales notoires, des catéchismes irréguliers dans le quart des paroisses, une tendance répandue à la superstition. Les successeurs de Jacques-Nicolas Colbert montrèrent plus de dévotion mais de moindres capacités administratives : d'Aubigné, dont Saint-Simon raille la minutie; de Tressan, digne mais sédentaire; de Saulx-Tavannes, en guerre avec son chapitre et qui circule peu aux champs; le noble et pacifique cardinal de la Rochefoucauld. Dès 1714, éclatait la seconde crise janséniste, où la majorité du chapitre et le quart des curés s'engagèrent, avec une obstination et une modération normandes. La théologie ne les passionnait guère. Ils en savaient plus qu'au XVII^e^ siècle, leur instruction s'améliorait, et leur tenue extérieure : leur autorité ou plutôt leur assurance fléchissait. Demandons-nous quel était le comportement des fidèles.

Partout, le baptême est administré dès la naissance. La première communion semble tardive : on la reçoit vers 14 ou 15 ans. Rares sont les insoumis au devoir dominical. En 1691, on ne signale que 64 non-pascalisants sur le territoire de 617 paroisses, souvent des gentilshommes. Au XVIII^e^ siècle, les réfractaires semblent plus nombreux, mais on les tolère davantage. De communion fréquente, il n'est point question : en quelques lieux, les grandes fêtes sont célébrées par la réception de l'Eucharistie. Les confréries exigent parfois cette démarche. Elles couvrent d'un réseau serré les paroisses, dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle. M. Join-Lambert reproduit les statuts de la Charité de Bosc-Édeline et résume ceux des confréries du Saint-Sacrement de la paroisse Saint-Lô, à Rouen et de la Charité des ecclésiastiques du Grand-Caux. Comment ces règles, qui nous renseignent sur un idéal, étaient-elles observées ? Nous le savons mal, ne connaissant guère de la vie réelle des confréries que la répression des abus. Trois surtout sévissaient : l'insubordination, les rivalités, les beuveries. Deux ordonnances archiépiscopales, en 1725 et 1741, reproduites par M. Join-Lambert, interdisent la pluralité de confréries dans les cortèges funèbres, pour éviter le second de ces abus, qui pouvait engendrer les deux autres.

Si l'on s'en tient aux apparences, le diocèse de Rouen réalise la grande espérance symbolisée dans un vitrail de l'église Saint-Vincent : le Triomphe de la Foi. La vérité est moins brillante. D'abord, les abstentions ne sont point aussi rares qu'il semble; trois facteurs les multiplient : le cabaret, depuis l'Antiquité; l'hérésie, depuis le XVI^e^ siècle; la masse flottante, depuis le XVII^e^. Nous avons, sur chacun, des témoignages précis. Partout, les curés lut-

tent contre les cabarets et jeux de paume qui font concurrence à l'église. La surveillance des nouveaux convertis exige plus de finesse : ils sont nombreux, 1 647 à Rouen, où nous savons leur répartition paroissiale; 688 à Bolbec. Au fonds, ils demeurent calvinistes. Ils forment une diaspora inébranlable, sérieuse et qui guette l'instant de regagner son autonomie, ses institutions : assemblées, ministres, cimetières. Leur bastion est le pays de Caux, où surgiront en 1742 dix églises. Enfin, l'Ancien Régime a vu croître cette masse flottante qui va créer au sein des villes une plèbe hostile ou séparée : matelots itinérants, que la naissance d'une marine au long-cours multiplie, émigrants du pays de Caux chassés par la famine, ouvriers des premières manufactures.

Ceux mêmes qui fréquentent assidument l'église recèlent l'ignorance, négligent la discipline, ou affichent l'irrévérence. « Un tiers des enfants paraît avoir échappé à toute instruction religieuse », au temps de Bossuet. Au cours du XVIII[e] siècle, il y a un progrès marqué. Mais les assidus ont-ils emporté gros bagage ? Et le sermon ajoute-t-il un supplément ? Le certain, c'est qu'on ne l'entend pas toujours à la paroisse : malgré les canons, la concurrence des religieux et des chapelles privées continue. Ceux qui fréquentent l'église paroissiale (et c'est l'immense majorité), occupent un rang fixé, mais le partagent souvent avec les petits enfants et les chiens: d'où le tintamarre. Les fêtes sont mal observées, prétexte à distractions profanes.

Tout ce monde pratiquant et volage n'est pas aussi uniforme qu'il paraît à ses enquêteurs : non seulement les réformés cauchois, les « pauvres » rouennais font tache, mais la carte des vocations ecclésiastiques révèle des contrastes régionaux. Leur nombre varie peu, jusqu'en 1787. Mais les paroisses pauvres de Rouen et le pays de Caux fournissent un fort contingent, tandis que les deux Vexins et le centre du pays de Bray sont stériles. La répartition des insermentés et des assermentés, en 1791, sera quasiment identique. Aujourd'hui, les proportions locales de la vie religieuse n'ont guère changé. Voici un exemple parfait de l'existence et de la durée des tempéraments régionaux. L'explication offre peu de mystère : avant tout, le Bray et les Vexins sont la très grande banlieue de Paris, alors que le pays de Caux est isolé.

En somme, cette monographie, la plus dense que l'on ait produite sur la pratique religieuse au XVIII[e] siècle, confirme avec force les principales conclusions de mes trois études et de mes notules consacrées à cet important sujet : relèvement progressif et faiblesses persistantes du clergé, ignorance religieuse du peuple, influence des cabaretiers[12], familiarité du service divin, action dissolvante de la capitale, fermeté des protestants, duplicité des confréries. Il a mis en relief les origines des « solidarités contradictoires » que nous avons définies, la fermentation de la « masse

12. «..... dans tout le diocèse, le principal adversaire du curé est le cabaretier », fol. 53.

flottante », les signes des contrastes régionaux. Grâce à lui, nous comprenons mieux le mouvement religieux des temps modernes et les positions contemporaines.

Le diocèse de Sens. — Dans une thèse (manuscrite) que la Faculté de droit de Paris a honorée de sa plus haute mention, M. Maurice Vallery-Radot a étudié *Un administrateur ecclésiastique à la fin de l'Ancien Régime : le cardinal de Luynes, archevêque de Sens* (1753-1788). Un chapitre est consacré à l'état des paroisses[13]. Les rares procès-verbaux de visite qui nous sont parvenus attestent la soumission quasi-unanime au devoir pascal, la politique de mansuétude à l'égard des indociles, et, chose plus remarquable, une floraison de confréries, dont 26 du Saint-Sacrement, et 10 de la Sainte Vierge. Au ton de la requête, au nombre des signatures, aux titres des postulateurs, on devine malaisément que la Révolution est proche. Qui nous révélera les racines profondes et les premiers signes de la déchristianisation de ce pays aux apparences si traditionalistes jusqu'en 1789 ?

Le diocèse de Chartres. — En 1944, M. l'abbé Chanteux, curé de Neuvy-en-Dunois, m'a mis en possession d'un dossier important, qui concerne l'état du diocèse de Chartres au XVII[e] siècle : il s'agit des procès-verbaux des visites de l'archidiaconé de Dunois, entre 1628 et 1678, conservés aux Archives départementales d'Eure-et-Loir, G 819 à G 850. Sous le nom de chaque paroisse, le patient érudit a marqué tout ce qui touche au clergé (noms des curés et vicaires, vertus et défauts), au temporel (bâtiments, mobilier, fabrique); quelques notes sur le cimetière, les cabarets, le mobilier sacré, les confréries, les mœurs. Tout cela fournira matière à un article. Nous ne retenons ici que les renseignements sur la pratique religieuse. Elle est, semble-t-il, le fait de tous les catholiques. Mais il y a des hérétiques : à Bazoche, 45 familles en 1664, 200 personnes en 1668, et qui s'animent en 1670, avec le concours des deux cabaretiers; leur activité paraît aussi grande à Chateaudun en 1630-34, à Bourneville en 1664-73, en plusieurs autres lieux. Les quatre actes solennels sont l'occasion de quelques difficultés : plaintes contre les confesseurs étrangers, négligences dans le catéchisme, refus de sépulture. L'état de quelques églises et d'un assez grand nombre de prêtres laisse supposer que le service religieux souffrait interruption ou misère, à tout moment dans plusieurs paroisses. Ni l'orthodoxie ni le culte ne sont assez bien assurés pour donner à l'Eglise une entière quiétude.

13. Comme la thèse restera provisoirement inédite, il est bon d'indiquer ici les sujets des sept chapitres : Biographie du prélat, organisation du diocèse, défense de l'orthodoxie, état des paroisses, situation des collégiales, sort des réguliers, enseignement et assistance.

III. — BILAN ET PROJETS

Après quinze ans d'enquête, faisons le point.

Résultats acquis. — Aux affirmations ou déplorations passionnées, nous avons substitué un problème religieux et social, dont nul ne méconnaît la portée : quelle est présentement, quelle a été, depuis les origines, l'attitude pratique des Français à l'égard du culte et des sacrements ? Quelles ont été les causes et les conditions, les conséquences et les incidences de cette attitude ?

Pour aboutir à une solution précise, nous avons conseillé l'usage de la statistique et de la psychologie : classer, compter, caractériser les pratiquants; observer le milieu ecclésiastique et profane où ils vivent, pour expliquer les comportements religieux et sociaux. Une méthode — perfectible sans doute — est créée, appliquée.

En fait, nous avons réuni des éléments sérieux pour dresser la carte, par canton, de seize diocèses, la carte moins nuancée de vingt-huit diocèses, des cartes fragmentaires pour dix diocèses, quelques bons renseignements sur vingt diocèses. Environ 25 000 paroisses nous ont livré des chiffres de pratiquants. Dans toutes les régions, des témoins sérieux nous éclairent sur les raisons des variétés, des variations générales ou locales.

Tout cela est beaucoup par rapport au néant. Presque rien par rapport à la vérité.

Lacunes énormes. — Si le problème a intéressé tous ceux qui, dans le clergé ou dans le public, croient aux sciences humaines, il n'a fait travailler qu'un nombre infime de collaborateurs spontanés : j'en compte six, qui furent persévérants et dévoués, une quarantaine, intermittents. Mes informations je les ai prises sur place, au cours de fréquents voyages, ou obtenues de correspondants courtois, au nombre de plusieurs centaines. Le succès de notre appel fut à peu près nul. Il ne saurait se comparer au succès obtenu par les apôtres qui ont repris, avec quelques chiffres et anecdotes, surtout avec de vigoureuses critiques et des suggestions opportunes, le cri d'alarme traditionnel. Il est normal que l'action intéresse plus que la science pure. Mais une action intelligente suppose un honnête savoir et une science intelligente, la curiosité du vivant.

Ce qui a rebuté, sans doute, c'est l'état misérable de nos statistiques religieuses. Une fois de plus, rappelons leurs vices. Le pire : une terminologie sans rigueur ni homogénéité. Ages, sexes, professions, classes, tout est confondu en une masse amorphe; Pâques, messe, communions mensuelles, cela s'appelle pratique, indistinctement. Exemple, Ségète, 400 habitants, 108 pratiquants. S'agit-il d'hommes, de femmes, d'enfants ? Inclut-on dans ce chiffre 50 réfugiés ou 50 trappistines ? Ces « pratiquants » viennent-ils une ou soixante fois par an à l'église ? — Même si nous sommes d'accord sur les rubriques, comment a-t-on fait le compte ? Seuls, les états nominatifs nous donneraient des certitudes : or le *Liber*

status animarum existe-t-il, bien tenu, dans une paroisse sur cent ?

Malgré ce manque de précision, nous avons dit maintes fois les motifs d'accepter, plutôt que le verbiage absurde, les chiffres approximatifs : car ils sont, tout de même, approximatifs et nous proposent un ordre de grandeur.

Faute de collaborateurs, de témoins ou même de statistiques établies, nous ne savons presque rien de treize diocèses, presque rien de précis. Nous avons reculé devant l'entreprise de la plupart des cartes dont nous tenons les éléments et nous reculons devant la publication des cartes que nous avons dessinées. Les synthèses rédigées ou inspirées sont, par endroits, imprécises, et sur quelques détails sujettes à révision.

Espoirs et conditions du succès. — Pour mener à bien notre tâche, il nous faudrait un laboratoire et des matériaux. Le laboratoire, qui aurait pour mission de relever et d'étudier tous les signes extérieurs de la vie catholique, serait assez facilement établi. Mais les matériaux de bonne qualité, il ne les aura point avant que NN. SS. les évêques aient décidé : 1° Qu'un enseignement élémentaire des sciences humaines sera donné dans tous les Grands Séminaires, pour initier les futurs pasteurs à la connaissance des conditions présentes de la société française, leur révéler les problèmes vitaux et leur inculquer, pour les résoudre, les bonnes méthodes, les bonnes techniques — spécialement l'art de compter; 2° que l'une des plus intelligentes occupations de leurs bureaux étant de les renseigner sur les vicissitudes de la foi et des mœurs dans le diocèse, il convient de provoquer et exploiter des rapports périodiques sur l'état de toutes les paroisses.

Le jour, que nous espérons prochain, où cette double réforme sera réalisée, une véritable science de la pratique sera devenue possible, dont l'Eglise tirera beaucoup plus d'avantages que l'Université.

Rappelons les principales questions que l'on pourrait mettre sous les yeux des recteurs.

QUESTIONNAIRE

Une fois encore, nous proposons, pour la paroisse rurale, un questionnaire méthodique, résumé d'un questionnaire beaucoup plus ample (avec indication des principales sources) que nous publierons quand le permettront les circonstances.

Chapitre premier

GÉNÉRALITÉS NÉCESSAIRES

Section I. Géographie.

1. Le territoire (étendue, altitudes, position).
2. L'habitat (agglomération, dispersion, logement, nombre de foyers).
3. Relations intérieures (chemins, distances).

1. *Essentiel.* Les pratiquants devront être classés dans ces cadres.

Section II. **Population**.

1. Composition ethnique (pour traiter à part les étrangers, par exemple les Polonais et distinguer entre les Français indigènes, les domiciliés venus récemment des autres provinces, les résidents provisoires tels que réfugiés, manœuvres, etc); religieuse (pour exclure les non-catholiques d'origine, par exemple les protestants).
2. Structure : distinctions (rangs d'âge : enfants, adolescents de 7 à 14 ans, adultes mineurs et mineures de 14 à 21 ans, hommes et femmes majeurs; classes; professions)[1]; cohésion (hiérarchies traditionnelles; organisation de la famille; associations locales : comités, syndicats).

Section III. **Vie**.

1. Économie (production, échanges; répartition de la propriété, état des fortunes).
2. Esprit (intelligence et caractère; instruction et curiosité : écoles, cinéma, conférences, presse).
3. Société (relations entre classes, autorité des parents, personnalités agissantes).

Section IV. **Contacts**.

1. Centres attractifs.
2. Voies de communication, moyens de transport.
3. Nature et fréquence des rapports (marchés, villégiatures, exodes).

Chapitre II

STATISTIQUE CULTUELLE ET SACRAMENTELLE

Section I. **Conformisme saisonnier**.

1. Baptême : nombre d'enfants de 5 ans qui ne sont point baptisés; de non-baptisés parmi les enfants nés depuis 5 ans[2]; délais ordinaires.
2. Première communion : nombre des premières communions privées et solennelles, des abstentions depuis 5 ans; assiduité au catéchisme.
3. Mariages : nombre total de mariés civils; nombre de mariages purement civils depuis 5 ans et de mariages religieux; proportion des confessions et communions à l'occasion du mariage.
4. Obsèques : combien d'obsèques religieuses et d'obsèques civiles depuis cinq ans; combien ont demandé ou seulement accepté les derniers sacrements; combien n'ont pu, à cause des circonstances, être administrés.

Section II. **Observance**.

1. Messe dominicale : nombre de personnes de chaque catégorie (sexe, âge, classe, profession) qui assistent à la messe ordinairement ou fréquemment ou seulement aux grandes fêtes. Excusés légitimes.
2. Pâques : nombre de personnes qui communient à Pâques, en distinguant les assidus à la messe dominicale et ceux qui se bornent à la communion pascale (pascatins). Bien compter par catégories.

Section III. **Dévotion**.

1. Communion fréquente : nombre et catégorie des personnes qui communient chaque jour, chaque semaine, chaque mois ou aux grandes fêtes.

---

2. Mettre à part ceux de la dernière année, pour qui les délais coutumiers ne sont pas accomplis. Indiquer le nombre de ceux qui ne seront probablement point baptisés.

2. Assistance à la messe quotidienne et aux petits offices.
3. Participation aux exercices des associations pieuses.
4. Pèlerinages.
5. Vocations ecclésiastiques et religieuses.

Chapitre III

PSYCHOLOGIE DES ATTITUDES

Section I. Spontanéité.

1. Signes de décision libre.
2. Contraintes : force de la routine, de la mode, des pressions sociales ou individuelles, du légalisme.

Section II. Lucidité.

1. Connaissances religieuses révélées par la pratique (confession, credo du baptême).
2. Superstitions, irréflexion.

Section III. Tenue.

1. Marques de dévotion : attitude des communiants, des assistants aux cérémonies, livres de messe, silence.
2. Signes d'indifférence : arrivée tardive, dissipation.

Chapitre IV

PRATIQUE SEMI-PRIVÉE

Section I. Cadre civil.

1. Maison : prières en commun, jeûne et abstinence.
2. Voisinage : réunions pieuses (pendant les mois de fêtes ou après décès).
3. Lieux publics : signes de respect (saluts aux croix, etc.).

Section II. Cadre religieux.

1. Chapelles de communauté.
2. Chapelles de hameau.

Chapitre V[3]

ORIGINES HISTORIQUES

Section I. Evolution depuis deux siècles.

1. État en 1789, résistance au temps de la Révolution, renaissance sous l'Empire (marquer l'importance de la propriété ecclésiastique et monastique, l'accueil fait aux mesures révolutionnaires).
2. De 1815 à 1875.
3. De 1875 à 1914.
4. De 1914 à 1939.
5. De 1939 à 1945.

Section II. Traditions lointaines.

1. Les étapes de la christianisation : traditions païennes, première évangélisation, reconquêtes.
2. Les troubles : hérésies médiévales, protestantisme, jansénisme; ruines des guerres.

---

3. Ce chapitre et le chapitre VII ne sont que l'ébauche, ramenée à l'échelle et aux cadres de notre sujet, de deux autres questionnaires, qui auraient pour titre : Histoire de la pratique religieuse et de la mesure de la vitalité religieuse.

Chapitre VI

CAUSES ET CONDITIONS ACTUELLES

Section I. **Situation générale.**

1. Église, État, civilisation.
2. Caractères régionaux, action diocésaine.

Section II. **Situation locale.**

1. Organisation ecclésiastique : clergé, institutions, œuvres; vie liturgique; missions.
2. Organisation civile : municipalité, autorités, institutions (spécialement les écoles).
3. Contacts.

Chapitre VII

CONSÉQUENCES OU INCIDENCES

Section I. **Famille.**

1. Stabilité : divorces et séparations de corps.
2. Natalité : part probable de l'attitude religieuse.
3. Relations entre membres.

Section II. **Société.**

1. Échanges : justice dans les contrats; marché noir.
2. Libéralité : générosité des pratiquants envers l'Église et surtout esprit d'entr'aide sociale.

Section III. **Cité.**

1. Politique : votes, civisme.
2. Criminalité.

Chapitre VIII

LES NON-PRATIQUANTS

Section I. **Catégories.**

1. Catholiques détachés : origines des dissidences.
2. Étrangers : protestants, exotiques.

Section II. **Attitudes.**

1. Envers l'église : sympathie, indifférence, hostilité.
2. Dans la communauté civile : famille (unions libres, natalité, etc.).

Section III. **Contacts.**

1. Émulation.
2. Contamination.

Puissent beaucoup de nos lecteurs rédiger leurs observations critiques sur le questionnaire abrégé que nous leur proposons et surtout répondre par des études, qui serviraient si bien la vérité.

Gabriel Le Bras.

BULLETIN CRITIQUE

G. Tenant de la Tour. — *L'Homme et la terre de Charlemagne à saint Louis.* — Paris, Desclée de Brouwer et Cie, s. d. In-8° de 744 pages.

On pourrait, d'après le titre, s'attendre à une étude de caractère très général sur l'histoire rurale française dans les siècles qui s'écoulent entre le temps de Charlemagne et celui de saint Louis. En réalité, il s'agit essentiellement, et c'est ce que vient préciser le sous-titre, d'un « essai sur les origines et les caractères d'une Féodalité ».

Après tant d'études d'ensemble consacrées au régime féodal, il apparaît certain que, dans les premiers siècles du Moyen Age, ce serait une erreur de se représenter les institutions féodales organisées partout sur un type strictement uniforme, en application d'un plan imposé d'en haut et qui aurait été méthodiquement mis à exécution. A partir du XII^e^ siècle, du XIII^e^ surtout, les institutions tendent de plus en plus à se régulariser, à s'uniformiser. Dans les âges qui précèdent, les diversités sont au contraire grandes. L'évolution a profondément varié suivant les régions, commandée dans chacune d'entre elles par les conditions locales. Il y aurait donc non pas une féodalité seulement, partout identique à elle-même, mais des féodalités régionales diverses, présentant chacune ses caractères et sa physionomie, et méritant aussi une étude spéciale. C'est à l'une de ces féodalités, celle du Limousin, qu'est consacré l'ouvrage de M. Tenant de la Tour.

Prenant son point de départ dans les dernières années du IX^e^ siècle, lorsque, vers la fin du règne de Charles le Chauve, Aldebert est nommé vicomte de Limoges, l'auteur décrit de façon très vivante « l'état d'un pays d'Oc pendant la décadence carolingienne ». La prépondérance, dans l'ordre matériel aussi bien que dans l'ordre social, appartient alors très nettement à l'Église.

Vient ensuite ce que, s'inspirant du langage des chartes et des chroniques, M. Tenant de la Tour appelle l'ère des princes. Elle se prolongera jusqu'à l'intervention des Capétiens et des Plantagenets. En ces premiers siècles du Moyen Age, la féodalité n'a nullement le caractère d'une construction régulière, savamment ordonnée, qu'elle prendra plus tard. Le fief, qui donnera son nom au régime lui-même, ne saurait être considéré comme étant dès lors la pierre angulaire sur laquelle repose tout l'édifice social.

Son importance est bien moindre que celle de l'alleu. Celui-ci domine. L'époque tout entière a le caractère d'un âge de transition. Elle est profondément imprégnée encore d'esprit carolingien. Elle est préféodale à vrai dire, plutôt que féodale au sens actuel du terme.

Cet âge de transition, M. Tenant de la Tour en donne un tableau très poussé, en utilisant de façon minutieuse tous les détails fournis par les chroniques et les chartes. Tour à tour il fait revivre pour nous les princes de la terre limousine, constituant une aristocratie de pairs; près d'eux, en somme leurs voisins les plus proches, ceux que, s'inspirant cette fois encore du langage des chartes, M. Tenant de la Tour appelle les nobles hommes; plus bas, les « francs et libres », les affranchis, les « donnés à Dieu »; plus bas enfin, les serfs, et, à leur propos, les conditions de l'exploitation rurale.

Après l'ère des princes, viendra le temps des rois avec lequel les institutions vont se régulariser, la féodalité s'organiser définitivement sous sa forme classique. Pareilles transformations ne se font pas sans heurts. Rappelant la lutte implacable soutenue par le patriciat des princes contre les Plantagenets, M. Tenant de la Tour l'explique précisément comme ayant avant tout le caractère d'un « sursaut désespéré d'un allodialisme immémorial contre l'établissement de la féodalité telle qu'on la comprenait au nord de la Loire ».

Tel est, dans ses grandes lignes, le dessin général de l'ouvrage de M. Tenant de la Tour. Il est, en ce qui concerne l'histoire du Limousin, d'un intérêt vraiment exceptionnel. Il a renouvelé, pour le Limousin, l'histoire de ces siècles obscurs. Au point de vue de l'histoire générale des institutions, l'ouvrage mérite grandement aussi de retenir l'attention. Il ouvre bien souvent des horizons nouveaux. Les vues émises par l'auteur peuvent sans doute paraître discutables parfois. En tout cas, toujours elles donnent à penser.

Ajoutons que nombre de pages se réfèrent spécialement à l'histoire de l'Église de France. Il convient de signaler surtout dans cet ordre d'idées l'appendice, donnant l'état d'une fortune monastique, d'après des livres de compte. La fortune monastique ainsi envisagée est celle de l'abbaye de Solignac, fondée par saint Éloi aux temps mérovingiens, et dont les possessions, telles que nous les fait connaître un état de son temporel, peu après la première croisade, étaient réparties en un très grand nombre de paroisses : 11 de la Haute-Vienne actuelle, 15 de la Corrèze, 4 de la Dordogne.

E. Durtelle de Saint-Sauveur.

Lucien Febvre. — *Autour de l'Heptaméron. Amour sacré, amour profane.* — Paris, Gallimard, 1944. In-8° de 300 pages.

Après avoir étudié des Périers et Rabelais[1], avant de nous parler de Dolet[2], M. Febvre, poursuivant ses travaux sur le XVI^e^ siècle français, consacre un volume à la Marguerite des Princesses. Non pas une biographie (il a l'indulgence de dire qu'elle est écrite), mais une explication, une étude d'âme. Et qui pourrait être définitive.

« Je voudrais comprendre et faire comprendre », écrit-il, expliquer la dualité apparente que l'on affirme couramment avoir été celle de la reine de Navarre. Couramment ? Un peu simplement aussi. Marguerite la chrétienne, Marguerite la mondaine. « Le problème est de retracer le lien profond qui unissait les unes aux autres toutes les activités, sinon contradictoires, du moins contrastées de la Reine » (p. 163). Ces contrastes, il faut, pour les comprendre, pense l'historien, tenter de se refaire une âme du XVI^e^ siècle, de se remettre dans le milieu sentimental ou intellectuel du temps. Comment ne pas applaudir telle réflexion lourde de portée ? « L'histoire... consent à décrire les changements des choses et des institutions, mais... refuse de noter les négligeables changements des hommes et de leurs façons non seulement de penser, non pas tant encore de penser que de sentir et de vivre » (p. 227). C'est ce que M. Febvre a voulu faire — et brillamment réussi.

Marguerite de Navarre ? « Une des plus irritantes énigmes de son siècle. » Il y a une Marguerite mondaine : l'auteur de l'*Heptaméron,* une Marguerite chrétienne : l'auteur du *Miroir* et des *Prisons.* Contraste inexplicable pour nous. Mais qui n'existait pas pour elle, car elle est passée très naturellement d'un registre à l'autre : elle débute, dès 1524, par des poèmes religieux ; à la veille de sa mort elle écrit en même temps ses contes, le *Navire,* les *Prisons* et la *Comédie jouée à Mont-de-Marsan.* Conflit d'ordre psychologique ? non, mais « entre une religion, le christianisme des contemporains de Marguerite, et une morale, ... la morale de courtisans français à la cour du roi François » (p. 14). Et l'historien de marquer fortement, dans une page brillante, ce qu'il y a de paradoxal dans l'œuvre et la vie de la princesse : on n'imagine pas Henriette d'Angleterre, belle-sœur de Louis XIV, à la fois émule du grand Arnauld, de Molière et de La Fontaine. Or c'est ce que fut Marguerite, de 1520 à 1550....

Deux parties dans l'exposé de M. Febvre, symétriques, et qui obéissent à la chronologie de l'œuvre étudiée : Marguerite la chrétienne, celle qui, de 1524 à 1531, multiplie les poèmes religieux,

1. Cf. *Revue d'histoire de l'Église de France,* t. XXIX (1943), p. 262-275.

2. Une étude va lui être consacrée dans *Humanisme et Renaissance.*

du *Dialogue en forme de vision nocturne* au *Miroir de l'âme pécheresse*, en attendant les comédies sur l'enfance de Jésus; puis Marguerite qui fit l'*Heptaméron*, rédigé de 1542 à 1549. Une conclusion qui s'appuie surtout sur la *Comédie jouée à Mont-de-Marsan*.

Dans chacune des deux parties, un chapitre de biographie, vigoureusement synthétique, où sont dégagés à grands traits, mais pittoresques et vivants, les faits essentiels. Si M. Febvre n'apporte ici rien de neuf, il souligne d'intéressantes suggestions, il interprète habilement les données connues. D'abord le fait que la princesse n'était pas promise au sort qui fut le sien : reine ? soit; mais reine d'accident... Ensuite cet autre fait que lorsque Marguerite entre en relations avec Briçonnet, vers 1521, il est impropre de parler de « conversion ». Elle suit la pente naturelle de sa pensée qui la porte, avec beaucoup de ses contemporains, vers les problèmes religieux, sans, pour cela, renoncer à sa vie mondaine ni à ses préoccupations politiques. Et, tout de suite, il nuance sa pensée : faut-il parler des « idées religieuses » de la reine, ou de ses « sentiments » (p. 39) ? La nuance paraît importante. En tout cas, il n'est pas inutile de souligner, avec M. Febvre, qu'à la fois Marguerite s'évade par l'écriture alors qu'elle est la femme la plus en vue de la cour — et qu'il ne lui paraît pas étonnant qu'elle ait ainsi deux attitudes.

Et l'historien aborde le problème des sentiments religieux de la reine. Ici trois chapitres très neufs où, utilisant à plein les plus récentes recherches, celles notamment de Moore, L. Febvre étudie ce que la princesse doit à ses contemporains. Érasme, d'abord, puis Briçonnet, enfin Luther. Au premier elle ne doit rien : elle ne l'a pas aimé ; à ses avances — répétées (il lui écrivit deux fois), — elle oppose un refus muet et tenace; il est trop humaniste pour elle : ce qu'elle demande à la religion, c'est moins la nourriture de l'esprit que celle du cœur; elle préfère l'Évangile à la philologie : « Une Marguerite est beaucoup plus uniquement chrétienne qu'Érasme »; il est, pour elle, trop rationaliste, trop humain, trop libre d'esprit, et fait au libre arbitre une trop large place. Briçonnet ? Elle est parfaitement d'accord avec lui, et, par lui, avec Lefèvre d'Étaples. Elle et lui rêvent d'action sur l'église. Par lui elle baigne dans une atmosphère de spiritualité : il lui fait lire saint Paul et lui enseigne la théorie de la rédemption gratuite où l'effort humain n'entre pour rien et qui correspond si bien à ses tendances, l'effort vers la simplicité, vers la religion du cœur, celle qui justifie l'amour le plus exalté, celle qu'enseigne saint Paul. Luther ? Il est hors de doute aujourd'hui que, vers 1520, elle a suivi avec curiosité le mouvement luthérien : il faut entendre par là qu'elle a connu Luther, ses efforts, lu ses premiers traités, traduit même certains d'entre eux, qu'elle lui a demandé non pas une doctrine, mais certains moyens de se rapprocher de Dieu. Mais, aussi bien, avait-elle besoin de lui ? Car ce que dit Luther, saint Paul l'avait dit avant lui, et elle a lu, et bien lu, les Épîtres.

L'attitude du réformateur et de la princesse sont bien différentes : elle ignore ses doutes, ses hésitations; elle se sert de lui, simplement, pour vivre une religion plus vivante que celle qu'elle avait vécue jusque-là.

Le triptyque ainsi dessiné paraît excellent. Et le témoignage de Capiton, justement invoqué, en confirme les conclusions : Marguerite, sans aucun doute, a suivi avec passion les efforts de ses contemporains pour revigorer un christianisme qui risquait de se perdre dans un formalisme étroit. « Marguerite incorpore; Marguerite assimile; Marguerite... fait avec les aliments qu'elle saisit du sang et de la chair à elle » (p. 145) et ceci « nous ramène... à l'irritant débat de nomenclature ». Protestante ? Catholique ? « Querelles de noms, vaines querelles... L'historien n'a pas à étiqueter, mais à comprendre... Marguerite a été Marguerite et c'est assez » (p. 154); elle s'est adaptée aux circonstances. 1520 ? 1530 ? 1540 ? Ce n'est pas encore l'heure des confessions de foi. On en reparlera après le concile de Trente, le massacre de Wassy, le colloque de Poissy : l'heure n'est pas encore « aux dogmes bien ratissés ». Marguerite, comme beaucoup de ses contemporains, échappe aux classifications.

Ces bases posées, — qui semblent irréfutables, — L. Febvre s'en prend à l'*Heptaméron.* Il en montre les bases réelles, les bases vivantes : la princesse ne peut avoir prêté à ses contemporains pas plus qu'aux personnages de ses nouvelles des opinions incompatibles avec la morale de son temps. La vraisemblance du recueil n'est pas seulement topographique, biographique, anecdotique, psychologique : elle est surtout, elle est, avant tout, morale.

Soit une nouvelle, la X^e^, — celle qui met face à face Amadour et Floride; de ces pages denses, et surprenantes ô combien ! L. Febvre dégage le sens moral du recueil. La X^e^ nouvelle ? Un document, à étudier de près. Ici l'historien, servi par sa connaissance profonde du XVI^e^ siècle, de montrer à quel point la morale pratique du siècle, si différente de la nôtre, et si peu chrétienne à tant d'égards, a été décrite par la reine avec un réalisme inattendu. Non qu'elle veuille la défendre. Au contraire.

Car l'objet qu'elle se propose — et la mondaine, par là, rejoint la chrétienne — est d'instruire, d'éduquer ses contemporains ; l'idée n'est pas neuve, mais personne ne l'a développée avec autant de verve et de sûreté, autant d'arguments pertinents que M. Febvre. Les chapitres V et VI de la 2^e^ partie constituent précisément une esquisse de cette histoire des sentiments humains que l'historien réclame à bon droit. Ainsi étudié, le réalisme de l'*Heptaméron,* d'abord, prend une tout autre signification. Littéraire et historique. Il apporte sur l'histoire des mœurs des données plus significatives qu'on ne le pensait : il est un document d'une richesse encore inconnue, et L. Febvre le montre comme il l'a dit déjà d'autres œuvres du XVI^e^. La différence entre l'*Heptaméron* et les *Nouvelles récréations,* voire les *Baliverneries* est criante : il n'était pas inutile de le redire avec tant de force et de

clarté. Qu'on lise les deux chapitres précités, aux titres évocateurs : *De la courtoisie au viol*, et *Amour et mariage; pour une histoire de l'éducation sentimentale*, qu'on lise surtout les pages 228-230, on en sera vite convaincu.

Mais surtout L. Febvre dénoue le dilemme initial, explique les contradictions. Il montre Marguerite prise entre le rêve et la réalité : « Ici, d'un bloc, les nobles sentiments... Là, tous les instincts et toutes les passions, la sphère de l'impur, du brutal, du péché. Entre les deux, point de lien, point de pont, une coupure. Mais Marguerite ... rétablit le lien. » S'agissant de l'amour avant et pendant le mariage (qui est, après tout, le thème essentiel de la morale pratique), la reine indique ce qu'il est, ce qu'il devrait ou ce qu'il pourrait être. Nul encore n'avait montré aussi clairement ce que fut la pensée du royal écrivain. Ni avec tant de preuves.

On comprend dès lors la conclusion : Marguerite simple ou double ? « Il ne se peut pas que le rapport de la religion et de la morale ait été ... au temps de Marguerite, le même qu'aujourd'hui » (p. 277), et le christianisme du XVI[e] siècle « était infiniment plus libre, plus souple, plus varié ... qu'il ne nous paraît l'être aujourd'hui. Du moins jusqu'à la consommation du schisme. » Ce qui explique que la reine ait pu, à la fois, être une mystique « ravie de l'amour de Dieu » et une moraliste mondaine préoccupée d'agir sur les cœurs et les esprits. Très loin de nos catégories strictement définies. L'œuvre chrétienne comme l'œuvre mondaine de la princesse tendent au même but : rapprocher de Dieu toutes les âmes, les plus hautes comme les plus charnelles. Il n'y a pas deux femmes en elle : il n'y en a qu'une.

Faut-il dire, — avec la netteté de cette discussion, et sa force probante, — la verve de l'exposé, la netteté du trait, la vigueur du style, la vie de portraits simplement esquissés et dont on regrette, tant ils paraissent vivants, qu'ils soient seulement esquisés ? Un maître livre que celui-là, par sa méthode comme par ses conclusions[3].

Pierre JOURDA.

Dom Charles POULET. — *Histoire du christianisme*. Tome III : *Temps modernes*. — Paris, Beauchesne, 1937. In-4° de 1 587 pages.

Quatre siècles d'histoire et combien chargés : papauté avignonnaise, Grand Schisme, Renaissance, Réforme et contre-Réforme, jansénisme... ! Des livres entiers — ou presque, les deux tiers du

3. Signalons quelques coquilles : p. 34, n. 1, lire au lieu de *T. I, p. 12*, T. I, p. 112; — p. 68, ligne 4 à supprimer; ajouter entre 5 et 6 : *Je ne fais pas le bien que j'aime..* ; — p. 125, avant-dernier paragraphe : *N'étudions...*, lire : N'éludons...; — p. 160, ligne 29, au lieu de *1541*, lire 1545; — p. 168, ligne 17 : au lieu de *Ferdinand d'Alençon*, lire : Ferdinand d'Aragon; — p. 174, ligne 33 : au lieu de *5 avril 1545*, lire 5 avril 1541; — p. 223, lignes 9-10 : une ligne de texte sautée.

volume environ — sont consacrés à l'histoire du christianisme en France : livre VIII, origines de la Réforme en France; livre XI, guerres de religion; livre XIV, renaissance française au XVII[e] siècle; livre XV, de Montaigne à Pascal; livre XVII, le jansénisme. On serait tenté de penser qu'en regard du christianisme tout court, la part est trop grande; pourquoi s'en plaindre, si l'époque envisagée le veut ainsi ! Peu de collaborateurs spécialistes cette fois. Au R. P. Brou, S. J., ont été réservées les pages concernant la Compagnie de Jésus et les missions à l'époque moderne; au R. P. Molien, de l'Oratoire, le livre consacré à la spiritualité aux XVI[e] et XVII[e] siècles. Feu Mgr Vansteenberghe a rédigé les trois chapitres relatifs à la renaissance de la philosophie platonicienne et à la spiritualité du XIV[e] et du XV[e] siècle. Les deux premiers chapitres de ce même livre V (Pensée religieuse aux XIV[e] et XV[e] siècles) sont dûs à dom J. Muller, professeur à l'Institut pontifical de Saint-Anselme, qui a su, brièvement mais nettement, souligner la profonde originalité de Duns Scot, de Durand de Saint-Pourçain, de Guillaume d'Occam; et c'est heureux, pour le second surtout qui reste encore trop méconnu du théologien moyen. L'art religieux est toujours le domaine du chanoine David qui ne traite en ce volume que la première partie de son histoire de l'art moderne chrétien : XIV[e] siècle et Renaissance italienne. On sait déjà les qualités de l'exposé, où abondent les touches personnelles, nuancées et délicates. Je signale en particulier tout ce qui est dit de la peinture à Florence, à Venise, en Ombrie, en Flandre. Que de peintres, de tableaux apprécies d'un mot, mais d'un mot qui porte parce qu'il traduit l'impression d'un artiste qui déteste le « cliché », qui sait « voir », et replacer au besoin ensembles et détails sous le jour qui convient. Les pages, trop courtes, consacrées à l'Orient chrétien au XVI[e] siècle — pages sur lesquelles se ferme le volume — seront une révélation pour bien des lecteurs et leur donneront envie de se reporter à une étude antérieure du même auteur (dans *l'Art chrétien,* octobre 1934, p. 7-35), où sont décrites plus en détail ces délicieuses petites églises de Roumanie.

Tout le reste du volume est l'œuvre de Dom Poulet. L'on n'a plus à rappeler avec quelle facilité l'auteur sait assimiler, à l'intention de ses lecteurs, les meilleurs ouvrages parus sur les questions dont il traite. Et avec cela, vie et pittoresque toujours. Voyez le portrait de Jean XXII, « ce septuagénaire maigre et pâle, au parler précipité, mais d'une intelligence et d'une ardeur toutes juvéniles, ... toujours prêt à lutter quand il le fallait, bien qu'il ne fût pas provocant et combattif à la façon de « ce fou de Boniface », ainsi qu'il lui arriva de dire par boutade ». Et cet autre, de Benoît XIII : « Ce n'était pas un homme vulgaire. De haute lignée aragonaise, intègre de mœurs, intelligent et fort versé dans le droit canon, habile diplomate, polémiste vigoureux, il possédait toutefois les défauts de ses qualités, et ces défauts-là sont toujours les pires, parce qu'on se croit le devoir de ne s'en pas corriger : ainsi son habileté allait-elle souvent jusqu'à l'astuce, son énergie

jusqu'à l'opiniâtreté, son sens de la dignité jusqu'à un orgueil intraitable. Un de ces hommes qui, la décision prise, n'en démordent jamais, dût le ciel leur tomber sur la tête. » Les tares des hommes ou des institutions ne sont ni cachées ni atténuées; elles sont même parfois malicieusement soulignées : « Jamais les morts n'engraissèrent mieux les vivants », lit-on à propos de la chasse aux bénéfices en Avignon; ou ce trait, encore, au sujet du colloque manqué de Savone : la mauvaise volonté des deux papes « parut si patente, cette comédie du désistement si odieuse que plusieurs les regardèrent comme deux rusés compères, s'entendant pour mystifier et berner la chrétienté en détresse ». Les jugements sont en général mesurés : on souhaiterait parfois plus de sympathie, à l'égard d'Érasme par exemple; car la sympathie aide à « comprendre »; et comprendre, n'est-ce pas, en histoire, l'important, plus encore que de juger ? Mais laissons ces chicanes. A tout prendre, Dom Poulet mène à bien, et rapidement — l'index du tome III porte la date de 1943, — son entreprise : donner « sans souci d'une fausse apologétique, avec la volonté d'être vrai et toujours loyal », une Histoire du christianisme « lisible par tous, et tout ensemble susceptible d'éclairer l'évolution des institutions et des mœurs ».

G. Drioux.

Chanoine J. Leflon. — *Monsieur Émery.* Tome I : *L'Église d'Ancien Régime et la Révolution.* — Paris, Bonne Presse, 1944. In-8° de XIV-442 pages.

En passant de l'abbé Bernier à monsieur Émery, le chanoine Leflon a dû éprouver comme une impression de rafraîchissement. Après s'être appliqué à pénétrer les replis tortueux du génie du prêtre-diplomate, du politique rongé de l'ambition de dominer, quel sentiment de sécurité a-t-il dû ressentir dans la compagnie de ce « petit prêtre », qui ne voulait rien être que le pasteur de ses séminaristes, dont tout l'idéal était la vie d'oraison et la direction des âmes ! Moins difficile à expliquer, Émery était aussi moins difficile à suivre à travers les archives, puisque ses fils, M. Faillon en particulier, ont rassemblé en volumes bien classés, qui constituent un des joyaux des archives sulpiciennes, les documents relatifs au second fondateur de la Compagnie. Déjà Méric et Gosselin avaient beaucoup tiré de ce recueil. Mais M. Leflon a prouvé qu'ils contenaient encore des pièces inconnues et rares, soit des écrits du vieux maître, soit des souvenirs de ceux qui le connurent personnellement comme MM. de Beauregard, de Varicourt, Dubourg, etc., et que d'ailleurs l'ensemble prenait une valeur nouvelle à être enchassé dans le cadre solidement agencé d'une histoire générale de la Révolution.

Ce premier tome de la biographie d'Émery comprend naturellement deux parties, inégales en importance.

La première va jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. C'est l'histoire d'une carrière très simple d'éducateur. Né en 1731, Émery a une vocation qui ne connut jamais le frôlement du doute. Entré en 1750 dans la maison de Saint-Sulpice, il s'y trouve neuf ans plus tard retenu comme maître. Il sera directeur à Orléans, à Lyon, à Angers, avant de devenir supérieur général de la Compagnie en 1782. M. Leflon faisant revivre les séminaires français de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, apporte plus d'un trait nouveau et parfois piquant au tableau d'un déclin qui cependant n'était pas irrémédiable, puisqu'un homme de la trempe d'Émery réussissait en sept années, à Paris, à rétablir la discipline qui semblait perdue, à redonner le goût de l'oraison, osant même proposer en exemple les grands mystiques, et s'efforçant à renouveler les procédés de l'apologétique. Tout cela est intéressant, curieux, parfois un peu menu, comme le sont fatalement les histoires de séminaires — ainsi des détails sur le grave problème de la frisure des clercs; — un peu lent dans le déroulement, ainsi pour l'analyse de l'*Esprit de sainte Thérèse*. Mais après tout, ce rythme exprime-t-il fort bien le cours d'une vie qui se voulait sans éclat, et le tempérament d'un directeur qui avait vaincu sa vivacité et une certaine causticité naturelles pour atteindre à une étonnante maîtrise de soi et des autres.

Quant à la forme d'esprit de M. Émery, — et l'ouvrage de M. Leflon pourrait à de certains moments passer pour une manière de recueil à la façon du vieux maître, qui serait intitulé l'*Esprit de M. Émery*, — elle apparaît faite de ce que j'appellerai une modération vigoureuse. Modération, car il a horreur des rigueurs intransigeantes : « ces extrêmes, lui arrive-t-il d'écrire, ont tout perdu »; mais modération qui, fondée sur la réflexion, la passion du bien, ne cède plus et résiste aux pires tourmentes, celles des événements et des attaques des hommes. M. Leflon dit quelque part sa méthode « insinuante et sinueuse ». Les deux mots, le second surtout, étonnent d'abord; ils sont fort exacts. L'ensemble de ce récit impose la constatation que Émery, beaucoup plus qu'on ne l'aurait cru, portait la marque de ses premiers éducateurs, les Jésuites. On savait qu'il leur avait gardé de l'attachement; il lui arrivait aussi de leur ressembler, par exemple dans l'art d'adapter les auteurs au goût du temps, ou de les imiter dans certains procédés dont j'en veux un peu à M. Leflon de louer l'habileté avec une complaisance qui risquerait d'affadir le personnage (je pense ici à l'incident de la sonnerie des cloches en 1792).

Cette habileté contribuera à guider Émery pendant la Révolution à travers tant d'écueils ; mais bien moins certes que le robuste bon sens de ce terrien, que sa fermeté de jugement qui ira s'affermissant dans les difficultés, que son courage sans ostentation qui s'imposera jusque dans l'atmosphère déprimante des geôles de la Terreur. L'ascension progressive de M. Émery fait l'intérêt croissant de la seconde partie, consacrée au drame révolutionnaire.

Il avait vu avec appréhension la Révolution venir : sincèrement attaché à « nos bonnes institutions », comme il disait, il ne partagea à aucun degré l'enthousiasme messianique des hommes de 89 et d'une grande partie de son Ordre. En revanche, il devait montrer ce que peut donner d'intelligence des événements le constant souci de séparer le politique du religieux, l'indifférence aux régimes qui passent, la volonté de n'avoir égard qu'au salut des âmes. Il s'était fixé comme règle de ne pas quitter sa maison, de faire l'impossible pour maintenir le culte et les secours spirituels aux âmes fidèles en France. Ce fut essentiellement ce propos qui inspira son assentiment au serment de 1792. A la question si délicate et si controversée du serment de liberté-égalité, M. Leflon consacre un des chapitres non seulement les plus fouillés, mais les plus justes d'appréciation de son livre, — chapitre dont on peut dire qu'il est, à force d'équité et de sympathie, digne de son héros. Non moins nuancée est l'histoire de son apostolat dans les prisons de 1793. M. Leflon écarte les légendes, si belles soient-elles : il n'est pas vrai qu'Émery ait pu assister Marie-Antoinette; on ne peut lui attribuer ni le retour de Gouttes, ni celui de Gobel. C'est lui certainement qui a ramené Lamourette; pour Fauchet et pour Montault, il n'a fait que parachever la conversion. Mais quelle légende dorée serait plus édifiante que l'histoire de ce reclus ne songeant qu'à donner aux autres le trop plein d'une vie intérieure sans cesse alimentée aux sources de la méditation et de l'oraison ?

De son apostolat dans les prisons, Émery, bien sûr, ne tira jamais vanité. Mais il en garda une expérience précieuse, qui explique la position qu'il prendra ensuite dans le débat sur la manière de réconcilier les constitutionnels repentants. Le très remarquable mémoire inédit intitulé *Demande à Rome*, rédigé par Émery en 1794 et dont la révélation est une des découvertes essentielles de M. Leflon, montre à quelles hardiesses le modeste sulpicien s'éleva à l'époque de la réaction thermidorienne et du Directoire. Il n'hésitait pas, pour tirer la France de l'anarchie religieuse où elle risquait de s'enfoncer, à recommander la nomination par le pape d'un vicaire apostolique pour toute la France. Il est certain, comme le montrent clairement les derniers chapitres du livre, que, vers la fin de la redoutable crise, il s'établit entre ce gallican, serviteur passionné de l'unité catholique, et le Saint-Siège, une correspondance de pensée et de vues étonnante.

Ainsi va, gagnant sans cesse en intérêt, la biographie que nous devons à M. Leflon. On regrettera peut-être qu'elle soit trop exclusivement une biographie. On aurait aimé à de certains moments voir mieux l'entourage du supérieur de Saint-Sulpice, cette Compagnie qui était toute sa raison de vivre, et quelques-uns de ceux qui s'y formèrent alors, un Bouillaud, un Montagne, un Sambucy, qui ne sont guère ici que des noms jetés au passage. Et encore des amis qui n'ont pas été sans exercer une influence sur ce guide spirituel, un Beausset surtout à qui il est fait plus de place, mais encore trop peu à notre gré. Et sans doute préfére-

rait-on voir le livre s'achever sur une vue d'ensemble de la France religieuse de 1799 plutôt que sur une appréciation anticipée du rôle de M. Émery. Mais que M. Leflon ait été retenu par une étude d'âme qui devait exercer un attrait irrésistible sur un historien psychologue et sur un prêtre, et qui, sans qu'il eût jamais à souligner aucun rapprochement, semble répondre aux questions que posent encore des époques de troubles spirituels et de révolutions comme la nôtre, — qui donc, à la vérité, pourrait s'en étonner ? et qui n'aimera le suivre au cours du prochain volume qu'il nous promet ?

A. Latreille.

Louis Madelin. — *Histoire du Consulat et de l'Empire.* Tome VII : *l'Affaire d'Espagne, 1807-1809;* Tome VIII : *l'Apogée de l'Empire, 1809-1810.* — Paris, Hachette, 1943-1944. Deux volumes in-8° de 333 et 304 pages.

Les titres de ces deux volumes ne conviennent que partiellement à leur contenu. L'Affaire d'Espagne continuera, après 1809, de peser d'un poids de plus en plus lourd sur le destin de l'Empire. L'apogée de l'Empire, ce terme, après Baylen et Essling, ne se justifie pas aussi bien qu'après Tilsitt. D'autre part, il semble que la conception générale de tout l'ouvrage se resserre et se rétrécit à mesure que l'exécution avance. C'est ainsi qu'à l'affaire d'Espagne, du moins à sa genèse et à sa première phase, le tout imbriqué dans les autres épisodes concomitants de l'épopée impériale, dont les moindres ne sont pas Erfurt et la lamentable querelle faite au pape par l'empereur, traités fort sommairement, il n'est consacré que moins de trois cents pages d'un texte assez largement imprimé. L'apogée de l'Empire, c'est-à-dire le tableau de deux années lourdes de faits capitaux et d'intrigues tant intérieures qu'extérieures, n'en obtient que deux cent soixante-quinze.

Ces deux tomes sont ainsi d'un quart moins étendus que les précédents. Serait-ce parce qu'ils ont été soumis à un haïssable laissez-passer ? La pensée de l'auteur, toujours appuyée sur la même documentation abondante et informée, ne s'en avère pas moins d'une parfaite indépendance. Mais peut-être l'expression s'en est-elle faite plus contractée, afin d'éviter une contrainte que l'honneur se refusait à accepter ? On pourrait ainsi s'expliquer pourquoi les très courts chapitres, vingt-neuf pour le premier de ces volumes, dix-neuf pour le second, donnent l'impression d'avoir laissé tomber beaucoup de détails importants et intéressants, et décèlent une sorte de hâte un peu fiévreuse; on dirait souvent d'un canevas de conférences, plutôt que d'un large et serein exposé des faits. Ce qui souvent en tient la place, c'est l'analyse psychologique des sentiments probables, soit de l'empereur, soit de ses partenaires : ennemis, faux amis ou traîtres. Analyse extrêmement lucide, pénétrante, parfois piquante, mais qui ne saurait

toujours suppléer au déroulement d'actions, nécessaire à une histoire qui s'annonçait détaillée et complète.

L'historien de Fouché est admirablement outillé pour ces investigations d'âmes et de motifs. On a parfois l'impression qu'il s'est trop complaisamment installé, comme au meilleur observatoire, dans le cabinet de son héros, je veux dire Fouché, qu'il s'agisse de l'opposition en 1807, des conséquences de Baylen, du complot Fouché-Talleyrand, de la crise de Walcheren, du divorce impérial et du mariage autrichien.

Un personnage important du drame paraît un peu sacrifié : c'est la Grande-Armée. Ses durs exploits en Espagne sont noyés dans les rivalités de généraux, les ridicules prétentions du roi Joseph et les horreurs d'une guerre inexpiable. Sans doute Eckmühl, Essling et Wagram sont très bien expliqués, mais avec une hâtive brièveté, et tiennent moins de place, par exemple, que la « fameuse conférence du 26 octobre » : c'est simplement la conversation de Napoléon et de Cambacérès à Fontainebleau, au retour de Vienne, et où l'empereur met surtout au point sa résolution de divorcer; mais Fouché, sous le coup d'une disgrâce, se montrait très inquiet de ce qui pouvait s'y être dit (t. VIII, p. 131 à 185).

De même, on pourrait trouver assez disproportionnée la place faite au divorce et au second mariage. On nous fait suivre tous les remous qu'ils ont provoqués dans la famille impériale et chez les ministres. Parmi ces investigations psychologiques, l'auteur, si pressé par ailleurs, n'évite pas toujours les redites.

Une impression générale pourrait être dégagée de ces deux volumes : c'est que, après les deux fautes capitales : l'usurpation de l'Espagne et la rupture avec le Saint-Siège, le principal ennemi de Napoléon, ç'a été sa bonté, ou si l'on veut sa faiblesse : à l'égard de ses frères, dont l'élévation injustifiée a été le poids mort du génie impérial; à l'égard de Joséphine et de Marie-Louise; à l'égard du faux allié Alexandre; à l'égard surtout du plus dangereux intrigant Fouché et du traître le plus cynique Talleyrand; cependant déjà Metternich profite de sa situation d'ambassadeur privilégié pour tisser les fils de la conjuration autour du colosse trop confiant, qui, au milieu de tous ces complots, fait trop souvent figure de dupe.

Le style de M. Madelin est toujours caractérisé par les mêmes procédés, spécialement l'inversion interrogative du verbe et du sujet, dans des phrases toutes d'affirmation. C'est le style parlé du conférencier, privé du geste et de l'intonation.

E. Lavaquery.

Louis MADELIN. — *Talleyrand.* — Paris, Flammarion, 1944. In-8° de 450 pages.

L'historien de Fouché, l'auteur de cette grande *Histoire du Consulat et de l'Empire* dont la publication se poursuit régulièrement, a trop souvent rencontré sur son chemin Charles-Maurice de Talleyrand pour n'avoir pas été tenté à son tour de le peindre en pied. Nous nous en félicitons, car cela nous a valu une nouvelle biographie qui, après tant d'essais psychologiques plus ou moins aventurés, est un vrai livre d'histoire. On regrettera seulement que les nécessités du temps, plus — je pense — que le souci de flatter le grand public, prive le chercheur des notes et de l'appareil critique que ce livre appelait. Cette réserve faite, on ne peut que louer l'équilibre de cette synthèse ramassée et forte, son constant intérêt et je dirai sa constante raison, — mérite qui n'est pas mince au regard des excès où tant d'apologistes, ces dernières années, se sont laissés entraîner. M. Madelin porte sur la carrière du prestigieux diplomate comme sur son caractère un regard constamment lucide, qui refuse de se laisser éblouir soit par les interprétations audacieuses que Talleyrand, dans sa retraite, donna de sa pensée et de son action, soit par le snobisme d'admiration à l'égard du réalisme politique qui était naguère de bon ton chez certains bien pensants.

Trois moments du ministériat de Talleyrand semblent cacher les replis secrets de sa grande pensée politique.

Le premier se situe au début de l'Empire. M. Madelin estime que le ministre des Relations extérieures, « si opposé qu'il fût en secret ou voulût parfois le paraître à la politique impérialiste », se résigna à la servir. Nous croyons avec lui que l'avidité, la volonté réfléchie de faire une immense fortune, et d'en jouir, aida Talleyrand à supporter pas mal de contradictions. Qu'il y eût contradiction dès le Consulat entre les entreprises de Napoléon et un système politique élaboré de Talleyrand, rien dans les documents ne l'établit, et M. Madelin a bien raison de laisser planer un doute jusqu'au fameux mémoire d'octobre 1805, lorsqu'éclata la guerre contre l'Autriche.

Le deuxième moment, c'est Erfurt. M. Madelin n'hésite pas à parler net, sans barguigner : il y a, au sens strict du mot, *trahison* du prince de Bénévent. On ne saurait imaginer de formules plus heureuses que celles qu'il a trouvées pour mettre au point les appréciations complaisantes et ruiner les *distinguo* subtils de ceux qui s'évertuent à soutenir que Talleyrand se sépara de son souverain sans trahir la France, ou peut-être même à son bénéfice.

Le troisième, c'est 1814. On saisit alors comment Talleyrand fut en quelque sorte prisonnier d'un passé trop lourd, lié à une politique qui allait parfois au-devant des exigences des Alliés (par la convention du 23 avril par exemple). Quant au tour de force diplomatique de Vienne, si vanté, l'impartial biographe

renonce pour sa part à admirer une politique qui a si allègrement pris son parti du sacrifice des conquêtes de la Révolution, qui n'a affecté de patronner les petits États que pour se faire agréer des Grandes Puissances et s'associer à leurs décrets de spoliation, qui enfin a réalisé le rêve de Pitt, en installant la Prusse sur la rive gauche du Rhin en contact avec les Français.

Tout ceci est fort clairement établi, et montre un Talleyrand, prestigieux technicien de la diplomatie, mais qui, faute d'honnêteté intellectuelle et d'audace, ne paraît pas avoir apprécié les déplacements de puissance et les courants de pensée qui différenciaient l'Europe au lendemain de la Révolution de celle du temps de Choiseul.

Avec l'Église et avec Dieu même, il se pourrait que Talleyrand ne se soit pas comporté autrement; mais la chose est moins claire.

La diplomatie du ministre dans les affaires religieuses aurait peut-être mérité d'être analysée plus minutieusement. M. Madelin n'y a guère touché que pour montrer les premiers efforts déployés par l'évêque apostat contre le Concordat. Il parle comme si Autun, ainsi que l'appelaient les négociateurs romains, avait pris son parti de la politique de Bonaparte aussitôt qu'il s'était rendu compte qu'il ne pouvait pas l'entraver, et qu'il avait été sûr d'ailleurs de tirer son épingle du jeu. « Il n'avait pu triompher des résistances de la Curie, ni les tourner, et toutes ses roueries n'avaient pu que retarder l'événement que, d'ailleurs, il avait toujours cru au fond inévitable et peut-être désirable; il s'en arrangerait : il était d'ailleurs beau joueur et n'était sans doute pas loin d'admirer ces prêtres de Rome pour ne pas s'être laissé intimider, jouer ni manœuvrer » (p. 122). On ne saurait cependant douter que Talleyrand ait essayé, une fois le traité conclu, de prendre une revanche : ses suggestions sont à l'origine du subterfuge des Articles organiques, qui devaient limiter les succès ultramontains. Puis, à l'époque du sacre, il a suivi avec une vigilance malveillante les négociations de Fesch à Rome; il n'a cessé de tenir l'Empereur en garde contre ce qu'il y avait, à l'entendre, d'exorbitant dans les demandes de Pie VII. Seulement, dans cet effort persévérant, il a mis tant d'art et des procédés d'une si bonne société, qu'un diplomate comme Consalvi crut que l'on pouvait tout de même trouver en quelque mesure recours auprès de sa modération. Mais son hostilité persistante contre le Saint-Siège semble incontestable.

Et cela pose tout le problème de ses sentiments religieux.

Cette énigme, M. Madelin l'aborde avec franchise et délicatesse, que ce soit à propos de la jeunesse et de la vocation de l'abbé de Périgord, ou à propos des derniers jours de Talleyrand et de son « retour ». Un sentiment poignant du drame de cette vocation, imposée à cette âme rebelle par son infirmité et par l'aveugle dévotion d'une malheureuse mère, lui inspire comme une indulgente pitié. « Il me semble, dira un jour Mme de Rémusat au prince de Bénévent, il me semble que vous valez mieux que vous !»

M. Madelin aime à reprendre ce mot. Par derrière la sensualité et la cupidité effrénées qui jettent l'évêque d'Autun hors des règles du sacerdoce, des rangs de son ordre, dans cette révolte du cœur qui l'amènera à trahir consciemment les causes sacrées auxquelles il avait été contraint de se vouer, le biographe découvre comme un reste de respect à l'égard de la religion même. Fanfaron de débauche, soit ! mais fanfaron de sacrilège, Talleyrand « ne l'était assurément pas ». Entendons que, cynique à l'égard de l'Église, l'apostat ne s'est point montré tel à l'égard de son Dieu. Indifférence ? sécheresse ? ou ultime marque de respect ? Rien ne permet d'en décider. Quand la mort approchera, il signera, au tout dernier moment, — après l'avoir, selon le mot de Chateaubriand, « disputée de minute en minute », — sa réconciliation avec la société ecclésiastique; qui pourra dire s'il a voulu se réconcilier avec le Ciel ?

Alors que, contrairement à une opinion commune, il ne reste guère d'énigme véritable au sujet de Talleyrand diplomate, le mystère de cette âme de prêtre renégat, et finalement soumis, demeure impénétrable.

A. Latreille.

J. Nouaillac. — *Histoire du Limousin et de la Marche limousine.* — Paris, Charles-Lavauzelle, 1943. In-8° de 355 pages, illustrations et carte.

M. Nouaillac, qui avait publié, en 1931, une *Histoire du Limousin et de la Marche* dans la collection « les Vieilles Provinces », a repris récemment le sujet et l'a développé dans l'ouvrage que nous signalons ici. Si, comme il est naturel, beaucoup de passages de l'œuvre primitive se retrouvent, sous une forme légèrement différente, dans ce nouveau volume, de nombreux compléments cependant lui ont été ajoutés et l'ont enrichie dans le détail. L'auteur a tiré profit, en particulier, de tous les travaux d'érudition qui ont paru sur sa province au cours des dernières années, spécialement dans les bulletins des sociétés savantes de la région. D'autre part, la présentation même de l'ouvrage s'est modifiée : les chapitres sont plus nombreux; ils sont précédés d'un sommaire et aérés par des subdivisions aux titres suggestifs. Une plus grande place est faite, à côté de l'histoire proprement politique, à l'étude des classes sociales et de la civilisation. Enfin, le livre s'enrichit d'une illustration soignée, de notes de bibliographie critique et d'une excellente carte du Limousin au XIII^e^ siècle, qui donne les limites des circonscriptions féodales et indique, avec les localités principales, les châteaux et les abbayes.

L'histoire religieuse occupe, en général, une place importante dans cet ouvrage. Sur l'évangélisation primitive, l'auteur résume la légende de l' « apostolicité » de saint Martial et expose la polé-

mique qui a mis aux prises, à ce sujet, le chanoine Arbellot et Mgr Duchesne. Il ne doute pas que saint Martial n'ait été qu' « un modeste missionnaire du IIIe siècle », mais il reconnaît qu'on ne peut guère se fier, pour préciser davantage, au témoignage de Grégoire de Tours et conclut, avec dom Vaissette, « qu'il y a de grandes difficultés de part et d'autre ».

A propos de l'évangélisation des campagnes, il note que celles-ci, « surtout dans les parties les plus reculées du territoire », sont restées païennes longtemps après le IVe siècle. Peut-être aurait-il pu essayer de préciser un peu les étapes de la conquête chrétienne et indiquer, en particulier, qu'un certain nombre de paroisses rurales ne doivent leur origine qu'à l'expansion monastique du XIe et du XIIe siècle. L'abbaye Saint-Martial, à elle seule, eut dans son obédience quatre-vingt quinze prieurés, et beaucoup d'entre eux ont été les premiers lieux de culte établis dans de vastes régions, jusqu'alors entièrement « païennes ».

Les ermites, très nombreux à l'époque barbare, et les fondateurs de monastères ne sont pas oubliés. L'ordre de Grandmont, qui est d'origine proprement limousine, aurait pourtant mérité de plus longs développements. Par contre, la « floraison cistercienne », qui se fit, en Limousin, par l'agrégation à l'ordre de Cîteaux des monastères fondés d'une part par saint Étienne d'Obazine, et d'autre part par le bienheureux Géraud de Salis, est évoquée suffisamment, avec son importance pour le développement de l'agriculture sur des « terres ingrates ».

En ce qui concerne l'art religieux du Moyen Age, c'est surtout l'émaillerie, art limousin par excellence, qui retient d'abord l'attention de l'auteur. Mais il consacre aussi de longues pages, étayées sur les travaux les plus récents, à l'architecture romane qui a eu un tel développement en Limousin que « plus de trois cents églises romanes sont encore debout » dans la province. Malgré des caractères originaux très marqués, il n'y a pas eu d'école romane limousine à proprement parler, à cause des emprunts faits aux écoles voisines, mais il est « juste de parler d'une sous-école ou d'une famille limousine dont les principales caractéristiques sont les collatéraux, les façades et les clochers ».

Au point de vue intellectuel, M. Nouaillac relève, pour le Moyen Age, l'importance de l'abbaye Saint-Martial, qui « a été pourvue de la bibliothèque la plus riche de France, après Cluny » et qui fut, dans la région du Centre, « la grande école... où l'on venait s'instruire dans les arts libéraux, la dialectique et la théologie ». Il évoque les nombreux manuscrits qui ont été copiés et enluminés par les moines de Saint-Martial et dont beaucoup sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale. Au sujet des chroniqueurs, il aurait pu signaler les « faux » que la critique leur reproche de nos jours (voir, en particulier, les travaux de Mgr Saltet sur Adémar de Chabannes[1]), au point qu'on a pu dire que

1. *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 1926, p. 117-139, 145-160.

le Limousin, au Moyen Age, était la « terre promise des faussaires »[2].

Avec les papes d'Avignon, dont trois sur six étaient d'origine limousine, la province prend « une place éminente dans le gouvernement de l'Église ». Le « rosier » limousin que Clément VI a voulu planter dans l'Église a, en effet, multiplié ses boutons : 39 cardinaux, 11 patriarches, 56 archevêques et plus de 300 évêques. A vrai dire, ces chiffres sont un peu sujets à caution, surtout en ce qui concerne les évêques. Mais il n'en reste pas moins qu'en 1378 le Sacré-Collège se partageait en un parti italien, un parti français et un parti limousin et que ce dernier a peut-être quelque responsabilité dans l'origine du Grand Schisme.

Au XVI^e^ siècle, la forte tradition catholique et plus particulièrement le culte des saints, si remarquable par le développement des confréries et par la manifestation périodique des Ostensions, a préservé le Limousin d'une plus grande expansion du calvinisme qui n'y fit que de « maigres conquêtes ». Les guerres de religion y ont pris surtout la forme de « troubles civils » et de querelles entre seigneurs. Au temps de la Ligue, le conflit fut entre ligueurs et royalistes, beaucoup plus qu'entre catholiques et protestants.

Cependant, ces désordres, la non-résidence des évêques, — qui furent surtout, au XVI^e^ siècle, des diplomates, — et la commende des abbayes plongèrent la région, au point de vue religieux, dans une crise que le XVII^e^ siècle dut surmonter. La restauration catholique de cette époque, étudiée jadis par l'abbé Aulagne, est bien mise en valeur par M. Nouaillac. Il montre le rôle des évêques réformateurs, comme François de La Fayette, celui des laïques qui, à l'époque de la compagnie du Saint-Sacrement, ont multiplié les institutions charitables, celui des prédicateurs qui, comme le P. Lejeune, ont organisé des missions dans les campagnes. Il note le rôle des confréries, plus particulièrement des compagnies de pénitents, si nombreuses et si prospères. Il caractérise enfin le renouvellement de la vie religieuse par l'arrivée d'Ordres nouveaux (Oratoriens et Jésuites, Ursulines et Visitandines, etc.). Limoges est redevenue « Limoges la sainte ». Ajoutons qu'elle a eu aussi ses grands mystiques, et ceci mériterait d'être étudié de près.

L'histoire religieuse du XVIII^e^ siècle, peu connue il est vrai, est presque passée sous silence par M. Nouaillac qui note seulement, à propos des origines de la Révolution, la décadence des Ordres monastiques et l'insuffisance d'un épiscopat qui n'eut pas « la même sévérité d'idées et de mœurs » que celui du siècle précédent. Pourtant, quand l'épreuve arriva, l'Église limousine se montra, en général, fidèle et résolue. La grande majorité du clergé refusa le serment; les évêques constitutionnels, qui étaient d'ardents révolutionnaires, furent mal vus des populations et finirent

2. Dom H. Leclercq, *Dict. d'arch. chrét.*, t. IX, 1^re^ partie, col. 1101.

mal; un millier d'ecclésiastiques, réguliers ou séculiers, périrent dans les prisons ou sur les pontons de Rochefort.

Il aurait fallu, pour compléter ces vues générales, évoquer la restauration religieuse au lendemain du Concordat, sous la direction de Mgr du Bourg, et indiquer le recul très net, à l'époque contemporaine, de la pratique religieuse, par suite de l'émigration saisonnière, à Paris, d'une partie de la population. Mais, pour le XIX^e^ siècle, les études de détail manquent et les travaux de synthèse souffrent forcément de cette lacune. Puissent-ils, en faisant le point des connaissances acquises, suggérer à d'autres ce qui reste à faire.

R. LIMOUZIN-LAMOTHE.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE

Diadoque de Photicé. *Cent chapitres sur la perfection spirituelle....* Introduction et traduction de Édouard des Places. — Grégoire de Nysse. *La Création de l'homme.* Introduction et traduction de Jean Laplace. Notes de Jean Daniélou. — Origène. *Homélies sur la Genèse.* Traduction et notes de Louis Doutreleau. Introduction de Henri de Lubac (Sources chrétiennes, 5, 6 et 7). — Paris, éditions du Cerf et Lyon, éditions de l'Abeille, s. d. [1944]. In-8° de 192, 256 et 263 pages.

La collection *Sources chrétiennes* continue à publier des œuvres spirituelles des Pères grecs : si le traité de Diadoque, évêque d'Épire au v^e^ siècle, est peu connu, celui du grand Cappadocien du iv^e^ et les homélies du grand Alexandrin du iii^e^ sont parmi les grands ouvrages chrétiens de l'Antiquité. C'est à Césarée de Palestine, en 232, qu'Origène prêcha sur le premier livre de la Bible, et nous avons ici un excellent exemple de sa méthode exégétique. Grégoire de Nysse écrivit en 379, au lendemain de la mort de son frère saint Basile, son commentaire sur la Création : réflexions de haute portée philosophique sur la nature humaine. Les modernes ne lisent plus guère ces grandes œuvres : il est opportun de les leur mettre sous les yeux. Les traductions paraissent excellentes. Chacune est précédée d'une abondante introduction particulièrement utile : le R. P. Laplace s'y efforce de dégager la doctrine de Grégoire de Nysse; le R. P. de Lubac prétend démontrer qu' « Origène ne fut pas le fol allégoriste que si souvent l'on pense ». On trouvera grand profit dans l'un et dans l'autre[1] ouvrage, ainsi que dans celui du R. P. des Places qui nous révèle Diadoque.

Jean-Remy Palanque.

1. On regrettera seulement que l'éditeur d'Origène ne donne aucune indication bibliographique concernant au moins ces homélies, ainsi que le comportent les autres volumes de la collection.

Fr. de SAINT-PALAIS D'AUSSAC. *La Réconciliation des hérétiques dans l'Église latine. Contribution à la théologie de l'initiation chrétienne* (Études de science religieuse, II). — Paris, Éditions franciscaines, 1943. In-8° de XIX-192 pages.

M. d'Aussac, prêtre de la Mission, déjà docteur en droit canon, publie ici sa thèse de doctorat en théologie, récemment soutenue devant l'Université de Strasbourg. Partant des données canoniques et liturgiques, il reprend l'analyse d'un problème amplement discuté depuis le XVI^e^ siècle. Le rite de réconciliation établi dans les usages romains et les autres liturgies occidentales était-il une réitération du sacrement de confirmation ou une simple cérémonie pénitentielle ? Telle est la question controversée. De Maldonat à Pourrat et Duchesne, beaucoup ont opté pour la première solution; de Bellarmin à dom Cabrol et au P. d'Alès, d'autres ont choisi la seconde. Mgr Saltet admet une évolution historique qui aurait substitué un rite pénitentiel à ce qui était originellement une confirmation réitérée. Le P. Galtier, reprenant la conception ancienne de dom Chardon, distingue dans l'imposition des mains un rite d'initiation et un rite de réconciliation, matériellement identiques, mais formellement différents quant à leurs effets. M. d'Aussac apporte ici une « solution nouvelle » qu'il résume ainsi (p. 171-172) : « l'imposition des mains pratiquée dans ce but (la réconciliation des hérétiques) n'était ni matériellement ni formellement un rite pénitentiel, ... (mais) l'on ne saurait identifier le rite réconciliateur, en dépit de quelques attaches matérielles, avec le sacrement de confirmation. » Il y voit un « complément nécessaire » de l'initiation qui assure au dissident repenti « ce qui lui manquait » selon l'expression de saint Léon, un « complément nécessaire » qui lui procure le don suprême de l'Esprit, « savoir la charité qui n'existe que dans la paix et l'unité de l'Église ». De même que dans le cas du néophyte, il lui donne l'achèvement dont il n'était pas encore pourvu. « Mais dans le cas de l'hérétique réconcilié, ces effets dépendent moins du rite lui-même que des dispositions du sujet. » N'étant pas essentiellement le rite collateur de l'Esprit, mais une simple *oratio super hominem* (c'est la formule de saint Augustin), « elle a pu être réitérée sur le dissident qui l'avait déjà reçue dans le schisme ou l'hérésie avec l'ablution et l'onction, tandis que ces deux derniers actes ne doivent pas être renouvelés ». — « ... Ce rite n'est donc ni la pénitence ni la confirmation ni une synthèse des deux. »

Solution élégante, ingénieuse, qu'il appartient aux théologiens d'apprécier. Il suffira aux historiens d'admirer la connaissance approfondie des textes et des faits sur laquelle elle s'appuie, et de recommander la lecture de ce travail à tous ceux qu'intéressent l'évolution de la liturgie et les controverses doctrinales au cours des premiers siècles. Ce ne sont pas seulement les positions de saint Cyprien et de saint Augustin qui sont en cause ici; les pratiques gallicanes, du IV^e^ au IX^e^ siècle, sont également étudiées

par l'auteur qui y trouve une nouvelle preuve en faveur de sa thèse : à savoir « l'identité formelle de l'imposition réconciliatrice avec celle de l'initiation ». Cette thèse paraît séduisante au profane par la simplicité même de sa conclusion; elle s'imposera en tout cas à l'attention par la sagacité dont son auteur a fait preuve et par le jour qu'elle projette sur l'histoire des pratiques liturgiques.

Jean-Remy PALANQUE.

MOYEN AGE

Jacques MADAULE. *Saint Louis de France* (Profils franciscains). — Paris, Éditions franciscaines, [1943]. In-8° de 112 pages, illustrations, 18 francs.

On n'attendait rien de nouveau sur un pareil sujet, déjà traité en des biographies de même style par d'autres historiens. Le livre de M. Madaule garde pourtant son intérêt : écrit pour la collection *Profils franciscains*, il insiste beaucoup sur la vie privée et religieuse du saint roi, ce qui nous vaut de longs et savoureux extraits de Joinville ou de Guillaume de Saint-Pathus. Il va de soi que l'auteur a souligné ce qu'il y a de franciscain dans cette âme et dans cette existence; il a notamment rappelé que saint Louis associa à l'idéal de la Croisade celui de la mission. C'est très justement encore, me semble-t-il, qu'une très large place est faite à ses deux Croisades : par là le saint roi affirme qu'il y a pour un pays autre chose à poursuivre que la seule prospérité d'ici-bas; et c'est une leçon bien opportune à méditer aujourd'hui. Ajoutons que le livre est élégamment écrit et illustré.

Étienne DELARUELLE.

Léon CHANCEREL. *Saint Louis d'Anjou, patron des prisonniers* (Profils franciscains). — Paris, Éditions franciscaines, [1943]. In-8° de 96 pages, illustrations, 18 francs.

Dès son Introduction, l'auteur se défend d'avoir voulu faire œuvre scientifique et avoue même, avec une loyauté qui lui fait honneur, avoir fait rassembler la documentation par d'autres. On aurait donc mauvaise grâce à lui reprocher certaines imprécisions quand il aborde les problèmes d'histoire générale. On lui sera reconnaissant au contraire d'avoir vulgarisé les travaux, plus difficilement accessibles, de C. Vielle et M.-R. Toynbee. Ce n'est d'ailleurs pas fausser cette vie que d'en dégager surtout l'élément édifiant, car il semble bien que saint Louis a toujours évité de se mêler aux intrigues où ses relations de famille auraient pu l'entraîner. On aurait voulu pourtant qu'il fût parlé des accointances du saint avec les Fraticelles, si puissants alors à Naples : ainsi s'éclaireraient des épisodes sans cela obscurs.

E. D.

Joseph CALMETTE. *Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII.* — Paris, Hachette, s. d. [1945]. In-16, 256 pages.

Dans ce petit volume de synthèse, qui condense, en une série d'aperçus riches et brillants, l'histoire de quatre-vingts années de vie française, il faut signaler deux excellents chapitres sur la mission et l'épopée de Jeanne d'Arc. Ces cinquante pages sont marquées par l'esprit d'objectivité; elles visent à faire revivre la pensée même des contemporains. Quel que soit le nombre et quelle que soit la valeur des récits et études consacrés depuis cent ans à Jeanne d'Arc, elles apportent une explication et une évocation encore nouvelles et tout à fait prenantes, appuyées sur une remarquable information.

H. DROUOT.

BIOGRAPHIES

Lieutenant-colonel Henri CARRÉ. *La Jeunesse et la marche au pouvoir de Richelieu (1585-1624).* — Paris, Bernard Grasset, s. d. [1944]. Petit in-8° de 319 pages, 16 planches.

Le nouveau volume de M. le lieutenant-colonel Carré, auteur facile et fécond, est l'un de ces ouvrages de seconde main dont les historiens ne sauraient juger que la publication s'imposait, mais pour lesquels les éditeurs trouvent du papier en cette saison de pénurie et qu'ils semblent vendre assez aisément. La lecture de cet ouvrage, bien qu'il ne soit pas écrit de façon impeccable et sans bavure, est, somme toute, agréable et intéressante. Le lecteur peu informé ou peu curieux suivra sans doute volontiers le fil d'un récit biographique qui le conduira sans effort, à travers l'imbroglio des combinaisons politiques, de l'évêché crotté de Luçon à « l'entrée au Conseil » de 1624, en passant par le « premier accès au pouvoir » dans les lendemains du succès conquis aux États généraux, et par la promotion au cardinalat. Le lecteur constatera que, d'un terme à l'autre, l'itinéraire est un peu sinueux, et M. Carré aurait pu prendre la peine d'expliquer ou de commenter de façon plus claire cette sinuosité. Il eût pu aussi sacrifier sans inconvénient son chapitre XV, qui contient sur « le grand œuvre de Richelieu », c'est-à-dire sur la carrière du cardinal-ministre après 1624, une vue panoramique plutôt banale et certainement trop imprécise et trop lacunaire.

M. le lieutenant-colonel Carré a compilé honnêtement un certain nombre de bons livres, comme ceux de G. Hanotaux, de l'abbé Lacroix, et de G. Fagniez. On eût admis volontiers qu'il rajeunît sa très médiocre bibliographie de la page 313 en y insérant les titres de quelques travaux de L. Battifol, de G. Pagès, de H. Hauser, de V.-L. Tapié, qui y eussent avantageusement remplacé le fatras périmé des Capefigue, des Aubery et des Charvériat. Sur les conditions offertes par un temps et un milieu à l'ambition d'un

homme de talent, énergique et lucide, certains des ouvrages négligés ou mal lus par M. Carré eussent permis à cet auteur d'être plus précis, et aussi plus exact, car les erreurs d'interprétation — et même les erreurs de fait — nous ont paru assez nombreuses en ses 300 pages.

La galerie de portraits qui illustre le volume est fort attrayante.

Henri DROUOT.

Gaëtan BERNOVILLE. *Saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes* (Les grands fondateurs et leur congrégation). — Paris, Alsatia, 1944. In-8° de 281 pages, illustrations. Prix : 48 francs.

Depuis le chanoine Blain, qui fut le contemporain et l'ami de l'abbé de la Salle, et dont l'ouvrage parut en 1755, de nombreux biographes se sont appliqués à retracer l'histoire du fondateur des Frères des Écoles chrétiennes. La chose n'est point faite pour surprendre, Jean-Baptiste de la Salle étant bien en effet l'une des gloires les plus authentiques de la France chrétienne. Il y a quelques années, M. Georges Rigault consacrait à *l'œuvre pédagogique et religieuse de saint Jean-Baptiste de la Salle* le premier volume de sa monumentale *Histoire générale des Frères des Écoles chrétiennes*. A son tour, M. Gaëtan Bernoville, poursuivant son *itinéraire spirituel de la France*, nous invite à faire station avec lui, pendant quelques instants, devant la belle figure du fondateur des Frères des Écoles chrétiennes. Sans prétendre aucunement renouveler le sujet, s'adressant avant tout aux lecteurs pressés qu'effraient les gros ouvrages, il ne présente, à vrai dire, qu'une esquisse rapide, mais qui donne l'essentiel. Il fait revivre l'homme, tout sagesse et bon sens, que l'esprit surnaturel a progressivement transfiguré, au point d'en faire un saint. Il sait montrer aussi, en termes excellents, l'importance de l'œuvre pédagogique réalisée par Jean-Baptiste de la Salle, et combien elle est penétrée d'un esprit nouveau. Promoteur d'un enseignement largement ouvert aux milieux populaires, adapté nettement à leurs besoins, précurseur véritable de l'enseignement technique, le fondateur des Frères des Écoles chrétiennes apparaît déjà profondément moderne. C'est un grand réaliste, mais dont le réalisme s'enracine dans la foi et dans l'amour divin. Aussi bien insiste-t-il sur ce point que le premier soin du maître doit être de procurer aux écoliers l'*esprit de christianisme*. Voilà, souligne justement M. Bernoville, ce qui est l'alpha et l'oméga de la pédagogie lasallienne. Cette pédagogie, elle a, de longue date, fait ses preuves. Elle continue à les faire sous nos yeux. Ainsi que l'écrit encore M. Bernoville aux dernières pages de son livre, ce qui est avant tout l'honneur des Frères des Écoles chrétiennes, c'est leur « fidélité à la pensée géniale, à l'âme sainte dont ils sont nés ».

E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR.

Comte J. du Plessis. *Louis Veuillot* (La Noble France). — Paris, la Bonne Presse, s. d. In-16 de 193 pages.

Cette nouvelle collection vise à faire connaître les réflexions de nos principaux écrivains sur « la religion, la destinée, la famille, la société, les manifestations de l'activité humaine, les lettres, les arts, les sciences..., tout ce qui grandit et enchante la vie ». Les extraits de Louis Veuillot qui composent ce volume ont été judicieusement choisis parmi les principaux ouvrages et la correspondance de l'auteur. Une table de références permet de se reporter à l'original. Une courte introduction de 23 pages donne les faits essentiels de la vie de Veuillot. Mais celui-ci fut, avant tout, un redoutable polémiste. L'auteur de ce recueil n'a pas eu dessein de le souligner : l'historien pourra peut-être le regretter.

Ed. Bruley.

Gaëtan Bernoville. *Le Père Pernet, fondateur des Petites Sœurs de l'Assomption.* — Paris, Grasset, 1944. In-16 de 259 pages.

Le Père Pernet a été l'un des premiers disciples du Père d'Alzon, le fondateur des Augustins de l'Assomption. Il a été lui-même par la suite, avec l'aide de la Mère Marie de Jésus Fage, le fondateur des Petites Sœurs de l'Assomption. C'est donc à la naissance et au premier développement de ces deux congrégations religieuses que nous fait assister le livre de M. Bernoville. Il insiste, à juste titre, sur le rôle qu'assuma le P. Pernet dans la conduite de la congrégation nouvelle des Petites Sœurs, au point que toute autre activité semble disparaître de sa vie à partir du moment où il se consacre à cette œuvre de prédilection. Et il met parfaitement en relief ce qui a fait l'originalité et le succès de la fondation du P. Pernet : la place importante laissée à la vie spirituelle, sans atténuation possible, dans cet Ordre essentiellement actif ; l'obligation, pour les Petites Sœurs, de soigner à domicile, et gratuitement, les pauvres seuls ; le souci de restaurer, par ce moyen, la famille ouvrière, en y réintroduisant la vie chrétienne; le désir enfin de rapprocher les classes sociales, en demandant à une élite, recrutée dans tous les milieux, de coopérer avec les Petites Sœurs dans leur œuvre de charité et d'abnégation.

R. Limouzin-Lamothe.

RENAISSANCE ET RÉFORME

P. Imbart de la Tour, membre de l'Institut. *Les Origines de la Réforme.* Tome II : *l'Église catholique, la crise et la Renaissance.* 2e édition revue et augmentée d'une bibliographie critique par Yvonne Lanhers. Préface de Jacques Chevalier. — Melun, librairie d'Argences, 1944. In-8° de x-639 pages.

Voici une réimpression qui sera la bienvenue[1]. Ce tome II des *Origines de la Réforme* d'Imbart de la Tour, depuis longtemps épuisé, était devenu introuvable en librairie d'occasions, et l'on sait qu'il s'agit là d'une synthèse brillante, la mieux réussie qui ait encore paru sur la crise de l'Église catholique et l'humanisme chrétien avant l'arrivée de Luther. On y retrouve ce qui caractérise l'écriture très personnelle à l'auteur, une phrase alerte et riche de sens, émaillée de raccourcis heureux, docile à toutes les inflexions doctrinales et nettement orthodoxe.

La nouveauté de cette seconde édition porte sur la bibliographie qui termine le volume (p. 585-626). Bibliographie critique où sont réunis et sobrement caractérisés les principaux ouvrages dont l'ensemble, limité à la période de trente-cinq années qui nous sépare de la parution du livre, offre une vue singulièrement suggestive par les noms qu'il remémore du travail accompli sur le sujet. Il n'y a pas lieu d'insister ici sur le discret rappel des critiques faites à l'apparition du volume, en 1910. Une analyse moins sommaire des articles de MM. Febvre et Renaudet, pour ne citer que ceux-là, eût cependant provoqué chez plus d'un lecteur un nouveau tête-à-tête avec la pensée d'Imbart. Que n'y a-t-on songé. La confrontation n'eût pas été sans profit.

Nous n'en devons pas moins une vive reconnaissance à ceux qui ont bien voulu assumer la charge de cette réimpression, à l'entier désintéressement de M. Le Barbier, son éditeur, et surtout à Mlle Lanhers, archiviste aux Archives nationales, qui, sur un terrain nouveau pour elle, a fait avec avantage ses premières armes.

Victor Carrière.

Jean Tricou. *Notes pour servir à l'histoire de Vaugneray. La légende de la Milonière.* — Lyon, impr. Sibilat, 1944. In-8° de 18 pages.

Dans cette agréable plaquette, M. Jean Tricou fait éclater, grâce aux archives du château Bénévent, l'invraisemblance du récit suivant lequel François Ier, chassant sur le territoire de Vaugneray, se serait égaré et, obligé de demander l'hospitalité à un pau-

1. Reproduction textuelle intégrale, mais non page par page, ce qui eût été facile, puisque, typographiquement, le caractère choisi — un joli Néo-Didot — était de même corps et comprenait le même nombre de lettres à la ligne que celui de l'édition primitive.

vre braconnier, Milo, l'aurait payé de son cordial accueil par un beau privilège de chasse. Dédié aux auteurs de guides et de monographies locales.

G. L.

Noël Didier. *Paul de Foix et Grégoire XIII (1572-1584). Une suite de la mercuriale de 1559* (Extr. des *Annales de l'Université de Grenoble,* section Lettres-Droit, t. XVII, 1941). — Grenoble, impr. Allier, 1941. In-8° de 159 pages.

D'un trait toujours sobre et sûr, M. Noël Didier reprend ici l'esquisse qu'il avait donnée de Pierre de Foix, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome,* t. LVI (1939). L'éminente figure du prélat « politique » et diplomate qui subit, sans jamais fléchir ni renoncer, la disgrâce d'être « suspect » aux yeux de deux papes et à leur entourage, sort ranimée, renouvelée, des efficaces recherches de l'auteur. C'est chose bien attachante que de suivre ce parent du roi et de la reine mère dans toutes ses délicates démarches, depuis son départ du Parlement, où, conseiller-clerc, il avait opté pour la tolérance lors de la mercuriale de 1559. Froidement écarté par Pie V des archevêchés de Narbonne et de Lyon, Pierre de Foix dut déployer tous ses moyens d'honnête homme et d'homme en cour pour triompher des résistances de Grégoire XIII et de son entourage. Absous le 24 mars 1580 par le souverain pontife, nommé ambassadeur de France à Rome et à l'archevêché de Toulouse, il mourut prématurément le 12 mai 1584, à l'âge de cinquante-six ans. Perte importante pour les conseils de la Couronne, a noté Montaigne, qui, comme Muret, comme de Thou, a pleuré cette « belle âme ». Mieux que ses contemporains eux-mêmes, M. Noël Didier a senti et montré qu'en dépit de ses très ambitieuses visées, Pierre de Foix resta vertueux, qu'il travailla de tout son cœur à la pacification des esprits, qu'il servit l'unité nationale, alors en mortel péril.

G. Lavergne.

VIE SPIRITUELLE

Jean Gerson. *Initiation à la vie mystique,* précédée d'une préface par Pierre Pascal (Les Arcades, collection dirigée par R.-L. Bruckberger). — Paris, Gallimard, 1945. In-16 de 256 pages.

Ce volume ouvre une nouvelle collection, *les Arcades.* Son directeur, le P. Bruckberger, O. P., nous la présente en nous disant qu'elle « se situe exactement dans la lumière et à l'étage de la civilisation chrétienne ». Si nous le comprenons bien, il s'agit de publier des ouvrages placés à la rencontre du christianisme et de la culture, de la théologie et de la vie. Avouons que les quelques pages où le R. P. nous expose son dessein ne nous ont pas donné l'impression d'un objet formel autrement précis. Nous ne le chi-

canerons pas, toutefois, sur ce point, puisque sa collection s'ouvre avec un texte admirable et trop peu connu.

Il s'agit, en fait, de deux traités de Gerson : *la Montagne de contemplation*, et *la Mendicité spirituelle*. C'est là un des plus beaux essais médiévaux de spiritualité pour les laïcs.

Il suffit de citer le nom de M. Pierre Pascal pour être certain, en même temps que de la sûreté du texte qui nous est donné, de la qualité de l'introduction et des notes. Nous avons là un travail discret et solide, un modèle de vulgarisation faite par un maître. Espérons pour *les Arcades* une suite qui réponde à ces débuts.

U. Rouziès.

Les vingt-cinq ans de la « Vie spirituelle », numéro spécial de la *Vie spirituelle*. — Paris, éditions du Cerf, 1944. In-16, 496 pages.

Les historiens de l'Église de France — professionnels ou amateurs — qui ont fréquenté les collections des *Nouvelles ecclésiastiques*, ou de *l'Ami de la Religion (et du Roi)* peuvent, mieux que d'autres peut-être, apprécier à sa juste valeur une publication comme *la Vie spirituelle*.

Le succès de cette revue, qui a gagné jusqu'aux milieux laïques, n'est-il pas un événement, ou tout au moins un signe des temps, dans l'histoire de l'Église de France ? Contemporaine de la savante *Revue d'ascétique et de mystique* du R. P. Cavallera, de Toulouse, momentanément arrêtée par la guerre, moins technique que celle-ci mais plus à la portée du grand public, l'organe des Dominicains de Juvisy apparaît de nos jours comme une inappréciable « source d'eau vive ». Il était bon qu'un numéro spécial en marquât le vingt-cinquième anniversaire. Le plan du livre est très heureux : chaque chapitre est comme une mise au point des sujets habituellement traités dans la revue, et le tout est précédé par une biographie du fondateur, le Père Bernadot, retourné à Dieu le 25 juin 1941, à l'âge de cinquante-huit ans.

Cl. Laplatte.

MISSIONS

Abbé G. Cadel. *Essai sur l'activité missionnaire du diocèse de Coutances et Avranches au XIX^e^ siècle*. — Paris, Union missionnaire du Clergé, 1936. In-8°, 64 pages.

« L'histoire d'un diocèse est incomplète, écrivait en substance Georges Goyau, si l'on n'y fait pas une place à l'action missionnaire » ; ce n'est pas le lecteur de l'opuscule de M. Cadel qui sera tenté de donner un démenti à ce propos. Si la participation d'un groupe chrétien à l'apostolat missionnaire est en relation constante avec sa vitalité religieuse, dont elle est en quelque sorte le reflet, où chercher ailleurs un moyen plus sûr de mesurer cette vitalité ? L'enquête si précise de M. Le Bras sur la géographie de

la pratique religieuse trouve son complément naturel dans une étude comparée des forces d'expansion missionnaire des différentes régions de la France.

Aussi bien, ce sont les mêmes questions qui se posent dans les deux enquêtes : pourquoi tel doyenné, plutôt que tel autre, est-il une pépinière de missionnaires ? Puissance des convictions religieuses, tempérament des habitants, goût de l'aventure, traditions, richesse démographique, exemple d'un enfant du pays, autant de causes, et bien d'autres, qui peuvent être invoquées.

« S'il y eut des régions destinées à devenir un centre actif de vie missionnaire, par leur situation géographique, la presqu'île du Cotentin, qui s'avance en pleine mer, vers des pays inconnus, en était bien une », cette phrase, par quoi débute l'opuscule de l'abbé Cadel, dit bien que l'auteur ne s'est pas contenté de brosser un tableau et de dresser une statistique, mais qu'il s'est préoccupé du problème des causes.

Il était bon que le diocèse de Coutances fût le premier à être l'objet d'une étude de ce genre : si son histoire est sans éclat, si sa liste épiscopale ne laisse apparaître aucun nom transcendant, il s'agit d'un grand diocèse missionnaire, qui s'est classé premier de France pour l'aide pécuniaire à l'œuvre de la Sainte-Enfance et qui a fourni aux missions, de 1800 à 1914, quelque 220 prêtres, parmi lesquels plusieurs évêques, comme l'illustre Mgr Le Roy, le type même du missionnaire français.

La brochure de l'abbé Cadel est un travail du plus haut intérêt, nourri d'une documentation précise : on peut le considérer comme un prototype, et l'on doit souhaiter que, son exemple étant suivi, le pays soit un jour doté d'une *Gallia missionaria*, complément indispensable d'une *Gallia christiana* rénovée.

Cl. LAPLATTE.

Charles PENZ. *Les Captifs français du Maroc au XVII^e siècle (1577-1699)*. (Publications de l'Institut des Hautes Etudes marocaines, volume XLI). — Rabat, Imprimerie officielle, 1944. In-8° de IV-347 pages, illustrations.

Qui dit captifs en Berbérie dit aumônerie et rédemption; qui dit captifs au Maroc dit Franciscains, Capucins, Mercédaires et Trinitaires. L'étude de M. Penz — thèse principale de doctorat présentée devant la Faculté des lettres d'Alger — intéresse donc l'histoire ecclésiastique. Pour respecter le cadre de cette revue, je laisserai de côté les indications que l'auteur donne épisodiquement soit sur les Trinitaires espagnols ou portugais (p. 80, p. 83, p. 134, p. 174, p. 185), soit sur les Franciscains portugais (p. 229), soit sur les Franciscains italiens qui furent chargés de la préfecture apostolique de Barbarie et qui, de 1684 à 1687, assurèrent l'aumônerie des captifs (p. 134-135, p. 152-153, p. 280, p. 301), soit enfin sur les Franciscains espagnols qui occupèrent dans le Maroc d'autrefois une place si prépondérante (p. 163, p. 166, p. 198,

p. 200, p. 218, p. 236, p. 242-243, p. 280-283, p. 287, p. 301-304, p. 312, p. 314-317). Mais les rédempteurs français sont étroitement liés à l'histoire des captifs : en 1641-1642, les Trinitaires (ou Mathurins) rachètent quarante-et-un esclaves (p. 58), en 1654 soixante-dix-huit (p. 59-60), les Mercédaires, plus actifs à cette époque, semble-t-il, et mieux en cour, font une première rédemption en 1629-1630 (p. 43-44), une seconde en 1674 (p. 75-79), une troisième en 1680-1681 (p. 87-92), une dernière — sans succès — en 1683-1684 (p. 126-129). Parmi ceux-ci, on remarque la figure attachante du chirurgien de Toulouse Guillaume Castel qui, après avoir été captif à Fès et à Meknès (p. 79), entra dans l'ordre de la Merci et, devenu le P. Joseph Castel, prit une part active aux rédemptions de 1680-1681 et de 1683-1684. En revanche, les captifs eurent moins à se louer d'un trinitaire du Luxembourg, le P. Jean-Félix, qui faillit gâcher la situation par des initiatives peu prudentes et une surenchère inopportune (p. 171-174). Les deux congrégations ne s'entendaient d'ailleurs pas toujours bien, et en 1638, pour éviter des rivalités, on dut partager la France entre elles : la Bretagne, la Provence et le Languedoc, provinces maritimes, revenaient aux Mercédaires, le reste du pays allait aux Trinitaires, mais Paris et sa banlieue demeuraient indivis (p. 58). M. Penz retrace également (p. 25-43) l'histoire de cette double tentative malheureuse des Capucins français en 1624-1629 et en 1630 sur laquelle, deux ans avant lui, M. l'abbé Guillaume de Vaumas a de nouveau attiré l'attention par sa thèse complémentaire *Lettres et documents du Père Joseph de Paris concernant les missions étrangères (1619-1638)*, Lyon, 1942 (cf. *Hespéris*, 1943, p. 123). Il rappelle aussi leur participation à la mission de Du Chalard en 1635 (p. 49-50). Signalons enfin la présence à Salé d'un prêtre séculier, Bernard de La Serre, qui desservait la chapelle consulaire française, et qui quitta la ville à la fin de 1684 (p. 134). Les esclaves étaient autorisés à fréquenter cette chapelle, et M. Penz nous fournit dans ses conclusions d'intéressants détails sur l'organisation du culte et des œuvres de piété et de charité dans leurs bagnes, surtout à Meknès (p. 285, p. 299-304). Parmi les sources principales de M. Penz figurent deux ouvrages, classiques en la matière, dûs à des Trinitaires français, l'*Histoire de Barbarie et ses corsaires* (Paris, 1637) du P. Dan, et l'*Histoire du règne de Mouley Ismaël, roy de Maroc* (Rouen, 1731), du P. Busnot. M. Penz reproduit le frontispice et une page du premier (pl. XI et pl. VI). Il donne aussi, sans référence précise, une gravure qui représente de façon pittoresque une procession de captifs libérés dans une petite ville des Flandres (pl. XII). Aux historiens du clergé normand, j'indiquerai l'existence d'un M. Collen, « prêtre hydrographe, enseignant à Saint-Valéry-en-Caux », qui, au début de juillet 1691, envoie à J.-B. Estelle, consul de France à Salé, la liste de douze salétins prisonniers à Rouen sur les galères du Roi (p. 189-190).

Robert Ricard.

ART CHRÉTIEN

F. Deshoulières. *Au début de l'art roman. Les Églises de l'onzième siècle en France.* Deuxième édition, revue et augmentée. — Paris, éditions d'Art et d'Histoire, 1943. In-8° de 146 pages, illustr.

C'est avec plaisir que nous enregistrons la réédition de cet ouvrage, dont nous avons signalé la première édition dans la *Revue*, il y a près de quinze ans[1]. Les notices, accompagnées de plans et de photographies, de plus de soixante églises françaises du XI^e^ siècle à date certaine, dont l'auteur décrit sommairement les principaux caractères, constituent un répertoire des plus utiles pour l'étudiant ou l'archéologue désireux de fixer la chronologie de ces édifices ou d'en tirer des éléments de comparaison.

Jean Vallery-Radot.

Clémence-Paul Duprat. *Enquête sur la peinture murale en France à l'époque romane* (dans le *Bulletin monumental*, années 1942, 1943, 1944). In-8°.

Si, déjà en 1845, Mérimée attira l'attention sur les peintures murales à propos de celles qui décorent l'église de Saint-Savin-sur-Gartempe, ce n'est qu'à la fin du XIX^e^ et au commencement du XX^e^ siècle que parurent sur ce sujet de nombreux articles d'archéologues qualifiés et que furent organisées des expositions de reproductions des principales œuvres picturales. Entre temps, d'importantes monographies en faisaient l'analyse. Il ne restait donc plus guère qu'à entreprendre la synthèse de ces peintures, à les comparer entre elles, à en chercher l'origine et à tenter une classification.

C'est la tâche que s'est imposée Mme Clémence-Paul Duprat et elle n'est au-dessous ni de son sens artistique, ni de son érudition.

Si l'on en croit le titre de cette étude, il ne s'agirait que d'une enquête. Mais cette enquête est tellement étendue et précise qu'elle aborde tous les problèmes de la peinture murale à l'époque romane, et, si elle ne les résoud pas tous, ce qui est impossible dans l'état de nos connaissances, tout au moins elle les expose.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tout le développement qu'elle donne à son étude, mais nous en dégagerons l'idée directrice : la recherche des prototypes et la tentative d'un classement des œuvres, si un classement est possible.

A bien lire cet important travail, on demeure porté à croire que ce sont les miniatures qui, le plus souvent, ont servi de modèles aux tableaux dont le Moyen Age a revêtu la muraille de nombre d'églises. D'ailleurs Mme Clémence-Paul Duprat cite les manuscrits qui ont inspiré certaines scènes peintes à Saint-Savin, à l'église de Tavant, à l'ancienne chapelle de Doussé, à Saint-Gilles de Montoire et ailleurs.

1. Tome XVI (1930), p. 85-86.

Or ce sont les grands monastères qui formaient les miniaturistes : Saint-Martin de Tours, Marmoutier, Saint-Martial de Limoges, Saint-Aubin d'Angers, Saint-Benoît-sur-Loire, Cluny eurent des ateliers célèbres. Cluny était directement inspiré par le Mont-Cassin, mais la plupart des autres abbayes demeuraient attachées à des traditions nationales, d'où deux tendances dans les peintures murales, l'une byzantine, l'autre purement carolingienne.

Cette origine des peintures murales explique certains détails faits pour surprendre. Comment se fait-il qu'on nous présente des peintures romanes décorant certaines églises gothiques du XIII^e^ siècle ? Le modèle reproduit nous l'explique. D'autre part la diffusion que souvent le hasard imposait aux miniatures devait être un obstacle au classement régional de leurs reproductions.

Sans doute, grouperait-on très facilement ces décorations murales en considérant leur peinture et, déjà, on est d'accord pour les classer dans deux groupes, l'un qui rayonne dans l'Aquitaine contenue entre la Vienne et l'Allier, c'est le groupe des « peintures mates » ; il règne sur le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, le Berry. L'autre groupe est celui des « peintures brillantes à fond sombre », qui a son siège plus au sud. Mais que d'infidélités à cette classification ! Que d'îlots émergeant isolément ! Il y a là une preuve nouvelle que le hasard a présidé à la répartition des modèles.

Telle est l'impression qui se dégage de « l'enquête » poursuivie par Mme Clémence-Paul Duprat. Car celle-ci n'a prétendu, nous l'avons dit, que faire une enquête. Or, qui dit enquête, dit recherche minutieuse, visites de nombreux manuscrits, comparaison des œuvres et des modèles supposés. Il y a là un travail considérable et il faut savoir gré à l'auteur de nous avoir fait profiter non seulement de son résultat, mais aussi de quantité de détails que nous ne pouvons énumérer ici, mais qui sont précieux.

F. Deshoulières.

VARIÉTÉS

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, commencé sous la direction de S. Ém. le cardinal Alfred Baudrillart..., continué par A. de Meyer et Él. Van Cauwenbergh. Fascicules LVII-LX (tome X, col. 513-1520) : *Brême-Bzovius*, et LXI-LXII (t. XI, col. 1-512) : *Caabeiro-Camaldules*. — Paris, Letouzey et Ané, 1938 et 1939. In-4°.

De *Brême* à *Camaldules* nous comptons six fascicules, mais relativement peu de noms français. Pure affaire de linguistique, la langue française n'aimant guère en tête de ses mots les groupes de lettres *Br*, *Bz* et *Ca*.

Il n'y a aucune observation nouvelle à faire sur la méthode en général et sur le choix des collaborateurs. Le niveau des notices reste très satisfaisant. On remarquera celle du R. P. P. Debongnie

et de M. J. De Brandt sur Henri *Bremond*, où la critique est adroitement tempérée par la sympathie. M. L. Bréhier, dont la science des choses de l'Orient latin consent mal à la brièveté, traite longuement mais savamment de *Jean de Brienne*, roi de Jérusalem et empereur latin de Constantinople. Le R. P. P. Polman, parlant de *Bucer*, met en lumière la place à part occupée dans l'histoire de la Réforme par l'humaniste à tendances conciliatrices qui l'introduisit à Strasbourg. M. Sol était mieux qualifié que quiconque pour présenter l'évêché de *Cahors*, sur lequel il donne plus de détails que n'en renferment d'ordinaire les synthèses de ce genre. Ce sont de bons articles aussi que celui de M. Éd. Jordan sur le pape *Calliste* (ou Calixte) II et ceux de M. J. Dedieu sur *Calvin* et le *Calvinisme*. Malheureusement on ne trouvera dans ce dernier à peu près rien sur le calvinisme après le XVI^e^ siècle ; de plus il est permis d'estimer qu'attribuer 7 colonnes à *Calvin*, c'est bien petite mesure relativement aux 11 qu'occupe *Jean de Brienne*. La fixation et le respect des proportions sont malaisés dans la composition d'un dictionnaire.

Parmi les notices de second plan on remarquera : l'abbé *de Broglie* et son frère le duc Albert, l'historien, par M. J. Dedieu, les deux Guillaume *Briçonnet*, l'un archevêque de Reims, l'autre évêque de Lodève, puis de Meaux, par M. M. Lecomte, le cardinal Étienne-Charles de *Loménie de Brienne* par M. C. Laplatte, le P. Claude *Buffier* par M. A. de Bil, Jean *Buridan* par dom Bascour. Loménie de Brienne, la plus troublante figure peut-être de l'épiscopat français d'Ancien Régime, aurait pu retenir plus longuement l'attention. Au contraire, Claude Buffier est véritablement remis en lumière par son biographe. Ce jésuite philosophe, né en 1661 à Varsovie de parents français, était peut-être trop oublié; il fut par son *Traité des premières vérités* le précurseur de l'école dite écossaise de la fin du XVIII^e^ siècle.

Les deux derniers fascicules entament la lettre C. Espérons que, malgré les obstacles accumulés par les événements tragiques de ces dernières années, le travail n'a pas été interrompu et que la reprise de la publication ne dépend désormais que de la solution du problème du papier.

H. Waquet.

CHRONIQUE D'HISTOIRE RÉGIONALE

BERRI

CHER et INDRE

Rien n'a paru depuis notre dernière recension.

P. Des Chaumes.

LIMOUSIN

CORRÈZE

Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze.
Tome LXV, 1943. Brives, Hôtel de Labenche, 1944.

M. Charageat : *Notes à propos de quelques sculptures limousines* (suite). III. *Le Tympan du portail de Saint-Chamant et sa place dans la sculpture limousine*, p. 85-97 (fig.). Contrairement à l'opinion de certains archéologues, qui le considèrent comme une œuvre d'imitation et de plus basse époque, ce tympan est une sculpture originale limousine du XII^e^ siècle.

P.-F. Fournier : *le Chartrier de la baronnie de Saint-Angel (Corrèze) aux Archives départementales du Puy-de-Dôme*, p. 104-124. Cette seigneurie relevait de l'abbaye de Charroux (Vienne). Notes historiques concernant le chartrier, suivies d'un répertoire du fonds.

Jean de La Monneraye.

HAUTE-VIENNE

Aucune publication intéressant nos études n'est à signaler.

J. M.

MARCHE

CREUSE

Mémoires de la Société des sciences... archéologiques de la Creuse.
Tome XXVIII, fasc. 3. Guéret, impr. J. Lecante, 1943.

Notes lues en séance. C. Laborde : *Jeanne d'Arc est-elle passée en Haute-Marche ?* p. XLIII-XLV. Jeanne d'Arc aurait fait, au début de 1430, une chevauchée en Berry et dans le nord de la Haute-Marche pour y recruter des hommes et y recueillir des subsides en vue de son expédition sur Paris. — P. Valadeau : *Un procès de la commanderie de Blandeix*, p. XLV-XLVII. Longs procès soutenus, au XVII^e^ siècle, par les habitants contre les commandeurs de l'ordre de Malte, qui étaient décimateurs de la paroisse et n'acquittaient pas les « aumônes » auxquelles ils étaient tenus traditionnellement.

Dr G. Janicaud : *la Creuse gallo-romaine. Les sépultures*, p. 426-463. Importante étude d'ensemble sur les modes de sépulture employés dans la Creuse à l'époque gallo-romaine : rites, *ossaria*, monuments funéraires, mobilier des sépultures, etc. Les lions, que l'on trouve parfois à la porte des églises, proviennent des cimetières gallo-romains. L'inhumation, remplaçant l'incinération, n'apparaît qu'au IVe siècle.

R. Chatreix : *Monographie de la commune de Saint-Maurice-La Souterraine* (suite), p. 464-487. Chapitre VII : *l'Église, le presbytère, les cimetières. Chapitre* VIII : *les Institutions religieuses et les dîmes.* A noter l'existence, au moins au XVIIe et au XVIIIe siècle, d'une communauté de prêtres. La Fabrique se composait de deux syndics, élus par l'Assemblée de paroisse. Les dîmes appartenaient à six seigneurs laïques et trois dignitaires monastiques; elles étaient généralement affermées. Des confréries du Saint-Sacrement et de Saint-Michel existaient « depuis une époque très reculée ».

G. J. : *Lettres inédites du conventionnel Huguet*, p. 500-505. Quatre lettres de Marc-Antoine Huguet, qui avait été curé de Bourganeuf et évêque constitutionnel de la Creuse, et qui apostasia en frimaire an II (décembre 1793).

H. Germouty : *la Haute-Marche, la Combraille, le Franc-Aleu et la Cour des Aides de Clermont-Ferrand*, p. 516-534. A noter, en particulier, les privilèges obtenus par l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et par l'ordre de Grandmont.

Jean Dutheil : *Procédure entre les Bénédictins du Moutier-d'Ahun et les Célestins des Ternes* (*Pionnat*), p. 549-554. Au sujet de réparations à effectuer dans l'église de Cressat, dont ils étaient co-décimateurs (1770-1777).

René Boudard : *l'Assemblée provinciale du Limousin de 1787 et ses délégués marchois*, p. 555-557. Les assemblées de paroisses, d'élections et de provinces, créées en 1787, n'eurent pas d'avenir Le clergé y était représenté par quelques notables.

Adrien Rivet : *la Fête de la Fédération à Crocq*, p. 557-560. Messe solennelle et *Te Deum*. Le curé prête le serment fédératif avant les autorités civiles, dans l'église même. Deux autres curés du canton l'imitent, qui étaient maires de leurs communes.

Folklore. C. Laborde : *la Naissance*, p. 568-580. Coutumes et croyances populaires au sujet des naissances : grossesse, délivrance, baptême, relevailles. — Dr J. Deguison : *Nos vieux proverbes ruraux*, p. 580-606. Listes de dictons se rapportant surtout au temps et aux travaux des champs, et groupés pour la plupart autour des fêtes liturgiques et des fêtes des saints.

R. Limouzin-Lamothe.

AUVERGNE

PUY-DE-DOME

Mémoires de l'Académie des sciences, ... et arts de Clermont-Ferrand. Tome XLIII. Clermont-Ferrand, 1943.

De Remacle : *Dictionnaire des fiefs de la Basse-Auvergne*, tome II, M-Z, additions et corrections, 1 088 col. Suite de l'ouvrage annoncé dans la dernière chronique.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.

Tome LXIII. Clermont-Ferrand, 1943.

Joseph MARTIN : *Une enluminure napolitaine sur soie du XIV^e siècle.* p. 110-118, pl. Louis de Tarente et sa femme Jeanne I^re, reine de Naples, adorant le Saint-Esprit.

Ct CHARRIER : *Note sur le Christ de Trézioux,* p. 119-120, pl. Statue de bois du XVI^e, ou plutôt du XVII^e siècle, conservée au presbytère de Trézioux.

L. WELTER : *la Création des chambres ecclésiastiques et leur fonctionnement au diocèse de Clermont, au début du XVII^e siècle,* p. 127-141. Le bureau diocésain des décimes ou chambre ecclésiastique du diocèse de Clermont, chargé de la perception des taxes et de la connaissance de ce qui les concernait, a existé dès 1606 au moins, avant, par conséquent, l'édit du 8 août 1615, qui a donc sanctionné un état précédent et n'a pas innové.

Marc DOUSSE : *Une notice historique de 1811 sur l'ancienne bibliothèque de Clermont,* p. 159-163. Bibliothèque du chapitre cathédral, qui fut ouverte au public à partir de 1742.

Pierre GERBET : *la Vie des réfugiés politiques à Clermont-Ferrand de 1815 à 1870,* p. 173-194. Émigrés espagnols, polonais et italiens.

Marcel JARRIER : *la Couverture primitive de l'église d'Orcival,* p. 204-207, fig. et pl. L'église a été jadis couverte en tuiles à rebords.

A. BIGAY : *la Mosaïque mérovingienne de Thiers,* p. 208-212, pl. Des fragments assez importants, mais malheureusement conservés depuis sans soin, avaient été découverts fortuitement dans l'église Saint-Genès, en 1863. Un sondage effectué en 1942 a fait découvrir quelques nouveaux menus fragments.

P.-F. FOURNIER : *Notes bibliographiques pour servir à l'histoire de l'Auvergne,* 11^e série, 1941-1943, p. 271-315. Histoire religieuse : p. 288-292

Revue d'Auvergne.

Tome LVII. Clermont-Ferrand, 1943.

R. SUAUDEAU : *les Confréries d'Auvergne à la fin du XVIII^e siècle; les revenus des cures et fabriques à la fin du XVIII^e siècle. Contribution à l'étude de la situation financière du clergé dans le diocèse de Clermont sous l'Ancien Régime,* p. 3-44.

M. SIMON : *Saint Barnabé au puy de Dôme,* p. 64-74. Il y avait une chapelle sous le titre de ce saint au sommet du puy. Son culte, dont la fête tombe le 11 juin, a pu servir à christianiser de vieux rites solsticiels.

Dr G. CANY : *Chapiteaux énigmatiques,* p. 85-95, fig. et pl. Notice sur un chapiteau roman de l'église de Chambon-sur-Lac, supposé représenter la création du monde et la tentation d'Adam.

André BOSSUAT : *l'Élection de Jacques de Comborn, évêque de Clermont, et l'application de la Pragmatique sanction en Auvergne,* p. 117-140. En 1444-1446. « L'application de la Pragmatique sanction à Clermont avait eu surtout pour résultat de mettre sur le trône épiscopal un évêque dont le chapitre n'avait rien à redouter.... Adroitement utilisée par des gens rompus aux subtilités juridiques (sur 28 chanoines, 15 au moins étaient gradués en droit), la Pragmatique, observée scrupuleusement, leur avait permis d'évincer le candidat royal, sans toutefois se brouiller avec le roi. A ce point de vue, les chanoines de Clermont avaient donné un rare exemple d'indépendance, à une époque où beaucoup de chapitres préféraient abandonner au roi ou au pape le soin de choisir l'évêque. »

Auvergne (anciennement *l'Auvergne littéraire, artistique et historique*).

Année XX, cahiers 100-106, 1943.

P. Balme : *Précis d'histoire de l'Auvergne*, cahier 101, p. 23-32, cahier 102, p. 11-20, cahier 103, p. 11-19, cahier 104, p. 35-42, cahier 106, p. 35-48. Des origines à la fin du Moyen Age.

H. Germouty : *Montaigne traverse l'Auvergne, fin novembre 1581, d'après son « Journal de Voyage »*, cahier 102, p. 21-28. On a dit et redit que Montaigne fit alors, en partant de Clermont, l'ascension du puy de Dôme (avec un calcul vésical en voie d'expulsion !). En réalité son texte est imprécis et a été mal interprété. Montaigne a passé au col des Goules, au nord du puy, allant de Clermont à Pontgibaud.

Jean-Lucien Gandois : *Pierre de Vic, moine de Montaudon, troubadour d'Auvergne*, cahier 106, p. 17-34.

P.-F. Fournier.

CANTAL

Revue de la Haute-Auvergne.

Tome XXX, 1er fascicule, 1939-1942 (paru en 1943).

Alfred Durand : *la Municipalité d'Aurillac et les changements de régime de 1813 à 1830*, p. 1-15. Les événements politiques de Paris ont leurs répercussions à Aurillac quatre à cinq jours après. La municipalité se rallie à tous les changements de régime.

Pierre Quarré : *les Corniches des églises romanes de la Haute-Auvergne*, p. 16-21. Leur décor manque d'unité et chaque région subit l'influence des pays voisins.

Tome XXX, fascicule [II], 1943.

Léonce Bouyssou : *Étude sur la vie rurale en Haute-Auvergne, la région d'Aurillac au XVe siècle*, p. 101-154 (à suivre). Thèse de l'École des chartes.

L.-M. Bélard : *la Frairie sanfloraine de Notre-Dame de Montserrat*, p. 155-185. Confrérie qui existait dans l'église collégiale de Notre-Dame de Saint-Flour : règlement, pèlerinage à Montserrat, membres, comptes, de 1582 à 1643.

P.-F. Fournier.

BOURBONNAIS

ALLIER

Le tome XLIV du *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais* paraîtra, en même temps que le volume de *Notre Bourbonnais*, en 1945.

Paul Dupieux.

NIVERNAIS

NIÈVRE

Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.

Tome XXX, 4e fasc., 1941. Nevers, Porte du Croux, 1942.

André Biver : *Deux documents relatifs à un prieuré nivernais inconnu : la Chapelle Saint-André-lès-Faulin (1575-1576)*, p. 361-362. Dans deux actes notariés, dom Pierre Rousseau, sacristain de Saint-Étienne de Nevers, se fait désigner sous le titre de prieur de Saint-André-de-

Faulin; en fait cette chapelle dépendait de l'abbaye Saint-Martin de Nevers et semble n'avoir jamais été le siège d'un prieuré.

Ernest Renault : *Jean Cochon-Lacoste, ex-oratorien, maître de pension à Moulins-Engilbert*, p. 364. Était d'origine normande.

André Biver : *Contribution à l'histoire de Saint-Lazare de Nevers : un échange de biens avec le prieuré de Faye*, p. 366. 14 octobre 1315.

Chanoine Charles Cachet : *Essai sur Messire Jean-Baptiste Goy, archiprêtre des Amognes, curé de Saint-Jean-de-Lichy et de Saint-Péraville*, p. 373-374. Curé de Saint-Jean-aux-Amognes de 1756 à 1787.

Chanoine Lemaître : *le Procès de béatification de dom Delaveyne et M. le chanoine Cachet*, p. 374. Chargé de rechercher les documents utiles à la cause du fondateur des Sœurs de la Charité et Instruction chrétienne de Nevers, notre défunt collègue a dépouillé plus de 48.000 minutes notariales.

Jacques A. Palet : *Pour la sauvegarde du vieux Nevers et de ses sites.* Inventaire du patrimoine artistique et archéologique de la ville de Nevers, p. 430-481. Indication de 26 églises ou chapelles et de 4 croix.

Mémoires de la Société académique du Nivernais.

Tome XXXXVI. Nevers, impr. Fortin, 1944.

Alfred Massé : *Un désaccord de trois siècles entre les seigneurs de Bizy et les curés de Parigny-les-Vaux*, p. 1-4. Contestation au sujet du droit de sépulture dans la chapelle Sainte-Reine de Bizy.

Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy.

66e année, 3e série, n° 19. Clamecy, Impr. générale de la Nièvre, 1943.

Léon Mirot : *Inventaire des archives de la Société scientifique de Clameci* (suite), p. cxiii-cxix. Entr'autres, nomination de Claude Bargeot à la cure de Saint-Pierre de Vézelai (16 décembre 1608).

André Biver.

LYONNAIS

RHONE

Compte rendu de l'Association lyonnaise de recherches archéologiques.

Année 1943, 72, rue Pasteur, Lyon.

P. Wuilleumier : *les Théâtres romains de Fourvière*, p. 3-4. État actuel des fouilles et découvertes récentes. — : *Inscriptions gallo-romaines de Lyon et de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or*, p. 5-10. L'une est une inscription chrétienne du milieu du Ve siècle avec deux colombes, rameaux et chrisme, au nom de Rabso.

Amable Audin : *les Voies axiales de la ville romaine de Fourvière*, p. 11-14. Recherches sur le *cardo* et le *decumanus* de la colonie de Lyon d'après le tracé des fouilles de ces dernières années.

Nota. — L' « Académie de Lyon » et la « Société littéraire, historique et archéologique de Lyon » n'ont rien publié au cours de l'année 1943.

Jean Tricou.

LOIRE

Bulletin de la Diana.

Année 1943. Tome XXVIII, nos 3 et 4, 1943. Montbrison.

Georges Guinet : *la Formation territoriale du département de la Loire et l'ancien Forez*, p. 133-165. Mise au point très utile pour l'histoire des communes et des paroisses du département de la Loire.

Abbé Henri Monot : *Tuiles à inscriptions du XV^e siècle provenant de l'église de La Bénisson-Dieu*, p. 166-171. L'une est au nom de l'abbé Pierre de la Fin.

Édouard Perroy : *les Plus anciennes chartes du prieuré de Jourcey*, p. 172-185. Ces chartes du second quart du XII^e siècle permettent de reconstituer les possessions du prieuré à cette époque et de préciser l'origine des donations. On y trouve des renseignements sur la condition du paysan forézien au XII^e siècle.

Jean Renaud : *Liste des prieurés et couvents d'hommes du Forez d'après les archives de la Commission des Réguliers instituée en 1766*, p. 186-190. Liste sommaire donnant, avec le nombre des religieux, les revenus nets de chaque monastère.

Édouard Perroy : *Notes sur la chronologie des chartes de Savigny*, p. 203-211. Revision critique des dates assignées par le *Cartulaire* d'A. Bernard, pour la période de 984 à 1085.

Jean Tricou.

DAUPHINÉ

ISÈRE

Bulletin de l'Académie delphinale.

6^e série, tomes XIII et XIV, 1942 et 1943. Grenoble, impr. Allier, 1944.

G. Letonnelier : *Notice sur Claude Faure*, p. CXVII-CXXI. Biographie de l'ancien archiviste de la Drôme, puis de la Haute-Savoie et du Rhône, décédé en 1942. Aperçu sur ses principaux travaux.

Baron Henri Mounier : *les Débuts de la Société « Les Amis du château de Vizille »*, p. CXXII-CXXIV. Coup d'œil sur l'activité de cette Société fondée en 1943.

Louis Bassette : *Mgr Jean de Caulet, évêque de Grenoble, et les réformes de Machault d'Arnouville : l'édit de Marly de mai 1749, ou la « Défense des immunités »*, p. 1-16. La promulgation de l'édit de Marly qui, sur l'initiative de Machault d'Arnouville, substituait l'impôt du vingtième à celui du dixième, rencontra une opposition opiniâtre et d'ailleurs victorieuse dans les rangs du clergé. En Dauphiné, l'évêque de Grenoble, Jean de Caulet, dans son ouvrage intitulé *Défense des immunités*, se fit l'ardent défenseur de la situation matérielle et des privilèges traditionnels de l'Église gallicane.

François Vermale : *le Premier voyage de Stendhal à Rome (1817)*, p. 17-23. Mission officieuse acceptée par Stendhal qui, grâce aux fonds secrets, put entrer en pourparlers auprès de certains libraires londoniens, en vue d'une édition anglaise de *Rome, Naples et Florence*.

Comte E. de Felcourt : *le Comte Daru (1767-1829)*, p. 25-31. Coup d'œil sur les étapes de la vie active de l'organisateur des campagnes de Napoléon qui, malgré ses absorbantes fonctions militaires, réussit à mettre au jour une œuvre littéraire considérable.

Lt-Col. de Guillebon : *la Famille Savoye*, p. 33-39. Remonte à Antoine Savoie, procureur au parlement de Dauphiné à partir de 1661. Parmi ses représentants les plus connus figurent Savoye de Rollin, préfet de l'Empire, puis député de la Restauratiton, et J.-B. Savoye des Grangettes, conseiller de préfecture de l'Isère, qui reçut le pape Pie VII dans sa propriété de Lumbin (Isère).

Abbé Joseph Jassoud : *Quelques traits caractéristiques de la vie du*

bienheureux Pierre-Julien Eymard (*1811-1868*), p. 41-51. Évocation de souvenirs se rattachant à l'enfance et à la jeunesse du prêtre dauphinois, qui devait être le fondateur de la congrégation du T. S. Sacrement.

Robert Avezou : *Notice sur les travaux d'histoire dauphinoise de Claude Faure*, p. 53-63. Parmi lesquels figurent en première ligne les études relatives au dauphin Humbert II, au département de la Drôme et à la ville de Vienne.

André François-Poncet : *Stendhal à Brunswick* (*1807-1808*), p. 71-116. Importante contribution à la biographie de Stendhal d'où il résulte que ses contacts avec l'Allemagne, particulièrement les deux années passées à Brunswick, ont eu sur le cours de sa vie et l'évolution de ses idées une très grande influence (choix notamment du pseudonyme de Stendhal). Devenu intendant des Domaines, Stendhal se montre administrateur consciencieux : il s'intéresse en outre aux plaisirs de la vie de société, dit à force, apprend l'allemand et l'anglais, prend des leçons de chant, écrit des notes, etc. Bref, il réussit à tirer agrément et profit de son séjour.

Lt-Col. de Guillebon : *les Hôtes du château de Vizille depuis trois siècles*, p. 145-154. Depuis son achèvement en 1620 jusqu'à nos jours (de Louis XIII à Doumergue et Lebrun).

Jean Hesse : *le Buste du Père Julien Eymard par Rodin*, p. 155-157. Exécuté en 1863 par Rodin, alors que, sous le nom de frère Augustin, il commençait son noviciat à l'Institut des religieux du Très-Saint-Sacrement.

Pierre Saint-Olive : *Deux portraits canadiens au Musée de Grenoble. Charles et Jeanne-Élisabeth de Beauharnais*, p. 159-213, et pl. L'un est celui de Charles de Beauharnais, gouverneur du Canada de 1726 à 1747, peint par Robert Tournières, — l'autre est l'œuvre de Largillière et représente Jeanne-Élisabeth de Beauharnais, sœur de Charles, et épouse de Michel IV Bégon, intendant du Canada de 1712 à 1726.

François Vermale : *le Parti « Vert » de Dauphiné* (*1814-1818*), p. 215-246. Rôle joué en Dauphiné par le parti du comte d'Artois ou parti vert qui, appuyé par le cercle des nobles ou « Casino », montra une grande activité.

André Nicolet : *Barthélemy de Laffemas*, p. 247-279. Biographie de Laffemas, né vers 1545 à Beausemblant (Drôme). Son rôle dans la restauration du commerce et de l'industrie sous le règne de Henri IV.

Annales de l'Université de Grenoble.

(Nouv. série.) Section Lettres-Droit, t. XIX, 1943. Grenoble, Allier, 1943.

René Dollot : *Une chronique de la Restauration. Stendhal correspondant des revues anglaises* (*1822-1829*), p. 1-28. Nombreux extraits du *Courrier anglais* qui permettent « de faire tout à la fois l'analyse et la synthèse » de la pensée de Stendhal telle qu'il l'a formulée dans sa correspondance de 1822 à 1828.

Jacques de Font-Réaulx : *les Diplômes de Charles le Simple*, p. 29-49. Étude critique pénétrante consacrée au *Recueil des actes de Charles le Simple* publié en 1940 par M. Philippe Lauer. Correction de date proposée pour 17 actes.

H. Janeau : *les Institutions dauphinoises au Moyen Age. Les agents locaux de la primitive justice comtale* (*XI^e^-XII^e^ s.*), p. 51-85. Étude sur les origines des mistraux, leurs attributions et leurs fonctions judiciaires, et aussi sur les premiers châtelains, leur cour et leur compétence.

Henri Jacoubet : *la Comédie de l'Honnête homme dans le « Misan-*

thrope », p. 87-94. « On peut voir dans le *Misanthrope* la défense et l'illustration théâtrale du traité de Faret intitulé *l'Honneste homme ou l'art de plaire à la Court*. L'idéal qu'il y trace n'est pas celui à proprement parler du courtisan, mais de cette société mêlée de haute bourgeoisie et de moyenne noblesse que décrit Molière en général et en particulier dans le *Misanthrope*. »

Pierre COSTIL : *la Question homérique et l'évolution du goût littéraire en France*, p. 95-168. Retrace la fortune d'Homère en France, sa réputation, la manière de le comprendre et de le traduire depuis le Moyen Age jusqu'au XX^e^ siècle.

Vittorio DEL LITTO : *Bibliographie stendhalienne* (*années 1938-1941*), p. 169-180. Continuation de l'œuvre entreprise par feu Louis Royer en 1928, et interrompue par sa mort en 1938.

Tome XX, 1944. Grenoble, Allier, 1944.

René DOLLOT : *Une chronique de la Restauration. Stendhal correspondant des revues anglaises* (*1822-1829*) (suite), p. 27-73. Revue des jugements émis par Stendhal dans ses chroniques littéraires, artistiques et musicales adressées aux journaux londoniens. Son attention a été fixée principalement sur ses illustres contemporains (Chateaubriand, Mérimée, Vigny, Lamartine, Victor Hugo), les grands noms de la littérature anglaise (Shakespeare, W. Scott, Byron), les tableaux de David, Delacroix, Constable, Lawrence, les œuvres de Rossini et de Boieldieu.

François RUDE : *Un socialiste « utopique » oublié : Joseph Rey* (*1779-1855*), p. 75-104. Biographie de Joseph Rey, grenoblois d'origine, suivie d'un aperçu sur la manière dont il « a vulgarisé la doctrine du grand socialiste utopique anglais Robert Owen », et d'un exposé de ses rapports avec les écoles socialistes françaises de 1830 à 1850.

Robert LATOUCHE : *Autour du Cours d'histoire du Dauphiné. Quinze ans d'enseignement*, p. 105-112. Revue des conférences d'histoire du Dauphiné données sous les auspices de l'Université de Grenoble de 1929 à 1944. Hommage aux collaborateurs disparus.

Vittorio DEL LITTO : *Bibliographie stendhalienne* (*années 1942-1943*), p. 113-127. Continuation de l'œuvre de Louis Royer (n^os^ 194 à 470).

Nota. — Pas de nouveau *Bulletin de la Société des bibliophiles dauphinois* ni *de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'archéologie*, ni de *Rhodania*.

G. LETONNELIER.

HAUTES-ALPES

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes.

62^e^ année, VII^e^ série, 1943. Gap.

Abbé Fr. CHATILLON : *Dardanus et Théopolis* (*409-417*), p. 29-151. Étude de l'inscription dite « La Pierre Écrite », près Chardavon (Basses-Alpes); commentaires sur le personnage et la carrière de Dardanus.

Georges de MANTEYER : *le Nom de Marseille et l'Orient en Provence*, p. 153-212. Le nom grec de Marseille, légère altération du nom phénicien primitif. Utile aperçu sur les spécimens de l'art oriental découverts en Provence.

E. ESCALLIER : *Une lettre de Mgr de Leyssin, dernier archevêque d'Embrun*, p. 817-819. Écrite au général Brune pendant l'exil du prélat à Nuremberg : gros embarras d'argent; sollicite une intervention auprès d'un débiteur.

R. AVEZOU.

DROME

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme

Tome LIX, 1943, Valence. P. 1-36.

J. de Font-Réaulx : *les Pouillés de la province de Vienne* (fin), p. 17 33. La taxe des décimes du début du XIVe siècle. Utilité de ces documents.

Cuizin de Montal : *Chronique valentinoise, 1827-1829*, p. 34-39. Vie mondaine. Élections. Quelques cérémonies religieuses.

J. de Font-Réaulx : *Mgr Félix Vernet, professeur aux Facultés catholiques de Lyon et au grand séminaire de Valence (1863-1942)*, p. 49-76. Voir la recension du tirage à part, *Revue*, t. XXX (1944), p. 148.

P. Thomé de Maisonneufve : *les Libertés municipales de Romans* (suite et à suivre), p. 77-85, 105-113. Les guerres civiles et religieuses de 1575 à 1578. Répercussions à Romans.

André Jullien : *le Mariage de Georgette de Montchenu*, p. 86-98. Avec Imbert de Batarnay, favori de Louis XI, qui lui prêta main-forte, malgré la vive opposition du père.

J. de Font-Réaulx : *Archives notariales de la Drôme : Châteaudouble, avec une généalogie de la famille Prompsal*, p. 114-126. Elle occupa cette étude de 1527 à 1922.

J. de Font-Réaulx.

SAVOIE

SAVOIE

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.

5e série, tome X. Chambéry, Imprimeries réunies, 1942.

Émile Gaillard : *la Comtesse de Vercellis et le comte de La Roque des « Confessions » de J.-J. Rousseau*, p. 11-27. Précisions intéressantes sur un épisode de la vie de J.-J. Rousseau et la société turinoise du temps.

Georges Blanchard : *Ce que fut le régime des Capitulations dans l'empire ottoman et en Égypte*, p. 29-46. Résumé de cette question jusqu'au XXe siècle.

Pierre Duparc.

HAUTE-SAVOIE

Revue savoisienne, publiée par l'Académie florimontane.

83e année, 1942. Annecy, impr. Dépollier, 1942.

Clément Gardet : *Note descriptive sur le bréviaire du diocèse de Genève imprimé à Annecy en 1556*, p. 27-34. L'imprimeur espagnol Gabriel Pomar était installé à Genève lorsque la Réforme le chassa de cette ville : il suivit l'évêque à Annecy, et son bréviaire est une des plus anciennes impressions annéciennes. Description détaillée de l'ouvrage qui contient des gravures intéressantes.

Clément Gardet : *Essai sur les noëls et chansons de Nicolas Martin*, p. 161-187. Biographie, description des éditions uniques de 1555 et 1556, enfin étude des caractères apologétique et littéraire de cette œuvre, nous font connaître un clerc de Saint-Jean-de-Maurienne, plein de verve, qui écrit aussi habilement en français qu'en patois. (Le même auteur a publié un fac-similé de l'édition de 1556; Annecy, Gardet et Garin, 1942.)

84e année, 1943.

Pierre Duparc : *Naissance et jeunesse d'Eustache Chapuys*, p. 27-32.

Quelques précisions sur les premières années d'un Annécien, qui fut official de Genève, ambassadeur de Charles-Quint et suppôt de l'Université de Louvain.

Pierre DUPARC : *Un voisin de Voltaire*, p. 104-109. Lettres du curé de Meyrin sur son redoutable voisin.

Mémoires et documents, publiés par l'Académie salésienne.

Tomes 60 et 61. Belley, impr. Chaduc, 1942 et 1943.

Fr. POCHAT-BARON : *les Paroisses de la vallée de Thônes d'après les visites pastorales et autres pièces d'archives....* Les deux tomes (461 p.) sont remplis par les monographies de plusieurs paroisses : La Balme-de-Thuy, les Villards-sur-Thônes, Saint-Jean-de-Sixt, le Grand-Bornand, La Clusaz, Manigod, le Bouchet, Serraval, les Clefs, Alex. Ces études sont poussées jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle; par contre le Moyen Age est très rapidement traité.

Pierre DUPARC.

PROVENCE

BOUCHES-DU-RHONE

Mémoires de l'Institut historique de Provence.

Tome XIX, année 1942.

A. BRUN : *les Origines de la pastorale marseillaise*, p. 3-35. La Pastorale est une manifestation populaire du cycle de Noël; elle est issue de la crèche et des santons dont elle est la transposition sur la scène, avec addition de toutes sortes d'intermèdes burlesques. La première représentation eut lieu à Marseille en 1842. L'auteur s'appelait Antoine Maurel. Le succès, dû en grande partie à l'emploi du dialecte marseillais, fut considérable. Il se continue encore de nos jours. Très judicieuse mise au point des origines de ce spectacle : il ne dérive nullement des mystères anciens, mais fut directement inspiré par les *crèches animées* ou *parlantes* en honneur au début du XIX^e^ siècle non seulement en Provence, mais en Franche-Comté et à Paris.

Émile ISNARD.

BASSES-ALPES

Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.

Tome XIX, année 1942 (juill.-déc.). Digne, 33, allée des Fontainiers.

C. JUGE-CHAPSAL : *les Origines de Jean Soanen, évêque et seigneur de Senez*, p. 97-121. Né à Riom le 6 janvier 1647, Jean Soanen était fils de Jean et de Gilberte de Sirmond. C'est, avec la date du mariage de ses parents — 16 février 1638 — le seul renseignement précis qu'on puisse tirer de ce mémoire sur les origines de Jean Soanen; l'auteur n'a rien pu découvrir sur l'ascendance paternelle du célèbre prélat, et le rattachement de sa mère à la famille auvergnate des Sirmond n'est pas historiquement établi.

Nota. — Rien à signaler dans le tome XXX (1943) du *Bulletin...*, non plus que dans le tome XXIII (1943) de *Provincia*.

Émile ISNARD.

VAR

Bulletin de la Société d'études scientifiques... de Draguignan.

Tome XLIV. 1re partie. 1942-1943. Draguignan, 1942.

A.-Jacques Parès : *Situation économique de Toulon à la veille de la rébellion (1793)*, 16 p. Pénurie des denrées et renchérissement du prix de la vie.

Lt-Col. Pouhaër : *les Bataillons de volontaires du Var ; réquisitions (1793-1798), désertion (1794-1798), conscription (1798)*, 104 p. Expose les difficultés auxquelles se heurta l'administration pour assurer le fonctionnement d'un système en grande partie improvisé et les résistances des populations aux réquisitions.

Pierre Humbert : *les Astronomes français de 1610 à 1667 (étude d'ensemble et répertoire alphabétique)*, 72 p. L'auteur distingue trois principales écoles de savants : l'école provençale, l'école parisienne, l'école jésuite. Dans le répertoire on relève de nombreux ecclésiastiques.

Charles Alleaume : *les Cahiers généraux de doléances du tiers état des sénéchaussées de Brignoles et d'Hyères (documents inédits)*, 44 p. Documents retrouvés aux archives du Var. On réclame l'aliénation au profit de l'État des biens de l'Église, la suppression de la dîme et du casuel, l'abolition du concordat et des annates, le rétablissement de la Pragmatique Sanction, l'augmentation de la portion congrue, etc.

Louis Aicard et Louis Honoré : *Un épisode du grand schisme d'Occident : passage à Draguignan de Benoît XIII (1404)*, 12 p. Chassé d'Avignon le pape s'arrête peu de jours à Draguignan en allant de Marseille à Nice. D'après les registres de la Chambre apostolique (archives du Vatican) et les archives communales de Draguignan.

Bulletin de la Société des amis du Vieux Toulon.

Année 1943. Toulon, Imprimeries toulonnaises.

Emmanuel Davin : *les Esclaves sarrazins en Provence*, p. 25-37, 100-130. Au milieu de beaucoup de verbiage, l'auteur donne quelques indications sur le commerce des esclaves et l'utilisation des captifs barbaresques comme galériens.

S. Bonnome : *les Noms de lieux en Provence*, p. 172-177. Énumère les principaux vocables qui reviennent dans la toponymie.

Le Var historique et géographique.

31e année. Draguignan, 1943.

Abbé L. Angelini : *Un illustre dominicain à Saint-Maximin : le P. Lagrange (1855-1938)*, p. 239-252. Retrace l'œuvre de ce maître de la science biblique inhumé à Saint-Maximin, à l'ombre de l'antique couvent.

A. Matheron : *Crèches et santons*, p. 253-260. Principales notions sur ces figurines de terre cuite qui représentent tous les métiers et tous les types de Provence allant porter leurs offrandes à la crèche, et que la foire aux santons de Marseille, depuis le XVIIIe siècle, a rendu célèbres.

C. Alleaume : *Cahier de doléances de la communauté de Carnoules (mars 1789) (documents inédits)*, p. 294-296. Réclame l'abolition des dîmes, la participation égale du clergé aux impôts, la gratuité des mariages, baptêmes et enterrements.

L. Honoré : *Poursuites judiciaires contre les prêtres réfractaires de Saint-Tropez (1791)*, p. 297-300. Enquête conduite par le tribunal du district de Fréjus.

A.-J. Parès : *Cardinaux internés dans le Var par Napoléon Ier*, p. 318-321. Séjour à Draguignan du cardinal de la Somaglia de janvier à avril 1814.

R. Jeancard : *l'Instruction publique à Cannes d'Henri IV à la Révolution de 1789*, p. 330-335. Gratuité de l'enseignement; rôle important joué par les Frères des écoles chrétiennes; recrutement des régents.

L. Honoré : *Cardinaux italiens internés dans le Var par Napoléon Ier*, p. 356-359. Dugnani à Brignoles; la Somaglia à Draguignan; Ruffo à Grasse; Scotti Gallarali à Toulon.

Les Archives d'histoire... du diocèse de Fréjus et Toulon.

8e année. Toulon, impr. du Sud-Est, 1941.

Chanoine Bouisson : *19e centenaire : la Venue des Saintes Maries et leurs compagnons en Provence*, p. 1-4; — *Une entreprise de démolition*, p. 5-7; — *les Origines chrétiennes en Gaule*, p. 20-42. Nous ne signalons ces articles que pour mettre en garde le lecteur contre des affirmations sans nouveauté ni fondement.

Charles Pennafort : *Addenda à l' « Évangélisation primitive de la Provence » de M. le chanoine Escudier*, p. 8-19, 65-70. Reprend les arguments précédemment produits par le chanoine Bouisson pour défendre la thèse de la venue des Saintes en Provence. Rien n'est à retenir.

9e année. Toulon, 1943.

Chanoine Bouisson : *De quelques témoins archéologiques paléochrétiens en Provence*, p. 16-49. Remarques contestables sur les traditions provençales; conclut, ce que personne ne nie, à l'apparition précoce du christianisme dans la région provençale.

L'ancien office de saint Cyprien, patron de Toulon, p. 50-56. Texte de l'office tel qu'il était célébré avant la Révolution.

Chanoine Bouisson : *Centenaire de la translation des reliques de saint Augustin*, p. 58-62. Récit des cérémonies qui marquèrent à Toulon, du 22 au 25 octobre 1842, le départ des reliques ramenées de Pavie vers la terre africaine.

Chanoine Bouisson : *les Pères maristes à Toulon*, p. 63-66. Séjour des Maristes à Toulon et La Seyne en 1843 en instance de départ pour l'Océanie ; origine de leur établissement dans ces localités.

Chanoine Bouisson : *les Origines chrétiennes en Gaule*, p. 74-106. Sans valeur.

V. Saglietto : *Saint Probace de Tourves*, p. 107-137. L'auteur s'évertue bien en vain à démontrer l'authenticité des traditions légendaires relatives à l'apostolat du prétendu disciple du Christ à Tourves, traditions qui ne nous sont pas attestées avant le XIe siècle.

Ernest Hildesheimer.

COMTÉ DE NICE

ALPES-MARITIMES

Nice historique. 46e année. Nice, 1943.

G. Blondeau : *les Tribunaux révolutionnaires dans les Alpes-Maritimes. VI. La 3e Commission civile faisant fonction de tribunal du district de Nice*, p. 18-28, 66-75. Fait suite aux précédentes études. Période de la réaction thermidorienne jusqu'à l'application de la constitution de l'an III.

F. Gaziello : *les Édiles et les fonctionnaires communaux à Saorge*,

sous le régime des Statuts de 1610, p. 76-88. Énumère tous ceux qui jouaient un rôle actif dans la vie communale et définit leurs attributions.

Ct Octobon : *Othoniens et Vitelliens en Ligurie occidentale*, p. 110-119. Propose une nouvelle hypothèse sur le lieu exact de la rencontre, près de Menton, entre les troupes d'Othon et de Vitellius rapportée par Tacite au livre II de son *Histoire*.

Paul Canestrier : *la Magie et la sorcellerie dans le comté de Nice*, p. 120-143. L'auteur, qui connaît à fond les traditions de la région, étudie les croyances des montagnes niçoises, dont certaines n'ont pas entièrement disparu. Êtres surnaturels (diables, démons, fées, esprits malins, possessions diaboliques); sorciers (pouvoirs et rites, sorts et envoûtements, enchantements et divers sortilèges, divination); défense contre les maléfices (talismans et contre-sortilèges, exorcismes et conjurations); on vit même des animaux nuisibles qui se montraient insensibles aux exorcismes encourir les foudres de l'excommunication); êtres fantastiques (revenants, fantômes, dames blanches).

Ernest Hildesheimer.

GUIENNE ET GASCOGNE

AVEYRON (*ROUERGUE*)

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Tome XXV. Rodez, 1942.

B. Combes de Patris : *l'abbé de Cassan-Floyrac, d'après sa correspondance, 1812-1886*, p. 49-109. Né à Rodez en 1812, mort à Paris en 1886, l'abbé de Cassan-Floyrac, prêtre en 1839, passa quelques mois à Chartres et vint ensuite à Paris, où il fut successivement administrateur à Saint-Étienne-du-Mont, vicaire à Saint-André-d'Antin, curé de Saint-Denis-de-la-Chapelle et de Saint-Louis des Invalides. Docteur ès-lettres, il était de tendances libérales et gallicanes et attaqua *l'Univers* dans *la Gazette de France*. Ses lettres — trente-et-une ont été conservées et s'échelonnent entre 1835 et 1877 — révèlent un esprit original, mais passionné.

B. de Gaulejac : *Cahiers de doléances de quelques communautés rurales du Rouergue (Espeilhac, Roussy-Ginolhac, Saint-Cirice-la-Raffinie, Salles-Comtaux, Villecomtal)*, p. 111-136. Espeilhac et Salles-Comtaux demandent l'augmentation de la portion congrue pour les curés et desservants, pour compenser la gratuité des fonctions du culte. Le cahier général du Tiers de la sénéchaussée de Rodez et du bailliage de Millau, publié en annexe, souhaite un règlement portant réduction de la dîme et la dotation des ordres mendiants avec les revenus des religieux trop riches ou les biens des maisons supprimées.

Abbé Raylet : *Procès-verbaux de la Société des Amis de la Constitution de Saint-Affrique*, p. 297-515. Fondée le 8 mai 1791, elle compta parmi ses membres le curé et le vicaire constitutionnels de Saint-Affrique, Constans et Josèphe; discours violemment révolutionnaires.

Revue historique du Rouergue. Tome VIII (30e année), 1943. Rodez.

P.-A. Verlaguet et L. Rigal : *les Prêtres du Rouergue pendant la Révolution* (suite), p. 79-81, 100-104, 114-117, 122-127, 136-139. Suite des notes relatives à François Alric et renseignements sur François Castanié (1762-1798), ce dernier victime indirecte des lois de proscription.

Henri Bousquet : *Notules pour servir à la connaissance de la vie, des*

mœurs et des institutions de l'Ancien Rouergue, p. 73-78, 85-89. Publication de documents d'archives (XVI^e^-XVIII^e^ siècles).

A. CARRIÉRE : *Brèves notes sur les maisons religieuses* (à suivre), p. 83-84, 93-96, 104-108, 117-120, 128-132, 139-141. Sainte-Claire de Millau, monastère de Clarisses « urbanistes », fondé en 1291; Carmes établis à Millau au XIII^e^ siècle.

Jean de LA MONNERAYE et René RANCŒUR.

LOT (*QUERCY*)

Bulletin de la Société des études du Lot.

Tome LXIV. Cahors, impr. A. Coueslant, 1943.

J. DEPEYRE : *Vie de saint Géraud, archevêque de Braga (1096-1108)* (suite), p. 49-53, 178-185. Le prélat tint de nombreux synodes; il fit complètement cesser les mariages à un degré prohibé; ceux qui avaient confiance en son intercession obtenaient de nombreux prodiges.

R. PRAT : *Construction de la tribune de la cathédrale Saint-Étienne de Cahors*, p. 196-203. Texte des contrats passés entre l'évêque de Cahors et des maîtres-artisans en vue de la construction de cette tribune (1732-1733).

Revue religieuse du diocèse de Cahors.

Tome LIV, 1943. Cahors, rue Frédéric-Suisse, 1943.

E. SOL : *les Trente ans d'épiscopat de Mgr Pierre-Alfred Grimardias (1866-1896)*, p. 86-88, 107-108, 148-149, 168-169, 175-177, 245-247, 350-351, 358-359, 393-394, 397-399. Le prélat était né à Maringues (Puy-de-Dôme), le 19 septembre 1813. Son grand-père maternel, Jacques Chassaigne, écuyer, seigneur de Bort, avait été membre de l'assemblée de la noblesse d'Auvergne, à Riom, en 1789. Il était curé de la cathédrale de Clermont quand il fut nommé évêque de Cahors le 30 décembre 1865. Le diocèse lui doit la construction de nombreuses églises, la restauration de la cathédrale de Cahors et celle de l'antique sanctuaire de Roc-Amadour.

Eugène SOL.

TARN-ET-GARONNE (*BAS-QUERCY et GASCOGNE*)

Recueil de l'Académie de Montauban.

2^e^ série. Tome LIII, 1943. Montauban, impr. Forestié.

Ch. DAMBIES : *l'Acte de naissance de la ville de Montauban*, p. 38-50. La charte de fondation de la ville date du 9 octobre 1144. Montauban fut fondé par Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, pour faire pièce à l'abbé de Saint-Théodard de Montauriol.

Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne.

Tome LXXI, 1943. Montauban, impr. Forestié.

R. CHALUMEAU : *la Cathédrale de Montauban*, p. 21-39. Construction de l'édifice (1692-1739). Description. Histoire jusqu'en 1943.

M. GAUSSERAN : *Considérations sur l'évolution de l'esprit public à Montauban (1685-1789)*, p. 57-72. Apaisement des passions religieuses.

R. DAUCET : *Une procédure criminelle extraordinaire à Montauban en 1534*, p. 84-118. Un clerc est impliqué dans cette affaire jugée par le prévôt des maréchaux (institution toute récente de François I^er^).

Raymond CHALUMEAU.

DORDOGNE (*PÉRIGORD*)

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.
Tome LXIX. Périgueux, impr. Ribes, 1942.

Franck DELAGE : *les Églises de Nontron*, p. 61-71. Énumération des églises et chapelles de Nontron ouvertes au public avant 1789; histoire de la lutte entre l'église Saint-Étienne et l'église Saint-Sauveur pour posséder le titre d'église paroissiale.

Chanoine J. ROUX : *Orfèvres et orfèvreries du Périgord*, p. 164-176. Renseignements sur des orfèvres de Périgueux, depuis le XIV^e^ siècle, et de Bergerac, depuis le XVII^e^ siècle; description d'objets d'art dont la plupart sont des objets du culte.

H. CORNEILLE : *Jean Orfaure, curé de Saint-Silain (1725-1740)*, p. 184-193. Natif de Rouffignac, termine ses études à l'Université de Cahors et meurt curé de la paroisse Saint-Silain de Périgueux.

Dr L'HONNEUR : *les Cloches de Montpazier*, p. 272-274. Complément archéologique à l'*Exploration campanaire du Périgord* du chanoine Brugière et à *la Bastide de Monpazier* du docteur L'Honneur.

Joseph DURIEUX : *Fénelon à Cambrai et ses grands vicaires*, p. 359-381. Notes sur l'abbé de Langeron, l'abbé Gabriel de Chanterac, originaire du Périgord et l'abbé Léon de Beaumont-Gibaud, qui vécurent tous trois dans l'amitié du grand écrivain.

Tome LXX. Périgueux, 1943.

Publication par Fr. DELAGE de *Documents limousins sur le Périgord*, p. 41-43. Intéresse l'ordre de la Rédemption des Captifs (1780), les « pères spirituels » du couvent d'Excideuil (1787).

Joseph DURIEUX : *Au prieuré bénédictin Notre-Dame de Fontaine 1773-1774*, p. 62-73. Publication d'un bulletin de réception et de prise d'habit (1773), d'un acte de profession de religieuse (1774).

Guy DUBOSCQ.

LANDES

Bulletin de la Société de Borda. 66^e^ année, 1942. Dax, P.-H. Labèque.

C. DAUGÉ : *le Rachat de M. de Labrouste, esclave du Maroc (1680)*, p. 1-4. Par sa femme, contre deux cents fusils.

Dr APARICI-SERRES : *le Savant Jean Thore médecin et naturaliste dacquois* (suite), p. 5-36; 67^e^ année, p. 8-25. Sa polémique avec les ultras à propos de ses sentiments religieux.

N. DELFOUR : *Un écrit satirique à Pouillon*, p. 37-39. Contre les dévotes restées attachées aux prêtres réfractaires.

67^e^ année, 1943.

C. DAUGÉ : *Chanson sur la déprêtrisation des Capucins de Dax (1791)*, p. 38-42. Satire contre les capucins « jureurs ».

P. BURGUBURU : *Un soleil (ostensoir) en étain du début du XVIII^e^ siècle*, p. 45-48, phot.

J. MANGIN.

GIRONDE

Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde.
Tome XXXVI, 1943. Bordeaux, Féret.

Paul COURTEAULT : *Madame de Maintenon au Château-Trompette*, p. 23-29. Constant d'Aubigné, fils de l'illustre auteur des *Tragiques*, fut

un très mauvais sujet ; il séjourna à plusieurs reprises au Château-Trompette, à Bordeaux, et dans les prisons de Niort; mais il est hors de doute que Françoise d'Aubigné, sa fille, la future Mme de Maintenon, naquit à Niort, où elle fut baptisée le 28 novembre 1635, et non au Château-Trompette, comme le supposait Jules Delpit. La date du séjour de Mme de Maintenon enfant au Château-Trompette reste incertaine.

Gaston Ducaunnes-Duval: *la Chapelle des Corps Saints à Sainte-Eulalie de Bordeaux*, p. 30-34. Contrairement à l'opinion de deux archéologues girondins, Marionneau et Brutails, qui font remonter à la fin du xv^e^ ou au début du xvi^e^ siècle la construction de la chapelle de Saint-Clair ou des Corps Saints, il faut désormais admettre, à la suite de la découverte d'un bail à besogne daté du 20 janvier 1639, que Pierre Léglise transforma si complètement cette chapelle qu'il ne reste rien de la construction du xv^e^ ou du xvi^e^ siècle. L'auteur, à propos de cette transformation radicale, signale les travaux effectués à la même époque dans l'église Sainte-Eulalie.

Roger Brouillard : *Dumouriez et les Girondins; correspondance inédite de Gensonné*, p. 35-47. C'est aux conventionnels girondins que Dumouriez dut son élévation et sa notoriété; c'est à sa trahison qu'ils durent leur chute. Gensonné fut parmi les chefs de la Gironde celui qui eut avec Dumouriez les relations les plus suivies; après avoir rappelé les circonstances auxquelles ces deux hommes durent de se connaître et de s'apprécier, l'auteur cite de longs extraits de sept lettres inédites de Gensonné à Dumouriez (30 septembre 1791-30 janvier 1792); on y relève des renseignements précis sur la situation politique, l'état des esprits, les travaux de l'Assemblée législative et la vie des clubs à la fin de l'année 1791.

Gabriel Loirette : *Histoire d'une statue : le Louis XVI de Raggi*, p. 53-82. Une statue colossale de Louis XVI en bronze qui devait être érigée sur la grande place de l'hémicycle, devenue depuis la place des Quinconces, fut commandée à Nicolas-Bernard Raggi par la municipalité de Bordeaux en 1824; elle devait être fondue à Paris dans les ateliers du Roule par Crozatier; par suite des retards apportés dans la fonte et des difficultés de transport, la statue, qui pesait 12 500 kgs n'avait pas quitté Paris au moment des journées de Juillet 1830. Description de la statue, laquelle échoua finalement au Musée de Bordeaux en 1878 et fut envoyée à la fonte en 1942.

Xavier Vedere : *Deux ennemis de Montaigne : le sénéchal Merville et le capitaine Vaillac*, p. 88-97. Les relations furent toujours tendues entre les gouverneurs des châteaux du Hâ et Trompette et le maire et les jurats de Bordeaux. Les pouvoirs de Montaigne, élu pour la première fois maire en 1581, expiraient le 31 juillet 1583; il eut alors comme concurrent Jacques d'Escars, sieur de Merville, capitaine du château du Hâ et grand sénéchal de Guienne, soutenu par des parlementaires influents et l'archevêque de Bordeaux; Montaigne ne fut pas moins réélu le 1^er^ août 1583, et son élection confirmée l'année suivante par le conseil d'État.

Gabriel Loirette.

GERS

Bulletin de la Société archéologique, historique... du Gers.

44^e^ année, 1943. Auch, impr. F. Cocharaux.

R. Rosier : *Bossuet, évêque de Condom*, p. 7-20. Bossuet fut évêque de Condom du 13 septembre 1669 au 30 septembre 1671. Il eut à régler

l'affaire des Clarisses de Nérac, prit diverses mesures en vue de la réforme de son clergé, des réparations des églises. L'auteur ne dit rien du *Synode de Condom*, qui pourtant marqua essentiellement son épiscopat.

N. Cadéot : *Fleurance : le monastère des Ursulines*, p. 26-35. Monastère fondé en 1673 par Jeanne de Biran d'Armagnac, qui en fut la première supérieure. Lors de sa suppression en septembre 1792, le monastère comprenait dix-sept religieuses; ses revenus étaient considérables. La dernière supérieure s'appelait Laurence de la Pomeraye.

Ch. Bourgeat : *A propos de Paul-Benoît Barthe, sa mort et ses funérailles d'après un document inédit*, p. 72-76. Il ressort de ce document (lettre de M. Roux, vicaire général, à Mgr Jacoupy, évêque d'Agen) que l'ancien évêque constitutionnel du Gers mourut réconcilié avec l'Église et fut inhumé avec les honneurs dûs à un simple prêtre (Noël 1809).

Z. Baqué : *Cloche de Vic-Fezensac*, p. 140-143. Histoire curieuse d'une cloche portant inscription gasconne, avec date : 1508, d'abord cloche « civile », puis à l'usage des protestants de 1596 à 1685, enfin placée à l'église Saint-Pierre.

Z. Baqué : *le Sarcophage de Cacarens*, p. 185-187. Fragment de sarcophage que l'on croyait perdu et qui avait attiré jadis l'attention d'Ed. Le Blant, par son bas-relief assimilant le Christ, Bon Pasteur, à Orphée : « sujet se présentant pour la première fois en Gaule sur un sarcophage chrétien ».

Ch. Cadéot : *la Vieille cloche de Saint-Mézard*, p. 195-198. Étude d'épigraphie campanaire : inscription gasconne de 1509.

Ch. Bourgeat.

HAUTES-PYRÉNÉES

Revue des Hautes-Pyrénées.

Tome XXXIV. Tarbes, impr. Lesbordes, 1939.

J. Duffo : *Essai sur l'œuvre de M. le chanoine Marsan*, p. 5-10. Au recensement de cette *Revue* qui a figuré dans la précédente Chronique d'histoire régionale (juillet-décembre 1943, p. 388), il convient d'ajouter la conclusion d'une longue étude, très fouillée, consacrée à l'œuvre historique du chanoine Marsan, récemment décédé. Ainsi que le dit M. Duffo, « sa carrière d'historien représente une enviable réussite ». Il laisse une œuvre considérable. Pendant près de cinquante ans, il fut le collaborateur infatigable et très apprécié d'une vingtaine de revues locales de la région du Sud-Ouest : il leur a donné, en effet, quelque 500 articles d'histoire et d'archéologie.

Jean Annat.

LANGUEDOC

TARN

Revue du Tarn. Tome IX. 1943.

M. Broëns : *le Peuplement de l'Albigeois des temps préhistoriques à l'époque féodale*, p. 27-41, 121-127, 193-202. Identifie notamment un certain nombre de noms de lieux cités dans la *Vie de saint Didier, évêque de Cahors* (en particulier le *Vistrilinguis* où mourut cet Albigeois serait aujourd'hui Guitalens-sur-l'Agout); l'auteur ne cite, de la *Vie de saint Didier*, que les éditions Labbe et Lecointe, laissant de côté celle de R. Poupardin (*Coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'Histoire*, Paris, 1900).

P. Breillat : *la Croisade contre les Albigeois*, p. 42-51, 128-136, 183-

192, 267-276. Compte rendu critique du récent volume de M. Belperron.

H. Arvengas : *la Singulière destinée de Pierre Glory, 1778-1821*, p. 52-63. Issu d'une famille protestante du Tarn, converti au catholicisme pendant la Révolution, ordonné prêtre, devenu missionnaire à la Guadeloupe, et enfin vicaire apostolique d'Haïti en 1820, Pierre Glory connut au cours de sa carrière, qui se termina tragiquement dans un naufrage, toutes sortes de déboires personnels et de vicissitudes d'ordre politique.

Y. Dossat : *le Comté de Toulouse et la féodalité languedocienne à la veille de la croisade albigeoise*, p. 75-90. Explique finalement la conduite « sans grandeur mais non sans habileté » de Raimond VI : « Dans cette entreprise, il n'a sans doute manqué au comte de Toulouse que le succès pour être haussé par les historiens au rang des grands politiques de son époque. »

P. Breillat : *Jeanne d'Arc et l'Albigeois*, p. 91-98. Édition avec traduction et reproduction photographique d'un texte albigeois de 1429 sur la levée du siège d'Orléans (langue d'oc).

É. Appolis : *Un conventionnel régicide : Pierre-Jean-Louis Campmas*, p. 141-252, 244-254 et t. X, 1944, p. 326-335. Étude, d'après des papiers personnels, de la vie privée de ce député du Tarn.

J. Bertaut : *la Détresse de la France à la fin du Directoire*, p. 213-226. Particulièrement en Languedoc.

Revue du Languedoc.

Nous signalons ici la naissance d'un nouveau recueil qui, depuis le 15 janvier 1944, poursuit parallèlement à la *Revue du Tarn*, et sous la même direction, sa publication trimestrielle. La *Revue du Languedoc*, selon le programme défini par M. L.-Charles Bellet, doit reproduire les articles de la *Revue du Tarn* « offrant un intérêt pour l'ensemble des lettrés d'Occitanie; ces extraits seront complétés par des collaborations nouvelles, afin de permettre à la nouvelle revue de traduire le passé et les aspirations d'une très vieille province ».

Bulletin de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn.

Nouvelle série. Tome IV. 1942-1943.

R. Allaire : *Un reportage au XVII^e siècle par Antoinette Salvan de Saliès*, p. 4-7. L'entrée à Albi du premier archevêque, Hyacinthe de Serroni, 1679.

P. Breillat : *Sur la découverte de la frise des blasons épiscopaux au Musée de Castres*, p. 36-37. Frise du XVIII^e siècle, recouverte pendant la Révolution, le grand salon de l'évêché ayant servi de siège au Tribunal criminel du département.

H. Arvengas : *Bonaventure Racine, régent du collège de Rabastens (1728-1730)*, p. 52-59. Aventures de ce neveu du poète, tenant fidèle du jansénisme.

P. Breillat : *Campanographie tarnaise*, p. 60-75. Recension des cloches du département du Tarn antérieures à la Révolution.

R. Granier : *Répercussions du siège de Saint-Antonin sur Cordes et le Haut-Albigeois en 1622*, p. 76-86. Épisodes des luttes religieuses de Rohan.

P. Rascol : *le Diocèse d'Albi à la fin de l'Ancien Régime*, p. 87-106. Publication d'un mémoire du subdélégué d'Albi à l'intendant de Languedoc (1786).

P. Breillat.

HAUTE-GARONNE

Revue historique de Toulouse.

Tome XXIX. Tarbes, impr. des Orphelins apprentis, 1942.

Mgr Clément Tournier : *le Peintre-verrier toulousain Lami de Nozan*, p. 1-28. Cet artiste composa de nombreux vitraux pour Toulouse, pour des églises de Paris et de province, notamment de Normandie (milieu du XIX^e^ s.). Une destinée fatale semble s'être attachée à ses œuvres.

Jean Lestrade : *Notes historiques sur Lavalette (Notre-Dame de Montlein, Saint-Jean-Saint-Avit et Sainte-Quitterie, annexes de Lavalette)*, p. 31-76. Paroisse du diocèse de Toulouse, dont le nom fut porté par une illustre famille. En 1607, la seigneurie de Lavalette fut érigée en marquisat en faveur de Jean-Louis de La Valette, duc d'Épernon. Son fils, le cardinal de La Valette, fut archevêque de Toulouse.

Jean Lestrade : *Notes historiques sur Montastruc-la-Conseillère et sur Gémil, son annexe* (fin), p. 77-88.

Chanoine J. Contrasty : *Études d'hagiographie commingeoise : 1° les invasions sarrasines; 2° le pape Clément V et le culte de saint Gaudens*, p. 91-219. Très important travail. Mise au point, victorieuse, de récentes controverses au sujet de martyrs du Comminges dont on avait nié l'existence en prétextant qu'il n'y avait eu que de rares invasions sarrasines, assez éloignées du Comminges. Ce travail a été couronné par l'Académie des Jeux floraux.

Tome XXX. Tarbes, 1943.

Mgr Clément Tournier : *le Peintre flamand Léonard Defrance à Toulouse, au XVIII^e^ siècle*, p. 1-13. Né à Liége en 1735. On lui doit notamment les portraits de Mgr de Barral, évêque de Castres, et de Mgr de Choiseul, archevêque d'Albi. Il séjourna plusieurs années à Toulouse chez l'abbé de Bertier. Mort à Liége en 1805.

Raymond Corraze : *l'Art campanaire à Toulouse aux XV^e^ et XVI^e^ siècles (documents)*, p. 14-70. Cent actes, extraits des archives notariales, attestant que Toulouse fut, pour toute sa région, un centre important de fonderies de cloches, de poids municipaux, de lampadaires d'église et même de canons.

Chanoine J. Contrasty : *Une correspondance d'Antoine de Lastic avec son official et vicaire général Jacques de Lassus*, p. 73-92. Ces lettres d'un évêque du Comminges, de 1740 à 1763, relatives aux affaires diocésaines, révèlent un prélat bon, zélé, charitable.

Chanoine J. Contrasty : *Précisions sur la mission à Rome du notaire Vital pour la canonisation de saint Bertrand*, p. 93-100. Elle eut lieu en 1179.

Raymond Corraze : *Damien de Rouaix, recteur de Gragnague et doyen de Saint-Félix ; le jansénisme à Toulouse, l'archevêque Pierre de Marca et le missionnaire Arnaud Barie; Donatien Buor, recteur de la Dalbade, official et vicaire général de Toulouse*, p. 101-128.

Jean Lestrade : *Lettre du cardinal d'Armagnac aux États de Comminges* (il leur annonce la victoire de Lépante); *la chapelle de Saint-Louis d'Anjou à la cathédrale de Toulouse* (pour les tisserands de laine en 1616), p. 129-133.

Bulletin de littérature ecclésiastique,

publié par l'Institut catholique de Toulouse. Toulouse, 1942.

V. Grumel : *le Premier contact de Rome avec l'Orient après le schisme de Michel Cérulaire*, p. 21-29. Épisode qu'on chercherait en vain dans les

histoires générales de l'Église. Il se lit dans la correspondance de saint Pierre Damien et se produisit entre septembre 1061 et août 1063.

Jean Rivière : *les Promotions épiscopales au déclin du Concordat*, p. 30-47. Il s'agit, d'après les notes intimes de M. Birot, vicaire général de Mgr Mignot, archevêque d'Albi, du rôle joué par M. Birot, en 1903, dans le conflit survenu entre Rome et le gouvernement d'Émile Combes, à propos de l'entente préalable. Digne attitude dans ses entrevues avec Dumay.

Louis Saltet : *Un mystificateur janséniste : Jérôme Vignier (1606-1661)* (à suivre), p. 75-98. Le but de cet oratorien fut « de jeter entre l'antiquité chrétienne et le jansénisme les piliers d'un pont. Par malheur, ces piliers étaient... en simples feuilles de papier de la seconde moitié du XVII^e^ siècle. » En 1661, le bénédictin Luc d'Achery publiait neuf copies de documents trouvées dans l'héritage du P. Vignier. En 1885, Julien Havet décelait leur fabrication par le même Vignier. Mais comment, pourquoi et où ces textes ont-ils été fabriqués ? A répondre à ces questions Mgr Saltet applique sa science méthodique d'arracheur de masques. Ces neuf textes s'échelonnant de 462 à 511, il limite son sujet au colloque de Lyon de 499, autour duquel gravitent deux lettres pontificales de Gélase et de Symmaque et une lettre au pape Hilaire. Du 31 août au 3 septembre 499, Avit, métropolitain de Vienne, demande au roi burgonde Gondebaud, arien, qui l'accepte, une conférence contradictoire entre les évêques catholiques et le clergé burgonde. Présage prophétique, envoyé par Dieu, sur l'issue du conflit, par l'impénitence du roi, voulue de Dieu qui lui refuse la grâce nécessaire. Confusion et mutisme du contradicteur arien. C'est la doctrine prédestinatienne absolue. Mgr Saltet découvre que le mystificateur s'est approprié un passage de la *Vita Remegii*, d'Hincmar, où il est question d'une conférence contradictoire analogue, mais il en détourne le sens en substituant à la vraie doctrine de la justification celle de « la volonté salvifique non pas universelle mais particulière et la quasi-prédestination de certains hommes à l'erreur et à la damnation ». Ce colloque est une pièce extraordinaire. L'auteur de l'article montrera plus tard la place des découvertes du P. Vignier dans la littérature janséniste.

Joseph Salvat : *la Langue d'oc a-t-elle été condamnée par l'Église ?* p. 121-133. Fauriel, Napoléon Peyrat, les « félibres rouges », même Noulet et Anglade, et d'autres ont prétendu qu'Innocent IV et le concile de Lyon, en 1245, condamnèrent définitivement les Albigeois ainsi que la langue romane déclarée hérétique, laquelle aussi fut proscrite par une bulle de la même année en faveur de l'université de Toulouse. C'est une erreur. Il ne fut question au concile ni de l'hérésie cathare, ni de la langue d'oc. Un passage de la bulle d'Innocent IV, identique à celui de la bulle de Grégoire IX à l'université de Paris, indique seulement la défaveur générale pour la langue vulgaire, *lingua populi*, qu'elle soit d'oc ou d'oïl, par rapport à la langue théologique des universités, le latin. L'Église a encouragé la prédication en langue vulgaire. On sait le talent de M. l'abbé Salvat comme prédicateur en langue d'oc.

Ferdinand Cavallera : *le Centenaire du concile de Trente*, p. 151-168. Si le concile échelonna ses séances de 1545 à 1563, la bulle de convocation est datée du 22 mai 1542. A l'occasion du quatrième centenaire, se prépare une collection monumentale de documents en quatorze volumes. Déjà onze ont paru, encouragés par Pie XI. Sous le titre *Concilium Tridentinum* se rangeront quatre séries : *Diariorum, Actorum, Epistolarum, Tractatuum nova collectio*. De 1944 à 1963, des recherches relatives

au Concile pourraient s'effectuer dans chaque pays. Selon l'opportune suggestion du savant professeur, la Société d'histoire ecclésiastique de la France ne pourrait-elle pas chez nous coordonner les travaux ?

Année 1943.

Ferdinand Cavallera : *Origène éducateur*, p. 61-75. Il fut un maître incomparable. Trois textes nous le révèlent : 1° son *De principiis*, manuel de théologie; 2° une lettre adressée par lui à son disciple, saint Grégoire le Thaumaturge; 3° un discours d'adieu de ce même Grégoire, au moment de se séparer d'Origène, dans lequel il retrace avec détails la formation dont il lui fut redevable.

Élie Griffe : *la Réforme canoniale en pays audois*, p. 76-92, 137-149. Au xi[e] siècle, les réformateurs Pierre Damien, Grégoire VII, Urbain II provoquèrent, sous le patronage de saint Augustin, un retour plus complet à la *Vita canonica* religieuse qui comportait réfectoire et dortoir communs et désappropriation complète des biens. A la suite de l'église de Toulouse qui semble avoir été une des premières églises cathédrales de la province où la vie régulière fut restaurée, l'auteur examine la réforme canoniale d'abord à Narbonne, chez les chanoines réguliers de Saint-Just et de Saint-Paul, ensuite à Carcassonne, chez les chanoines réguliers de Saint-Nazaire, et les chanoines de Sainte-Marie du Saint-Sauveur, enfin, en dehors de ces deux villes. Il étudie la réorganisation des locaux rendue nécessaire par la réforme et l'utilisation des biens qui constituaient la mense canoniale. Les dignités et les offices étaient l'archidiacre et l'archiprêtre, le sacriste, le capiscol ou précenteur, le prieur, le prévôt, le chambrier, le cellérier, l'infirmier. Beaucoup de chanoines se recrutaient dans la petite noblesse terrienne. Ils pouvaient aspirer jusqu'à l'épiscopat. Au xii[e] siècle, presque tous les évêques de Carcassonne sortaient de la *Canonica* de Saint-Nazaire.

Revue de Comminges.

Saint-Gaudens, impr. Abadie, 1942.

Chanoine J. Contrasty : *Vie et miracles de saint Bertrand, évêque de Comminges*, p. 1-45. C'est une étude critique de la copie d'un vieux manuscrit d'Orléans, dont l'auteur est le notaire Vital, inspiré peu avant 1170 par Guillaume II d'Endozille, archevêque d'Auch. M. Contrasty a traduit le texte latin de la *Vie* et M. l'abbé Lestrade celui du *Livre des miracles*.

Abbé Sol : *la Lumière-Dieu, abbaye cistercienne de Fabas, en Comminges, 1150-1790* (à suivre), p. 51-64, 97-115, 159-183, 218-242. Importante monographie d'une abbaye royale de femmes d'après, surtout, le manuscrit de Fabas aux Archives de la Haute-Garonne. Consécration de l'église en 1231. Pieux asile de filles nobles, au milieu des pillards féodaux. Son déclin au temps des guerres de religion. L'action réformatrice de Barthélemy de Donadieu de Griet, évêque de Comminges. Une grande abbesse, Marguerite de Bertier (1668-1702).

Bertrand Sapène : *Pour l'enseignement de l'histoire locale*, p. 190-192, 246-250. Sommaires de leçons sur le Comminges féodal.

Année 1943.

Chanoine J. Contrasty : *Une scène d'ordalie (sur un chapiteau de l'église de Saint-Gaudens)*, fig., p. 72-75. Elle pourrait rappeler un miracle attribué à saint Bertrand : épreuve de l'eau pour un accusé.

Bertrand Sapène : *Pour l'enseignement de l'histoire locale : la Ré-*

forme et les guerres de religion en Comminges, p. 98-103; *les Guerres sur les frontières du Comminges*, p. 200-205.

Jean LESTRADE : *Notes historiques sur Barbazan*, p. 104-117. Fragments de la coutume; curés; chronique paroissiale (1692-1786); une inscription : le lac et le château.

Abbé SOL : *la Lumière-Dieu* (fin), p. 118-153. Sa fin, la spoliation et l'expulsion de 1790. Les vicissitudes d'un bien national.

Chanoine MARBOUTIN : *l'Église collégiale de Saint-Gaudens*, p. 170-196. Histoire, description et objets mobiliers de cette belle église romane. L'auteur serait d'avis — ce qui est controversé — que c'est l'évêque Bernard-Roger de Comminges (1055-1063) qui ouvrit le chantier. Dans sa deuxième travée l'influence de Saint-Sernin est très visible.

P.-E. OUSSET : *la Paroisse d'Aspet à la fin de l'Ancien Régime*, p. 206-225. Son état spirituel et moral était assez bon; sa situation matérielle défectueuse par la pauvreté du cheptel, du sol et des habitants.

Clément TOURNIER.

GARD

École antique de Nîmes.

XXIII[e] session, 1942. Nîmes, Chastanier, 1943.

A[ndré] DUPONT : *les Manifestations agricoles et la vie rurale en Septimanie à l'époque carolingienne*, p. 19-39. Du milieu du VIII[e] siècle à la fin du IX[e], la Septimanie est le théâtre d'une véritable renaissance rurale. L'expulsion des Arabes, refoulés en Espagne par Pépin le Bref, le rattachement de la région à l'État franc, les progrès de la centralisation intérieure, les mesures défensives prises contre les Sarrasins (constitution de la marche d'Espagne), le sentiment de sécurité qu'éprouvent les populations, en expliquent les origines. Elle est favorisée par les diplômes de protection et d'immunité accordés par les premiers souverains carolingiens, par le développement de la propriété allodiale, la reconstitution de la propriété ecclésiastique, l'œuvre de colonisation guidée par les monastères, l'application du système aprisionnaire, et elle se traduit par une régénération des cultures, un retour à la terre, et un réel dynamisme agraire. Mais ce régime domanial ne correspond nullement à un stade d'économie fermée; les richesses se multipliant entre les mains des grands propriétaires, les besoins de luxe et de confort s'affirment de jour en jour plus nombreux et plus pressants, l'industrie et le commerce s'en trouvent stimulés, et de nouveaux courants d'échanges peuvent se créer. Il n'a rien, non plus, d'anti-urbain, car dans le Midi, où les relations ont toujours été étroites entre la ville et la campagne, et où la vie urbaine s'est toujours développée sous l'impulsion de la propriété foncière, une résurrection de l'activité rurale ne peut que contribuer au relèvement des cités.

Lt-Col. BLANCHARD : *Deux souvenirs nîmois du XVI[e] siècle*, p. 41-58. Tout d'abord, intéressantes précisions sur le séjour à Nîmes en 1536-1539 dans la « Maison du Roi », aujourd'hui l'Hôtel de Ville, de la reine Marguerite de Navarre, sœur de François I[er], venue voir à Nîmes sa belle-sœur Marie de Navarre, religieuse au couvent de Sainte-Claire. Ensuite le récit d'une sorte de « descente de police », effectuée en 1585 dans l'hôtel de Bernis pour prendre possession de stocks de poudre qu'y détenait indûment le sieur Desmartins. Le document officiel de l'époque, qui relate ce fait, est intéressant parce qu'il montre combien, malgré d'ardentes luttes religieuses, les mœurs nîmoises étaient restées douces et policées en cette fin du XVI[e] siècle.

Raphaël DURAND.

LOZÈRE (*ANCIEN GÉVAUDAN*)

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts... de la Lozère. Mende, H. Chaptal, 1941-1942, in-8°.

Marius Balmelle : *Fragment de sarcophage chrétien du musée de Mende*, p. 115-119, fig. Retrouvé dans le jardin du musée, sous des pierrailles; fragment de bas-relief d'un sarcophage en marbre, importé d'Arles à Mende au IVe siècle et qui a pu servir de tombeau à saint Privat.

Marius Balmelle : *Félix Remize, historien du Gévaudan; sa bibliographie*, p. 120-127, fig. Biographie et bibliographie du savant chanoine, archiviste diocésain, fondateur de *la Croix de la Lozère*, 1865-1941, auteur notamment d'un ouvrage remarquable sur saint Privat (Mende, 1910, in-8°, 432 p.).

Marius Balmelle : *Bibliographie du Gévaudan* (suite), p. 129-144. Biographies et travaux sur sainte Énimie, vierge mérovingienne du VIIe siècle.

P. Mouly : *Dans les tours de Mende (1792-1815)*, p. 145-186. Drames et évasions, qui eurent pour théâtre le petit clocher de la cathédrale de Mende.

F. Remize : *Allenc, sa baronnie, sa paroisse, sa communauté* (suite), p. 385-400. Le rôle de l'industrie-patente, le compois, délibérations communales, un procès de péage en 1324, les communaux en 1687, les registres paroissiaux depuis 1634.

F. Remize : *Budget du chapitre de Marvejols en 1629*, p. 187-192. Chapitre de l'église Notre-Dame de la Carce.

Chanoine Léon Laurens : *Chapelle de Sainte-Madeleine à Pied-de-Borne près Planchamp (Lozère)*, p. 204-209, plans. Elle remonterait à la fin du XIe siècle.

F. Remize : *Tombeau romain de Lanuéjols*, p. 258-267. Qui conserve les sculptures préchrétiennes de colombes et de vases de fruits.

F. Remize : *les Juifs en Gévaudan*, p. 284-288, 318-323. Banquiers à Mende, de 1292 à 1303, d'après deux registres de notaires (57 actes).

Fernand Benoit : *Un monument « préchrétien » du Bas-Empire. Le mausolée de Lanuéjols*, p. 307-317, fig. Daterait du début du IVe siècle. « Ce monument païen constitue un prototype, unique en Narbonnaise, qui a pu servir de modèle aux architectes préromans. »

Marius Balmelle : *l'Art pré-roman et roman au musée de Mende*, p. 349-352, fig. Vestiges de l'ancienne cathédrale de Mende, parmi lesquels un fragment d'une table de communion orné d'entrelacs et vingt-cinq chapiteaux ou tailloirs.

R. Estoup : *les Orgues de la cathédrale de Mende et ses principaux organistes du Moyen Age à nos jours* (à suivre), p. 323-348. L'instrument actuel est dû à André Eustache, facteur d'orgues à Marseille en 1653.

Marius Balmelle.

ARDÈCHE

Revue du Vivarais. Tome XLIX, 1943. Aubenas, impr. Habauzit, 1943.

Nicole Maufront : *Politiques, ligueurs et huguenots en Vivarais pendant le dernier quart du XVIe siècle*, p. 5-38. Résumé détaillé d'une thèse soutenue à l'École des chartes.

Albert Grimaud : *Découverte probable de la tombe d'Olivier de Serres*, p. 39-43. Près du Pradel. Hypothèse à abandonner (cf. p. 150-151).

Abbé Hilaire : *Correspondance de Boissy d'Anglas avec le marquis de*

Satillieu au début de la Révolution (*1788-1791*) (fin), p. 53-59, 134-149, 218-222. Élections aux États généraux; correspondance avec divers ecclésiastiques.

Abbé V. Étienne : *Notice sur la paroisse de Rives*, p. 60-70, 116-133 (fin). Révolution et brigandage; le XIXe siècle : curés, maires, travaux communaux.

Nicole Maufront : *l'Emprunt forcé de 1568 sur les Protestants du Vivarais*, p. 89-94. Dix-huit noms identifiés.

Col. d'Indy : *l'Abbé Roche*, avec une bibliographie par Jean Menié, p. 169-182. Notice sur ce prêtre érudit (1810-1943), ancien directeur de la *Revue du Vivarais*, archiviste diocésain, qui rédigea pour notre *Revue* la chronique d'histoire vivaraise de 1934 à 1939.

Charles Du Besset : *Trois siècles de vie rurale, économique et sociale en Haut-Vivarais*, p. 187-217, 272-308. Les paysans : le costume, l'habitation, le mobilier, situation pécuniaire, mœurs et rapports sociaux. Le clergé et la bourgeoisie.

Élie Reynier : *Documents privadois. Le clergé séculier de Privas depuis la Réforme*, p. 223-229, 309-310. Liste chronologique.

Jean Mouton-Brady : *le Mouvement insurrectionnel vivarois de 1670. La révolte du Roure de 1670* (à suivre); p. 262-271. Étude des sources narratives.

J. de Font-Réaulx.

AUDE

Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne.

3e série, tome V. Années 1937-1940. Carcassonne, Gabelle.

Chanoine Astruc : *Notes relatives à l'émeute des 8 et 9 mars 1832*, p. 139-140. Simple récit, d'après une lettre de l'époque, d'une émeute populaire qui eut lieu à Carcassonne, à la suite de l'éloignement du curé de Saint-Vincent, prescrit par une ordonnance royale.

Dr Charles Boyer : *Découverte d'un ciboire du XIVe siècle dans l'église de Monze en 1891*, p. 141-142. Ce ciboire se trouve aujourd'hui au musée de Cluny.

Dr Paul Cayla : *les Bulles conservées aux archives de l'Hôtel-Dieu de Carcassonne*, p. 143-151. Bulles de nomination à l'évêché d'Aire (1693) et à l'archevêché de Bordeaux (1698) de Mgr Armand Bazin de Bezons, futur archevêque de Rouen; bulles de nomination de son neveu du même nom comme abbé commendataire de Saint-Jouin-de-Marnes (diocèse de Poitiers) en 1717 et à l'évêché de Carcassonne en 1730. — : *Un testament du XIIe siècle*, p. 175-180. Testament du prieur de Sallèles, en Narbonnais, de l'année 1187. — : *Quelques coutumes du Narbonnais à l'époque médiévale*, p. 199-206. La plupart de ces coutumes concernent les fiançailles et le mariage. — : *Un syndicat de prêtres au XVIe siècle*, p. 224-232. Il s'agit des prêtres obituaires de l'église de Fanjeaux groupés en *consorce* ou syndicat; ils étaient au nombre de 15 en 1548 et de 8 à partir de 1559.

Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude.

Tome XLVI, 1943. Carcassonne, Roudière.

Dr Jean Blanc : *Une visite de la Société d'études scientifiques de l'Aude à l'hôpital général de Carcassonne*, p. 1-12. Les origines de cet hôpital remontent aux environs de 1660; fondation de la chapelle vers 1770; liste des évêques bienfaiteurs de l'hôpital.

Mme Puech-Millau : *Un centenaire : voyageurs audois en Abyssinie*

(*1833-1842*), p. 43-88. A noter, parmi ces voyageurs, Maurice Tamisier et Edmond Combes, du groupe des Saint-Simoniens de l'Aude. Ils ont publié une relation de leur voyage.

Él. GRIFFE.

HÉRAULT

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

4e série. Tome VIII, 1942. Béziers, Impr. générale.

E. ROUZAUD : *le Séjour d'un dominicain et d'une anglaise à Béziers, 1706-1785*, p. 119-132. Le R. P. Labat passa trois jours à Béziers en 1706; ses notes décrivent aussi le voyage de Toulouse à Béziers par le canal du Midi. Mme Cradock y fit un très court séjour en 1785.

M. de DAINVILLE.

HAUTE-LOIRE

Bulletin historique... publié par la Société académique du Puy.

Tome XXV, 1942. Le Puy, 1943.

Ul. ROUCHON : *le Velay gallo-romain. Ruessio (Saint-Paulien), capitale gallo-romaine du pays des Vellaves. Notes historiques et archéologiques suivies d'un essai de répertoire des découvertes de cette époque faites dans d'autres localités du même pays et des territoires environnants* (suite), p. 22-50 et t. XXVI, p. 26-36. L'auteur traite des monuments publics et privés, de la vie publique et privée, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, du costume et des accessoires de toilette, de l'ameublement, des distractions et des jeux. Le second article, consacré au Velay à la fin de l'époque gallo-romaine, est suivi d'une notice bibliographique et de 15 planches dont une carte de la voie d'Aquitaine.

E. GAUTHERON : *Un club des Jacobins de province. La société populaire du Puy, 1790-1795* (suite), p. 83-105. Analyse des procès-verbaux de cette société du 15 pluviôse an II jusqu'à sa dissolution le 23 floréal an III. L'auteur esquisse ensuite l'histoire des Jacobins et des clubs jusqu'à la constitution de l'an VIII.

Tome XXVI, 1943. Le Puy, 1945.

Georges PAUL : *les Duplay et Robespierre*, p. 1-8. Maurice Duplay naquit à Saint-Didier-en-Velay, aujourd'hui Saint-Didier-la-Séauve. Son frère Mathieu, demeuré à Saint-Didier, fut père de Simon Duplay, lequel, volontaire de 1792 et grièvement blessé à Valmy, devint secrétaire de Robespierre.

Dr Paul OLIVIER : *Études de numismatique régionale. Un atelier monétaire au Puys au temps de la Ligue (1591-1592)*, p. 9-25. L'atelier de Villeneuve-lés-Avignon, transféré au Puy, par lettres patentes de Charles X du 23 mars 1590, cessa de fonctionner à la fin de 1592. Fonctionnant sous la direction d'Antoine Chapelon, il se signala par le mauvais aloi de ses monnaies. Deux planches reproduisant, la première un dessin de Jean Burel : Les monnayeurs, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Puy, la seconde deux douzains, un au nom d'Henri III et un au nom de Charles X.

Almanach de Brioude et de son arrondissement.

23e année. Brioude, 1942.

Dr Émile ROUX : *les Auvergnats en Provence*, p. 9-31. Article consacré à saint Ferréol et à sa dynastie, à Avitus et à Sidoine Apollinaire.

Alphonse BLANC : *le Couvent de Fontevrault à Brioude*, p. 33-62.

Courte notice sur les prieurés de Fontevrault dans la région de Brioude et en particulier sur celui de Brioude fondé en 1635 et fermé en 1941.

Marc Dousse : *Catalogue du fonds Paul Le Blanc à la bibliothèque de Clermont-Ferrand*, p. 85-128. Courte notice sur Paul Le Blanc, suivie du catalogue des numéros 833 à 1005 du fonds d'Auvergne de la Bibliothèque de Clermont-Ferrand.

F. Micolon : *la Vraie figure du marquis de Lugeac*, p. 129-137. Charles-Antoine de Guérin de Lugeac, né en 1720, au château de Lugeac, près de Brioude, favori de Louis XV, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur général de la province de Toul, mort en 1780 au château du Coudray, près de Corbeil.

H. Boullier de Branche.

BÉARN ET PAYS BASQUE

BASSES-PYRÉNÉES

Société des sciences, lettres et arts de Bayonne.

Bayonne, 1942.

Nussy-Saint-Saens : *Contribution à un essai sur la Coutume de Soule*, p. 12 - 18, 83 - 106. Conclusion d'une étude dont l'abondante et érudite bibliographie sera une precieuse ressource pour quiconque écrira sur l'histoire des institutions de cette province basque de la Soule, ses traditions, ses mœurs et son administration.

1943.

H. Jean-Pierre : *Trois tableaux du XVIII^e^ siècle à la cathédrale de Bayonne*, p. 151-164. Tableaux que le peintre Joseph Vernet fit exécuter par des peintres de son choix, Brenet, Caresme et Bardin, à la demande de Mgr d'Arche, évêque de Bayonne. Comme la plupart des œuvres religieuses de cette époque, ces tableaux manquent de spiritualité : sans être des chefs-d'œuvre, ils ont cependant une certaine valeur décorative.

Nota. — Le *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau* (numéro double pour 1942 et 1943) est sous presse, ainsi que la *Revue historique et archéologique du Béarn et du Pays Basque* (1942 et 1943).

Jean Annat.

COMTE DE FOIX ET COUSERANS

ARIÈGE

Aucun numéro du *Bulletin historique du diocèse de Pamiers, Couserans et Mirepoix* ni du *Bulletin de la Société ariégeoise et des études du Couserans* n'a paru depuis 1940.

Louis Blazy.

ÉCHOS ET LIVRES NOUVEAUX

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA FRANCE

Adhésions nouvelles.

M. l'abbé Michel Andrieu [1 293], professeur à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg, 29, Faubourg National, Strasbourg (Bas-Rhin), présenté par M. Le Bras.

M. l'abbé Jean Segondy [1 294], curé de Cessenon (Hérault), présenté par M. Carrière.

M. Georges Chevrier [1 295], professeur à la Faculté de droit de Dijon, 4, rue du Tillot, Dijon (Côte-d'Or), présenté par M. Le Bras.

M. le chanoine Geoffroy Tenant de la Tour [1 296], 42, rue Jean-Rey, à Viroflay (Seine-et-Oise), présenté par M. Carrière.

M. Lucien Basset [1 297], ingénieur, 42, rue de Paris, à Montmorency (Seine-et-Oise), présenté par M. Carrière.

Le R. P. Pierre Télégoni [1 298], Saint-Joseph de l'Écluse, à Taulignan (Drôme), présenté par M. Trin.

Le R. P. Henri Perruquet [1 299], de la congrégation des Chanoines Réguliers, curé, à Cannes-La Bocca (Alpes-Maritimes), présenté par M. Trin.

M. le chanoine Paul Bertin [1 300], docteur ès-lettres, professeur au collège Sainte-Marie, Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), présenté par Mlle Raymonde Foreville.

M. l'abbé Marcel Texier [1 301], secrétaire de la Société archéologique de Saintes, curé de Chay, par Saujon (Charente-Maritime), présenté par M. Carrière.

Archives départementales de la Moselle [1 302], à la Préfecture, Metz (Moselle). — Conservateur en chef : M. Jean Rigaud.

M. l'abbé Maurice Chaume [1 303], directeur au Grand Séminaire, 9, boulevard Voltaire, Dijon (Côte-d'Or), présenté par MM. Le Bras et Bardy.

M. Léon Mirot [1 304], ancien membre de l'École française de Rome, conservateur honoraire aux Archives nationales, à Bièvre (Seine-et-Oise), présenté par M. Le Bras.

M. Louis Roy [1 305], professeur au collège de La Malgrange, à Jarville, près Nancy (Meurthe-et-Moselle), présenté par MM. Clamer et Marchal.

Le R. P. Lucien Arial [1 306], Grand Séminaire des Missions africaines de Lyon, 150, cours Gambetta, Lyon (Rhône), présenté par M. Cristiani.

M. l'abbé Pierre Favrolt [1 307], professeur au Grand Séminaire, à Laval (Mayenne), présenté par M. Carrière.

M. Marcel Bremond [1 308], censeur du lycée Lamoricière, à Oran (Algérie), présenté par M. Gaudemet.

Abbaye de La Pierre-qui-Vire [1 309], O. S. B., par Saint-Léger-Vauban (Yonne). — Le Père Économe.

M. Jean Chesneaux [1 310], agrégé d'histoire, 64, rue Gay-Lussac, Paris (V^e^), présenté par M. Bautier.

M. le chanoine Siméon Lamonnerie [1 311], curé-doyen de Chambon-sur-Voueize (Creuse), présenté par M. Drioux.

M. l'abbé Philippe Delhaye [1 312], docteur en philosophie, maître de conférences à la Faculté de théologie de Lille, 60, boulevard Vauban, Lille (Nord), présenté par M. Drioux.

M. Charles-Alexandre Quénet [1 313], docteur ès-lettres, vicaire général du diocèse de Paris, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris (V^e^), présenté par M. Le Bras.

Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice [1 314], 59 *bis*, rue Ernest-Renan, Issy-lés-Moulineaux (Seine). — M. de Calan.

Archives départementales du Gers [1 315], 13 bis, rue Victor-Hugo, à Auch (Gers), présentées par MM. Zeiller et Bourgeat. — M. Houth.

M. Roger Lecotté [1 316], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, secrétaire général de la Fédération folklorique de l'Ile-de-France, 38, rue Truffaut, Paris (XVII^e^), présenté par MM. Le Bras et de La Monneraye.

M. le chanoine Alain Guilloux [1 317], directeur de l'Enseignement diocésain, 4, rue de l'Ancien-Évêché, Laval (Mayenne), présenté comme membre fondateur par M. Favrolt.

M. l'abbé Albert Derzelle [1 318], La Gruerie, Signy-le-Petit (Ardennes), présenté par M. Carrière.

COMMISSION DE PUBLICATION DES REGISTRES DE VISITE DIOCÉSAINS

La Commission de recherche et de publication des registres de visites paroissiales et monastiques s'est réunie pour la première fois à l'Institut catholique, le 30 novembre 1945[1].

Étaient présents MM. V. Carrière, L. Celier, Ph. Lauer, G. Le Bras, Mlle Fr. Lehoux, M. G. Tessier.

Après un exposé de M. Léonce Celier, inspecteur général des bibliothèques et des archives, et un échange de vues entre les membres de la Commission, il a été décidé que cette publication, qui s'insérera dans le cadre des provinces ecclésiastiques et des diocèses, ne sera pas entreprise avant qu'une minutieuse enquête préalable ait permis de repérer les documents existant actuellement pour chaque diocèse.

L'enquête portera sur les registres de visites épiscopales, archidiaconales, archipresbytérales ou décanales. Les protocoles imprimés adressés par les visiteurs aux curés et remplis par ces derniers, protocoles qui existent en grand nombre pour les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, pourront aussi être signalés.

Pour ces recherches préliminaires, la Société compte sur le concours des correspondants qui rédigent habituellement pour notre *Revue* la recension des périodiques d'histoire locale et, éventuellement, des autres érudits que leur situation ou leurs travaux antérieurs mettent à même de connaître mieux que d'autres les ressources documentaires de leur région. Cette enquête sera entreprise méthodiquement et, en principe, dans toute la France, chaque correspondant étant invité à fournir

---

1. La composition et le rôle de cette Commission ont été indiqués dans la *Revue*, t. XXIX (1943), p. 408-409 et t. XXX (1944), p. 198-199.

la liste et une brève description des documents dépistés, leur date, leur cote d'archive, leur état matériel, et à dresser, le cas échéant, une fiche bibliographique pour chaque document déjà publié. Ils auront à prospecter non seulement les archives départementales et municipales, mais les bibliothèques municipales, les archives diocésaines et privées, — car il existe de ces registres en dehors des dépôts publics, — et à dépouiller les bibliographies régionales, notamment la *Bibliographie des travaux historiques ... publiés par les Sociétés savantes de la France*.

Nous espérons aboutir, pour quelques diocèses, à des résultats intéressants, dans un délai peu éloigné. Ces résultats seront imprimés dans les Mélanges de la *Revue* au fur et à mesure qu'ils nous parviendront : ils serviront à éclairer et à stimuler les autres enquêteurs.

Une fois établi l'état exact et complet des recueils encore inédits, il sera possible d'établir le plan de la publication. Tous les documents ne présentent pas un égal intérêt; les questionnaires imprimés des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ne peuvent, à ce point de vue, être comparés aux procès-verbaux manuscrits du Moyen Age. Il y aura lieu, sans doute, de choisir et d'élaguer. Mais nous n'en sommes pas encore là. L'essentiel est de se mettre au travail.

Françoise Lehoux,
Secrétaire de la Commission.

CATHOLICISME FRANÇAIS ET CATHOLICISME ESPAGNOL

Il ne faut pas craindre de le dire : catholiques français et catholiques espagnols se comprennent souvent mal. Le cruel différend qui, depuis 1936, sépare les catholiques français attachés aux principes démocratiques des catholiques espagnols qui ont suivi le général Franco, n'est qu'une forme plus aiguë d'un vieux malentendu. Il ne saurait être question ici d'analyser les causes de cette longue mésintelligence, peut-être irréductible et certainement douloureuse à tous les cœurs chrétiens. On veut simplement verser au débat un témoignage exceptionnel, celui d'un homme qui a eu le rare privilège de connaître et de vivre à peu près tous les aspects du problème : élevé dans le catholicisme, il l'a abandonné pour n'y revenir qu'après une longue période d'incroyance; avant de devenir prêtre, il a fait l'expérience des responsabilités familiales et du professorat universitaire; Espagnol enfin, il a passé en France presque toute son enfance et une grande partie de sa jeunesse, et il devait à l'Université de France le meilleur de sa formation intellectuelle. Je veux parler de Manuel García Morente et des pages du petit livre posthume, *Ideas para una filosofía de la historia de España*, où il compare la situation du catholicisme en France et la situation du catholicisme en Espagne. Peu d'Espagnols, je crois, ont fait un pareil effort d'intelligence sympathique et pénétrante pour comprendre et faire comprendre, incidemment, mais en toute clarté, le caractère spécifique du catholicisme dans notre pays.

*
* *

Il faut connaître l'histoire de Manuel García Morente : elle est à la fois émouvante et curieuse. Né en 1886 à Jaén, transplanté à Gre-

nade, ce petit Andalou fit brillamment toutes ses études secondaires comme interne au lycée de Bayonne, de 1894 à 1903. Puis il alla à Paris passer une licence de philosophie; il y fut l'élève de Boutroux, de Rauh, de Lévy-Bruhl et de Bergson. Ces maîtres l'apprécièrent assez pour lui suggérer de faire carrière en France. Mais Morente voulut rester fidèle à sa patrie, et, après un séjour en Allemagne, il fut nommé en 1912 professeur d'éthique à la Faculté des lettres de l'université de Madrid. Devenu en 1931 doyen de sa Faculté, il fut, en août 1936, destitué de ses fonctions par le gouvernement républicain, et, le jour même où il transmettait ses pouvoirs à son successeur, il apprenait la mort de son gendre, assassiné la veille à Tolède. Cette nouvelle tragique marqua le début de la révolution spirituelle qui devait le ramener à la foi, qu'il avait perdue, et le conduire jusqu'au sacerdoce. Quelques semaines plus tard, se sachant menacé à son tour, il réussit à gagner la France, puis à y faire venir ses filles et ses petits-enfants — sa propre femme était morte en 1923 —, et une invitation de l'université de Tucumán, en Argentine, lui permit de faire face aux difficultés matérielles contre lesquelles il se débattait. Cependant, le travail intérieur continuait dans son âme et, le 11 juin 1938, au cours du voyage de retour vers l'Espagne, il annonçait aux siens qu'il venait de se mettre à la disposition de l'évêque de Madrid pour devenir prêtre dans son diocèse. Il fait à Vigo ce qu'il appelle sa « seconde première communion », il commence ses études cléricales au monastère de Poyo en Galice et les termine au séminaire de Madrid, enfin il est ordonné prêtre le 21 décembre 1940. Dieu voulut sans doute qu'il laissât surtout un exemple, car il eut à peine le temps d'exercer l'apostolat auquel il voulait se consacrer : moins de deux ans après son ordination, aux premières heures du 7 décembre 1942, Manuel García Morente mourait brusquement des suites d'un opération chirurgicale.

Pendant son séjour en Argentine, Morente avait fait sur l'hispanité des conférences qui furent publiées ensuite[1] et dont j'ai essayé de donner ailleurs un résumé[2]. Chargé à Madrid de la leçon inaugurale de l'année universitaire 1942-1943, il reprit et développa certaines de ses idées en intitulant son exposé *Una filosofía de la historia de España.* Ce sont sans doute les dernières pages qu'il ait lues en public. Elles ne furent éditées qu'après sa mort[3]. Dans ses conférences de Buenos-Aires, Morente, qui avait le goût des symboles, s'était plu à symboliser la foi religieuse de l'Espagne en la personne du chevalier chrétien. En même temps, il avait rappelé que le catholicisme espagnol s'était formé et s'était forgé au cours d'une longue lutte contre l'Islam, et il s'était efforcé de montrer que cette circonstance historique expliquait la fusion totale, dans la Péninsule, de la nationalité et de la religion. Devant les Musulmans venus d'Asie et d'Afrique comme devant les indigènes que leur adhésion à l'Islam assimilait aux envahisseurs étrangers, qui disait chrétien disait Espagnol, qui disait Espagnol disait chrétien.

En France, nous n'avons rien connu d'analogue. Nous l'oublions trop quand nous jugeons le catholicisme espagnol. Mais Morente, élevé parmi nous, ne l'oubliait pas. Et le sentiment profond des différences dont

---

1. *Idea de la Hispanidad*, deux éditions, Espasa-Calpe, Buenos Aires, 1938 et 1939.

2. *Une nouvelle description du caractère espagnol*, dans *Construire*, n° 2 (Paris, 1941), p. 183-194.

3. Manuel García Morente, *Ideas para una filosofía de la historia de España*, préface de Juan Zaragüeta (Madrid, 1943).

l'histoire a marqué les destinées du catholicisme en France et en Espagne lui a permis d'écrire les pages qu'après ces préambules trop longs, mais nécessaires, je voudrais livrer à la méditation du lecteur. On y verra qu'aux heures les plus sombres, cet Espagnol de bonne race savait parler de notre pays avec compréhension et avec respect.

« L'Espagne, écrit Garcîa Morente, est faite de foi chrétienne et de sang ibérique. C'est pour cela qu'il y a entre la nation espagnole et la religion catholique une identité essentielle et profonde. Le chevalier espagnol est le seul qui n'eut pas à sortir de son pays pour combattre pour sa foi. La croisade en Espagne a été une guerre intérieure. Dans les autres nations d'Europe, le chevalier chrétien devait chercher hors de son propre pays les occasions de servir Dieu contre l'Infidèle. C'est dans sa propre maison que le chevalier espagnol rencontrait l'Infidèle; il lui suffisait d'être bon Espagnol pour être bon chrétien, ou, inversement, d'être bon chrétien pour être bon Espagnol.

« C'est ici que nous touchons à la différence essentielle qui existe entre le sentiment religieux chez la nation espagnole et celui de n'importe quel autre peuple moderne. En France, par exemple — pays qui dans son fond reste chrétien —, la religion ne remplit pas, n'a jamais rempli le rôle capital qu'elle assume dans notre patrie espagnole. Cela ne veut pas dire que la nation française n'ait pas été et ne soit pas authentiquement chrétienne. Cela veut dire qu'en France la religion n'est pas consubstantielle à la nationalité. On peut être Français, bon Français, sans être catholique. Le catholicisme, en France, est une ambiance dans laquelle on peut vivre; c'est un cadre, c'est un canal dans lequel peut s'écouler la vie; mais ce n'est pas le nerf, ce n'est pas l'axe nécessaire de l'existence nationale. Le catholique français est Français, et en outre catholique. En Espagne, en revanche, la religion catholique constitue la raison d'être d'une nationalité qui s'est réalisée et manifestée dans le temps, à la fois comme nation et comme catholique, non par superposition, mais par identité radicale des deux caractères. En Espagne, les entreprises catholiques ont toujours été nationales (711-1492); les entreprises nationales, en Espagne, ont toujours été catholiques (1500-1700). Mais, dans l'histoire de la France, il pouvait y avoir parfaitement — et il y en a eu en fait — des entreprises non catholiques qui étaient néanmoins nationales, et des entreprises nationales qui n'étaient pas catholiques; sans que cela diminue le moins du monde le catholicisme authentique de la France. Car en France la nation est une chose et la religion en est une autre. Tandis que, dans notre Espagne, la nation et la religion sont une seule et même chose, une seule et même essence, de telle sorte que cesser d'être catholique équivaudrait pour l'Espagne à cesser d'être hispanique.

« Cela apparaît en toute clarté si l'on compare les deux figures magnifiques de saint Ferdinand, roi de Castille, et de saint Louis, roi de France. Saint Ferdinand put être, en même temps et au même titre, chevalier chrétien et roi espagnol. Ce qu'il fit, il le fit à la fois comme chevalier chrétien et comme roi[4]. En revanche, saint Louis de France dut souffrir profondément, dans l'intime de son être, de la tragique dualité entre le roi temporel et le champion de la foi. Comme roi de France, il aurait dû rester dans son royaume, et s'abstenir de risquer

4. Ferdinand III, roi de Castille et de Léon (1217-1252), fut un des principaux artisans de la reconquête chrétienne : c'est lui qui prit aux Musulmans Cordoue (1236) et Séville (1248). Fils d'une sœur de Blanche de Castille, il était cousin germain de notre saint Louis.

sa personne, son prestige, ses richesses, ses forces, dans une entreprise d'un intérêt politique aussi douteux que la croisade de Tunis. Mais, comme chevalier chrétien, il était obligé de combattre l'Infidèle. Ce qui, chez saint Ferdinand, était non seulement possible, mais évident et tout naturel — la fusion spontanée de la royauté nationale avec la chevalerie chrétienne — fut chez saint Louis une mission problématique, douteuse et finalement tragique. Saint Ferdinand vécut une vie harmonieuse, parfaite, fermée, comme une courbe géométrique ou un accord musical. En revanche, la vie de saint Louis, avec ses profondes luttes intérieures, est traversée par des contrastes extrêmes entre une sérénité dominatrice et une douleur poignante, qui donnent à sa figure une teinte particulière de mélancolique grandeur. Voilà deux symboles très clairs de deux types très différents de nationalité. Sur l'horizon de l'histoire espagnole l'idée nationale n'apparaît jamais séparée et détachée de l'idée religieuse. En revanche, dans un pays comme la France, l'idée nationale peut très bien se présenter comme indépendante et distincte de l'idée religieuse, comme étrangère à elle. Pour le catholique français, ç'a pu être un problème — parfois tragique — que d'harmoniser les fins nationales avec le devoir religieux. Pour l'homme d'Espagne, un pareil dilemme ne se présente jamais, ne peut jamais se présenter[5]. »

Robert RICARD,
professeur à la Faculté des lettres d'Alger.

UN CONFESSIONNAL DU XVII[e] SIÈCLE
(Eglise d'Ars, Charente)

L'article de M. J. Lestocquoy, intitulé *A propos du mot « confessionnal »* et publié ici même (p. 136), nous apprend d'intéressante façon que l'on donnait ce nom, au XVIII[e] siècle du moins, à une espèce de fauteuil à oreillettes. Il permet de se poser en outre une question d'ordre purement archéologique, à savoir si les confessionnaux se présentaient, il y a quelques siècles, sous la forme et l'aspect que nous leur connaissons aujourd'hui. Une visite à la vieille église rurale d'Ars (Charente), à quelques kilomètres de Cognac, nous fournira à ce sujet une précieuse indication.

Classée monument historique et possédant une magnifique cuve baptismale du XII[e] siècle, l'église d'Ars offre au visiteur un fort beau retable en bois sculpté du XVII[e], avec tableaux, colonnes et frontons et dans le bras droit du transept, un assez curieux petit meuble qui attire bien vite l'attention. C'est un lourd fauteuil de bois, de la même époque, ayant à peu près l'importance des anciennes « chaires » seigneuriales et orné de moulures et de sculptures massives dans le goût du temps. Les côtés, formés de panneaux de bois découpés en forme de consoles et constituant en quelque sorte deux larges oreillettes, comportent chacun une ouverture carrée garnie de claires-voies de bois quadrillées. Ce détail ne permet aucun doute; nous nous trouvons bien en présence d'un confessionnal fort ancien, différant sensiblement des meubles actuels. De cet exemple fort typique et qui n'est certainement pas le seul, nous pouvons conclure qu'il était courant, au XVII[e] siècle encore, de donner au confessionnal la forme d'un simple fauteuil, en y ajoutant quelques dispositions particulières; de là à donner le même nom au confor-

5. *Ideas para una filosofía de la historia de España*, p. 70-73.

table fauteuil rappelant par ses oreillettes latérales le meuble à destination religieuse, il n'y avait qu'un pas, et ce pas a été franchi. En tout cas nous en pouvons conclure que le mobilier d'église s'est lui aussi transformé au cours des siècles et que les mêmes mots ne désignent pas toujours exactement les mêmes objets.

P. Martin Civat,
Correspondant du Comité des Monuments historiques.

RÉPONSE A UNE QUESTION DE TYPOGRAPHIE.

On s'étonne et l'on nous demande : Pourquoi, dans les règles de publication en usage à la *Revue d'histoire de l'Église de France*, refusez-vous la majuscule à l'article *le, la, les*, lorsque celui-ci vient en tête de l'énoncé d'un titre d'ouvrage précédé d'un signe de ponctuation autre que le point ? Et l'on oppose à cette manière de faire telle et telle revues où s'observe une pratique contraire. On aurait pu avec non moins d'à-propos en appeler à notre propre exemple : car il fut un temps que nous suivions la même routine. Nous l'avons abandonnée, c'est vrai, à l'imitation de confrères familiarisés de plus longue date avec la technique de l'édition, et nous pensons qu'il en est mieux ainsi. Tout comme l'ancien *Temps*, aujourd'hui *le Monde*, comme aussi bien les *Études* des Pères de la Compagnie de Jésus, pour ne citer que deux publications de présentation typographique très soignée, nous croyons que le procédé, loin d'impliquer une excessive originalité, est uniment conforme aux traditions de l'imprimerie française. Voici, d'ailleurs, sur le sujet, ce qu'enseignait, à la fin du siècle dernier, Émile Leclerc dans son *Manuel de typographie* (p. 182), toujours classique :

Les articles *le, la, les* prennent une minuscule « même quand ils font partie intégrante du titre d'œuvres littéraires ou artistiques, du titre des journaux et des noms de navires (Suivent les exemples que voici) :

Je lis avec plaisir *la Princesse de Babylone.*
Donnez-moi *la Presse.*
J'admire fort *la Mort de César.*
Allons entendre *le Prophète.*
La foule entonna *la Marseillaise.*
Nous sommes à bord de *la Champagne.* »

Au contraire prennent la capitale « les mots *De, Du, Des, De la, Ce, Sur, Pour*, etc., quand ils sont partie essentielle et inséparable du titre (Je cite encore) :

Beccaria, *Des Délits et des Peines.*
V. Fournel, *Ce qu'on voit dans les rues de Paris.*
Cicéron, *De la République.*
S. Maréchal, *Pour et contre la Bible.* »

Il serait à souhaiter que les auteurs s'initient quelque peu à la technique de l'édition et relisent leurs manuscrits pour l'impression avec des yeux de typographe. Nous avons signalé ici même (cf. t. XXVII (1941), p. 267) les opportuns conseils que M. Léon-É. Halkin a donné sur le sujet. Une seconde édition de cette plaquette (*la Technique de l'édition*) a paru ces temps derniers chez Desclée, De Brouwer, 76 bis, rue des Saints-Pères, Paris (VI^{e}). Le livre d'Émile Leclerc (in-12, 655 p.), auquel nous nous référons, fait partie de l'Encyclopédie Roret, en vente 12, rue Hautefeuille, Paris (VI^{e}).

V. Carrière.

LIVRES NOUVEAUX

Les ouvrages doivent être impersonnellement adressés à la Revue. Les envois accompagnés d'hommages d'auteurs ne peuvent être distribués en vue de comptes rendus.

SCIENCES AUXILIAIRES

Armand (Anna-Marie). Saint Bernard et le renouveau de l'iconographie au XII[e] siècle. — Paris, Jouve, 1944. In-4° (250×160), 107 p., fig.

Dictionnaire de biographie française, sous la direction de J. Balteau, M. Barroux et M. Prévost. Fascicule XIX : *Aubernon-Aubry*. — Paris, Letouzey et Ané, 1941. In-4°, col. 1-256.

Gandilhon (René). Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du ministère de l'Éducation nationale... sous la direction de Charles Samaran. Période 1910-1940. Tome I : *Ain-Creuse*. — Paris, Imprimerie Nationale, 1944. In-4°, VII-506 p. à deux col.

Gebelin (François). Le Style Renaissance (*Arts, styles et techniques*). — Paris, Larousse, 1942. In-16, 134 p., 48 pl.

Hubert (Jean). Archives départementales de Seine-et-Marne antérieures à 1792. Répertoire numérique de la série H. Clergé régulier, Ordres militaires, religieux, Hospices et maladreries. — Melun, Imprimerie administrative, 1939. In-4°, 165 pages.

Laurain (Ernest). Épigraphie du canton de Clermont-en-Beauvaisis. — Senlis, Imprimeries réunies, 1943. In-8°, 412 p., 141 fig.

Laurain (Ernest). Épigraphie de Notre-Dame de Noyon. — Société archéologique de Noyon, 1941. In-4°, 276 p., 138 fig.

Lavedan (Pierre). L'Architecture française (*Arts, styles et techniques*). — Paris, Larousse, 1944. In-16, 250 p., fig. et pl.

Poulet (Dom Charles). Initiation à l'histoire ecclésiastique. — Paris, Beauchesne, 1944. In-12, 360 p.

Spicq (R. P.), O. P. Esquisse d'une histoire de l'exégèse latine au Moyen Age. — Paris, Vrin, 1944. In-4° (250×160), 403 p., 200 fr.

TEXTES

Combes (André). Un inédit de saint Anselme, le traité « De unitate divinae essentiae et pluralitate creaturarum », d'après Jean de Ripa (*Études de philosophie médiévale*). — Paris, J. Vrin, 1944. In-4° (250×160), 333 p., fac-sim., 175 fr.

Correspondance du P. Marin Mersenne, publiée par Mme Paul Tannery. — Paris, Presses universitaires de France, 1945. 2 vol. in-8°, avec planches, 250 fr. le vol.

Ignace d'Antioche. Lettres. Texte grec, introduction, traduction et notes du P. Th. Camelot, O. P. (*Sources chrétiennes*). — Paris, éditions du Cerf, 1945. In-16, 148 p., 130 fr.

Maxime le Confesseur. Centuries sur la charité. Introduction et traduction de Joseph Pegon, S. J. (*Sources chrétiennes*). — Paris, éditions du Cerf; Lyon, éditions de l'Abeille, 1945. In-16, 175 p.

Perroy (Édouard) et Gonon (Marguerite). Chartes du Forez antérieures au XIV[e] siècle. Tables. — Mâcon, Protat, 1944. 2 vol. in-4°, 404 et 384 pages à deux colonnes.

ÉTUDES HISTORIQUES

ANDRIEU (Michel). Le Pontifical romain au Moyen Age. Tome I : le Pontifical romain du XII^e siècle; tome II : le Pontifical de la Curie romaine au XIII^e siècle; tome III : le Pontifical de Guillaume Durand; tome IV : Tables alphabétiques. (*Studi e Testi*, t. 86, 87, 88, 99). — Citta del Vaticano, 1938-1941. 4 vol. in-8° (25×18), xx-308 p.; IV-588 p.; XI-445 p.; xx-691 p.

AUBRY (Octave). La Révolution française. Tome II : la République. — Paris, Flammarion, 1945. In-8° (12×19), 496 p., 180 fr.

BASSETTE (Louis). Jean de Caulet, évêque et prince de Grenoble. — Grenoble, éditions de la revue *les Alpes*, 1945. In-4° (185×225), 200 p., ill. h. t., 325 fr.

MARTÈNE (Dom). Histoire de la congrégation de Saint-Maur, publiée avec une introduction et des notes par dom G. CHARVIN. Tome IX : 1713-1747 (*Archives de la France monastique*, vol. XLVII). — Ligugé, abbaye Saint-Martin, et Paris, A. Picard, 1943. In-8°, IV-361 p.

BATAILLE (Henri). Le Départ de Jeanne d'Arc ou comment la Pucelle prêcha sa croisade. Préface de Louis MADELIN. — Paris, Maison du Livre français, 1945. — In-16, 114 p., ill. h. t., 50 fr.

BERNOVILLE (Gaëtan). L'Épopée des Lucs et les Saints Innocents de la Vendée. — Paris, F. Lanore, 1945. In-8° (14×20), 239 p., 85 fr.

CALMETTE (Joseph). Charlemagne, sa vie et son œuvre. — Paris, Albin Michel, 1945. In-8°, 320 p., 8 h. t., 150 fr.

CALMETTE (Joseph). Charles V. — Paris, A. Fayard, 1945. In-8°, 372 p., 110 fr.

FEBVRE (Lucien). Un destin : Martin Luther. 2^e édition. — Paris, Presses universitaires de France, 1945. In-8° (225×140), 219 p., portr., 80 fr.

GASTON-MARTIN. Les Jacobins (*Que sais-je ?*). — Paris, Presses universitaires, 1945. In-16 (11×17), 120 p., 24 fr.

HÉNIN (Abbé P.). Vie de sainte Clotilde. — Paris, Procure générale du clergé, 1945. In-16 (155×120), 40 p., 12 fr.

HENRY (Paul). La France devant le monde de 1789 à 1939. — Paris, Aubier, 1945. In-8°, 384 p., 270 fr.

MADAULE (Jacques). Histoire de France. Tome II : De 1715 à nos jours. — Paris, Gallimard, 1945. In-8°, 450 p., 275 fr.

MADELIN (Louis). Histoire du Consulat et de l'Empire. Tome IX : la Crise de l'Empire (1810-1811). — Paris, Hachette, 1945. In-8°, 348 p., 100 fr.

NEUFBOURG (Comte de). Paysans. Chronique d'un village du x^e au xx^e siècle (*La nouvelle journée*). — Paris, Bloud et Gay, 1945. In-8°, 192 pages, 96 fr.

NOËLL (H.). Henri II et la naissance de la société moderne (*Bibliothèque historique*). — Paris, la Nouvelle Édition, 1944. In-16, 339 p., pl., portr.

PERNOUD (Régine). Lumière du Moyen Age. — Paris, Grasset, 1944. In-8° (210×130), 267 p., 81 fr.

PLUMPE (Joseph C.). Mater Ecclesia. An inquiry into the concept of the church as mother in early christianity (*The catholic university of America studies in christian antiquity*, n° 5). — Washington, Catholic university of America Press, 1943. In-8°, XXI-150 p., ill. h. t.

POTTIER (René). Saint Augustin le Berbère. — Paris, Publications techniques et artistiques, 1945. In-8° (14×19), 264 p., 110 fr.

RECLUS (Maurice). La Troisième République (*Connaissance de l'histoire*). — Paris, A. Fayard, 1945. In-8°, 320 p., 90 fr.

RIGAULT (Georges). Histoire générale de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Tome V: l'Ère du Frère Philippe. — Paris, Plon, 1945. In-8°, 592 p., 192 fr.

SOL (Chanoine Eugène). La Vie en Quercy au Moyen Age. — Paris, A. Picard, 1944. In-8°, 671 p., 125 fr.

SURIREY DE SAINT-RÉMY (Henry de). Jean II de Bourbon, duc de Bourbonnais et d'Auvergne (*Nouvelle collection d'études médiévales publiées sous le patronage de l'Association Guillaume Budé*). — Paris, 1944. In-16, 282 p.

VARIÉTÉS

BARDY (Gustave). La Théologie de l'Église, de saint Clément de Rome à saint Irénée (*Unam Sanctam*). — Paris, éditions du Cerf, 1945. In-8° (135×225), 248 p., 120 fr.

BASTIDE (Georges). Les Grands thèmes moraux de la civilisation occidentale. — Paris, Bordas, 1945. In-8°, 367 p., 150 fr.

DROUILLET (J.). Les Traditions populaires des pays nivernais. — Paris, Droz, 1945. In-8°, 72 p., carte et pl.

FERNESSOLLE (Pierre). De la Civilisation chrétienne (Coll. *Christianisme et civilisation*). — Paris, Beauchesne, 1945. In-16, 220 p.

FLORY (Albert). Le Docteur Charles Ozanam (*Idéalistes et animateurs*). — Paris, Bonne Presse, 1944. In-16, 169 p., 36 fr.

LECLERCQ (Chanoine Jacques). La Vie du Christ dans son Église (*Unam Sanctam*). — Paris, éditions du Cerf, 1944. In-8°, 250 p., 130 fr.,

PINON (René). La Grande Pitié de nos paroisses rurales. — Paris, Bonne Presse, 1944. In-16 (195×130), 61 p., 18 fr.

RAVOIN (Gabriel). Saint Louis (*Les Saints de France*). — Paris, Bonne Presse, 1945. In-16, 127 p., 30 fr.

SAINTE-MARIE (R. P. François de). Initiation à saint Jean de la Croix (*La Vigne du Carmel*). — Paris, éditions du Seuil, s. d. In-16, 207 p., ill. h. t.

Un évêque français sous l'occupation. Extraits des messages de S. Exc. Mgr Saliège, archevêque de Toulouse — Paris, les Éditions ouvrières, 1945. In-16, VIII-168 p., 55 fr.

VEYRIN (Philippe). Les Basques de Labourd, de Soule et de Basse-Navarre, leur histoire et leurs traditions. — Bayonne, Musée basque, 1944. In-8°, 348 p., fig., pl., carte.

ERRATA

Page 107, note 25. Au lieu de Ch LEDRU, lire Ch. LEDRÉ.
Page 168, ligne 36. Au lieu de *9 août*, lire Raoust.
Page 170, ligne 13. Au lieu de *Lyon*, lire Laon.
Page 195, ligne 13. Au lieu de E. BELEYMET, lire Léon BELEYMET.
Page 214, ligne 39. Au lieu de EREN, lire EVEN.
Page 215, ligne 19. Au lieu de *1045*, lire 1945.

TABLE DU TOME XXXI

ARTICLES

BARDY (Gustave). Remarques critiques sur une liste des saints de France ..... 219 à 236

CRISTIANI (Léon). Avant-propos aux « Remarques critiques de M. le chanoine Bardy ..... 217 et 218

— Liste chronologique des saints de France, des origines à l'avènement des Carolingiens (Essai critique) .... 5 à 96

LE BRAS (Gabriel). La Vitalité religieuse de l'Église de France ..... 277 à 306

LEFLON (Jean). Le Clergé de second ordre sous le Consulat et le Premier Empire ..... 97 à 119

VALOIS (Noël). Les Essais de conciliation religieuse au début du règne de Charles IX ..... 237 à 276

MÉLANGES

FÉRET (H.-M.). Théologiens et laïcisation des doctrines politiques de saint Thomas à Guillaume d'Ockham.... 120 à 127

LE BRAS (Gabriel). Notes de statistique et d'histoire religieuses ..... 318 à 342

LESTOCQUOY (J.). A propos du mot « confessionnal » 136

RICARD (Robert). Mgr Guillon, évêque du Maroc, et les Franciscains espagnols de Tanger (1836-1841) ..... 133 à 136

SAINT-PALAIS D'AUSSAC (Fr. de). « Crescent en Gaule » ? 307 à 310

TOURNIER (Mgr Clément). L'Aa toulousaine contre le serment de liberté-égalité ..... 311 à 317

VINOT-PRÉFONTAINE (Jean). Élisabeth Racine au prieuré de Wariville ..... 128 à 133

BULLETIN CRITIQUE ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

AMANN (Émile) et Auguste DUMAS. L'Église au pouvoir des laïques (888-1057) [P. Tisset] 145

AUBERT (Marcel). L'Architecture cistercienne en France, avec la collaboration de la marquise de MAILLÉ [J. Vallery-Radot] 153

AUBERT (Marcel) et Jean VERRIER. L'Architecture française à l'époque gothique [J. Vallery-Radot] 189

AUBRY (Désiré). Daniel Huet [L. Cristiani] 175
BEAU DE LOMÉNIE (E.). Les Responsabilités des dynasties bourgeoises. Tome I [G. Bourgin] 190
BERNOVILLE (Gaëtan). Saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes [E. Durtelle de Saint-Sauveur] 365
BERNOVILLE (Gaëtan). Le P. Pernet, fondateur des Petites Sœurs de l'Assomption [R. Limouzin-Lamothe] 366
BERTHET (B. et M.). Histoire de Franche-Comté [H. Drouot]. 180
BOURRILLY (V.-L.) et Raoul BUSQUET. Histoire de la Provence [J.-R. Palanque] 181
BUSQUET (Raoul). Voir BOURRILLY (V.-L.).
CABASILAS (Nicolas). Explication de la divine liturgie. Introduction et traduction de S. SALAVILLE [J.-R. Palanque].. 166
CADEL (Abbé G.). Essai sur l'activité missionnaire du diocèse de Coutances et Avranches au XIX^e siècle [Cl. Laplatte] 369
CALMETTE (Joseph). Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII [H. Drouot] 364
CARRÉ (Lieut.-col. Henri). La Jeunesse et la marche au pouvoir de Richelieu [H. Drouot] 364
CHANCEREL (Léon). Saint Louis d'Anjou, patron des prisonniers [E. D.] 363
CHAUME (Maurice). Voir CHEVRIER (Georges).
CHEREL (Albert). Massillon [L. Cristiani] 175
CHEVRIER (Georges) et Maurice CHAUME. Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances, des origines à 1300. Tome II [G. Drioux] 163
COMBES (André). Jean de Montreuil et le chancelier Gerson. Contribution à l'histoire des rapports de l'humanisme et de la théologie en France au début du XV^e siècle [Édouard Jordan] 148
CONTRASTY (Chanoine J.). L'Abbé Jean Lestrade, 1862-1944. [H. Drouot] 178
CRISENOY (Pierre de). La Vénérable Placide Viel [R. Limouzin-Lamothe] 177
CROOCQ (Abbé Ch. de). Saint Winoc, abbé de Wormhout, patron de Bergues [G. Lepointe] 173
DANIÉLOU (Jean). Voir GRÉGOIRE DE NYSSE.
DANSETTE (Adrien). Deuxième République et Second Empire [G. Bourgin] 192
DESHOULIÈRES (F.). Les Églises de l'onzième siècle en France. 2^e édition [J. Vallery-Radot] 372
DIADOQUE DE PHOTICÉ. Cent chapitres sur la perfection spirituelle. Traduction de Édouard des PLACES [J.-R. Palanque] 361
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques ..., continué par A. de MEYER et Ét. Van CAUWENBERGH. Fascicules LVII-LX (tome X) et LXI-LXII (tome XI [H. Waquet] 373

DIDIER (Noël). Paul de Foix et Grégoire XIII (1572-1584) [G. Lavergne] 368
DONNET (André). Saint Bernard et les origines de l'hospice du Mont-Joux [P. Duparc] 174
DOUTRELEAU (Louis). Voir ORIGÈNE.
DUMAS (Auguste). Voir AMANN (Émile).
DUPRAT (Clémence-Paul). Enquête sur la peinture murale en France à l'époque romane [F. Deshoulières] 372
ÉTIENNE-BELLIVIÈRE (R.). Jacobins de village. Un bourg de Normandie pendant la Révolution [J. Leflon] 184
FEBVRE (Lucien). Autour de l'Heptaméron. Amour sacré, amour profane [P. Jourda] 345
GERSON (Jean). Initiation à la vie mystique. Préface de Pierre PASCAL [Urb. Rouziès] 368
GIRY (Arthur). Voir Recueil des actes de Charles II le Chauve.
GRÉGOIRE DE NYSSE. La Création de l'homme. Traduction de J. LAPLACE. Notes de J. DANIÉLOU [J.-R. Palanque]..... 361
GUITTON (Georges). Le Bienheureux Claude La Colombière, son milieu et son temps (1641-1682) [J. Décréau]..... 175
HAMMAN (R. P. Adalbert). La Doctrine de l'Église et de l'État chez Occam. Étude sur le « Breviloquium » [J. Leclercq]. 168
HAUTECŒUR (Louis). Histoire de l'architecture classique en France. Tome I, 2e partie : l'Architecture sous Henri IV et Louis XIII [J. Vallery-Radot] 159
IMBART DE LA TOUR (P.). Les Origines de la Réforme. Tome II : l'Église catholique, la crise et la Renaissance. 2e édition augmentée d'une bibliographie critique par Yvonne LANHERS [V. Carrière] 367
JANIN (R. P.). Ouvriers missionnaires [L. Guizard] 187
LANHERS (Yvonne). Voir IMBART DE LA TOUR (P.).
LAPLACE (Jean). Voir GRÉGOIRE DE NYSSE.
LAVARENNE (J.). Les Origines de la Propagation de la foi [H.-M. Féret] 187
LEFLON (Chanoine J.). Monsieur Émery. Tome I : l'Église d'Ancien Régime et la Révolution [A. Latreille] 350
LEFRANÇOIS-PILLION (Louise). L'Art roman en France [J. Vallery-Radot] 188
LEIB (B.). Anne Comnène. Alexiade. Tome II [Alph. Dain]. 165
LÉONARD (É.-C.). Histoire de la Normandie [J.-R. Palanque]. 181
LESNE (Émile). Histoire de la propriété ecclésiastique en France. Tome VI : les Églises et les monastères, centres d'accueil, d'exploitation et de peuplement [G. Tessier].. 141
Les vingt-cinq ans de la « Vie spirituelle » [Cl. Laplatte].. 369
LEVRON (Jacques). Les Inventaires, répertoires et catalogues des archives de Maine-et-Loire [H. W.] 166
LEVRON (Jacques). Les Saints du pays angevin [H. de Morant] 193
LOT (F.). Voir Recueil des actes de Charles II le Chauve.

Louis (René) et Charles Porée. Le Domaine de Régennes et Appoigny. Histoire d'une seigneurie des évêques d'Auxerre du v[e] siècle à la Révolution [G. Le Bras] 183
Lubac (Henri de). Voir Origène.
Madaule (Jacques). Histoire de France. Tome I : Des origines à 1715 [J.-R. Palanque] 139
Madaule (Jacques). Saint Louis de France [Ét. Delaruelle]. 363
Madelin (Louis). Histoire du Consulat et de l'Empire. Tome VII : l'Affaire d'Espagne, 1807-1809. Tome VIII : l'Apogée de l'Empire, 1809-1810 [E. Lavaquery] 353
Madelin (Louis). Talleyrand [A. Latreille] 355
Mahieu (Chanoine). Jansénisme et antijansénisme dans les diocèses d'Arras et de Cambrai [J. Leflon] 168
Maillé (Marquise de). Voir Aubert (Marcel).
Maillé (Marquise de). Abbayes cisterciennes [J. Vallery-Radot] 158
Marcadé (Chanoine Albert). Un curé de Paris pendant la Terreur, Michel Malbeste (1754-1841) [R. Limouzin-Lamothe]. 178
Meyer (A. de). Voir Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques.
Michel (Joseph). Histoire missionnaire du diocèse de Rennes [L. Guizard] 186
Mouly (R. P.). Le Concordat en Lozère-Ardèche, 1801-1805 [J. Leflon] 172
Nouaillac (J.). Histoire du Limousin et de la Marche limousine [R. Limouzin-Lamothe] 357
Origène. Homélies sur la Genèse. Traduction et notes de Louis Doutreleau. Introduction de Henri de Lubac [J.-R. Palanque] 361
Ourliac (Paul). Le Concordat de 1472. Étude sur les rapports de Louis XI et de Sixte IV [J. Salvini] 171
Palanque (J.-R.). Les Évêchés de Narbonnaise Première à l'époque romaine [J. Zeiller] 166
Pascal (Pierre). Voir Gerson (Jean).
Penz (Charles). Les Captifs français du Maroc au xviii[e] siècle (1577-1699) [R. Ricard] 370
Plessis (Comte J. du). Louis Veuillot [Ed. Bruley] 366
Porée (Charles). Voir Louis (René).
Poulet (Dom Charles). Histoire du christianisme. Tome III: Temps modernes [G. Drioux] 348
Préclin (Edm.) et V.-L. Tapié. Le xvii[e] siècle [A. Latreille]. 150
Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France, commencé par Arthur Giry, continué par Maurice Prou, terminé et publié par M. Georges Tessier. Tome I : 840-860 [L. Carolus-Barré] 162
Saint Louis. Enseignements à son fils aîné. Édités par Ém.-A. V[an] M[oé] [L. Carolus-Barré] 163

Saint-Palais d'Aussac (Fr. de). La Réconciliation des hérétiques dans l'Église latine. Contribution à la théologie de l'initiation chrétienne [J.-R. Palanque] 362
Salaville (S.). Voir Cabasilas (Nicolas).
Salmon (Dom Pierre). Le Lectionnaire de Luxeuil. Contribution à l'histoire de la Vulgate et de la liturgie en France au temps des Mérovingiens [J. Leclercq] 138
Sol (Chanoine Eugène). La Vie en Quercy des origines au XII[e] siècle [P. Tisset] 182
Tapié (V.-L.). Voir Préclin (Edm.).
Tenant de la Tour (G.). L'Homme et la terre, de Charlemagne à saint Louis [E. Durtelle de Saint-Sauveur] 343
Tessier (Georges). Voir Recueil des actes de Charles II le Chauve.
Tricou (Jean). Notes pour servir à l'histoire de Vaugneray. La légende de la Milonière [G. L.] 367
Turlan (Juliette). La Commune et le corps de ville de Sens (1146-1789) [E. Durtelle de Saint-Sauveur] 190
Van Gennep (Arnold). Manuel de folklore français contemporain. Tome I. Introduction générale et première partie : Du berceau à la tombe [G. Le Bras] 137
Van Moé (Ém.-A.). Voir Saint Louis.
Waquet (Henri). Histoire de la Bretagne [G. Le Bras] 180

CHRONIQUE D'HISTOIRE RÉGIONALE

Allier, par P. Dupieux, 378. — Alpes-Maritimes, par E. Hildesheimer, 386. — Ardèche, par J. de Font-Réaulx, 397. — Ariège, par L. Blazy, 400. — Aude, par Él. Griffe, 398. — Auvergne 376. — Aveyron, par J. de La Monneraye et R. Rancœur, 387.
Basque (Pays), 400. — Basses-Alpes, par Ém. Isnard, 384. — Basses-Pyrénées, par J. Annat, 400. — Béarn, 400. — Berri, 375. — Bouches-du-Rhône, par É. Isnard, 384. — Bourbonnais, 378.
Cantal, par P.-F. Fournier, 378. — Cher, par P. des Chaumes, 375. — Comté de Foix, 400. — Comté de Nice, 386. — Corrèze, par J. de La Monneraye, 375. — Couserans, 400. — Creuse, par R. Limouzin-Lamothe, 375.
Dauphiné, 380. — Dordogne, par G. Duboscq, 389. — Drôme, par J. de Font-Réaulx, 383.
Gard, par R. Durand, 396. — Gascogne, 387. — Gers, par Ch. Bourgeat, 390. — Gévaudan, 397. — Gironde, par G. Loirette, 389. — Guienne, 387.
Haute-Garonne, par Cl. Tournier, 393. — Haute-Loire, par H. Bouillier de Branche, 399. — Hautes-Alpes, par R. Avezou, 382. — Haute-Savoie, par P. Duparc, 383. — Hautes-Pyrénées, par J. Annat, 391. — Haute-Vienne, 375. — Hérault, par M. de Dainville, 399.
Indre, par P. des Chaumes, 375. — Isère, par G. Letonnelier, 380.

Landes, par J. MANGIN, 389. — Languedoc, 391. — Limousin, 375. Loire, par J. TRICOU, 379. — Lot, par E. SOL, 388. — Lozère, par M. BALMELLE, 397. — Lyonnais, 397.
Marche, 375.
Nièvre, par A. BIVER, 378. — Nivernais, 378.
Périgord, 389. — Provence, 384. — Puy-de-Dôme, par P.-F. FOURNIER, 376.
Quercy, 378.
Rhône, par J. TRICOU, 380. — Rouergue, 387.
Savoie, par P. DUPARC, 383.
Tarn, par P. BREILLAT, 391. — Tarn-et-Garonne, par R. CHALUMEAU, 388.
Var, par E. HILDESHEIMER, 385.

ÉCHOS

Catholicisme français et catholicisme espagnol [R. RICARD] 403
Commission de publication des registres de visite diocésains [Fr. LEHOUX] 402
Correspondance : Lettre de M. Émile Appolis 210
Lettre de Mgr Clément Tournier 211
Nécrologie : M. Robert Lavollée [J. M.] 207
M. le chanoine Auguste Leman [G. DRIOUX].. 205
M. le docteur Henri Tillé [P. BAILLIART].... 208
Réponse à une question de typographie [V. CARRIÈRE].... 407
Société d'histoire ecclésiastique de la France : Adhésions nouvelles 194 400
— Assemblée générale du 7 juin 1945 [Fr. LEHOUX], 196; Allocution du Président : la Société d'histoire ecclésiastique de la France et la guerre mondiale, 196; Rapport du Secrétaire général 202
Un confessionnal du XVII[e] siècle (P. Martin CIVAT)..... 406

LIVRES NOUVEAUX

Études historiques 214 409
Sciences auxiliaires 213 408
Textes 213 409
Variétés 215 410

Le Directeur : V. CARRIÈRE.

Le Gérant : ANDRÉ-POUYÉ